Prof. Dr. Th. BAADER
GROESBEEKSCHEW 181
NIJMEGEN

a: 1916

REVUE CELTIQUE

TOME IX

P
La Celt
R

REVUE CELTIQUE

FONDÉE

PAR

H. GAIDOZ

1870-1885

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

AVEC LE CONCOURS DE

J. LOTH
Professeur à la Faculté
des lettres de Rennes

E. ERNAULT
Professeur à la Faculté des
lettres de Poitiers

ET DE PLUSIEURS SAVANTS DES ILES BRITANNIQUES ET DU CONTINENT

G. DOTTIN
Secrétaire de la rédaction

Tome IX

Prof. Dr. Th. BAADER
GROESBEEKSCHEWEG 131
NIJMEGEN

a: 1916

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

E. BOUILLON ET E. VIEWEG, SUCCESSEURS

67, rue de Richelieu, 67

1888

581465
6.4.54

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

ARTICLES DE FOND.

La légende de la conception de Cûchulainn, par Louis Duvau. . . 1
The voyage of Snedgus and Mac Riagla, edited and translated by Whitley Stokes. 14
Légendes des monnaies gauloises, par A. de Barthélemy. 26
Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieu en France, par H. d'Arbois de Jubainville (suite). 36, 208, 301
Notes on Welsh Consonants (premier article), by Dr. M. Nettlau. . 64
Sur quelques inscriptions de Saintes contenant des noms gaulois, par R. Cagnat. 77
Un monument inédit de la liturgie celtique, par F.-E. Warren. . . 88
La création du monde, mystère breton, publié et traduit par l'abbé Eugène Bernard. 149, 322
On the materia medica of the mediaeval Irish, by Whitley Stokes. . 224
Etudes bretonnes. VI. La conjugaison personnelle et le verbe *avoir*, par Emile Ernault. 245
La procession dite de la Lunade et les feux de la Saint-Jean à Tulle. La fête du solstice d'été et le commencement de la période diurne chez les Gaulois, par M. Deloche. 425
The voyage of Mael Duin, edited and translated by Whitley Stokes. . 447

MÉLANGES.

Zimmeriana, by Whitley Stokes. 97
Corrections of a recent edition of the Würzburg glosses, by Wh. Stokes. 104
Mamurra, par H. d'Arbois de Jubainville. 109
Marc'h bonal, par J. Loth. 110
Saint Patrice et Sen Patricc, par H. d'Arbois de Jubainville. . . 111
Saint Germain, évêque de Paris, dans le *Felire Oengusso*, par H. d'Arbois de Jubainville. 117
Le *Felire Oengusso*, le martyrologe hiéronymien et la liturgie gallicane, par H. d'Arbois de Jubainville. 118
Luguselva, par H. d'Arbois de Jubainville. 267
Le jeûne du mercredi et du vendredi chez les Irlandais du moyen âge, par H. d'Arbois de Jubainville. 269
Swllt, *solt*, *sout*, par J. Loth. 272
Un cas de provection inédit, par J. Loth. 273
Rhegddofydd, *rhegofydd*, par J. Loth. 274
Provection de moyennes en spirantes sourdes en breton armoricain, par J. Loth. 354
L'expression *nevez imprimet* dans le titre du *Grand Mystère de Jésus* et du *Mystére de sainte Barbe*, par J. Loth 356
Do (*de*, *da*) particule verbale en breton armoricain, par J. Loth. . . 357
De la prononciation des noms en *-iac* en bas-vannetais, par J. Loth. 358
Du pronom suffixe de la troisième personne du pluriel et du pronom possessif de la troisième personne du singulier en gallois, par J. Loth. 360
Un cas de génitif du pronom de la troisième personne du singulier en gallois, par J. Loth 362

Note on the personal appearance and death of Christ, his apostles and others, by Whitley Stokes. 364
Notes on the Würzburg glosses, by Whitley Stokes. 365
Notes bretonnes à propos du volume VII de la *Revue Celtique*, par E. Ernault. 370
Notes sur le volume VIII de la *Revue Celtique*, par E. Ernanlt. . . 382
Le char de guerre des Celtes dans quelques textes historiques, par H. d'Arbois de Jubainville. 387
Une version inédite du *Peredur* gallois, par H. Gaidoz. 393
E. Ernault, Table des mots étudiés dans le tome IX de la *Revue celtique*. 501

BIBLIOGRAPHIE.

Max Nettlau, *Beiträge zum cymrischen Grammatik* I (Einleitung und Vocalismus) 119
Charles Toubin, *Dictionnaire étymologique et explicatif de la langue française*. 120
E. Ernault, *Du parfait en grec et en latin*. 122
T.-S. Muir, *Ecclesiological notes on some of the islands of Scotland*. . 123
E. Ernault, *Le mystère de sainte Barbe*. 124
R. Atkinson, *The passions and the homilies from* Leabhar Breac. . . 127
K. Meyer, *Peredur ab Efrawc*. 136
W.-G. Wood-Martin, *History of Sligo county and town*. 138
H. Kiepert, *Manuel de géographie ancienne*. 277
A. Scheler, *Dictionnaire d'étymologie française*. 280
J. Rhys and J.-G. Evans, *The text of the Mabinogion from the Red Book of Hergest*. 283
R. Mowat, *Notice épigraphique de diverses antiquités gallo-romaines*. . 287
Margaret Stokes, *Early Christian Art in Ireland*. 395
E. Windisch, *Ueber die Verbalformen mit dem Character* r *im Arischen, Italischen und Celtischen*. 397
W.-M. Hennessy, *Annals of Ulster*. 402
Mélusine. 406
E. Müntz, *Etudes iconographiques et archéologiques sur le moyen âge*. . 408
Th. von Grienberger, *Ueber romanische Ortsnamen in Salzburg*. . . 409
J. Lecœur, *Esquisses du bocage normand*. 410
Sir Herbert Eustace Maxwell, *Studies in the topography of Galloway*. . 410

CHRONIQUE.

Académie royale d'Irlande. Ses publications de facsimilés 295
Acta sanctorum Hiberniae. 290
Allmer, noms de divinités celtiques 148
Analecta Bollandiana. 416, 496
Annales de Bretagne. 139, 289, 412
Annales Cambriae. 416
Annals of Ulster 300
Archaeological Review (The) 299, 300 413
Ascoli, étymologie de *glaive* et d'*orteil*, 146; ms irlandais de l'Ambrosienne, Dictionnaire du vieil irlandais. 413, 497-498
Atectorigiana ala. 293
Atkinson (critiqué par Mac Carthy), 294; discours de M. Atkinson à l'Académie royale d'Irlande. 296, 297
Borderie (A. de la), hagiographie bretonne. 291
Brat da ta. 295
Brehons en Irlande au XVIIe siècle. 143

Brieuc (vie de saint) 416
Brizeux. 499
Buhot de Kersers, note sur un char de guerre gaulois. 423
Bulletin de la Société archéologique du Finistère. 419, 498
Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers. 292
Livre noir de Carmarthen. 297
Cantique irlandais sur le jugement dernier.. 413-415
Celtic Magazine (1887-1888). 144, 293, 418, 497
Char de guerre gaulois en Berry. 423
Contes bretons. 145, 295, 419, 498
Corpus inscriptionum latinarum. . . . (t. XIV), 145; (t. XII). 417
D barré.. 295
Dareste, études sur le droit irlandais. 141
Evan Davies, notice nécrologique. 415
Derdriu (légende de) 293
Droit irlandais; degrés de parenté.. 141
Duns Scott (étude sur). 145
Ecosse (littérature épique de l'). 144, 293, 418, 497
Ernault, critique de M. G. Guillemaud, 292; le Parfait en grec et en latin; Glossaire moyen breton. 423
Evans (Silvan), Dictionnaire gallois 413
Glossaire cornique. 499
(Evans) Gwenogfryn, Autotype facsimilé of the Black Book of Carmarthen. 297
Facsimilés de mss. irlandais. 295
Gabhra (poème gaélique sur la bataille de) 293
Gatien de Tours (évangéliaire de saint). 298
Gilbert (J.-T.), discours à l'Académie royale d'Irlande. 295
Gelder (H. van), Galatarum res in Graecia et Asia gestae . . . 148, 299
Germanique (mots d'origine) en irlandais. 420, 499
Gloses bretonnes dans le ms. Ashburnam 45 419
Guénolé (vie de saint). 496
Guillemaud (critique de M. G.). 292
Hayne, Observations on the state of Ireland in 1600. 143
Hennessy, Annals of Ulster.. 300
Héron de Villefosse, Communications sur diverses inscriptions gauloises. 293
Hogan (E.), publication des Hayne's observations. 143
Inscription grecque d'Asie Mineure contenant un nom de peuple gaulois. 299
Irlandais (Études sur le vocabulaire). 422
Journal of the royal historical and archæological Association of Ireland. 419, 499
Judicael (vie de saint). 416
Kerviler (R.), Biobliographie bretonne 145
Légende bretonne. 295
Longnon, Atlas historique de la France (2e livraison).. 418
Loth (J.), Chrestomathie bretonne. 139, 289, 413
Luzel, contes bretons. 145, 419, 498
Macbain, études sur la littérature épique de l'Ecosse. 144, 293, 418, 497
Mac-Carthy, critique de M. Atkinson. 294
Martins-Sarmento, Os Argonautas.. 146
Masson (Donald), traduction d'un cantique irlandais de 1571. . . 414
Meath (préséance de l'évêque de). 419
Melorus (vie de saint). 416
Mercure gaulois.. 290
Merlin (roman de). 147

Meven (vie de saint) 416
Meyer (Kuno), traduction du Tochmarc Emere. 299, 413
Monceaux (P.), études archéologiques.. 290
Montréal (Société celtique de). 148
Morlaix, représentation de sainte Tryphine. 292, 418
Mowat, étude d'inscriptions gauloises. 295
Müllenhoff, Deutsche Altertumskunde. 146
Mythologie celtique dans la littérature galloise, 292; divinités gauloises. 148
Nettlau, articles sur le verbe gallois. 419
Noms de lieu celtiques. 418
O'Grady, critique de M. Zimmer, 294; critique de M. Donald Masson. 414
Ossianiques (poésies) 145, 293
Paris (G.) et J. Ulrich, Merlin, roman en prose du XIIe siècle. . . 147
Passif en *r* 293, 497
Patrice (Vie tripartite de saint) 291
Pictes, peuple celtique. 294
Pluzanski, essai sur la philosophie de Duns Scott. 145
Revue anthropologique.. 295
Revue épigraphique.. 148
Revue des traditions populaires. 294, 498
Rhys, Lectures on the origin and Growth of Religion, as illustrated by Celtic Heathendom. 292
Richey, A short history of the Irish people. 147
Ch. Robert, notice nécrologique. 140
W.-H. Roscher, Lexicon der griechischen und roemischen Mythologie. 146
Salmanticensis codex. 290
Samson (vie de saint). 416
Sauvé, le cimetière des saints, conte breton. 145
Serment par l'épée. 144
Société des traditions populaires, annuaire pour 1887. 145
Stèles funéraires galates à Alexandrie. 417
Stokes (Whitley). 291, 496, 498, 499
Tain bo Chualnge en Ecosse. 418, 497
Thurneysen (R.), Report on Celtic philology. 143
Tochmarc Emere. 299, 300, 413
Transactions of the Gaelic society of Inverness 293
Tryphine (représentation du mystère de sainte). 292, 418
Tudual (trois vies de saint).. 291
Usnech (mort des fils). 144
Versification irlandaise. 143
Vieweg (F.), nécrologie. 500
Windisch (E.). 293, 421, 496
Volney (prix). 423
Wood-Martin (W.-G.), Article sur les monuments de pierre non polie en Irlande.. . . . . 419, 499
Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung. 420
Zimmer, Etudes 1° sur les éléments germaniques en irlandais, 420; sur le vocabulaire et la grammaire irlandaise. 422, 497
Yves (saint). 291
Errata. 148, 300, 424, 514

LA LÉGENDE

DE LA

CONCEPTION DE CUCHULAINN

M. Windisch a publié[1] trois versions de la légende irlandaise connue sous le nom de *Compert Conculaind*, « la conception de Cûchulainn ». De ces trois versions, l'une nous a été conservée par le *Lebor na hUidre* (ms. de l'an 1100 environ), les deux autres par le manuscrit *Egerton* 1782 (xve siècle) du British Museum. Nous réservons pour la désignation des manuscrits les sigles *LU* et *Eg.*, ordinairement employés, et nous désignerons les différentes versions de la légende par les lettres U (pour la version conservée par LU), E et *e* (pour les deux versions conservées par Eg.).

Pour arriver à déterminer d'une façon certaine les rapports des différentes versions de la légende entre elles, il faudrait avoir entre les mains tous les manuscrits qui renferment l'histoire de la conception de Cûchulainn. Mais, avec les textes publiés par M. Windisch, on peut déjà, croyons-nous, arriver à quelques résultats assez précis. Une analyse succincte permettra de s'en rendre compte.

Versions U et E. — Une troupe d'oiseaux merveilleux vient un jour dévaster la plaine d'Émain. Conchobar monte sur son char avec sa sœur Dechtiré, pour leur donner la chasse ; et, accompagné de ses guerriers, il les poursuit jusqu'à la nuit.

1. *Irische Texte,* p. 134-145. — Cf. p. 324 s. quelques variantes d'un autre manuscrit.

Là, il s'arrête avec ses compagnons dans une maison isolée, habitée seulement par un homme et une femme. La femme met au monde un enfant, que Dechtiré emmène avec elle à Émain Macha. Au bout de quelque temps, l'enfant meurt, et après différents événements, Dechtiré, devenue la femme de Sualdam, met au monde un fils, Setanta, nommé plus tard Cûchulainn.

Jusqu'ici la version U ne présente avec E aucune différence essentielle : mais le récit de la naissance de Setanta, qui termine la version E, est suivi, dans U, d'une discussion entre les principaux guerriers d'Ulster qui prétendent tous à l'honneur d'élever l'enfant. Cette seconde partie se retrouve à peu près exactement dans *e :* mais les détails qui précèdent sont fort différents.

Version e. — Dechtiré, sœur de Conchobar, a disparu depuis trois ans avec cinquante autres jeunes filles d'Ulster. Un jour, elles viennent toutes, sous forme d'oiseaux, dévaster la plaine d'Émain. Conchobar et ses guerriers les poursuivent jusqu'à la nuit : alors les oiseaux disparaissent, et les guerriers trouvent un abri dans une petite maison habitée seulement par un homme et une femme. La maison s'agrandit de façon à permettre à tous les guerriers d'y trouver place avec leurs chars. Ils apprennent que c'est l'habitation de Dechtiré et de ses compagnes. Pendant la nuit, Dechtiré accouche d'un fils, Setanta. Puis vient le récit de la discussion entre les guerriers d'Ulster, qui se trouve aussi dans U.

Les versions U et E n'ont entre elles d'autre différence essentielle que la présence ou l'absence de la discussion qui suit la naissance de Setanta. Or, dans U, cette discussion a été artificiellement soudée à la première partie : elle a été empruntée à la version *e,* qui, par conséquent, existait déjà avant l'an 1100, époque à laquelle a été copié le *Lebor na hUidre.* Les vers suivants [1] intercalés au milieu du récit de la discussion nous semblent le prouver d'une façon évidente :

« Célèbre, belle, pauvre,
« Bonne fut pour moi Dechtiré.

1. Windisch, *Irische Texte,* p. 140, l. 10-13, 27-30.

« Elle me protégea avec mes sept chars ;
« Elle chassa le froid de mes chevaux.
« Elle nous restaura avec tous les guerriers.
« Puis un trésor nous est venu, Setanta ».

Ces paroles de Conchobar ne s'expliquent pas dans la version U : Dechtiré n'a pas donné abri chez elle aux guerriers d'Ulster avec leurs chars et leurs chevaux ; elle était avec eux, et cherchait elle-même un abri. Dans la version *e*, c'est au contraire une allusion très naturelle à l'hospitalité qu'elle a donnée à son frère et à sa suite.

La première partie de U et E tout entier sont à peu près homogènes. Pourtant, vers la fin, E contient une allusion évidente [1] au début de *e*, allusion qui se retrouvait peut-être à l'origine dans la version U, mais qui, dans cette dernière, aura disparu au moment de la soudure des deux parties hétérogènes que nous y avons reconnues. Le passage en question [2] dit de Setanta qu'il était « l'enfant des trois années », allusion à l'absence de Dechtiré, qui avait duré trois ans, et dont il n'est question que dans *e*.

Une autre allusion à *e* se retrouve à la fois dans U et dans E. Le dieu Lug révèle à Dechtiré [3] que c'est lui qui l'a enlevée avec ses compagnes, ce dont ni U ni E n'avaient fait mention auparavant.

Les indications qui précèdent expliquent pourquoi nous suivrons dans notre traduction des textes publiés par M. Windisch un ordre différent de celui qu'avait adopté le savant éditeur. La version *e* étant indépendante des deux autres, qui, par contre, supposent son existence, c'est par elle que nous commencerons. La base de la traduction sera le texte du ms. Egerton, unique pour la première partie, et seul suffisant, étant donné le mauvais état du *Lebor na hUidre,* pour la seconde ; les variantes importantes de ce dernier manuscrit seront indiquées quand il y aura lieu.

1. Signalée pour la première fois par M. Windisch, *Irische Texte,* p. 140.
2. *Ir. Texte,* p. 140, l. 14.
3. *Ir. Texte,* p. 139, l. 4 s. et 21 s.

Pour les deux autres versions (E et première partie de U) nous traduirons d'après le manuscrit le plus ancien, le *Lebor na hUidre,* en nous servant du texte récent donné par Eg., souvent meilleur que celui de LU, chaque fois que nous le jugerons nécessaire.

L'insuffisance actuelle des documents ne permet pas de reconstituer la légende sous sa forme primitive. On peut seulement entrevoir quelques-uns de ses éléments essentiels : l'enlèvement de Dechtiré et de ses cinquante compagnes, par exemple, qui est le trait le plus caractéristique de la version *e,* et sans lequel rien ne s'explique ; l'apparition du dieu Lûg, qui fait si bien suite au récit de l'enlèvement et du retour de Dechtiré, et qui par un singulier hasard ne se trouve racontée que dans U et E, où elle devient inintelligible. Il ne serait pas difficile de multiplier ces exemples ; nous n'avons voulu qu'indiquer deux des plus typiques. Un travail d'ensemble ne sera pas possible, tant qu'on ne disposera pas d'un plus grand nombre de documents.

I.

(VERSION *e* ET DEUXIÈME PARTIE DE LA VERSION U).

Ci-dessous, l'histoire de LA CONCEPTION DE CÛCHULAINN, *aussi appelée :* La Fête de la Maison peu riche[1].

Dechtiré, sœur de Conchobar, s'enfuit un jour avec cinquante jeunes filles, sans demander la permission des Ulates ni de Conchobar ; on ne trouva aucune trace, aucun indice, et on resta ainsi trois ans sans rien savoir d'elles. Elles vinrent alors sous forme d'oiseaux dans la plaine d'Émain ; et là, elles dévorèrent tout, ne laissant pas un brin d'herbe sur la terre. Grand fut, à cette vue, le chagrin des Ulates. Ils attelèrent neuf chars pour poursuivre les oiseaux ; car la chasse des

1. *Ir. Texte,* p. 143 ss.

oiseaux était en usage chez eux. Il y avait là Conchobar et Fergus, Amorgin et Blai Briuguig, Senchus et Bricriu.

Les oiseaux volèrent devant eux vers le sud, au delà de Sliab Fuait, par Ath Lethan, par Ath Garach et Mag Gossa, entre Fir Roiss et Fir Ardai. Puis la nuit tomba sur les guerriers d'Ulster ; la troupe des oiseaux disparut : les Ulates dételèrent leurs chars. Fergus se mit en quête d'un abri, et arriva à une petite maison. Dans cette maison, il trouva un homme et une femme, qui lui souhaitèrent la bienvenue...[1]. « Tu viendras dans la maison avec tes compagnons, et ils seront les bienvenus. » Fergus sortit alors et les rejoignit ; puis il les ramena tous avec lui, les hommes avec leurs chars, et ils entrèrent dans la maison.

Bricriu sortit ensuite[2], et entendit quelque chose, une plainte faible. Il entendit ce bruit, et ne sut ce que c'était. Il vint alors, guidé par le bruit, vers la maison, et la vit devant lui, grande, belle, magnifique. Il se dirige vers une porte qu'il remarque dans la maison, et jette un coup d'œil à l'intérieur[3]. Il aperçoit le maître de la maison. Celui-ci, jeune guerrier, beau, à l'air noble, lui adresse la parole[4]. « Entre dans la maison, Bricriu, lui dit-il ; pourquoi regardes-tu de ce côté ? » — « Pour moi, certes, dit la femme, tu es ici le bienvenu. » — « Pourquoi ta femme me salue-t-elle ? » dit Bricriu. — « C'est à cause d'elle que je te souhaite, moi aussi, la bienvenue, dit l'homme. Est-ce qu'il ne vous manque personne à Émain ? » — « Certes, si, dit Bricriu. Il nous manque cin-

1. Ici vient une phrase certainement altérée (le verbe manque) : *Fergus (demande) de la nourriture ; il n'en trouva pas à cause de (pour ?) ses compagnons, qui étaient dans la plaine.*

2. La suite du récit n'est pas parfaitement claire. Quelle est cette grande maison que Bricriu voit devant lui ? Ce devrait être, semble-t-il, la petite maison subitement agrandie ; mais les détails qui suivent s'accordent mal avec cette hypothèse : Bricriu, après avoir vu l'homme et la femme, *sort* pour rejoindre ses compagnons. Mais comment ceux-ci n'avaient-ils pas déjà vu les habitants de la maison qui avaient reçu Fergus ? Tout cela est fort embrouillé. Je serais porté à croire que tout ce qui vient d'être dit de Fergus est ajouté ou au moins transposé.

3. Ce membre de phrase se trouve, dans le texte, après les paroles de la femme.

4. Cette phrase suit immédiatement, dans le texte, le membre de phrase que nous avons déplacé.

quante jeunes filles, et depuis plus de trois ans. » — « Est-ce que tu les reconnaîtrais, si tu les voyais ? » dit l'homme. — « Si je ne les reconnaissais pas, dit Bricriu, c'est que trois ans de plus ou de moins nous empêchent de reconnaître, ou nous font hésiter. » — « Cherche à les reconnaître, répondit l'homme ; les cinquante jeunes filles sont dans cette maison ; cette femme qui est ici en mon pouvoir est leur maîtresse : son nom est Dechtiré. Ce sont elles qui, changées en oiseaux, sont allées à Émain Macha, pour engager les Ulates à venir ici. » La femme donna à Bricriu un manteau de pourpre à franges d'or ; et il sortit pour aller rejoindre ses compagnons. Bricriu, pendant le trajet, songe ainsi dans son esprit : « Conchobar donnerait des trésors considérables pour retrouver les cinquante jeunes filles perdues. Je vais lui cacher que je les ai retrouvées avec sa sœur. Je dirai seulement que j'ai vu une maison avec de belles femmes, et rien de plus. » Conchobar demanda à Bricriu des nouvelles de son exploration. « Quelles nouvelles rapportes-tu [1], ô Bricriu [2] ? » — « Je suis arrivé à une maison brillante, belle (?), répondit-il. J'ai vu une reine, noble, gracieuse, d'allure vraiment royale, avec de belles boucles de cheveux ; puis une troupe de femmes, belles, bien parées ; et le maître de la maison, généreux et brillant. — « C'est mon vassal, dit Conchobar ; cet homme dépend de moi, il habite sur mon territoire. Que sa femme vienne cette nuit dormir avec moi. » Mais on ne trouva personne pour se charger de cette négociation, sinon Fergus. Celui-ci exposa la demande qu'on l'avait chargé de faire. On lui souhaita la bienvenue, et la femme vint le trouver : elle se plaignit d'être en mal d'enfant. Fergus revint dire à Conchobar qu'elle demandait un délai [3]. Puis chacun des Ulates se mit au lit avec sa

1. Littéralement « Comment es-tu (te trouves-tu) de cela (de ton exploration) ? »

2. Nous lisons *a* au lieu de *al*.

3. Il était de principe en droit irlandais que le roi avait ce que les jurisconsultes du continent ont appelé en latin *jus primæ noctis,* en français « droit du seigneur ». De plus, le roi, voyageant dans ses Etats, avait le droit de coucher avec la femme de chacun de ses vassaux, à moins qu'elle ne fût grosse. Voyez dans la *Revue archéologique,* t. XLII (1881), p. 331-334, un article intitulé : « Le droit du roi dans l'épopée irlandaise ». Le *file* Ai-

femme, et tous s'endormirent. Quand ils se réveillèrent, ils virent quelque chose : un petit enfant qui avait les traits (?) de Conchobar [1].

« Prends cet enfant avec toi [2], Finnchoem [3] », dit Conchobar.

Finnchoem vit l'enfant auprès de Conchobar. « Mon cœur aime déjà ce petit enfant, dit-elle ; il sera pour moi un autre Conall Cernach. » — « Il y a peu de différence entre eux, dit Bricriu ; cet enfant est fils de ta propre sœur Dechtiré : car c'est ici que sont les cinquante jeunes filles absentes d'Émain depuis trois ans [4]. » Et alors Conchobar chanta ce qui suit [5] :

« Célèbre, puissante [6], quoique pauvre,
« Bonne fut pour moi Dechtiré.
« Elle me protégea avec mes sept [7] chars,
« Elle chassa le froid de mes chevaux.
« Elle nous restaura avec tous les guerriers.
« Puis un trésor nous est venu, Setanta. »

« Prends [8] l'enfant avec toi, Finnchoem, » répéta Con-

thirne, qui avait la prétention d'exercer les droits royaux, ne respectait même pas les femmes en couches. Voir un article de M. Whitley Stokes, *Revue Celtique*, t. VIII, p. 48-49.

1. Ici commence la seconde partie du récit, conservée, comme nous l'avons dit plus haut, par le ms. Egerton et par le *Lebor na hUidre* (*Ir. Texte*, p. 140[b], l. 20 ss.; p. 140[1], l. 1 ss.). Nous suivons le texte du ms. Egerton, en indiquant les principales variantes de LU.

2. On sait que, d'après la coutume irlandaise, l'enfant n'est jamais élevé chez ses parents.

3. Finnchoem, mère de Conall Cernach, était sœur de Conchobar.

4. Cette phrase, depuis les mots : *car c'est ici*..., manque dans LU ; mais elle doit appartenir à la version primitive. Dans la version U, elle n'avait plus aucun sens, aussi a-t-elle été supprimée. Mais le reste même des paroles de Bricriu, c'est-à-dire la révélation de la présence de Dechtiré dans la maison, ne se comprend bien que si l'on admet, comme nous l'avons fait pour d'autres raisons encore, que cette partie du récit était primitivement indépendante de la version U. — Après cette phrase vient dans Eg. une phrase peu claire, qui manque dans LU : *ni fil brig sin tra, ol Concobur*.

5. Cette phrase manque dans Eg.

6. Au lieu de *brig* « puissante », LU lit *brec* « tachetée (= belle ?) ».

7. Les deux mss. portent bien *sept*, quoique plus haut ils se soient accordés tous deux à parler de *neuf* chars.

8. A partir de cet endroit le *Lebor na hUidre* est mutilé et beaucoup de mots sont devenus illisibles.

chobar à sa sœur. — « Ce n'est pas elle qui l'élèvera, dit Senchus ; c'est moi. Car je suis fort, je suis adroit [1], je suis habile au combat. Je suis un savant, je suis un sage, je ne suis pas oublieux. Je parle à n'importe qui [2] devant le roi. Je veille sur sa parole [3]. Je juge les combats du roi devant Conchobar victorieux. Je suis juge des Ulates ; mais ce n'est pas moi qui exécute mes décisions. Personne n'a le droit de me disputer la tutelle, que Conchobar. » — « Si c'est moi qui élève l'enfant, dit Blai Briuguig, il n'aura à souffrir ni négligence, ni manque de soins. Ce sont mes messagers qui accomplissent les désirs de Conchobar. Je convoque les guerriers *de tout un royaume* [4] d'Érin. Je puis les nourrir *durant une semaine, ou* même pendant dix jours. Je m'occupe de leurs affaires et de leurs querelles. Je secours leur honneur, je venge leurs insultes. » — « Quelle impudence, répondit Fergus [5] ; ... c'est moi qui élèverai l'enfant. Je suis fort, je suis habile. Je suis le messager du roi. Personne ne peut lutter avec moi d'honneurs ni de richesses. Je suis endurci aux combats et à la guerre. Je suis bon ouvrier. Je suis digne d'avoir des pupilles. Je suis le protecteur de tous les malheureux. Je suis la terreur des forts, le soutien des faibles. » — « Eh, quoi ? tu vas maintenant nous écouter, dit Amorgen, puisqu'enfin tu te tais. Je suis capable de nourrir mes pupilles comme des rois. On loue en moi les honneurs, la bravoure, le courage, la sagesse ; on vante mon bonheur, et mon âge, mon éloquence, mon éclat, la vaillance de ma race. Quoique guerrier, je suis poète. Je suis digne de la faveur du roi. Je triomphe de tous les guerriers combattant sur leurs chars. Je ne rends grâce à personne, qu'à Conchobar ; je n'obéis à personne qu'au roi. » — « ... [6] Que

1. Ces trois mots manquent dans Eg.
2. Nous lisons *nech* avec LU ; Eg. porte *rig*.
3. Senchus est le conseiller du roi.
4. Les mots imprimés en italique manquent dans LU.
5. A partir d'ici, LU fait entièrement défaut. Le texte de Eg. est très altéré et souvent peu intelligible, sans ce qui suit. La phrase qui vient immédiatement après celle-ci est particulièrement obscure ; littéralement, elle signifie : « il a choisi près de lui (un homme) fort. » Il semble que Fergus dise que Conchobar doit le choisir à cause de sa grande force.
6. Les premiers mots de Senchus sont inintelligibles. Littéralement ils signifient : « Ne fut donc ceci ».

Finnchoem, dit Senchus, garde l'enfant jusqu'à ce que nous soyons à Émain; Morann prendra une décision à son sujet lorsque nous serons arrivés. »

Les Ulates partirent alors pour Émain, Finnchoem ayant l'enfant avec elle. Et après leur arrivée, Morann prononça le jugement : « C'est à Conchobar, dit-il, de rendre l'enfant illustre : car il est proche parent de Finnchoem. A Senchus de lui enseigner la parole et l'éloquence ; à Blai Briuguig de se charger de sa nourriture ; à Fergus de le porter sur ses genoux [1]. Amorgin sera son tuteur ; il sera élevé avec Conall Cernach [2] : Finnchoem, la mère de Conall a deux mamelles. L'enfant sera loué de tous, conducteurs de chars et guerriers, rois et savants ; car il sera aimé d'une foule d'hommes. Cet enfant vengera toutes vos injures ; et il combattra sur vos gués ; il combattra tous vos combats. » Et ainsi fut fait. Amorgin et Finnchoem emportèrent l'enfant, qui fut élevé dans la forteresse de Breth, dans la plaine de Murthemné. Fin.

II.

(VERSION E ET PREMIÈRE PARTIE DE LA VERSION U).

Ci-dessous [3], *l'histoire de la* CONCEPTION DE CÛCHULAINN [4], *tirée du* Livre au dos de neige.

1. Un jour que les nobles d'Ulster étaient réunis autour de

1. On remarquera la correspondance assez exacte du rôle de chacun avec les aptitudes dont il s'est vanté plus haut. Le fait est frappant pour Senchus qui « veille sur la parole du roi », et pour Blai Briuguig qui peut nourrir pendant dix jours tout le royaume d'Ulster.

2. Dans la version U, Conall Cernach est déjà un homme fait (voir p. 10, § 1, *ad fin.*). Cela prouve une fois de plus que le récit de la discussion au sujet de la tutelle de l'enfant est artificiellement soudé à la version U dans le *Lebor na hUidre*.

3. *Ir. Texte*, p. 136 ss. — Les mots imprimés en italique sont empruntés au ms. Egerton. Les autres variantes de ce ms. qui peuvent être importantes pour la classification des sources déjà connues ou encore à découvrir seront indiquées en note ; les moins importantes sont entièrement passées sous silence.

4. La suite du titre manque dans Eg.

Conchobar à Émain Macha, une troupe d'oiseaux s'abattit dans la plaine d'Emain, et dévora tout, ne laissant sur la terre ni la racine d'une seule plante ni un seul brin d'herbe. Les Ulates, désolés de voir dévaster leur pays, attelèrent neuf chars pour poursuivre les oiseaux le jour même : car ils avaient l'habitude de la chasse des oiseaux. Conchobar s'assit donc dans son char : avec lui était sa sœur Dechtiré, déjà grande fille. C'était elle qui servait de cocher à son frère[1]. Les autres guerriers Ulates étaient aussi dans leurs chars : il y avait là Conall *Cernach, et Fergus, fils de Roch,* et Loégairé *le Victorieux, et Celtchair, fils d'Uithecar,* et tous les autres. Bricriu était aussi avec eux.

2. Ils chassèrent devant eux les oiseaux, à travers l'espace désolé, au delà de Sliab Fuait, *au delà de Muirthemne,* et d'Edmann et de Breg. — En ce temps-là, il n'y avait en Érin ni fossé, ni clôture, ni mur autour de la terre ; et ce fut ainsi jusqu'au temps des fils d'Aéd Slâné : il n'y avait que la plaine tout unie. C'est alors qu'à cause du grand nombre des familles, ils entreprirent de tracer les limites des champs en Érin[2]. — Gracieuse et belle était la troupe d'oiseaux...[3]. Ils étaient neuf fois vingt, et réunis deux à deux par une chaîne d'argent : ils allaient par groupes de vingt, et il y avait neuf de ces groupes ; et en tête de chaque groupe volaient deux oiseaux *au plumage multicolore,* réunis par un joug d'argent[4].

1. Cette phrase manque dans Eg., où se trouvent quelques mots dont le sens est obscur.

2. Cette longue parenthèse manque dans Eg. Elle n'appartenait évidemment pas à la rédaction primitive de notre légende : c'est sans doute une note marginale de quelque lecteur érudit, introduite ensuite par erreur dans le texte. — Selon Tigernach, les fils d'Aéd Slâné, Diarmaid et Blathmac auraient régné de 654 à 665 ; d'après le *Chronicum Scotorum*, ils seraient morts en 661 (H. d'Arbois de Jubainville, *Le Cycle mythologique irlandais,* p. 296).

3. Ici vient dans les deux mss. une phrase inintelligible. On peut seulement comprendre que dans Eg. il s'agit du chant des oiseaux.

4. « Par une chaine d'or rouge » selon Eg. — La version *e* ne donne pas tous ces détails, qui sont bien peu vraisemblables, quand il s'agit d'oiseaux venus pour dévaster la plaine d'Émain. Les Ulates ne se seraient sans doute pas mis aussi facilement à leur poursuite s'ils avaient vu ces signes merveilleux. La description tout entière doit être empruntée à une des nombreuses légendes irlandaises analogues (voir d'Arbois de Jubainville, *op. cit.*, passim).

Trois oiseaux volèrent séparément jusqu'à la nuit : ils allèrent devant les chasseurs jusqu'à l'extrémité de la contrée. Et là la nuit arriva sur les guerriers d'Ulster. Il tombait une neige épaisse [1]. Conchobar dit [2] à ses gens de dételer les chars et de se mettre à la recherche d'une habitation.

3. Conall *Cernach* et Bricriu se mirent en quête, et trouvèrent une maison toute neuve. Ils y entrèrent [3] et y virent un homme et une femme qui leur souhaitèrent la bienvenue. Ils retournèrent vers leurs compagnons [4]. Bricriu dit qu'il n'était pas digne d'eux d'aller dans cette maison, où ils ne trouveraient ni manteaux, ni vivres ; elle était de toute façon insuffisante [5].

Ils y allèrent cependant, et amenèrent leurs chars avec eux. A peine furent-ils dans la maison *avec leurs chars, et leurs chevaux et leurs armes, qu'il leur vint toute sorte de biens, et des mets ordinaires et extraordinaires, connus et inconnus : de sorte qu'ils n'eurent jamais de meilleure nuit*. Et alors ils virent quelque chose : un jeune guerrier, très beau, à la porte de la cuisine, devant eux. *Et il leur dit : « Quand vous plaira-t-il de faire les parts ? » — « Il y a longtemps que cela nous plairait », dit Bricriu* [6].

Ils reçurent à manger et à boire ; et après cela ils furent ivres, et ils furent rassasiés. L'homme dit alors aux Ulates que sa femme était à la cuisine, dans les douleurs de l'enfantement : Dechtiré alla la trouver ; la femme accoucha d'un fils. A la porte de la maison était une jument, qui mit au monde deux poulains. Les Ulates prirent l'enfant [7] ; *le père* lui donna les poulains pour s'amuser. Dechtiré éleva l'enfant.

4. *Lorsque vint le matin, ils virent quelque chose : ils étaient là*

1. Cette phrase manque dans Eg.
2. En style direct dans Eg.
3. Ces trois mots manquent dans Eg.
4. « Et leur parlèrent de la maison », Eg.
5. Le texte de la fin du paragraphe est très corrompu dans LU ; des mots et des membres de phrase ont été oubliés par le copiste. Le texte de Eg. est mieux conservé.
6. Au lieu de ce dialogue, LU porte simplement : « Quand il fut temps de leur apporter la nourriture, il leur fut fait bon accueil, etc. ».
7. Ces cinq mots manquent dans Eg.

sans maison, sans les oiseaux, à l'orient du pays. Ils retournèrent à Émain Macha, emmenant l'enfant, et la jument avec ses poulains[1]. Là fut élevé l'enfant ; il devint grand. Une maladie[2] le saisit alors. Il en meurt. On célèbre ses funérailles. Grande fut la tristesse de Dechtiré à la mort de son pupille.

5. Elle demanda à boire en revenant des funérailles ; elle demanda à boire dans un vase d'airain. On lui apporta à boire. De quelque manière qu'elle portât le vase à ses lèvres, elle sentait une petite bête venir avec la boisson. Et lorsque la bête était éloignée de ses lèvres, personne ne voyait plus rien. *Enfin,* la bête sauta tout à coup, entraînée par l'haleine de Dechtiré.

Dechtiré dormit ensuite, et pendant la nuit elle vit quelque chose : un homme vint près d'elle et lui adressa la parole[3]. Il lui dit qu'elle était enceinte de lui. C'était lui qui l'avait emmenée *avec ses compagnes*[4] dans le pays[5] ; c'est par lui qu'elles avaient été conduites *sous forme d'oiseaux*. C'était lui l'enfant qu'elle avait élevé ; et maintenant c'était lui qui allait dans son ventre[6], et qui prendrait le nom de Setanta[7]. Lui-même était Lug, fils d'Ethniu[8].

6. La jeune fille devint donc enceinte. Il y eut à ce sujet une grande discussion chez les Ulates, car on ne lui connaissait point de mari. Ils craignaient que Conchobar, dans un moment d'ivresse, n'eût rendu sa sœur enceinte : car elle couchait auprès de lui. Conchobar fiança alors sa sœur à Sualdam, fils de Rôg. Grande fut sa honte, d'aller vers

1. Tout le début de ce paragraphe est traduit sur le texte d'Eg. ; les mêmes détails se retrouvent à peu de chose près dans LU, mais en désordre.
2. « Une grande maladie, » Eg.
3. Les paroles qui suivent sont en style direct dans Eg.
4. Le texte de LU et celui de Eg., quoique tous deux altérés, semblent bien signifier : « elles ont été (vous avez été) emmenées » (au pluriel). Il y a donc ici une allusion à l'enlèvement de Dechtiré et de ses cinquante compagnes, enlèvement qui n'est raconté que dans la version *e*.
5. La région éloignée où Conchobar a été conduit par les oiseaux merveilleux.
6. Avalé en même temps que la boisson.
7. C'est-à-dire que l'enfant qui naîtrait porterait le nom de Setanta.
8. LU ajoute : « et que furent nourris les poulains de l'enfant ». Cette phrase ne doit pas être ici à sa place : de plus, la construction des deux derniers mots *din mac* présente quelque difficulté.

son mari, étant enceinte. Elle alla alors à l'arbre de lin (?) ; elle vomit, et *perdit le germe qu'elle portait dans* son sein [1] ; et ainsi, redevint vierge. Elle alla ensuite vers son mari, et devint de nouveau enceinte. Elle mit au monde un fils ; *et ce fils était l'enfant des trois années* [2]. Et il porta le nom de Setanta *jusqu'à ce qu'il eût tué le chien de Culann le forgeron : c'est seulement alors qu'il fut nommé « le chien de Culann », Cûchulainn. Fin* [3].

Louis Duvau.

---

1. Le texte des deux mss. est altéré et en partie inintelligible.
2. Nouvelle allusion à la version *e* (manque dans LU) ; cf. ce que nous avons dit dans l'introduction.
3. Au lieu du passage ici imprimé en italique, LU porte la phrase suivante destinée à raccorder à ce récit la deuxième partie de la version *e* : « Les Ulates étaient réunis à Émain Macha au moment de la naissance de l'enfant. Ils discutèrent pour savoir qui d'entre eux élèverait l'enfant, et firent décider la chose par (littéralement : « allèrent en jugement de ») Conchobar. » Suit le récit de la discussion.

THE VOYAGE
OF SNEDGUS AND MAC RIAGLA

The text of the following story, now for the first time printed, is taken from a transcript which I made in 1871 from the only known copy, that, namely, in columns 391–395 of H. 2. 16, a manuscript of the fourteenth century preserved in the library of Trinity College, Dublin, and commonly called the Yellow Book of Lecan. The story is one of a class of sagas called *Imrama,* of which only three other specimens are known to exist, and on which Dr Schirmer of St Gallen is about to publish a treatise. Like the best known of these sagas, the *Imrom Maele Duin,* our story is twofold, each part of it being first told in prose and then in verse, which is full, as usual, of chevilles, is often obscure, and is sometimes obviously corrupt. In the present edition the verse is omitted.

IMRUM SNEDHGHUSA *ocus* MIC RÍAGLA ANDSO SÍS.

1. Bai dochraite mor for Feraib Rois iar ndith Domnaill m*i*c Ædha mic Ainmireach, 7 ba he fochond a ndochraide. Iar ngabail Érind do m*a*caib Mæl Coba tareis Domnaill batar m*i*c Domnaill ir-ríghi Chenéoil Conaill 7 Fer Rois .i. Dondchud 7 Fiacho; Dondchad ar tír Conaill 7 Fiach*a* ar feraib Rois.

The Voyage of Snedgus and Mac Riagla (or *Mac Riaguil)* has been analysed by O'Curry in his *Lectures,* pp. 333, and is quoted by him in his *Manners and Customs,* III, 385, as giving two instances of the rare word *sianan,* some kind of vocal music. Other such words are *cuilefaid* = *culebad* (gl. flabellum)[1], *fant* « hollow », borrowed from the Welsh *pant : comgaire* « vicinity » : *braga* (dat. pl. *braigtib*) « prisoner », *aile,* « fence » ; *mesrugud* « adjudication », *forbas* « siege », *eisles* « neglect ». The phrase *dia bliadna,* literally « (that) day of (the following) year », and the act. redupl. future pl. 3 *gébtait* may also be noted.

Some of the persons named in our tale are historical characters of the seventh century. King Domnall son of Aed, son of S. Colomb cille's first cousin Ainmire, died A. D. 642 (or 639 according to the Four Masters). His successors, Maelcoba's sons, Conall Cael and Cellach, reigned jointly till A. D. 659 (or 656). The middle of the seventh century may therefore be fixed roughly as the date of the incidents of the tale.

The Men of Ross, whose vengeful act gives rise to the story, were a tribe whose territory (according to O'Donovan[2]) « comprised the parishes of Carrickmacross and Clonany, in the county of Monaghan, and parts of the adjoining counties of Meath and Louth ».

The Voyage of Snedgus and Mac Riagla here below.

1. The Men of Ross were under great oppression after the decease of Domnall son of Aed son of Ainmire ; and this was the cause of their oppression. When Ireland was taken by Mael Coba's sons after Domnall, Domnall's sons, even Donnchad and Fiacha, were in the sovranty of Cenél Conaill and the

1. See the Karlsruhe gloss on the Soliloquia of S. Augustini, ed. Windisch, gl. 86.
2. *Topographical Poems,* Dublin, 1862, p. XXII, nº 126.

2. Ba mor a ndochraidi-*sid*e ic Fiacho, ar ni leicthi arm na hedach datha ic neoch dib, ar níptar riaraigh do rig riam reme sin, 7 ba hadbul meit a foghnoma.

3. Bliadain do Fiacho ar-righi *for*ro. Dia bl*iadna* tic Fiach*a* co hInber mBoinne 7 gairmthir chuice Firu Rois. Asb*er*t friu : « Dénaid[1] foghnom beos ».

« Ni foil ocoinn ní as mo », ar siat.
Asb*er*t som friu : « Tabraidh uar sele uile for mo dernaind. »

Doberad, 7 ba haml*aid* bai an sele, 7 a leth di fuil.

4. Asbert-som andsidhe : « Ni fuil uar foghnom techta foraib beos, ar ni fuil uile an saile. Cuiridh[2] na tulcha isna fantaib corop tir. Clandaid[3] fedha isna muighib cor'bad caillte. »

5. Ba handsin do eirigh os allaid a comgaire doib. Eirgid uile muindt*ir* in righ andiaidh ind ois. Ba handsin gabsat Fir Rois a armo fén don righ, ar ni raibe arm ic neoch dibseom, 7 romarbsat he iarom.

6. Ba holc la brathair, la Dondchad, an gnim-sin, 7 dothæt 7 gabais ar braigtib eat uile, 7 dober i n-oentech dia loscodh.

7. Bá andsin asbert-som fesin : « Ní coir dam an gním-so do denom cen chomairle frim anmcharait, fri Colum cille. »

8. Tiaghar uadh co Colum cille. Ticc Snedhghus 7 M*a*c Riaghla o Cholum *cille,* co comairle léo dó .i. sesca lanamna do chor dib isan fairrge 7 co rucad Dia a breith forro.

1. Ms. denaig.
2. Ms. Cuirigh.
3. Ms. clandaig.

Men of Ross, — Donnchad over Tir-connell and Fiacha over the Men of Ross.

2. Great was their oppression under Fiacha, for neither weapon nor coloured raiment[1] was allowed to any of them; (and they felt this the more) since they had never before that been subject to a king; and exceeding was the soreness of their servitude.

3. A year was Fiacha in sovranty over them. At the end of the year comes Fiacha to Boyne-mouth, and the Men of Ross are summoned to him. He said to them: « Do service still more. »

« We cannot do more », say they.

Said he to them: « Let each and all of you put your spittle on my palm. »

It was put, and thus was the spittle, half of it (composed) of blood.

4. Then he said: « Your service is not proper yet, for *all* the spittle is not blood. Cast the hills into the hollows that they may be (level) land. Plant trees in the plains that they may be forests! »

5. It was then that a deer passed near them. All the king's household go after the deer. Then the Men of Ross took his own weapons from the king, for none of them had a weapon, and so they killed him.

6. That deed was evil in his brother Donnchad's eyes, and he came and took them all prisoners, and puts them into one house to be burnt alive.

7. Then he himself said: « It is not meet for me to do this deed without counsel from my soul-friend, from Colomb cille ».

8. So he sends messengers to Colomb cille. And Snedgus and Mac Riagla come from Colomb cille, having (this) counsel for Donnchad, to wit, to cast sixty couples of the Men of Ross on the sea, and that God would pass His judgment upon them.

1. Compare the tradition about Eochaidh Eudgadhach (Four Masters, A. M. 3664) *aendath i n-edoighibh moghadh* « one colour in the clothes of slaves ».

9. Dob*er*ar eathair beca doib 7 *cuirter* forsin fairge, 7 tiaghar dia coméd cona tístais arculo.

10. IMpait forculo Snédg*us* 7 M*ac* Riaghuil do dol co Hi, co Colum *cille*.

11. Am*al* batar ina curoch imráidhset eturro dul assa ndeóin isand-ocián n-imechtrach a n-ailit*hr*i, amal dochotar in sesca lanamna, cencop assa ndeóin dochotar sidhe.

12. Impaaid iarum desel, 7 nodo-séiti gæth sel siartúaidh isan n-ocian n-imechtrach.

13. Iar tredhin*us* doib iarom nos-geib ellsgodh itad moire, cor'bo difulaing doib.

14. Ba handsin airchisis Cr*ist* doib, 7 dos-ber for sruth somblass am*al* lemnacht, 7 sassaither dhe. Atlaighit buidhe do Dia, 7 asb*er*[*a*]t : « Lecam ar n-imrum do Dia, 7 tabrum ar rama inar nói ». *Ocus* leac[ad] iarsin a n-imrom aænur, 7 doberad a rama ina nói, [col. 392]; 7 iar tiachtain doib[1] is and asbert an fer dana :

Snedhghus 7 Mac Riaghuil
do munntir Coluim chilli
. . . . . .

15. Doss-corathar iarsin co hindsi n-aile, 7 aile airgid dara medon, 7 cora éisc indti, 7 ba stiall archapur d'airged an corasain, 7 nolingdis frisin coraid ecne mora. Ba medithir colpthaigh firend cech eicne dib, 7 sastai-seom dib.

16. Imraised iarsin docum indsi aile, 7 oic imda aracind isin indsi sin co cendaib cat forro. Aenócloch goidhelach indti, 7 dothæd isin traigh 7 ferais failte friu, 7 asbert friu : « Di feraib Gaideal damsa », ol se. « Tancamar lucht curaigh[2] sund, 7 ní mair dib acht missi m'ænur. Dochotar martra la

1. Something seems omitted here.
2. Ms. curaidh.

9. Small boats are given to them, and they are set upon the sea[1], and men go to watch them, so that they should not return.

10. (Then) Snedgus and Mac Riaghla turn back to go to Iona, to Colomb cille.

11. As they were in their coracle they bethought them of wending with their own consent into the outer ocean on a pilgrimage, even as the sixty couples had gone, though these went not with their own consent.

12. So they turn right-hand-wise; and wind wafts them for a while north-westwards into the outer ocean.

13. After a space of three days a longing of great thirst seizes them, insomuch that they could not endure it.

14. It was then that Christ took pity on them, and brings them to a stream well-tasting like new milk, and therewith they are satisfied. They render thanks to God and say: « Let us leave our voyage to God, and let us put our oars into our boat. » And thereafter their voyage was left alone[2], and their oars were put into their boat; and after they arrived, then said the poet:

Snedgus and Mac Riagla
Of Colomb cille's community, etc.
. . . . . .

15. Then they are sent to another island, with a fence of silver over the midst thereof, and a fish-weir therein; and that weir was a ..... plank of silver, and against the weir huge salmon were leaping. Bigger than a bull-calf was each of these salmon, and thereof they were satisfied.

16. Thereafter they voyaged to another island, and in that island they found many warriors with heads of cats upon them. One Gaelic champion was therein, and he came down to the strand and made them welcome, and said to them: « Of the men of the Gael am I, » saith he. « We came here

1. Compare the punishment inflicted by S. Patrick on Maccuil, Book of Armagh, fo. 6 a 2. Tripartite Life, p. 222.
2. i.e. they drifted.

hechtrandu aitreabaid in n-innsi-seo ». *Ocus* dober biadh doib issin curach, 7 facbait b*enn*achtain 7 berait bendachtain.

17. Nodo-séite an gæth iarsin co hinnsi a mbúi crand mor co n-enlaith alaind. Búi en mor uaso co cind óir 7 co n-etib argait, 7 indisid scela tossaigh domain doib, 7 indisid gein Crist ó Mairi óigh, 7 a bathais 7 a césadh 7 a eiseirghi. *Ocus* indisidh scela Bratha; 7 ba handsidhe notuairctis an enlaith uile cona n-eitib a tæbo co siltis a mbrænu folo assa tæbuib ar omun airdhe mBratha. Ba comnai 7 ba cretra[1] in fuilsin. *Ocus* dob*er* an t-én duillind do duillib an craind-sin dona cleirchib, 7 meit seched daim móir an dulind-sin. *Ocus* asbert forsna [col. 393] cleircib a tabairt léo for altóir Coluim cille na duille-sin, conid hi cuilefaid Col*uim cille* andiu : a Cenandus ata-s*id*e.

18. Ba bind ceol ina n-en-sin ic gabail tsalm 7 cantaci ic moludh in Choimdhidh, ar ba henlaith muigi nime eat, 7 ni crina corp na duille an craind-sin.

19. Bennachsat iarsain dona henaib, 7 imrait co tir n-uathmuir i mbatar dáine co cendaib con, co mongaib ceatra foraib. Dothæd clereach chucu asinn indsi, la forcongra nDé, dia forithin, ar ba gabudh doib and cen biadh; 7 dober doib iasc 7 fin 7 cruithnecht.

20. Imrait iarsin co rancatar tír a mbatar doine co cendaib mucc forro 7 siad [ ], 7 meithle mora acco ic buain inn arba a medon an tsamraidh[2].

21. Dolotar ass iarsin ina curach, 7 gabait a salmo 7 guidhit Dia, co rancatar tir a mbatar dine d'feraib Gædhel, 7

1. A common phrase (= *comman ocus cretair,* Rev. Celtique, VIII, 150) meaning something very blessed and precious. *Comnai* or *comman* is borrowed from Lat. *communio,* and *cretra* from *creatura.*
2. Ms. tsamraigh.

a boat's crew, and thereof remaineth none save me alone. They were martyrised by the outlanders who inhabit this island ». And he puts food for them (the clerics) into the boat, and they leave a blessing and take a blessing.

17. Thereafter the wind wafts them to an island wherein was a great tree with beautiful birds (on its branches). Atop of it was a great bird with a head of gold and with wings of silver; and he tells them tales of the beginning of the world, and tells them of Christ's birth from Mary Virgin, and of His Baptism and His Passion and His Resurrection. And he tells tidings of Doom; and then all the birds used to beat their sides with their wings, so that showers of blood dropt out of their sides for dread of the signs of Doom. « Communion and Creature » was that blood. And the bird bestows on the clerics a leaf of the leaves of that tree, and the size of the hide of a large ox was that leaf. And the bird told the clerics to take that leaf and place it on Colomb cille's altar. So that is Colombcille's flabellum to-day. In Kells it is.

18. Melodious was the music of those birds a-singing psalms and canticles, praising the Lord. For they were the birds of the Plain of Heaven, and neither trunk nor leaf of that tree decays.

19. Thereafter the clerics bade farewell to the birds, and they voyage to a fearful land, wherein dwelt men with heads of hounds, with manes of cattle upon them. By God's command, a cleric came to them out of the island to succour them, for they were in danger there, without food; and he gives them fish and wine and wheat.

20. Thereafter they voyage till they reached a land wherein dwelt men with heads of swine upon them; and they ... and they had great bands of reapers reaping the corn in the midst of the summer.

21. Afterwards they went thence in their boat, and sing their psalms, and pray to God, till they reached a land where-

gabsad mna na hindsi sianan doib focetoir, 7 ba bind lasna cleirchiu.

« Canaid[1] beous », ol an clereach, ar se : « sianan na hErenn andso ».

« Tiagham, a cliarcho ! » ar na mna, « co teagh rig na hindsi, ar ron-bia failte 7 lesugud and ».

22. Tiagait na mna 7 an cleirigh isan teach, 7 ferais an ri failte frisna cleircho, 7 cuirit a sciss and, 7 iarfaigis doib : « Can bar cenel, a clerco ? »

« D'feraib Er*end* duind, » ar an cleirich, « *ocus* do muintir Colaim cille. »

« Cinnus atathar a n-Erind ? » ol se, « *ocus* cia lin m*ac* [col. 394] as beo do Domnall ? » ar an ri.

Freacrais an cleireach : « It bí tri meic do Domnall ; 7 do-rochair Fiacha m*ac* Domnaill la Firu Roiss, 7 rocuirit sesca lanamna dib forsin fairrgi issan gnim-sin. »

« IS fir duib, a cleirchiu, an scel sin. As messi romarb m*ac* rig Temrach, 7 as sindi rocuiredh isin fairrgi, 7 as dunn as maith, ar bem sund noco tí an mesrugudh[1], ar is maith atam cen pecadh, cen col, cen gail ar cinadh. Maith an inis a tám, ar is indti atá Hele 7 Énocc, 7 as úasal in teghdais a foil Éile. »

23. *Ocus* dorigne failte moir frisna cleirchib 7 adbert : « Atait da loch isin tir-seo, loch uisce 7 loch tened, 7 ric-fadís o cianaib for Erind mani padh Martain 7 Patraic oc guidhi leo ».

« Ropad maith lind Enoc d'faicsin, » ar an clerich.

« Ata i n-inud diamair cor-risam uile [don cath] il-lo an messa ».

24. Imrait iarsin on tir-sin co mbatar for tondgor an mara

1. Cf. *ragait* fochetóir cen mesrugud etir forro dochom niffrind, ragait fochetoir cen mesrugud etir dochum nimi, Revue Celtique, IV, 250.

in dwelt a multitude of men of the Gael; and the women of the island straightway sang a *sianan* to them, and the clerics deemed it melodious.

« Sing ye still », saith the cleric, saith he; « here is the *sianan* of Ireland! »

« Let us go, O clerics! » say the women, « to the house of the King of the island, for therein we (leg. ye ?) shall have welcome and refreshment. »

22. The women and the clerics enter the house; and the king made the clerics welcome, and they put away their weariness there, and he asked them : « What is your race, O clerics ? »

« Of the men of Ireland are we », say the clerics, « and of Colomb cille's community. »

« How fares it in Ireland ? » saith he, « and how many sons of Domnall are alive ? » saith the King.

The cleric answered : « Three sons of Domnall's are alive; and Fiacha son of Domnall fell by the Men of Ross, and for that deed sixty couples of them were set on the sea. »

« That tale is true for you, O clerics! It is I that killed the son of the King of Tara, and we it is that were set on the sea. And well for us was that, for we shall abide here till the Judgment shall come; for good are we without sin, without wickedness, without..... of our crime. Good is the island wherein we are, for in it are Elijah and Enoch, and noble is the dwelling wherein is Elijah. »

23. And he made the clerics very welcome, and said : « There are in this land two lakes, a lake of water and a lake of fire, and they would have come long ago over Ireland had not Martin and Patrick been praying for them (the Irish). »

« We would fain see Enoch, » say the clerics.

« He is in a secret place until we shall all go to the battle, on the Day of Judgment. »

24. Thereafter they voyage from that land, and were in

fri re ciana *co n*dorala furtacht mor o Dia doib, ar roptar scitha, co n-acatar inis moir n-aird, 7 ba haibind 7 ba noemda bís indti.

25. Ba maith an rí búi isin insi, 7 ba noemda 7 ba firian, 7 ba mor a sluag, 7 ba huasal teghdhais an rig-sin, ar boi *cét* dorus isin tigh-sin, 7 altoir oc gach doruss, 7 fer graid ic cach altoir ic idpuirt chuirp Ch*rist*.

26. Dolotar iarum isan tegh-sin an chleirig, 7 bendachais cach dib dia chele, 7 dolotar uile iarsin, et*ir* mnai 7 fer, an sluag mor sin do laim occonn aifriunn.

27. Daltar fin forro iarsin, 7 adber in rí frisna clércho: « Apraidh », ar se, « fri firu Erind dos-fil dígal mór foruib. Dosn-icbad allmaraigh dar muir 7 trebfaid có leth an n-indse, 7 gebtait f*or*bais foraib, 7 is *ed* dober doib an dighal sin, a meit doberat eislis for timna nDé 7 fora forcetol. Mi for bl*iadain* atathi for fairrgi 7 rosessidh[1] inlan[2], 7 indisid bar scela uile d'feraib Eirind ».

---

1. Ms. rosessigh.
2. Ms. leg. imlan?

the roaring waves[1] of the sea for a long time, until great relief came to them from God, for they were weary. And they beheld a great lofty island, and all therein was delightful and hallowed.

25. Good was the King that abode in the island, and he was holy and righteous; and great was his host, and noble was the dwelling of that King, for there were a hundred doors in that house, and an altar at every door, and a priest at every altar offering Christ's Body.

26. So the clerics entered that house, and each of them (host and guests) blessed the other; and thereafter the whole of that great host, both woman and man, went to communion at the Mass.

27. Then wine is dealt out to them, and the king saith to the clerics: « Tell the men of Ireland, » saith he, « that a great vengeance is about to fall on you. Foreigners will come over sea and inhabit half the island; and they will lay siege to you[2]. And this is what brings that vengeance upon them (the Irish), the great neglect they shew to God's Testament and to His teaching. A month and a year ye shall be at sea, and ye shall arrive safely; and (then) tell all your tidings to the men of Ireland. »

Whitley Stokes.

16 Sept. 1887.

---

1. Literally « the wave-voice ».
2. This probably refers to the Anglo-norman invasion.

LÉGENDES

DES

MONNAIES GAULOISES

(1887).

Il y a seize ans, dans le premier volume de la *Revue Celtique*, j'ai publié un travail dont celui-ci n'est, par le fait, qu'une nouvelle édition ; mais je ne crains pas que mes lecteurs m'en sachent mauvais gré. Depuis 1871, des monnaies, jusque-là inédites, ont été recueillies ; des observations judicieuses ont été présentées par plusieurs de mes confrères, principalement par MM. Hucher et Muret ; j'ai pu reviser avec soin les lectures faites par ceux qui sont mes devanciers dans l'étude de la numismatique gauloise. Le recueil que je publie aujourd'hui, augmenté de légendes nouvelles, débarrassé de lectures fautives, peut être considéré comme aussi complet que possible et au courant des recherches scientifiques faites jusqu'en 1887.

Si on n'y trouve pas certaines légendes répétées un peu partout, principalement dans les livres déjà anciens, c'est que ces légendes ne sont plus admises ; des exemplaires mieux conservés, un examen plus attentif, ont permis de les faire disparaître. En effet, dans une énumération de ce genre, destinée à être consultée par les savants qui s'occupent de philologie celtique, il importe de ne faire figurer que des formes certaines. J'ai dû omettre certaines légendes encore incomplètes ; espérons que, plus tard, elles pourront prendre place, avec de nouvelles découvertes, dans un supplément.

On remarquera que les légendes monétaires paraissent assez tard sur les monnaies gauloises ; les ethniques y sont assez rares ; ils se lisent surtout dans le Midi, au premier siècle avant l'ère chrétienne, ainsi que dans la Belgique, mais, pour cette région, après la conquête ; les noms propres d'hommes sont en très grande majorité, quelquefois accompagnés de mots dans lesquels des numismatistes autorisés voient des titres ou des indications de fonctions : *vercobretos, arcantodan.* Quelquefois on lit des mots qui ont un sens géographique : *Santonos, Turonos,* par exemple ; les monnaies qui les portent ne se trouvent pas sur le territoire de la Saintonge et de la Touraine de manière à permettre d'y reconnaître une monnaie locale : serait-ce un souvenir de lieu d'origine attribué à un personnage, appelé, hors de son pays, à remplir certaines fonctions ?

J'ai dû résister au désir de rechercher dans les grands recueils épigraphiques les noms, et il y en a plus d'un, qui sont gravés sur les monnaies ; il m'a semblé que j'aurais empiété sur le domaine des philologues ; il appartient à des érudits, comme le Directeur de la *Revue Celtique,* de faire un pareil travail et d'en tirer toutes les conséquences qui peuvent servir à la science.

A. de B.

Ouvrages consultés : [1]

Annuaire de la Société française de numismatique.

L'Art gaulois, ou les Gaulois d'après leurs médailles, par E. Hucher.

C. I. L., Corpus inscriptionum latinarum.

Duchalais, *Description des médailles gauloises faisant partie de la collection de la Bibliothèque royale.*

Evans (J.), *The coins of the ancient Britons.*

Gaule Narb., Numismatique de la Gaule Narbonnaise, par L. de la Saussaye.

Heiss (Aloiss). *Description générale des monnaies antiques de l'Espagne.*

Lambert (E.), *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France.*

Lagoy (marquis Rog. de), *Essai de monographie d'une série de médailles gauloises d'argent, imitées des deniers consulaires au type des dioscures ;* avec un supplément.

1. Dans cette courte bibliographie nous avons voulu simplement indiquer les ouvrages les plus récents auxquels renvoie la liste qui suit. Il nous a paru inutile, pour ce travail, de mentionner les nombreuses publications qui ont précédé et dont, par le fait, les indications sont relatées dans les livres et dans les brochures énumérés ici.

Lelewel (Joachim), *Etudes numismatiques et archéologiques : type gaulois ou celtique.*

Num. chron., Numismatic chronicle.

Peyghoux, *Essai sur les monnaies des Arverni.*

Rev. arch., Revue archéologique.

R. n. f., Revue numismatique française.

R. n. b., Revue belge de numismatique.

Robert (Ch.), *Numismatique de la province de Languedoc*; la période antique (extr. du t. 2 de la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc*).

La Sizeranne (le comte de), *Le trésor de Laveyron* (extr. du *Bulletin* de la Société d'archéologie de la Drôme).

* ABALLO. *Voy.* CABALLOS.

ABVCATO, or. *Rev. num. fr.* 1836, pl. 2. On a proposé de lire *Abugato.*

ABVDOS, ABVDS, or, br. Lelewel, pl. 7, 44; *Art gaulois*, 1re partie, pl. 79, 1.

ACEDOMAPATIS, GAIV.I1, ar. *Rev. num.* 1862, pl. 1, 6; 1883, 1, 5.

[A]CINCOVEPVS-PETRVCORI ou PERRVCORI, ar. *Art gaulois*, 1re partie, pl. 89, 2. La Saussaye et Longpérier lisaient *Petrucori*, ce qui est contesté.

* ACVNO. Lambert, 2e partie, pl. 17, 14. *Voy.* ACUSSROS.

ACVSSROS, br. *R. n. f.* 1838, pl. 21.

ACVTIOS, br. *Art gaulois*, pl. 52, 2.

ADDEDOMAROS, ADDIDOM, or. Bretagne, J. Evans, pl. 14, 1 à 9; *Num. Chron.*, 1856, p. 159.

ADIETVANVS : REX ADIETVANVS FESOTIOTA, ar. *Art gaulois*, pl. 90, 2.

ADNAMATI, ar. Pannonie, Lelewel, pl. 3, 12. Suse, ADNAMA TROVCILLI F., *C. I. L.*, V, 2e p., 7269. Cisalpine.

AESV, ar. Bretagne. J. Evans, pl. 15, 8.

ΑΓΗΔ, br. *R. n. f.* 1844, p. 365.

*ΑΙΔΟΥΙΝ. *Voy.* VINDIA.

AINORIX, ar. Pannonie, Cab. imp. de Vienne.

* ΑΛΑΒΒΟΔΙΙΟΣ. *Voy.* le suivant.

ΑΛΑΒΡΟΔΙΙΟΣ-ΝΙΔΕ, ar. Lelewel, pl. 6, 12; Duchalais, p. 18.

ALAV, ALAVCOS, br. *Art gaulois*, 1re partie, pl. 19, 2, 2e partie, 17 h.

AMBACTVS; AMBACTVS-ARC, br. Lelewel, pl. 9, 9. Bretagne, *Mon. gaul. inédites de Strasbourg*, 1882. (Extr. des *Mémoires* de la Soc. d'arch. lorraine).

AMBILI-EBVRO; AMBILO-EBVRO, ar. Lelewel, pl. 6, 17.

* AMBIORIX. *Voy.* AMBILI.

AMEN, or. Salasses. *R. n. f.* 1861, p. 344.

AMIORIX, or. Pannonie. Cabinet de France.

AMMI, billon. *R. n. fr.* 1884, pl. 5, 40.

AM, AMMI, AMMINVS-DVN, ar., br. Bretagne, J. Evans, pl. 5, 1 et 2.

AMYTO BA(σιλευς), br. Cab. de France.

* AND. *Voy.* CAND.

* ANDECA. Lelewel, pl. 14, 47. *Voy.* le suivant.

ANDECOMBO-ANDECOM, ar. Lelewel, pl. 5, 44 et 45; 4, 47.

ANDOBRV. *Voy.* GARMANOS.

AND, ANDO, ANDOCO, or, ar., br. Bretagne. J. Evans, pl 5, 4 à 6.

ANDV, ar. Cabinet de France.

ANDVGOVONI-CELIICORIX, ar. *Dict. d'arch. celt.*, n° 68.

ANNAROVECI, br. *R. n. b.* 1862, pl. 4, 1.

ANNICOIOS, ANNICCOIOS, br. Lelewel, pl. 9, 23.

ANORBO. *Voy.* DUBNOREIX.

ANSALI, ar. Pannonie, *Art gaulois*, 2e partie, 72

ΑΝΤΕΘ, ANTED; ANTEDRIGV, or, ar. Bretagne, J. Evans, pl. 1, 7 et 8; 15, 9 à 11.

ΑΝΤΙΙΙ ΛΕΙΙ -ΙΣ ΔΗΜ, ar. *Gaul. narbonnaise*, pl. nos 11 à 17.

AOPA, br. *R. n. f.* 1863, p. 159.

AOYENIAO; AOYE, AYE, ar. Lelewel, pl. 8, 17. br. Cab. de France.

ΑΙΙΑΜΟΣ-L·MVNAT, br. *Mél. de Num.*, 1, p. 326.

AP (en monogramme), or. *Art gaulois*, pl. 101, 8 et 9.

ARC, br. *Voy.* AMBACTU.

1. Ou AGEDOMAPATIS.

ARKANT. ARCANTODAN, ARCANTODAN-ROVECA, ARCANTODA-MAVFENN, br. *R. n. f.* 1860, p. 352; *Art gaulois*, 1re partie, pl. 48, 1; *Bull.* de la Soc. d'agriculture de la Sarthe, 1857; *R. n. f.*, 1862, pl. 9, 1, 1 bis et 4.
ARDA, or, br. Lelewel, pl. 9, 31 à 34. *R. n. f.*, 1885, pl. 6, 14.
AREC. *Voy.* VOLCAE.
* AREMACIOS. *Voy.* le suivant.
AREMAGIOS, br. *Art gaulois*, pl. 182, 1.
ΑΡΗΤΟΙΑΜΟΣ-ΝΑΜΑΥ, br. Duchalais, p. 81 et 83.
ARIVOS. *Voy.* SANTONOS.
ARTOS, br. *R. n. f.*, 1842, pl. 21.
* ARTVE-COMVN. Monnaies de Paestum de Lucanie.
ARVS. *Voy.* SEGVSIA.
* ACTICO. *Voy.* Καστιλο.
? ATAV, or. *Bull.* de la Soc. d'agr. de la Sarthe, 1857, p. 107.
ATECTORI, br. Lelewel, pl. 9, 24.
ΑΘΙΙΔΙΑCI-A. HIR. IMP, br. *Dict. d'arch. celt.*, n° 120; *R. n. f.*, 1858, p. 443.
ATEPILOS. *Voy.* TOVTOBOCIO.
ATESOS, br. *Mél. de Numismatique*, t. I.
ATEVLA-VLATOS, ar. Lelewel, pl. 3, 43; 5, 10. ATVLA. Inc. chr. Cremone. *C. I. L.* V, 1re partie, 4117. Cisalp.
ΑΘΕΝ, br. Cab. de France.
* ΑΘΗΡΙΑC. *Voy.* ΑΘΙΙΔΙΑCI.
ATHIRIMP. *Voy.* ΑΘΙΙΔΙΑCI.
ATISIOS. *Toy.* REMOS.
* ΑΘΟΡΙ. *Voy.* ADDEDOMARUS.
ATIIII. or. Cab. de Fr.
ATPILLIF. *Voy.* ORGETORIX.
ATPI, *Gaul. Narb.*, pl. 1, 32.
ATTA, ar. Pannonie. *Ann.* de la Soc. Num. 1868. ATTA. Ins. chrét. à Milan. *C. I. L.* V, 2e partie, 6183. Cisalpine.
ATVLLOS, or. Pannonie.
* AVARIICO ou AVACIICO, ar. Lelewel, pl. 7, 72; Duchalais, p. 7. Lectures très incertaines.
* [AV]ARICI. *Voy.* VIRICIU.
* [A]VARICO. *Voy.* VACIICO.
AVAVCIA, br. Lelewel, pl. 9, 26.
* AVDAIACOS. *Voy.* DURNACOS.
AVDOS, br. *R. n. f.* 1847, pl. 11.
AVGII, ar. *R. n. b.* 1885, pl. 13, 5. AVGE. Verone. *C. I. L.* V, 1re partie, 3398, 1927, 2591, 8342 Cisalp.
AVLERCOS, AVLIRCV; AVLIRCO-EBVROVICO, br. *Art gaulois*, 2e partie, p. 54 et 55; Lelewel, pl. 9, 46 et 47. — Une légende Iue *Aulercos*, Lamb. 1re partie, pl. 8, 25 est de *Nercod*; voy. ce nom.
AVLOIV. *Voy.* ΠΑΥΛΟΙΒ.
AVN, ar. br. Bretagne, J. Evans, pl. 17, 8.
AVOT on TOVA, br. Cabinet de France.
* AVRATO. *Voy.* CASSISURATOS.
AVRC, ar. *Art gaulois*, p. 75; Lelewel, pl. 1, 10.
* AVRO, Lelewel, 1, 10. *Voy.* le précédent.
AVSC, AVSCRO, AVSCROCOS, AVSCROCVS. *Voy.* DURNACOS.

BAO, br. *R. n. f.* 1859, pl. 2, 11.
BILINOS, BHINOC, ar. Lelewel, pl. 7, 4; Duchalais, p. 59; Lambert, 1re p., pl. 11, 16.
BHTAPPATIC, br. Ch. Robert, pl. 4, 20.
BIATEC, ar. Pannonie, Lelewel. pl. 1, 4; 3, 15.
BIRAGOS, ar. *R. n. f.* 1860, pl. 8, 11.
* BISO, br. *R. n. f.* 1837, p. 491; Lelewel, pl. 7, 73. Cette légende n'existe pas.
BITOYIOC BACIAEY, br. Ch. Robert, pl. IV, 16.
BITOYCOC BACI, br. Ch. Robert, p. 58.
BODVO, BODVOC, or, ar. J. Evans, p. 135, pl. 1, 2 et 3.
BOIO, ar. Cab. imp. de Vienne.
ΒΩΚΙΟC. *Voy.* Λογγοσταλητων.
* BOYIBILON. *Voy.* le suivant.
BOYIBITOY, ar. Lambert, 1re partie, pl. 9, 16; *Art gaulois*, pl. 73, n° 54.
* BPIINOS, ar. Lecture très douteuse.
BRICA, br. Coll. Ledain, à Metz.
BRI-BRI; BRIG-COMAN; BRI-COMA; BRICO-COMA, ar. Lagoy.
BRIGIOS, br. *Art gaulois*, pl. 98, 1.
BVGIOS. br. *Art gaulois*, 2e partie, p. 51.
BVSV, BVSSV, BVSSVMARVS, ar. Pannonie, Lelewel, pl. 3, 14. Cab. imp. de Vienne.

CABALLOS, br. *R. n. f.* 1855, pl. 8, 4.
CABE COL, CABE-LEPI, ar., br. *Cabellio colonia*, Lelewel, pl. 8, 14, 26; *Num. de la Gaule narbonnaise*, pl. 7.
CA-IVR ou AVR, ar. *Art gaulois*, p. 75.
* CACIAC-CII. *Voy.* CALIAGIIIC.
CAL-MOR ou ROVV, ar. *R. n. f.* 1860, p. 417. Quelques personnes pensent que *Cal* est l'abrégé de *Calitix*.
CALEDV, CALEDV-SENODON, ar. *R. n. f.* 1847, pages 167, 1677, et 178, 187. Lelewel, pl. 3, 51; R. n. f. 1860, p. 188.
CALIIDV, br. Lelewel, pl. 7, 11; *Art gaulois*, p. 51.

CALIAGIIS, br. *R. n. f.* 1855, p. 365.
CALITIX. *Voy*, COSII.
CALLE. *Voy.* EPPIL.
CALMINOXOV, br. Cab. de France.
*CAΛΟΥ, CAΛΟΥΑ-ΜΑΝ, br. Lectures inexactes d'une légende très difficile à déchiffrer dans laquelle Saulcy croyait retrouver le nom de Galba, roi des Suessions. *R. n. f.* 1859, p. 401.
CAM, ar. Lelewel, pl. 8, 2; *R. n. f.* 1836, pl. 8, 11.
* CAMAON. *Voy.* CAMBIL
CAMBIL, br. *Dict. d'arch. celt.*, n° 135.
CAMBOTRE, ar. Lelewel, p. 5, 11; *Art gaulois*, pl. 64. 2.
CAMVL-CVNOBELINI; CAMV-CVNO; CAMVLODVNO-CVNO, or, ar., br. Bretagne, Lelewel, pl. 8, 51, 52 à 56; J. Evans, pl. 9, 1 à 3 et 14; 11, 1 à 4; 12, 9 à 14: 13, 1 à 4. — Voyez aussi CUNOBELINI.
CAMVLO, or. *R. n. f.* 1863, p. 501; *Art gaulois*, pl. 101, 6.
CAND, ar. *Art gaulois*, p. 82. Il se pourrait que cette légende lue à rebours DNAC, fut une abréviation de *Durnac;* le type autorise cette hypothèse.
CANTORIX. *Voyez* TURONOS.
CARMANOS. *Voyez* GARMANOS.
CARSICIOS-[CO]MMIOS, ar. Duchalais, n° 45.
CAS ou GAS, or. *R. n. f.* 1863, pl. 16, 2, 1848, p. 150.
CASSISVRATOS-...LANTOS, ar. *R. n. f.* 1883, pl. 1, 7.
CATAL, br. *Art gaulois*, pl. 5, 1 et 2.
* CATAV. *Voyez* CATAL.
CATTI, or. Bretagne. Lelewel, pl. 8, 17; J. Evans, 1, 4.
CATTOS. *Voyez* CISIAMBOS.
* CAV. *Voyez* CAL et AUSC.
? CAVLN. ar. *R. n. f.* 1860, p. 259. *Ann.* de la Soc. de num. 1867. Lecture très conjecturale de Saulcy.
* CAVNO ou CNVO. *Voyez* CN. VOL.
CELIIGORIX. *Voyez* ANDUGOVONI.
CELNVM-ZE, or. Pannonie, *Art gaulois*, p. 24.
* CEVARIX. *Voyez* VARIXCE.
CICIIDVBRI-IIPAD, br. Duchalais, n° 5; *Art gaulois*, pl. 20, 2.
CICVTANOS, br. *R. n. f.* 1883, pl. 1, 4.
CIECIM. or. Pannonie. *Art gaulois*, p. 25.
*CINCVNV. *Voyez* CALIAGIIS.
CISIAMBOS; CISIAMBOS CATTO VERCOBRETO, br. *R. n. f.* 1837, p. 12; 1857, p. 403; 1861, p. 165; 1862, p. 177; Lelewel, pl. 8, 41 et 42; *Art gaulois*, pl. 56, 1.
*CISIARECO. *Voyez* CISIAMBOS.
*CISIARIX, id.
C.I.V, br. *Colonia Julia Viennensis*, Num. de la Gaule Narb., pl. 15, 2.
CN.VOL. *Voyez* VOLVNT.
COBROVOMARVS. ar. Pannonie. *R. n. f.* 1840, pl. 19, 9. Duchalais, p. 406. *Ann.* de la Soc. de Num. 1868.
* COGESTIVS. *Voy.* le suivant.
COGESTLVS, ar. Pannonie, Lelewel, pl. 7, 38. *Ann.* de la Soc. de numism. 1868.
COIOS. *Voyez* ORGETORIX.
COISA, ar. Pannonie, Cab. de France.
COMAN. *Voyez* COSE, BRIC, COOM, VED.
COMMIOS. *Voyez* GARMANO, TINO, VIRI, VERICA, CARSICIOS ?
COMMIOS. or. Bretagne. J. Evans, pl. 1. 10.
COMVX, or. Bretagne. J. Evans, pl. 1, 5.
*CONA. *Voyez* CONTA.
CONAT, br. *R. n. f.* 1859, pl. 13, 18.
CONE...D, br. Lambert, 1re partie, pl. 10, 4. *R. n. f.* 1865, p. 148.
CONGE, CONGESA, ar. *Ann.* de la Soc. de Num. Lelewel, p. 282.
CONTA ou CONTVA, ar. *R. n. f.* 1844, p. 404; 1847, p. 266.
CONNO. EPILLOS-SEDVLVS, br. *R. n. f.* 1865, p. 137.
* CONTOVIOS. *Voyez* CONTOVTOS.
CONTOVTOS, br. *Art gaulois*, pl. 20, 1.
COOM-COMAN, ar. *R. n. f.* 1860, p. 417.
COPO, ar. *Ann.* de la Soc. de num. 1868, p. 7.
CORIARCOC [CIIVICOVI] — A.*HIR. IMP, br. *R. n. f.* 1858, p. 144.
* CORILISSOS. *Voyez* CORIARCOS.
COSII-CALITIX, ar. *R. n. f.* 1851, pl. 1, 6; 1860, p. 417. *Art gaulois*, p. 81.
COSII-COMAN, ar. *Art gaulois*, p. 81.
COVED, COVEDOM, ar. *Num. de Languedoc*, pl. 3, 14 à 17.
COVNOS, ar. *Ann.* de la Soc. de Num., 1868.
COVRA ou COLRA, ar. *Num. du Languedoc*, pl. III, 20 et 21.
CRAB, ar. Bretagne, J. Evans, pl. 5, 3.
* CRAMITOS. *Voyez* KARNITOS.
CRICR, CRICRV, CRICIRO, CRICIRONI, CRICIRV, or, ar., br. *R. n. f.* 1885, pl. 6.
* CRITVRIX. *Voyez* INECRITRVIX.
CVBIIO, br. *R. n. f.* 1868. pl. 1, 13.
CVBIOS, ar. *R. n. f.* 1866, p. 248.
CVNOBELI-CVN; CVNO-SOLIDV; CVNOBELINVS REX-TASC; CVNOBELINI-TASCIO; CVNO-TASCF; CVNO-TASCIO; CVNOBIL-TASC.FIL; CVNOBE-

LINI-TASCIOVANI.F; CVNOB-TASCIIOVAMTIS, or, ar., br. Bretagne. J. Evans, pl. 20, 1 à 14; 11, 6 à 14; 12, 1 à 7.
* CVNVANOS. *Voyez* DCANAUNOS.
CVPINACIOS-VLATOS, br. *Mém.* de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, t. 37, nos 41 et 42.

DARA. *Voyez* DIARILOS.
DCANAVNOS, DCANAOS, br. *Art gaulois*, p. 89.
ΔΕΙΟΥGΙΙΑGOC, br. *R. n. f.* 1854, p. 85; 1859, pl. 13, 2; *Art gaulois*, p. 68.
* ΔΕΙΟΥΝ. ΔΕΙΟΥΙΝ. *Voyez* le nom précédent.
DEVIL, ar. Pannonie, Cab. de France.
* DIAOVLOS. *Voyez* DIASULOS.
DIARILOS-DARA, ar. *Art gaulois*, pl. 86, 1.
DIASVLOS, ar. *R. n. f.* 1852, p. 28; *Rev. arch.* 1868, p. 130.
* ΔΙΑΥ, ΔΙΑΥCOS. *Voyez* ALAUCOS.
* DICOM, pour DICOI, DIKOA, ar. Cisalpine. *R. n. f.* 1861, p. 333 et 345.
DNAC. *Voyez* CAND et DURNAC.
DOCI; Q. DOCI-SAMF, ar., br. *R. n. f.* 1860, p. 179; 1861, p. 88; *Art gaulois*, p. 107.
DOMISA, ar. Pannonie.
DONNADV, br. Péghoux, n° 38.
DONNVS-ESIANNII ou ESIANNIF, ar. *Art gaulois*, p. 83. C'est par erreur que l'on a joint ce nom à celui de *Durnacus*.
ΔΟΥΒΝΟ, ar. *R. n. f.* 1866, p. 237; *Art gaulois*, p. 132.
DRVCCA; DRVCCA-TVRONA, br. *R. n. f.* 1846, pl. 7, 3 et 4.
DVBNOCOV. *Voyez* DUBNOREIX.
DVBNOREIX-DVBNOCOV; DVBNORIX-ANORBOS; DVBNORI, ar. *R. n. f.* 1853, p. 5; 1866, p. 244.
DVBN, DVBNO, DVBNOVIILLAVNOS, ar. Pannonie et Bretagne. Lelewel, pl. 8, 20; J. Evans, pl. IV, 6 à 12.
DVMN-TIGIPSENO, or. Bretagne, J. Evans, pl. 17, 3.
DVMNOCOVEROS, *Voyez* VOLISIOS.
DVMNOVEROS. or. Bretagne, J. Evans, pl. 17, 2.
DVN. *Voyez* AMMINUS.
DVRAT-IVLIOS, ar. *Art gaulois*, pl. 90, 1; Lelewel, pl. 7, 12.
* DVRATO. *Voyez* CASSISURATO.
DVRNACOS-AVSCRO, AVSCROCOS, DVRNAC-EBVRO et EBVROV, DVRNAVSC, DVRNAC-AVGII, DVRNACVS-DONNVS, DVRNACVS-AVSCROCVS, ar. *R. n. f.* 1862, p. 9; 1853, p. 5; 1869, p. 2; *R. n. b.* 1865, pl. 13, 5.
* DVRNOCOV *Voyez* DVBNOCOV.

EABIARI, ar. Pannonie. *Ann.* de la Soc. de Num. 1868.
? IIARO, br. *Art gaulois*, p. 76. Lecture très douteuse.
EBVRO, EBVROV. *Voyez* AMBILLI, DVRNACOS et RICANT.
EBVROVICO. *Voyez* AVLIRCVS.
ECCAIOS, ECCAIO, IICCAIO, ar., br. *R. n. f.* 1867, p. 173; Pannonie. *Ann.* de la Soc. de Num. 1868.
ECEN, ECE, br. Bretagne, J. Evans, pl. 15, 1 à 5.
ΗCOYAΓΕΓΙ, br. *R. n. f.* 1865, p. 151.
* IICVIX. Lambert, 1re partie, pl. 9, 1. *Voyez* IBRUIX.
EDVIS-ORGETIRI, ar. *R. n. f.* 1860, p 97.
* EINOONNDOC. *Voy.* Πεννοουινδος.
EIVICIAC, br. *R. n. f.* 1868, p. 407.
EKPITO, br. *R. n. f.* 1868, p. 409.
EIQITIAICO, or. *R. n. f.* 1852, p. 201.
ΗΑΙΚΙΟΥ ΜΑΣΣ, br. Cab. de Fr.
* ELIOCAΘI. *Voyez* VELIOCATHI.
EAKESOOYIΞ-TASGIITIOC, br. *R. n. f.* 1864, p. 251. *Art gaulois*, pl. 2, 1.
ELVIOMAR, ar. Pannonie, *Ann.* de la Soc. de Num. 1868.
EMBAV, br. Cab. de France.
* EMBITO ou EMPITO. *Voyez* EKRITO.
EPAD, ar., br. *Art gaulois*, pl. 3, 2; 2e partie, p. 95. IIPAD. *Voyez* CICIIDUBRI.
EPATI, TASCIF-EPATICCV, or, ar. Bretagne, J. Evans, pl. 8, 12 à 14.
EPENOS, EPENVS-EIIIINOC, EIIHN, br. *R. n. f.* 1859, p. 81 et 10.
EPI. br, *Mél. de Num.*, 1878.
EPILLOS. *Voyez* CONNO.
IIPOS, br. Cab. de France.
EIIIIA, br. Lagoy, *Not.* pl. n° 2.
EPPIL COMF, EPPILLVS COMF, EPPI COMF, EPP REX CALLE, or, ar., br. Bretagne, J. Evans, pl. 3, 8 à 13, 4, 2 à 5.
IIPOMIIDVOS, ar. *R. n. f.* 1843, p. 411, 1864, p. 349.
* IIPOMIIAOS. *Voyez* EPOMEDVOS.
* ERCOD. *Voyez* NERCOD.
ESIANNI. *Voyez* DONNVS.
IISVPAS. Bretagne. *Art gaulois*, 2e partie, p. 149.

ESVIOS, ar. *Mél. de Num.*, t. I, p. 321; R. n. 1883. pl. 1, 3.
EVOIVRIX, ar. Pannonie. *Ann.* de la Soc. de Num.
EVORNOS, br. *R. n. f.* 1886, pl. 11, 2.

* FABIARI. *Voyez* EABIARI.

GARMANOS-COMIOS ou COMMIOS, ar. *Art gaulois*, pl. 62, 2, et 2e partie, p. 100.
GARMANO-ANDOBRV, br. *Art gaulois*, p. 162.
* GELISVC. *Voyez* SEGISUC.
GERMANVS-INDVTILLIF, br. *Art gaulois*, pl. 50, 2.
GIAMILOS, GIAMILO-SIINVI, ar., br. *Art gaulois*, pl. 82, 2. *Bull.* de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, 1877.
ΓΛΑΝΙΚΩΝ, ar. Lelewel, pl. 3, 8.
GOTTINA, or. Lelewel, pl. 4, 23.

HIRTIUS. A. HIR. IMP. br. *Voyez* ATHEDIACI, CORIARCO, INECRITVRIX.
IBRVIX.
* ICRITVRIX. *Voy.* INIICRITVRIX.
* IEMEP. *Voyez* SMER.
IFELITOVESI, IFLKOVESI, IFNKOVE, ar. Cisalpine, Lelewel, pl. 7, 8.
* ILENTOS. *Voyez* CASSISVRATO.
? IMIOCI, ar. *R. n f.* 1862, p. 22. Cette légende, très douteuse, pourrait être, suivant M. Ch. Robert, ΚωΚΟCΙΟC.
INAM, or. Bretagne. J. Evans, p. 149.
INDVTILLIF. *Voyez* GERMANVS.
INIICRITVRIX. A. HIR. IMP. br. *R. n. f.* 1858, p. 144.
IOTVRIX, ar. Pannonie.
? IOVERC, br. *R. n. b.* 1864, p. 437. Duchalais, page 269.
IRAVSCI, ar. Pannonie.
? IRNERIX, ar. Lelewel, pl. 6, 11.
ISVNIS, br. *Dict. d'arch. celt.*, n° 147.
IVLIOS, IVLIV, IVLIVS. *Voyez* DVRAT, ACEDOMAPATIS, TOGIRIX.

ΚΑΒΑΛΛ, or. Cabinet de France.
KABE (Cavaillon), br. *Art gaulois*, p. 128.
ΚΑΙΑΝΤΟΛΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ, br. Robert, *Num. du Lang.*, pl. 4, 18 et 19.
ΚΑΙΝΙΚΗΤΩΝ, ar. Lelewel, pl. 3, 9.
ΚΑΛ, ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ, ar. *R. n. f.* 1858, p. 281; Lelewel, pl. 4, 40 et 41. *Art gaulois*, pl. 58, 1 à 4.
ΚΑΡΙΘΑ, br. *Art gaulois*, pl. 18, 2.
* ΚΑΡΝΙΤΟC ou ΚΑΡΟΝΤΟC. *Voyez* TOGICAIOTOS.

KASILOI, or. Salasses. *R. n. f.* 1861, p. 344.
KASIOS, ar. Cisalpine. Cab. de France.
ΚΑCΤΙΛΟ (Γ. ΓΛΑΥ), Æ. *Voyez* SAMNAGET.
KAT, or. Salasses, ibid.
? KENVEIA, br. Lelewel, pl. 4, 55. Lecture très incertaine.
KEKVA, br. Cab. de France.
* KERA, KERATIX. *Voyez* EPAT, EPATI.
ΚΟΙΙΑΚΑ. br. *R. n. f.* 1863, pl. 16, 5.
ΚΟΙΙΟC, ar. Cab. de France.
ΚωΚΟCΙΟC. *Voyez* IMIOCI.
KONAT, br. *R. n. f.* 1859, p. 404.
KRACCVS-REMOS? br. *R. n. f.* 1851, pl. 1, 5; *Art gaulois*, p. 131. *Mél. de Num.* t. Ier, p. 163.
* ΚΡΑΜΙΤΟC. *Voyez* KARNITOC.
ΚΡΙΣΣΟ ou ΚΡΙΞΞΟ, br. *R. n. f.* 1866, pl. 13, 1, et 1869, p. 10.

ΛΑΚΥΔΩΝ, ar. *Num. de la Gaule Narb.* pl. 1, 20.
LAVOMARVS. ar. Pannonie. *Ann.* de la Soc. de Num. 1868, p. 20. Duchalais avait lu LANORVIARVS.
LEMISOEXSC, ar. *Mél. de Num.*, t. I, p. 86.
LEXOVIO (*Semissos Lexovio publico, Simissos publicos Lixovio*), br. *Art gaulois*, p. 56, 1; *R. n. f.* 1861, p. 165; 1862, p. 177.
* LIAVSII. *Voyez* RAVIT.
* LICVTANOS. *Voyez* CICVTANOS.
* LIHOVI-MACCA. *Voyez* Μασσαλιητων.
* LIPEKO. *Voyez* PIRVCOS.
* LISCVS. Lelewel, 1, 16. — Mauvaise lecture.
LITA, LITAV, LITAVICVS, ar. *R. n. f.* 1860, pl. 4 et 5.
LIXOVIATIS, br. *R. n. f.* 1862, pl. 6, 8 et 8 bis.
ΛΟΓΓΟCΤΑΛΗΤΩΝ-ΒΩΚΙΟC, ou ΛΟΥΚΟΤΙΟC; ΛΟΓΓΟΣΤΑΛΗΡΑΥΡΡ, br. *Num. du Languedoc.*
ΛΟΜ, br. *R. n. f.* 1866, p. 416.
ΛΟΣΣ, br. Type massaliète. Cab. de France.
ΛΟΥΚΟΤΙΟC. *Voyez* LONGOSTALETI.
LVCIOS, LVCCIOS, ar. *R. n. f.* 1862, p. 25; *Art gaulois*, pl. 22, 2 et 2e partie, p. 98.
LVCOTIOS, ar. *R. n. f.* 1865, pl. 2, 140 et 141.
LVCVDVNI, ar. Duchalais, p. 136.
LVXTIIRIOS, ar., br. Duchalais, p. 13; *Revue celtique*, t. 4, p. 317. Quelques personnes croient qu'il faut lire LVXTIIKIOS.

M, MA, ar. *Num. de la Gaule Narbonnaise.* MA, br. *R. n. f.* 1860, p. 166.
* MADVBIINOS. *Voyez* MATVGENOS.
MAGVRIX, br. *Art gaulois*, p. 45.
? MAGVS, ar. *R. n. f.* 1840, p. 16. L'authenticité de cette pièce est très douteuse.
MACCA, MAΣΣA, MAΣΣAΛIHTΩN, ar. *Num. de la Gaule Narb.*
MATVCIINOS ou MATVGIINOS, br. Lelewel, pl. 6, 43.
MAV, br. *R. n. f.* 1856, pl. 2, 13.
MAVC. *Voyez* NINNO.
MAVFENNIVS. *Voyez* ARCANTODAN.
MEDIO, MEDIOMA, br. Lelewel, pl. 6, 41 et 42.
MOR. *Voyez* VOLVNT.
MOTVIDIAC, br. Cab. de France.
MVNAT (L. Munatius). *Voyez* APAMOS.
MVR, MVRIIIO, ar. *R. n. f.* 1847, pl. 13, 8; 1868, p. 416. *Ann.* de la Soc. de Num. 1867.
? MVRINO. *Voyez* le nom précédent : lecture très douteuse.

NAMA. *Voyez* ARETOILMOS.
NAMASAT, br. *Num. de la Gaule Narb.* pl. 19, 2 à 4.
* NEIOVIOOΛΠΛΔOC. *Voyez* PENNOOVINDOS.
NEMAY, NEM COL, ar., br. *Num. de la Gaule narb.*
NERCOD-NERCOD, ar. *Mém.* de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, t. 37, n° 55.
NEDENCN ou NERENCN, en caract. celtib., br. *Dict. d'arch. celt.*, n° 30; A. Heiss. p. 434.
NIDE. *Voyez* ALABRODEOS.
NINNO-MAVSAIIOC, ar. *Bull.* de la Soc. d'agr. de la Sarthe, 1857; *Art gaulois*, p. 6~.
NIREI MVTINVS, br. Cab. de France.
NONNO, NONNOC, NONNOS, ar. Pannonie. *Ann.* de la Soc. de Num. 1868.
? NOVIIOD, ar. *R. n. f.* 1859, pl. 13, 6. Légende douteuse.
* NVCOTNVIOS, mauvaise lecture de *Arcantodan.*

* ODCODRIL-SIIGIIDI. *Voyez* ORCOPRIL-SESEDU.
* OBDVRV. *Voy.* OLTVBA.
OIOIXVO, ar. *R. n. f.* 1863, p. 155.
* OISAM, br. Lelewel, p. 7, 47. Mauvaise lecture pour Q. SAM.
* OΛΛIOS. Lelewel, pl. 3, 13. *Voyez* NONNOS.
OLTIRIO, ar. Salasses. *R. n. f.* 1861.
OLTVBA, ar. Cab. de France. Peut-être la même pièce que celle lue OBDVRV par M. de la Sizeranne.
* OMOPATIS. *Voyez* ACEDOMAPATIS.
OMAOS ou OMΛOS, br. Duchalais, n. 550.
? OMONOION ou OMONDON, or. *Art gaulois*, 1re partie, pl. 101, 2. Lecture très douteuse ; on a proposé aussi ...DMONSON.
ONNIN. *Voyez* NINNO.
ONOBA, ar. Cab. de France.
ORCOPRIL-SIISIIDI, ar. *R. n. f.* 1884, pl. V, 1.
ORGET, ORGETIRIX-ATPILLIF, ORCIITIRIX-COIOS, ORGETIRIX-EDVIS, ORETIR-ATPILLIF, ar., br. *R. n.* 1860, p. 97.
OSNAII, br. *Bull.* de la Soc. d'agr. de la Sarthe, 1857, p. 109.
OYI KY. ar. *Art gaulois*, p. 73.
* OVACIA. *Voy.* MACCA.
* OVANDIL. *Voyez* VINDIA.
OYOΛE. or. Cab. de France.
* OXIBII. *Voyez* OLTIRIO.

* ΠAROS. *Voyez* IIAPOS.
PARP ou PAVRP. *Voyez* LONGOSTALETI.
ΠAVLOIB-SOLIM, or. *Art. gaulois*, pl. 72, 2.
PENNILE-RVPIL, ar. *R. n. f.* 1883, pl. 1, 16.
ΠENNOOVINΔOC, ar. *Art gaulois*, pl. 76, 2.
PETRVCORI. *Voyez* ACINCOVEPVS.
ΦIΛIIIIIOY, or. Statères arvernes. Cab. de France.
PICTILOS, ar. PIXTIL, PIXTILOC, PIXTILOS, br. *Art gaulois*, pl. 36, 2; 3, 1, 23, 1 et 2, 26, 1 et 2, 32, 1 et 2, 33, 2, 56, 2, 101, 5.
PIRVKOS ou PIRAKOS, ar. Cisalpine. *Journal des Savants*, 1877, p. 635 *et* seq.
PIRVKOI, ar. Salasses. *R. n. f.* 1861, p. 345.
T. POM-SEX. F. br. *R. n. f.* 1860, p. 175, 1866, p. 57.
PRIKOV, or. Salasses. *R. n. f.* 1861, p. 343.

Q. DOCI. *Voyez* DOCI.
Q. SAM. *Voyez* SAM.

RATVMACOS-SVTICOS, br. *Art gaulois*, pp. 45 et 48.
RAVIS, ar. *Pannonia. Art gaulois*, p. 52.
REMO-REMO, br. *Art gaulois*, p. 103.
REMOS-ATISIOS, br. Lelewel, pl. 7, 10.
PIΓANTIKO, br. Lelewel, 7, 36; *R.*

n. f. 1856. p. 3. Num. du Languedoc, pl. 4, 19.
RICANT-EBVRO, ar. *R. n. f.* 1860, p. 415.
RICOA, ar. Cisalpine. *Num. de la Gaule Narb.*, pl. 14.
* RICOM, ar. *Voy.* EPOMEDVOS. *R. n. f.* 1843, p. 411.
RICON. *Voyez* TASCIO.
RICOV, ar. Salasses. *R. n. f.* 1861, p. 345.
ROVECA-ARCANTODAN, br. — ROVECA, POOYIKA, or, ar. *Bull.* de la Soc. d'agr. de la Sarthe, 1857; *Art gaulois*, pl. 50, 1, et 66, 2.
? ROVICV, or. Cab. de Saint-Germain.
ROVV, ROM ou MOR. *Voyez* VOLVNT.
RVBIVS, br. *R. n. b.* 1865, pl. 4, n°s 169 et 173.
RVFI, RVFS, br. Bretagne. J. Evans, pl. 7, 12 et 14; 8, n° 1.
* RVS (col. Rus). Mauvaise lecture d'une monnaie de Berytus de Phénicie.

SA. or. *Art gaulois*, pl. 41, 1.
SACTO, SACTNOS, br. *R. n. f.* 1853, pl. 1, 7.
SAEMV ou SAFMV, ar. Bretagne. J. Evans, pl. 15, 7.
SAM F. *Voyez* Q. DOCI. — Q. SAM. *R. n. f.* 1838, p. 1; 1861, p. 87.
ΣΑΜΝΑΓΗΤ-Γ. ΚΑΑΥ. ΚΑCTIKO; ΣΑΜ, br. *R. n. f.* 1863, p. 153.
SANTONOS, SANTONO-ARIVOS, ar. *Art gaulois*, pl. 40,,1; 2e partie, p. 72.
SEDVLLVS. *Voyez* CONNO EPILLOS.
SEGO, TASCIO-SEGO, or, ar. J. Evans, pl. 8, 10 et 11.
CEΓOBI, ar. *Num. de la Gaule Narb.*, pl. 14.
SEGVSIAVS-ARVS, ar. *Art gaulois*, pl. 7, 2.
SELISV, br. Lelewel, pl. 7. 45; *Art gaulois*, pl. 28, 2.
SEMISSOS, SIMISSOS. *Voyez* LEXOVIO.
SIIN ou NIIS, or. Statère arverne; Cab. de France.
SENAS, ar. Lelewel, pl. 9, 1 et 2.
SENODON. *Voyez* CALEDV.
SIINVI. *Voyez* GIAMILOS.
SENV, SIINVS, br. *R. n. fr.* 1863, p. 297. *Voyez* GIAMILOS.
SEQVANOIOTVOS, ar. *Art gaulois*, pl. 78, 2.
CESICOV, br. *R. n. f.* 1883, pl. 1, 10.
SETV, ar. Cab. de France.
SEXF. *Voyez* POM.
* SIRATOS. *Voyez* STRATOS.
SLAMB-GIANTOS, br. *Art gaulois*, p. 90. La légende du revers pourrait être la fin du nom *Togiantos*. *Voyez* ce mot.
CEMEP, br. *R. n. f.* 1857, p. 389, 1866, p. 415. *Art gaulois*, p. 120.
* SOBISOVOMARVS. *Voyez* COBROVOMARUS.
SOBIVS. *Voyez* TOGIANT.
SOLIDO. *Voyez* CUNO.
SOLIMA, COLIMA, or, ar. *Art gaulois*, pl. 70, 1 et 2, et 2e partie, p. 134. *Voyez aussi* PAULOIB.
SOLLOS-SOLLOS, br. *R. n. f.* 1844, p. 85. *Rev. arch.* 1884, pl. 3, 16.
SONA, SONCAT, SONTCA, br. Cabinet de France.
SOSO, br. Cab. de France.
* SOSTI. *Voy* EPOS. *R. n. f.* 1857, pl. II, 4.
SOTIOTA. *Voyez* ADIETVANVS.
STRATOS, br. *Art gaulois*, p. 187. Il n'est pas sûr que l'on doive lire *Stratos* ou *Siratos*.
SVEI, br. Bretagne. J. Evans, pl. 1, 9.
SVICCA, ar Pannonie. *Ann.* de la Soc. de Num. 1868.
SVTICOS, SVTICOS. *Voyez* RATUMACOS et VELIORATHI.

* TAMBIL. *Voyez* AMBILI.
TASCIO. *Voyez* CVNOBELINVS, SÉGO, EPATTICU, VER.
TAS, TASC, TASCIA, TASCIA, TASCIAVA, TASCIOVAN, TASCIO VRICON, TASCIRICONI TAXCI. or, ar., br. Bretagne, J. Evans, pl. 5, 7 à 14; 6, 1 à 9; 8, 6 à 9.
TASGETI, br. *R. n. f.* 1864, p. 251. — TASGIITIOS. *Voyez* ELKESOOVIZ.
TATINOS, br. Duchalais, p. 110.
TEVT, br. Cab. de France.
TIGIPSENO. *Voyez* DUMN.
TINC-COMMIF, TIN-COMF, TINC-C.F, TIN-COM, or. Bretagne, J. Evans, pl. 1, 1 à 14; 2, 1 à 8.
TINDV, or. J. Evans, pl. 1, 10.
TOC-TOC, br. *Art gaulois*, p. 106.
TOCIANT ou TOGIANT-SOBIVS, br. *Art gaulois*, p. 56. Ce nom semble accompagner sur une autre pièce celui de *Slamb*.
TOΓIKAIOITOC, br. *Mél. de Num.*, 1878.
TOGIRIX-TOGIRI, IVLIV TOGIR, ar., br. *R. n. f.* 1862, p. 12.
TOVAII. *Voyez* AVOT.
TOVTOBOCIO-ATEPILOS, br. *Art gaulois*, pl. 59, 2.
TRICCOS. *Voyez* TVRONOS.
TRIKO, TRI. ar. *Art gaulois*, p. 124; *R. n. f.* 1863, p. 155.
TVROCA-VIRODV, ar. *R. n. f.* 1869, p. 4.

TVRONA. *Voyez* DRUGCA.
TVRONOS-TRICCOS, TVRONOS, CANTORIX, br. *Art gaulois*, pl. 54, 1 et 2; Lelewel, pl. 4. 58 et 5, 12.

VACIICO, br. Lelewel, pl. 7, 72; Duchalais, pl. 1, n° 2.
* VACCA, *Voyez* MASSA.
VADNIILOS, VADNAIILOS, VANDIILOS, VANDIIΛIOS, VANDIIALOS, br. *Art gaulois*, pl. 10, 1 et 2e partie, p. 71.
* VANESIA. *Voyez* VADNELOS.
? VALETIAC, br. *Ann.* de la Soc. de Num., 1867. Légende très douteuse.
* VAHE. Lelewel, pl. 4, 5. *Voyez* VADNELOS.
* VARIXCE. *Voyez* le suivant.
VARTICE, br. *R. n. f.* 1847, p. 324.
* VBIOS. *Voyez* CUBIOS.
* VCCETIO. *Voyez* TASGETIO.
* VDECOM. Lelewel, pl. 3, 44 et 45. *Voy.* ANDECOM.
VJID-COMA, ar. *Art gaulois*, p. 88.
* VEDANTOS. *Voyez* CASSISVRATOS; la légende incomplète ne laisse deviner que ... LANTOS.
* VIIGOTAL. *Voyez* VEROTALO.
VELIOCAΘI-SVTICCOS, br. *Art gaulois*, p. 103.
* VENEXTOS, br. *R. n. f.* 1858, p. 437 et 1868, p. 406. M. Hucher propose de lire YIINEXTOC ou YIIANEXTOC.
VEP-CORF, or. Bretagne. J. Evans, pl. 17, 5 à 6.
VERCINGETORIXS, or. *Art gaulois*, pl. 59, 1.
VERCOBRETO. *Voyez* CISIAMBOS.
VERGA, br. *Art gaulois*, pl. 36, 1.
VERIC-COMF REX, VERICA-COMMIF REX, or, ar. Bretagne. J Evans, pl. 2, 11 et 12; 3, 3, 5 et 6.
VIIRICO, br. *Bull.* de la Soc. d'agr. de la Sarthe, 1857.
VER, VER-DIAS, VER-TASCIA, VERLAMIO, VIIR, V-TAS, or, ar., br. Bretagne, J. Evans, pl. 6, 11, 12 et 14; 7, 1, 2, 3, 7 à 11.
* VEROSDVMNO. *Voyez* DVMNOVEROS.
VIIPOTALO, ar. *Art gaulois*, pl. 22, 1; 86, 2 et 2e partie, p. 46.
VINDIA, br. Duchalais, p. 289.
VIREDISOS, VIREDIOS, VIRETIOS, br. *Art gaulois*, pl. 30, 2.
VIRICOF, VIRRE COM-F, VIR COMF, VI-COMF, VIRI. or, ar. Bretagne. J. Evans, pl. 1, 9, 10, 11, 13 et 14; 3, 1, 2 et 4.
VIRICIV, br. *Art gaulois*, p. 102.
* VIRINN. *Voyez* VIRETIOS.
VIRO, VIROT, br. *R. n. f.* 1860, pl. 6, 7.
VIRODV. *Voyez* TVROGA.
VIROS-VIROS, or. *R. n. b.* 1864. pl. 23, 120 à 126.
VIRRI-EPPI COMF. br. J. Evans, pl. 3, 7.
VITRIHA, *A. Hirtiu*, retourné.
VLATOS. *Voyez* ATEVLA et CVPINACIOS.
VLKOS, or. Salasses. *R. n. f.* 1861, p. 344.
VLLVCCI, VLLVCCIS, br. *R. n. f.* 1859, pl. 2, 12.
VOCARANA, or. *R. n. b.* 1865, pl. 2, 138 à 141.
VOCORIX ou VOCORIO, or. J. Evans, pl. 1, 6.
VOCVNILIOS, br. Cab. de France.
* VOCVNT. *Voyez* VOLVNTILLVS.
* VOCONTII. Lambert, 1re partie, pl. 10, 4. *Voyez* CONNO EPPILLOS.
VOL, VOLCAE-AREC, VOLC, VOLCAR, ar., br. *Num. de la Gaule Narb.*, pl. 18.
VOLISIOS-DVMNOCVVEROS, or. Bretagne, J. Evans, pl. 17, 1.
VOLVNTILLVS. ROVV ou MOR-VOLVNT, ROVV ou MOR-CN.VOL. ar. Lagoy, *Notice*, 1847, pp. 7 et 8; *R. n. f.* 1860, p. 435.
VOOC, ar. *Num. de la Narb.* pl. 16.
VOSIINOS, OR. Bretagne, J. Evans, pl. 4, 13 et 14.
* VOTOMOPATIS. *Voyez* ACEDOMAPATIS.
? VOVERC, br. Duchalais, nos 641 et 642; lu VEROIO par Lelewel, pl. 1, 8.
YIINEXTOC. *Voyez* VENEXTOS.
VRDO-RE, ar. *R. n. f.* 1862, p. 177; 1869, p. 8.
VRIPPANOS, br. *Art gaulois*, p. 98.

RECHERCHES

SUR L'ORIGINE DE

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

ET DES NOMS DE LIEU EN FRANCE

Troisième article

MALLIACUS, plus tard Maillé, puis du nom de ses ducs, depuis le XVIIe siècle, Luynes, avait au temps de Grégoire de Tours, c'est-à-dire au VIe siècle, un monastère entouré de vieux édifices en ruines [1]. Un autre *Malliacus,* situé dans le Berry, à deux milles du Cher, apparaît dans un diplôme faux que le roi Dagobert Ier aurait donné à l'abbaye de Saint-Denis, en 635 [2]. Un troisième *Malliacus* au pays d'Arcis, Aube, fut donné à la cathédrale de Châlons-sur-Marne par un bienfaiteur dont Charles le Chauve confirma la libéralité en 859 [3].

Mallius est un gentilice souvent confondu avec *Manlius.* Cn. Mallius fut consul l'an 105 avant notre ère. L'orthographe exacte de son nom, — écrit *Manlius* et *Manilius* chez certains auteurs, tandis que d'autres écrivent Mallius [4], — est donnée par une inscription de Pouzzoles, aujourd'hui conservée au musée de Naples, en tête de laquelle on lit : P. Ru-

1. Grégoire de Tours, *De gloria confessorum,* c. 21, chez Bordier, *Les livres des miracles*, t. II, p. 384; édition Arndt et Krusch, p. 760, l. 18. Cf. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* p. 277.

2. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 36. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus,* p. 155, ligne 43.

3. D'Arbois de Jubainville, *Pouillé du diocèse de Troyes,* p. 512. Cf. Boutiot et Socard, *Dictionnaire topographique du département de l'Aube,* p. 90.

4. *Corpus inscriptionum latinarum,* t. I, pages 536-537.

tilio, Cn. Mallio cos[1]. Cicéron, dans son discours *pro Cn. Plancio*, parle de Cn. Mallius avec le plus profond mépris: C'était, dit-il, un homme sans mérite ni talent et d'une vie honteuse[2]. Un autre Mallius était centurion et partisan de Catilina[3]. Ce gentilice se rencontre dans les inscriptions de l'époque impériale. On a trouvé à Worms une dédicace à Jupiter par Mallius Fofio[4]. Deux inscriptions d'Espagne nous fournissent les noms de l'affranchie Mallia Galla[5] et de P. Malius Fortunatus[6]. Dans ce dernier monument, *Malius* est écrit avec une seule *l*. On trouve la même orthographe dans l'épitaphe de *Malia* Severa, récemment trouvée à Allègre, Gard[7].

Outre le nom de Mailly, Aube, dont nous avons parlé déjà, *Malliacus* a donné à la France moderne les noms de communes suivants: trois Maillé, Indre-et-Loire, Vendée, Vienne; un Mailley, Haute-Saône; huit Mailly: les départements de la Côte-d'Or, de la Marne, de Meurthe-et-Moselle, de Saône-et-Loire en possèdent un chacun; il y en a deux dans la Somme et autant dans l'Yonne; en ajoutant Mailhac, Aude, et Mailhac, Haute-Vienne, on trouve en France seize communes dont le nom remonte à un primitif *Malliacus*. Maillanne, Bouches-du-Rhône, est une ancienne *villa Malliana*.

Manciacus, nom d'une *villa* donnée à la basilique de Saint-Germain du Mans, en 615, par le testament de l'évêque Bertramne[8], a dû s'écrire primitivement **Mantiacus*.

Ce nom de lieu dérive du gentilice *Mantius*. Sur une pierre découverte près de Ventimille, on lit les noms de *Q. Mantius Placidus*, édile, duumvir, et prêtre de Lanuvium[9]. A Saint-Pons, Alpes-Maritimes, se trouve l'épitaphe de *G. Man-*

1. *Corpus*, t. I, nº 577; X, nº 1781.
2. *Pro Cn. Plancio*, c. 5, § 12.
3. *Première Catilinaire*, c. 3, § 7. Cf. Salluste, *Catilina*, c. 30.
4. Brambach, 881.
5. *Corpus*, II, 558.
6. *Corpus*, II, 4970, 292.
7. Allmer, *Revue épigraphique*, t. II, p. 78, nº 515.
8. Pardessus, *Diplomata*, t. I, p. 209.
9. *Corpus*, V, 7814.

tius Paternus, duumvir, et flamine[1]. Le musée de Tebessa, en Algérie, possède une inscription qui contient une dédicace à Jupiter, et dans laquelle on lit le nom de *Q. Mantius*[2]. Il existe à Lambessa l'épitaphe de la femme du légionnaire *Mantius Hispanus* faite aux frais de *L. Mantius Caecilianus,* son fils[3] et l'épitaphe de *L. Mantius Victorinus*[4].

Mantiacus est probablement la forme primitive du nom des communes de Maincy, Seine-et-Marne, Mancey, Saône-et-Loire, Mancy, Marne.

* Marcelliacus, dont le dérivé *Marcelliacenses* se lit dans un diplôme attribué à Domnolus, évêque du Mans au vi^e siècle, (diplôme certainement interpolé)[5], se rapporte probablement dans ce texte à Marcillé, Mayenne. On trouve plus souvent *Marciliacus* ou *Marcilliacus.*

Ainsi une vie de saint Didier, évêque de Cahors, écrite au viie siècle, raconte la fondation de l'abbaye de Marcillac qu'elle appelle *Marciliacense coenobium*[6]. En 834, un diplôme de Louis le Débonnaire nous montre aux environs de Langres une villa appelée *Marcilliacus*[7], aujourd'hui Marcilly, Haute-Marne.

Marciliacus est le nom d'une dépendance de l'abbaye de Moissac, dans un diplôme de Pépin II, roi d'Aquitaine, en 844[8]. En 867, un diplôme de Charles le Chauve mentionne une *villa Marciliacus* parmi les localités où l'abbaye de Saint-Armand de Tournay était propriétaire[9].

De ces trois orthographes, *Marcelliacus, Marcilliacus* et *Marciliacus,* la plus ancienne est *Marcelliacus.* Ce nom dérive du gentilice assez rare *Marcellius* qui, lui-même, est dérivé du *cognomen Marcellus* illustré par plusieurs membres de la *gens*

1. *Corpus,* V, 7913.
2. *Corpus,* VIII, 1839.
3. *Corpus,* VIII, 2939.
4. *Corpus,* VIII, 3886.
5. Pardessus, *Diplomata,* t. I, p. 134.
6. Dom Bouquet, III, 531 c.
7. Dom Bouquet, VI, 595 e. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 183, n° 322.
8. Dom Bouquet, VIII, 357 a.
9. Dom Bouquet, VIII, 604 a.

Claudia. Le musée de Milan possède une dédicace à Hercule par *Q. Marcellius Rufinus*[1]. Une inscription de Novare nous fournit les noms de *Marcellius Marcellinus*[2]. Ce gentilice apparaît au génitif *Marcellii* dans une inscription de Milan[3]. On a trouvé à Echagnieu l'épitaphe de *Marcellia Catta* posée par ordre de son père et de sa mère *Marcellius Ingenuus* et *Marcellia Petroniana*[4].

Marcelliacus est devenu en France Marcillac, Marcillat, Marcillé, Marcilly et Marsilly. Il y a sept communes de Marcillac, savoir : deux dans la Corrèze, et une dans chacun des cinq départements de l'Aveyron, de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde et du Lot ; deux communes de Marcillat, l'une dans l'Allier, l'autre dans le Puy-de-Dôme ; trois communes de Marcillé dont une dans la Mayenne et deux dans l'Ille-et-Vilaine ; dix-sept communes de Marcilly dans les départements suivants, savoir : Côte-d'Or, Eure, Loir-et-Cher et Saône-et-Loire qui en contiennent chacun deux ; Aube, Cher, Indre-et-Loire, Isère, Loire, Loiret, Manche, Haute-Marne, Rhône, Seine-et-Marne qui en contiennent une chacun. Marsilly, Charente-Inférieure, a la même origine ; cela fait trente communes dont le nom primitif est *Marcelliacus*. Les trois communes de Marseillan, Gers, Hérault, Hautes-Pyrénées, doivent être d'anciens *fundi Marcelliani*, avec la désinence romaine *-anus* au lieu de la désinence gallo romaine *-acus*.

De *Marciacus dérive l'adjectif *marciacensis*, épithète de *domus*, et qui, chez Grégoire de Tours, désigne une localité de l'Auvergne ; il s'y trouvait une chapelle de la Vierge où l'historien Grégoire de Tours raconte qu'il alla prier[5]. C'est aujourd'hui Marsat, Puy-de-Dôme[6], qu'on reconnaît aussi dans la *villa Marciagus... in pago Arvernico*, d'un diplôme de

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. V, p. 1085, n° 5642.
2. *Corpus*, V, 6543 a.
3. *Corpus*, V, 6038.
4. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. III, p. 449.
5. *De gloria martyrum*, c. 9; Bordier, *Les livres des miracles*, t. I, pp. 28, 29; chez Arndt et Krusch, c. 8, p. 493, l. 20.
6. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 504.

Pépin I, roi d'Aquitaine, en 828[1] et dans le *Marciacus* d'un diplôme de Charles le Chauve en 869[2]. Une *villa arciacensis* qui, comme nous l'apprend Grégoire de Tours, était de son temps située dans le territoire de Bordeaux, et qui avait une église dédiée à saint Martin, a été reconnue identique à Marsas, Gironde[3]. Un *ager Marciacensis,* en Mâconnais, figure en 892 dans une charte de l'abbaye de Cluny[4]. Dans les textes de la basse latinité, il n'y a pas de distinction à faire entre l'orthographe *Marciacus* par un *c* qu'on trouve dans les documents précités et l'orthographe *Martiacus* par un *t* qu'on rencontre dans la *vie* de saint Melaine, évêque de Rennes, contemporain du roi Clovis Ier. Dans cette *vie, Martiacus* est le nom d'un *castrum* situé dans le Vannetais[5] ; on prononce aujourd'hui Marsac ; c'est un village qui fait partie de la commune de Carentoir, Morbihan[6].

Marciacus ou *Martiacus* dérivent du gentilice *Marcius* ou du gentilice *Martius*.

On trouve dans les textes latins ces deux gentilices. Marcius est le plus ancien des deux ; il dérive du prénom Marcus et il est le seul qu'on rencontre dans les inscriptions antérieures à la période impériale[7]. Parmi les nombreux *Marcius* dont l'histoire de la république romaine nous a conservé le souvenir, nous citerons C. Marcius Rutilus, quatre fois consul, de l'an 357 à l'an 342 avant J.-C. Il était d'origine plébéienne, ce qui ne l'empêcha pas d'être élevé à la dictature et d'être élu censeur, dignités auxquelles aucun plébéien n'était parvenu avant lui[8]. Il obtint deux fois les honneurs triomphaux[9]. Un

1. Dom Bouquet, VI, 666 e.
2. Dom Bouquet, VIII, 613 b.
3. *De virtutibus sancti Martini,* liv. III, c. 33 ; chez Bordier, *Les livres des miracles,* t. II ,p. 234 ; Arndt et Krusch, p. 640, l. 16. Cf. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* p. 547.
4. Bruel, *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I, p. 72-73.
5. Dom Bouquet, t. III, p. 395.
6. Longnon, *Atlas historique de la France,* texte explicatif, première livraison, p. 29.
7. Voyez les exemples réunis dans le *Corpus,* t. I, *index,* p. 585, col. 3.
8. Tite-Live, liv. VII, c. 16, 17, 21, 22, 28, 38. Cf. *Corpus,* t. I, pp. 510-513.
9. *Corpus,* t. I, p. 455.

autre C. Marcius Rutilus, consul en 310[1], fut nommé pontife en 300[2]; censeur quelques années plus tard, il fit avec son collègue le dix-neuvième recensement de la population de Rome. C'était en 293[3]. Un autre membre de la *gens* Marcia, Q. Marcius Tremulus, consul en 306, battit les Herniques, et obtint les honneurs du triomphe[4]. A une date moins éloignée, Q. Marcius Philippus fut deux fois élevé au consulat : la première en 186, la seconde en 169[5]. Battu honteusement par les Ligures, il laissa son nom au théâtre de sa défaite, *Saltus marcius*[6]. Il y a une monnaie romaine frappée à son nom[7]. D'autres monnaies portent le nom de C. Marcius Censorinus, consul l'an 8 avant J.-C.[8].

Le gentilice *Marcius* est des plus répandus dans les inscriptions du temps de l'empire. On en a trouvé, sans compter les femmes, vingt-sept exemples en Espagne, trente-neuf en Afrique, quatre en Grande-Bretagne. On le rencontre aussi en Gaule; le musée de Lyon possède une inscription que Q. Marcius Donatianus fit graver en l'honneur d'un procurateur des provinces de Lyonnaise et d'Aquitaine; il était attaché à ce personnage en qualité d'*eques cornicularius*[9]. Une inscription de Grésy-sur-Isère, Savoie, est l'épitaphe que s'est fait graver de son vivant T. Marcius Taurinus, tribun militaire de la sixième légion *victrix*[10]. Les noms de Marcius Modestus sont conservés par une inscription de Gebensdorf, en Suisse[11]. On a trouvé près d'Aix-la-Chapelle une inscription qui rappelait la construction d'un temple par L. Marcius Similis[12]. Le musée de Bonn possède une inscription provenant des environs de

1. Tite-Live, liv. IX, c. 33.
2. Tite-Live, liv. X, c. 9.
3. Tite-Live, liv. X, c. 47.
4. Tite-Live, liv. IX, c. 42, 43. *Corpus*, t. I, pp. 456, 515.
5. Tite-Live, liv. XXXIX, c. 6; liv. XLIII, c. 13. *Corpus*, t. I, pp. 526-529.
6. Tite-Live, liv. XXXIX, c. 20.
7. *Corpus*, t. I, p. 133, n° 354.
8. *Corpus*, p. 137, n° 432. Cf. pp. 546, 547.
9. Boissieu, *Inscriptions de Lyon*, p. 236.
10. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. II, p. 229.
11. Mommsen, *Inscriptiones helveticae*, n° 254.
12. Brambach, n° 637.

Cologne qui rappelle l'acquittement d'un vœu par L. Marcius Verecundus, légionnaire[1].

Quelques inscriptions nous offrent l'orthographe *Martius*. Telle est, en Alsace, celle qui nous apprend que Q. Martius Optatus avait, par son testament, fait élever une colonne et une statue pour rendre honneur à la maison impériale, au génie du *vicus Canabbarum* et aux *vicani Canabbenses*[2]. Des inscriptions du musée de Mayence nous conservent les noms de Martius Marcellus[3] et de Martius Severus[4]. Il existe au musée de Bonn une inscription datée de l'an 230 et qui est une dédicace à Jupiter par Martius Victor, porte-étendard de la légion trente *Severiana Alexandria*[5]. Une épithaphe de Virieu-le-Grand, Ain, a été gravée par l'ordre de Martius Saturnus[6].

L'orthographe *Martius* ne peut s'expliquer dans les textes les plus anciens que par un dérivé du nom du dieu *Mars*. Car dans les monuments de la bonne latinité la confusion entre les groupes *ciu* et *tiu* est impossible. Il me semble difficile d'admettre que cette confusion ait été faite dans l'inscription d'Iglitza, aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris, qui se place entre les années 161 et 169 et où nous lisons les noms d'un lieutenant impérial, au génitif Marti Veri. Il s'agit de P. Martius Verus qui fut consul en 179[7].

De *Marciacus* ou *Martiacus* viennent les noms de communes suivants : Marçay, Indre-et-Loire, Marçay, Vienne ; Marcé, Indre-et-Loire, Marcé, Maine-et-Loire, Marcé, Manche ; Marcey, Orne ; Marciac, Gers ; Marcieu, Isère ; Marcieux, Savoie ; deux Marcy dans l'Aisne, autant dans le Rhône, un dans la Nièvre ; sept Marsac, Charente, Creuse, Dordogne, Loire-Inférieure, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne ; trois Marsas, Drôme, Gironde, Hautes-Pyrénées ; Marsac, Tarn ; Maxey-sur-Vaize, Meuse, appelé Marcey au XIVe siècle[8] ;

1. Brambach, nº 541.
2. Brambach, nº 1891. Cf. *Corpus*, t. III, p. 183, nº 1008.
3. Brambach, nº 1330.
4. Brambach, nº 1331 a.
5. Brambach, nº 202.
6. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. III, p. 399.
7. *Corpus*, III, 6169.
8. Liénard, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, p. 145.

Maxey-sur-Meuse, Vosges ; deux Mercy, Meurthe-et-Moselle et un Mercy, Lorraine allemande, pour lesquels on a l'orthographe plus ancienne *Marciacus* et *Marcium*[1]. On peut donc aussi rattacher à la même origine Mercy, Allier, Mercy, Yonne, et les trois Mercey de l'Eure, du Doubs et de la Haute-Saône. Nous avons ainsi en France trente-quatre noms de communes qui supposent un primitif *Marciacus* ou *Martiacus*.

La forme romaine de cet adjectif, *marcianus* ou *martianus* nous est donnée, au féminin pluriel, par le nom de Marchiennes, Nord (c'est-à-dire à l'accusatif *villas* ou *domos marcianas* ou *martianas*) ; au masculin singulier, par Marsan, Gers, à l'accusatif *fundum marcianum* ou *martianum*. Les Romains disaient aussi, comme nous l'apprend Tite-Live, *saltus marcius*, en transformant le gentilice en adjectif, et en le faisant accorder avec un nom commun. Maixe, Meurthe-et-Moselle, dont la prononciation vulgaire est Mâche, en donnant à *ch* le son de gutturale spirante, s'est écrit Marches du XIIe siècle au XVe[2] et peut s'expliquer par un primitif *Marciae*, sous-entendu *domus* ou *villae*. L'*x* a, dans ce mot, la même valeur que dans Maxey-sur-Meuse et Maxey-sur-Vaize.

MARIACUS est le nom d'une *villa* où Raoul, archevêque de Bourges, avait des propriétés qu'il donna à l'abbaye de Dèvre, près Vierzon, Cher, comme nous l'apprend un diplôme de Charles le Chauve[3]. Un lieu appelé *Mariacus*, dans le pays de Nîmes, est mentionné dans un diplôme de Charles le Chauve en 845[4]. Un autre *Mariacus*, situé, soit en Franche-Comté, soit en Suisse, soit dans les environs de Lyon, apparaît en 866 dans un diplôme de Lothaire, roi de Lorraine[5].

Mariacus est dérivé de *Marius*, gentilice romain, illustré par le vainqueur des Cimbres. Il fut très répandu en Gaule

1. Bouteiller, *Dictionnaire topographique du département de la Moselle*, pp. 165, 166.
2. Lepage, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe*, p. 84.
3. Dom Bouquet, t. VIII, p. 447 b.
4. Dom Bouquet, t. VIII, p. 467 b.
5. Dom Bouquet, VIII, 412 d.

comme l'atteste le savant recueil des inscriptions antiques de Vienne, par M. Allmer, où l'on en voit réunis neuf exemples. Trois nous sont fournis par une inscription du musée de Vienne où sont mentionnés l'édile Sex. Marius Navus[1] et deux personnages dont la qualité n'est pas indiquée et qui s'appelaient tous deux D. Marius Martinus[2]. A Aix-les-Bains on a conservé l'épitaphe de M. Marius Taracio[3]. Sur une épitaphe de Lyon on lit les noms de T. Marius Tiro[4], etc.

C'est de *Mariacus* que vient une partie des noms des communes appelées Mairé, Mairy, Maray, Marey, Mariac, Méré, Merey, Méry. Ces communes sont au nombre de vingt-quatre, savoir : deux Mairé, Deux-Sèvres, Vienne ; trois Mairy, Ardennes, Marne, Meurthe-et-Moselle ; Maray, Loir-et-Cher ; trois Marey, dont deux dans la Côte-d'Or et un dans les Vosges ; Mariac, Ardèche ; deux Méré, Seine-et-Oise, Yonne ; trois Mérey, dont deux dans le Doubs, un dans l'Eure ; neuf Méry, deux dans le Cher, un dans chacun des départements de l'Aube, du Calvados, de la Marne, de l'Oise, de la Savoie, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise. Plusieurs de ces noms de lieux ont dû perdre une dentale avant l'*r* et doivent s'expliquer par un primitif **Matriacus*, écrit *Madriacus* dès l'époque mérovingienne, comme l'attestent les diplômes relatifs au *pagus madriacensis*. Dans cette catégorie se place Méré, Yonne[5]. **Matriacus* est dérivé de *Matrius*, gentilice connu par une inscription de S. Gennano, près du mont Cassin, où est mentionné le *duumvir juridicundo L. Matrius*[6]. Cest aussi à *Matriacus* que nous font remonter certainement Merry-la-Vallée et Merry-le-Sec, Yonne[7] ; et probablement Merry-sur-Yonne, même département ; Merrey, Aube ; Merrey, Haute-Marne ; Merri, Orne.

Mariniacus est une *curtis* située dans le royaume des Bur-

1. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. II, p. 261.
2. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. II, p. 261.
3. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. III, p. 311.
4. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. III, p. 29.
5. Quantin, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*, p. 81.
6. *Corpus*, X, 5159.
7. Quantin, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*, p. 81, 82.

gondes suivant un diplôme qui aurait été donné par le roi Sigismond en 523 et dont l'authenticité est contestée [1]. En 667, Leodebodus, abbé de Saint-Aignan d'Orléans, donne à cette abbaye une portion de terre appelée *Mariniacus* et située dans le territoire de Bourges [2]. Une *villa mariniacus* est donnée à la cathédrale d'Autun, par saint Léger, évêque de cette ville, aux termes d'un testament qui daterait de 676, mais qui a dû être fabriqué au IXe siècle [3]. Ce *Mariniacus* enlevé à cette église lui est rendu en 883 par le roi Karloman [4], et le pape Jean X, dans une bulle de l'année 919, comprend *Mariniacus* parmi les propriétés de la cathédrale d'Autun [5]. Il s'agit probablement de Marigny, Saône-et-Loire. Un autre *Mariniacus* est mentionné dans l'acte de fondation de l'hôpital de Pont-sur-Seine par Alcuin, vers l'année 804 [6]. C'est aujourd'hui Marigny-le-Châtel, Aube.

Mariniacus dérive de *Marinius,* gentilice romain, dérivé lui-même du surnom *Marinus. Marinius,* qu'on ne trouve pas à Rome dans les documents du temps de la république, se rencontre quelquefois en Gaule sous l'empire. On a trouvé à Vienne l'épitaphe du grammairien L. Marinius Italicensis dont le fils s'appelait Marinius Claudianus [7]. A Lyon, a été découverte l'inscription du monument élevé par Marinius Demetrius à sa sœur Marinia [8]. Un légionnaire d'origine probablement gauloise, L. Marinius Mariniacus, éleva sur la rive droite du Rhin, non loin de Mayence, une stèle en l'honneur de la maison impériale et du dieu gaulois Apollon Toutiorix [9].

C'est par un primitif *Mariniacus,* dérivé de *Marinius,* que s'expliquent probablement la plupart des trente-trois noms de communes suivants : cinq Marignac, dont deux dans la Haute-

1. Pardessus, *Diplomata*, t. I, p. 70.
2. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 143.
3. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 174.
4. Dom Bouquet, IX, 430 c.
5. Dom Bouquet, IX, 215 a.
6. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti,* sæc. IV, partie I, p. 177. Migne, *Patrologia latina,* t. C, col. 71 b ; t. CI, col. 1432 c. Cf. Mabille, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, pp. 153, 228.
7. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. II, p. 537.
8. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon,* p. 516.
9. Brambach, n° 1529.

Garonne, et les trois autres dans la Charente-Inférieure, la Drôme et Tarn-et-Garonne ; deux Marigna, Haute-Garonne, Jura ; deux Marigné, Maine-et-Loire, Sarthe ; Marignier, Haute-Savoie ; dix-sept Marigny ; il y en a deux dans la Côte-d'Or, deux dans la Nièvre et deux dans la Vienne ; un dans chacun des départements suivants : Aisne, Allier, Aube, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Jura, Loiret, Manche, Marne, Saône-et-Loire, Haute-Savoie ; trois Mérignac, Charente, Charente-Inférieure, Gironde ; Mérignas, Gironde ; deux Mérignat, Ain, Creuse ; Mérigny, Indre.

Toutefois, parmi ces noms modernes, un certain nombre peut s'expliquer par un primitif *Matriniacus,* tout aussi bien que par *Mariniacus*. En regard du gallo-romain Mariniacus, se place l'adjectif latin *marinianus* dont nous avons parlé plus haut [1].

De MARTINIACUS, dérive l'adjectif *martiniacensis,* qui sert d'épithète à *villa,* dans un passage de Grégoire de Tours où ces deux mots désignent une localité située près de Tours [2], aujourd'hui Martigny, commune de Fondettes, Indre-et-Loire [3]. Une autre villa *Martiniacus* est donnée par Hadoind, évêque du Mans, à la basilique Saint-Pierre et Saint-Paul de cette ville, en 642 [4]. Une troisième localité appelée *Martiniacus,* située dans le Cotentin, est mentionnée dans un acte du commencement du VIIIe siècle, qui nous a été conservé par le cartulaire de Saint-Florent-le-Vieil, au diocèse d'Angers [5]. Une monnaie mérovingienne porte en légende le nom de lieu *Martiniaco* [6]. Plus tard *Martiniacus* est une des *villae* dans lesquelles l'église cathédrale du Mans a droit de dîme, suivant un diplôme donné par Charlemagne en 802 [7]. Dans le pays de

1. *Revue Celtique,* t. VIII, p. 131.
2. *De gloria confessorum,* § 8 ; chez Bordier, *Les livres des miracles,* t. II, p. 358 ; chez Arndt et Krusch, p. 753, l. 16-17.
3. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* p. 279.
4. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 70.
5. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 450.
6. Barthélemy, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* t. XXVI, p. 458.
7. Dom Bouquet, V, 769 a. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 67, n° 181.

Nîmes il y avait, en 845, une *colonica* appelée à la fois *Amantianicus* et *Martiniacus* qui appartenait alors à l'abbaye de Psalmodi, suivant un diplôme de Charles le Chauve [1].

Le gentilice *Martinius*, d'où vient *Martiniacus*, est rare. On en a cependant recueilli quelques exemples. L'un nous est fourni par le cachet de l'oculiste Sp. Martinius Ablaptus, trouvé à Vieux, Calvados, et conservé au musée de Caen [2]. Une femme, appelée Martinia Martiname, figure dans une inscription votive de l'an 276 de notre ère; ce monument a été découvert à Mayence et il est conservé au musée de cette ville [3]. Les noms de Mar[ti]nius Senocondus se lisent sur une table de marbre qui appartient au même musée [4]. Une épitaphe trouvée à Lyon a été gravée par ordre d'une femme appelée Martinia Lea [5]. Ce gentilice dérive du cognomen beaucoup plus fréquent, Martinus. Un exemple du procédé nous est offert par une inscription de Worms : c'est l'épitaphe de C. Candidius Martinus ; sa fille y est nommée ; elle s'appelle Candidia sive Martinia Dignilla [6].

C'est par Martiniacus que s'expliquent en France quatorze noms de communes : Martigna, Jura ; Martignas, Gironde ; Martignat, Ain ; trois Martigné, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Mayenne ; et huit Martigny, savoir : deux dans l'Aisne, deux dans les Vosges et les quatre autres dans les quatre départements du Calvados, de la Manche, de Saône-et-Loire et de la Seine-Inférieure. Nous citerons hors de France Martigny, Valais. Quant à Martignac, variante méridionale de Martigny, rendue célèbre par un homme politique français qui donna son nom au ministère du 4 janvier 1828, ce n'est pas un nom de commune. Le dictionnaire des postes indique deux Martignac ; ce sont deux hameaux, l'un du département de l'Ariège, l'autre de celui du Lot.

1. Dom Bouquet, VIII, 467 b.
2. Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains*, t. I, pp. 116, 117.
3. Brambach, n° 1130.
4. Brambach, n° 1330.
5. Boissieu, *Inscriptions de Lyon*, p. 424.
6. Brambach, n° 904.

*Matriacus paraît être le nom primitif d'une localité qui donna son nom au *pagus madriacensis,* mentionné dans quelques documents du VIIIe siècle, tels sont un jugement rendu par Pépin le Pref vers 751 [1], un diplôme de Karloman en 771 [2], deux diplômes donnés par Charlemagne, l'un en 774 [3], l'autre en 775 [4]. Il est question de ce *pagus* dans divers documents postérieurs. Le *pagus Madriacensis* était situé entre la Seine et l'Eure.

**Matriacus* est dérivé de *Matrius,* gentilice rare qui nous est conservé par une inscription datée de l'an 714 de Rome, 50 av. J.-C. et trouvée à Saint-Gennano, près du mont Cassin. Elle nous apprend qu'à cette date *L. Matrius* était *duumvir juri dicundo* du municipe de Casinum [5]. *Matriolae,* Marolles, semble être un autre dérivé du même gentilice.

Mauriacus est le nom de la localité où Attila fut battu par Aétius en 451. La première mention se trouve dans une loi burgonde écrite probablement entre 488 et 490 [6]. Une seconde mention apparaît au siècle suivant chez Grégoire de Tours [7]. Nous en lisons une troisième au VIIe siècle dans la compilation connue sous le nom de Frédégaire [8]. On a émis l'hypothèse que *Mauriacus* devait être reconnu dans Moirey qui a été au moyen âge le chef-lieu d'une paroisse au diocèse de Troyes ; son emplacement est aujourd'hui compris dans le territoire de la commune de Dierrey-saint-Julien, Aube [9]. Un autre *Mauriacus,* que l'on croit être Mory, Seine-et-Marne, commune de Mitry, est compris en 982 dans une liste des domaines de la cathédrale de Paris [10].

1. Tardif, *Monuments historiques,* p. 45, col. 2.
2. Dom Bouquet, V, 721 b. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 15, n° 12.
3. Dom Bouquet, V, 726 e. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 25, n° 33.
4. Dom Bouquet, V, 734 a. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 28, n° 45.
5. *Corpus,* X, 5159.
6. *Lex Burgundionum,* t. 17, § 1, chez Dom Bouquet, IV, 261 c. Pertz, *Leges,* t. III, p. 540, l. 10. Cf. Binding, *Das burgundisch-romanische Koenigreich,* t. I, pp. 26, 45, 46.
7. *Historia ecclesiastica Francorum,* liv. II, c. 7, chez Dom Bouquet, t. II, p 162 a ; Arndt, p. 69, l. 15.
8. Dom Bouquet, II, 462 d.
9. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* pp. 334-340.
10. *Cartulaire de Notre-Dame de Paris,* t. I, p. 275 ; t. IV, pp. 396, 401.

Mauriacus dérive de *Maurius,* gentilice conservé par une inscription d'Ain-Temuschent, en Algérie, qui est l'épitaphe d'un personnage appelé Maurius Cocidius[1]. *Maurius* vient lui-même de *Maurus,* surnom plus fréquent qui a donné plusieurs autres dérivés tels que *Maurinus* et *Maurentius.*

Mauriacus est la forme primitive de treize noms de communes : deux Mauriac, Cantal et Gironde ; un Mauriat, Puy-de-Dôme ; Moreac, Morbihan, appelé *Moriacum* dans un acte de l'année 1008[2] ; quatre Morey, Côte-d'Or, Meurthe-et-Moselle, Haute-Saône, Saône-et-Loire ; deux Mory, Oise, Pas-de-Calais ; Moiré, Rhône ; Moirey, Meuse ; Moiry, Ardennes.

Melliacus est une *potestas* que Leodebodus, abbé de Saint-Aignan d'Orléans, raconte avoir achetée, et dont il fait donation par acte de l'année 667[3]. Ce nom, qui doit ici désigner une localité située près d'Orléans, paraît identique à celui de *Miliacus,* porté par un fisc royal du pays de Béziers, qui devint propriété de l'abbaye d'Aniane, suivant un diplôme émané en 807 de Louis le Pieux, alors roi d'Aquitaine[4], et comme nous le rappellent trois autres diplômes donnés par le même prince après son élévation à l'empire[5].

Melliacus, où l'*l* a été probablement doublé pour compenser l'abrègement de l'*e,* est, comme *Miliacus,* dérivé de *Mælius,* gentilice romain, connu à la fois par les auteurs et par les inscriptions.

En l'année 439 avant notre ère, le chevalier Sp. Maelius, un des plus riches habitants de Rome, fit distribuer du blé au peuple et, accusé pour cette raison d'aspirer à la royauté, fut tué par le maître de la cavalerie[6]. P. Maelius, son fils, devint deux fois tribun militaire avec puissance consulaire :

1. *Corpus inscriptionum latinarum,* t. VIII, n° 9814.
2. Rosenzweig, *Dictionnaire topographique du département du Morbihan,* p. 183.
3. Pardessus, *Diplomata,* t. II. p. 144.
4. Dom Bouquet, VI, 454 b ; Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 86, n° 2.
5. 1° 814, Dom Bouquet, VI, 457 a ; 2° 822, Dom Bouquet, VI, 527 d ; 3° 837, Dom Bouquet, V, 616 a ; Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, pp. 86, 137, 194, n°s 8, 177, 355.
6. Tite-Live, liv. IV, c. 13, 14.

d'abord l'an 400, ensuite l'an 396 avant J.-C. [1]. Q. Maelius était tribun du peuple en 320 [2].

Ce gentilice se répandit dans les provinces où nous le montrent les inscriptions du temps de l'empire. Telles sont en Espagne l'épitaphe de Maelia Tertulla [3] et celle qui était gravée sur le monument que Maelia Martialis avait élevé à sa mère [4]. Sur une tuile trouvée près de Verceil, en Italie, on a lu les noms de M. Maelius Attiacus [5]. En France, les noms de Maelia Secundina nous sont fournis par une inscription de Chazey [6]. Ceux de Cn. Maelius Pudens et de Cn. Maelius Flavus par une inscription de Camoins-les-Bains, Bouches-du-Rhône [7].

Quelques monuments nous offrent l'orthographe *Melius,* par *e* au lieu d'*ae* : Melius Zosimus à Lyon [8] ; Melius Martinianus, qui, étant augure de la colonie de Vienne, Isère, dédia à Mercure un autel conservé encore aujourd'hui près d'Amblagnieu, Isère [9] ; Melia Anniana, dans une inscription de Zara, Dalmatie [10] ; Q. Melius Auctus dans une épitaphe recueillie près de Vérone [11].

Melliacus ou *Miliacus* pour *Maeliacus* est devenu en France Meilhac, Haute-Vienne ; Meillac, Ille-et-Vilaine ; Meilly, Côte-d'Or ; Milhac, noms de deux communes de la Dordogne et d'une commune du Lot ; Millac, Vienne ; Milly, nom de six communes, Manche, Meuse, Oise, Saône-et-Loire, Seine-et-Oise, Yonne.

Montiniacus, nom d'une villa donnée à l'église du Mans par l'évêque Bertramme en 615 [12], doit probablement être reconnu dans Montigné, Mayenne. Au même siècle, Berchaire,

1. *Corpus,* t. I, p. 502.
2. Tite-Live, liv. IX, c. 8.
3. *Corpus,* II, 121.
4. *Corpus,* II, 385.
5. *Corpus,* V, 8110, 393.
6. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. III, p. 416.
7. Allmer, *Revue épigraphique,* t. II, p. 78, n° 515.
8. Boissieu, *Inscriptions de Lyon,* p. 513.
9. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. II, p. 285.
10. *Corpus,* III, 2922.
11. *Corpus,* V, 3680.
12. Pardessus, *Diplomata,* t. I, p. 211.

abbé de Montier-en-Der, avait une propriété dans une localité appelée *Montiniacus,* et située au sud-ouest de la Loire [1]. Une monnaie mérovingienne a été frappée dans un lieu appelé *Montiniacus* que l'on suppose être Montignac, Creuse [2]. Une église Saint-Christophe de *Montiniacus* appartenait en 819 à l'abbaye de Conques, Aveyron, comme nous le voyons par un diplôme de Louis le Débonnaire [3]. C'est aujourd'hui Montignac, commune de Conques, Aveyron. En 830, une autre villa *Montiniacus,* située dans le pays de Meaux, appartenait à l'abbaye de Charroux, Vienne, ainsi que nous l'apprend une confirmation émanée de Louis le Pieux et de Lothaire, son fils [4].

Avant de prononcer *Montiniacus,* on a dû dire *Montaniacus* en plaçant après le *t* un *a* qui s'est plus tard assimilé à l'*i* de la syllabe suivante. C'est l'orthographe de la chronique de Bèze écrite au XIIe siècle, mais probablement à l'aide de documents plus anciens, et elle désigne par le nom de *villa montaniacus* [5], Montagny-lès-Seurre, Côte-d'Or [6].

Montaniacus dont *Montiniacus* est une variante est un dérivé de Montanius, gentilice rare, mais dont l'existence est constatée. On le trouve dans une inscription de la Dacie [7]. Une épitaphe découverte à Milan nous fait connaître les noms de M. Montanius Primus [8] ; une inscription de Cagliari, en Sardaigne, ceux de Q. Montanius Pollio [9]. Le gentilice *Montanius* est dérivé du *cognomen Montanus,* très fréquent dans les inscriptions. Ce surnom était déjà usité au siècle d'Auguste. Julius Montanus, poète élégiaque et en même temps épique, est mentionné par Ovide et par les deux Sénèque [10]. De *Montanus*

1. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 159.
2. A. de Barthélemy dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* vingt-sixième année, p. 459, n° 444.
3. Gustave Desjardins, *Cartulaire de l'abbaye de Conques,* p. 410. Dom Bouquet, VI, 517 d. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 123, n° 135.
4. Dom Bouquet, VI, 566 d; Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 167, n° 271.
5. Migne, *Patrologia latina,* t. CLXII, col. 866 a.
6. Garnier, *Nomenclature historique des communes, etc., du département de la Côte-d'Or,* p. 200, n° 438. Cf. p. 109, même numéro.
7. *Corpus,* t. III, n° 792.
8. *Corpus,* V, 6043.
9. *Corpus,* X, 7580.
10. Teuffel, *Geschichte der rœmischen Literatur,* troisième édition, p. 539.

est dérivé **Montanacus,* aujourd'hui Montenay, Mayenne, tandis que *Montanius* a donné *Montaniacus* et *Montiniacus.*

De *Montaniacus* sont venus les vingt-quatre noms de communes suivants : six Montagnac, savoir : deux dans la Dordogne, deux dans le Lot-et-Garonne, un dans les Basses-Alpes, un dans l'Hérault ; deux Montagna, Jura ; un Montagnat, Ain ; deux Montagney, un dans le Doubs, l'autre dans la Haute-Saône ; deux Montagnieu, Ain, Isère ; onze Montagny, savoir : trois dans Saône-et-Loire, deux dans la Côte-d'Or, autant dans l'Oise, un dans chacun des départements de la Loire, du Rhône, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

C'est par *Montiniacus* que s'expliquent les noms de quarante-neuf communes : sept Montignac, savoir : deux dans la Charente, autant dans Lot-et-Garonne ; un dans la Dordogne, autant dans la Charente et les Hautes-Pyrénées ; cinq Montigné, savoir : deux dans Maine-et-Loire, un dans chacun des trois départements de la Charente, de la Mayenne et des Deux-Sèvres ; quarante-neuf Montigny, savoir : six dans l'Aisne, cinq dans la Côte-d'Or, trois dans chacun des départements d'Eure-et-Loir, de la Nièvre et de Seine-et-Marne ; deux dans les Ardennes, autant dans le Jura, dans Meurthe-et-Moselle, dans la Meuse, dans le Nord, dans la Haute-Saône, dans Seine-et-Oise et dans la Somme ; un dans chacun des départements de l'Aube, du Calvados, du Cher, du Loiret, de la Manche, de la Haute-Marne, de la Marne, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de la Sarthe, de la Seine-Inférieure, des Deux-Sèvres et de l'Yonne.

Ainsi, au total, les noms de soixante-treize communes dérivent du gentilice Montanius.

Musciacæ est le nom d'un *vicus* qui avait une église, et, dans cette église, un personnage arverne, nommé Nunninus, qui vivait dans la seconde moitié du VIe siècle, déposa une relique de saint Germain d'Auxerre ; c'était un fragment du tombeau de ce saint[1].

1. Grégoire de Tours, *De gloria confessorum*, c. 41. Chez Bordier, *Les livres des miracles*, t. II, pp. 422-425 Arndt et Krusch, p. 773, l. 20. Cf. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, pp. 506-507.

Muscicae, sous-entendu *domus*, au singulier *Musciacus*, sous-entendu *vicus*, et plus anciennement *fundus*, est probablement aujourd'hui Moissat, Puy-de-Dôme. Parmi les localités situées au sud-est de la Loire, et qu'en 673 Berchaire donna à l'abbaye de Montier-en-Der, se trouve un certain *Musciacus*[1]. Le *monasterium musciacum* qui fut l'objet des libéralités de Louis le Débonnaire[2] était situé à Moissac, Tarn-et-Garonne.

Musciacus s'explique par le gentilice *Mustius*. C. Mustius Tettianus fit deux dédicaces, l'une à Jupiter, l'autre à Epona, qui ont été trouvées à Cilly, en Styrie[3]. Les inscriptions d'Afrique nous font connaître plusieurs Mustius : à Lambessa, C. Mustius Fortunatus[4] ; à Sadjar, Q. Mustius[5] ; à Arsacal, G. Mustius Rusticus[6] ; à Beni-Ziad, A. Mustius[7]. *Mustius* a donné le dérivé **Mustiacus* dont *Musciacus* n'est qu'une variante orthographique.

De *Musciacus* viennent les noms de communes suivants : trois Moissac, Lozère, Tarn-et-Garonne, Tarn ; Moissat, Puy-de-Dôme ; Moissey, Jura ; Moissieu, Isère ; Moissy, Seine-et-Marne, Nièvre ; peut-être Moussac, Gard, et Vienne ; Moussey, Aube et Vosges ; enfin probablement six Moussy, dont deux dans Seine-et-Marne et un dans chacun des quatre départements de l'Aisne, de la Marne, de la Nièvre et de Seine-et-Oise. Moussy, Aisne, est appelé *Musceium* dans la vie anonyme de saint Rigobert, archevêque de Reims, mort en 749[8]. Le groupe *sc* que nous offre cette orthographe est d'accord avec l'étymologie que nous proposons. Cette étymologie est contredite par l'orthographe *Mulciacum, Molceium,* du nom de Moussey, Aube, dans des textes du XIIe siècle[9] ; mais cette orthographe est peut-être le résultat d'une hypothèse étymolo-

1. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 159.
2. Vie de ce prince par l'Astronome, chez Dom Bouquet, t. VI, p. 95 c. *Constitutio de monasteriis,* en 817, *ibid.*, 409 a.
3. *Corpus,* III, 5175, 5176.
4. *Corpus,* VIII, 2949, 3204.
5. *Corpus,* VIII, 6022.
6. *Corpus,* VIII, 6152.
7. *Corpus,* VIII, 6532.
8. Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne,* p. 194.
9. Boutiot et Socard, *Dictionnaire topographique du département de l'Aube,* p. 109.

gique, plutôt que le reflet de la tradition. Cependant Mulciacum peut s'expliquer par un primitif * Molliciacus qui dériverait de Mollicius, gentilice connu par quelques inscriptions[1].

Une *colonica* du nom de NONIACUS appartenait à l'abbé Aridius, qui vivait au VIe siècle ; elle était probablement située en Limousin. Voilà ce que nous apprend une vie de ce personnage attribuée à Grégoire de Tours[2]. Cette localité est encore mentionnée dans le texte qu'on nous a conservé du testament du même Aridius[3].

Nonius est un gentilice romain qu'on rencontre quelquefois. En l'an 50 avant notre ère, M. Nonius Suffenas était propréteur de Crète et de Cyrène[4]. Un sénateur du nom de Nonius fut proscrit par Antoine[5]. Auguste gratifia d'un collier d'or Nonius Asprenas[6]. Deux ou trois Nonius Asprenas figurent dans la liste des consuls, aux années 6, 29 et 38 après notre ère[7]. Ce gentilice fut porté chez nous par M. Nonius Gallus qui fut gouverneur de la Gaule transalpine en l'an 29 avant notre ère, et qui soumit les *Treveri ;* il reçut pour cette raison le titre d'*imperator*[8]. Deux inscriptions de Lyon contiennent le nom de *Nonius* précédé du prénom *Caius* et suivi dans l'une d'elles du surnom Euposius[9]. Une inscription de Trèves nous offre l'orthographe *Nonnius* avec deux *n* et le surnom Germanus[10].

Nogna, Jura, suppose un plus ancien *Noniacus.*

NOVIACUM *castrum* fut en 752 donné à l'abbaye de Prüm par le roi Pépin le Bref[11].

1. Mollicius, *Corpus,* III, 341, 342 ; V, 1305 ; Mollicia, X, 6501.
2. *Vita sancti Aridii abbatis,* c. VIII, chez Bordier, *Les livres des miracles,* t. IV, p. 173.
3. Pardessus, *Diplomata,* t. I, p. 138. On y lit *Nonniacus* avec deux *n ;* cf. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* p. 527.
4. Cicéron, *A. Atticus,* liv. VI, lettre 1.
5. Pline, *Histoire naturelle,* liv. XXXVII, c. 81.
6. Suétone, *Auguste,* c. 43.
7. Joseph Klein, *Fasti consulares,* pp. 17, 27, 30.
8. Voyez Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* t. III, pp. 40, 45.
9. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon,* pp. 18, 53.
10. Brambach, n° 835.
11. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 2, n° 4.

Les auteurs et les inscriptions nous font connaître de nombreux exemples du gentilice Novius. Tels sont le poète comique Q. Novius qui vivait au commencement du Ier siècle avant notre ère [1]. En 58 avant notre ère, L. Novius était tribun du peuple comme nous l'apprend Asconius [2]. Novius Niger était questeur au temps de la conjuration de Catilina en l'an 56 avant J.-C. [3]. Ce nom se répandit dans les provinces. Deux inscriptions de Spalatro, l'ancienne Salona, nous font connaître les noms de Novius Persicus et de P. Novius Laurus [4]. Dans une inscription des environs de Bude, on lit les noms du légionnaire Novius Provincialis [5]. Une inscription de Worms rappelle un vœu de Novia Prisca [6]. A Schwanden, dans le Palatinat, on a trouvé l'épitaphe d'une femme appelée Novia [7]. Nous nous bornons à ces exemples, dont il serait facile d'augmenter le nombre.

De *Novius* est dérivé *Noviacus* qui est devenu Neuvy, dans dix-neuf noms de communes, savoir : trois dans le Cher, deux dans l'Eure-et-Loir et dans l'Indre; un dans chacun des départements de l'Allier, des Deux-Sèvres, de l'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, de Maine-et-Loire, de la Nièvre, de l'Orne, de Saône-et-Loire, de la Sarthe et de l'Yonne. A la même origine se rattachent Neufvy, Oise; Novy, Ardennes; et probablement les deux Nevy, du Jura.

Au IXe siècle, la véritable étymologie de *Noviacus* était oubliée, et on considérait ce mot comme un dérivé de l'adjectif latin *novus*. C'est pour cela que Jérémie, archevêque de Sens, imagina d'appeler *Noviacus* l'abbaye qu'il fonda en 818, à *Mauriacus,* en Auvergne [8]. Mais cette dénomination nouvelle, qu'une erreur avait inspirée, ne fut pas adoptée par la population, et l'ancien nom de *Mauriacus* persiste encore, à peine modifié, dans celui de Mauriac, Cantal.

1. Teuffel, *Geschichte der rœmischen Literatur,* 3e édition, p. 243.
2. Asconius, *Sur le Pro Milone de Cicéron.*
3. Suétone, *César,* c. 17.
4. *Corpus,* III, 2511, 2552.
5. *Corpus,* III, 3556.
6. Brambach, nº 907.
7. Brambach, nº 1765.
8. *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens ;* chez Dom Bouquet, VI, 237 a.

La *villa* NOVILLIACUS fut donnée à l'église cathédrale de Reims par le Roi Karloman en 771, et Charlemagne confirma cette libéralité. Les diplômes aujourd'hui perdus sont analysés dans l'appendice à Flodoard, écrit vers la fin du xe siècle[1]. Ce nom de lieu est assez fréquent, mais le plus souvent altéré. On le trouve écrit avec une seule *l*, *Noviliacus*. Ainsi Grégoire de Tours écrit *Noviliacus* le nom de deux *vici* qui auraient été, suivant lui, fondés, c'est-à-dire probablement dont les paroisses auraient été créées par les évêques Injuriosus et Baudinus, tous deux ses prédécesseurs, l'un de 529 à 546, l'autre de 546 à 552[2]. On remarque la même orthographe dans le diplôme de Clotaire III pour l'abbaye de Bèze, en 664, tel que nous l'a conservé la chronique de cette abbaye[3] ; dans la charte originale contenant les donations faites par Wandmir et Ercamberte à diverses églises en 689[4] ; dans les diplômes donnés en 705 par Childebert III à l'abbaye de Saint-Serge et de Saint-Médard d'Angers[5] ; en 802, par Charlemagne[6], en 832, par Louis le Débonnaire, à la cathédrale du Mans[7]. Au lieu de *Noviliacus*, on a écrit quelquefois *Nobiliacus* avec un *b* au lieu d'un *v*, phénomène fréquent dans la basse latinité. Cette orthographe se rencontre dans certains manuscrits de Grégoire de Tours[8], dans un diplôme de l'année 680 en faveur de l'abbaye de Saint-Waast d'Arras[9], et dans la vie de Louis le Débonnaire dite de l'Astronome, où l'abbaye de Saint-Vaast est appelée *monasterium nobiliacum*[10].

1. Dom Bouquet, t. V, p. 362 b c; cf. t. VI, p. 216 c d; Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 380.
2. *Historia ecclesiastica Francorum*, liv. X, c. 31, § 15, édition Arndt, p. 447, lignes 13-20. Cf. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 282.
3. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus*, p. 40, l. 23.
4. Tardif, *Monuments historiques*, p. 637, col. 1.
5. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus*, p. 65, l. 44.
6. Dom Bouquet, V, 768 e. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 67, n° 181.
7. Dom Bouquet, VI, 585 e. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 179, n° 308.
8. Voyez les notes placées par Arndt au bas de la page 447 citée plus haut. Cf. *De gloria confessorum*, c. 7. Chez Bordier, *Les livres des miracles*, t. II, p. 358.
9. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 181.
10. Dom Bouquet, VI, 95 c.

Le gentilice d'où est dérivé le nom de lieu qui se présente dans les textes sous ces trois formes a été porté sous le règne de l'empereur Tibère par Novellius Torquatus, de Milan, qui devint préteur et proconsul et qui dut une grande notoriété, non à l'habileté avec laquelle il s'acquittait de ses hautes fonctions, mais au talent qu'il avait de boire d'un trait, en se conformant à toutes les règles de l'art, trois conges, c'est-à-dire environ neuf litres de vin. Pline, dans son *Histoire naturelle,* s'étend avec détails sur les faits qui attestent combien Novellius s'acquittait consciencieusement de cette tâche glorieuse, vraie merveille dont l'empereur lui-même fut témoin[1]. D'autres Novellius, moins célèbres, nous sont connus par les inscriptions. Tels sont Novellius Optatus, dont l'épitaphe a été trouvée près de Salzbourg[2]; Novellius Aequalis[3], Novellius Agilis, Novellius Euodius dont les épitaphes ont été recueillies à Milan[4]. Il serait trop long d'énumérer tous les autres exemples de ce gentilice que l'Italie nous offre. Nous nous bornerons à la Gaule. Nous citerons C. Novellius Amphio dans une inscription de Genève[5], L. Novellius Hispelo[6] et M. Novellius[7] au musée de Mayence.

**Novelliacus, Noviliacus,* dérivé de Novellius, peut se reconnaître dans trente-sept noms de communes : Neuillac, Charente-Inférieure, Neuillay, Indre, deux Neuillé, Indre-et-Loire, Neuillé, Maine-et-Loire, Neuilli, Orne ; vingt-trois Neuilly, savoir : deux dans chacun des départements de l'Allier, du Calvados, du Cher, de la Haute-Marne, de l'Oise, de Seine-et-Oise et de la Somme ; un seulement dans chacun des départements suivants : Aisne, Côte-d'Or, Eure, Indre-et-Loire, Mayenne, Nièvre, Orne, Seine, Yonne ; Neulliac, Morbihan ; Neuvilley, Jura ; Neuvilly, Meuse, et Neuvilly, Nord ; trois

1. Pline, *Histoire naturelle,* liv. XIV, § 144-146.
2. *Corpus,* t. III, nº 5626.
3. *Corpus,* V, 6051.
4. *Corpus,* V, 6054.
5. Mommsen, *Inscriptiones confederationis helveticae,* nº 92 ; Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne,* t. II, p. 319.
6. Brambach, nº 1201.
7. Brambach, nº 1216.

Nuillé, dont un dans la Sarthe et deux dans la Mayenne ; enfin Nully, Haute-Marne.

De ces noms de lieux il faut distinguer Nouaillé, Vienne, au VIIIe siècle *Novaliacus,* comme nous l'apprend un diplôme émané en 794 de Louis le Débonnaire, alors roi d'Aquitaine [1]. *Novaliacus* suppose un gentilice * *Novalius* dérivé de l'adjectif *novalis.*

PICIACUS est le nom d'une localité située dans le Perche et où saint Avit, mort vers l'année 527, mena la vie érémitique, comme nous l'apprend une *vie* anonyme, à peu près contemporaine [2]. On ignore où était l'emplacement précis de *Piciacus.*

Ce mot est dérivé de Pitius. On a trouvé à Veglia, île voisine de la côte de Dalmatie, l'épitaphe du décurion P. Pitius Marullus [3]; à Petronell, en Autriche, celle de l'affranchi C. Pitius Hilarus [4]. On conserve à Ebersdorf, Autriche, celle de l'affranchi C. Pitius Jucundus [5].

De *Pitius* on a tiré * *Pitiacus,* puis par effet de l'assibilation et avec substitution du *c* au *t, Piciacus.* Peut-être ce nom explique-t-il celui de Pécy, Seine-et-Marne. On doit aussi probablement le reconnaître dans les deux Pessac du département de la Gironde ; dans Pessat, Puy-de-Dôme ; dans Pissy, Somme et Seine-Inférieure. Pissy, Somme, est vraisemblablement le *Pisciacus* qu'un diplôme émané de Pépin le Bref en 751 met dans le *pagus Ambianensis* [6]. Mais cette orthographe peut être le résultat d'une étymologie populaire qui rapprochait le nom de lieu Pissy du latin *piscis,* poisson, bien connu à une époque où depuis longtemps le gentilice *Pitius* était oublié. Nous terminerons par Pizy, Yonne, qui, suivant M. Quantin, s'est appelé *Piciacum* au VIIe siècle [7].

1. Dom Bouquet, VI, 452 c. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 84, n° 1.
2. Dom Bouquet, t. III, p. 439 b. Cf. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* pp. 328, 329.
3. *Corpus,* III, 3128.
4. *Corpus,* III, 4518.
5. *Corpus,* III, 4602.
6. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus,* p. 109, l. 16.
7. *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne,* p. 99.

Pociacus est le nom d'une des *villae* qui, au VIIIe siècle, appartenaient à l'abbaye de Saint-Martin, de Tours. Nous l'apprenons par un diplôme de Charlemagne qui remonte à l'année 775 [1]. La situation de *Pociacus* est inconnue.

Ce mot peut être dérivé du gentilice *Paucius,* dérivé lui-même de l'adjectif *paucus.* Une inscription de Bénévent contient le nom du décurion Q. Paucius [2].

Poissy, Seine-et-Oise, appelé dans les textes latins *Pisciacus* dès le XIe siècle [3], peut être un ancien **Pauciacus,* plus tard *Pociacus.*

Pompeiacum est le nom d'un *castrum* où, suivant les actes du martyre de saint Vincent d'Agen, le corps de ce saint mis à mort sous Dioclétien aurait été transféré et serait devenu l'objet d'un culte vers le milieu du Ve siècle [4]. Ce *castrum* était situé, suivant M. Longnon, au Mas d'Agenais, Lot-et-Garonne [5]. En 829, Pépin Ier, roi d'Aquitaine, confirma l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés dans la possession du quart d'une propriété que son diplôme appelle *Ponpeiaci villa* [6]. La vie de saint Theuderius, abbé de Vienne, Isère, au VIe siècle, écrite trois siècles plus tard, met dans le voisinage de Vienne, Isère, alors bien fortifiée, cinq forts destinés en cas de guerre à tenir l'assiégeant à distance ; un de ces forts s'appelait *Pompeiacus* [7].

Pompeiacus dérive du gentilice d'abord obscur *Pompeius,* qui est d'origine ombrienne et dérive du nom de nombre **pompe* = *quinque,* cinq. D'abord à peu près inconnu avant les deux consuls Cn. Pompeius Strabo et Q. Pompeius Rufus, investis de la première magistrature de Rome l'un, l'an 89, l'autre, l'an 88 avant J.-C., ce nom d'homme dut

1. Dom Bouquet, V, 737 c. Cf. Sickel, *Acta Carolinorum,* t. II, p. 27, nº 42. Cf. Mabille, *La pancarte noire de saint Martin de Tours,* pp. 69, 106, 107.
2. *Corpus,* IX, 1653.
3. Tardif, *Monuments historiques,* p. 164, col. 1.
4. Voir les Actes du martyre de saint Vincent, dans les Bollandistes, t. II de juin, pp. 166-168.
5. *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* pp. 549-552.
6. Tardif, *Monuments historiques,* nº 121, p. 84, col. 1.
7. Dom Bouquet, t. III, p. 470 b.

surtout sa célébrité au fils du premier des deux, Cn. Pompeius, surnommé le Grand. Entre autres affaires importantes dont il fut chargé, une des plus graves fut la guerre contre Sertorius, en Espagne. Elle l'occupa de 77 à 72, et pendant ce temps il paraît avoir exercé l'autorité suprême en Gaule, alors administrée sous ses ordres par le propréteur Fonteius [1]. C'est à cette date que paraît remonter l'introduction en Gaule du gentilice Pompeius. Un des monuments antiques les plus curieux de la France est la porte d'entrée de la sépulture d'une famille *Pompeia,* à Aix, en Savoie. L. Pompeius Campanus la fit construire de son vivant, et les épitaphes d'un certain nombre de ses parents s'y lisent encore aujourd'hui [2]. Nous citerons ensuite Sex. Pompeius Macrinus, connu par une inscription de Novairy [3]; Ponpeius Octavianus, dont l'épitaphe a été trouvée près de Chozeau, Isère [4]; Q. Pompeius Adjutor, dont les noms se lisent dans une inscription d'Annecy [5]; Pompeia Dativa, dont l'épitaphe vient d'être découverte à Arles [6]; une autre Pompeia dont le musée de Bordeaux possède l'épitaphe [7]. Je me bornerai à ces exemples qui suffisent pour expliquer l'origine du nom de lieu *Pompeiacus.*

De *Pompeiacus* viennent les noms de Pompejac, Gironde, et Pompiac, Gers.

Ponciacus est une *villa* dépendant de l'église du Mans, aux termes d'un diplôme de Louis le Débonnaire en 832 [8]. C'est probablement aujourd'hui Poncé, Sarthe.

Ce nom de lieu dérive du gentilice *Pontius* qui est latin, mais d'origine samnite [9] et vient du thème ombrien **ponto-*

1. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine,* t. II, pp. 330-334, 347.
2. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine,* t. III, p. 118. Cf. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne,* t. III, p. 312-317.
3. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne,* t. III, p. 245.
4. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne,* t. III, p. 182.
5. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne,* t. III, p. 340.
6. Allmer, *Revue épigraphique,* t. I, p. 268, n° 298.
7. Allmer, *Revue épigraphique,* t. II, p. 22, n° 469.
8. Dom Bouquet, VI, 586 a; Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 179.
9. Corssen, *Ueber Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache,* seconde édition, t. I, p. 116. *Ponto-* est pour **Pomp-to-* comme *Quintus* pour **Quinqu-tus.*

identique au thème latin **quinto-* du nom de nombre ordinal signifiant cinquième. C'est la forme ombrienne du gentilice latin *Quintius* ou mieux *Quinctius*. Le plus célèbre personnage de ce nom que l'on rencontre dans l'histoire de la république romaine est C. Pontius, fils d'Herrennius, qui commandait les Samnites quand ils firent l'armée romaine prisonnière aux Fourches Caudines, l'an 321 avant J.-C[1]. Ce gentilice avait pénétré à Rome de fort bonne heure ; dès le siège de Rome par les Gaulois en l'an 390 avant notre ère, un jeune et ardent patriote romain, Pontius Cominius, rendit son nom historique par l'heureuse audace avec laquelle, trompant la surveillance des assiégeants, il pénétra dans le Capitole[2]. Plus tard, L. Pontius Aquila fut du nombre des meurtriers sous les coups desquels César perdit la vie, l'an 44 avant notre ère[3]. Enfin tout le monde connaît le nom du procurateur de Judée, Pontius Pilatus[4].

On rencontre ce gentilice dans les inscriptions de Rome et des provinces, Q. Pontius Severus, à Tarragone[5] ; P. Pontius Blandus, P. Pontius Pontianus, P. Pontius Secundinus, dans une inscription de Hongrie[6]. On a trouvé nombre de fois en Gaule et en Grande-Bretagne la marque du potier Pontius.

De *Pontius* on a fait **Pontiacus,* écrit *Ponciacus* au moyen âge. De là probablement, outre le nom de Poncé, Sarthe, déjà cité, ceux de Pontiacq, Basses-Pyrénées, Poinchy, Yonne, Poincy, Seine-et-Marne, et Poncey, Côte-d'Or. Poncey-lez-Pellerey, autre commune du même département, paraît devoir s'expliquer par un primitif :

Podentiacus[7], lisez Pudentiacus dérivé de Pudentius qui est encore un gentilice romain, probablement d'assez basse époque : Pudentius Maximinus, vétéran, fit à Hercule une dé-

1. Tite-Live, liv. IX, c. 1 et suivants.
2. Tite-Live, liv. V, c. 46.
3. Suétone, *César*, c. 78 ; édition Teubner-Roth, p. 32, l. 3-4.
4. Tacite, *Annales*, liv. XV, c. 44.
5. *Corpus*, II, 4937.
6. *Corpus*, III, 6271.
7. *Cartulaire de Saint-Seine* cité par Garnier, *Nomenclature historique, etc., du département de la Côte-d'Or*, p. 51.

dicace trouvée près de Salzbourg[1]. C'est aussi le nom d'un saint qui fut martyrisé à Alexandrie et dont on célèbre la fête le 29 avril[2].

Pouancay, Vienne, et Pouancé, Maine-et-Loire, peuvent être d'anciens *Pudentiacus*.

Posthimiagus est le nom d'un *locus* de situation inconnue donné à l'abbaye de Limours, Seine-et-Oise, aux termes de l'acte de fondation par Gammon en 697[3]. Un diplôme de Charles le Gros en faveur de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon en 885 nous donne le même nom de lieu avec l'orthographe un peu plus archaïque *Postumiacus*[4] ; il s'agirait ici de Potangey, commune d'Aiserey, Côte-d'Or, suivant M. Garnier, le savant archiviste de ce département[5].

Posthumiacus vient de *Postumius*. La *gens Postumia* était patricienne. Elle atteignit de très bonne heure aux plus hautes magistratures de Rome. Le premier consul qu'elle donna à la république romaine fut P. Postumius Tubertus, élevé à cette dignité d'abord l'an 249 de Rome (avant J.-C. 505) puis en 252-503, et qui obtint deux fois les honneurs du triomphe[6]. Quelques années plus tard (en 496 avant J.-C.), le dictateur A. Postumius Albus, fils du précédent, battait les Latins près du lac Régille et en triomphait[7]. Nous nous bornons à ces deux exemples. La gens *Postumia* donna son nom à un des plus anciens monuments de la législation de Rome, une des lois somptuaires attribuées à Numa[8]. Le même nom fut aussi porté par une des grandes routes de la Gaule Cisalpine, la *via postumia* construite, à ce que l'on croit, par le consul Sp. Pos-

1. *Corpus,* III, 5531.
2. Bollandistes, avril, t. III, p. 617.
3. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 244.
4. Dom Bouquet, IX, 336 c.
5. Garnier, *Nomenclature historique des communes du département de la Côte-d'Or,* p. 19.
6. Tite-Live, livre II, c. 16 ; Pline, livre XV, § 125. Cf. *Acta triumphorum capitolina* dans le *Corpus,* t. I, p. 454. Fastes consulaires, *ibid.,* p. 486-487.
7. Tite-Live, livre II, c. 19, 20, et *Acta triumphorum capitolina* dans le *Corpus,* t. I, p. 454.
8. Pline, livre XIV, § 88.

tumius Albinus, l'an 148 avant notre ère[1]. Le gentilice *Postumius* persista sous l'empire ; ainsi, au second siècle de notre ère, Postumius Festus fut célèbre par son éloquence[2]. On trouve ce nom fréquemment dans les inscriptions d'Espagne[3], d'Afrique[4], d'Italie[5], de Grande-Bretagne[6], etc.[7]. Nous signalerons en Gaule deux exemples : l'un est une dédicace à Diane par Q. Postumius Potens ; elle a été trouvée près de Trèves[8] ; l'autre qui existe encore dans la ville d'Avenche, en Suisse, est aussi une dédicace à des dieux ; ses auteurs sont Q. Postumius Hyginus et Postumius Hermes[9].

H. d'Arbois de Jubainville.

(A suivre).

---

1. Voyez ce que dit de cette route M. Mommsen dans le *Corpus*, t. V, p. 827.
2. Aulu-Gelle, livre XIX, c. 13. Comparez le passage de Fronton cité par Teuffel, *Geschichte der roemischen Literatur*, troisième édition, p. 848.
3. *Corpus*, t. II, *index*, p. 728, col. 4.
4. *Corpus*, t. VIII, *index*, p. 1012, col. 2.
5. *Corpus*, t. V, *index*, pp. 1123, col. 4, 1124, col. 1 ; t. IX, *index*, p. 723, col. 1 ; t. X, p. 1052, col. 2, 1065, col. 4.
6. *Corpus*, t. VII, *index*, p. 320, col. 1.
7. *Corpus*, t. III, *index*, p. 1082, col. 2.
8. Brambach, n° 844.
9. Mommsen, *Inscriptiones helveticae*, n° 164.

NOTES

ON

WELSH CONSONANTS

BY DR. M. NETTLAU

(Vienna, III, Rennweg, 2. May 28, 1887)

Introductory Remarks.

As to information about the manuscripts and books quoted in the following notes I refer the reader to the introduction of my « Beiträge zur cymrischen grammatik. I (einleitung und vocalismus). Leipzig, März-April 1887, 79 pp. 8° » (p. 4-33). The following abbreviations are used for some of the more frequently cited sources:

MANUSCRIPTS: *A:* the oldest Ms. of the Venedotian Law-code, printed in «Ancient Laws and Institutes of Wales... ed. by Aneurin Owen» London, 1841, fol. (« Beitr. », p. 11).

B: Ms. Cott. Tit. D 2, Venedotian Code (l. c., p. 12).

Cleop. B 5: a Gwentian 15th. cent. Ms. (l. c., p. 16).

E: Addit. Ms. 14931, Venedotian Code (l. c, p. 12).

B. of Herg.: the Red Book of Hergest; the parts of this Ms. edited by John Rhŷs and J. Gwenogfryn Evans (Oxford, 1887, vol. I) have been principally quoted; on other edited and not edited parts see l. c., p. 13-15.

Hgt. 202: a 14th. cent. Ms. edited by E. B. Phillimore in YC., vol. VII.

Ies. Coll. 141: a late 15th. cent. Ms. (l. c., p. 14).

L: Cott., Tit. D 9, printed in Owen's Ancient Laws (Dimetian Code).

Lew. Dwnn : the autograph of a part of L. D.'s heraldic visitations, printed in the first volume of « Heraldic Visitations of Wales and the Marches in the time of Queen Elisabeth and James I by Lewis Dwnn, ed. by Sir Samuel Rush Meyrick, 1846 » (l. c., p. 21).

Ll. Achau : Llyfr Achau, printed in the IInd volume of the Heraldic Visitations ; cf. p. 58 : « by me Hopkin ab Eignon of Breknock in ẽ Countie of Breknock, painter, finished ẽ ffirst of November Anno Dñi 1602 » (l. c., p. 21).

Ll. Gw. Rh. : Llyfr Gwyn Rhydderch, parts of which are edited in the IInd volume of Robert Williams' Selections from Hengwrt Manuscripts (l. c. p. 16).

S : Add. Ms. 22356, a Cardiganshire-manuscript of the Dimetian Code (l. c., p. 13).

Tit. D 22 : a Cottonian manuscript, parts of which are printed in Rees « Lifes of the Cambro-British Saints, » 1853 and in YC. vol. III and VIII (ed. by Powel) (l. c., p. 16).

Y S. Gr. : Y Seint Greal, ed. by R. Williams, 1876 (l. c., p. 16).

Addit. Ms. 14913 : a 16th. and 17th. cent. Southwelsh Ms., containing medical tracts, etc.

14921 : a 16th. cent. Gwentian Ms., containing a translation of John Maundeville's travels (fragment) (l. c., p. 33).

14973 : a Southwelsh Ms. (about 1640), in which amongst many other texts poems of Rees Prichard (author of Cannwyll y Cymry) occur (l. c., p. 20).

14986 : a 16th. cent. Ms., containing two religious Interludes (l. c., p. 19-20).

19709 : a 14-15th. cent. historical Ms. (Gwentian dialect) (l. c. p. 16).

Add. Mss. 14909, 14923, 14944, 14945 and others : grammatical and lexical collections by Lewis Morris and his brothers (l. c., p. 29-30).

Several other manuscripts are referred to occasionally ; all quotations giving *the folio of the Ms.* I have seen myself.

Books : *C. f'w. T. :* Caban fewythr Tomos gan William Rees, 1853 (Merionethsh. dialect).

C. y. C. : Cannwyll y Cymry, 1672 (l. c., p. 20).

D. S. Evans, llythr.: Llythyraeth yr iaeth Gymraeg gan D. S. Evans, 1861.

Hom. 1606: Pregethau a osodwyd allan trwy awdurdod... (translated by) Edward James (l. c., p. 24).

Hughes, 1822: An essay on the ancient and present state of the Welsh language, with particular reference to its dialects, being the subject proposed by the Cambrian Society for the year 1822 (l. c., p. 26).

Gl. Gw. G.: Llyfr Gweddi Gyffredin, the book of Common Prayer in Welsh, extracts of which are reprinted in Y Traeth. (l. c., p. 24).

Ll. y Res.: Llyfr y Resolution (Parson's Christian Resolutions) ..... (translated by) J. D. (sc. John Davies), [2]1684, containing in the appendix a dialectal glossary (l. c., p. 28).

Sal lex., N. T., pron.: William Salesbury's Welsh dictionary (1547, reprinted 1877), Testament Newydd, 1567 and on english pronunciation (reprinted in Ellis' Early Engl. Pron.).

Sp.: William Spurrell's Welsh dictionaries (1859, 1861).

Sweet: Sweet's Spoken Northwelsh in Transactions of the Philological Society, 1882-4.

Y drych Christ.: Y drych Christianogawl. Ed. by Rosier Smith, 1585 (l. c., p. 23-24).

PERIODICALS: *Yr Arw.:* Yr Arweinydd sef Newyddiadur wythnosol, Pwllheli, 1856-9 (l. c., p. 32).

Y Bed.: Y Bedyddiwr, Caerdydd 1849 sqq.

Y Gen.: Y Geninen, Caernarfon (vol. III, 1884-5).

Y. C.: Y Cymmrodor, the Magazine of the Hon. Society of Cymmrodorion. London, 1877 sqq.

Y Gwyl.: Y Gwyliedydd, Bala, vol. VI, 1828 containing a dialectal glossary (l. c., p. 31).

S. C.: Seren Cymru, Newyddiadur Teuluaidd Pythefnosol, Caerfyrddin, 1856-60.

Y Traeth.: Y Traethodydd, Dinbych, Treffynnon, 1845, etc.

Y T. a'r G.: Y Tywysydd a'r Gymraes, Llanelli, 1852, etc[1].

1. The weekly Welsh periodicals not being entered in the General Catalogue of the British Museum (Yr Arweinydd however *is*), I stated in

I. — I AND W (J AND V), CHW.

1. J is of most frequent occurence in all the Brythonic languages before a number of suffixes (Welsh -iaeth, -ion, -iad, etc.); in most of the cases it is of no etymological value but only spread by analogy. I have not to discuss here whence this analogy first sprang from, as this is a pre-Cymric question. The dialects of North- and Southwales greatly differ as to the pronunciation of this secondary j; it is said to suffer from the North to the South a constant loss in strength of sound, culminating in its dropping in the southern dialects, in which it is very often not expressed in writing. No details of the description and delimitation of the intermediate sounds have as yet been given, and so it is very difficult to form a proper opinion on these Southwelsh orthographies. J may either have never been transferred into these forms or owing to its pronunciation being very feeble and perhaps only palatalising the consonant upon which it follows it was not written. For a number of j's before suffixes existed certainly, as is shown by the Dimetian plural sgidshe, the Eastern-gwentian scitshia (so occuring in popular texts, see § 5) = esgid-iau; also unstressed u and y before vowels are becoming j, and t is palatalised into sh by them, cf. sha = tu a; so the phonetic alterations on which Zeuss, gr. C.[2], p. 169-171 (de zetacismo) treats with regard to the Cornish and Breton languages are not absent in Welsh. J is said to be inserted in Northwelsh dialects in « wrong » places by improper extension of his usage. In medieval southern Mss. too, such extraordinary insertions of j occur as in eidyaw, tr6ydya6, d6ylya6, idia6, etc.; it is

« Beitr. » p. 31, that they were mostly not kept in this library. This is a mistake, since they are entered in the special Catalogue of British Newspapers, received at the Museum. If I had known this before, I might have spared much time which I spent in looking over nearly the bulk of the monthly papers, characterised l. c. and might have found much information about dialects. I am now going to use this source of information too. Cf. The Periodical Literature of Wales during the Present Century, in Trans. of the Cardif Eisteddf. (held 1883), pp. 214-236. [30.11.87.]

probable to me that these js were only inserted in writing by the Southwelsh scribes, who themselves pronounced the letter very feebly or not at all and inserted it therefore sometimes where it had no place. In the contrary in the Venedotian Ms. A of the Howelian Laws, doython occurs besides doythyon; this must be compared with the *3rd* sing.-ws and with onadunt etc.in this text, these being later only Southwelsh too and want a special examination; on onadunt see YC. VIII, p. 135 squ.

2. The following references illustrate the above said. D. S. Evans, llythyriaeth, § 189 has: Northw. tewion — Southw. tewon, etc. Some Middlewelsh forms differing from the modern literary language are: L p. 176, offeirat, p. 178 keinna6c, kyureitheu a breinheu; U p. 336 keissa6, p. 337 affeitheu, p. 342 keina6c, p. 348 eidon, etc., but y (j) is also written very often in the same Mss. A careful scribe denotes still an indistinctly pronounced j, which another omits altogether. Each Ms. must be separately examined on this point, as single examples cannot decide the question where j is due to the dialect and where to the scribe.

3. Rhŷs points out in his Welsh loanwords (Arch. Cambr.), s. v. cerasium, that the insertion of j before terminations commencing with a vowel is « carried to an extensive extent in some of the dialects of Northwales » and gives jachjau, hirjaethu, ceirjos[1] — Southw. ceiros (cerasium), etc.; effieithio is mentioned Y Traeth II, p. 34 (Th. Charles).

4. From Mss. cf. ynyal6ch a *diffieith6ch* didram6yeit, Red B. of Herg., col. 655 (Mab.); eidyaw is of frequent occurence, cf. my article on the Welsh pronouns in Y Cymmrodor VIII, p. 140, where also tr6ydya6 and even d6ylya6, occuring several times in Didrefn Casgliad are quoted. I add from S (Addit. Ms. 22356): A g6edy hynny dyfod att y neb æ benn-

1. Besides ceirios (the literary form given by Spurrell, dict.) exists the later surian, pl. suriain (Sp.) from engl. cherry. Cf. sirianen a chery, Salesbury, lex. 1547; E. Lhuyd, Arch. Brit. 1706 s. v. cerasum: Southw. Keiroesen (pron. keirosen?) — Northw. sirianen; Hughes essay 1822: Northw. sirion — Southw. ceirios (i from the lit. form). Breton qeresen, qirisen (Rostr.); Corn. not in Jago; gael. sirist; manx. shillish; ir. shilín, Lluyd, silín (Begley, Foley).

ffygia6d ida6 acheissia6 ganta6 dyfod y 6rantu y march *idia6* neu daly y da yr benffygi6r f. 100 a; a oes vn *anifeil* f. 82 b (enifeil, anefeil f. 89 b); idiav Ms. T, Medd. Myddfai, 1, § 129. Y Seint Greal: aelyodeu § 2, twrneimyeint § 20, 21 (see Zeuss², p. 86), mi a wasanaethyeis § 19, haedyeist § 15, etc.; it is just this manuscript in which forms like oedywn, aethyost, wydyem, doethyant occur oftener than in any other published hitherto; on these forms see Rhŷs, Rev. Celt., VI, p. 47 n., who compares corn. wothyen to cymr. wydywn, gwyddyat, etc.; at any rate the pleonastic use of y in this text discredits somewhat this comparison as far as regards to this text, the other reasons in its favour and against it remaining of course unaltered by this fact. — en er eidial, Cleop. B 5, f 3 b, 4 a, tu ar eidial f. 2 b; Addit. Ms. 12193 (1510), translation of a work of Rolewinck: i wladychv yr Eidial f. 13 b, Eidial f. 35 b (Eidal f. 38 b, 40 b, etc.): ynydywyssyogaeth, E, Addit. Ms. 14931, f. 1 a, etc.; 17th cent.: Jachiawdwr, Add. Ms. 15005, f. 63 a.

5. As to the Southwelsh alteration of t + j before vowels into sh, cf. Lewis Morris, Addit. Ms. 14923, f. 134 a: Southw. sïwnti beyond = Northw. tuhwnt i; he intends to denote sh by sï as is proved by Southw. issïel = isel (ib. f. 133 b), cf. gwishgo in modern dialects, s before and after slender vowels and j becoming sh in Southwales; shwnti from *tj-ẃnti, *ti-wnti, u and i being nearly identical in Southw. pronunciation, see « Beitr. » § 67, 70. Cf. S. C. (dimet.) ac fe a'th shag adre I, p. 292; pwy newy sy sha Llunden yna 'nawr I, p. 232; gal ffordd glir i fyned shag adre I, p. 271, mynd sha gadre I, p. 332, etc. (= tu ag adref); sgidshe I, p. 449, etc. (= esgidiau), from *sgidje. Y Gen. (gwent.) sha'r Hendra III, p. 19 in Eastern Glamorganshire = tu a'r Hendref, sha'r Bont, scitsha (= esgidiau). S. C. be 'sharna ti I, p. 272, be sharnat ti I, p. 291 (= pa beth sydd arnat ti); sharnat from *sj-árnat, *sy-árnat. — R. Williams, lex. Cornubr. remarks to modern corn. jawl, jowl (E. Lhuyd: dzhiawl) = cymr. diawl, that of this pronunciation of dj « are traces in colloquial Welsh » (p. 102 b), but he gives no further particulars.

6. In Middlewelsh Mss., even in those written in Southw.

dialects e is not seldom used to denote y (j); see Rhŷs, lect.[2], p. 234. It is not clear to me whether e is the orthograph of a dialect in which j was distinctly pronounced and of nearly syllabic value or whether, e being used in northern Mss. for the obscure sound of y (henny = hynny, etc.) it was also written by transcribers for y = j. In S = Addit. Ms. 22356 also u is used for j : dydueu, f. 17 a (dydieu ib.), since in this Ms. u and i as vowels are nearly identical, cf. « Beitr. » § 67, bigel f. 54 b, r6ùmedic f. 7 b, etc.

7. Cf. B = Tit. D 2 deneon f. 30 b, kŷnedeon f. 5 a (ib. canes f. 19 b, ene f. 26 a, etc.); Hgt Ms. 406 (B. Gruff. ap. Cyn.), Arch. Cambr. 1866 : weitheon, p. 34, meibeon, p. 36, deneon, p. 42 (ib. yd adeilws, y kerdus, emchuelus, a rannwt, a dothoedent, urth, etc., Southwelsh forms and very old orthographs, cf. u for w; on the text see « Beitr. » p. 15, 7). B. of Herg. tri hualogeon, hualogyon col. 595 (Y Cymmr. III). Ll. Gw. Rh. Keinneadaeth p. 10. Y S.Gr. redeat § 12, ot oedewch § 68. Tit. D 22 medeant f. 1 b. Cleop. B 5 weitheon, ŷ eithaueoed f. 98 a, medeant f 103 a, ymplith ŷ reiduseon f. 104 a, areant f. 106 a, tʌwyssogeon f. 108 a, etc.

In Sal. lex., 1547 arean and anean occur; here e certainly tends to express the thick syllabic sound of j in a northern dialect.

8. Initial j before e, i, u and w before u in English loanwords and in the vulgar English spoken by native Welshmen are not pronounced; et = yet, ood = wood, etc. Cf. Rhŷs in Report of the schools inspected, etc. (Academy, 9, 9., 1876) : ood, ooman, ee (wood, woman, ye) in Carnarvonshire. In the English of Llanidloes in Powys, on which see Collections... relating to Montgomerys., vol. X, 'et, 'ee, 'u, 'eeld (yet, ye, you, yield) p. 311 and 'ool, 'ood, 'ooman (wool, etc.) p. 309 are used. For Southwales cf. The Red Dragon, vol. II, p. 38-40; also Ellis, Early. E. Pron. in a note to Sal. pron., 1547 : ye-, woo- becomes, ī, ū.

9. This peculiarity dates from Middlewelsh. Cf. Red B. of Herg. ac wtward y6 ar y koet h6nn6, col. 630. wdward = woodward is given in the index of English loanwords in Dafydd ab Gwilym's Poems (Llundain, 1789). In the often edited 15th

cent. English Poem in Welsh orthography[1] printed by Ellis, Trans. Phil. Soc. 1880 from a Hengwrt Ms. wld occurs l. 60 besides ei would l. 15, wi wowld l. 67. — In Lewis Dwnn's Herald. Visitat. (Eg. Ms. 2585) occur: off Wlffsdal (Wolfsdale) I p. 163 (ed. Meyrick), off Wdstok p. 163, off Wdstock p. 146, v(erch) Robart off The Wd ap Gibon Wd p. 126, etc.

V.

10. Pre-Cymric v in inlaut between vowels is altered in Welsh in two different ways, on which see Zeuss[2], p. 106, 128; the result of v and the vowel before it is au, ou or aw, ew (av, ev); also besides final -eu in historic welsh (keneu) -aw- occurs in inlaut (kenawon), see Zeuss[2], p. 129. This difference is of difficult explanation. I shall give here the materials I collected towards its illustration and a few suggestions as to conditions etc. of these doublets. skr. yuvaçás = indoeurop. juv*n*kós, lat. juvencus (gaul. Jovincillus etc., Zeuss[2], p. 128) becomes in Welsh *jovanc- jouanc, jeuanc and *jewanc, hence *iwanc, ifanc.

11. The following forms of this word and its derivates are worth of attention: Cleop. B 5 gwas ieuwanc f. 60 a (ieuang f. 68 b); this form is supported by deuwei etc. in ony deuwei f. 75 a, ny̆ deuwei ib., o deuwant f. 61 a; beuwyd f. 3 a for bywyd looks very strange, but also deuheu occurs in this Ms., on which see « Beitr. » § 84, where o D̄deuheubarth, Her. Visit. II, p. 246 (1685) may be added; eu seems written for e, as final — eu was pronounced — e; so beuwyd is for bewyd, bäwyd? then ieuwanc would be = *iewanc. Ll. Gw. Rh. gwreic yangk dec. p. 139 Y S. Gr. ieueyngtid § 30; S iegtid, Owen p. 296; Jes. Coll. 141 plur. jeueink f. 60 b.

1. Cf. Cambrian Register II, p. 299-304; The Cambro Briton; Hynation Cymreig p. 13-16; Arch. Cambr. II, 1, p. 304-7; Trans. Phil. Soc. (reprinted in Arch. Cambr.); Wilkins, lit. of Wales p. 106 squ. — In Addit. Ms. 14866, f. 25a is a copy of it, beginning: o meichti ladi owr leding tw haf, at hefn owr abeiding, whilst Ellis' Ms. (Hgt. Nr. 294) runs thus: O michdi ladi our leding to haf at hefn owr abeiding etc., so that an edition from the Addit. Ms. would be of interest. It is said there, f 25 a; Jeuan ap hywel Swrdwal ai cant. medd eraill Jevan ap Rytherch ap Joan Lloyd.

12. Sal., N. T. ieunctit f. 310 b, ieuntit f. 319 a, ifieugtit f. 314 a; (R. Davies) ieuanc f. 313 a, plur. ievainc f. 314 a. Addit. Ms. 14913, 16th. cent., southw. yviengtit f. 53 a; Addit. Ms. 14986, 16th. cent. iyfangc f. 8 a; Addit. Ms. 14973, 1640 iengtid f. 73 a, ientit f. 69 a; Addit. Ms. 14987 (Powys) om hienc*td* f. 81 b; Add. Ms. 15005 gwr ifengc f. 74 a, yr ifengc f. 132 a; Jfieintid f. 40 b, Jfieintid f. 53 a, jfieintid f. 79 b; Addit. Ms. 15059, 18 th. cent. ifiengtyd f. 212 a, ifiengedd f. 225 a. Ll. Dwnn, Her. Vis. I, iengctyd p. 9, iangaf p. 113, 134, 135, etc. (more than 14 times), ianngaf p. 170; (iengav vol. II p. 123, 1685); jevank p. 21, ievank p. 171; jevaf p. 157; ifank p. 153, 190. Llyfr Achau, 1602, Breconsh. ieyangk p. 57, ieanck p. 36, yeia p. 47, ivank p. 16, ifank p. 11, 57, ifanck p. 26. Davies, lex. 1621 (and Richards lex. 1753) gives ieuangc — iau, ieuangach — ieuaf, passim ifaf; E. Lhuyd, Arch. Brit. uses ivangc (dimet. dial.).

In modern dialects: S.C. (dimet.) yn ifenc (plur.) I, p. 373, ie'nctyd I, p. 292, 331. Carnarvonsh. ifangk, jengach (Sweet). Merionethsh. i'r bobol ifinc, Cab. f'ew. T. p. 258, hogenod ifinc p. 290, plurals like bychin, erill, llygid being used in the northern dialects.

13. The w = v in * iewanc, the doublet of ieuanc became f, like w in cenafon besides cenawon etc., see below. * iefanc became ifanc like Ithel from Judhael etc. jenctyd seems to come from jeuenc-tyd by dropping the first unstressed vowel: j(eu)énctyd, like cyfodi, * cfodi, codi, see below. jang is perhaps a secondary abstraction from iengtyd, forms like gwan and gwendid etc. being the model. — The loanword Johannes (Ἰωάννης) exhibits the same double alteration of a form * Jovan-, vic. Jeuan, Jouan, Jevan, Jfan, Jwan, as the forms are given in the pref. to Ll. Gw. G., 1586. See also Rhŷs, Arch. Cambr., loanwords s. v.: Jowan (L. Land. Jouhan), Jeuan (now only used as a bardic name), Ifan (engl. Evan), Jefan (in common use until a recent time); Ifan and Jwan in Cardiganshire.

14. Cf. further peues and powys (state of rest), Zeuss [2], p. 128; deuaf, 3. sing. daw and Southwelsh dawaf want a

special inquiry; see my article on the verb (YC., vol. IX). In the oldest texts deuaf, 3. sing. daw and doaf are the only forms used; in Cleop. B 5 deuwei etc. occurs, see § 11. Dawaf is frequent in Southwelsh texts since Sal. N. T. (dawaf, dewi, daw, dawn, dewch, dawant). I think, dawaf is a new form, based on the 3rd sing. daw; the older forms, showing the proper treatment of an aw in pretonic syllables (tlawd, tlodion) are doaf etc. So deuaf and daw only rest and appear to be the exact counterparts of trawaf, 3. sing. tereu (Ll. Gw. Rh. p. 53), adawaf, ef a edeu ib. p. 87, gwrandawaf, y gwerendeu p. 38 etc., see Zeuss², p. 129. The forms of the other Brythonic languages prove the composition of a verb with do- in deuaf to be preCymric. In older Welsh forms of the verb subst. with do- in the sense of « to come » are frequent; cf. dybu; a dyui Tal. 205; Richards lex. 1753 says, that ië dybi, « it is to be sure » is still used in Glamorganshire. deuaf, daw would permit to be brought from *dov-, *dob-; the form of the verb subst. can not be ascertained, since the ordinary termination -af has been introduced. Deuaf could also possibly come from *do(a)gaf, cf. doeth, see below; but daw would then rest unexplained, eu from *og not being elsewhere treated like eu from *ov.

15. Ceneu and cenaw, cub whelp (Zeuss², p. 129): plur. kynawon, a chynawon B. of Herg., col. 722; cenawon, imperite cenafon (cynghanedd : cynfyn) Davies lex.; kena, Sweet p. 425. — In « Beitr. » § 93 I gave examples of gewyn : geuyn, llysewyn : Llyseuyn and of eisieu : eisio, to which may be added : giewyn, B. of Herg. col. 760; this is said by Rhŷs (Y C. VII, p. 19) to be still used in a part of Northwales, cf. gï-en gi-au. Llessewyn, Ll. Gw. Rh. p. 244, llysewyn p. 73; llyseuoed p. 50. The Northwelsh eisio I think now to be like taro, gaddo (Sweet p. 425) identical with an older eisiaw, the doublet of eisieu, like *giaw (giewyn) : gieu. Of this obscure word note also eissev, eissŷwed B. of Carm. p. 45, eissiwet B. of Herg. col. 819, 830, eissywedic col. 820; Ll. Gw. Rh. eissywedigyon p. 110, eissydedic p. 223 (?; d = dd, f from w ?) diessiwau, dieissiwau Ms. A, p. 66. — Cf. also clowed, clywed and cigleu, *clov-.

16. Ceiri is said by Rhŷs to be the plural of cawr (giant) in the Carnarvonshire dialect; rhiw geiri o ddynion occurs in a local newspaper, cf. the references in « Beitr. » § 100. On cawr see Zeuss², p. 129 and of late, H. d'Arbois de Jub. in Mém. de la Soc. de Ling. de Paris, V, p. 121-123, where the respective Gaul. names are fully given. I think ceiri can be explained thus: *cavaro- is to be compared in structure with trigaranus (: γέρανος), Welsh taradr (: τέρετρον) etc.; *cava- cf. skr. çávī-ra- and çúra-, *KevA- and *KvA (de Saussure, Mém. p. 260). *cavaro- resulted in Welsh into the doublets *cawar- and *cauar-, who lost the a probably by an earlier stress-shift in the declination. ceiri then is *ceuri from *caur, the doublet of cawr.

17. Pre-Cymric b and m between vowels became either f or with the preceding vowel eu, cf. neuadd, hall, Old-Welsh nouodou (M. Cap.), ir. nemed, νεμετον; y newad occurs B. of Herg., col. 689, a strange form, as w for u (ü) is not used in this Ms. (cf. new = neu, Calig. A 13 etc.), if it is no error; cf. *iewanc etc. — Goreu, best seems to be a superlative and -eu : -af is to be explained like edeu : edaf, Old-W. etem, Zeuss², p. 821.

18. To ir. claidhebh correspond Welsh cleddyf and cleddeu, given both by Spurrell. Cf. B. of Herg. ae gledeu col. 559; Ll. Gw. Rh. cledeu p. 136(3), 138, 148, 264, 282; Sal. N. T. cleddey (marg. cleddyf), f. 388 a (Huet). Other forms of this word are: plur. clefydeu : B. of Herg. a thynnu clefydeu ac ymffust col. 644, moess6ch attafi a6ch clefydeu col. 644, 645; in Yst. de Car. M. clefydeu col. 420, clevydeu col. 423, klevydeu col. 450; Ll. Gw. Rh. cleuydeu p. 70, torof a chleuydeu p. 253. Cleddyddeu : Llyfr. Huw Llyn (written it is said by Guttyn Owain, the herald bard of the abbeys of Basingwerk and Ystrad Flur, late 15th cent.): kleddyddav f. 129 b 1; Jes. Coll. 141 kleddyddav. f. 40 b, cleddyddeu f. 61 a (kleddef f. 40 b). Cf. Peredur penwetic, B. of Carm. p. 30 and Pwyll bendeddig Dyved, Ll. Achau, 1602, p. 64, and see below.

19. I think the suffix denoting the instrument and the agent of any thing, the modern form of which is -ai (cf. arwyddai

ensign, cymhellai spur, nofai, clepai, cecrai, meddalai etc.) is an old m-suffix, the doublet of which is -yf, cf. oldcorn. nedim, gl. ascia, Zeuss [2], p. 821 and W. neddai et neddyf dolabella; naddu asciare, dolare (Davies); neddei i naddy, an addys (adze), Sal. lex. Spurrell has also ulai hydrogen and ulyf, the remains of anything burnt; carbon. — (After this had been written in November 1886 I first saw in March 1887 the article of E. Ernault in Revue Celt. VII, 4, p. 311, who notes similar doublets in Breton. They want fuller consideration, than I can bestow upon them in this article restricted to the Welsh language).

---

20. Some w between vowels are dialectically changed into f. Cf. Northw. llifo, brifo = lliwo, briwo, D. S. Evans, llythr., index; llifio = lliwio colorare (lliw), Davies; brifo Sweet p. 429 to break (briwo). Southw. kawad = Northw. kafod, E. Lhuyd, Arch. Br. s. v. imber, see « Beitr. » § 60 and ga[e]af kawada6c Hgt 202, f. 25 b1. cenafon see § 15. Davies: berywon = barcuttanod milvi; beryfon; (bery, -on kite, Sp.). dwywol, dwyfol, ib. (cf. Devardoeu Dubr duiu, meuddwy etc, Rhŷs Lect [2]. p. 407-412). byfolieth, biography C. f'ew. T. p. 106; gorfadd = gorwedd, Sweet p. 429. On ifanc and Ifan see § 12, 13. — cyrafol, cyrafon serviceberries; cyrawol the same, cyrawel, -en berries Sp.; ib. rhafon servicetreeberries, rhawol cluster, bunch; cerddin, id. quod criafol, opulus arbor Davies; criafol and cyriafol; criafonllwyn cwrf vnlliw, Gutto 'r Glynn, ib.; E. Lhuyd, Arch. Br.: Southw. pen crawel; L. Morris, Addit. Ms. 14923 Southw. crawol, white thorn berries = Northw. ogfaen, f. 133 b.

W. Salesbury, pron. 1547 (in Ellis Early Engl. Pron.) says s. lit. w.: Northw. tavlu or taflu (iacio). — Southw. tavvly; in Southwelsh « they resolve v into their wonted vowel vv »; the reverse was the case in Southw. devnydd or defnydd, substantia, « and some corrupters denvydd » = Northw. deunydd; s. lit. f: in Southw. « they use rather v, Northw. writers commonly occupye f ». Davies lex. gives defnydd et deunydd materia, passim denfydd; Y Traeth. II,

p. 34 denfydd is also mentioned. On tawlu, towlu = taflu, see « Beitr. » § 97.

21. Sometimes w between vowels is omitted in Mss., especially in n. pr. ; particulars from the living dialects must be expected, before the phonetic value of these orthographs can be discussed. Cf. Loarch hen, Vesp. A 14, f. 11 a (*de situ Brech.*); na6 niarnod S (Addit. Ms. 22356), f. 73 b, deesb6yd f. 70 a (d6esb6yd often) ; Hoell, Hoel, Ll. Achau (nearly always). Rhŷs, Y Traeth. 1884, 479 connects the n. l. Llifon, Llion, Lliwon or Lliwan with llif, lli and Llyn Llion (triades), ffrydiau Lliw or Llyw (Mab. K. ac Ol.).

22. On initial gw + r, l see Zeuss [2], p. 130. Initial gw + r, l, n are pronounced in Northw. grw, glw, gnw (« rw : the two conss. being uttered simultaneously » Swet, p. 418, grwaig), in Southw. gr, gl, gn.

Cf. glwâd, gnwico, grwaig in Carnarvonsh., Sweet, p. 410. Such orthographs occur in the Venedot. Ms. A : grueic p. 40, grueyc p. 38 (thrice), gruaget p. 48 besides greyc p. 38 (twice), eny greickao p. 38, guedy e greycaho p. 38, graget p. 49; gluat [1] p. 59, o gluad arall p. 125 besides gladoet p. 50, gleduchu p. 4, gluan (fleece) [2] p. 132.

In the 17th cent. Battledoor (1660) nwithur, a nwaid (= wnaeth), nwithir, grwaig, ir gwr ac ir rwaig occur p. 3, 4, 6 ; but otherwise this text is Gwentian. In Southw. texts cf. gl6b6r, Tit. D 22 (see YC. III), — gwlybwr, dial. glybwr (Powel). In modern dialects : graig, grando (Hughes, 1822) ; y gneith etc., S. C. — gnythyr often in Addit. Ms. 14921 (16 cent.).

(*A suivre*). NETTLAU.

1. Rhys remarks in Pennants Jour II, p. 215, that gwlad had now only the sense of rus ; gwledig rusticus. In Hanes y ffydd, 1677 Northwelsh gwladaidd is explained in the glossary by cywilyddus (scandalous).

2. Flannel is held by Thurneysen also Wedgwood etc., to be of Celtic origin ; on this point see also Schuchardt. Lit. blatt. f. g. u. rom. Phil., 1885, p. 118. It is curious to note flannen, which is given in Byegones, 1880-81, p. 160 from the English of Towyn, Merionethsh. of 1678 and said to be still used ; it is not a hybrid form between flannel and gwlanen to all apparence, as it is said to occur in older English generally. Remembering graget in Ms. A *gl. and not ffl would be expected in an English loanword.

SUR QUELQUES INSCRIPTIONS DE SAINTES

CONTENANT DES NOMS GAULOIS

Les fouilles heureuses que conduit en ce moment, à Saintes, M. le chanoine Julien-Laferrière, ont fait connaître un certain nombre d'inscriptions latines, quelques-unes d'autant plus intéressantes qu'elles remontent au commencement du Ier siècle de notre ère. Curieux à plus d'un titre, ces textes épigraphiques ont ceci de caractéristique qu'ils contiennent plusieurs noms propres gaulois ; le fait ne peut guère étonner dans une ville qui possède un arc de triomphe élevé par *C. Julius Rufus, C. Juli Otuaneuni filius, C. Juli Gedemonis nepos, Epotsorovidi pronepos*[1] ; mais il n'en est pas moins utile à signaler.

Ces inscriptions ont déjà été publiées pour la plupart, soit par les archéologues du pays, soit à Paris, à la suite de communications faites à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ou à la Société des Antiquaires de France. Ayant eu l'occasion d'étudier sur place le texte de ces monuments épigraphiques dont quelques-unes soulèvent des difficultés de détail non encore résolues, je ne crois pas inutile d'y revenir afin d'élucider certains points qui intéressent l'onomastique gauloise. Si je suis assez heureux pour y apporter quelque lumière, les Celtistes pourront, peut-être, y trouver quelque intérêt.

I.

Le plus beau document épigraphique qui ait été rencontré dans les fouilles est une grande inscription provenant d'un

1. Wilmanns, 885.

monument funéraire qui a dû être considérable[1]. Le texte se compose de six lignes dont la première est à moitié illisible à cause des accidents qui sont arrivés à la pierre. Les autres, au contraire, sont très profondément gravées et ne donnent lieu à aucun doute de lecture. On peut les développer ainsi :

..... *Sant(oni), duplicario alae Atectorigiana[e], stipendi(i)s emeritis XXXII, aere incisso, evocat[o] Gesatorum sexcentorum Raetorum castello Ircavio, clup[eo], coronis, aenulis* (sic) *aureis donato a commiliton[ib(us)], Julia Matrona f(ilia), C. Jul(ius) Primulus l(ibertus), h(eredes), e(x) t(estamento) [p(osuerunt)].*

Cette partie de l'inscription, sur laquelle il y aurait beaucoup à dire, si je ne tenais à me renfermer dans les limites que je me suis tracées, contient deux noms propres qui ne sont pas romains, Atectorix déjà connu par les monnaies[2], et Ircavium, ethnique que je n'ai rencontré nulle part.

La première ligne, que j'ai omise à dessein dans la transcription que je viens de donner, est ainsi conçue :

C·IVLIO AGL JIL[illegible]AMACRO

c'est-à-dire qu'après le prénom et le nom du personnage qui s'appelait C. Julius, ayant reçu la cité romaine de César ou d'Auguste, viennent une suite de lettres à demi-brisées ou effacées, suivies elles-mêmes de sept lettres environ complètement illisibles. La fin de la ligne AMACRO contient certainement le surnom du personnage : *Macro*.

L'A qui précède ne me paraît pouvoir appartenir qu'au nom de la tribu où C. Julius était inscrit, puisqu'il ne peut faire partie

1. Cette inscription a été signalée pour la première fois par M. Héron de Villefosse au Comité des Travaux historiques du Ministère de l'Instruction publique et ensuite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et plusieurs fois reproduite depuis. Cf. Espérandieu, *Note sur les inscriptions de Saintes*, p. 13 ; Hild, *Bulletin de la Société de Poitiers*, 1887, p. 295 ; Audiat, *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 1887, p. 346 et suiv. ; Mommsen, *Korrespondenzblatt der Westd. Zeitschrift*, VI, p. 205.

2. Ch. Robert, *Monnaies gauloises*, p. 43 ; *Revue Celtique*, 1881, p. 116 ; *Revue Archéologique*, 1878 (XXXV), p. 188. Cf. *Revue Celtique*, 1887, p. 137.

ni de son surnom, ni de sa filiation; il faut pourtant remarquer que dans certaines des inscriptions analogues, trouvées à Saintes[1], la tribu n'est pas indiquée, mais ce n'est pas là un argument décisif, puisqu'elle figure dans certaines autres. Reste à trouver le nom de cette tribu. Si le graveur, suivant les usages habituels, l'avait écrit en abrégé, et en supposant que l'abréviation fût conforme aux règles établies, nous n'avons à choisir qu'entre deux tribus, la tribu *Claudia* et la tribu *Scaptia,* les seules dont l'abréviation se termine par un A (CLA, SCA)[2]. La tribu *Claudia* peut être éliminée sans hésitation; car elle ne convient ni à un citoyen romain qui tenait le droit de cité de César ou d'Auguste, ni à un habitant de Saintes. On ne peut être aussi affirmatif pour la tribu *Scaptia,* qui fut peut-être celle à laquelle Auguste appartenait avant son adoption[3]; cependant on ne voit pas que les citoyens qui reçurent le droit de cité de lui ou de son père adoptif aient été inscrits dans cette tribu. Les C. Julii sont rangés dans la tribu Fabia[4]. Il y a donc de sérieuses difficultés à admettre ici la présence de l'abréviation SCA.

On peut se demander, dans ces conditions, si le nom de la tribu n'était pas écrit en toutes lettres comme il arrive parfois. En ce cas on doit songer avant tout à la tribu *Voltinia* à laquelle appartiennent les autres C. Julius de Saintes[5] et qui paraît avoir été la tribu réservée à la ville. Mais le mot *Voltinia,* même en supposant des ligatures, remplirait complètement, dépasserait même la lacune qui existe à la première ligne de l'inscription, de sorte qu'on n'aurait plus la place nécessaire pour compléter la filiation du personnage. *Voltinia*

1. Cf. par exemple l'inscription de l'arc de triomphe rappelée plus haut.
2. Si l'abréviation de la tribu était irrégulière, il y aurait plusieurs noms qui conviendraient : Galeria (GA), Horatia (ORA), Papiria (PA). Cf. Kubitschek, *De romanarum tribuum origine ac propagatione,* p. 35 et suiv., mais on ne peut sainement raisonner dans cette hypothèse.
3. Suét., *Oct.,* 40. Cf. Kubitschek, *op. cit.,* p. 118, et Mommsen, *Ephem. epigr.,* III, p. 232. Peut-être même est-ce la tribu à laquelle appartenait César. Cf. Mommsen, *Eph. epigr.,* IV, p. 222.
4. Cf. Kubitschek; *op. cit.,* p. 116 et suiv.
5. Cf. Audiat, *Epigraphie Santone,* p. 18; Mowat, *Revue Celtique,* 1881, p. 113, et les inscriptions publiées par Espérandieu, *op. cit.,* p. 6 et 8, et Audiat, *Fouilles dans les remparts gallo-romains de Saintes,* p. 9 et 10.

doit être abandonné, à son tour. Peut-être faut-il admettre *Fabia* qui n'est pas impossible à restituer, ainsi qu'il résulte de ce que nous avons dit quelques lignes plus haut, et dont la longueur conviendrait assez pour l'espace disponible, mais on ne saurait être plus affirmatif.

Cette question, qui semble n'avoir aucun rapport direct avec le point particulier auquel je veux m'attacher dans cette note, est au contraire très importante à résoudre. Car de la longueur du mot qui précède *Macro,* dépend en grande partie la longueur de celui qui suivait *Julio,* c'est-à-dire du nom gaulois sous lequel le père de C. Julius Macer était ici désigné. Faute de pouvoir déterminer la tribu, nous ne pourrons être fixés d'une façon certaine sur ce nom. On peut pourtant arriver à une demi-solution.

Si l'on réserve avant le mot *Fabia,* que j'admets provisoirement, la place nécessaire pour la lettre F, indiquant la filiation du personnage, qui précédait le nom de la tribu — FIL serait trop long avec FABIA, et ne pourrait être restitué que si l'on admet SCA — on voit qu'il ne peut manquer que deux lettres après le dernier L visible du nom gaulois que nous cherchons : LI conviendrait fort bien ; ce qui nous donnerait la terminaison *illus,* fréquente dans les noms propres de Gaule [1]. D'un autre côté, le caractère qui précède le groupe IL est un O ou un D ; la première lettre nous conduit à un mot comme AGLOILLI qui serait tout à fait nouveau, la seconde au contraire au nom AGEDILLI qui, non seulement, contient un élément AGED [2] déjà rencontré en composition [3], mais même que l'on a lu en entier sur des inscriptions [4]. Ainsi il est

1. Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 767. Cf. des noms analogues comme *Abducillus, Toutillus, Troucillus, Excingilla, Caravillus, Mogetilla, Carantillus*, etc.

2. Ἀγηδ se lit sur des monnaies grecques (*Revue de Numismatique,* IX, p. 365) ; cf. de Longpérier, *Rev. de philologie,* II, p. 356; Glück, *Keltisch. Namen,* p. 16, et Zeuss, *Gramm. celt.*, p. 36.

3. Il est entré dans le nom de ville bien connu Agedincum, et dans le nom propre Agedomapas admis par M. Robert (*Monnaies gauloises,* p. 58 ; cf. de Barthélemy, *Revue numismat.*, 1884, p. 177 et suiv.).

4. *C. I. L.*, II, 4456 avec un commentaire, et VII, 1336, 24. Cf. la liste de noms gaulois tirés des inscriptions publiée dans la *Revue Celtique,* 1887, p. 153 et suiv. et le complément qu'en donne actuellement M. l'abbé Thédenat (*ibid.*, 1887, p. 180). Il signale la forme AGISILLVS.

plus que probable que le père de C. Julius Macer se nommait *Agedillus*. La première ligne du texte peut donc se lire *C. Julio, Agedil[li f(ilio), Fabi ? ?]a Macro* ou *C. Julio, Agedil[li fil(io), Sc]a(ptia) Macro.*

II.

Une seconde inscription qui remonte aussi certainement au début de l'empire porte, en lettre de 0 m, 15 et 0 m, 10 :

C · IVLIO · CON
PATIS · NEPOTI · P
ROMAE · ET · AVG

On voit, du premier coup d'œil, qu'il s'agit dans ce texte d'un prêtre de Rome et d'Auguste, s'appelant C. Julius, dont le père devait porter un nom commençant par *Con*, tandis que celui du grand-père se terminait en *pas*.

Or, le musée de Saintes possède un fragment découvert « dans la partie du mur du jardin de l'hôpital demeurée intacte », c'est-à-dire dans le rempart qui faisait suite à celui qu'on démolit actuellement. Chaudruc de Crazannes l'a fait connaître le premier [1], et plusieurs auteurs l'ont reproduit après lui [2]. La copie que j'en ai prise porte :

ONNETODVBNI
FECTO · FABRVM · TRIBV
II · AD · CONFLVENTEM · C ·

Les deux fragments, aujourd'hui rapprochés l'un de l'autre au musée, se raccordent parfaitement pour la hauteur des let-

1. *Rev. Arch.*, III, p. 246.
2. Cf. par exemple *Magasin encycl.*, 1817, p. 230 ; Jouannet, *Bulletin monumental*, X, p. 540 ; Audiat, *Epigr. Santone*, p. 15 ; Espérandieu, *op. cit.*, p. 10.

tres, la disposition des caractères et la gravure ; il y a seulement entre les deux pierres une petite lacune qui se comble aisément. Réunies, ces deux pièces offrent l'inscription suivante, mutilée gravement à droite :

C · IVLIO · CON*c*ONNETODVBNI
PATIS · NEPOTI · P*rae*FECTO · FABRVM · TRIBV
ROMAE · ET · AVG*us*II · AD · CONFLVENTEM · C·

Le nom du père est *Conconnetodubnus,* qui était déjà connu, au moins sous la forme *Conconnetodumnus* [1], et qui a été longuement étudié par Glück [2] ; nous le retrouverons encore plus bas.

Le nom de l'aïeul se terminait en *pas* (gén. *patis*). Il est difficile de le déterminer, le nombre de lettres qui se lisaient à la fin de la ligne étant presque impossible à fixer exactement et le surnom de C. Julius étant inconnu. La fin de la seconde ligne était certainement :

no militum sacerdoti,

mais ces mots pouvaient être abrégés. *Militum* était peut-être écrit MIL ou MILIT ; *sacerdoti* se présentait peut-être sous les formes SAC ou SACERD. Cependant, aucun des autres mots de l'inscription n'est abrégé ; c'est un fait à retenir. De plus, à la fin de la troisième ligne, on lisait le nom de celui qui a élevé le monument, probablement *Julius,* peut-être *Jul,* son surnom qui ne pouvait guère avoir moins de quatre lettres, un qualificatif comme *libertus* ou *heres,* peut-être les deux, puis le verbe *fecit* (F) précédé ou suivi de quelqu'une des formules qui l'accompagnaient d'habitude en pareil cas. Je serais donc assez disposé à croire que la seconde ligne ne comportait pas plus d'abréviation que les autres, ce qui fixe le nombre des lettres disparues à la fin de chacune d'elles à dix-huit environ.

1. Caes, *Bel. Gal.,* III, 7.
2. *Keltisch. Namen,* p. 63-83.

En en retranchant les cinq qui composent le mot *filio,* complément nécessaire de *Conconnetodubni — nepoti* étant écrit en entier, il faut supposer qu'il en était de même de *filio* — il reste douze ou treize lettres qu'il faut répartir entre le *cognomen* du personnage et le début du nom de son aïeul [1]. Si le premier était long, le second devait être court ; dans ce cas, un mot comme [*Uru*]*patis* [2] conviendrait ; si, au contraire, le *cognomen* de C. Julius ne comprenait que peu de lettres, le nom de l'aïeul devait en renfermer un plus grand nombre, et il faudrait songer, par exemple, à [*Agedoma*]*patis* [3]. Enfin on peut croire que le nombre de lettres dont nous disposons était également partagé entre les deux ; [*Esumo*] *patis* ou tel autre de la même longueur ne serait pas alors déplacé. De toute façon, on ne peut arriver à un résultat certain.

Pourtant il ne faut pas désespérer de voir la question résolue quelque jour. En premier lieu la pierre qui forme la fin de cette inscription peut se retrouver dans le mur que l'on va continuer à démolir. Mais même si elle a été détruite, tout espoir n'est pas perdu. Il est possible, en effet, que l'inscription du fils de Conconnetodubnus ait été deux fois répétée sur les faces de son monument funéraire. On peut, il semble, le conjecturer d'après un fragment découvert autrefois, lui aussi, dans les fouilles de l'hôpital [4] et publié par Chaudruc de Crazannes :

C IVL
PATI
SAC

Il paraît bien que ce début d'inscription est la première partie d'un texte identique à celui qui fait l'objet de ce para-

1. Je ne fais pas entrer en compte le nom de la tribu, parce qu'il n'est pas certain qu'elle ait été inscrite (cf. l'inscription de l'arc de triomphe) ; mais on pourrait aussi songer à la faire figurer avant le surnom.
2. Héron de Villefosse, *Répertoire des travaux historiques,* 1882, p. 50.
3. Robert, *Monnaies gauloises,* p. 58.
4. *Antiq. de Saintes,* p. 34, pl. IV, fig. 3 ; Audiat, *Epigr. Santone,* p. 26 d'après Bourignon. Celui-ci donne PATR à la deuxième ligne.

graphe; la disposition seule de la seconde et de la troisième ligne y aurait été légèrement modifiée. Peut-être verrons-nous prochainement sortir du mur les autres fragments de cette inscription. On peut espérer, en tout cas, quelle que soit la trouvaille que l'avenir nous réserve, que, d'une façon ou de l'autre, nous serons fixés sur le début du mot dont il semble que nous possédions deux fois la terminaison : PATIS.

L'épitaphe de *C. Julius, Conconnetodubni filius...* peut suggérer, relativement aux noms du personnage, une dernière remarque. On sait que d'habitude, dans la suite des dénominations des citoyens romains, le surnom ne figure qu'après la filiation, même quand celle-ci comprend la désignation de l'aïeul et du bisaïeul. Ici, au contraire, le nom de l'aïeul suivi du mot *nepoti* était certainement rejeté après le *cognomen*. Il en était de même dans l'inscription de l'arc de triomphe où on lit : *C. Julius, C. Juli Otuaneuni f., Rufus, C. Juli Gedemonis nepos, Epotsorovidi pron(epos)*[1]. Il y a là une irrégularité, qui tient sans doute à des habitudes locales et à l'ignorance relative où l'on était des usages de la capitale. Dans une autre épitaphe de Saintes, le nom même du père est rejeté après le *cognomen* du fils[2]. *L. Aemilio Paterno, Verteri f(ilio) suisque posteris; M. Aem(ilius) Paternus* et *L. Aemil(ius) Severus fecerunt*. Au reste, des irrégularités de cette nature pourraient être relevées dans toutes les parties de l'empire romain.

III.

Le nom *Conconnetodubnus* se retrouve aussi sur une inscription honorifique élevée à Néron que l'on a rencontrée dans les mêmes fouilles; elle a été bien publiée par MM. Esperandieu[3] et Audiat[4] :

1. Willmanns, 885.
2. Audiat, *Epigraphie Santone*, p. 62.
3. *Op. cit.*, p. 8.
4. *Op. cit.*, p. 10.

n e r o n i
c l a u d i o
d r VSO·GE *r*
M A N I C O
c A E S A R I (an 51/54)
c . i u l? I V S · C O N C O
neto DVBNI · F · VOLT

Au-dessous de cette ligne la pierre est brisée.

On a voulu rapprocher de ce piédestal mutilé par le bas une autre pierre dépourvue de sa partie supérieure et où on lit seulement, au ras même de la cassure :

GIDVBNVS [1],

La conséquence de ce rapprochement est que le dédicant se serait appelé *C. Julius* [*Co*]*gidubnus*. Ce dernier nom est bien connu [2]. Je ne pense pas, pour mon compte, après avoir examiné de près l'original avec M. le chanoine Julien-Laferrière, que ces deux morceaux fassent partie du même monument. On remarquera d'abord que l'usure de la pierre avant GIDVBNVS n'est que superficielle et que, par suite, il serait possible de saisir quelques traces de lettres, s'il en avait jamais existé à cet endroit ; or on ne distingue absolument rien. Le début de ce nom gaulois, qui est indubitablement *Cogidubnus,* devait donc être gravé à la fin de la ligne précédente, ce qu'il est impossible d'admettre pour la dédicace à Néron, puisque le mot VOLT touche l'angle extrême de la pierre. Un second argument, plus décisif encore, peut se tirer de la largeur des deux fragments de base ; celui qui porte la dédicace à Néron mesure 0 m, 70 ; l'autre où se lit *Gidubnus*, 0 m, 78.

Celui-ci fait partie d'un autre piédestal, peut-être élevé à un personnage de la famille impériale de la même époque. C'est ce que la suite des fouilles nous apprendra sans doute.

1. Espérandieu, *loc. cit.*
2. *C. I. L.*, VII, 11 ; Tac., *Agric.*, 14 ; Glück, *Keltisch. Namen,* p. 71.

On a voulu identifier l'auteur de la dédicace à Néron, encore César, à celui dont l'épitaphe fait le sujet de l'article précédent ; cette assimilation paraît peu probable si l'on songe que ce dernier, dont le père n'était pas citoyen romain — il ne porte pas le nom de C. Julius, sur la pierre funéraire de son fils — avait vraisemblablement reçu la cité romaine de César ou d'Auguste ; il était donc sans doute mort en l'an 51.

IV.

Je rapporterai, pour terminer, une épitaphe trouvée également à Saintes, antérieurement aux travaux actuels. Elle vient aussi du mur de l'hôpital, d'où elle a été envoyée au musée en 1862. Mais elle y était placée de telle sorte qu'on ne pouvait la voir. C'est en transportant les objets de l'ancien local dans les salles qui viennent d'être mises à la disposition du conservateur, qu'on l'a pour ainsi dire remise au jour. M. le chanoine Julien-Laferrière a eu l'amabilité d'en faire à mon intention un excellent estampage. Je la rapporterai en entier, car le texte n'en a été publié qu'une fois[1].

Haut. des lettres : 1re ligne : 0 m, 09 ; les autres, 0 m, 05.

CVS CAIIIVS·SI
OMNERTI FIL·VIVO
M CAPPI · COMNERTI FILI L
CVNDINAE · FILIAE · VIXSIT · V
XX · ITEM · MEMORIAE · IVLIA
CONIVGI · CARISSIMAE · M

[Mar]cus ? Cappius. Si..... [C]omnerti fil(io), vivo ; [et memoriae..... M. Cappi, Comnerti fili(i), L....., [item memoriae

1. Audiat, *Epigr. Santone*, p. 42.

Se]cundinae filiae: vixsit ..... XX; item memoriae Julia[e.....]
conjugi carissimae. M...

Bien qu'il soit impossible de restituer les lacunes de cette épitaphe et même de fixer exactement la longueur des lignes, on voit que c'était un monument élevé probablement par un homme, [*Mar*]*cus? Cappius Si.....*, à l'intention de plusieurs personnes, l'une désignée à la seconde ligne, encore vivante, les autres mortes, puisque les noms sont au génitif, et précédés de la formule *memoriae*. L'âge de l'un des défunts est même indiqué.

Tout l'intérêt du texte est dans le nom *Comnertus* qui s'y lit par deux fois. A vrai dire, dans les deux cas, et par un fâcheux hasard, la lettre qui suit le R n'est point nette, de telle sorte que l'on pourrait lire un I aussi bien qu'un T, ce qui donnerait *Comneri;* pourtant, sur l'estampage, il paraît bien y avoir un T dans le mot, surtout à la troisième ligne.

Comnertus est aussi inconnu que Comnerius; mais ce ne peut être qu'une forme de *Cobnertus* qui, lui, est fréquent[1]. Nous avons vu plus haut un exemple de la permutation du *b* et du *m* devant la consonne *n,* dans les mots *Conconnetodubnus* et *Conconnetodumnus;* le nom *Comnertus* nous en fournirait un nouveau. L'assimilation que ces échanges de lettres trahissent est de toutes les langues et s'est déjà souvent rencontrée dans les noms gaulois.

Cobnertus se retrouve dans les inscriptions sous les formes *Covinertus*[2], *Covnertus* ou *Counertus*[3] et *Conertus*[4].

R. Cagnat.

---

1. *C. I. L.*, III, 6010, 66; *Inscr. Helvet.*, 351, 7; *C. I. L.*, VII, 1336, 324, 325 et 1337, 21 ?; Bramb., 1027 et 1902; *Rev. épigr.*, 1885, p. 152. Cf. Glück, *Keltisch. Namen,* p. 81 et 168.
2. *C. I. L.*, III, 4999.
3. *Ibid.*, 4778, 4901, 4988, 4902, etc.
4. *Ibid.*, 5646.

UN MONUMENT INÉDIT

DE LA LITURGIE CELTIQUE

Les litanies suivantes se trouvent à la fin d'un Psautier du xe siècle, conservé dans la bibliothèque du « Dean and Chapter of Salisbury ». On le croit d'origine française.

Nous y ajoutons une description tirée du catalogue imprimé, par M. Maunde Thompson, œuvre exacte de référence.

N° 180

« Vellum 15 1/4 × 12 3/4 inches. 173 ff. in double col.
« France. X century.

« Psalterium ; a double version, the Gallican and Hebrew
« of Jerome's translation, written in parallel columns preceded
« by the preface of Hieronymus, Epistles of Damasus and
« Hieronymus, and other introductory matter (ff. 1-17) and
« followed by the Psalm « Pusillus » (f. 164 a) Canticles
« (f. 164 b) « Ymnus ad matutinum diebus Dominicis » the
« Te Deum (f. 168 b) « Ymnus in diebus festis ad missam »
« Gloria in excelsis (f. 169 a) Lord's Prayer and Apostles
« Creed (f. 169 b) Fides Catholica or Athanasian Creed
« (f. 169 b) Litany and Prayers (f. 170 b) The Psalter begins
« imperfectly in Ps. ii. 2. The Litany contains the names
« of many Breton Saints. The last leaf is an addition of the
« XI century. There are some [Latin] marginal commentaries.
« Ornemental initial letters are added with twisted designs,
« pendent leaves &. Some are in the form of fishes and some
« are coloured red. »

Plusieurs saints bretons parmi les Confesseurs, dans cette Litanie qui n'a jamais été publiée, ne se trouvent pas ailleurs, et pour leur identification, j'ai fait d'inutiles recherches. Les courtes « Oraisons » ou « Prières » qui suivent les Litanies sont gallicanes de forme et de diction. Les savants liturgistes seront sûrement bien reconnaissants envers la direction de la *Revue Celtique* si elle les fait imprimer.

Qui sont les « rex et regina » (xe siècle) pour lesquels on demande les prières ? Où était le monastère (*monasterium*, p. 94) dans lequel ces prières étaient dites ?

(Fol. 170 b).
Incipiunt letaniæ.
Kyrri eleison.
Christe eleison.
Kyrri eleison.
Christe audi nos.
Sancta Maria, ora pro [nobis].
Sancte Michael —
— Gabriel —
— Raphael —
Omnes Sancti Angeli, orate pro[nobis]
— Sancti Archangeli. —
— Sanctæ Uirtutes. —
— Sancti Throni. —
— Sanctæ Dominationes. —
— Sancti Principatus. —
— Sanctæ Potestates. —
— Sanctæ Sedes. —
— Sancti Cheruphim. —
— — Zeraphim. —
— — Ordines Caelorum. —
— — Patriarchæ. —
— — Prophetæ. —
Sancte Petre, ora pro [nobis]
— Paule. —
— Andrea. —
— Iohannes (f. 171 a a). —
— Philippe. —
— Bartholomee. —
— Mathee. —
— Thoma. —
— Iacobe. —
— Tathee. —
Sancte Symon, ora pro [nobis]
— Iacobe. —
— Mathia. —
Omnes Sancti Apostoli. —
Sancte Iohannes Baptista. —
— Marce. —
— Luca. —
— Barnaba. —
— Stephane. —
— Line. —
— Clete. —
— Anaclete. —
— Ignati. —
— Clemens. —
— Sixte. —
— Hermas. —
— Corneli. —
— Cypriane. —
— Laurenti. —
— Ippolite. —
— Ualeriane. —
— Fabiane. —
— Sebastiane. —
— Geruasi (f. 171 a b). —
— Protasi. —
— Iohannes. —
— Paule. —
— Cosma. —
— Damiane. —
— Felix. —
— Adriane. —
— Dionisi. —
— Rustice. —

Sancte Tite. ora pro [nobis]
— Ambacuc. —
— Timothee. —
— Eleut(h)eri. —
— Uincenti. —
— Maurici. —
— Crispine. —
— Crispiniane. —
— Saturnine. —
— Marcelle. —
— Romane. —
— Donatiane. —
— Rogatiane. —
— Uitalis. —
— Ciriace. —
— Quintine. —
— Albane. —
— Pancrati. —
— Quirine. —
— Proti. —
— Iacincte (f. 171 a c). —
— Processi. —
— Martiniane. —
— Nicostrate. —
— Georgi. —
— Fortunate. —
— Exsuperi. —
— Candide. —
— Eustachi. —
— Uictor. —
— Simphoriane. —
— Hermes. —
— Felicissime. —
— Audacte. —
— Proiecte. —
— Eusebi. —
— Ualeri. —
— Luci. —
— Quiriace. —
— Neree. —
— Achillee. —
— Iuuenalis. —
— Alexander. —
— Euenti. —
— Gordiane. —
— Prime. —

Sancte Feliciane. ora pro [nobis]
— Naboris. —
— Basilidis. —
— Agapite. —
— Gereon (f. 171 a d). —
— Florenti. —
— Leodegari. —
— Bonefaci. —
— Luciane. —
— Faustine. —
— Uictorine. —
— Martialis. —
— Iuliane. —
— Urbane. —
— Simplicis. —
— Menna. —
— Nicomedis. —
— Crisogone. —
— Theodore. —
— Arnulfe. —
— Claudi. —
— Albine. —
— Antonine. —
— Theodosi. —
Omnes Sancti Martires. —
Sancte Leo. —
— Siluester. —
— Innocenti. —
— Cirille —
— Donate. —
— Euchæri. —
— Hieronime. —
— Augustine. —
— Columbane. —
— Paule (f. 171 a e). —
— Antoni. —
— Machari. —
— Effrem. —
— Basili. —
— Benedicte. —
— Gregori. —
— Hylari. —
— Martine. —
— Brici. —
— Remegi. —
— Anniane. —

Sancte Atanasi.	ora pro [nobis]	Sancte *Iunanaue.*	ora pro [nobis]
— Florenti.	—	— *Iudoce.*	—
— Germane.	—	— *Guinnoce.*	—
— Filiberte.	—	— *Di(r)cille.*	—
— Uedaste.	—	— *Iarnhobri.*	—
— Amande.	—	— *Bachla* (f. 171 b b).	—
— Ricari.	—	— *Munna.*	—
— Gutborte.	—	— *Guidnoue.*	—
— Launomare.	—	— *Gulhuinne.*	—
— Audomare.	—	— *Conocane.*	—
— Namnetis.	—	— *Iliaue.*	—
— Medarde.	—	— *Hoeiardone.*	—
— Albane.	—	— *Hoeiarnuiue.*	—
— Trudo.	—	— *Toconoce.*	—
— Landeberte.	—	— *Hoeargnoue.*	—
— Pauline.	—	— *Iahoiue.*	—
— Sulpici.	—	— *Tearnmaile.*	—
— Seuere.	—	— *Patrici.*	—
— Honorate (f. 171 b a).	—	— Columcille.	—
— Cirine.	—	— Augustine [1].	—
— Appollonaris.	—	— Dauid.	—
— Ambrosi.	—	— Theodore [1].	—
— Isidore.	—	— Laurenti [1].	—
— Eusebi.	—	— Cutbercte.	—
— Postomiane.	—	— Columbane.	—
— Anastasi.	—	— *Iltute.*	—
— *Paterne.*	—	— *Catoce.*	—
— *Melani.*	—	— *Brangualadre.*	—
— *Samson.*	—	Omnes Sancti Confessores.	—
— *Gilda.*	—	Sancta Maria.	—
— *Brioce.*	—	— Regina mundi.	—
— *Caoce.*	—	— Saluatrix mundi.	—
— *Macloue.*	—	— Redemptrix mundi.	—
— *Meuinne.*	—	— Felicitas.	—
— *Iudicæle.*	—	— Perpetua.	—
— *Tutgucde.*	—	— Petronella (f. 17 b c).	—
— *Paule.*	—	— Agnes.	—
— *Guidguale.*	—	— Agatha.	—
— *Guengualoe.*	—	— Cecilia.	—
— *Courentine.*	—	— Sauina.	—
— *Leutierne.*	—	— Prudentiana.	—
— *Guenleue.*	—	— Anastasia.	—
— *Ediunete.*	—	— Iustina.	—

1. Premier, septième et deuxième archevêques de Cantorbéry. Voyez *Stowe Missal*, fol. 31 b.

Sancta Tecla. ora pro [nobis]
— Columba. —
— Sophia. —
— Margarita. —
— Scholastica. —
— Soteris. —
— Praxidis. —
— Genetrudis. —
— Prisca. —
— Lucia. —
— Beatrix. —
— Gaudentia. —
— Candida. —
— Basilissa. —
— Affra. —
— Chionia. —
— Benedicta. —
— Balbina. —
— Maria. —
— Blandina. —
— Formosa. —
— Iuliana. —
— Benigna (f. 171 b d). —
— Casta. —
— Helena. —
— Brigitta. —
— Martina. —
— Potentiana. —
— Susanna. —
— Daria. —
— Eulalia. —
— *Ninnoca.* —
— Eugenia. —
— Cristina. —
— Corona. —
— Uictoria. —
Omnes Sanctæ Uirgines. —
— Uidue. —
— Continentes. —
Omnes Sancti, orate.
Propitius esto, libera nos, Domine.
— parce nobis —
Ab omni malo, libera nos, —
Ab hoste — —
Ab insidiis diaboli — —
A morbo malo — —

Ab omni temptatione diaboli.
Ab omni inpugnatione diaboli.
Ab omni aduersitate libera.
Ab omni cogitatione mala.
Ab omni iniquitate, libera nos, Domine.
Ab omni tribulatione, libera nos, Domine.
(F. 172 a a). Ab omni inmundicia cordis et corporis.
Ab omni pestilentia et fame.
Ab omni clade, libera nos, Domine.
A captivitate —
A morte perpetua —
A periculo mortis —
Ab instantibus periculis —
Per natiuitatem tuam —
Per circumcisionem tuam—
Per baptismum tuum —
Per ieiunium tuum —
Per crucem tuam —
Per resurrectionem tuam —
Per ascenscionem tuam —
Peccatores, te rogamus, audi nos.
Ut pacem nobis donare digneris, Domine ihesu, te rogamus, audi nos.
Ut auertas iram tuam a nobis, Domine ihesu, te rogamus, audi nos.
Ut nobis miseris peccatoribus misereri digneris, Domine ihesu, te rogamus, audi nos.
Ut spatium penitentie nobis donare [digneris Domine ihesu] te rogamus [audi nos].
Ut remissionem peccatorum nostrorum nobis dones, te rogamus, audi nos.
Ut nos in omni tribulatione nostra exaudire digneris, domine ihesu, te rogamus.
Fili dei, te rogamus, audi nos. iii.
Agne dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, domine.
Agne dei, qui tollis peccata mundi, libera nos domine.
(F. 172 a b). Agne dei, qui tollis pec-

cata mundi, parce nobis domine.
Agne dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Christe audi nos. iii.
Kyrie eleison. iii.
Christe eleison. iii.

Oratio communis.

Pie et exaudibilis domine deus noster ihesu christe, clementiam tuam cum omni supplicatione deposcimus ut per interuentum et meritum beatæ mariæ gloriosæ semperque uirginis, et omnium sanctorum angelorum ac archangelorum, omniumque ordinum celestium, necnon patriarcharum, prophetarum, apostolorum, martyrum, confessorum, uirginum, monachorum, et omnium ciuium supernorum, ecclesiæ tuæ sanctæ catholicæ fidem augeas, pacem rectoribus nostris tribuas, remissionem et indulgentiam peccatorum nostrorum nobis concedas, infirmantibus salutem, lapsis reparationem, nauigantibus atque iter agentibus fidelibus iter prosperum ac salutis portum tribulantibus gaudium, oppressis releuationem, captiuis uinctis et peregrinis remissionem atque absolutionem, et ad patriam reuersionem, orfanis, uiduis, pupillis sustentationem simul et consolationem, discordantibus mutuam caritatem, infidelibus ueram fidem, et defunctis fidelibus nostris amicis, omnibusque in christo quiescentibus requiem sempiternam propitius donare digneris, qui cum patre et spiritu sancto uiuis et regnas.

(f. 172 b a). Oremus pro omni gradu ecclesiastico, et pro omnibus sacerdotibus, et pro omnibus fratribus et sororibus nostris spiritalibus [ut pres ?] tet illis deus in ordine ecclesiastico [cas ?] te uiuere et in caritate et in castitate perseuerare concedat. R. Amen.

Oremus pro regibus et principibus et omni populo christiano, ut rex regum et dominus dominantium tribuat illis pacem et tranquillitatem in terra diebus ac [temporibus nostris ?] dignetur resistere omnibus gentibus paganis et hereticis, ut non[arripiant ?] potestatem nec uictoriam super ecclesiam dei, nec super populum christianum in tempore nostro. R. Amen.

Oremus pro rege nostro ut dextera domini sua clementia dignetur eum defendere de manibus inimicorum omnium, de gladio maligno, et de omni periculo, donet ei auxilium

contra omnes aduersarios eius, concedat illi uitam et spatium ad eius salutem et nostram consolationem. [R. Amen].

Oremus pro regina nostra ut pietas domini sua clementia dignetur saluare, et custodire animam eius et corpus, et liberet eam de periculo et de peccato, et conseruet eam in omnibus operibus bonis. R. Amen.

Oremus pro pastore nostro ut dominus qui est omnium pastorum pastor lumine claritatis suæ cor illius illustret, (f. 172 bb) uirtutibus quoque celestibus in presenti corroboret, pariterque cum clero aut plebe per uiam iustitie dirigat, et in futuro ad superna uitæ cœlestis pascua feliciter cum omnibus sanctis peruenire concedat. R. Amen.

Oremus pro omnibus fratribus nostris presbiteris, diaconibus, subdiaconibus, acolitis, exorcistis, lectoribus, [osti]ariis defunctis ut in œterna * illos mereamur cognoscere participes cum electis dei. R. Amen.

Oremus * * is fratribus qui nobis assidue de seruiunt, et quicumquein nostras necessitates succurrunt, et pro omnibus seruientibus * * , et uirtus domini illos defendat de gladio maligno, et de omni periculo ; deleat illorum peccata pro illis laboribus et iniuriis multis quas pro nobis sustinent. [R.] Amen.

Oremus pro nostris elemosinariis, et pro omnibus benefactoribus et pro omni populo christiano in hoc mundo elemosinam facientibus, ut dominum ihesum christum nostrum habeant retributorem bonorum omnium in hoc seculo, et in futuro perpetuo pro cuius amore et timore elemosinas nobis pauperibus christi largiuntur. [R.] Amen.

Oremus pro isto manasterio, et omni populo habitanti in eo, uel qui conveniunt, ut dominus liberet eos ab omnibus malis atque periculis, et qui negligentes sunt deus conuertat corda illorum ad uiam ueritatis, et dignetur illuminare ad uiam salutis. R. Amen.

(f. 173 a a)[1] Oremus pro nobis inuicem, ut deus qui cunctorum est uia et uita uolentibus remeare dignetur respicere et miserer, deleat omnia nostra peccata sicut se promisit petentibus exaudire, et in precibus eorum adesse ; illi enim soli de

1. Cette dernière page a été écrite en caractères du XIe siècle.

omnibus curæ, eo quod omnium dominus est, liberet nos de percussionibus diaboli, de uariis languoribus, de incendio, de manibus omnium inimicorum, prestet nobis bonam perseuerantiam in suo sancto seruitio, finem pacificum christianumque. R. Amen.

Oremus pro his qui nos blasphemantes et calumniantes sunt, ut dominus ihesus christus, mediator dei et hominum tribuat nobis ueram patientiam et ueram indulgentiam contra illos, et illis ueram emendationem de illorum uitiis. R. Amen.

Oremus et pro his (qui) in tribulationibus huius seculi constituti sunt, egrotis, captiuis peregrinis, orfanis, pupillis, uiduis, et his qui in uera pœnitentia sunt, et nomen domini nostri ihesu christi inuocent, auxiliatorem omnium deum sentiant, et pro nauigantibus in bono iter agentibus ut deus portum pietatis sue præstet innocantibus nomen sanctum suum. R. Amen.

Oremus pro omnibus animabus defunctorum christianorum, quorumcumque elemosinam recepimus, uel in quorum (f. 173 a b) memoria fuimus, ut ueniant in memoriam ante dominum ihesum christum, gaudium et letitiam sempiternam possideant cum suis sanctis electis. R. Amen.

Oremus ut misericordia domini nos potius perueniat quam ira, et propter admirabilem pietatem per quam nos fecit, ignoscat peccantibus, ut opera manuum suarum non faciat interire pestilentia et fame, et propitius auertat a nobis hanc tribulationem, ut ab ipso mereamur inuenire consolationem. R. Amen.

Oremus domini clementiam, ut terram quam uidemus nostris iniquitatibus tabescentem a peste et fame replere dignetur abundantia ubertatis, ut necessaria humani generis beneficia eam sua gratia fructificare faceat in augmentum. R. Amen.

Mis[erere m]ei deus secundum.

Deus, qui caritatis dona per gratiam sancti spiritus tuorum cordibus fidelium infudisti, da famulis tuis, pro quibus tuam deprecamur clementiam salutem mentis et corporis, ut te tota uirtute diligant, et que tibi placita sunt tota dilectione perficiant. Per.

Il paraît que le dernier en date des Saints à qui on s'adresse dans cette litanie est saint Boniface, qui mourut en 775.

L'ornementation du manuscrit n'offre aucun caractère spécial dont on pourrait se servir pour rattacher les litanies à une localité particulière.

Le manuscrit est écrit d'un bout à l'autre en doubles colonnes parallèles, mais dans fol. 171 a il y a cinq colonnes, et dans fol. 171 b quatre seulement.

F.-E. Warren.

Frenchay Rectory, Bristol. Oct. 1887.

MÉLANGES

I.

ZIMMERIANA.

London, 16 September 1887.

I visited the Bodleian yesterday, and, after finishing some more important work, I collated with the original mss. (Rawlinson B. 512 and Rawl. B. 502) the extracts from those mss. which Prof. Zimmer has published in the *Gœttingische Gelehrte Anzeigen,* for 1 March 1887.

As in the case of his publications from the Old-Irish mss. at Würzburg and Carlsruhe [1], St-Gallen and Berne [2], and the Middle-Irish Liber Hymnorum [3], I found his work untrustworthy, from the linguistic, as well as from the palaeographical, point of view.

At p. 182 of the *Gœtt. Gel. Anzeigen* he gives the title of a tale in Rawl. B. 512, fo. 101 a, thus :

« *Incip(it) dibaile inscail inso arslicht hisenlib(ur) Duibdaleitius .1. coarpa Patr(aic)* ».

Here he has made no less than four mistakes. The title stands thus in the codex :

Incip*it* di Baile i*n* Scail inso arslicht hsenlib*uir* Duib da leithi .i. co(*m*)arpa [4] Pat*raic,* literally « Incipit of the Champion's Frenzy this, according to (the) old book of Dub-dá-lethe, to wit, a successor of Patrick ».

1. *Literarisches Centralblatt,* 24 Nov. 1883, col. 1672-1675.
2. *The Academy,* 2 Oct. 1886, p. 228.
3. *Revue Celtique,* VI, 264.
4. This word is on the top margin, and the *m* (a curved line over *o*) has been cut off by the bookbinder.

Here *arslicht* is a nominal preposition governing the genetive, and infecting the following consonant. Prof. Zimmer's *arslicht hisenlib(ur)* is not Irish, nor indeed any other language. He obviously was not familiar with the occasional use of *hs* for the aspirated *s*: so by inserting without notice an *i* he turns the *h* into the proposition « in », and then, wanting a dative, he extends the following compendium as *-ur*. His « *Duibdaleitius* » is due to ignorance of the common fashion of writing *hi* by *h* with an *i* placed under, and connected with, the second downstroke.

P. 183. Here he quotes from the same Ms. fo. 101, 1, *laithiu* as an example of an Old-Irish acc. plural. This shews that Prof. Zimmer supposes *laithe* to be a masc. stem in *io*. But it is a neuter *io*-stem (G. C². 232), and its acc. pl. is *laithe*. The passage from which he quotes *laithiu* is: *ni sluindfid dou co cenn .L. laithiu* « to the end of fifty days », where *laithiu* is, not an accusative, but a corrupt Middle-Irish gen. plural.

I now proceed to Rawl. B. 502, which he quotes in p. 184 of the *Gœtt. Gel. Anzeigen*. Here there are so many mistakes that I must resort to parallel columns.

Prof. Zimmer	Codex
P. 184, l. 4, *Cerbail.*	Cerbaill.
-- l. 8, *Geinemain Find mec Cumaill.*	Gen*emain* Find m*ei*c hum*ai*l.
— l. 15, *Orguin... Mœlodran.*	Orgguin Mælodran.
— l. 16, *muilend* (gen. sg.)	muil*inn*.
— l. 33, *Cainech.*	Cainnech.
— l. 34, *innorthainnse... Cainech.*	innorthainse... Cainnech.
— l. 35, *dorigne.*	dorig*ni*.
— l. 42, *ondfein icorthi.*	ond fein icoirthi.
P. 185, l. 2, *indu*(sci).	indus*ci*.

— ll. 4, 5, Here the following verse is mistaken for prose and printed as such:

Fuitt cobráth.
ismo in donenn arcach. (leg. cách)
is ob cach etrice án,
is loch lan ca*ch* áth.

« Cold till Doom! Greater is the storm on every one. Every fiery furrow is a river. Every ford is a full lake ».

P. 185, l. 7, *laathrach.*	lattrach.
— l. 8, *snechtai Find.* [« Find's snows »].	snechta finn. [« white snow »].
— l. 15, *cui.*	cuy.

Of these mistakes the penultimate is the most instructive. The poem in which the words *snechta finn* (« white snow ») occur is a description of a wintry night, and the half-quatrain is as follows:

na helta ní[co]sta dín:
snechta finn fir doroich tóin.

i. e. « the flocks, they have no shelter: pure white snow reaches up to the breech ». Professor Zimmer not understanding the poem, but having made out from the easy prose preface that Find son of Cumal had something to do with it, mistakes the epithet *finn* for a proper name, and spells it, accordingly, with an initial capital. He seems, indeed, to have Find (whom, like Macpherson, he miscalls Fingal) on the brain, for in p. 173 of his paper, l. 15, he prints the *an-Oilfinn* (« in Elphin ») of the ms. as *anoil Finn,* and in p. 170 of his paper, l. 13, he makes the following quotation from the margin of the Franciscan manuscript of the *Dialogue of the Old Men*: *Mo mheallacht ort aPhinn,* and then gives this amazing commentary « Wenn man bedenkt, dasz zahlreiche Episoden des Textes von den *galanten* Abenteuern des Finn Mac Cumail, Oisin, Cailte und anderer Helden handeln, dann wird man begreifen, wie ein streng denkender Klosterbruder, in asketischem Eifer sich zu den Worten « Sei verflucht o Fingal » konnte hinreiszen lassen ».

It is hardly necessary to say that the Irish words are clearly in the ms. *mo mhallacht ort a phinn*: that they are the scribe's imprecation on one of his tools: that they mean « My curse on thee, o pen! » that the learned Celtologue has mistaken *a phinn,* the voc. sing. of *penn* [1] (which is masculine in

1. I am indebted to Mr. S. H. O'Grady for pointing this out. See now the ACADEMY, Oct. 8, 1887, pp. 236, 237.

modern Irish), for the name of Ossian's famous father; and that, accordingly, the « streng denkender Klosterbruder », the « ascetic zeal » and all the rest of it, pass (to use the pathetic phrase of one of his own poets [1]) « afay in de Ewigkeit ! ».

Pages 172, 173, are nearly filled with the titles of 69 Ossianic poems contained in this codex. Of these titles Prof. Zimmer has given *fifty one* inexactly. I have only room to give a few specimens (for which I am indebted to Mr S. H. O'Grady) of the mistakes here referred to :

Prof. Zimmer	Codex
P. 172, ll. 17, 38, *sgribh inn* [« scribe nos » !]	sgribhinn [« scriptionem »].
— l. 27, *buidecas.*	buide cas.
— l. 40, *Lorchāin.*	Lorcáin.
— l. 42, *triūr.*	tríar.
P. 173, l. 1, *cuil* [« of incest »].	cuill [« of holly »].
— l. 18, *is.*	as.
— l. 19, *fionn.*	ffionn.
— l. 22, *Gulb(en).*	Gulb*ain.*
— l. 24, *firmoir.*	fir moir.
— l. 29, *abend nan uabhar* [« O hill of the prides ! »].	a bhend na nuabharr ceruthach [O hill of the bright shapely summits!].
— l. 30, *dabī.*	do bhí.

Prof. Zimmer's recent contributions to Kuhn's *Zeitschrift für vergl. sprachforschung* now require notice :

Zeitschr. XXVII, 461, note 2 : Here Prof. Z. quotes the gloss *dutiagat muir gobuil ind,* Ml. 45 d 12, and says : « heisst da etwa : adeunt [sc. aquae] mare ut sint in eo ? Dann wäre *gobuil* = neuir. *go bh-fuil* und der redendste beweis für das vorhandensein der eclipsis nasalis im altirischen. »

Here *muir-gobuil* is a compound noun, meaning « sea-inlets » or « friths », « aestuaria » ; and *gobuil* (for *góbeuil ?*) is the pl. nom. of O'Clery's *goibél* .1. *bél na fairrge.* O'Clery also has *gó* .1. *muir no fairrge,* and *goa* its gen. sg. occurs ibid. s. v. *nim.*

Zeitschr. XXVII 467 note. Here *braflacc* (G. C². XXI, note) is rendered by « colaphum in oculum (schlag ins auge) » and *for lebennib in tige coitcenn* by « in circuitu monasterii ».

braflacc (a derivative of *brafal* » treachery, deceit »,

1. Hans Breitmann.

O'Reilly, from * *mrathal,* * *mratlo-*) means a pitfall (fovea). It occurs also in the Tripartite Life, p. 186, l. 25, of my edition, as *brathlang*.

lebennib is the pl. dat. of *lebenn,* a common word meaning, « scaffold, platform, deck ».

tige coitcenn is the gen. sg. of *tech coitchenn,* lit. domus communis, the Italian *luogo comune*, « a privy » (latrina).

Prof. Zimmer obviously has not a notion of the meaning of the note in which the words in question occur. It records a practical joke played upon its writer by the *scoloca* of a continental monastery, who had arranged the platforms of the monastic privy so that he tumbled with the planks into the subjacent faeces. Like a true patriot, he consoles himself with the thought that the *stercus* had been produced by his own countrymen (*sed gratias ago, nec mersus sum in stercore Francorum !*).

Zeitschrift XXVIII. 313-376. This seems to me a really valuable essay, and I frankly admit the force of Prof. Zimmer's arguments against the existence of preterites in *b* and *u*. It is, however, to be regretted that so good a paper should be deformed, not only by vulgar insolence to Prof. Windisch, but by many omissions and mistakes shewing that Prof. Zimmer's knowledge of the Irish vocabulary and grammar is by no means as profound as he himself believes. For instance :

P. 349, l. 8, 7 *mobrō* is left untranslated. It means « and my quern ».

P. 355, l. 10, *mar rādit sium* « wie sie gesagt wurden ». This means « wie sie sagen ».

P. 366, l. 19, Here *gessa* « er wurde gebeten » is made the pret. part. passive of *guidim*. This seems to me phonetically impossible. *Gessa* is the pret. part. pass. of *gessim,* whence dia *ngessid*-si Ml. 53[b] 19, and the passive forms *ṅgesar* (gl. orari) Ml. 51[a] 17, and *is gessi* (gl. adorandus) Ml. 26[b] 3. The cognate personal noun is *gessid,* gen. *gessedo,* pl. n. *gessidi*. The prae-Celtic form of *gessim* may have been * *ghedhsō,* cognate with θέσσασθαι. See Brugmann, Grundriss, § 429.

P. 367, l. 8, *testa* is here rendered by « wurde zerstreut » (eigentl. ausgegossen zu *tessmim*) and in p. 370, l. 2

Zimmer asserts, that it stands for *ba tésta*. It means fehlte (*do-es-ta*), and is simply the third sg. pret. of a common compound of the root *tā* = *stā*.

P. 370, note, *fidchuaich*, LL, 108 a 31, is rendered by « methbechers » — « worin sehr interessant die tönende labialspirans — hier aus *m* entstanden ». The word means « wald kukukes, i. e. habichtes », *fid* = Eng. *wood*. The nom. sg. *fidchuach*, occurs in LL. 251 b. 44.

P. 371, l. 14, *in caich cath* « in jeder schlacht ». The ms. has *in cach cath*.

Zeitschrift XXVIII, 417 et seq. This essay is more valuable from the literary, than from the linguistic point of view. Take the following instances:

P. 422, last line, « einen kleinen knaben in der *dulbrōc* des Concubar ». The word meant is *ulbroc*. The *d* belongs to the preceding article.

P. 425, note 1, l. 4, *nogellis*. Ms. nogeltis.

Pp. 433, 434. There are nine mistakes in the passage here quoted from LL. 245 a.

P. 434, ll. 15, 16, *in ba mebor leo* « ob sie... wüssten », should be « ob sie erinnerten ».

P. 489, l. 10, « *iarnarailiu* [slicht] ». The ms. is right: *iarn-arailiu* means « secundum alios ».

P. 498, l. p. 24, *in petta n-eoin* is rendered by « den zahmen vogel ». It means « den Zärtelvogel », in English, literally, « the pet of a bird ».

Pp. 516, 517, *bairendlecca* is rendered by « die zornsteinstücke », and *forbarendclochaib* by « vor den zornfelsenstücken ».

Prof. Zimmer has here confounded *bara* « anger », gen. *barann*, with *barend* or *bairend*, now *boireann*, « rock » : *barend-lecc* means « rock-flag », *barend-cloch* means « rock-stone ». Compare *bairne na cloch*, Togail Troi (H. 2. 16), lines 1481, 1866, and see O'Don. Supp. s. v. *Boireann*.

P. 544, ll. 6, 7, « *resislog doididnad* ». This is not Irish, though it is in the facsimile of L. U. 57[b]. Read: resi*n* slóg do i*m*dídnad.

P. 564, ll. 19, 2, « *ōruc buaid rīg alathūathi*[1], rendered by « da er den sieg über den König eines fremden volkes... brachte ». Read *ó ruc buaid ríg Ala Clúathi,* d. h. « da er den Sieg über den König von Ail Clúade (Dumbarton) brachte ».

P. 565, l. 10, *adainther,* read adainter.

— l. 13, *hintenid,* read hitenid.

P. 565, l. 1, « *for Dat comaltae Conairi* », sagte Dat, der pflegebruder Conaire's ».

P. 566, l. 26, « hier [LU. 85[b] 11] heisst er *Dat mac Duind Dēsa* « Dat der sohn des Dond Desa ».

PP. 574, ll. 22, 23, *for Dat mac Duind Desa.*

These three last are perhaps the most amusing of the Professor's blunders. In each place the ms. has *fordat maic* « say (the) sons », i. e. the seven or, according to one recension, the three sons of Donn Desa, Conaire's fosterbrothers.

Fordat, LU. 85[b] 11, 87[a] 42, = *ordat* LU. 89[b] 22, is the pl. 3 of the imperfect verb *for(d), or(d)* inquit, cognate with the Latin *verbum* from **verfum,* **verdhum,* cognate also with the Eng. *word,* German *wort.* Prof. Zimmer's « Dat » may take its place beside « *gadtar* », « *doairchntais* », « *adgladstàr* », and other beautiful vocables with which he has enriched the Old-Irish vocabulary.

P. 577, note 1, « *inairiur Breg* « im hafen von Breg », was in zusammenhang Unsinn giebt. Es ist zu bessern *inairthiur Breg* « im osten von Breg ». No « besserung » is needed, as *inairiur Breg* means « in the territory of B. » *airiur* being the dat. sg. of *airer* « territory, district », a common word which we have in *Ar-gyle* (Airer Góidel).

P. 593, ll. 8, 10, *dīamis* « nach einen Monat ». Ms. *día mís* « that day month ».

PP. 616, l. 38, 679, l. 3, *Lebor Bude testo as incarcair* « das gelbe buch des zeugnisses aus dem kerker ». Here Prof. Zimmer has mistaken a verb (= *testa* supra, p. 102) for the gen. sg. of *test* = *testis.* The words

1. Sic in MS.

mean : « the Yellow Book which was missing (or absent) from the Prison ».

P. 617. *Lebor Bude Slane* « das gelbe Buch der errettung ». It means « the Yellow Book of Slane », a little town in the county Meath.

P. 653, l. 11. Here Prof. Zimmer sneers at Windisch, for giving in his Wörterbuch *talmaide* with the meaning of « irdisch ». In this, as usual, Windisch is right and Zimmer ludicrously wrong. Take the following examples from Lebar Brecc 198[b] : O rogenir im*morro* rig nime for talmain rofuasnaiged in rig talmaide, uair is énirt cech flaith talmaide i n-aithfégad flaithiusa nemdai « Now when Heaven's King was born on earth the earthly king was perturbed, for every earthly prince is strengthless in comparison with a heavenly princedom ». see also LB. 175[b]: ni ní talmaide no collaide iarraim « nothing earthly or carnal do I seek ».

Whitley Stokes.

II.

CORRECTIONS OF A RECENT EDITION OF THE WUERZBURG GLOSSES.

TO THE DIRECTOR OF THE *Revue Celtique.*

Dear Sir,

In this *Revue,* t. VIII, p. 532, note 2, you were kind enough to print for me two corrections of typographical errors in the first part of my edition of the Old-Irish Glosses on the Würzburg Codex Paulinus. I have now to beg you to publish the following corrections of several mistakes in that book, which are due, not to the printer, but to my own inadvertence or ignorance. I am far from believing that my list is complete ; and I shall gratefully acknowledge any further corrections which Celtic scholars may send me before I go to press with the index verborum.

P. 17, l. 1 of gloss, for [10], read [8].

P. 23, gl. 4 d 26, read *écen taniccside.*
P. 37, gl. 7 a 14, *read isin* Iudeam.
P. 239, l. 12, *for* 13. What *read* that *quod facit alius.*
— l. 32, *for* hominis *read* hominum.
P. 242, l. 8, *for* he is gracious His *read* it is a grace, He.
— l. 32, *for* toward *read* with.
P. 243, ll. 3, 4, *for* excess established itself, *read* it was completely established.
— l. 10, *for* in *read* For.
— l. 11, *for* « *Passione* . There », *read* « *Passione* there ».
— l. 20, *for* ye are *read* be ye.
P. 244, ll. 20, 21, *for* covenant *read* way of life (consuetudo : *comairbirt* for *comairbirt biuth*).
P. 245, gl. 3[d] 8, *for* it is part he finds, *read,* it is a slight inclination[1] (*airic* gen. sg. of *airec* « desire, impulse, inclination », O'Don. Supp. to O'Reilly).
— l. 26, *after* justification *insert* which.
P. 246, l. 22, *for* he *read* it.
P. 247, l. 20, *for* from it *read* from us.
(*ónni* for the more usual *úanni* « a nobís », 24 a 32).
P. 249, l. 3, *for* live *read* be.
— l. 14, *for* should escape *read* would rise again.
— l. 14, *for* should escape, *read* would have repented.
— l. 24, *for* As to *read* Unto.
— ll. 30, 31, *for* besides he came not of necessity, *read* it is not necessary : besides he hath come.
P. 250, l. 23, *for* believed *read* would believe.
P. 252, ll. 26, 27, *for* he ..... deservingness *read* to boast of his merit helpeth no one there.
— l. 35, *for* disposition, *read* hidden meaning (*lathar* .i. *gach ciall inchleithe,* O'Cl.).
P. 255, l. 3, *for* firstfruits (?) *read* ..... is to be perceived. (some word seems omitted after *arigthi,* which is fut. part. passive of *airigim*).
P. 259, l. 7, *for* Gentiles are nurtured *read* foreigners [proselytos].

1. Literally « a share (*cuit*) of inclination ». So *cuit adill, cuit eperte, cuit péne.*

ailithir-genti is a noun compounded of *ailither* and *genti* n. pl. of the pret. part. pass. of *genim*.

P. 260, l. 32, *for* minds *read* souls.

P. 261, l. 21, *for* of *read* to.

P. 262, l. 27, *for* scum *read* excrements (purgamenta) (*octarche* for *ochtrache,* pl. nom. of *ochtrach,* Ml. 129[c] 2, later *otrach*).

P. 268, ll. 14, 23, *for* unclean *read* common.

P. 273, l. 2, *for* they *read* ye.

P. 277, l. 13, *for* from which I deem it desirable *read* since I have a desire.

P. 281, l. 24, *for* His own body which receives every seed *read* its own body which every seed receives.

P. 283, l. 26, *for* yours [is] *read* theirs [was].

P. 287, l. 2, *for* « *mortem,* and » *read* « *vitam,* and ».

P. 287, l. 21, *for* he, Paul, deems it meet to receive a message *read* fitting seems to him (God) to send us on missions.

(*fóit,* dat. sg. *ond fóit* (gl. misione) Ml. 34 a 6, *iarna esfóit,* Ml. 44 a 10).

— ll. 22, 23, *for* it is in ... transgression *read* it avenges his sin on every one, and there is punishment *in futuro* through transgressing it.

P. 288, l. 10, *for* ... who *read* Israel, or all who.

P. 289, l. 9, *for* may overcome *read* might come over.

P. 290, l. 25, *for* it seems to us desirable *read* we have a desire.

P. 291, l. 24, *for* who is not with thee *read* which thou hast not.

— l. 26, *for* him... from *read* it... with.

P. 292, l. 3, *for* that *read* the.

— l. 21, *for* asking *read* lauding.

— l. 22, *for* deem it desirable *read* have a desire.

P. 293, l. 25, *for* say *read* should say.

— ll. 36, 37, *for* according to the measure (appointed to *read* in comparison with.

P. 294, l. 1, *dele* which.

— l. 9, *for* worst of *read* worse to.

— Cancel note 1.

P. 295, l. 13, *for* it protected [Paul] *read* pannier.
ainches (gl. fiscina) Sg. 37[b] = **ani-cista,* where *ani* from (*p*)*ani* may be cognate with Latin *pānis* and *penus*.
P. 296, l. 22, *for* them *read* you.
P. 297, l. 19, *for* lecture *read* study.
— l. 29, *for* first *read* prior.
P. 298, l. 6, *for* making them unclean (?) *read* living in common with them.
P. 299, l. 1, *for* prophesied *read* promised.
P. 300, l. 29, *for* desire *read* covetousness.
— l. 34, *for* there be *read* thou.
P. 309, l. 3, *for* this is *read* ye are.
— l. 30, *for* against *read* according to.
P. 311, l. 2, *for* out of fellowship *read* when ye communicate (*a confodli*[*d*]).
— l. 19, *for* pact of *read* little.
P. 313, l. 4, *for* our being *read* that we were to be.
— l. 19, *for* it is to abound in love *read* the abounding in love is for this.
P. 314, l. 1, *for* who *read* they.
— l. 8, *for* that *read* : it.
P. 316, ll. 22, 25, 26, *for* He, His, Him *read* he, his, him. (the reference is to Antichrist).
— l. 27, *for* on high *read* on the spot. (airt = ἄρθις).
P. 317, l. 27, *for* penance *read* penance for it.
P. 318, gl. 26 b. 30, let you have peace with every one, and (let) everyone (have peace) with you.
— gl. 26 b. 31. So that this below here was written that it might be well known to them. In every epistle stands that special sign (*salutatio*).
P. 320, l. 10, *read* couches.
— l. 17, *for* the heresy *read* this burden.
— l. 23, *for* this *read* the.
P. 324, l. 21, *for* evil-speakers *read* slow of speech. (*dulbair* opposite to *sulbair*).
P. 325, ll. 29, 30, *for* if there be anything for which *read* if so be that.

P. 328, l. 9, *for* no ... *read* no happiness (*accur,* of which O'Reilly's *an-acar* « affliction » is the opposite).

P. 332, l. 7, *for* utter *read* follow.

— l. 10, *for* mendicancy or of *read* begging the.

For most of the above corrections I am indebted to one or other of the following scholars: Prof. Ascoli, Prof. Windisch, Rev. E. Hogan S. J., of St Stanislaus' College, Tullamore, and the Rev. Thomas Olden, of Ballyclough Vicarage, Mallow. Mr Hogan further points out that in the gloss 2 b 22 the reference is to Ezechiel XXXVI, 26, that in 4 d 25 the reference is to Deut. XXX. 12, that in 8 d 22 the reference is to Jeremias XVII, 16 and that in 25 b 26 the reference is to 1 Cor. XV. 52. And Prof. d'Arbois de Jubainville has referred me to the following passage in Dom Calmet's commentary on 2 Thess. ii. 7, which to some extent explains the gloss 26 a 12 (p. 150 of my edition):

« D'autres en plus grand nombre et mieux fondez, ont cru que les hérétiques sont des Ante-Christs, qu'ils sont des suppôts, des ministres de cet homme de péché, qui commencent des-à-présent *le mystère d'iniquité* dans l'Eglise de JESUS-CHRIST par les erreurs qu'ils y répandent, par le scandale qu'ils y causent, par l'apostasie de plusieurs, qu'ils attirent dans leur parti. Les Pères appellent communément les hérétiques *précurseurs de l'Ante-Christ* ».

On a cursory inspection of Dr Swete's edition of Theodore of Mopsuestia's Commentaries on the Minor Epistles of St. Paul, vol. I. Cambridge, 1880, it seems to me probable that those commentaries also will throw light on our Irish glosses. That Theodore's commentaries were known to the Irish Church of the ninth century is tolerably certain, first, because Sedulius Scotus Junior, at Gal. IV. 25, copies from Theodore, and, secondly, because this Sedulius is now believed to have flourished about the year 818. He is possibly the scribe of a Græco-Latin psalter of the ninth century preserved in the library of the Arsenal in Paris, which is said to bear the inscription CHΔYΛIOC· CKOTTOC· EΓω· EΓPAΨA.

Whitley Stokes.

III.

MAMURRA.

Une des causes qui ont amené le succès de César dans la guerre des Gaules a été la supériorité des Romains dans les travaux qui se rattachent au génie militaire. Quand on lit les *Commentaires,* il semble que c'est à César que revient l'honneur d'avoir dirigé ces travaux si bien conçus. Diodore de Sicile, qui était à peu près contemporain, parle avec admiration du pont jeté par ordre de César sur le Rhin et paraît rapporter exclusivement au général romain la gloire de cette entreprise hardie. Mais nous savons par Pline, *Histoire Naturelle,* l. XXXVI, § 48, le nom de l'ingénieur dont César a eu soin de taire le nom et auquel il doit en grande partie ses succès. C'était le chevalier romain Mamurra : Primum Romae parietes crusta marmoris operuisse totos domus suae in Caelio monte Cornelius Nepos tradit Mamurram Formiis natum, equitem Romanum, *praefectum fabrum* C. Caesaris in Gallia, ne quid indignitati desit tali auctore inventa re. Hic namque est Mamurra Catulli Veroniensis carminibus proscissus quem, ut res est, domus ipsius clarius quam Catullus dixit habere quidquid habuisset comata Gallia[1].

On connaît les vers de Catulle, XXIX, 1-4 :

> Quis hoc potest videre, quis potest pati,
> Nisi impudicus et vorax et aleo,
> Mamurram habere quod comata Gallia
> Habebat ante et ultima Britannia ?

Cf. XLI, 4 ; XLIII, 5 et LVII, 4.

M. E. Benoist a inséré une savante étude sur Mamurra dans le Catulle de M. Rostan (t. II, p. 440 et suivantes), qui a été publié à Paris en 1882[2] et dont la fin paraîtra bientôt.

1. Edition Teubner Jahn, t. V, p. 114. Un critique m'a fait observer qu'au temps où écrivait Pline, l'expression C. Caesar désignait Caligula. Cette expression n'a pas la même valeur au temps de Cornelius Nepos, mort vingt-quatre ans avant notre ère, et auquel Pline emprunte ce renseignement.

2. Marquardt, *Handbuch der roemischen Alterthümer,* t. V (Roemische

Nous la devrons à M. Emile Thomas, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, connu par de remarquables travaux sur le grammairien Servius et sur deux discours de Cicéron.

H. d'A. de J.

IV.

MARC'H-BONAL.

La forme exacte de ce mot est actuellement non pas *mac'h-bonal,* comme je l'ai écrit dans mon vocabulaire vieux-breton, mais *marc'h bonal;* tout rapprochement avec *mach* « caution » est donc impossible. Le *r* suivi de *c'h* en bas-vannetais et dans une partie de la haute Cornouailles a pris un son guttural qui permet très difficilement de le percevoir nettement. Sa présence ne se fait même souvent sentir que par la plus grande brièveté de la voyelle précédente. Pour *marc'h-bonal,* il n'y a aucune hésitation à avoir ; on dit pour une entremetteuse *kazek dimignow.* Pour l'entremetteur, on dit indifféremment *marc'h bonal* ou *march dimignow* ou simplement *er marc'h.* Cette expression viendrait de ce que, particulièrement, le deuxième ou le troisième jour des noces, l'entremetteur doit faire le bouffon, gambader, se livrer à des contorsions ; on lui met des os sur le chapeau ou autour du cou ; on lui fait même, m'a-t-on dit, quelquefois porter un licol. Au Faouët, en haute Cornouailles, on dit au lieu de *ober er marc'h* « faire le cheval », « être l'entremetteur » : *ober er aor* « faire la chèvre ». L'expression *potred er bihier bonal* (les gars aux bâtons de genêt) pour « entremetteurs » est encore connue en bas-vannetais, mais peu usitée. L'équivalent vannetais du léonard *baz-valan* eût été *bac'h-vonal.* Il me semble d'autant plus difficile d'admettre avec M. Ernault que *mach* est pour *bach* = *baz* « bâton », que le mot *bac'h* existait seul et que le peuple connaissait parfaitement le sens des deux termes composants, à

Staatsverwaltung, t. II, deuxième édition, p. 515, note 6) est un peu bref sur Mamurra. Dans l'introduction au *De bello gallico* de Kraner, onzième édition, p. 50, § 22, *Die Fabri,* le nom même de Mamurra n'est pas mentionné. Outre les textes cités plus haut, on peut consulter sur Mamurra, Horace, *Satires,* I, 5, 37; Cicéron, *Ad Atticum,* VII, 7, et Suétone, *César,* 73.

tel point même qu'il en a fait deux mots séparés. De plus il faudrait supposer une autre confusion aussi peu vraisemblable entre *mac'h, bach* et *marc'h* « cheval ». *M* initial pour *b* ou *b* pour *m* peut s'admettre pour les mots dont la consonne initiale varie syntactiquement. Ce phénomène s'est produit pour des mots commençant par d'autres consonnes. J'ai observé le passage de *b* initial en *m* également dans deux cas : 1° dans le groupe moderne initial *mr* pour *br* : *Merlevenez,* commune du Morbihan, en 1370 Brelevenez ; 2° par dissimilation, ex. : Banenberen, 1391, aujourd'hui Manenberen, village en Languidic, Morbihan [1].

J. Loth.

V.

SAINT PATRICE ET SEN PATRICC.

Il y a deux saints Patrice, apôtres de l'Irlande : l'un est le saint Patrice de l'histoire, l'autre celui de la légende. Du premier, nous avons deux écrits, la *Confessio* et l'épître à Coroticus. Le saint Patrice de l'histoire arriva en Irlande sous le règne de Loegaire, fils de Niall [2], vers l'année 432 de notre ère [3]. Il mourut deux ou cinq ans avant Loegaire. Or, le règne de Loegaire paraît avoir duré trente-six ans [4], avoir fini par conséquent au plus tard trente-six ans après l'arrivée de saint Patrice, c'est-à-dire en 468.

Si l'on met en 468 la fin du règne de Loegaire (et c'est la date la plus rapprochée de nous qu'on puisse adopter), la mort de saint Patrice (personnage historique s'entend) a dû

1. Voir *Annales de Bretagne,* juillet 1887, nº 4, pp. 523, 526.

2. Vie de saint Patrice par Muirchu Maccumactheni dédiée à Aed, évêque, mort en 698, édition donnée par le P. E. Hogan dans *Analecta Bollandiana,* t. I, p. 545, l. 2 ; cf. p. 542, l. 25-27.

3. *Cronicum Scotorum,* édition donnée par M. Hennessy, p. 20-23.

4. Voilà ce que nous lisons dans les notes de Tirechan qui reproduisent les enseignements donnés tant par écrit que de vive voix par l'évêque Ultan mort en 656. La formule *deux* ou *cinq* ans dénote une source écrite et non orale : u = « cinq » ressemble à II = « deux ». Voyez l'édition de Tirechan donnée par E. Hogan dans les *Analecta Bollandiana,* t. II, p. 36, ll. 15-17. Sur l'époque où vivait Tirechan, voyez les observations du même E. Hogan : *Analecta,* t. I, p. 543, ll. 4-8.

arriver soit deux ans,soit cinq ans avant 468 : la date extrême de cette mort est donc ou 463 ou 466 au plus tard. Mais pour atteindre l'une ou l'autre de ces deux dates, il faut supposer que saint Patrice est arrivé en Irlande la première année du règne de Loegaire; on atteint un chiffre moins élevé, si on fait commencer la mission de saint Patrice un an ou plus d'un an après l'avènement de Loegaire. Suivant plusieurs historiens irlandais, Loegaire n'a survécu que trente ans au début de la mission de saint Patrice [1]. Ce prince aurait donc commencé à régner six ans avant l'arrivée de saint Patrice en Irlande. Il aurait ainsi terminé ses trente-six ans de règne en cessant de vivre en 462. Par conséquent, saint Patrice mourant soit deux, soit cinq ans plus tôt que Loegaire, aurait quitté cette vie soit en 460 si Loegaire lui a survécu deux ans, soit en 457 si Loegaire lui a survécu cinq ans. La date de 457 est celle à laquelle nous conduit un passage du *Cronicum Scotorum* : on voit dans ce document que l'épidémie connue sous le nom de *Buide Conaill* commença deux cent trois ans après la mort de saint Patrice : *A morte Patricii*. Or, il résulte des calculs chronologiques faits par le savant éditeur M. Hennessy que cette maladie commença en 660 : donc saint Patrice était mort deux cent trois ans avant 660, c'est-à-dire en 457 [2].

Cette date s'accorde avec celle de la mort des premiers successeurs du saint évêque sur le siège épiscopal d'Armagh. Bénignus, le premier d'entre eux, mourut en 465 [3] ou en 467 [4]; Iarlaith, le second, mourut en 481 [5].

Ainsi 457 est la date où probablement a dû mourir le saint Patrice de l'histoire. Le saint Patrice de la légende est mort

1. Tel est en premier lieu l'auteur du traité intitulé : *Do fhlaithesaib ocus amseraib Erend iar creitim* dans le livre de Leinster, p. 24, col. 1, ll. 45, 46. Nous citerons ensuite le *Cronicum Scotorum*, p. 20, et les Annales des Quatre Maîtres, édition d'O'Donovan, 1851, t. I, p. 144.

2. *Cronicum Scotorum*, p. 98-99. Bède nous apprend que cette épidémie pénétra en Grande-Bretagne et y sévit en 664. *Historia ecclesiastica*, livre III, c. 27; Petrie, *Monumenta historica britannica*, p. 204-205.

3. *Cronicum Scotorum*, p. 26-27.

4. Annales des Quatre Maîtres, t. I, p. 146-147; cf. Harris, *The works of sie James Ware concerning Ireland* (1739), t. I, p. 34.

5. *Ibidem*, p. 150-151; cf. Harris, t. I, p. 35.

en 489 [1] ou en 493 [2], à l'âge de cent vingt [3] ou même cent vingt-deux ans [4].

Cette longévité extraordinaire est le résultat du procédé littéraire qui a fourni plusieurs traits de la légende de saint Patrice. Les hagiographes irlandais des premiers temps du moyen âge n'ont pas puisé dans leur imagination tous les détails à l'aide desquels ils ont créé peu à peu le récit fantastique que nous trouvons déjà avant la fin du VIIe siècle dans la compilation de Muirchu Maccumactheni et dont la vie tripartite et la vie composée par Jocelin sont les rédactions les plus complètes. Ils ont souvent fait usage d'une méthode plus simple : ils ont copié ou imité. Et de quoi ont-ils pris copie ? Qu'ont-ils imité ? Ils avaient peu de vies de saints à leur disposition. Ils ont difficilement pu faire comme tant d'hagiographes continentaux qui ont embelli si souvent une vie de saint en y intercalant des miracles tirés d'une autre vie de saint.

Je dis qu'ils avaient peu de vies de saints à leur disposition. On peut s'en assurer en lisant le Martyrologe d'Oengus. L'auteur de ce martyrologe a consacré un quatrain à chaque jour de l'année. Il avait sous les yeux un martyrologe hiéronymien, c'est-à-dire un martyrologe qui ne contenait qu'une liste de saints sans autre indication sur chacun d'eux que leur qualité d'évêque, confesseur, diacre, etc., et la mention du lieu de leur mort ; à ces indications, il n'a su rien ajouter que des amplifications de rhétorique [5].

A quelles sources se sont donc adressés les biographes de saint Patrice pour suppléer à l'insuffisance de leur imagination ? Une de leurs principales sources a été la Bible.

Les cent vingt ans attribués à saint Patrice, c'est l'âge de Moïse quand il mourut : *Deutéronome,* chap. 34, v. 7.

1. *Cronicum Scotorum,* p. 32-33.
2. Annales des Quatre Maîtres, p. 158-159. Cf. Harris, t. I, p. 22 ; Todd, *St Patrick apostle of Ireland,* p. 494 et suivantes.
3. Vie de saint Patrice par Muirchu Maccumactheni, livre II. c. 6; dans *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 581, l. 3. Notes de Tirechan, *ibid.*, t. II, p. 67, ll. 3 et 8. Cf. Nennius, c. 62, chez Giles, *History of the ancient Britons,* t. II, p. 333 ; chez Petrie, p. 72 D.
4. Annales des Quatre Maîtres, p. 156-157 ; *Cronicum Scotorum,* p. 32-33.
5. Je dois cette observation à M. l'abbé Duchesne, le savant professeur de l'Institut catholique et de l'Ecole des Hautes Etudes.

L'ange Victor adressa la parole à Patrice au milieu d'un buisson ardent[1]. Voyez *Exode*, chap. 3, v. 2.

La lutte de Patrice contre les Druides[2] est un arrangement irlandais du chapitre 7 de l'*Exode*.

Le soleil s'arrête le jour de la mort de saint Patrice[3]. C'est un emprunt au livre de Josué, chap. 10, v. 12-13.

Patrice est comme Moïse législateur. Le *Senchus Mór* est rédigé sur sa demande par une Commission de neuf membres dont il est le premier[4].

De même que tous les héros des légendes hagiographiques, le saint Patrice légendaire est sur quelques points supérieur à ses modèles. Certains auteurs le font vivre plus longtemps que Moïse. Le saint Patrice historique n'avait pu convertir le roi Loegaire[5] ; Moïse n'avait pas eu plus de succès près du roi d'Egypte : le saint Patrice de la légende parvint à convaincre le roi Loegaire et le baptisa[6], etc., etc.

Le saint Patrice légendaire était à peu près complètement formé dans les dernières années du VIIe siècle. On le trouve déjà dans les notes de Tirechan dont quelques traits seulement nous ramènent au Patrice historique ; et ces notes ont été écrites, paraît-il, peu après l'année 656. La légende règne en maîtresse dans la vie composée par Muirchu Maccumactheni qui a été rédigée, semble-t-il, au plus tard en 698. L'hymne attribué à Fiacc, et qui chante le Patrice légendaire, est probablement l'œuvre d'un contemporain de Muirchu, sinon elle a été écrite quelque temps après.

Cet hymne nous offre un détail très amusant et qui nous montre dans quel embarras se trouvaient les écrivains irlandais du temps entre leurs deux saints Patrice, c'est la rencontre de ces deux personnages : on ne pouvait identifier ces deux bien-

1. Hymne de Fiacc, vers 47-48. Windisch, *Irische Texte*, p. 15. Muirchu Maccumactheni, livre II, c. 4 ; *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 580, l 10-19.
2. Muirchu Maccumactheni, l. II, c. 15-17, 19 ; *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 562-564, 566-568.
3. Hymne de Fiacc, vers 55-60 ; Windisch, *Irische Texte*, p. 15. Muirchu Maccumactheni, livre II, c. 7 ; *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 581, ll. 5-13.
4. *Ancient laws of Ireland*, t. I, p. 14-17.
5. Notes de Tirechan, c. 12 ; *Analecta Bollandiana*, t. II, p. 41, l. 1-9.
6. Muirchu Maccumactheni, l. I, c. 20 ; *Analecta Bollandiana*, t. I, p. 568.

heureux, puisque celui de l'histoire, qui n'avait pas vécu cent vingt ans, était mort plus de trente ans avant celui de la légende. Un hasard heureux avait fait trouver aux savants irlandais du moyen âge la solution de la difficulté.

Vers la fin du VIe siècle ou le commencement du VIIe, il était arrivé de Gaule en Irlande un exemplaire du Martyrologe Hiéronymien : dans cet exemplaire avaient pénétré certains saints français, tels que saint Agrippin, évêque d'Autun, mort en 558 [1], et le roi Gontran, mort en 593 [2].

Or ce martyrologe mentionnait deux saints Patrice. L'un était l'apôtre de l'Irlande, mort le 17 mars [3] ; l'autre était un certain abbé, inconnu d'ailleurs, mort le 24 août [4]. Suivant une rédaction ce serait à Nevers qu'aurait eu lieu son décès [5]. De ce personnage obscur une leçon irlandaise en fait deux : Patrice, abbé et évêque de Rosdalla ; Patrice, portier et abbé d'Armagh [6]. D'autres Irlandais imaginèrent que le Patrice, mort le 24 août, était un évêque de Glastonbury [7]. Mais au milieu de ces divergences de détail une idée prévalut en Irlande, c'est que le Patrice du 24 août était un prédécesseur du grand saint de même nom.

Les hagiographes irlandais mettant à la date historique du 17 mars la mort de leur apôtre légendaire, supposèrent que leur Patrice historique, mort en 457 sans avoir converti le roi Loegaire, était celui dont le martyrologe plaçait la fête au 24 août. Le Patrice historique, étant mort le premier, devint le vieux

1. On célébrait sa fête le 1er janvier. Voir le *Martyrologe de Tallacht* dans le livre de Leinster, p. 355, col. 3 : Agripini. Cf. l'article correspondant chez Migne, *Patrologia Latina*, t. XXX, col. 438.

2. On célébrait sa fête le 28 mars Voyez Migne, *Patrologia Latina*, t. XXX, col. 449 C. Dans le *Martyrologe de Tallacht*, livre de Leinster, p. 357, col. 6, le copiste a fait du nom de ce roi deux articles : Guntari. Mini, regis.

3. In Scotia Patrici episcopi. Bibliothèque Nationale de Paris, manuscrit latin 10837 (VIII siècle). — Depositio Patricii episcopi confessoris. *Patrologia Latina*, t. XXX, col. 448 C. — Patricii episcopi. *Martyrologe de Tallacht*, dans le livre de Leinster, p. 357, col. 2.

4. Patrici abbatis. Bibliothèque nationale, manuscrit latin 10837.

5. Neverno civitate depositio Patricii abbatis. Migne, *Patrologia Latina*, t. XXX, col. 472 B.

6. Patricii abbatis et episcopi Ruisdela. Patricii hostiarii et abbatis Aird-mache. *Martyrologe de Tallacht*, dans le livre de Leinster, p. 361, col. 7.

7. *Cronicum Scotorum*, p. 24-25. Cf. Cormac, *sub vo* Mogheime.

Patrice, *Sen-Patricc,* quoique mort le plus jeune des deux ; le vieux Patrice avait dû être le maître, et le grand Patrice, le Patrice légendaire était son élève[1]. *Sen Patricc,* le vieux Patrice, avait, dit-on, cessé de vivre en 457[2] le 24 août. Patrice, archevêque et apôtre légendaire de l'Irlande, était passé de vie à trépas en 493[3] le 17 mars. Le vieux Patrice avait donc, suivant l'ordre exigé par la chronologie historique, précédé l'autre dans le tombeau. Quand l'apôtre légendaire arriva au ciel, avant d'aller se présenter au bon Dieu, il commença par faire visite à son homonyme, le vieux Patrice ou le Patrice de l'histoire, qui était entré avant lui dans le Paradis, et les deux Patrice se présentèrent ensemble au fils de Marie[4].

H. d'A. de J.

PIÈCE JUSTIFICATIVE.

Incip*it* do f*h*lait*h*esaib *ocus* a*m*seraib hEre*nd* i*ar* creitim.

Loegaire m*ac* Néill xxx a*n*nos regn*um* Hib*er*niae po*st* adventu*m* P*a*tricii tenuit. Ardmac*h*a fundata *est*. Secundi*nus et* senex P*a*tric*ius* q*u*ieverun*t*. Doroch*air* Loe*gaire* i taeb C*h*asse[5] *et caetera*.

Aill*ill* Molt, m*ac* Dathí, xx bl*iadna,* co tor*chair* i cat*h* Oc*h*a la Lugaid, m*ac* Loe*gairi ; ocus* Mur*chertach,* m*ac* Erca ; *ocus* la Ferg*us* Cerbél, m*ac* *Con*aill C*r*emthai*n*ne ; *ocus* la Fiac*h*raig Lond, m*ac* Caelbad, rig Dail*ar*aide ; ocus la Crimthand, m*ac* Ennai, rig Lagen[6].

Eogan m*ac* Neil morit*ur*. Q*u*ies B*e*nigni, *secund*i ep*iscop*i. Mors *Con*aill C*h*remth*aind* m*aic* Neill. Q*u*ies I*ar*lat*h*i te*r*tii ep*iscop*i. Bell*um* Oc*h*a *in* q*u*o cec*idit* Aill*ill* [Molt][7].

Lugaid, m*ac* Loe*gairi,* xxii [annos], co tor*chair* *in* Ac*h*ud

1. C'est la doctrine que nous trouvons dans le *Martyrologe d'Oengus*, à la date du 24 août : Sen-Phatraicc cing catha, coem-aite ar-srotha : édition Whitley Stokes, p. CXXV.
2. *Cronicum Scotorum*, p. 24-25.
3. *Ibid.*, p. 32-33.
4. Hymne de Fiacc, v. 65-66 ; Windisch, *Irische Texte,* t. I, p. 16.
5. En 458 suivant les Quatre Maîtres.
6. En 478 suivant les mêmes.
7. En 478 comme nous venons de le dire.

F*orch*a dum tre mirbail P*at*ric[1]. Muridac*h* m*ac* Eog*ain* mori*tur*. Bell*um* Cell Osnaid[2]. P*at*ric*ius* Scottor*um* epi*scopus* q*uievit*.

Corm*ac* p*rim*us abbas. Q*ui*es Ibari ep*iscop*i.

Murch*ert*ac*h* m*ac* Erca XXIIII [annos][3].

L. L. p. 24, col. 1-2.

VI.

SAINT GERMAIN, ÉVÊQUE DE PARIS, DANS LE *FELIRE OENGUSSO.*

La Gaule au moyen âge a eu deux évêques du nom de Germain qui ont été, chacun, vénérés comme saints et ont acquis une grande notoriété. Le premier est un évêque d'Auxerre, mort en 448, et dont on célèbre la fête le 31 juillet. Le second est un évêque de Paris, mort en 576 et dont la fête a lieu le 28 mai.

Tous deux figurent au martyrologe hiéronymien publié par Migne dans le t. XXX de sa *Patrologia latina* :

Pridie kalendas augusti (31 juillet)... Autisiodero, sancti Germani, episcopi et confessoris (col. 468-469).

V. kalendas junii (28 mai)... In civitate Parisius depositio sancti Germani episcopi et confessoris (col. 459).

Nous ne pouvons dire en quels termes le martyrologe de Tallacht parlait de ces deux fêtes. Au milieu de ce martyrologe, il y a une lacune qui va du 20 mai au 1er août. Le martyrologe de Tallacht mentionnait-il la fête de saint Germain d'Auxerre au 31 juillet ? Nous n'en savons rien. Mais ce que nous pouvons considérer comme certain, je crois, c'est que le martyrologe de Tallacht parlait de saint Germain, évêque de Paris, sous la date du 28 mai. En effet, le *Felire Oengusso* consacre à ce saint son quatrain du 28 mai : « Puisse nous pro-
« téger jusqu'au séjour des anges, de cette troupe si aimable
« et si heureuse, Germain, soleil de nos sages, père nourricier
« de Patrice d'Armagh (éd. de Whitley Stokes, p. LXXXI) ».

1. En 503 suivant les Quatre Maîtres.
2. Livrée en 489 suivant les Quatre Maîtres.
3. Son avènement en 504 suivant les Quatre Maîtres.

Ce qu'il y a de curieux ici et qui montre combien les savants irlandais du haut moyen âge connaissaient mal l'hagiographie, c'est que l'auteur du *Felire* confond ici saint Germain de Paris avec saint Germain d'Auxerre. C'est de saint Germain d'Auxerre que saint Patrice a pu recevoir les leçons. Il n'a pas reçu celles de saint Germain de Paris mort plus d'un siècle après lui. Ceux qui douteraient que le saint Germain du 28 mai soit, comme nous le disons, saint Germain de Paris, peuvent consulter les martyrologes : de Bède (*Patrologia latina*, t. XCIV, col. 929) ; d'Adon de Vienne (*Ibid.*, t. CXXIII, col. 271 B), et d'Usuard (*Ibid.*, t. CXXIV, col. 95-96). Quant à la fête de saint Germain d'Auxerre, le 31 juillet, le *Felire* ne la mentionne même pas [1].

H. D'A. DE J.

VII.

LE FELIRE OENGUSSO, LE MARTYROLOGE HIÉRONYMIEN ET LA LITURGIE GALLICANE.

On trouve dans le *Felire Oengusso* comme dans le martyrologe hiéronymien plusieurs des caractères distinctifs de la liturgie gallicane signalés par M. l'abbé Duchesne, *Les sources du martyrologe hiéronymien*, p. 43. La Passion et la Résurrection de J.-C. sont des fêtes fixes célébrées l'une le 25 et l'autre le 27 mars. Le 1er janvier on célèbre la Circoncision de J.-C. et non l'octave de Noël. Tandis que les calendriers de Rome et de Carthage ne contiennent aucune fête de la Vierge, le martyrologe hiéronymien en a une le 18 janvier. Le plus caractéristique peut-être est la fête fixe de la Résurrection le 27 mars. Grégoire de Tours la mentionne dans l'abrégé qu'il donne du calendrier de son église au livre X, c. 31 de son *Histoire des Francs*, édition Arndt, t. I, p. 445, l. 15 ; cf. *Felire Oengusso*, édit. Whitley Stokes, p. LVIII.

H. D'A. DE J.

1. Outre la fête de saint Germain d'Auxerre qui se célèbre le 31 juillet, il y en avait une autre le 1er octobre ; celle-ci se trouve dans le *Felire*, p. CXLIX, CLIV, qui l'a prise dans le Martyrologe hiéronymien (*Patrologia latina*, t. XXX, col. 477 D ; cf. Martyrologe de Tallacht, dans le Livre de Leinster, p. 363, col. 4, ligne 2).

BIBLIOGRAPHIE

Beitræge zur cymrischen grammatik I (Einleitung und vocalismus), von Max Nettlau, Dr phil. Leipzig, 1887, 2 mark.

Le titre exact de cette première partie du travail de M. Nettlau serait : Recueil de matériaux pour l'étude des particularités dialectales du gallois dans les textes en gallois moyen et moderne. A ce point de vue, son travail a une réelle valeur. M. Nettlau connaît bien les sources imprimées et manuscrites du gallois ; il est facile de voir qu'il a été à bonne école et qu'il a eu des guides expérimentés. Il est d'autant plus singulier qu'il n'ait pas senti que son travail manquerait de solidité et d'une base indispensable, s'il ne commençait par étudier sur place le gallois parlé. Il est impossible aujourd'hui, et cela ressort clairement même des études de M. Nettlau, de se faire une idée exacte du gallois parlé d'après les livres et à plus forte raison de ses nombreuses variétés dialectales ; les matériaux écrits sont absolument insuffisants. Or, M. Nettlau part, et avec raison, du gallois moderne pour pénétrer des particularités dialectales du moyen gallois. Il est juste de reconnaître, à la décharge de M. Nettlau, qu'une étude des dialectes gallois actuels demanderait plusieurs années de séjour dans le pays.

Il est regrettable aussi que M. Nettlau n'ait pas étudié plus sérieusement les particularités dialectales du breton armoricain ; il y eût trouvé de précieuses indications pour l'explication de certains phénomènes gallois. M. Nettlau a été obligé lui-même d'avoir recours au breton et au cornique pour établir la relation de l'*oi*, vieux gallois, *oe* moyen gallois, au gallois moderne *wy*. Il est vrai que pour le breton armoricain lui-même les

livres ne suffiraient pas. L'orthographe dissimule encore souvent la valeur phonétique réelle des sons, par exemple pour l'*e* dans les mots vannetais *koer, koet. Koer* « cire » = léonard *koar* = gall. *cwyr* se prononce *koér ; coèt* se prononce *coet* absolument comme en gallois ; *boed* se prononce en haut-vannetais *bwit,* en bas-vannetais *boet* avec *e* muet français. Quelle est la raison de ces variations de prononciation ? Elle doit être cherchée en partie dans la diversité d'origine étymologique, partie dans l'influence de la voyelle de la syllabe suivante, partie dans l'accent.

M. Nettlau adopte l'hypothèse de M. Rhys qu'au VIIe siècle la tribu bretonne des Ordovices aurait bretonnisé les tribus des Silures, Demètes, des Venedotiens et des habitants du territoire qui a porté plus tard le nom de Powys. En supposant que ce fait fût établi, et il ne l'est pas le moins du monde, tant s'en faut, on ne voit pas bien quelle influence il aurait pu avoir sur la constitution des quatre principaux dialectes gallois : Powys, Gwent, Dyved, Gwynedd.

J. Loth.

Dictionnaire étymologique et explicatif de la langue française, et spécialement du langage populaire, par Charles Toubin, officier de l'instruction publique. Paris, Leroux, 1886, gr. in-8, xv-775 p.

Il semble que depuis quelques années, certaines études celtiques qui procèdent des ouvrages du fameux La Tour d'Auvergne aient un regain de nouveauté. La publication de la *Grammatica celtica* n'a pas fait disparaître en France la race de ces intrépides celtologues qui donnaient le breton armoricain pour fondement aux études romanes. Depuis le siècle dernier, la théorie n'a point changé : le celtique est toujours la langue qui doit expliquer les noms de lieu et les mots du dictionnaire français. La forme seule de la doctrine est un peu modifiée. Les nouveaux celtologues citent la *Grammatica celtica* en tête de leurs ouvrages ou au bas de leurs pages, et les plus hardis substituent au breton de France l'irlandais comme représentant plus fidèle de la langue des Gaulois et de la nôtre.

Nous avons eu l'occasion de parler dans cette *Revue* de quelques ouvrages de ce genre, dans lesquels les noms de lieu

s'expliquaient facilement par le breton moderne, avec l'aide d'une phonétique spéciale. Le livre considérable dont nous rendons compte aujourd'hui nous offre l'application à la plupart des mots du langage populaire, de la théorie des nouveaux celtologues.

M. T., s'appuyant sur les raisons suivantes, d'ordre différent et de valeur plus ou moins contestable, — savoir : que la Bohème a conservé sa langue sous la domination autrichienne, que les Espagnols ne parlent point arabe, et que les Irlandais annexés à l'Angleterre conservent leur langue, sœur de la nôtre, aussi vivace qu'aux jours de leur indépendance, — M. T. conclut que les choses n'ont pu se passer autrement dans la Gaule romaine, et, dès lors, ajoute-t-il, « il paraît impossible « que le celtique ait dans le français une part aussi restreinte « que celle que lui assigne l'école étymologique actuelle. »

M. T. applique surtout cette thèse aux mots populaires pour lesquels nous n'avons point les équivalents latins. C'est ainsi que par suite de la ressemblance relative et fortuite de mots gaéliques et de mots français, *croquemort, gosse, roublard,* etc., se trouvent venir du celtique. Cf. irl. *crochard* « brancard », gall. *gwas* « garçon », gaél. *ro,* augmentatif, et *brath* « trompeur ». Malheureusement, en général, les mots celtiques provenant du dictionnaire gaélique d'Armstrong, du dictionnaire irlandais d'O'Reilly et du dictionnaire gallois d'Owen Pughe, ressemblent en général assez peu aux mots français, à moins que ces mots celtiques ne soient empruntés au latin. Dans ce dernier cas, M. T. triomphe aisément. Mais s'il n'y a point de mot celtique ressemblant au mot français en question, M. T. est forcé de se rejeter sur le sanscrit où, par suite de la grande richesse du vocabulaire, il trouve facilement un mot qui offre à l'œil, dans un système particulier de transcription, une identité suffisante avec le mot français. C'est ce qui arrive le plus fréquemment, et si, en théorie, M. T. tire le français du celtique, en pratique, il le fait dériver du sanscrit.

Aussi n'avons-nous relevé dans ce livre qu'un petit nombre d'exemples où l'irlandais se trouve seul en face du mot français auquel il est censé avoir donné naissance. Le premier terme de *bacca-lauréat* s'expliquerait par *beag,* irl. mod. « petit »,

qui pour M. T. est à peu près la même chose que *bu-guel,* armor. primitivement « bouvier », cf. βου-κόλος. Cela suffit à donner une idée de la phonétique propre à M. T., laquelle d'ailleurs est exposée aux pages 41-54 de son livre. Ajoutons, pour satisfaire la curiosité du lecteur, que le second terme de baccalauréat est le latin *laurea.*

Il est triste de constater en finissant comme les idées de linguistique historique ont peu pénétré dans le public. M. T. ne songe pas à séparer les mots empruntés des mots appartenant au fond même de la langue. Il applique aux uns et aux autres la même phonétique. D'autre part, la *Revue des Deux-Mondes* s'est réjouie de la publication du livre de M. Toubin qui aurait au moins le résultat d'inquiéter les linguistes sur la solidité de leurs positions. Enfin, un éminent critique dramatique commençait ainsi très sérieusement son compte rendu de l'œuvre de M. T. : « Je serais bien ingrat si je ne remerciais pas M. Tou-« bin des bonnes heures qu'il me donne en ce moment. » Cet exorde peut nous servir de conclusion.

G. Dottin.

Bibliothèque de l'École des Hautes-Études. Soixante-septième fascicule. **Du parfait en grec et en latin**, par Émile Ernault, chargé de conférences à la Faculté des Lettres de Poitiers. Paris, Vieweg. 1886 ; gr. in-8, VI-200 p.

M. E., en étudiant spécialement l'histoire du parfait grec et latin, n'a pas négligé les rapprochements avec les langues congénères. Parmi ces langues, le celtique, comme on pouvait s'y attendre, occupe une place assez considérable dans la thèse de M. E. Si la doctrine de l'unité gréco-italo-celtique que soutient l'auteur peut être contestée dans certains cas, dans la question du parfait, cette doctrine est plus vraisemblable. L'irlandais a, en général, mieux conservé que le latin le parfait indo-européen, et donne lieu parfois à d'intéressantes comparaisons avec le grec : l'auteur ne paraît pas admettre la doctrine suivant laquelle l'*a* du parfait irlandais, au lieu d'être identique à l'*o* grec, serait une voyelle irrationnelle.

La deuxième personne du singulier du prétérit gallois, ex. *clywei-t* « tu as entendu », amène M. E. à expliquer quel-

ques formes du prétérit irlandais en *-s*. A la 3e p. du s. de ce prétérit, on a, à côté de la forme conjointe *car*, la forme absolue *caris* ou *carais*. Les langues bretonnes qui ont conservé pour les autres personnes de ce temps la forme conjointe (1re p. s. *caris* = irl. *carus*) nous offrent pour la 3e p. du s. *caris, caras,* formes correspondant à la forme irlandaise absolue *caris* ou *carais*. D'autre part, on trouve au futur en *-s,* temps qui offre en irlandais les mêmes désinences que le prétérit sigmatique, quelques exemples de troisièmes personnes du singulier en *-si,* ex. *ainsi-um* « il nous protégera ». Il devrait de même avoir existé au prétérit irlandais une 3e p. du s. en *-si,* **carsi* « il a aimé », cf. στείξει, et cette forme serait absolue et identique à la 2e p. absolue du s. *carsi* « tu as aimé », cf. στείξεις. Or la forme employée comme absolue à la 3e p. du s., *caris,* se trouve identique à la deuxième personne conjointe, *caris*. Il est donc assez vraisemblable qu'à l'origine *caris* « il a aimé » était une forme conjointe, et qu'il existait à côté une forme absolue **carsi*. La troisième personne conjointe *caris,* qu'on ne pouvait distinguer de la seconde personne conjointe *caris* a disparu, par raison de clarté, de la conjugaison conjointe pour remplacer dans la conjugaison absolue **carsi* qui prêtait aussi à une confusion avec la seconde personne absolue, mais *caris* a subsisté dans les langues bretonnes. Les langues du rameau gaélique auraient alors créé une troisième personne conjointe, *car*.

Cet exemple suffit pour montrer l'intérêt de la thèse de M. E. au point de vue des études celtiques. Signalons encore en terminant une note (p. 64-65) sur la double représentation en celtique par *ci* et *î* de l'*ē* indo-européen : *rî* à côté de *roc, hir* à côté de *hwyr, sîl* à côté de *hoedl*.

G. D.

Ecclesiological notes on some of the islands of Scotland, by T.-S. Muir. Edinburgh, David Douglas, 1885, xii-316 p. et 53 pl.

Ce volume est un recueil de notes archéologiques sur les monuments religieux de quelques îles de l'Ecosse. La plupart de ces notes avaient déjà été publiées dans des brochures, tirées à un très petit nombre d'exemplaires et distribuées seulement

aux amis de l'auteur. En tête de ces notes, M. T.-S. Muir a placé une longue introduction, où il examine rapidement les principales îles de l'Ecosse qui renferment des édifices religieux intéressants au point de vue archéologique.

L'ouvrage est donc divisé en deux parties. La première partie, Notices générales, occupe les pages 1-79. Quatre-vingts îles environ y sont successivement passées en revue. La seconde partie (p. 79-309) est divisée en treize chapitres, chaque chapitre traitant d'une île ou d'une portion d'île. Le plus important article est consacré aux îles Shetland (p. 119-174).

Comme l'indique le titre, l'auteur n'a point suivi de plan méthodique ; la forme qu'il a adoptée est celle d'un journal de voyage. Les préoccupations archéologiques ne l'empêchent point d'exprimer ses sentiments personnels. Le savant est doublé d'un touriste qui ne se refuse pas le plaisir d'admirer un paysage avant d'examiner en détail un monument. Les descriptions techniques sont d'ailleurs rendues vivantes par de nombreuses gravures dans le texte et trente-cinq planches hors texte, reproduites d'après les dessins mêmes de l'auteur.

Un index très complet facilite les recherches. Nous y remarquons une longue et intéressante liste de saints celtiques auxquels sont dédiés divers sanctuaires des îles écossaises.

Le livre de M. T.-S. Muir est une œuvre considérable, sa première notice par ordre chronologique est du 9 septembre 1850 ; la dernière est datée du mois de juillet 1871. Le rapprochement de ces deux dates suffit pour montrer combien a été long le travail dont ce précieux recueil est le résultat.

G. D.

Le Mystère de Sainte Barbe tragédie bretonne, texte de 1557 publié avec traduction française, introduction et dictionnaire étymologique du breton moyen, par Emile Ernault, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. Paris, Thorin, 1887 ; in-4, xii-404 p.

L'ouvrage de M. E. se compose de deux parties bien distinctes : le mystère de sainte Barbe (p. 1-187), et le dictionnaire du moyen breton (p. 193-400). Il contient en outre une introduction, p. i-xii, et un errata, p. 400-404.

La première édition connue du mystère de sainte Barbe a été imprimée à Paris en 1557. M. de La Villemarqué a pu en faire la copie sur un exemplaire incomplet appartenant à un particulier. C'est cette copie que M. E. publie aujourd'hui en comblant les lacunes qu'elle présente au moyen d'une seconde édition parue en 1647 chez Ian Hardovyn, à Morlaix[1]. M. E. a reproduit pour les bibliophiles le texte de l'édition de 1557. Les fautes de ce texte sont corrigées en note pour les celtistes. Les variantes de la seconde édition (1647) sont reproduites également en notes. Peut-être pouvons-nous regretter, en qualité de celtiste, que M. E. ne nous ait pas donné une véritable édition du mystère de sainte Barbe, en faisant passer dans le texte les bonnes leçons de l'édition de 1647 et les corrections qu'il nous propose, et en réservant pour les notes les variantes peu importantes de l'édition de 1647 ou les leçons fautives de l'édition originale.

Il est intéressant de rapprocher le mystère breton de sainte Barbe des deux mystères français du même nom, l'un manuscrit, l'autre imprimé, qui se trouvent à la Bibliothèque nationale[2]. Le mystère français manuscrit, en cinq journées, est beaucoup plus développé que le mystère breton, il n'a point le même plan et contient un grand nombre d'épisodes qui ne se rencontrent point dans ce dernier. Le mystère français imprimé, au contraire, se rapproche beaucoup du mystère breton. Cependant le mystère breton n'est pas dérivé du mystère français imprimé tel que nous le possédons. Le mystère français imprimé et le mystère breton dérivent d'une source commune qui n'est pas la source du mystère français manuscrit. Le plan est à peu près le même dans les deux, et la plupart des épisodes leur sont communs. Mais le mystère breton et le mystère français contiennent chacun un certain nombre d'innovations.

Les personnages du maître d'école, d'Origène, de Valentin, de la Conscience, ne figurent point dans le mystère français. Les noms des tyrans, comme les noms de bergers, ne sont

1. Cette édition se trouve à la Bibliothèque nationale ; elle est cotée Y. 6186. Réserve.

2. Le manuscrit est coté fr. 976, ancien 7299, 3. Cangé 11. L'imprimé est coté acquisitions 29234. Réserve.

point les mêmes dans le mystère français et dans le mystère breton. D'autre part, le mystère français contient plusieurs épisodes qu'on ne retrouve point dans le mystère breton, tels que la scène entre les trois suivantes de Barbe qui jouent aux cartes, et des personnages nouveaux : la reine, l'empereur Marcian, la folle femme.

Au point de vue littéraire, le mystère français est bien supérieur au mystère breton pour la vivacité du dialogue et l'originalité de l'expression. Le mystère français est débarrassé de toutes les longueurs qui gâtent les plus belles scènes du mystère breton. Le long discours pédantesque que dans le mystère breton Barbe tient à son père, lorsqu'elle est sur le point de mourir, est remplacé dans le mystère français par quelques paroles touchantes. Au lieu de réfuter logiquement les raisons que lui donne son père et de le couvrir d'injures quand elle voit qu'elle ne peut le fléchir, Barbe, dans le mystère français, invoque pour toute raison les liens du sang : « Pitié devez avoir de moi qui suis issue de votre nature ». Les détails réalistes du martyre de sainte Barbe sont encore exagérés dans le mystère breton qui, sur les points communs aux deux mystères, est en général une amplification assez maladroite du mystère français.

Quoi qu'il en soit de la valeur littéraire du mystère breton de sainte Barbe, son importance est considérable au point de vue de l'étude du moyen breton.

Le dictionnaire étymologique qui accompagne la vie de sainte Barbe est tiré pour la plus grande partie des mystères moyen bretons imprimés jusqu'ici et du Catholicon. Il ne contient pas le relevé des mots que l'on rencontre dans les cartulaires du moyen âge. C'est ainsi qu'on peut s'étonner de ne pas y trouver le mot *trev* « territoire d'une succursale », qui est très commun dans les chartes.

Mais si on excepte les quarante-deux pages de glossaire mises par M. Wh. Stokes à la fin de ses *Middle Breton hours,* c'est la première fois qu'un dictionnaire breton contient des rapprochements scientifiques avec les autres langues indo-européennes. Ces rapprochements sont en général heureux, et quelques-uns sont nouveaux. Ainsi M. E. compare avec raison

l'irlandais *airde* = **arevidion* au breton *argoez* « intersigne » ; le breton *argourou* « dot » = *ar-go-b[e]rou* au grec φερνή, etc.

Nous soumettrons néanmoins quelques critiques à l'auteur.

P. 238, au mot *cadarn*. Le point d'interrogation que se pose M. E., après avoir comparé *catus* et κάμνω, me semble fort bien placé.

P. 248, au mot *clezeff*. L'irlandais *claideb* représente non pas *cladivo-s* mais **cladibos*, gallois *cleddyf*.

P. 250. M. E. cite au mot *coll* « perte » le gaélique *caill*. Il aurait aussi pu rapprocher l'irlandais *coll* qui semble bien être le même mot que le breton *coll*.

Peut-être pourrait-on encore regretter la fâcheuse disposition typographique du dictionnaire. Des mots absolument différents se trouvent confondus dans le même article, sans doute pour ne pas perdre de place. L'emploi des caractères gras pour distinguer les mots qui font l'objet d'un article ne remédie qu'en partie à cet inconvénient. De plus, le même mot n'est pas répété plusieurs fois s'il a plusieurs orthographes. Il est quelquefois difficile de trouver rapidement un mot dans une de ces grandes pages.

Comme on le voit, nos critiques ne portent que sur quelques points de détail. La publication de M. Ernault n'en est pas moins une œuvre considérable qui a fait entrer la lexicographie bretonne dans une voie nouvelle et vraiment scientifique.

G. D.

Royal Irish Academy. Todd lecture series. Vol. II, part. II. **The passions and the homilies from Leabhar Breac** : text, translation and glossary, by Robert Atkinson, M. A., LL. D., professor of Sanscrit and Comparative Philology in the University of Dublin and Royal Irish Academy's Todd Professor of the Celtic Languages. Londres, Williams and Norgate, 1887 ; gr. in-8, VI-958 p.

Ce volume, dont l'utilité ne peut être contestée, se compose de trois parties principales : 1° reproduction de textes irlandais, p. 41-275 ; 2° traduction anglaise de ces textes, p. 277-514 ; 3° glossaire irlandais-anglais des mots compris dans les textes qui composent la première partie, p. 515-950. On trouve en outre une préface, p. III-IV ; une table des ma-

tières, p. v-vi; une introduction, p. 1-40; un index des noms propres, p. 951-957; et un errata, p. 958. La plus grande partie de l'introduction a été déjà publiée sous le titre de *Irish Lexicography,* et il en a été rendu compte dans la *Revue critique*[1]. Nous allons ici la laisser de côté et nous occuper des trois sections fondamentales du livre de M. Atkinson : textes, traduction, glossaire.

Les textes appartiennent tous sans exception à la littérature ecclésiastique. Le but que s'est proposé l'éditeur en les publiant a été d'offrir aux débutants un sujet d'étude qui leur présente peu de difficultés. Il est certain que ces textes sont plus aisés à comprendre que les documents réunis par les savants auxquels nous devons les *Irische Texte.* Le défaut des pièces que nous donne M. Atkinson est de manquer d'originalité. Il les a classés en deux sections : les passions, au nombre de quinze; les sermons, au nombre de vingt-un; or, aucun de ces morceaux ne concerne un saint irlandais. Les auteurs ont été inspirés par des documents latins composés sur le continent. M. Atkinson indique lui-même une partie de ces documents latins en tête de ses traductions[2].

Comme le titre l'annonce, M. A. s'est borné à reproduire un seul manuscrit; il s'est cependant préoccupé de la question de savoir si les documents qu'il publie ne nous auraient pas été conservés ailleurs que dans le *Leabhar Breac,* et ses recherches à ce sujet lui ont appris que dans les manuscrits : 1° du British Museum, Egerton 91[3], 92[4], 136[5]; 2° du collège de la Trinité de Dublin, H. 2. 16 (Livre jaune de Lecan)[6], enfin dans le Book of Fermoy de l'Académie royale d'Irlande[7] se trouvent d'autres copies ou d'autres rédactions des morceaux conservés par le *Leabhar Breac.* Il nous donne, p. 948, quelques variantes des mss. Egerton. Il réserve probablement les autres variantes pour une publication supplé-

1. Voir année 1886, p. 95-96.
2. P. 277, 286, 293, 295, 300, 304, 309, 313-314, 324, 329, 359, 392.
3. Voyez p. 293, 300, 304, 309, 313, 329 du livre de M. A.
4. P. 293 du livre de M. A.
5. P. 300 du livre de M. A.
6. P. 304 et 359 du livre de M. A.
7. P. 314 du livre de M. A.

mentaire. Je ne suis pas d'ailleurs convaincu que M. Atkinson donne l'indication complète des manuscrits. Ainsi, à propos des Passions de Jésus-Christ publiées p. 113 et suiv. et dont on trouve la traduction à partir de la page 359, le savant éditeur ne dit rien du manuscrit H. 2. 17 du collège de la Trinité de Dublin, recueil de fragments du XVe et du XVIe siècle. Or, dans ce manuscrit, p. 99, col. 2, il y a, suivant la copie du catalogue d'O'Donovan que je possède, le commencement de : « an account of the passion of Christ » qui se termine inachevé p. 110 b. Si je m'en rapporte aux notes que j'ai prises autrefois à Dublin et qui m'ont attiré une si verte semonce de M. Zimmer, le titre de ce document est ainsi conçu : *Incipit do pais Crist andso sis.* On retrouve encore la Passion de Jésus-Christ dans le même manuscrit, p. 400-422. Quel rapport y a-t-il entre ces morceaux et la *Pacio XPI secundum Bernardum* conservée par le manuscrit Egerton 1781, fol. 38, ou, si l'on veut, p. 75 ? Je suis très mal placé pour contrôler les recherches de M. A. lorsqu'il s'agit de manuscrits conservés dans les Iles Britanniques. Mais ce que je crois pouvoir dire est que, lorsqu'on voudra donner une édition définitive des textes publiés par M. A., on fera bien de consulter à la Bibliothèque nationale le manuscrit fonds celtique, n° 1. On peut dresser le tableau de concordance suivant, qu'une étude plus approfondie pourra compléter ou même rectifier [1].

TITRE	Pages de l'édition de M. A.	Folio du ms. fonds celtique n° 1
Sermon sur la Cène.	181	109 r°
Sermon sur la Pénitence.	220	104 v°
Sermon sur l'Oraison Dominicale.	259	87 v°
Sermon sur la Mort (dialogue du corps et de l'âme)	266	12 v° et 72 v° [2]
Sermon sur le Jeûne.	274	15 r°

Je suis loin d'avoir collationné avec le fac-similé du *Lea-*

1. Le manuscrit fonds celtique n° 1 étant actuellement sorti, je n'ai pu faire entre ce manuscrit et l'édition de M. Atkinson la collation à laquelle j'aurais procédé s'il m'avait été possible d'emprunter ce manuscrit.

2. Dans le fonds celtique n° 1, ce document commence ainsi : Domine quis habitabit in tabernaculo tuo aut quis requiescet in monte sancto tuo.

bhar Breac la totalité de l'édition donnée par M. A. Mais à en juger par les vérifications que j'ai faites, le nombre des erreurs commises par lui ne dépasse pas ce qui est inévitable. Je signalerai par exemple à la page 259, ligne 7831, le génitif *denma* de l'infinitif *dénum ;* il est écrit avec un apex sur l'*e* : *dénma*. Cet apex manque dans le fac-similé, p. 248, col. 1, l. 59.

Voici une critique un peu plus sérieuse : M. A. a adopté un système qui me semble dans un certain nombre de cas changer sans avantage aucun la forme des documents qu'il publie. Souvent, comme les prédicateurs catholiques modernes, l'auteur du document irlandais cite en latin des passages de la Bible, puis il donne, immédiatement après, la traduction irlandaise de ces textes latins. M. A. retranche ces textes latins des documents irlandais et les rejette dans sa traduction anglaise où il les intercale, et il croit inutile de nous dire en anglais comment en irlandais ces textes ont été traduits.

Il y a pourtant des circonstances où il pourrait être intéressant de savoir comment un texte biblique a été compris au moyen âge par les théologiens irlandais. J'en emprunterai un exemple à un morceau bien connu de tous les chrétiens. C'est le premier membre de phrase de saint Mathieu, c. VI, verset 13, c'est-à-dire l'avant-dernier article de l'oraison dominicale : καὶ μὴ εἰσενέγκῃς ἡμᾶς εἰς πειρασμόν ; dans la Vulgate : *et ne nos inducas in tentationem.* Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de passages de la Bible qui ait davantage attiré l'attention des théologiens. La Vulgate est simplement un calque du texte grec ; on peut en dire autant de la traduction française vulgaire : « et ne nous induisez point en tentation ». La traduction irlandaise du *Leabhar Breac,* p. 248, col. 1, l. 54-55 : o*cus* ni-

Ro fiarsaid Daibit mac Iase. C'est le début du morceau publié par M. Atkinson, p. 266. Dans le manuscrit H. 2. 16 du collège de la Trinité de Dublin, col. 851, sur la dernière ligne, on trouve le titre : Akalla*im* in chuirp acus na-hanma anso. Puis se trouve, col. 852-857, un traité que termine la date de 1391 inscrite par le scribe auquel nous devons cette copie. Ce traité est-il le même que celui qu'a publié M. Atkinson ? Si je comprends bien mes notes, le texte du ms. H. 2. 16 commencerait par les mots : Unicuique animae duo exercitus occurrunt. A vérifier.

r-lecea si*n*d in-am*us* n-doful*acht*ai : « et nous abandonnez pas dans une tentation insupportable » est un véritable commentaire, d'une valeur bien supérieure à celle de la vieille version française que me signale M. Samuel Berger : « ne souffrez mie que nous soyons conduits en tentation ». Or, en conséquence du système que nous venons de signaler, M. A. n'a pas traduit l'irlandais : oc*us* ni-r-lecea si*n*d in-am*us* n-dofu-l*acht*ai. Dans sa traduction anglaise, à la page 495, au lieu de la traduction du passage irlandais que nous venons de citer, nous trouvons reproduit le texte latin enlevé du texte irlandais où il était intercalé : *et ne nós inducas in temptationem.*

Les parties de la traduction anglaise que j'ai lues jusqu'à présent m'ont satisfait. Il me semble qu'en un certain nombre de cas on pourrait en français serrer le texte de plus près, je n'oserais dire qu'en anglais ce soit la même chose. Il y a une circonstance où je prends le parti de M. A., auteur de la traduction, contre M. A., auteur du dictionnaire. Dans la Passion de saint Philippe, on voit qu'avant de mourir saint Philippe convoqua les prêtres, les diacres et les évêques des cités voisines et leur dit : « Rappelez-vous l'enseignement de Jésus-Christ ». Bííd siu cuim[n]igt*h*i i-f*or*c*et*ul i*n*-cóimded I*s*u Cr*ist*. (*Leabhar-Breac,* p. 180, col. 1, ligne dernière, col. 2, l. 1 ; cf. Atkinson, p. 112, l. 2537-2538). La traduction de M. A. est : « Remember ye the teaching of the Lord » (p. 357). « Rappelez-vous l'enseignement du seigneur (j'aurais ajouté Jésus-Christ). Dans son glossaire, p. 620, col. 1, au mot *cuindrigim,* M. A., revenant sur sa première impression, qui était, je crois, la bonne, propose de corriger *cuim*[*n*]*igthi* en *cuinrigthi* et de traduire : « be ye chastened in the instruction of the Lord ». C'est-à-dire : soyez châtiés dans l'enseignement du Seigneur ». Il aurait mieux fait de placer *cuim*-[*n*]*igthi* à la page précédente (619) dans l'article consacré au mot *cuimnigim,* en comprenant que les paroles mises dans la bouche de saint Philippe sont une répétition abrégée du verset 17 de l'épitre de saint Jude : Ὑμεῖς δέ ἀγαπητοί μνήσθητε τῶν ῥημάτων τῶν προειρημένων ὑπὸ τῶν ἀποστόλων τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ.

Le glossaire sera, je crois, la partie du livre qui rendra le

plus de services. C'est du reste celle qui a donné le plus de peine à l'auteur. Ce glossaire comprend 436 pages à deux colonnes, de 48 lignes chacune. Celui que M. Windisch a mis à la fin du tome premier des *Irische Texte* et qui a fait faire aux études celtiques un si grand progrès est aussi à deux colonnes, il n'a que 110 pages de plus. Chaque page doit contenir à peu près la même quantité de matière ; car si M. Windisch a dans ses pages six lignes de plus que M. Atkinson, les lignes de M. A. contiennent quelques lettres de plus que celles de M. Windisch.

Le glossaire de M. A. est loin de renfermer tous les mots qui sont dans celui de M. Windisch, mais par compensation il en donne un certain nombre qui manquent chez M. Windisch. Ainsi je signalerai à la page 521 de M. A. le mot *Abbdaine* « abbotship », « supremacy » qui manque chez M. W. ; on le trouve, il est vrai, chez O'Reilly, mais avec un sens erroné « the religious belonging to an abbey ». A la même page de M. A. le mot *abstanait* (*abstinentia*) fait également défaut chez M. W.[1]. Dans certains articles dont le correspondant existe chez M. W., M. A. ajoute quelques bonnes observations à celles que M. W. a déjà faites. Ainsi M. Windisch, p. 338, col. 2, dans le savant article qu'il consacre au pronom possessif de la troisième personne du singulier *a* « son », fait observer que, joint à l'infinitif, ce pronom désigne l'objet. La règle donnée par M. A., p. 516, col. 2, est plus complète : « It is in very common use before infinitives to denote the subject or the object of the verb, according as it is intransitive or transitive ». Quand le verbe est transitif, *a* désigne l'objet ; quand le verbe est intransitif, *a* désigne le sujet.

Chez M. W., p. 343, col. 1, on lit *acarb* = latin *acerbus*. M. A., p. 521, col. 2, nous dit : « *acarb,* probably *ath-garb,* with admixture of Latin *acerbus* ». Il y a là une légère erreur. Le préfixe tonique *ath-* n'existe pas. Le savant celtiste a voulu écrire *ad-; *ad-garb* donne *accarb* avec deux *c* (*Revue Celtique,* VI, 136). Dans son article *Acarb,* M. A. a réuni

1. On trouve ces deux mots dans les excellents *Indices* de MM. Güterbork et Thurneysen, mais sans traduction.

trois exemples de la variante *accarb* avec deux *c*. Le latin *acerbus* donnerait *acharb* en irlandais ; comparez *acher* = latin *acer,* Windisch, p. 343, col. 2. On peut donc croire, contrairement à la doctrine de M. Windisch, que l'irlandais *acarb* est un composé d'origine irlandaise.

Nous venons de signaler dans cet article *acarb* une petite erreur, *th* pour *d*. Les formules dont M. A. se sert manquent quelquefois de précision ou même d'exactitude. Ainsi, p. 521, à l'article *acall-* : « the enclitic form is from the root *ad-glad-* ». Il n'y a pas de racine *ad-glad* et s'exprimer ainsi est dangereux devant de jeunes étudiants. A la page 578, col. 1, M. A. prétend que *cengul* est l'infinitif de *cenglaim*. Il serait plus exact de dire que *cenglaim* est un verbe dénominatif dérivé de *cengul* qui est le latin *cingulum*. *Comus* « power », p. 606, col. 1, vient non pas de la racine MID par *i,* comme le dit M. A., mais de la racide MED, par *e*. Le simple *mess,* p. 800, col. 1 (d'où *comus,* grâce au préfixe accentué *com-*) = **med-tu-* et non **mid-tu-*. **Mid-tu-* donnerait *miss* comme **bitu-, bith;* **-vidu-, fid*.

Je penche à croire que le verbe *aichnim* « to commend », p. 526, col. 2 (L. B., p. 162, col. 2, l. 57 ; p. 167, col. 1, l. 41), n'existe point et qu'il faut lire *aithnim* par un *t*. Ce verbe est le même que le verbe *aithnim* « to order », p. 535, col. 2, qui a été étudié par M. Thurneysen, *R. C.,* t. VI, p. 137, et par M. Windisch dans son glossaire, p. 357. Cf. *timna* chez Windisch, p. 824, 825, et chez Atkinson, p. 921, col. 2 [1].

Je terminerai par une observation qui a rapport à un des grands progrès que les études celtiques ont faits dans ces derniers temps. Il s'agit de la loi de l'accent déjà en partie saisie par M. Windisch à l'époque où il a rédigé son excellente grammaire élémentaire du vieil irlandais (1879), mais qui a été pour la première fois exposée avec tous les développements qu'elle mérite cinq ans plus tard, par M. Zimmer dans la seconde livraison de ses *Keltische Studien* et par M. Thurneysen

1. *Aithne* veut dire à la fois « dépôt, mandat et commandement ». Le vieil irlandais confond ces trois idées, que la langue plus précise du droit romain et du droit moderne distingue nettement.

dans le tome VI de la *Revue Celtique*. Ces deux savants ont fait d'une manière indépendante chacun les mêmes découvertes. M. A. a voulu profiter de leurs travaux si remarquables. On sait maintenant qu'en général, sauf les verbes dénominatifs, tous les verbes composés se présentent en vieil et moyen irlandais sous deux formes, l'une accentuée sur le premier terme et l'autre accentuée sur le second et que la chute de la voyelle posttonique rend quelquefois très difficile la constatation de la communauté d'origine de ces deux formes.

M. A. paraît s'être proposé pour but de réunir en un seul article les deux formes de chaque verbe ; malheureusement il met cet article unique tantôt à la place où l'ordre alphabétique appelle la forme accentuée sur le second terme, tantôt à la place qu'exige la forme accentuée sur le premier terme. Ainsi, à la page 644, col. 1, nous trouvons *diluigim* « to forgive » forme accentuée sur le premier terme, et l'article comprend un exemple de forme accentuée sur le second terme : *dollogfaither*. On chercherait inutilement à la page 667 *doluigim* dont *dollogfaither* est le futur passif à la troisième personne du singulier.

Mais ce n'est pas le procédé ordinaire de M. A.

Ordinairement, quand M. A. a recueilli dans ses textes les deux formes d'un verbe, l'article qui concerne ce verbe se rencontre à l'endroit où l'ordre alphabétique appelle la forme dont le premier terme est atone ; et quand on arrive à l'endroit où, suivant l'ordre alphabétique, la forme accentuée sur le premier terme se présente, on trouve un renvoi à la première forme, par exemple sous *dognim*, p. 665-666, on trouve *dénaim*, etc. ; sous *doberim*, p. 661-662, *tabair*, etc. A la p. 634, l'article *déna* consiste en un simple renvoi à *dognim* ; à la p. 890, l'article *tabair* se borne à nous renvoyer à *doberim*.

Mais fort souvent M. A. n'a relevé dans ses textes que la forme accentuée sur le premier terme, et alors l'article se trouve là où l'ordre alphabétique exige la présence de cette forme. M. A. a donc suivi deux systèmes de classement, il expose par là ses lecteurs à des pertes de temps qu'il leur aurait évitées en adoptant toujours l'ordre alphabétique demandé

par la forme qui porte l'accent sur le premier terme, sauf à renvoyer, s'il y a lieu, de l'autre forme à celle-là.

M. A. a cru devoir, en certains cas, renvoyer aux *Keltische Studien,* II, de M. Zimmer, et au t. VI de la *R. C.* (article de M. Thurneysen) où sont réunis de nombreux exemples des deux formes verbales tirées de textes vieil irlandais. Ainsi, à l'article *diluigim,* cité plus haut, nous trouvons le renvoi à *R. C.,* VI, 141, et à *K. St.,* II, 42 et suivantes, où ce verbe est savamment étudié ; de même à l'article *acall-,* M. A. renvoie à *R. C.,* VI, 136, et à Zimmer [II], 17, 68. Je ne puis deviner pourquoi à l'article *condaigim,* il n'est rien dit de *K. St.,* II, 87-89 ; ni de *R. C.,* VI, 140 ; — pourquoi à l'article *conicim,* il n'est pas mention de *K. St.,* II, 74-80, ni de *R. C.,* VI, 140 ; — pourquoi à l'article *doberim* manque le renvoi à *K. St.,* II, 112-114 ; et à *R. C.,* VI, 147-148 ; — pourquoi à l'article *dognim* il n'est pas question de *K. St.,* II, 98-108 ; ni de *R. C.,* II, 140-141 ; — pourquoi à l'article *tormaig,* le silence est gardé sur *K. St.,* II, 44 ; et sur *R. C.,* VI, 149, etc.

Ce qui me paraît surtout singulier, c'est de voir dans un nombre considérable de cas M. A. renvoyer à la *R. C.,* VI, c'est-à-dire à l'article de M. Thurneysen et ne rien dire des *K. St.* Pour mon goût, je préfère de beaucoup le mémoire si judicieux de M. Thurneysen à celui de M. Zimmer qui mêle à une science et à une verve incontestables des fantaisies grammaticales et historiques souvent si étranges, mais ce n'est pas une raison pour refuser de rendre justice à ce savant. Si, une fée, d'un coup de baguette, faisait de moi un jeune homme à marier, changeait M. Zimmer en une jeune et jolie fille pour me l'offrir en mariage, je n'hésiterais pas un instant à répondre par un refus ; mais cela ne m'empêche pas de constater que dans *K. St.,* II, 47-49, *airmim* est étudié plus complètement que dans la *R. C.,* VI [136], à laquelle, p. 533, M. A. renvoie. Même dans les cas où MM. Zimmer et Thurneysen ont relevé le même nombre d'exemples et dans ceux où M. Thurneysen a la supériorité, il me semble qu'à la place de M. Atkinson je les aurais cités tous les deux.

Ces quelques critiques ne portent que sur des détails accessoires, et il ne faut pas hésiter à féliciter M. Atkinson de son

intéressante et utile publication. Elle rendra grand service à bien des celtistes, débutant ou non ; elle sera trouvée bien commode par les personnes pour lesquelles les traductions allemandes de M. Windisch sont un épouvantail. Hélas ! la vieille maxime est toujours vraie : *graecum est, non legitur* : et même en France on ne dit pas cela de l'anglais.

H. d'Arbois de Jubainville.

Peredur ab Efrawc, edited with a glossary, by Kuno Meyer. Leipzig, Hirzel, 1887 ; in-8, IV-84 p.

Ce volume se compose de trois parties principales : le texte, p. 1-39, les remarques grammaticales sur le texte, p. 40-44, le glossaire, p. 45-82. Il contient aussi un index des noms propres, p. 83, et une liste de corrections, p. 84.

Le texte publié par M. Kuno Meyer est établi d'après une collation, faite par lui en 1884, du manuscrit original avec l'édition de Lady Guest. Il est regrettable que M. Kuno Meyer n'ait pu profiter à temps de la reproduction du livre rouge d'Hergest publiée par M. Gwenogfryn Evans. M. Kuno Meyer a dû se borner à donner dans sa préface une liste de corrections où il substitue à son texte les leçons de l'édition de M. Gwenogfryn Evans quand ces leçons ne sont pas des fautes manifestes du scribe. Ainsi dans Peredur (édition Kuno Meyer, p. 36, l. 5), la reproduction du livre rouge porte *chfranc* (éd. Evans, p. 238, l. 20) ; ce mot a été corrigé avec raison en *chyfranc* par M. K. M.

Dans les remarques grammaticales, M. Kuno Meyer relève soigneusement les différentes notations orthographiques du même son qui se rencontrent dans le texte, et signale les principales particularités de la déclinaison et de la conjugaison. Il donne les équivalents en gallois moderne des formes du gallois moyen.

Le glossaire est la partie la plus intéressante du livre de M. Kuno Meyer. Les mots y sont relevés avec renvoi aux passages où ils se trouvent. L'étymologie des mots est, s'il y a lieu, sommairement indiquée. L'irlandais et le latin tiennent la première place parmi les langues qui donnent lieu à d'in-

téressants rapprochements. Ces rapprochements sont en général exacts. Nous ferons cependant quelques critiques à l'auteur.

P. 47. M. K. M. compare l'irlandais *ansa,* v. i. *anse* = **anasse* au gallois *anawdd* « difficile ». Il semble bien pourtant que ces deux mots n'aient aucun rapport entre eux. L'irlandais *asse* est peut-être parent du gothique *azêts* par lequel on explique le français *aisé.* Quant au mot gallois, faut-il le reconnaître dans le premier terme de l'irlandais *sád-aile* « ease » ?

P. 58, au mot *di-anc.* On attendrait pour le second terme la comparaison avec l'irlandais *icim,* parfait *anac.* Le gallois *anc* nous offrirait la forme faible de la racine.

P. 73. *Nes* « plus près » est identique à l'irlandais *nessa* auquel M. K. M. ne renvoie point.

P. 59. Au mot *diwarnawt* M. Kuno Meyer ne cite point le latin *diurnata,* participe féminin de *diurnare.* Il est pourtant intéressant de constater que le mot gallois vient du latin et n'est point emprunté du français journée, plus anciennement *jornéde.*

P. 77. De même M. K. M. ne dit pas que le gallois *ryfel* est vraisemblablement emprunté au bas latin *rebellum* ou même à l'adjectif latin classique *rebellis.*

P. 51. Le mot *canu* est expliqué par le latin *canere.* Il est bien difficile de ne pas considérer comme d'origine celtique l'irlandais *canim* dont M. K. M. ne dit rien et qui a fourni de nombreux composés.

P. 73. Il est de même assez invraisemblable que *nos* soit la transcription galloise du latin *nox,* puisque ce mot existe dans les autres dialectes celtiques. L'irlandais *nocht* représenterait un cas oblique celtique à rapprocher du latin *noctem* et de même *nos* représenterait le nominatif celtique qui correspond au nominatif latin *nox.* On trouve le cas indirect dans l'adverbe composé *he-no* (p. 67) dont M. K. M. n'a pas cité l'équivalent irlandais *innocht.*

P. 72. Enfin, bien que M. K. M. s'abstienne de citer le breton de France, il peut être nécessaire néanmoins de donner la forme armoricaine quand elle est mieux conservée que la forme galloise. C'est ainsi qu'au mot *mynydd* M. K. M. aurait

pu citer le vieux breton *monid* que l'on trouve comme second terme du composé *Win-monid* dans une charte de 852 (Cartulaire de Redon, p. 367).

Ces critiques ne portent en général que sur des omissions d'importance secondaire. Le livre de M. Kuno Meyer est une excellente publication qui rendra de grands services aux étudiants et contribuera à faciliter l'étude du gallois moyen.

G. D.

History of Sligo county and town from the earliest ages to the close of the reign of queen Elisabeth, by W.-G. Wood-Martin. Dublin, Hodges, Figgis and Co. 1882, in-8, xiv-411 pages, avec planches et cartes.

Cet ouvrage, qui nous arrive un peu tardivement, est écrit avec talent. On le lit avec plaisir. Bien que l'auteur soit remonté aux sources, il a composé un ouvrage de littérature plutôt qu'un livre d'érudition. A la page 153, ce savant reproduit une inscription publiée par Miss Margaret Stokes, *Christian inscriptions in the Irish language,* t. II, p. 15, et pl. ix, n° 17, Or*oit* do muredach — hú Chomocain — hic dormit. « Priez pour Muredach, petit-fils de Comocan. Il dort ici ». M. Wood Martin traduit hú Chomocain « petit-fils de Comocan » par « grandson of Chomocain ». Les lois de la grammaire irlandaise veulent que Comocan soit mis au génitif et que son initiale devienne spirante ; mais ces lois n'existent pas en anglais. L'éminent archéologue n'est pas linguiste. En m'envoyant son livre, il m'a demandé un coup de scalpel, le voilà.

H. d'A. de J.

CHRONIQUE

SOMMAIRE : I. Les Annales de Bretagne ; — II. Mort de M. Charles Robert ; — III. Mémoire de M. R. Dareste dans le *Journal des Savants* sur le droit irlandais ; — IV. Rapport de M. Thurneysen sur la Philologie Celtique ; — V. *Hayne's observations on the state of Ireland ;* — VI. *The Celtic Magazine* et la littérature irlandaise en Ecosse ; — VII. Thèse de M. Pluzanski sur Duns Scot ; — VIII. Le Répertoire de bio-bibliographie bretonne de M. Kerviler ; — IX. La société des traditions populaires ; — X. Le tome XIV du C. I. L. et l'étymologie du nom d'Avenay (Marne) ; — XI. Le dictionnaire de mythologie grecque et romaine de M. Roscher ; — XII. La *Deutsche Altertumskunde* de K. Müllenhoff ; — XIII. Le livre de M. Martins Sarmento sur les Argonautes ; — XIV. Nouvelles étymologies celto-romanes par M. Ascoli ; — XV. Etudes de M. G. Paris et de ses élèves sur le cycle de la Table Ronde ; — XVI. Une œuvre posthume de M. Richey ; — XVII. Les noms des divinités gauloises du midi de la France ; — XVIII. Une thèse de doctorat sur les Galates ; — XIX. La Société celtique de Montréal.

I.

Le tome II des *Annales de Bretagne* publiées par la Faculté des Lettres de Rennes (novembre 1886 à juillet 1887) contient de nombreux articles intéressant la philologie celtique qui sont dus pour la plupart à notre savant collaborateur, M. Loth.

M. Loth avait commencé dans le tome premier des *Annales de Bretagne* la publication d'une chrestomathie bretonne (Armoricain, Gallois, Cornique) [1]. Après avoir donné dans ce volume une introduction traitant des changements phonétiques causés par le déplacement de l'accent en breton, et un examen des principales particularités du vieux celtique (gaulois du continent et des Iles-Britanniques), M. Loth publie dans le tome II les plus importants documents écrits en vieil armoricain et commence l'étude du breton moyen par des extraits de documents antérieurs au xve siècle. Les documents du vieil armoricain, outre une dizaine d'inscriptions lapidaires qui ne comprennent guère que des noms propres et sont pour la plupart d'une lecture douteuse, comprennent les gloses armoricaines (p. 54-62) ; la liste alphabétique des principaux noms bretons contenus dans les vies des saints (p. 227-234) et dans les chartes (p. 234-254, 378-436).

M. Loth ne donne dans sa Chrestomathie que les plus importantes des gloses et celles dont la lecture ou le sens ne sont point douteux. La liste des noms contenus dans les vies des saints et dans les chartes est d'une importance considérable pour nos études. Elle rectifie sur un grand nombre de points des leçons fausses ou des lectures mauvaises. Les vies des saints qui ont servi de base à ce travail sont, par ordre chronologique, celles de saint Samson, saint Paul-Aurélien (*Revue Celtique,* V, 413), saint Winwaloe, saint Ninnoc, saint Gildas, saint Brieuc.

1. Voir *Revue Celtique,* t. VII, pp. 285, 449.

Les chartes consultées sont celles du Cartulaire de Redon et du Cartulaire de Landévennec. M. Loth a mis aussi à profit une charte originale du XIe siècle publiée par M. de la Borderie dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XVII, 1885, p. 17-19. M. Loth a collationné le *Cartulaire de Redon* et nous fournit de nombreuses et utiles corrections au texte de l'édition donnée par M. de Courson. C'est ainsi qu'il lit *Halanau* dérivé de *Alan* (p. 237) le nom écrit à tort *Balandu* par M. de Courson. Les erreurs de ce genre sont fort nombreuses dans l'édition de Courson, et nous devons savoir gré à M. Loth de nous donner un texte sûr pour les mots bretons du Cartulaire de Redon, en attendant que nous possédions une édition correcte de ce document.

Jusqu'au XVe siècle, l'armoricain moyen n'a d'autres monuments que des chartes. Les mots publiés par M. Loth (p. 516-570) sont tirés : 1° du Cartulaire de Quimperlé (XIIe-XIIIe siècles) ; 2° des trois Cartulaires de Quimper (XIIIe et XIVe siècles) ; 3° du Cartulaire de l'abbaye de Prières (XIIIe siècle) ; enfin de différents autres recueils appartenant soit à des particuliers, soit à des églises, et du *Dictionnaire topographique du département du Morbihan,* par M. Rosenzweig.

Outre la *Chrestomathie* de M. Loth, les *Annales de Bretagne* contiennent encore quelques articles de philologie bretonne. M. Loth donne (p. 255) un extrait d'un poème inédit en moyen breton, qui est actuellement possédé par Mesdemoiselles de Kerdanet, et dont l'existence a été signalée par M. de la Villemarqué. Voici le titre exact de ce poème : *Le mirover de la mort, en breton, auquel doctement et deuotement est trecté des quatre fins de l'home : c'est à scauoyr de la mort, du dernier jugement, du tressacre Paradis et de l'horible prison de l'Enfer et ses infinis Tourments.*

En Maru, en Barn, en Iffern yen
Preder map den, ha na enoe ;
Ha nepret nep lech ne pechy,
Gant lacquat da spy en ty Doe.

Imprimet e S. Frances Cuburien 1575.

Ce livre a été composé en l'an 1519 par maître Jehan le vieil archer de la paroisse de Ploegonuen. Espérons que bientôt le livre entier, qui compte environ 3360 vers, pourra être reproduit. En attendant, M. Ernault a pu le mettre à profit pour son Dictionnaire étymologique du moyen breton.

Ajoutons que les *Annales de Bretagne* ont donné (p. 63) quelques chansons bretonnes inédites communiquées par MM. Luzel et Loth. Enfin, à la page 299, commence la publication des lettres celtiques de M. Hugo Schuchardt traduites en français par M. J. Firmery. G. Dottin.

II

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec douleur la mort de notre savant collaborateur, M. Charles Robert. Né à Bar-le-Duc en 1812,

il fut admis à l'Ecole Polytechnique, devint officier du génie, professeur à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Metz, puis passa dans l'intendance où il termina sa carrière militaire en qualité d'inspecteur général après avoir été intendant en chef de l'armée de la Loire en 1871. Les inscriptions romaines et la numismatique furent d'abord pour lui un sujet de distraction, plus tard elles devinrent son occupation principale et lui ouvrirent les portes de l'Académie des Inscriptions. Nous signalerons, dans l'ordre de nos études, son *Epigraphie romaine de la Moselle*, un volume in-4 dont la dernière livraison est sous presse ; son Mémoire sur les inscriptions de Bordeaux renfermant des noms gaulois (*Bulletin épigraphique*, t. I, p. 149) ; ses dissertations intitulées *Sirona* (*Revue Celtique*, t. IV, p. 133, cf. pp. 265, 479), et *L'inscription de Voltino et ses interprétations* (*Ibid.*, t. VII, p. 436).

M. Robert apportait dans ses travaux archéologiques la haute intelligence et le sens droit qui, dans une carrière bien différente, l'avaient élevé au plus haut degré de la hiérarchie. Il est mort subitement à Paris le 15 décembre 1887.

III.

M. R. Dareste, conseiller à la Cour de Cassation et membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, publie depuis 1878 dans le *Journal des Savants* une série d'articles fort remarquables consacrés à l'exposition des caractères les plus saillants que nous offrent les anciennes législations de divers peuples. Il a d'abord traité du droit criminel athénien, 1878, puis des anciennes lois suédoises, 1880 ; des anciennes lois du Danemark, de la Norvège, de l'Islande, 1881 ; du code musulman, 1882 ; des papyrus gréco-égyptiens, de la loi salique, 1883 ; des anciens codes brahmaniques, du code rabbinique, 1884 ; des anciennes lois des Slaves, 1885-1886 ; de celles des Arméniens, des Géorgiens, des Ossétes, et enfin des Irlandais, en 1887. De ce dernier mémoire, nous extrayons le passage suivant :

« Un des traités les plus importants de tout ce recueil [des *Anciennes lois de l'Irlande*] ... est celui des divisions de la famille ou, si l'on veut, des degrés de parenté [1].

« En le combinant avec quelques données fournies par le livre d'Aicill, on peut se faire une idée de la famille irlandaise. Au premier abord la chose paraît assez difficile, et les savants anglais et américains qui ont abordé la question, M. Sumner Maine, M. Mac Lennan, M. Sullivan, ont donné des explications différentes et peu satisfaisantes. Leur tort commun consiste, selon nous, en ce qu'ils ont cherché une création originale dans une institution qui est évidemment empruntée au droit canonique et qui ressemble aux institutions analogues des autres branches de la race indo-européenne. Elle consiste en ceci : la parenté, en Irlande, comprend dix-sept personnes qui forment quatre groupes. Le premier, composé de cinq personnes, s'appelle *geilfine*, c'est-à-dire la parenté de la main ; le second, *derbhfine*, com-

1. *Ancient laws of Ireland*, t. IV, p. 282-295.

prend quatre personnes. Il en est de même du troisième, *iarfine,* et du quatrième et dernier, *indfine.* Chacun de ces trois derniers groupes répond à l'une des phalanges des quatre doigts (le pouce excepté). Au delà la parenté cesse... Le texte ajoute que le premier groupe de la parenté, *geilfine*, comprend les plus jeunes, et que le dernier groupe, *indfine,* se compose des plus âgés. Cette constitution de la famille sert de base à l'attribution des droits de succession et à la répartition du prix du sang.

« Reste à expliquer le système. Les savants anglais qui ont abordé le problème sont tous partis de cette supposition que les dix-sept personnes dont parle le texte sont dix-sept individus, supposition qui paraît, au surplus, avoir été admise par la glose. Mais c'est là une erreur fondamentale, qui conduit aux conséquences les plus extravagantes. En effet, si chaque groupe ne peut se composer que d'un nombre fixe d'individus, il faut admettre que la survenance d'un nouvel individu dans un des groupes fait reculer dans le groupe ultérieur l'individu qui se trouve désormais en trop. La parenté se trouverait ainsi dans une incertitude et une fluctuation perpétuelles. Comment n'a-t-on pas vu que le mot personne a un sens abstrait, et signifie tous les individus, quel qu'en soit le nombre, qui sont désignés sous un même nom dans le tableau de la parenté? Ainsi le fils est une personne, le frère en est une autre. Peu importe le nombre des frères ou des fils. C'est, au surplus, le langage du droit romain, qui comptait quatre personnes au premier degré, douze au second, trente-deux au troisième, quatre-vingts au quatrième, cent quatre-vingt-quatre au cinquième, quatre cent quarante-huit au sixième, et enfin mille vingt-quatre au septième. Le jurisconsulte Paul, qui nous donne ces calculs, nous montre bien que chaque personne peut se composer de plusieurs individus. « Primo gradu cognationis », dit-il, « sunt susum versum duo, pater et mater, deorsum versum duo, filius et filia : *qui tamen et plures esse possunt* [1] ».

« De tout temps on a cherché à se représenter la parenté d'une manière sensible, en la comparant aux membres du corps humain. Chez les Romains, on considérait le corps entier. Dans le miroir de Souabe, comme dans le droit irlandais, c'est le bras et la main jusqu'à l'ongle qui servent de type.

« Cela posé, il n'est pas très difficile de reconstruire tout le système irlandais. Chacun des quatre groupes répond à ce qu'on appelait, au moyen âge et en droit canonique, une parentèle, *parentilla.* Le premier groupe comprend, outre le *de cujus,* quatre descendants en ligne directe, à savoir le fils, le petit-fils, l'arrière-petit-fils et le fils de l'arrière petit-fils. Le second groupe comprend le père, le frère, le fils du frère et le petit-fils du frère, le troisième groupe comprend l'aïeul, l'oncle, le fils et le petit-fils de l'oncle. Enfin le quatrième groupe se compose du bisaïeul, du grand-oncle, du fils et du petit-fils de ce dernier. Ces quatre groupes s'emboîtent en quelque

1. L. 10, § 12 au Digeste, livre XXXVIII, titre X, De gradibus et adfinibus et nominibus eorum.

sorte l'un dans l'autre, et le premier comprend effectivement les plus jeunes, le dernier des plus âgés.

« Il ne s'agit, bien entendu, que de l'agnation, c'est-à-dire de la parenté par les mâles. »

IV.

Les *Transactions* de la *Philological Society* pour 1885-1886 contiennent, p. 386-393, un fort intéressant bien que trop court rapport de M. R. Thurneysen sur les travaux concernant la philologie celtique qui ont paru de 1880 à 1886. Le savant auteur constate comme nous qu'en dépit des violentes attaques de M H. Zimmer, le glossaire de M. E. Windisch dans ses *Irische Texte* occupe le premier rang parmi les travaux lexicographiques dont l'irlandais a été l'objet. Contrairement à l'opinion de M. Zimmer, qui considère la versification irlandaise comme un héritage indo-européen, M. Thurneysen maintient que cette versification tire son origine de la versification populaire latine dont le type nous est donné par le vers célèbre :

Caesar Gallias subégit, Nicomedes Caésarem [1].

On sait que les grammairiens ont cru reconnaître dans ce vers le tétramètre catalectique trochaïque des Grecs [2]. On regrette que le savant professeur ne songe pas à nous donner l'étude annoncée par lui sur les *Amra* qui sont probablement le dernier vestige d'une versification irlandaise indépendante de la versification latine [3].

Nous avons lu avec plaisir l'éloge donné par M. Thurneysen à l'étude de notre savant collaborateur, M. Gaidoz, sur le Dieu gaulois du Soleil; notre devoir est d'ajouter que dans cet écrit, suivant l'érudit professeur allemand, l'ancien directeur de la *Revue Celtique* a marché sur un terrain plus solide que ne l'a fait le directeur actuel dans son livre intitulé : *Le Cycle mythologique irlandais*.

V.

Dans *the Irish ecclesiastical Record*, numéro de décembre 1887, le révérend E. Hogan, S. J., a publié le commencement d'un document très intéressant pour l'histoire de l'Irlande : *Hayne's observations on the state of Ireland in* 1600. L'auteur de ce document prétend qu'une des causes de la situation déplorable où se trouve l'Irlande à l'époque où il écrit est le respect des Irlandais pour la loi des Brehons. Ainsi : lorsqu'un meurtre est commis, un brehon intervient, fait payer par le meurtrier une certaine somme aux parents du mort, et moyennant cela, le meurtre reste impuni ; les dignités.

1. Havet et Duvau, *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*, 2e édition, p. 88-89, et 180. § 80, 178.
2. Suétone, *Divus Julius*, 49.
3. *Revue Celtique*, VI, 347. Je connais trois *Amra*, celui de Columba et celui de Senán, tous deux publiés, celui de Cúroi qui est inédit.

héréditaires ailleurs, sont électives, le détenteur à vie ne peut les transmettre à ses héritiers et les successeurs ne se considèrent pas comme liés par les engagements que leurs prédécesseurs ont pris (p. 1114) ; le chef de famille est responsable de tous les crimes commis par les membres de la famille (p. 1120). On savait bien déjà que la loi des Brehons était encore appliquée en Irlande, malgré les Anglais, au commencement du XVIIe siècle, mais les documents qui établissent la persistance de cette vieille législation dans les temps modernes seront toujours lus avec intérêt.

Hayne croyait que la loi des Brehons n'était pas écrite et qu'elle se transmettait exclusivement par tradition. Suivant lui, elle avait quelquefois une grande apparence d'équité : mais en beaucoup de choses, ajoute-t-il, elle ne s'accorde ni avec la loi divine, ni avec la loi humaine.

Une des observations les plus curieuses de Hayne est que les Irlandais avaient coutume de jurer par leurs épées « they sweare by their Swordes » (p. 1121). Cet usage est très ancien et il explique le passage du *Serglige Conculainn,* § 2, chez Windisch, *Irische Texte,* t. I, p. 206, l. 1-2, où on voit l'épée des Irlandais qui mentent se tourner contre eux. Ces menteurs ont juré sur leur épée, quoique le texte n'en dise rien. Les anciens Germains juraient l'épée à la main ou sur leur épée : J. Grimm, *Deutsche Rechtsalterthümer* (Einl., chap. IV, § U 1; l. VI, c. VII, § C, 3 ; deuxième édition, p. 166, 896) a réuni un certain nombre de textes sur ce sujet si curieux.

VI.

Nous avons sous les yeux les livraisons du *Celtic Magazine* de novembre et décembre 1887 et de janvier 1888. Cette revue continue à être fort intéressante, et ce qui nous semble avoir surtout une grande valeur, c'est l'étude commencée par le directeur, M. Alex. Macbain, sur la littérature épique irlandaise en Ecosse. Le titre adopté par lui est : *The hero tales of the Gael* (p. 1-7, 69-77, 129-138). Le savant auteur constate que jusqu'à la Réforme, au XVIe siècle, les Irlandais et les Gaëls d'Ecosse ne formaient au point de vue littéraire qu'une seule nation, dont la Réforme a détruit l'unité. Le centre était en Irlande. C'était en Irlande que les poèmes épiques étaient composés et écrits. C'était d'Irlande que les trouvères néo-celtes apportaient dans les Highlands de l'Ecosse leurs récits, leurs chants et leurs manuscrits. Le dernier de ces poètes nomades a été Aonghus nan aoir qui vivait dans la seconde moitié du XVI siècle. Depuis lors, l'Ecosse est restée étrangère au mouvement littéraire irlandais. Ainsi des trois histoires tristes qui, dans la littérature irlandaise moderne, forment une sorte de trilogie : la mort des fils d'Usnech (autrement dit mort de Derdriu), la mort des fils de Ler, et la mort des fils de Tuirend, la première seule a pénétré en Ecosse. M. Alexander Macbain donne de la première de ces compositions une rédaction recueillie dans la tradition orale gaélique d'Ecosse ; un point curieux à établir serait de déterminer d'une façon précise quelle relation existe entre le texte écrit et la version orale. Le conteur avait-il lu le texte écrit ? ou tenait-il sa relation de quelqu'un qui l'avait lu ? — ou y a-t-il entre le narrateur et le texte écrit un nombre plus considérable d'intermédiaires ?

VII.

M. Pluzanski, professeur de philosophie au lycée de Rennes, a soutenu avec succès devant la Faculté des lettres de Paris, il y a quelques mois, une thèse sur les doctrines d'un philosophe qui a eu au moyen âge une grande célébrité. Il s'agit de Duns Scot mort à Cologne le 8 novembre 1308. Harris, *The history of the writers of Ireland,* Dublin, 1764, p. 78-81, le place dans sa liste des écrivains irlandais ; Alfred Webb le mentionne dans son *Compendium of Irish Biography*. Mais ni l'un ni l'autre ne peuvent dire avec certitude où il est né. M. Pluzanski n'a pas davantage éclairci la question[1].

VIII.

M. René Kerviler fait paraître à Rennes, librairie générale de J. Plihon et L. Hervé, un répertoire général de bio-bibliographie bretonne qui sera beaucoup plus complet que la biographie bretonne de M. Levot. La lettre A forme un volume in-8 de 417 pages qui a paru en trois fascicules ; le dernier de ces fascicules comprend, outre la fin de la lettre A, les cent douze premières pages de la lettre B.

IX.

La Société des traditions populaires a publié un annuaire pour 1887 dans lequel nous trouvons deux contes bretons : Le cimetière des saints, p. 20 (Sauvé) ; La princesse enchantée, p. 53 (Luzel). De la revue publiée par la même société, il a déjà été question dans le tome VIII de la *Revue Celtique,* p. 190. Nous nous arrêtions au numéro de mars 1887. Dans les numéros suivants, nous signalerons : *Jeanne Cozic,* légende de la Basse-Bretagne (Sauvé), p. 267 ; *Payer le tribut à César,* conte breton (Luzel), p. 346; quatre chansons bretonnes publiées par l'abbé Abgrall, p. 310-311, 397-399 ; une étude sur les héros d'Ossian par Loys Brueyre, p. 385-396, 444-455.

X.

En attendant que nous voyions enfin paraître les tomes du *Corpus inscriptionum latinarum* relatifs à la Gaule, les savants éditeurs, pour nous faire prendre patience, nous ont mis entre les mains le tome XIV qui contient les inscriptions du Latium. Je signalerai, parmi les gentilices réunis dans l'index, *Abenna ;* ce n'est pas que je considère ce mot comme celtique ; mais dans le tome VIII de la *R. C.*, p. 393, j'ai parlé du nom de lieu écrit *Avennacum* au IXe et au Xe siècle, aujourd'hui Avenay, Marne, et je l'ai rattaché à une variante hypothétique *Avennus* d'*Avenus* ou d'*Avena* (*Corpus inscriptionum*

1. La thèse de M. Pluzanski a paru à Paris, chez Thorin, sous ce titre : *Essai sur la philosophie de Duns Scot*, 1887, in-8, 296 pages.

latinarum, IX, 2379 ; V, 3382). *Avennacum* peut s'expliquer tout aussi bien par *Abenna,* XIV, 3311.

XI.

Le dictionnaire de mythologie grecque et romaine (*Ausführliches Lexicon der griechischen und rœmischen Mythologie,* qui se publie à Leipzig chez Teubner, sous la direction de M. W.-H. Roscher, vient d'atteindre sa douzième livraison et sa colonne 2112 avec l'article *Hera.* Dans ce savant recueil on n'a pas négligé les divinités celtiques. Nous citerons par exemple les articles *Belatucader, Belenus* (col. 755) ; *Belisama* (col. 757) ; *Camulus* (col. 850) ; *Cernunnos* (col. 866) ; *Esus* (col. 1386).

XII.

M. Max Rœdiger vient de faire paraître à la librairie Weidmann, de Berlin, le second volume de la *Deutsche Altertumskunde,* de feu K. Müllenhoff, dont le premier volume avait été mis en vente dès 1870. Ces deux volumes nous donnent, malgré leur titre, beaucoup plus de renseignements précis sur l'histoire des Gaulois que sur celle des Germains. On y trouve peut-être l'étude la plus approfondie qui ait été faite jusqu'ici de la plupart des textes historiques les plus anciens relatifs à la race celtique.

XIII.

M. F. Martins Sarmento, auquel on doit une étude sur la partie de l'*Ora maritima* de Festus Avienus qui concerne la Gallice et le Portugal [1], vient de publier sous le titre de : *Os Argonautas subsidios para antigua historia do Occidente,* un volume in-8 de XXXI-292 pages, consacré à des études géographiques sur les dixième et onzième travaux d'Hercule (Géryon et les pommes des Hespérides), sur les voyages d'Ulysse et sur l'expédition des Argonautes. Le onzième chapitre de cet ouvrage : O occidente no tempo dos Argonautas ; questões ethnographicas ; et le douzième : A civiliçao do Occidente no tempo dos Argonautas, traitent un sujet très intéressant qui est inséparable de la plus ancienne histoire des Celtes.

XIV.

Dans la dernière livraison de son *Archivio glottologico* (t. X, p. 270-273), M. Ascoli propose d'expliquer les mots français : « glaive et orteil » en leur supposant une origine gauloise. Les mots gaulois d'où ils viendraient seraient ceux dont la forme en vieil irlandais est *claideb, orddu* = *ortu. Claideb* traduit *gladium,* dans le ms. de Wurzbourg, fol. 6 a, glose 13 (éd. Whitley Stokes, p. 31). *Orddu lámae,* littéralement « gros doigt de la

1. R. Festus Avienus, *Ora maritima...* Estudo deste poema na parte respectiva a Galliza e Portugal. Porto, Antonio José da Silva Teixeira, 1880, in-8, 93 pages et une carte.

main » est la traduction de *pellex* dans le Priscien de Saint-Gall, fol. 68 b, glose 13, édition donnée par M. Ascoli, p. 62 [1]. D'après le même savant (*Arch. glottologico,* t. X, p. 260-269) le type gallo-romain « seuv » = *sēbo*, « suif », que les Gaulois auraient prononcé *sēbu*, serait dû à l'influence d'une loi phonétique celtique, celle qui donne à l'irlandais *biur* = *beru* : autrement dit : *seuv* est à *sēbu* comme *biur* à *beru*.

XV.

La Société des anciens textes français vient de publier sous la date de 1886 une rédaction en prose du roman de Merlin composé au début du XIIIe siècle par Robert de Boron et une suite à ce roman, d'après un ms. inédit [2]. Les éditeurs sont MM. G. Paris et Jacob Ulrich. L'introduction, datée du 14 juillet 1887, est signée G. Paris ; elle intéressera vivement ceux qui désirent savoir quelle est l'origine des fictions qui composent le cycle de la Table Ronde. C'est un complément aux savantes études sur les romans de la Table Ronde que M. G. Paris et plusieurs de ses élèves ont publiées dans le tome XV de la *Romania,* p. 1-24, 481-602, en 1887, sous la date fictive de 1886, imaginée sans doute pour consoler tous les éditeurs des revues qui paraissent avec un retard.

XVI.

M. Alexander George Richey, professeur de droit féodal et de loi anglaise à l'Université de Dublin est mort dernièrement. Il avait été chargé de la publication des anciennes lois irlandaises; il partage avec Th. O'Mahony la responsabilité des tomes III et IV.

Nous venons de recevoir un volume qui sera pour M. Richey un meilleur titre à la renommée. Ce volume est intitulé : *A short history of the Irish people down to the date of the plantation of Ulster* [3]. Sa publication est due aux soins pieux de M. Robert Romney Kane, élève de l'auteur défunt. Les cinq premiers chapitres qui traitent de l'histoire d'Irlande depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'invasion anglo-normande (p. 4-125), manquent un peu d'originalité; mais des dernières années du XIIe siècle au commencement du XVIIe où le récit se termine (p. 126-619), M. Richey marche sur un terrain qu'il connaît bien; le professeur de droit féodal et anglais expose avec talent l'histoire de la législation oppressive qu'il était chargé d'enseigner, mais dont l'iniquité froissait sa conscience d'honnête homme et sa loyauté de jurisconsulte.

1. Le renvoi donné par la *Gr. C*2., p. 765, est inexact.

2. Merlin, roman en prose du XIIIe siècle, publié avec la mise en prose du poème de Merlin par Robert de Boron d'après le ms. appartenant à M. Alfred H. Huth par Gaston Paris et Jacob Ulrich, deux volumes in-8 de XCI-280 et 308 pages.

3. Un volume in-8 de X-623 pages chez Longmans, Green and Co., Londres.

XVII.

Les cinq dernières livraisons (janvier-décembre 1887) de la *Revue épigraphique du midi de la France,* publiée à Lyon par M. Allmer, contiennent une liste de noms de divinités celtiques relevés dans les inscriptions de la France méridionale (p. 262-264, 284-286, 298-299, 316-320, 337-338). Cette liste comprend soixante-quinze noms, la plupart géographiques ; plusieurs étaient peu connus jusqu'ici. Ce travail sera continué.

XVIII.

Le 17 janvier, M. Hendrik van Gelder soutiendra à l'Université d'Amsterdam une thèse de doctorat sur l'histoire des Galates en Grèce et en Asie jusqu'au milieu du second siècle avant J.-C. Cette thèse, rédigée en latin, est un volume in-octavo de 303 pages. L'auteur connaît les sources et n'a pas négligé l'étude des livres modernes où son sujet a été traité.

XIX.

Il s'est formé à Montréal au Canada, en 1883, une société celtique qui paraît considérable, à en juger par le nombre de ses fonctionnaires; elle en a quatorze; la liste commence par le président honoraire qui n'est rien moins qu'un ancien gouverneur de l'Ontario et elle finit par le barde. Cette savante compagnie vient de publier un recueil des principaux mémoires lus en ses séances pendant les deux années 1884-1885 et 1885-1886 : ils forment un volume de 231 pages, dont 139 sont dues à la plume du professeur Campbell. Ce docte personnage a découvert que le célèbre texte ombrien des Tables Eugubines s'explique très facilement par l'irlandais moderne, que les Khéta des bords de l'Oronte sont des Ibères, c'est-à-dire des Basques, que les inscriptions étrusques d'Italie et les inscriptions runiques de l'île de Man ont été rédigées en basque. La jeune société celtique de Montréal, dans une introduction placée en tête de son volume, ne peut, malgré sa modestie, s'empêcher de dire combien elle est fière de jeter un flot de lumière « flood of light » sur des questions d'ethnographie et de linguistique si mal traitées jusqu'ici par les savants de la vieille Europe ! ! !

H. D'A. DE J.

ERRATUM : page 33 colonne 1, lignes 28-29, au lieu de PENNOOVINDOS avec deux *o* avant le *v*, lisez PENNOVINDOS avec un seul *o* avant le *v*.

Le Propriétaire-Gérant : F. VIEWEG.

Chartres. — Imprimerie DURAND.

LA CRÉATION DU MONDE

MYSTÈRE BRETON

La littérature celtique ne comprend guère, dans la péninsule armoricaine, que des œuvres se rattachant aux genres lyrique, élégiaque et dramatique. Ce sont à peu près les seules compositions qui aient un caractère original ; les autres doivent leur naissance à l'inspiration et surtout à l'imitation française.

M. de La Villemarqué dans le *Barzas-Breis,* et M. Luzel dans les *Chants populaires de la Basse-Bretagne,* ont recueilli les chants bretons qui respirent l'ardeur guerrière, qui rappellent le tumulte des camps ou le fracas des armes ; ils y ont joint les *guerzou* et les *soniou* qui expriment les joies, les espérances de l'amour, les tristesses de l'absence, les lamentations de la douleur.

Nous avons sous les yeux quelques échantillons de la poésie dramatique : dix ou douze mystères bretons ont déjà vu le jour, grâce aux soins intelligents qui les ont livrés à l'impression. Ce sont : la Vie de sainte Nonne, Sainte Tryphine et le roi Arthur, Jacob, Sainte Geneviève de Brabant, Saint Guillaume du Poitou, les quatre Fils Aymon, Louis Eunius, Sainte Hélène, la Naissance, la Passion et la Résurrection de Notre Seigneur. Mais la Bibliothèque nationale renferme dans la collection de ses manuscrits, des trésors jusqu'à ce jour inexplorés.

M. D'Arbois de Jubainville nous a engagé à profiter de notre connaissance de la langue bretonne, pour passer en revue ces richesses encore inconnues, rassemblées, en grande partie, par les patientes recherches de notre compatriote M. Luzel,

et léguées à la postérité par sa généreuse libéralité. La tâche nous a été rendue facile par la bienveillance de M. Léopold Delisle, et par la grâce parfaite du conservateur, M. Deprez.

Les Mystères bretons déposés au Cabinet des Manuscrits, sont au nombre de soixante-huit ; ils se partagent en deux classes : les compositions religieuses, comme la Création du monde, Moyse, Sainte Anne, Saint Jean-Baptiste, Saint Pierre et Saint Paul, Saint Antoine, Saint Martin, Saint Guénolé, etc. ; les pièces chevaleresques, comme Charlemagne, la Jérusalem délivrée, Pierre de Provence, Huon de Bordeaux, Robert le Diable, etc. Les premières mettent en scène un sujet emprunté à l'Ecriture-Sainte ou à l'Histoire ecclésiastique. Ce sont les plus nombreux. En les parcourant, notre attention s'est portée sur le Mystère de la Création du Monde, qui s'y trouve naturellement en première ligne sous le titre de : *Istoir d'eus a Creation ar bet*[1]. La pièce embrasse l'espace de temps qui s'est écoulé depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de Noé. On la jouait en deux journées ; elle se divise en sept actes, cinq pour le premier jour et deux pour le second : chaque acte est précédé d'un prologue ; chaque journée se termine par un épilogue. Elle est écrite en vers de douze syllabes ; plusieurs scènes sont en vers de huit syllabes ; on rencontre par-ci par-là quelques vers de dix syllabes.

Nous lisons dans la savante Introduction dont M. E. Picot a fait précéder le *Mistère du Viel Testament,* dédié par M. le baron James de Rothschild aux membres de la Société des Anciens Textes[2] : « Trois pièces celtiques nous offrent la représentation dramatique de la création. La première, qui remonte au xve siècle, l'*Ordinale de Origine Mundi,* est une sorte de *Creacion abrégée,* c'est-à-dire un résumé très rapide de l'Ancien Testament. On n'y voit pas figurer les anges rebelles, bien que l'auteur ait accordé une large place à d'autres traditions apocryphes : le Voyage de Seth et l'Aventure de Maximilla[3]. Le second mystère, qui appartient aussi à la Cornouaille, se

1. Biblioth. nat., fonds celtique, n° 12, in-fol. de 175 pages écrit par Jean le Moullec de Loguivy-lès-Lannion.
2. *Le Mistère du Viel Testament,* Introduction, p. XLVIII.
3. *The ancient Cornish Drama,* Oxford, 1859, 1 vol. in-8.

rapproche, au contraire, de notre grand drame. Il contient l'histoire de la création des anges et de l'homme et s'étend jusqu'au déluge[1]. Cette pièce a été imprimée d'après un manuscrit daté de 1611, mais, comme l'a remarqué déjà M. Edelestand du Meril, elle est probablement plus ancienne. Il en est de même de l'*Histoire de la Création,* qui se trouve dans un des manuscrits recueillis en Bretagne par M. Luzel, et dont la copie appartient au XIXe siècle[2]. Cette *Histoire* a la même étendue que le texte successivement publié par MM. D. Gilbert et W. Stokes : il serait curieux de l'en rapprocher. »

La perspective de voir notre peine récompensée par quelque découverte intéressante, nous a conduit à étudier ce mystère celtique, et nous avons eu le plaisir de constater qu'il porte les marques d'une originalité particulière, qu'il se distingue par des caractères essentiellement bretons, empruntés aux mœurs, aux coutumes, aux travaux, à la religion de l'Armorique.

Une observation nous a semblé digne d'être mise en lumière, parce qu'elle répond à la pensée de M. Picot : c'est qu'il nous a été facile de noter certaines analogies, vraiment curieuses à établir, entre le drame cornique *The Creation of the World,* et la pièce bretonne *Istoir d'eus a Creation ar bet.* Les deux auteurs ont évidemment puisé aux mêmes sources, ou bien la muse de l'un a certainement aidé l'imagination de l'autre. Les liens de parenté qui les unissent, se retrouvent dans la série des noms donnés par Adam, sur l'ordre de Dieu, aux différents animaux de la création. L'idée de nomenclature est commune : toutefois l'auteur cornique ne rappelle que quelques noms de mammifères, d'oiseaux et de poissons, tandis que le poète breton y ajoute encore le nom des plantes, et qu'engagé dans cette voie, il épuise ses connaissances dans la faune et dans la flore armoricaines.

Les textes cornique et breton présentent les mêmes traits de ressemblance dans les passages qui se rapportent à la tentation d'Eve, au serpent, qu'ils placent dans l'arbre de vie, à la

1. *The Creation of the World, a Cornish mystery,* London, 1864, in-8.
2. *Origines du théâtre moderne,* p. 34.

création de la Mort, au sacrifice de Caïn et d'Abel, au voyage de Seth au Paradis terrestre, aux trois pépins à déposer dans la bouche et dans les yeux d'Adam après sa mort.

Le poète armoricain avait pris connaissance des mystères venus du pays de France. Divers emprunts attestent une lecture approfondie, sans que l'on puisse attacher à l'imitation l'épithète de servile. L'inspiration française apparaît dans la révolte des anges, dans l'expression de l'orgueil de Lucifer, dans le conseil tenu par les démons, à l'effet d'amener la chute de nos premiers parents, dans les répugnances de Caïn à offrir son blé en sacrifice à l'Eternel. Ailleurs, les traces de similitude sont plus effacées, et ne se laissent apercevoir que dans certaines réminiscences du mystère français.

Le manuscrit breton que nous avons entre les mains, n'accuse pas une haute antiquité, puisqu'il ne date que de 1825 : mais ce n'est ici qu'une copie écrite sous la dictée, et elle suppose l'existence d'un original beaucoup plus ancien. Ce mystère avait été confié à la garde d'une mémoire fidèle, conformément à l'usage pratiqué de tout temps chez nos ancêtres, par les Druides et par les Bardes. Il s'est conservé dans ces conditions renouvelées des anciens Aèdes, qui nous ont ainsi transmis les poèmes d'Homère. Parvenu à notre connaissance grâce à ce procédé mnémonique, le drame breton, assurément postérieur au mystère français du *Viel Testament,* est-il antérieur à la pièce cornique ? A quelle époque en faut-il faire remonter la composition ? Le problème est difficile, pour ne pas dire impossible à résoudre. Notre manuscrit, dû à la plume de plusieurs scribes écrivant des vers qu'on leur récitait de vive voix, nous donne-t-il l'*Histoire de la Création du monde* telle qu'elle fut, à l'origine, jouée sur la scène, devant la foule religieusement recueillie de nos aïeux ? Le drame ne s'est-il pas modifié dans sa forme primitive, altérée par suite d'une longue série de représentations successives ? N'a-t-il pas subi des suppressions amenées par le défaut de mémoire, ou des augmentations introduites par un acteur en verve et jaloux d'y mettre un peu du sien, comme nous le constatons dans les différentes versions du *Mistère du Viel Testament?*

Le manuscrit cornique est de 1611 : est-ce lui qui a em-

prunté au breton les caractères de ressemblance qu'ils présentent l'un et l'autre ? Le mystère français ne paraît pas remonter plus haut que 1550 : c'est lui qui a, sans aucun doute, fourni au breton les analogies qu'il est facile de surprendre dans le dialogue et dans le caractère des personnages.

La légende de Seth allant au paradis terrestre chercher l'huile de miséricorde pour Adam vieilli et à la veille de terminer sa carrière, est fort ancienne dans l'histoire littéraire[1], et elle dérive d'un livre apocryphe, célèbre au moyen âge sous le titre de *Pénitence d'Adam*[2]; mais le poète breton a su rajeunir le vieux récit par la pensée d'introduire Seth dans le Paradis, dont il lui fait explorer les différentes parties, sous la conduite et avec les explications du Chérubin. Est-ce là une réminiscence de Virgile parcourant les Champs-Elysées, ou de Dante accompagné du poète latin, puis de Béatrix, à travers les diverses régions de l'autre monde ?

La haine de Lucifer contre Dieu se donne un libre cours dans la pièce celtique : ce langage si énergique, si violent et si vrai dans la bouche de l'archange rebelle, est-il un emprunt fait à Milton, dans le *Paradis perdu,* ou bien a-t-il été inspiré au poète anglais par le dramaturge breton ? L'idée d'attribuer à Dieu la création de la Mort est commune aux mystères breton et cornique ; elle se retrouve également dans Milton. Auquel des trois auteurs faut-il renvoyer le mérite de cette invention ?

L'auteur de l'*Histoire de la Création* a su imprimer à son œuvre un cachet d'originalité, par le soin qu'il a pris de développer le texte du livre de la Genèse, en suivant le conseil : « *Non nova, sed nove* ». Ce souci éveille son imagination ; cette préoccupation lui fait créer des incidents, des épisodes, des développements appropriés au tempérament des auditeurs, qui viendront assister à la représentation de sa pièce. Ainsi il doit à son invention personnelle le rôle très actif qu'il attribue aux démons dans le cours du drame, le personnage effrayant qu'il

1. *Voyage de Seth au Paradis terrestre.* Migne, *Dictionnaire des Apocryphes,* t. I, p. 387.

2. *Livre de la Pénitence ou du Combat d'Adam.* Migne, *Dictionnaire des Apocryphes,* t. I, p. 289.

fait jouer à la Mort dans sa création par Dieu, sa visite à Adam et à Eve dans la vallée d'Hébron, sa présence auprès de la couche où Eve va mettre au monde ses deux jumeaux, Caïn et Abel, dans sa première manifestation devant le cadavre d'Abel tué par son frère Caïn ; toutes ces apparitions sont autant de témoignages lugubres que la Mort donne de sa puissance sur le genre humain, quand aux yeux des spectateurs saisis d'effroi, elle se montre sur la scène, pour frapper successivement Abel, Adam, Eve, Seth, Lamech et Noé.

La couleur locale de notre mystère s'éclaire de plus en plus, par le rapprochement d'une multitude de détails : les uns ont trait au culte des morts et à la coutume de se rendre en masse aux cérémonies de l'enterrement, manifestation religieuse spéciale à la Bretagne ; les autres nous font assister aux travaux des champs usités chez les Bretons : semailles, moisson, battage, vannage et mouture ; ceux-ci se rapportent aux soins du ménage, aux divertissements de la vie, ceux-là rappellent certains métiers, les occupations des artisans et la manière de les payer de leur peine dans la Basse-Bretagne. Les outils sont bretons, les instruments de labour sont bretons, les ustensiles de ménage sont bretons, les vêtements sont bretons ; les fruits nommés par Ada et par Sella sont particuliers à la Bretagne, et les exercices de la lutte auxquels se livrent les deux bergers sur la scène, sont disposés pour conquérir la faveur d'un auditoire breton, admirateur enthousiaste de ces sortes de joûtes. Tout est bien breton, tout, jusqu'à la bonne amie, *ho mestres,* dont parle le courtisan, que le paysan de Léon, de Cornouailles, de Vannes et de Tréguier, doit rencontrer sur son chemin, aux jours de foire, aux aires neuves ou aux pardons.

La seule inspection du texte manuscrit, jointe à l'examen de l'orthographe phonétique employée par le copiste, suffit pour établir qu'il écrivait sous la dictée. Peut-être plusieurs personnes ont-elles prêté le concours de leur mémoire : à coup sûr, des mains différentes s'y sont employées, comme il est aisé de s'en convaincre par la diversité des écritures. De là naissent les variantes qui se laissent apercevoir dans l'orthographe : *quencouls* et *quercouls, pehet* et *pec'het, sivoas* et *siouas, nemert* et *nemet, arru* et *arri,* etc. ; mais elles prouvent que

le scribe s'ingéniait à toujours fixer sur le papier le son qui venait frapper son oreille.

Ce procédé n'est pas sans donner lieu à de nombreuses confusions. Ainsi *a* préposition, *a* troisième personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *mont,* aller, *a* particule et *ha* conjonction, *ha* signifiant le pronom relatif, s'écrivent tous de la même façon : *a*.

La particule *e,* la préposition *e,* la conjonction *e, e* troisième personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *besa,* être, et *he* pronom personnel, *he* pronom possessif, *he* première partie du pronom démonstratif *he-man* se trouvent également tous écrits de la même manière : *e*.

Le mot *i,* deuxième personne du futur du verbe *mont,* aller, et *hi* pronom personnel s'écrivent sans aucune différence : *i*.

La particule *o,* la conjonction *o,* la préposition *o* et *ho* pronom personnel, *ho* pronom possessif, s'écrivent sans distinction : *o*.

Par suite de cette façon d'entendre l'orthographe, nous rencontrons *ane* pour *ha ne* et pour *anhe,* abréviation de *aneshe; ene* pour *en he; eno* pour *en ho; mo* pour *m'ho; po* pour *p'ho; do* pour *d'ho; don* pour *d'hon*.

La préposition *oc'h,* la conjonction *oc'h, oc'h* seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif du verbe *besa,* être, et *hoc'h* pronom personnel s'écrivent simplement *o,* tandis que l'aspiration est reportée sur le mot suivant : *o heva,* en buvant, pour *oc'h eva; o heus,* vous avez, pour *hoc'h eus*.

Cette orthographe phonétique se dénonce presque à chaque vers du manuscrit. C'est ainsi que nous lisons *ameus* pour *am eus, emeus* pour *em eus, eneus* pour *en eus, neneus* pour *n'en eus, pameus* pour *p'am eus, esint* pour *es int, mason* pour *ma s-oun, en nevo* pour *en euvo, da loenet* pour *d'àl loenet, a ranet* pour *ar ranet, a nos* pour *an nos, alun* pour *al lun, eu lijion* pour *eul lijion, gant an nent* pour *gant an hent*.

Le scribe écrivant sous la dictée et ne tenant compte que de la prononciation, ne prend aucun souci de séparer les proclitiques ou les enclitiques, du mot sur lequel ces particules doivent s'appuyer. C'est pourquoi il écrit *evoelas* pour *e voelas, otont* pour *o tont, ehai* pour *e ai, ehin* pour *e in, evi* pour *e vi,*

pandoc'h pour *pan d-oc'h* et *pan d'hoc'h, ous evout* pour *ous hen vout, se neve* pour *se ne ve, aracse* pour *ha rac se, houi ael* pour *houi a hell.*

Pour la même raison, des mots bien distincts se trouvent n'en plus former qu'un, comme *radit* pour *ra d'it, nebon* pour *neb aon, oloneus* pour *holl hon eus, selan* pour *sell han, haceveso* pour *hac e veso, dahu* pour *d'ac'h-hu, eveltan* pour *evel t-han, meameus* pour *me am eus, abome* pour *am bo me, ouscrec'h* pour *ous crec'h.* D'autres mots, au contraire, voient leurs parties intégrantes disjointes et écrites séparément, de manière à ne plus présenter aucun sens, par exemple *e vel* pour *evel, a dare* pour *adarre, a lese* pour *alese, quer couls* pour *quercouls, a hanomp* pour *ac'hanomp, e me* pour *eme, dis leal* pour *disleal, a ri* pour *arri.*

L'insuffisance du scribe n'a pas commis que ces seules fautes ; elle se manifeste encore dans la transcription de quelques vers de huit syllabes, dont il lui arrive de réunir deux en un seul : dans la manière fantaisiste qu'il met à écrire des mots dont il ne parvenait pas à rendre l'assonance, ainsi *ma scro* pour *ma zro, jurubin, cheurubin, churubin, jerubin* pour *cherubin,* ou bien qu'il entendait prononcer de différentes façons, comme *bopret* et *bepret* : *comer, cemer* et *quemer* : *gle* et *dle* : *guesal* et *beageal* : *hellomp* et *guellomp.*

Son inexpérience éclate dans la structure de certains vers, dont il fait les uns trop longs et les autres trop courts. A moins toutefois de dire à sa décharge, que ces irrégularités sont amenées par la prononciation particulière à celui qui dictait, selon le soin qu'il prenait de faire lui-même ou de laisser faire les élisions et les contractions si nombreuses dans la langue celtique.

Ces négligences retombent sur le scribe qui s'en est rendu coupable ; mais l'examen du manuscrit, sa forme matérielle, l'aspect de ses pages suffisent pour indiquer souvent que la mémoire de celui qui dictait s'est trouvée en défaut. De là des mots d'abord passés sous silence, ensuite rétablis, des expressions répétées, puis corrigées ; de là des vers à demi ou entièrement effacés, pour être transportés plus loin ; de là certains passages d'abord insérés dans le dialogue, puis supprimés pour

être reportés ailleurs, là où ils se rencontraient véritablement à leur place.

Faut-il attribuer à cette transmission mnémonique du drame breton le grand nombre de mots français, habillés à la bretonne, qu'il est facile de relever au courant de la pièce, alors que l'expression celtique entrait parfaitement dans la mesure du vers ? Ces mots se sont-ils multipliés suivant le tour d'esprit de ceux qui conservaient le drame gravé dans leur mémoire ? Les ont-ils employés en raison des progrès accomplis par la langue française dans les différentes régions de l'Armorique ? Il y a mieux : le mot français se trouve quelquefois à côté de l'expression bretonne, *néanmoins, couscoude* : *adieu a lavaran, sans adieu, couscoude*. Etait-ce une marque de savoir, de distinction, d'élégance, de mêler ainsi le français au breton ? Si dans leurs pièces farcies, les auteurs de la langue d'oïl et de la langue d'oc se montraient heureux d'unir le latin au texte français, peut-être ne déplaisait-il pas aux Bretons d'associer dans leurs œuvres le français et le celtique.

La pensée ne nous est pas venue de restituer le manuscrit breton dans une forme plus correcte en certains endroits, moins défectueuse en d'autres. Nous avons voulu conservet le drame celtique tel qu'il a été dicté, tel qu'il a été reproduir par les scribes. En le transcrivant, nous nous sommes permis de corriger les consonnances impropres ou vicieuses, de rompre les alliances illégitimes, de supprimer les séparations impossibles, et dans ces cas-là seulement, nous avons rétabli la véritable orthographe, afin d'éviter au lecteur les embarras où nous nous sommes trouvé pour l'intelligence du texte, dont le sens ne se précisait souvent qu'à la lecture de la phrase entière.

Ces difficultés s'augmentaient encore par l'absence complète de toute ponctuation, qui rend la lecture du manuscrit excessivement pénible. Cet enchaînement extravagant de pensées qui se succèdent sans pauses et sans arrêts, nous semble une nouvelle preuve à l'appui de notre opinion que l'*Histoire de la Création* a été dictée de mémoire et transcrite ainsi par la main des scribes. Nous ne dissimulerons pas que ce manque absolu de ponctuation nous a parfois mis l'esprit à une rude

épreuve. L'intelligence du texte, entendu de telle ou telle façon, selon la place occupée par un point ou par une virgule, n'était pas sans nous causer certaines inquiétudes, sans nous suggérer quelques scrupules sur la vérité de la traduction que nous nous préparions à adopter. Afin de couper court à ces hésitations et pour empêcher nos lecteurs de tomber dans les mêmes incertitudes, nous nous sommes décidé à rétablir la ponctuation qui fait défaut. Avons-nous toujours réussi à déterminer le sens exact et vrai ? Il y aurait présomption à le penser et surtout à le dire. Nous aimons mieux nous en rapporter humblement à l'avis des critiques plus fins, plus déliés, plus initiés aux délicatesses de la langue bretonne.

Nous n'avons fait qu'effleurer ces questions d'antiquité, d'originalité, d'imitation auxquelles l'*Histoire de la Création du monde* fournit prétexte et matière. Nous aurons occasion de les reprendre, lorsque le texte et la traduction auront été publiés entièrement. Nous pourrons alors y renvoyer le lecteur, et, lui mettant les pièces en mains, nous le laisserons en dernier ressort juge de nos appréciations.

M. Petit de Julleville, avec la science qui le distingue en ces matières, a épuisé, on peut le dire, la vaste question des mystères à l'origine de notre théâtre. Il a merveilleusement expliqué la nature de ces compositions dramatiques, leur caractère religieux, la place importante qu'elles occupaient au moyen âge, dans la société, dans les mœurs, dans la littérature. Poursuivant ses études sur ce sujet si intéressant et si divers, il écrit[1] : « Il n'est pas de ville qui n'ait tenté un jour de monter un mystère ; il n'est presque pas de bourg où l'on n'ait maintes fois joué des farces. Comment se donnaient ces spectacles ? Etait-ce aux frais des villes, des confréries, des particuliers ? Quels acteurs y tenaient les rôles ? Des comédiens de profession ou des artisans, des bourgeois s'offrant pour la circonstance ? Où s'élevait le théâtre et comment se réglait la décoration, la mise en scène de ces interminables mystères ? Quels auteurs les écrivaient, comment étaient-ils rétribués, et quelle part prenaient-ils de leur personne à la représentation ? Comment se composait l'as-

1. Petit de Julleville, *Les Mystères*, t. I, p. 15.

sistance ? Le spectacle était-il gratuit, ou payait-on sa place ? Enfin quelle faveur obtenait le théâtre, et comment était-il jugé ? Quel objet se proposaient les princes, les prélats, les abbés, les échevins qui instituaient ou protégeaient les représentations ? Ce sont là autant de questions difficiles qu'il n'est pas possible de résoudre encore entièrement. Trop de documents restent inconnus, enfouis dans les registres des conseils de ville, dans les minutes des notaires, dans les livres de comptes ou les mémoires particuliers encore inédits. » Nous serons heureux de cueillir au courant du mystère celtique *Istoir d'eus a Creation ar bet,* dans les prologues surtout et dans les épilogues, les réponses fournies par le poète breton aux nombreux points d'interrogation qui se sont posés à l'esprit du savant professeur à la Sorbonne.

L'abbé Eug. Bernard,

docteur ès lettres et en théologie, lauréat de l'Académie française.

ISTOIR D'EUS A CREATION AR BET-MAN

AR FORMATION AN DEN HAC HE VUE

AR HENTAN PHILOSOF A VOA ADAM, HAC HE VARO

HA BUE AR PROFET HENOC HAC ELI

AN DILUJ

HA BUE NOE HAC HE VARO

Ar proloc a comans breman.

Compagnones santel, p'hoc'h eus bet madeles
Bean deut d'hon hlevet hirie holl assambles,
Nin a represanto d'ec'h Creation ar bet,
Bue an tat Adam, hac Eva, he briet.
5 Mes quent avansi davantaj ma homso,
Em eus hoant da goulen assistans an envo,
Presantin ma regret dirac an Eternel,
Da goulen diont-han eur gras particulier.

Ma avanser er creis voar he saoulin ha ma coms.

Ma Doue, ma Hrouer, me houl ho assistans,
10 Ho penediction, ho cras, ho puissans,
Ma hellomp discleria, en antier, voar he het,
An istoir pehini hon deus antreprenet.

Ma savo en he sa.

Guelet hoc'h eus guesall acteurien, tut vaillant,
Subtil voar ho theat, ha guisquet excelant :

HISTOIRE DE LA CRÉATION DE CE MONDE

LA FORMATION DE L'HOMME ET SA VIE

LE PREMIER PHILOSOPHE FUT ADAM, SA MORT

LA VIE DU PROPHÈTE HÉNOCH ET CELLE D'ELIE

LE DÉLUGE

LA VIE DE NOÉ ET SA MORT

Le prologue commence.

Sainte compagnie, puisque vous avez eu la complaisance de venir nous entendre aujourd'hui, tous ensemble, nous vous représenterons la Création du monde, la vie de notre père Adam et celle d'Eve, son épouse.

Mais avant de poursuivre mon discours, je veux implorer l'assistance du Ciel, offrir mes regrets à l'Eternel et solliciter de lui une grâce particulière.

Il s'avance au milieu de la scène, se met à genoux et continue.

Mon Dieu, mon Créateur, je demande votre assistance, votre bénédiction, votre grâce, votre puissance ! Qu'il nous soit donné de raconter dans son ensemble et dans ses détails, l'histoire que nous avons entrepris de retracer.

Il se lève debout.

Autrefois vous avez vu sur votre théâtre, des acteurs au cœur vaillant, à l'esprit délié et revêtus de magnifiques cos-

15 Elocans ar re-se hac ho c'habacite,
A ra d'in coll ar coms an devoes a hirie.
Tut omp d'eus ar hanton, gout a ret hon doare,
Nin a rei hon possipl gant ar gras a Doue,
Evit rentin contant sperejo pep-hinin,
20 Dre eurs an actoret, se eo hon fantasi;
Ret eo avanturin, mar be caer an amser,
Ar voellan ma hellomp, e reomp hon deveur.
Ebars er bla presant hon deus-hi composet,
Tennet divoar ar Bipl, e verio bresonec.
25 Trivoac'h cant pemp voar n'uguent bla, aboe ma teuas
Ar profet et bet-man, hanvoet ar Messias,
Da guemer quic humen en corf santes Mari,
Da prenan ar bec'herien, e teuas d'en eum incarnin.
Pevoar mil bla diaroc e voe crouet ar bet,
30 An env hac an douar, heol, loar hac ar steret:
An de da sclerian, an nos da reposin,
An han hac ar gouan, ha quement so en-hi.
Doue holl puissant, en euvo inspiret,
Da ocmantin he hloar, e crouas an Elet.
35 Lucibel voa ar chef, prins ar Cherubinet,
Dre hloar ha vanite em rentas reprouvet
Dre ma voa un El caer, leun a superbite,
E fellas d'ehan pignal quen huel ha Doue,
Ha bean gant ar re-all bep amser enoret,
40 Evel ar guir Doue hen defoa ho hrouet.
Sperejo malurus, a soupson miliguet
A tromplas en antier eul lijion Elet.
Ho Hrouer, pa santas ho sonj freneusius,
O tont d'ho miligan, ho rentas malurus.
45 Er mes ar Barados e voent cren sexvenet,
En calon an douar e voent holl distolet:
Satan ha Belsebut, Lucifer miliguet,
So breman diaoulien en Ifern anfonset.
Pa voelas ar Hrouer videt ar sigeno,
50 Eul lijion Elet sortiet voar un dro,
E tisquennas ous traon, hac e formas ar bet,
Dre vertu he pouer, hep aretin quamet.

tumes. Au souvenir de leur éloquence et de leurs talents, en ce jour la parole me fait défaut. Nous sommes, nous, des habitants du canton ; vous nous connaissez. Nous mettrons notre peine avec la grâce de Dieu, pour vous contenter les uns et les autres. Par ordre des acteurs, puisque tel est notre dessein, nous allons tenter l'aventure, si le temps est beau. Nous ferons de notre mieux pour remplir notre tâche.

Cette pièce a été composée par nous, dans le courant de l'année ; nous en avons emprunté le sujet à la Bible, et nous l'avons mis en vers bretons. Dix-huit cent vingt-cinq ans se sont écoulés depuis que le prophète par excellence est descendu sur cette terre ; il s'appelait le Messie, et revêtit la nature humaine dans le sein de la Vierge Marie : il s'incarnait pour racheter les pécheurs.

Quatre mille ans auparavant, le monde avait été créé, le ciel et la terre, le soleil, la lune et les étoiles, le jour pour éclairer, la nuit pour se reposer, l'été, l'hiver et tout ce que renferme l'univers.

Dieu tout-puissant eut dans les hauteurs des Cieux la pensée d'augmenter sa gloire, il créa les Anges. Lucibel était le chef, le prince des Chérubins, par orgueil et par vanité, il devint réprouvé. Parce qu'il était un ange parfait, plein d'une audace superbe, il voulut s'élever aussi haut que Dieu, et recevoir en tout temps les hommages des autres Anges, comme le vrai Dieu qui l'avait créé. Esprits malheureux, toute une légion d'Anges fut déçue par cette espérance criminelle. Le Créateur n'eut pas plus tôt saisi leur projet insensé, qu'il les maudit et leur enleva ainsi le bonheur. Ils furent à l'instant chassés du Paradis et précipités tous dans les entrailles de la terre. Satan, Beelzébut et Lucifer maudit sont maintenant des diables plongés dans l'enfer.

Lorsque le Créateur vit les places vides et une légion d'Anges d'un coup expulsés, il descendit du Ciel, et en vertu de sa puissance, il forma l'univers sans un instant d'arrêt.

« Chetu, eme Doue, sigeno disoloet
« Gant ar re valurus en deus ma ofancet :
55 « Me deui d'ho ramplissan, evel ma s-oun Doue,
« Rac an den a formin breman, corf hac ine ».
Da guentan e teuas da formin ar sclerijen,
Ha da henvoel anhan plijadures an den.
Neuse an heol a formas a so illuminant,
60 Hac a ro sclerijen dious ar firmamant ;
Neuse hanvoas an nos pehini so tefal,
Hac en deus al lumier dious steret ha loar :
An nos dre he vertu a so tevalijen,
Hac a ro an amser da repos da bep den.
65 Separet voa neuse an nos dious an de,
Ha d'al loenet brutal e roas liberte.
Neuse e cafas mat rein ho hano d'esho,
Ha goude e formas an holl elemancho.
Al lun eo ar hentan, ar meurs, ar merher, ar iaou,
70 Ar guener, ar sadorn, ha neuse ar sulio.
Ha neuse e formas an holl anevalet,
Al loenet en douar, er mor bras ar pesquet,
Ar ranet en dour dous da ganan meulodi
Dre ho moes ravissant, da dont d'he enorin.
75 Neuse e formas an den henvel ous he poltret,
Demeus un tam douar : Adam e voe hanvet.
« Adam, eme Doue, saf en sa prontamant :
« Me am eus da crouet em imaj excelant,
« Voar loenet an douar e vi victorius,
80 « Goude-se te a veso en envo eürus.
« Te a so ma mignon, hac a viquen e vi,
« Rac se toll eves mat da dont d'am ofancin.
« Er Barados terestr me ro d'it liberte
« Quercouls voar ar freus mat ha voar al loenet goue.
85 « An douar dre natur, a deui da broduin
« A bep sort lousou mat evit da substantin.
« Quement a vo formet er bet antieramant
« A vo, eme Doue, d'id-de obeissant.
« Debr hac ef, ma mignon, ar sort gout a gueri,
90 « Ar voeen a vue, hon-nes a reservi.

« Voici, dit le Seigneur, des places abandonnées par les mi-
« sérables qui m'ont offensé : je les ferai occuper, aussi vrai
« que je suis Dieu, car je vais maintenant façonner l'homme,
« corps et âme. »

Dieu commença par créer la lumière, et il l'appela la joie de l'homme, puis le soleil qui resplendit, et qui répand la lumière du haut du firmament. Il nomma la nuit qui est obscure, qui reçoit la clarté de la lune et des étoiles, la nuit qui par elle-même n'est que ténèbres, et qui fournit à chacun le temps de se reposer.

La nuit fut séparée du jour, et Dieu donna la liberté aux bêtes féroces, auxquelles il trouva bon d'attribuer des noms. Il créa ensuite tous les éléments. Le Lundi fut le premier jour, après se succédèrent le Mardi, le Mercredi, le Jeudi, le Vendredi, le Samedi et le Dimanche. Alors il fit sortir du néant tous les animaux, les bêtes sur la terre, les poissons dans la grande mer, dans l'eau douce les grenouilles pour chanter ses louanges et l'honorer par leurs voix ravissantes. Puis il forma l'homme d'un peu de terre, à sa ressemblance, et l'appela Adam.

« Adam, dit Dieu, lève-toi promptement. Je t'ai créé à
« mon image : sur les animaux de la terre tu exerceras ton
« empire, et dans la suite tu seras heureux au Ciel. Tu es
« mon ami, tu le seras à jamais, prends donc bien garde de
« m'offenser. Le Paradis terrestre sera ton séjour, tu y vivras
« libre, et les meilleurs fruits aussi bien que les bêtes sauvages
« seront à ta disposition. La terre, par sa fécondité, produira
« toute espèce de plantes pour te sustenter. Tout ce qui
« sera créé au monde, tout sans exception, sera, dit le Sei-
« gneur, soumis à tes lois. Bois et mange, mon ami, tout ce
« qui flattera ton goût, l'arbre de vie seul, celui-là, tu n'y
« toucheras pas.

« Te a vo immortel entre ma vi em graço,
« Hac hallo jouissan a bep sort deliço ».
— « Ma Mest, eme Adam, me ho trugarequa
« Evit ma bean crouet er bet-man, a netra ;
95 « Ha rac-se, ma Doue, me bromet ho caret,
« Ha bout obeissant da guement a leret ».
— « P'am eus, eme Doue, ho laquet voar ar bet,
« Da vean evurus a viquen, ma queret,
« Quement a so crouet et bet bete vreman,
100 « E comandan d'eshe d'ac'h-hu obeissan.
« Reit d'eshe ho hano er feson ma queret,
« Obeissant voint d'ar pes a comandet.
« Me am eus ho confirmet gant pep sort carante,
« Beet obeissant bepret d'ho guir Doue ».
105 — « Ma Doue, eme Adam, p'hoc'h eus bet ma crouet,
« Ha ma laquet da vest voar quement so er bet,
« Me rai d'he ho hano herve ma bolante,
« Ha houi da bep amser glorifiet gant-he ».
Neuse e ai Adam da henvoel al loenet
110 Quement a so er bet, nac a so da donet ;
Quement a so er bet crouet gant ma Doue,
Hon tat quentan Adam a hanvoas neuse.

Doue a concluas dre hras ar Speret gloan,
He vignon bras Adam, ous hen vout e-unan,
115 Dont da formin eur verh da vean d'ehan priet,
Dre er memeus natur da dont d'en eum garet.
Ha pa bedas Adam da repos er jardin,
Ha da asten he corf voar un tam lousou fin,
Voar ben ma tifunas e cafas chanchamant,
120 E voelas he briet eur feumeulen vaillant.
Pa reposas Adam, Doue a ies d'hen caet,
Evel ma e subtil, ha n'hen difunas quet :
A eur gosten d'ehan en eus formet he bar,
Quercouls evel Adam, d'eus un tamic douar.
125 Ha pa'n defoa subtilament tennet
Eur gosten da Adam, e formas he briet :
« Sao alese, groec veo, hac e voeli da par,

« Tu seras immortel, tant que tu conserveras ma grâce, et tu « pourras jouir de toute sorte de délices. »

« Mon maître, répond Adam, je vous remercie de m'avoir « en ce monde créé de rien. C'est pourquoi, mon Dieu, je « promets de vous aimer et d'obéir à tout ce que vous direz. »

« Je vous ai mis sur la terre, dit Dieu, pour être toujours « heureux, si vous le voulez. A tout ce qui jusqu'à présent a « été créé dans l'univers, à tout, je commande de vous obéir. « Donnez-leur des noms, de la façon qui vous conviendra, et « ils seront soumis à vos ordres. Mon amour pour vous, vous « assure tous ces biens, soyez donc toujours obéissant à votre « Dieu. »

« Mon Dieu, reprend Adam, puisque vous m'avez créé et « constitué maître sur tout ce qu'il y a au monde, je donnerai « à chaque être son nom suivant mon bon plaisir, et vous, « puissiez-vous être par eux à tout jamais glorifié ! »

Adam s'en ira distribuer des noms aux animaux, à ceux qui existent et à ceux qui naîtront à la vie, et à tout ce qui a été créé par Dieu sur la terre.

Dieu décida par la grâce de l'Esprit Saint, de créer pour son grand ami Adam, par cela qu'il était seul, de créer une jeune fille, de la lui donner pour épouse, et de les faire s'aimer l'un l'autre, en vertu de leur commune nature. Il invita donc Adam à se reposer au jardin, et à étendre ses membres sur une poignée d'herbes odoriférantes.

A son réveil, Adam trouva du changement, il se vit en face de son épouse, une superbe vierge. Pendant qu'Adam reposait, Dieu s'en approcha, et comme il est esprit, il n'éveilla pas le dormeur. Il lui enleva une côte, pour en former la première femme, comme il avait créé le premier homme d'un peu de terre.

Quand d'une côte d'Adam doucement arrachée, son épouse eût été ainsi formée, « Lève-toi, femme vivante, dit Dieu, « lève-toi, et tu verras ton pareil. Son corps repose encore,

« He corf hoas o repos, sell-han voar an douar.
« Deus da drugarequat neuse ar guir Doue,
130 « Ous da vean crouet er bet, corf hac ine,
« Ha te laquet memeus, herve he naturel,
« Da vout, corf hac ine, evel-t-han, immortel.
« Houi a rejouisso breman er Baradoes.
« Teulet evoes ouspen petra a laran hoas :
135 « Ma crouadurien pur, eme an Autro Doue,
« Me am eus ho crouet er memeus dignite ;
« Mes deus da exantin ar voeen a vue.
« Voar ar re-all er bet me ra d'it liberte :
« Hon-nes, eme Doue, ar voeen immortel,
140 « Hac ma touchet ont-hi, e teuet da vervoel,
« Houi a gollo ma graço, ha privet d'eus ma gloar,
« A retorn adarre en poult hac en douar.
« Pa m'eus ho piniguet ha laquet ho taou par,
« Creet, multipliet da peuplin an douar.
145 « Ha houi ive, Eva, gant ar fres a douguet,
« Houi a voelioudou hac a poan exantet.

CONCLUSION.

Mar beet atantif, em-berr e remerquet
A representation ar pes am eus laret.
Breman houi a voelo un darn dimeus ma gloar,
150 Doue hac an Elle a comans an istoir,
Evit an act quentan a voelan finisset.
Prologo so da bep act ; en seis es int laquet,
A vo represantet, mar bermet an amser (ho silans).
Beet atantif guen-imp, o prestan ho silans.
155 Quent avans davantaj, em eus hoant da guentan,
Da houlen dian-ec'h ar pes a disiran.
Nen d-oun quet dificil, mar be ho polante,
Ne garac'h ma refus evit quen neubeut-se,
Ne houlennomp netra na gleomp da gaet :
160 Recevet ahanomp en ho pasiantet,
Balamour da Doue ; comprenet, en-hi
Ho profit a reet ha non pas hon hini.
Me eo ar simplan den a speret, mes holl en eum doutomp,

« vois-le étendu à terre. Viens à l'instant remercier le vrai « Dieu de t'avoir créée corps et âme, et même, dans sa bonté, « de t'avoir faite, corps et âme, immortelle comme lui. Main- « tenant vous serez la joie du Paradis. De plus, prenez bien « garde à ce que je vais dire. Vous êtes mes créatures, dit le « Seigneur Dieu, je vous ai créés en possession d'une égale « dignité. Mais je me réserve l'arbre de vie. Sur tout le reste « au monde, je vous donne pouvoir. Cet arbre seul, dit Dieu, « cet arbre est immortel, et si vous y goûtez, vous mourrez. « Vous perdrez ma grâce, et dépouillés de ma gloire vous « retournerez en terre et en poussière. Maintenant que je vous « ai bénis, et fait de vous deux époux, croissez, multipliez « pour peupler la terre. Et vous, Eve, avec les fruits que vous « engendrerez, vous serez à l'abri des douleurs de l'enfan- « tement. »

CONCLUSION.

Si vous êtes attentifs, vous verrez tout à l'heure la mise en scène de ce que je vous ai exposé en paroles. Maintenant vous allez admirer une partie de ma gloire, Dieu et ses Anges commencent l'histoire au premier acte, dont j'ai bientôt terminé l'exposition. Un prologue précède chaque acte : il y en a sept qui seront représentés, si le temps le permet. Gardez donc le silence et prêtez-nous votre attention.

Avant de terminer, j'ai envie de vous dire ce que je souhaite. Je ne suis pas difficile, et votre bonne volonté aidant, vous ne voudrez pas me refuser pour si peu de chose. Nous ne demandons rien que nous ne devions obtenir. Accueillez-nous avec patience, pour l'amour de Dieu, et comprenez que ce sera plus à votre profit qu'à notre avantage.

Je suis l'homme le plus simple d'esprit : mais tous, nous

Rac-se mar manquomp dre ignorans, na gleomp da gaet spont.
165 Pardonet ahanomp, mar be ho polante,
Ha nin a bedo Jesus, m'ho pardono ive.
An nep a ve ressan voar he gondition,
A vanc avoijo pa ve ar brassan compt.

En eum den a goste a gafan e poent d'in,
170 Re bell es-on chomet, comans a ret nehin
Pa ne deu ar re-all ; a bliche d'ho speret,
Me gare e rafent, allas ! me ne ran quet.
Escus a houlennan, rac me ia d'ho quitat,
Da rein plas da antren breman Doue an Tat.

SENNE I

Doue an Tat ous he Elle.

175 Me am eus crouet an env, heol, steret ha loar,
Quercouls ar firmamant, ar mor hac an douar :
Me gomant d'an douar donet da broduin
Pep tra en he seson, evel ma comandin.
Ha quercouls ar mor bras, daouest d'he violans,
180 A renco chom bepret, d'in vo obeissant.
Ha houi, ma holl Elle, me am eus ho crouet
Evit ma enorin, ha ma meulin bepret.
D'ar re-all e vo fin, mes d'ec'h na vo james,
Houi a vo bepret guen-in em Baradoes.
185 Rac-se, me ho supli, cañet joaüssamant
Meulodi d'ho Crouer, gant eur voes trionfant.

An Elle a gano tout assambles.

Nin a rent graço joaüssamant
Breman da Roue ar firmamant,
Pehinin en eus hon hrouet,
190 Ma veso drei-omp enoret !
Da veso meulet ma Doue,
Bepret ha het an eternite !

doutons de nos forces, c'est pourquoi s'il nous arrive de pécher par ignorance, nous ne devons pas nous en effrayer. Pardonnez-nous donc, si vous le voulez bien. Nous prierons Jésus pour vous, qu'il vous pardonne aussi. Quiconque est trop susceptible en ce qui touche à sa condition, se trouve parfois en faute quand il a le plus grand compte à rendre.

Il est maintenant, je pense, temps de me retirer à l'écart. Je me suis trop attardé, vous commencez à regretter de ne pas voir paraître les autres acteurs. Qu'ils plaisent à vos esprits, je le désire pour eux ; hélas ! je n'ai pas ce bonheur. Excusez-moi, je vous prie, je quitte la place pour laisser entrer Dieu le Père.

Scène I.

Dieu le Père parle à ses Anges.

J'ai créé le ciel, le soleil, la lune et les étoiles, et aussi le firmament, la terre et la mer. J'ordonne à la terre de produire chaque chose en son temps, selon mon commandement, et la grande mer, en dépit de ses fureurs, devra s'apaiser, et toujours me demeurer obéissante.

Vous tous, mes Anges, je vous ai créés pour m'honorer et pour célébrer mes louanges. Les autres êtres auront une fin : pour vous il n'y en aura jamais, vous serez toujours avec moi dans mon Paradis. Aussi je vous y convie : que vos voix triomphantes chantent avec allégresse les louanges de votre Créateur.

Les Anges chantent en chœur.

Nous rendons avec joie grâces au Roi du firmament, qui nous a créés : qu'il soit par nous honoré ! Que notre Dieu soit loué toujours et pendant toute l'éternité !

Doue an Tat a coms.

Sur, ma crouadurien, me m'eus contantamant,
Rejouisset e oun guen-ec'h breman er firmamant ;
195 Jubile a reet holl, mar deut d'am enorin,
N'en eus na drouc na vat, me voar, hep laret d'in.

An El sant Michel a coms.

Me a rent d'ac'h graço, Prins, Auteur souveren,
D'am besan bet crouet gant ho crouadurien,
Hac a rent d'ac'h graço gant eur galon joaüs,
200 Hac ho trugarequa d'am bout groet evurus.

An El sant Gabriel a coms.

Nin a rent graço en pep amser
D'ec'h-hu, Doue, hon guir crouer,
D'hon bean groet caer dreist pep-hinin,
Hac ho meulodi netra ne desti.

An El Rafael a coms.

205 Pa consideromp Roue ar firmamant,
Holl hon eus dre ho cras, pep sort contantamant ;
Nin ho trugarequa, hac ha rent d'ec'h graço,
Demeus a pep faveur, dre hon meulodio.

An El Cherubin a coms.

Prins hac Auteur ar bet demeus a pep amser,
210 Nin a rent omaj, pa'n d-oc'h hon guir Crouer,
Ha quement lijion hoc'h eus breman crouet,
Gant-he, en pep amser, e veet enoret.

An El Seraphin a coms.

O Doue, ma Crouer, peguer bras sclerijen !
Na peguement a joa am eus en ho quichen !
215 Houi rent d'ho crouadur pep sort contantamant,
Houi hell bean enoret partout er firmamant.

Dieu le Père.

Certainement, Anges créées par moi, je suis satisfait, et vous me réjouissez dans les splendeurs du firmament. Vous ferez tous fête, si vous venez me rendre hommage. Il n'y a ni bien ni mal que je ne sache, sans que vous me le disiez.

L'Ange saint Michel.

Je vous rends grâces, Prince, Auteur souverain, de m'avoir donné l'être avec vos autres créatures, je vous rends grâces le cœur rempli de joie, et je vous remercie de la félicité dont vous me comblez.

L'Ange saint Gabriel.

Nous vous rendons grâces en tout temps, à vous, Dieu, notre Créateur, de nous avoir créés plus beaux que tous les autres : nous vous bénissons, et rien ne saurait arrêter nos louanges.

L'Ange Raphaël.

Quand nous vous contemplons, Roi du firmament, tous par votre grâce, nous jouissons d'un bonheur parfait. Nous vous disons merci, et par nos louanges, nous vous rendons grâces de tous vos bienfaits.

Un Chérubin.

Prince, et de tout temps Auteur du monde, nous vous rendons hommage à vous, notre Créateur. Que chaque légion d'Anges créés à cette heure par vous, ne cesse jamais de vous honorer !

Un Séraphin.

O Dieu, mon Créateur ! Quelle lumière éclatante ! Quelle joie nous goûtons auprès de vous ! Vous donnez à vos créatures une félicité sans bornes, et vous méritez d'être honoré dans toute l'étendue des Cieux.

Lucibel a coms.

Gant reson bras d'in em spi a disquer :
Me a so scler ha fin ha dign d'eus al lumier,
Me so caer ha puissant ha savet tout antier,
220 Ne n'eus El groet en env evel d'oun, en eur guer ;
Me a so El groet en env, esper a guemeran
Da sevel huelloc'h, em eus avis breman.
Me a bretant monet en quefer Doue an Tat,
Pa'n d'oun quen caer hac hen, se a voelet erfat :
225 Pa'n d'oun caer ha subtil, gentil, abil ha net,
E in en he quichen, reson eo d'in monet.
Me so scler, me so dign, me so illuminant,
Me a so caerran El so crouet er firmamant,
Me a gle quentan, ia, ne doutet quet,
230 Bean oun pur savant, e dlean bout enoret,
Hac evel un Doue me a gle bout puissant,
Ha dreist an holl Elle me dle bout trionfant.
A nep ardeur na ve formet,
Quen caer ha me ne cafet quet.
235 Me a ia huel, hac em guelet,
Gant ho cusul ive guiriec.
Herve ho santimant hac ho tiscretion,
Arhele, deut d'am spi ha d'am ompinion.
Me a rai ma folis pur, hac herve ar reson,
240 Dirac Doue en eur si, da vout en he quichen.
Me a fell d'in bean en quefer,
Er plas-se, hep si, em gueler.
Me eo Lucibel, arc'hel mat,
A ia da roue gant Doue an Tat.
245 Cos Elle glan ! me ia ous crec'h,
Na chommin mui aman guen-ec'h.
Me a hell, certen, hep doutans,
P'am eus speret ha puissans,
Monet ous crec'h en fors Doue,
250 Ha bout enoret couls hac hen.
Deut holl breman da contemplin

Lucibel.

J'ai grande raison de me le bien mettre dans l'esprit : je suis brillant, intelligent et digne de toute splendeur. Oui, je suis beau, puissant, merveilleusement doué, et, en un mot, au Ciel il n'y a pas un Ange à m'égaler. Ma place est au Ciel, et j'ai l'espoir de monter plus haut ; j'en arrête maintenant le dessein. Je prétends m'élever auprès de Dieu le Père, car je suis aussi beau que lui, vous le voyez parfaitement. Puisque je suis beau, intelligent, gracieux, habile et sans tache, je monterai m'asseoir à ses côtés.

Je suis brillant, parfait, resplendissant, je suis l'Ange le plus beau créé au firmament, je dois être le premier, oui, n'en doutez pas, je suis un vrai savant, je dois être honoré comme tel ; comme un Dieu je dois être puissant, et au-dessus de tous les Anges, je dois poser en triomphateur.

Aucune flamme ne pourrait donner naissance à un Ange aussi beau que moi ; mon pareil, vous ne sauriez le trouver. Je vais monter, et vous en serez témoins, suivant vos conseils dictés par la vérité. Laissez-vous conduire par votre sentiment et par votre sagesse, Archanges, rangez-vous à mon avis et à mon opinion. Je réaliserai ma folle idée, et, en toute justice, je vais, d'un bond, m'élancer devant Dieu, m'asseoir à ses côtés. Je veux être auprès de lui, et, sans peine, on me verra occuper cette place.

Je suis Lucibel, le brillant Archange, je vais partager la royauté de Dieu le Père. Pauvres Anges ! je monte plus haut, je ne reste pas davantage ici, avec vous. Je peux assurément, sans aucun doute, puisque j'ai esprit et puissance, m'élever envers et contre Dieu, et recevoir les mêmes honneurs que lui.

Venez tous maintenant me contempler dans la gloire qui

Ebars er gloar a recevin.
Me ia da cresquin ma joaio,
Hac em quichen me ho plaço.

Sant Michel a coms.

255 Ah ! Lucibel, pes esperans
So deut d'it ? M'oud-de hep doutans ?
Toll plet o tont d'en eum avans,
Ne raes fot dre arogans.

Ar quentan El fall a coms.

D'en eum avans na douj reson,
260 Da jujin arri n'e quistion.
Gant Doue, hep si, birviquen,
Hac evurus en he quichen.

Lucibel a coms.

Me ia da sevel d'a-vreman,
Gant Doue, en degre huellan.
265 Ha pebes ebat am bo-me,
Pa vesin hanval ous Doue !

An El Gabriel a coms.

Elle direson, hep gonit,
Dout bras am eus na viet evit.
Rebelant oc'h ous ho Roue,
270 En deus ho crouet, couls ha me.

An eil El fall a coms.

Arsa ! sao, ha groa da profit,
Me lar es eo gaou a lar d'it.
Te a so quer savant ha ma e Doue,
Pa'n d'out caer, jolis er guis-se :
275 Quen caer ha Doue as crouas,
Out, certen, dre ordrenans vras.
Goure, ha deus, ne aret quet,
El lec'h ma vi glorifiet.

m'attend : je vais accroître ma félicité, et je vous donnerai place auprès de moi.

Saint Michel.

Ah! Lucibel ! Quelle espérance est la tienne ? N'as-tu pas de crainte ? Prends garde ; en voulant avancer, tu pourrais tomber par orgueil.

Le premer Ange mauvais.

D'avancer rien ne saurait l'empêcher. De le juger une fois arrivé, il n'en est pas question. Sans peine, à tout jamais, il sera avec Dieu et à ses côtés éternellement heureux.

Lucibel.

Je vais m'élever à l'instant même à la plus haute place, auprès de Dieu. Quels ne seront pas mes transports d'allégresse, lorsque je serai semblable à Dieu ?

L'Ange Gabriel.

Anges insensés, je crains bien que vous ne vous en tiriez sans succès. Vous vous révoltez contre votre Roi qui vous a créés aussi bien que moi.

Le second Ange mauvais.

Or çà ! Lève-toi et fais-en ton profit : tout cela n'est que mensonge. Tu es aussi savant que Dieu. Tu es beau, gracieux dans tes manières ; aussi beau que Dieu qui t'a créé, tu l'es certes, par une disposition merveilleuse. Monte donc, et viens, sans arrêter, à la place où tu seras glorifié.

An El Rafael a coms.

Lucibel, se ne ve quet mat :
280 Houi a deu da ofansiu Doue an Tat.
Teulet evoes, daouest d'ho gloar,
Na goesac'h en profont an douar.
Daouest d'as cheonin, nac ive d'as guenet,
Teulet plet, mar queret, n'en eum cafac'h tromplet.

An trivet El fall a coms.

285 Te a so mat, hanvat natur,
Te a so jentil ha bel ha fur.
Me a lar d'it, mar credes d'in,
E helles ober hep doutin.

Lucibel a coms.

Hanvat oun en natur, assur, ha pur ha net,
290 Na quen caer gant Doue biscoas ne voe crouet.
Avis a ra guen-en, demeus a sclerijen
Carguet ar Barados, assur, divoar ma fen.
Rac-se, me ho pet holl, pa'm guelet o sevel,
Ha me prest da pignal voar an tron eternel,
295 Houi a veso presant, pa vesin curunet
Da Doue, da roue gant an holl enoret.
Clevet ous ma feden, mar queret ma sentin :
Ar sigen huellan, credet, so gleet d'in,
Rac em-berr em guelet, gleet eo d'in se,
300 En eur gador excelant, ha me prins ha Doue.
Breman me ia ractal, pelloc'h ne dartin quet,
Deut guen-en assambles da vout glorifiet.

Ar hentan fos El a coms.

Quen caer pep quentel a voelan,
Evel an Doue advouan :
305 Ha mar d'out, pign pa gueri,
Me a so prest d'as segondin.

L'Ange Raphaël.

Lucibel, ce ne serait pas bien ! Vous allez offenser Dieu le Père. Gardez-vous, en dépit de votre gloire, de tomber au plus profond de la terre. Malgré votre beauté, malgré votre splendeur, prenez garde, si vous m'en croyez, de vous trouver déçu.

Le troisième mauvais Ange.

Tu es bon, très bon par nature. Tu es gracieux. Tu es beau, tu es sage. Je te le dis, si tu veux m'en croire, tu peux agir sans hésiter.

Lucibel.

Je suis très bon par nature, c'est vrai, et brillant, et sans tache. Jamais rien d'aussi beau ne fut créé par Dieu. Il me semble, en vérité, que le Paradis est tout resplendissant de la lumière qui rayonne sur ma tête. Aussi, je vous en prie tous, lorsque vous me verrez m'élever, et prêt à monter sur le trône de l'Eternel, soyez présents à mon couronnement, quand, Dieu et Roi, je recevrai tous les hommages. Rendez-vous à mon invitation, si vous voulez m'obéir. La plus haute place, croyez-le, m'est bien due. C'est pourquoi, dans un instant vous me contemplerez, oui, cela m'est bien dû, assis sur un siège étincelant, et je serai Prince et Dieu. J'y vais de suite, je ne différerai pas davantage ; venez tous avec moi afin d'être glorifiés.

Le premier Ange mauvais.

Tu es, pour tout dire, aussi beau que Dieu, je le vois. Oui, je te reconnais Dieu. Si tu l'es en vérité, monte quand il te plaira, je suis prêt à te soutenir.

An eil fos El a coms.

Pignet, pa gueret, Lucibel,
En quefer an Tat Eternel ;
Houi a so dign evit monet,
310 Ha bean guen-imp-ni enoret.

Lucibel a coms.

Arsa ! ma lijion choaset,
Ha houi a so eta preparet ?
Houi am eus choaset gratius
Da vean guen-en evurus.

Sant Michel a coms

315 Lucibel drouc a studies,
Hac ous gual cusul e sentes :
Me a lar d'it hoas divoallan,
Rac Doue a hell da punissan.

An trivet fos El a coms.

Lucibel, breman na lequet si,
320 Groet-hu breman ho fantasi.
Houi a verit bean enoret
Gant an heol, loar ha steret.

An El Seraphin a coms.

O Doue, ma Crouer, houi dle bean enoret
Gant quement so breman, nac a veso er bet.
325 Mes breman me a voel ho crouadur mechant
Enep ho polante, sivoas ! so rebelant.
Mes houi en deus pouvoir voar quement mat a so,
Quencouls et firmamant hac er planedenno,
Hac a hell punissan an holl criminalet
330 A so o concluin aman holl, ho enep.

An El Cherubin a coms.

Clevet hoas, Lucibel, me ho pet a galon,

Le second Ange mauvais.

Montez, Lucibel, montez quand vous voudrez, auprès du Père Eternel ; vous êtes digne d'aller y prendre place, et vous méritez que chacun de nous vous rende ses hommages.

Lucibel.

Or çà ! ma légion d'élus, êtes-vous prêts ? Je vous ai choisis par faveur, pour partager avec vous ma félicité.

Saint Michel.

Lucibel, c'est mal ce que tu entreprends, et tu suis de mauvais conseils. Je te le redis encore, prends garde, Dieu pourrait te châtier.

Le troisième Ange mauvais.

Lucibel, à présent ne vous mettez plus en peine, et faites donc à votre fantaisie. Vous méritez d'être entouré d'honneurs par le soleil, la lune et les étoiles.

L'Ange Séraphin.

O Dieu, mon Créateur, vous devez être honoré par tout ce qui est et qui sera dans le monde. Et en ce moment, je vois vos créatures perverses se révolter, hélas ! contre votre volonté. Mais vous avez puissance sur tout ce qui existe, vous régnez au firmament, vous commandez sur les planètes, vous pouvez punir tous les coupables unis ici pour comploter contre vous.

L'Ange Chérubin.

Ecoutez encore, Lucibel, du fond du cœur, je vous en prie.

En eum strinquet d'an daoulin, evit goulen pardon
Ous an Tat Eternel, en deveus ho crouet,
Hac ho groet ar caerran demeus an holl Elet.

Lucibel a coms.

335 Caer hoc'h eus, Cherubin, parlant pelloc'h ous-in :
Er sigen huellan breman eo e pignin ;
Me a pretant penos e vesin enoret
Couls ha Doue an Tat en deveus ma crouet,
Ha bean evurus couls hac hen en envo,
340 Hac me gret e vin mest voar ar planedenno...
Houi a so prest, preparet, ma mignonet,
Da dont da choas plas en pales an Drindet ?
Me a rei d'ac'h eno pep a curun neve,
Nemet m'anaveet evit ar guir Doue.
345 Demp breman assambles, ha ne aretomp quen :
Me voel Doue an Tat, hac a ia d'he quichen.

Ar fos Elle ha Lucibel a ia da gaet Doue an Tat.

Doue an Tat a coms.

Aret, aret, crouadur disleal !
Me a so mest hac auteur d'ar gloar,
Hac a verit ive ma vesin enoret
350 Gant quement mat am eus crouet.
Ma carjes te a voa em presans evurus,
Ha breman te a vo birviquen malurus ;
Te, ha da lijion, assambles a goeo
En profont an Ifern, en tan hac er flamo.
355 En pep sort deliço te poa contantamant :
Birviquen, m'es assur, n'as pe nemet tourmant.
Da hano am boa laquet em presans, Lucibel :
Mes te a vo birviquen Lucifer.
Te am boa-de lequet an enoran am lijion :
360 Te vo an teruplan a vo en Ifern don.
Me am boa roet d'it pep sort contantamant,
Mes birviquen pelloc'h n'as pe nemet tourmant.

Jetez-vous à genoux et demandez pardon au Père Eternel qui vous a créé, et a fait de vous le plus beau de ses Anges.

Lucibel.

Tu as beau parler, Chérubin : inutile d'insister davantage près de moi. Je vais maintenant monter à la place la plus élevée. Je prétends être honoré tout comme Dieu le Père qui m'a créé, être tout comme lui, heureux au Ciel, et j'entends même étendre mon empire sur les planètes...

Et vous, mes amis, êtes-vous préparés ? Etes-vous prêts à venir choisir vos places dans le palais de la Trinité ? Là, je vous distribuerai à chacun une belle couronne, à condition toutefois, que vous me reconnaissiez pour vrai Dieu.

Allons à l'instant tous ensemble, ne tardons pas davantage. Je vois Dieu le Père, et je monte m'asseoir à ses côtés.

Lucibel et les Mauvais Anges se dirigent vers Dieu le Père.

Dieu le Père.

Arrête, arrête ! Créature déloyale ! Je suis maître ici, je suis l'auteur de la gloire, je mérite aussi d'être honoré par tout ce qui existe, par tout ce que j'ai créé. Quant à toi, si tu l'avais voulu, tu aurais en ma présence, joui d'une félicité sans limites, et maintenant tu seras à jamais malheureux. Toi et toute ta légion d'Anges, vous serez précipités au fond des Enfers, au milieu du feu et des flammes. Toutes sortes de délices étaient ton partage et te donnaient pleine satisfaction : désormais, je te l'affirme, tu n'auras que tourments. Je t'avais appelé Lucibel pour te tenir en ma présence : désormais ton nom sera Lucifer. Je t'avais créé le plus beau de tous mes Anges : tu seras le plus terrible habitant des Enfers. Je t'avais accordé toute espèce de joies : désormais tu ne vivras que pour souffrir.

Me a laqua eur chaden dira-out, da voelet
Birviquen na ve fin d'às tourmancho calet.
365 Rac se me gomant d'ac'h breman, incontinant,
Da goean voar da pen en creis ar flam ardant;
Te disquenno ebars, quencouls da lijion,
Me ro guen-it breman ma malediction.

Aman e coeont tout en Ifern, ha ma criont tout.

Fors! fors! ar goms-man, assur, a so poner!
370 Ar valediction diant un Doue eternel.
Gant eur goms hep mui quen, en deus hon strinquet
Da goean er poanio brassan a oufet da gaet.

Doue an Tat a coms ous an Elle mat.

Goude, ma holl Elle, goude an devoes bras,
Hac ar maleur arri voar nep am ofansas,
375 Memeus dre ho ourgouil hac ho superbite,
Ho defo an tan flam entre ma vin Doue.
Mes houi, ma mignonet, pere so bet fidel,
Am anevet bepret evit ho guir crouer.
Me ho confirm breman, Elle gloan; hep anvi,
380 Ha gras ar Speret gloan, groet can ha meulodi,
Rentet graço laouen, quen certen pep-hinin,
D'ho Crouer, d'ho Doue, ho mir hac ho casti.
Guelet hoc'h eus suplis an nep n'am anve quet:
Mes houi so bet fidel, perseveret bepret.
385 Concluet em eus, dre gras ar Speret gloan,
Da lemel pep-hinin a danjer hac a poan;
Birviquen, m'ho assur, na veso ataquet
Nicun er Barados, gant ourgouil na pec'het;
Disquaret am eus tout soursen ar vanite,
390 M'ho conservo bepret, evel ma oun Doue.

An Elle a cano.

Drindet santel, Auteur ar gloar,
Crouer d'an env ha d'an douar,
Nin gant joa, a voir galon,
A rai meulodi da Roue an tron,

Devant toi j'attache une chaîne pour montrer qu'il n'y aura pas de fin à tes tortures. Maintenant donc, à l'instant, sur mon commandement tombez la tête la première au milieu des flammes ardentes, toi, Lucifer, avec tous tes partisans, et je vous donne ma malédiction.

Ici ils tombent tous en Enfer, et tous crient:

Malheur ! Malheur ! Que cette parole est écrasante ! La malédiction d'un Dieu éternel ! D'un mot seul il nous a précipités et plongés dans la souffrance la plus grande qui se puisse imaginer.

Dieu le Père s'adresse aux bons Anges.

Mes Anges, après ce grand jour où j'ai châtié tous ceux qui m'ont offensé par leur audace et leur orgueil, les flammes ardentes seront leur séjour tant que je serai Dieu. Mais vous, mes amis, vous qui m'êtes restés fidèles, reconnaissez toujours en moi votre véritable Créateur.

Esprits célestes, je vous confirme maintenant en grâce. Sans hésiter et par la vertu de l'Esprit-Saint, chantez en chœur, célébrez mes louanges, rendez grâces, tous sans exception, d'une voix joyeuse, à votre Créateur, à votre Dieu, qui vous garde et qui vous corrige. Vous avez été témoins de la punition de ceux qui ne me reconnaissaient point. J'ai décidé, par la grâce de l'Esprit-Saint, de vous soustraire tous à la peine et au danger. Jamais, je vous le jure, aucun de vous ne sera sollicité au Paradis par une tentation d'orgueil ou d'autre péché. J'ai séché toutes les sources de la vanité. Je vous sauvegarderai toujours, vrai, comme je suis Dieu.

Les Anges chanteront en chœur.

Trinité sainte, Auteur de la gloire, Créateur du ciel et de la terre, tous ensemble, avec grande joie et de bon cœur, nous célébrons les louanges du Roi tout-puissant,

395 En deus hon hrouet a netra,
Hac hon miret ous estrenvoa.

An El sant Michel a coms.

Doue eternel, da vout meulet!
Nin so guen-ec'h-hu beniguet,
Nin a so caer ha livrin ha sinet,
400 Hac a viquen leun a henet.
Hon holl respet eo guelet Doue,
Evel hon Crouer, hon Roue.
Me eo Michel, prins an Elle,
D'ec'h, Doue an Tat, e credan se,
405 A rent graço, joaio neve,
Pa'n d-omp, certen, en levene.

Cherubin a coms.

Tat eternel, na doutomp quet,
Houi, sur, a gle bout enoret;
Rac dre ho puissans divin,
410 Houi en deus hon laquet, hep fin,
Da jouissan pep meulodi,
Hep caet tourmant nac anvoi.

Seraphin a coms.

Goude an holl disir an Drindet.
Presant gant Doue nin so crouet,
415 Hac ous pep piril divoallet,
Hac Elle glan ha binigüet.
Rac-se rentomp d'ehan graço,
D'hon bean crouet en envo,
Hon preservet ous an danjer
420 A so arriet gant Lucifer.

---

qui nous a créés de rien et préservés de la perdition.

L'Ange saint Michel.

Dieu éternel, soyez loué ! Votre bénédiction s'est répandue sur nous, nous sommes brillants, joyeux, confirmés en grâce et pour toujours resplendissants de beauté. Tout notre bonheur est de voir Dieu, notre Créateur et notre Roi.

Je suis Michel, prince des Anges. A vous, Dieu le Père, à vous, en qui je crois fermement, je rends grâces par de nouveaux cantiques d'allégresse, puisque nos cœurs sont assurément tous dans la jubilation.

Un Chérubin.

Père éternel, nous n'en doutons pas, vous êtes digne de tout honneur. Par un effet de votre puissance souveraine, vous nous avez constitués pour chanter perpétuellement vos louanges, sans crainte, sans ennui.

Un Séraphin.

Tel est l'unique désir de la sainte Trinité. Dieu nous a créés, il nous a protégés de tout péril, et bénis comme Anges sans tache. C'est pourquoi rendons-lui grâces de nous avoir placés au Ciel et préservés du danger où a succombé Lucifer.

Senne II.

An diaoulien a antre en eur grial ous ar bet.

Satanas a coms.

Haro ! ha gant ar fin hac araj arajet !
Chede nin d'eus an envo en douar discaret,
Da soufrin an tan flam, ar cruellan poanio :
Ha ma carjemp e voamp evurus en envo.

Berit a coms.

425 Satanas miliguet, gant da holl vanite,
Dre ma voas ar caerran demeus an holl Elle.
Sell breman da figur, quencouls hac hon hinin :
Ha hoas beout er flam birviquen o lesquin.

Astarot a coms.

Satanas miliguet, mallos ar firmamant
430 Da goeso hoas voar-n-out ! te so caus d'hon tourmant,
Mar carjes, nin a voa o canan meulodi :
Ha chede nin breman en Ifern o lesquin.

Belsibut a coms.

Mil malediction a ran d'it, Satanas,
Rac te a so quiriec d'hon tourmancho divlas,
435 A rencomp da soufrin, hep caet esperans
Da garet mui Doue, na guelet he presans.

Asmode a coms.

Satanas, ha te a so breman contant
Bout renoncet d'ar firmamant ?
Te a lare bout eur veach curunet
440 En envo huellan, ha voar an holl Elet :
Collet eo guen-it da curun,
Ha te er poanio disaun.

Scène II.

Les diables entrent en criant malédiction contre le monde.

Satan.

Haro ! Et pour tout dire, fureur et rage ! Nous voici précipités du Ciel dans les abîmes, pour souffrir au milieu des flammes ardentes, les plus cruels supplices. Et si nous l'avions voulu, nous serions encore heureux au Ciel !

Berit.

Satan, maudit sois-tu avec tout ton orgueil, parce que tu étais le plus beau des Anges. Regarde maintenant ta figure aussi bien que la nôtre. Et de plus, être condamnés à brûler éternellement dans les flammes !

Astarot.

Satan maudit, que la malédiction du ciel tombe encore sur toi ! Tu es la cause de notre ruine. Si tu l'avais voulu, nous serions au Ciel à chanter des hymnes de louanges. Et nous voici maintenant en Enfer, où nous brûlons au milieu des flammes.

Beelzébut.

Mille malédictions sur toi, Satan, car c'est toi la cause des intolérables tourments qu'il nous faut endurer, sans plus avoir l'espérance d'aimer Dieu, de jouir de sa présence.

Asmodée.

Satan, dis, es-tu content d'avoir quitté le Ciel ? Tu te vantais d'être couronné là-haut, à la place la plus élevée, au-dessus de tous les Anges. Tu as perdu ta couronne, et tu es tombé en proie à des tortures éternelles.

Jupiter a coms.

Mallos ar steret hac al loar,
Mallos an env hac an douar,
445 D'an nep so caus ma s-omp collet,
Hac a bresans Doue ha da vean privet!

Mahom a coms.

Oh! pa consideran en joaio an envo,
Chetu nin quitet demeus a hon plaço!
O vout bet rebelant a enep an Drindet;
450 Birviquen na oufemp bout gant-han pardonet.

Satanas a coms.

Guir a leres; certen, achu eo quement-se,
Birviquen nep pardon n'hon bo digant Doue.
Groeomp goassan hellomp, rac soufrin a so ret.
Birviquen me veso adversour d'an Drindet:
455 Ma hallen eur veach antren er Baradoes,
Nin raë ar bresel da Doue, d'an Eles.
Pa ne hallomp monet da jouissan he gloar,
Beomp adversourien d'ehan voar an douar.
Mallos Doue an Tat hac an elemancho,
460 Voar-n-hoc'h, ma consortet, a viquen ho peso.
Houi a consantas guen-in e voa mat ma avis,
Ha breman e omp holl en araj, en suplis.

Senne III.

Doue an Tat a coms.

Chetu ar sigeno ar voes-man disoloet
Gant ar re valurus en deus ma ofancet.
465 Me deui d'ho ramplissan, evel ma oun Doue,
Rac an den a formin memeus corf hac ine.
Ret eo d'in da guentan formin ar sclerijen,

Jupiter.

Malédiction des étoiles, malédiction de la lune, malédiction du Ciel, malédiction de la terre, sur celui qui est cause si nous sommes perdus, et à jamais privés de la présence de Dieu!

Mahom.

Ah! lorsque je reporte mes regards vers les joies du Ciel, je vois que nous sommes chassés de ce délicieux séjour, pour nous être révoltés contre la Trinité. Non, jamais nous ne pourrons obtenir notre pardon!

Satan.

Tu dis vrai. Certes, c'est bien fini, jamais Dieu ne nous pardonnera. Faisons donc le plus de mal qu'il nous sera possible, puisque nous sommes condamnés à souffrir. Je veux être à jamais l'adversaire de la Trinité. S'il nous était donné d'entrer une fois encore au Paradis, nous ferions la guerre à Dieu et à ses Anges. Puisqu'il nous est interdit de retourner jouir de sa gloire, soyons ses ennemis sur la terre. La malédiction de Dieu le Père, la malédiction des éléments pèsera sur vous, camarades, pendant toute l'éternité. Vous avez été de mon avis pour trouver bon mon projet de révolte, maintenant nous sommes tous voués à la rage et aux supplices.

Scène III.

Dieu le Père.

Voilà les places cette fois abandonnées par les malheureux qui m'ont offensé. Je les ferai occuper, aussi vrai que je suis Dieu, car je vais créer l'homme de rien, son corps et son âme.

D'abord, je veux créer la lumière, qui s'appellera la joie de

Hac a veso hanvoet holl plijadures an den,
Hac an heol memeus a so illuminant,
470 Hac a rei sclerijen ebars ar firmamant.
Goude e hinvoin an nos pehini so tefal,
Hen defo al lumier dious steret ha loar :
An nos dre he vertu a so tefalijen,
En amser-man a rai he repos da bep den...
475 Separet eo breman an nos dious an de,
Ha d'al loenet brutal e roan liberte.
Breman e quefin mat rein ho hano d'an deio,
Ha goude e formin an holl planedenno ;
Al lun eo ar hentan, ar meurs, ar merher, ar iaou,
480 Ar guener, ar sadorn, hac ive ar sulio.
Ha breman e formin an holl anevalet,
Al labouset nij en er, er mor bras ar pesquet,
Ar ranet en dour dous, da ganan meulodi,
Dre ho moes ravissant a deui d'am enorin.
485 Me ia da formin an den em imaj diviset,
Demeus a un tam douar, Adam e vo hauvoet :
Voar loenet an douar e vo victorius,
Goude hen a veso en envo evurus.

Doue a disquenno d'eus he tron er Barados terest, hac a formo an den, ha ma coms.

Adam, me as conjur da sevel prontamant,
490 Rac te a so crouet em imaj excelant.
Te a so ma mignon, ha birviquen e vi :
Hogon toll evoes mat da dont d'am ofanci.
Er Barados terest me ro d'it liberte,
Quercouls voar ar fres mat, ha voar loenet goue.
495 An douar dre he natur, a deui da produin
A bep sort lousou mat evit da recrein.
Quement a so crouet er bet antieramant,
A veso, ma mignon, d'id-de obeissant.
Debr hac ef, ma mignon, ar sort gout a gueri,
500 Ar voeen a vue so ret da exantin.
Te a so immortel entre vi em graço,
Te hallo jouissan a bep sort deliço.

l'homme, le soleil dans les cieux pour illuminer tout et pour répandre la lumière à travers le firmament. Ensuite, je donnerai son nom à la nuit qui est obscure, et qui empruntera sa clarté à la lune et aux étoiles. La nuit par sa nature est ténèbres, et en ce temps-ci, elle procurera le repos à chacun...

La nuit et le jour sont maintenant séparés, et je mets en liberté les animaux féroces. Il me plaît d'appeler les jours par leurs noms, après quoi je créerai toutes les planètes. Le Lundi est le premier jour, puis suivront le Mardi, le Mercredi, le Jeudi, le Vendredi, le Samedi et le Dimanche.

A cette heure, je veux créer tous les animaux, les oiseaux qui volent dans l'air, les poissons dans la grande mer, dans l'eau douce les grenouilles, pour chanter mes louanges, et me rendre honneur par leurs concerts ravissants.

Je vais former l'homme, le façonner à mon image, le tirer d'un peu de terre : il s'appellera Adam. Il aura puissance sur les animaux de l'univers, et dans la suite, il sera heureux au Ciel.

Dieu descendra de son trône, dans le Paradis terrestre, et formera l'homme. Ensuite il parle.

Adam, je te l'ordonne, lève-toi promptement. Je t'ai créé ressemblant à mon image divine. Tu es mon ami, et tu le seras toujours, mais prends bien garde de te laisser aller à m'offenser. Au Paradis terrestre je te donne la libre disposition des fruits de choix et des animaux sauvages. La terre, de sa nature, produira toute espèce de légumes pour ta nourriture.

Tout ce qui existe au monde, tout, mon ami, sera soumis à tes lois. Mange et bois, mon ami, ce qui te fera plaisir : à l'arbre de vie seul, tu ne toucheras pas. L'immortalité est et sera ton partage, tant que tu resteras en état de grâce, et tu pourras jouir de toutes sortes de délices.

Adam a coms.

Ma Mest ha ma Autro, me ho trugarequa
Evit ma bout crouet, me a voel, a netra,
505 Ha ma bean laquet en pep sort deliço :
Demeus a bep amser me a rent d'ac'h graço,
Hac a promet aman, ma Doue, ho caret,
Ha bout obeissant da guement a leret.

Doue an Tat a coms.

Adam, houi eo ar hentan am eus laquet er bet,
510 Da vean evurus a viquen, ma queret ;
Me 'm eus ho confirmet gant pep sort carante,
Beet obeissant bepret, d'ho guir Doue.
Quement a so crouet er bet bete vreman,
Me a gomant d'eshe d'ec'h-hu obeissan :
515 Reit d'esho ho hano er feson ma queret,
Obeissant voint d'ar pes a comandet.

Adam a coms, o rein ho hano d'al loenet.

O Doue, ma Crouer, p'hoc'h eus bet madeles
Da ma laquat mest voar quement so er bet,
Me ro ho hano d'he, herve ma bolante,
520 Ha houi da bep amser glorifiet gant-he !
Me a hanvo ar goulm a so loen dereat,
Pa 'm eus bet ar hras diant Doue an Tat,
Ha neuse an estic gant he voes ravissant,
A enoro bepret Roue ar firmamant,
525 Ar vran hac ar piquet, ar pabor, ar gueguin,
Ar vualc'h, ar golven, hac ive ar pincin :
Goude an eunic-glas veso ar peroquet,
Neuse ar glujuri, hac ar hefeleguet :
Goude ar guenili hac an ehoederet,
530 Ar sparfel hac ar scoul hac an tursunelet ;
N'en d-eo quet necesser holl o represantin,
Ha nep en eum servijo, a hanvo pep-hinin.
Goai hac houidi a hanvoan tout espres,

Adam.

Mon Maître et mon Seigneur, je vous remercie de m'avoir, je le vois, créé de rien, et de m'avoir placé dans ce jardin de délices, c'est pourquoi je vous rendrai grâces en tout temps. Je vous promets ici, mon Dieu, de vous aimer et d'obéir à tout ce que vous ordonnerez.

Dieu le Père.

Adam, tu es le premier que j'ai mis sur la terre pour être à jamais heureux, si tu le veux bien. Je t'ai entouré de témoignages d'affection : sois-moi donc toujours obéissant, à moi, ton Dieu véritable. A tous les êtres créés au monde jusqu'à présent, je commande de t'obéir sans hésiter ; donne-leur des noms comme il te conviendra, et chacun s'empressera de se soumettre à tes ordres.

Adam donne des noms aux animaux.

O Dieu, mon Créateur, puisque vous avez eu la bonté de me constituer maître sur tous les êtres de la création, je vais les appeler du nom qui me plaira. Puissent-ils, Seigneur, vous glorifier à jamais !

Je nomme la colombe, c'est un oiseau gracieux, en vertu du pouvoir que m'a donné Dieu le Père, le rossignol, dont la voix mélodieuse chantera toujours les louanges du Roi des Cieux, le corbeau, la pie, le bouvreuil, le geai, le merle, le moineau, le pinson, le martin-pêcheur, le perroquet, la perdrix, la bécasse, l'hirondelle, l'alouette, l'épervier, le milan, la tourterelle. Il n'est pas nécessaire de les représenter tous, celui qui s'en servira les nommera l'un après l'autre. J'appelle aussi expressément de leur nom les oies et les canards,

Paün, coc ha iar, hac ive ier Indes,
535 Ha breman ar gaouen, herve he naturel,
Pa 'm eus bet ar hras digant an Eternel.
Breman e hinvoin hoas hep mar, an houperic,
Un eunic a so bail, he hano, an estic :
Ar vilvoit hac an dret hac a craperic-gue,
540 Bete ar gasec-coat, me ro ho hano d'he.
Breman e hanvoan hoas an eunic Canaper,
Ar gudon, ar guïoch, couls an eun linaer,
An austruch hac ar gruc hac ar grifon cruel,
Ar iar-dour, so mui quen a so ret da henvoel :
545 Hac ar foeteric-dour, quencouls hac ar fidan,
Ar molegan, ar haoil, neuse al laouenan :
Ar hefeleguet-mor hac an houidi-goue,
Ar garheis pesqueter, me ro ho hano d'he :
Hac an toreric-craon a hinvoin hoas breman,
550 Davantaj ar bic-spern hac ar straqueric-lan,
Ar boru-buric, ar sign, budor hac al levren.
Breman e hinvoin hoas, pa e d'in comandet,
Al loenet violant so gant Doue crouet :
Al leon hac an ours, an tigr hac al licorn,
555 Daouest d'ho holl furi a chom dindan ma dorn ;
Ar haro, ar iourc'h, ar blei hac an heies,
Ar hat hac al louarn, ha consort assambles,
Bete ar goniflet, ar broc'h, an ermini,
A renc obeissan d'ar pes a comandin.
560 Breman e hanvoan hoas chatal, saout ha quesec,
Ar mul hac an asen, moc'h hac ohenet,
Ar re-se a veso da servijin an den,
A vo e pep amser voar-n-eshe souveren :
Ha neuse levrini, dogueset, so hoas bras,
565 Hac al leopardet, chas munut, ar re vras,
Ar merien a douar, hac a bep sort houillet,
Ar fubu, ar helien, hac ive ar prevet.
Breman e hinvoin hoas ive ar sardonen,
Ar guenan, ar goespet, queonit, ha garlosten,
570 Ha neuse davantaj gueor, lampereset,
Ar busuc, ar bolbos, ar melvet, ar scrillet :

le paon, le coq et la poule, les dindons, le chat-huant, selon sa nature, puisque l'Eternel m'a chargé de ce soin. Je nomme encore, sans arrêter, la huppe, un petit oiseau qui porte une tache blanche au front, c'est le rossignol de muraille, la grive, l'étourneau, le grimpereau, le pivert. Je nomme également le chardonneret, le pigeon-ramier, la bécassine, la linotte, l'autruche, la grue, le griffon cruel, la poule d'eau, il n'en reste plus à nommer. Encore la bergeronnette, le bruant, le verdier, la caille, le roitelet, le courlis, le canard sauvage, le héron, qui vit de poisson, le casse-noisette, la pie-grièche, le landier, le rouge-gorge, le cygne, le butor et la cigogne.

Maintenant, pour accomplir les ordres que j'ai reçus, je nomme les bêtes féroces créées par Dieu, le lion, l'ours, le tigre, la licorne : malgré leur instinct sauvage, ils me resteront sous la main ; le cerf, le chevreuil, le loup, la biche, le lièvre, le renard et leurs pareils jusqu'au lapin, le blaireau, l'hermine, qui doivent obéir à mon commandement. Je nomme encore les troupeaux, vaches et chevaux, mulets, ânes, cochons, bœufs ; ceux-là seront attachés au service de l'homme qui les tiendra toujours en sa puissance ; puis les lévriers, les dogues qui sont de taille, les léopards, les chiens, grands et petits ; les fourmis de terre, les hannetons de toute espèce, les moucherons, les mouches, les vers ; et encore les frêlons, les abeilles, les guêpes, les araignées, les perce-oreilles, les cigales, les sauterelles, les vers de terre, les mites, les limaces, les grillons ;

Breman an elefant, ar marmous, an denvet,
Neuse ar bouc'h, ar haor, ive an haerelet,
Goude an uruson, memeus ar guiveret,
575 An aer hac an aspic, ar sourt, hac an tonsec.
Breman e hanvoan hoas, pa'n e d'in comandet,
Scorpion ha quiger, basilic, serpantet,
Ar goet, al logot, hutugan, morsellet,
Groahet, voalet, tavoan, malvinier ha raset,
580 Ha breman er mor bras e eus lies pesquet,
Ar balam, ar seren, silio ha touilhet,
Ar moroc'h, ar somon, goan, var ha moruet,
Neuse ar bresili, pladis hac harinquet,
Ha neuse ar marc'h-mor hac ar hoariellet,
585 Ar raë, an dofin, ar horp, hac ar brohet,
Sardinet hac ormel, hac hist croguillec,
Brinic ha tousec-mor, ha neuse ar groahet.
Breman hoas en dour dous e hanvoan glesqueret,
Glasardet ha quirelaouen, ha neuse ar ranet.
590 A bep sort natur a so crouet gant Doue,
Me ro ho hano d'he, herve ma bolante.
Quement bete vreman so crouet gant Doue,
Goude eur som amser, a veso fin d'eshe ;
N'en deus nemert an den, hen-nes so immortel,
595 En deveus bet ar hras diant an Eternel.
Breman, Drindet santel, chetu acomplisset
An holl ordrenanço ho poa d'in comandet :
Roet 'm eus ho hano d'he, herve ma bolante,
Bepret evit ho gloar me veinteno anhe.
600 Breman hoas e hanvoin a bep sort frejo mat,
Al lousou er jardin so crouet delicat,
Ar resin, ar figues, an avalo, ar per,
A reit d'in, ma Doue, demeus a bep amser :
Queres, babioles, bete prun ha groegon,
605 Ar spezet, ar framboes, castrilles hac oignon,
Goude-se ar histin, craon-gallec, ar re coat,
Ar re alamandes, a so holl frejo mat,
Ar peches, ar hivig, ar mouar, an illin,
Me ro ho hano d'he abeurs an Tat divin :

j'ajoute l'éléphant, le singe, les moutons, le bouc, la chèvre, la belette, le hérisson, l'écureuil, la couleuvre, l'aspic, la salamandre, le crapaud ; je termine par le scorpion, l'orvet, le basilic, les serpents, les taupes, les souris, les loirs, les mulots, les cloportes, les tiques, les taons, les papillons et les rats.

Dans la grande mer il y a nombre de poissons, la baleine, l'esturgeon, le congre, les roussettes, le marsouin, le saumon, le turbot, le bar, la morue, les maquereaux, les plies, les harengs, le cheval de mer, les rougets, la raie, le dauphin, le thon, les mulets, la sardine ; puis les ormeaux, les huîtres à coquilles, les patelles, le crapaud de mer et les vieilles.

Dans l'eau douce, je nomme les grenouilles, les lézards, les sangsues, les reinettes.

Dieu a formé les êtres de toute espèce, je donne à chacun son nom selon ma volonté. Tous les êtres, jusqu'à présent créés par Dieu, auront une fin après un certain temps ; l'homme seul est immortel, il en a reçu la grâce de l'Eternel.

Trinité sainte, j'ai maintenant exécuté les ordres que vous m'avez transmis, j'ai nommé tous les êtres comme j'ai voulu ; je vous promets de les faire servir toujours à votre gloire.

Je veux encore distribuer des noms aux fruits de choix et aux plantes créées dans le jardin, le raisin, les figues, les pommes, les poires que vous me donnez, mon Dieu, depuis le premier moment, les cerises, les guignes, les prunes et les belosses, les groseilles, les framboises, les castilles et les oignons, les châtaignes, les noix, les noisettes, les amandes, qui tous sont fruits excellents, les pêches, les sorbes, les mûres et les prunelles, je les nomme tous au nom du Tout-Puissant.

610 Goude ar col pome, trinchin ha col commun,
Petes ha saladen, ar re-se so commun,
Ar pouraches, neuse munudic ha sourcil,
Bout bras, ar re vunut, ha goude-se pouril,
Turcantin, marjolen, ha lavant cotonnec,
615 Neuse ar genofle, hac al lavant musquet:
Foudrelis a so hoas, ha ros ru, ar re voen,
Quercouls ar fao, ar pis, a servijo d'an den :
Neuse ar basfilic, tulipes, pempis glas,
Arvoat, hac ar sivi, fanvoil ha col choas,
620 Parpic, buglose, hac ar bascantes,
Trao mat, hac ho dle bout hanvoet tout espres.
Breman e hinvoin hoas serfil hac silles,
Seliri ha cors-noir, panes ha carotes,
Passe-ros, viollie, levren,
625 Neuse trantefeilles, hac an eternel guen.
Breman e hinvoin hoas an dero so coat mat,
Ha goude-se an til, ar fo, ar hoat sab,
Goude spern, ar beus, halec hac an evor,
Couls ar hoat greneres, hoat sab an Nord,
630 Me ia da henvoel hoas palm, cedrus, olivet,
Ar vercus hac al lore musquet.
Anfin, en general, quement mat so formet
Gant an Tat eternel, am eus breman hanvoet.

Doue an Tat a coms.

Concluet em eus, dre gras ar Speret glan,
635 Ma mignon bras Adam so du-hont e-hunan,
Ret eo formin eur verc'h da vout d'ehan priet,
Herve ho naturel, da dont d'en eum garet...
Adam, me as pet breman, da repos er jardin,
Ha da asten da corf voar un torch lousou fin.
640 Voar bars na tifuni, e quifi chanchamant,
E voeli da briet, eur feumeulen vaillant.

Je veux y joindre les choux-pomme, l'oseille, les choux ordinaires, les bettes, la laitue, tout cela est commun, la bourrache, le serpolet, le souci, les navets, grands et petits, le poireau, le thym, la marjolaine, la lavande cotonneuse, les giroflées, la lavande musquée, les lis, les roses rouges et blanches, les haricots, les pois qui seront à l'usage de l'homme, le basilic, les tulipes, la quintefeuille verte, la tanaisie, les fraises, le fenouil et les choux frisés, le persil, la buglose et les asperges, plantes excellentes qui méritent d'être expressément nommées ; ensuite le cerfeuil, les ciboules, le céleri, le radis noir, les panais et les carottes, les passe-roses, les violiers, le lilas, la trentefeuille et la blanche immortelle.

Je veux aussi nommer le chêne, qui est un bon bois, l'ormeau, le hêtre, le pin, l'aubépine, le buis, le saule, la bourdaine, le tremble et le sapin du Nord. J'y ajoute encore le palmier, le cèdre, l'olivier, le myrte et le laurier parfumé.

Enfin, tout ce que le Père éternel a créé, tout a maintenant de moi reçu un nom particulier.

Dieu le Père.

J'ai décidé ceci avec le concours de l'Esprit-Saint. Mon grand ami Adam est là-bas tout seul, il faut que je forme une jeune fille pour devenir son épouse, et suivant leur nature, ils s'aimeront l'un l'autre.

Adam, je t'invite à présent à te reposer dans le jardin, à étendre ton corps sur un faisceau d'herbes choisies. Lorsque tu t'éveilleras, tu trouveras du changement, tu verras ton épouse, une femme superbe.

Adam er jardin a coms.

Ma Doue, ma Crouer, n'ioun petra eo se;
Hoant am eus da repos, me lar gant guirione,
Me a strinquo aman, voar un torch lousou fin.
645 En cousquet, en difun, me ofr d'ec'h ma feden.

Doue an Tat a coms.

Reposet eo Adam... Me a ia d'hen caet...,
Me ielo quen subtil, ha ne difuno quet;
Me denno eur gosten, hac a formo he bar,
Quercouls evel Adam, d'eus un tamic douar.

Ma tisquen, ma a da caet Adam, ma ten eur gosten d'eshan, ma continuo da coms.

650 Adam ma difun quet... Me rai quen excelant
Aman da voir briet, quen caer ha quer charmant,
Ma vevoent assambles d'eur memeus union,
Ma vo rejouisset an douar hac an tron...
Chetu costen Adam subtilamant tennet:
655 Er memeus calite me a form he briet...
Sao alesse, groec veo, hac e voeli da par,
He corf hoas o repos, sell-han, voar an douar.

Eva a savo hac a coms.

Auteur ar firmamant, houi eo sur an Drindet,
Da vout crouet ma corf, hac ive ma speret,
660 Ha ma laquet memeus, herve an naturel,
Da vout, corf hac ine, evel-d-hoc'h immortel.
Breman, ma gouir Crouer, me a rent d'ec'h graço,
Dimeus a voir galon, em holl actiono.
Da guement a leret, me vo obeissant,
665 Rac me eneo es oc'h Crouer ar firmamant.

Doue an Tat a coms.

Ma crouadures pur, pa'm eus bet ho crouet,
Ma mignon bras Adam ho peso da briet:

Adam au jardin.

Mon Dieu, mon Créateur, je ne sais ce que cela veut dire. J'ai envie de me reposer, je le dis en vérité ; je vais m'étendre ici, sur une gerbe d'herbes parfumées. Que je dorme, que je veille, je vous offre ma prière.

Dieu le Père.

Adam repose... Je vais le trouver... J'irai si doucement qu'il ne s'éveillera pas. Je tirerai une de ses côtes et j'en formerai sa compagne, tout comme Adam, que j'ai créé d'un peu de terre.

Il descend, va trouver Adam, lui enlève une côte et continue :

Adam ne s'éveille pas... Je veux lui créer une épouse si parfaite, si belle, si charmante, qu'ils vivront ensemble dans une douce union qui réjouira la terre et les cieux...

Voici la côte d'Adam délicatement enlevée : j'en forme pour lui une épouse de même nature...

Lève-toi, femme vivante, et tu verras ton pareil. Son corps, regarde-le, repose encore sur la terre.

Eve s'étant levée parle.

Auteur du firmament, vous êtes sans doute la Trinité. Vous avez créé mon corps et aussi mon esprit ; vous me destinez même, suivant ma nature, à être, corps et âme, immortelle comme vous. Maintenant, mon Créateur, je vous rends, du fond du cœur, grâces en toutes mes actions. A tout ce que vous direz, je me montrerai obéissante, car, je le reconnais, vous êtes le Créateur des Cieux.

Dieu le Père.

Vous êtes bien l'ouvrage de mes mains, et si je vous ai créée, c'est pour que vous soyez l'épouse de mon grand ami

Houi veso unisset d'eur memeus bolante,
Rac-se en eum gueret an eil hac eguile.

Eva a coms.

670 Ma Doue, ma Crouer, me na refusin quet,
Me a obeisso da guement a leret.
Houi en deus ma crouet en pep sort deliço,
Reson eo observin ho holl ordrenanço.

Doue an Tat a coms.

Adam, Adam, ditun ! Chede compagnones !
675 Houi a rejouisso breman ar Baradoes.
En eum gueret ho taou, ha credet en Doue,
Ho freus a ramplisso sigeno an Elle.
Lucibel gueasall, en env am boa crouet
Ar caerran crouadur a guement a gafet :
680 Pa deuas d'am ofansin, hen strinquis ous traon
Hac hen dihollis cren en creis an Ifern don.
Ha nep vo rebelant enep ma bolante,
A veso punisset, evel ma s-oun Doue.

Adam a coms.

Me am eus cals a joa, Createur ar steret,
685 Pa voelan ar vroec-man, es oun rejouisset.
Hou-man so eur presant dian-ec'h, ma Doue,
Pa ret d'in eur priet quen caer evel an de ;
Demeus a voir galon breman he recevin,
Hac e teuomp hon daou breman d'ho enorin.

Eva a coms.

690 Ha me, ma guir Autro, gant eur galon parfet,
A comeran Adam evit ma guir briet.
P'hoc'h eus hon crouet er bet-man pur ha net,
Exant dimeus a boan ; na tomder, nac anvoet,
Nac ilboet, na sehet na santomp er plas-man :
695 Me am eus dian-ec'h ar gout a disiran.

Adam. Vous serez unis dans une même volonté. Aimez-vous donc l'un l'autre.

Eve.

Mon Dieu, mon Créateur, je ne m'y refuserai pas. J'obéirai toujours à tout ce que vous direz. Vous m'avez créée au milieu de toutes sortes de délices, il est raisonnable que j'observe tous vos commandements.

Dieu le Père.

Adam, Adam, éveille-toi. Voici de la compagnie. Vous ferez maintenant la joie du Paradis. Aimez-vous l'un l'autre et croyez en Dieu. Votre race occupera les places perdues par les Anges. Lucifer, jadis au Ciel, je l'avais créé le plus bel être qu'il fût possible d'imaginer. Il m'offensa, je le précipitai dans les abîmes et le plongeai d'un trait au plus profond de l'Enfer. Quiconque se révoltera contre ma volonté sera puni, vrai, comme je suis Dieu.

Adam.

Mon cœur tressaille de joie, Créateur des étoiles, et en voyant cette femme, je me sens bien heureux. C'est là un présent digne de vous, ô mon Dieu, de me donner une épouse belle comme le jour. Je la reçois de bon cœur, et tous deux nous ne cesserons pas de vous honorer.

Eve.

Et moi, mon Seigneur, c'est avec un consentement parfait que je prends Adam pour mon époux ; et puisque vous nous avez créés en ce monde, sans tache et sans défaut, exempts de toute peine, nous ne sentirons ici ni chaleur ni froidure, ni faim, ni soif. J'ai de vous tout ce que je désire.

Doue an Tat a coms.

M'ho peso birviquen entre veet em graço,
Rac-se teulet evoes eur vech, ous ma comso :
Me deu da exantin ar voeen a vue,
Voar ar re-all er bet me ro d'ec'h liberte ;
700 Rac-se teulet plet mat, hon-nes so immortel,
Ha mar touchet ont-hi e teufet da vervoel :
Houi a gollo ma graço, ha privet d'eus ma gloar,
A retorn adarre en poult hac en douar.

Doue an Tat a vinic aneshe er Barados terest, ha goude e comso.

Breman, Adam, Eva, me ho pinic quefret,
705 Me ho confirm ho taou, rac-se perseveret.
Groet multiplian da peuplin an douar,
Bete ar firmamant da ocmantin ma gloar,
Adam houi so den fur ; chetu houi biniguet,
Rac se teulet plet mat d'ar pes am eus laret.
710 Ha houi ive, Eva, gant ar freus a douguet,
Houi a voelioudou hac hep poan exantet
Entre veet em graço. Me ro d'ec'h liberte,
Baleet ha reposet hac en nos hac en de.

Doue a sorti.

Dieu le Père.

Et vous l'aurez toujours, tant que vous serez en état de grâce. C'est pourquoi, faites bien attention à mes paroles. Je réserve l'arbre de vie. Sur tous les autres au monde je vous donne pouvoir, vous êtes libres d'en disposer. Prenez donc garde, cet arbre est immortel, et si vous y touchez, vous mourrez. Vous perdrez ma grâce, et privés de ma gloire, vous retournerez en terre et en poussière.

Dieu le Père les bénit dans le Paradis terrestre, ensuite il dit :

Maintenant, Adam et Eve, je vous bénis de compagnie. Je vous confirme tous deux dans mes bonnes grâces, vous n'avez qu'à persévérer. Croissez, multipliez pour peupler la terre, pour augmenter ma gloire jusques aux sommets des cieux.

Adam, vous êtes un homme sage : vous voilà béni, prenez donc bien garde à ce que je vous ai dit. Et vous, Eve, les fruits que vous porterez, vous les mettrez au monde sans douleurs, tant que vous serez en grâce avec moi. Allez, vous êtes libres ; marchez, reposez-vous à votre gré, et la nuit et le jour.

Dieu sort.

RECHERCHES

SUR L'ORIGINE DE

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

ET DES NOMS DE LIEU EN FRANCE

Quatrième article

PONTILIACUS est le nom d'un palais d'où Charles le Chauve data en 873 un diplôme en faveur des églises Saint-Mammès de Langres, et Saint-Etienne de Dijon[1]. C'est aujourd'hui Pontailler-sur-Saône, Côte-d'Or. La forme latine correspondant à ce nom de lieu gallo-romain est *Pontilianus,* nom d'une *villa* située dans le Roussillon, comme nous l'apprend un diplôme du roi Lothaire donné en 982[2].

Pontiliacus et *Pontilianus* sont dérivés de *Pontilius,* gentilice romain dérivé lui-même de *Pontius.* Le plus ancien exemple de *Pontilius* nous est offert par une inscription recueillie en Espagne, près de Carthagène[3]. On le trouve deux fois répété dans une inscription d'Afrique[4]. Il apparaît dans plusieurs inscriptions d'Italie[5].

PRIMIACUS est une *villa* mentionnée dans un diplôme donné

1. Dom Bouquet, VIII, 643 d.
2. Dom Bouquet, IX, 649 b.
3. *Corpus,* I, 1478 ; II, 3433.
4. *Corpus,* VIII, 8799.
5. *Corpus,* IX, 5799 ; X, 47, 363, 364.

en 834 par Louis le Débonnaire en faveur d'Albéric, évêque de Langres[1]. C'est aujourd'hui Prangey, Haute-Marne. Une autre *villa,* du nom de *Primiacus,* fut donnée en 866 par Lothaire, roi de Lorraine, à sa femme Theodeberge[2].

Ce nom de lieu dérive de *Primius,* gentilice tiré du surnom *Primus,* et qu'une inscription découverte en Autriche nous montre dans le nom de femme Primia Honorata[3]. Nous le retrouvons dans une inscription du musée de Mannheim qui débute par le nom de femme Primia Accepta[4]; dans une inscription d'Oppenheim, en Hesse, qui nous fait connaître le nom de femme Primia Ammilla[5]. On a découvert à Meylan, Isère, l'épitaphe de L. Primius Valerius gravée par ordre de son fils Primius Vassillus et de sa fille Primia Valeria[6]. On a recueilli à Lyon l'épitaphe de M. Primius Secundianus, sévir augustal, gravée par les soins de M. Primius Augustus, son fils[7], et celle de P. Primius Eglectianus, affranchi de P. Primius Cupitus[8].

Le nom *Premiacus* d'une localité située dans le *pagus aurelianensis* suivant un diplôme de l'année 689[9] paraît être une variante orthographique de *Primiacus.* C'est par un primitif *Primiacus* que semble devoir s'expliquer le nom des trois communes de Pringy situées dans les départements de la Marne, de la Haute-Savoie et de Seine-et-Marne.

Prisciacus est une *villa* d'Auvergne donnée à l'église Saint-Etienne, de Châlons-sur-Marne, par Elafius, évêque de la même ville, en 565[10]. Un autre *Prisciacus,* dans le pays de

1. Dom Bouquet, VI, 596 a. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 183, n° 322.
2. Dom Bouquet, VIII, 412 d.
3. *Corpus,* III, 5606.
4. Brambach, n° 868.
5. Brambach, n° 917.
6. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. III, p. 176.
7. Boissieu, pp. 203, 204.
8. Boissieu, p. 494.
9. Tardif, *Monuments historiques,* p. 637. Cf. Pardessus, *Diplomata.* t. II, p. 209.
10. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 423.

Chambly, Oise, apparaît dans un diplôme de l'année 689[1]. Une *villa Prisciacus* qui forme aujourd'hui deux communes, Précy-Notre-Dame et Précy-Saint-Martin, Aube, appartenait au IXe siècle à l'abbaye de Montier-en-Der, comme nous l'apprennent deux diplômes de Charles le Chauve donnés l'un en 845, l'autre en 854[2]. Une villa *Prisciacus,* située dans le Poitou, fut donnée pour partie à l'abbaye de Noirmoutier par Charles le Chauve en 854[3]. Une *villa Prisciacus,* dans l'Autunois, apparaît dans une charte de Cluny au commencement du Xe siècle[4].

Prisciacus est dérivé du gentilice *Priscius,* venant lui-même de *Priscus,* usité d'abord comme surnom : P. Servilius Priscus fut consul l'an 495 avant J.-C.[5]. T. Numicius Priscus remplit la même fonction en 469[6]. *Priscius* est beaucoup plus récent, et nous n'en avons pas constaté l'existence avant l'établissement de l'empire. On conserve près de Klagenfurt, en Styrie, l'épitaphe de C. Priscius Surio[7]. On a recueilli près de Leibnitz, dans la même province, l'épitaphe de Priscia Albina[8].

Prisciacus paraît être la forme ancienne du nom : 1° de huit communes appelées aujourd'hui Précy, savoir : deux dans l'Aube, deux dans l'Yonne, et une dans chacun des quatre départements du Cher, de la Côte-d'Or, de l'Oise et de Seine-et-Marne ; 2° des deux communes de Pressy, Pas-de-Calais, Saône-et-Loire ; enfin des communes de Précey, Manche ; Pressac, Vienne ; Prétieux et Preyssac, Dordogne ; total, quatorze communes, dont le nom actuel tient lieu d'un primitif *Prisciacus.*

1. Tardif, *Monuments historiques,* p. 637, col. 2. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 210.
2. Dom Bouquet, VIII, 477 a, 529 e.
3. Dom Bouquet, VII, 344 a ; VIII, 529 a.
4. Bruel, *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny,* t. I, p. 164.
5. Denys d'Halicarnasse, l. VI, c. 23. *Corpus,* t. I, p. 487.
6. Tite-Live, l. II, c. 63; Denys d'Halicarnasse, l. IX, c. 56. Cf. *Corpus,* t. I, p. 491.
7. *Corpus,* III, 4951.
8. *Corpus,* III, 5362.

De *Prisciniacus dérive l'adjectif *prisciniacensis* employé avec le substantif *vicus* par Grégoire de Tours, pour désigner un bourg de son diocèse dans l'église duquel il mit des reliques de saint Nizier, évêque de Lyon, mort en 573 [1]. Il s'agit soit du Grand-Pressigny, soit du Petit-Pressigny, Indre-et-Loire [2]. Un second *Prisciniacus,* aujourd'hui Pressagny-l'Orgueilleux, Eure, était situé dans le Vexin, et dès le VIIe siècle appartenait pour moitié à l'abbaye de Saint-Denis, comme l'atteste une charte donnée en 682 ou 683 [3]. Un troisième *Prisciniacus* dépendait de l'abbaye de Saint-Martin, de Tours ; c'est aujourd'hui Précigné, Sarthe [4] ; il en est question pour la première fois dans un diplôme donné par Charlemagne en 775 [5]. Nous le retrouvons mentionné dans des diplômes de Charles le Simple en 903 [6], en 904 [7] et en 919 [8] et dans un diplôme du roi Raoul en 931 [9]. Un quatrième *Prisciniacus* dépendait de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, comme nous le voyons dans un diplôme donné par Charles le Chauve en 876 [10]. Un cinquième *Prisciniacus* appartenait à l'église d'Orléans, ainsi qu'il résulte d'un diplôme du roi Louis V, daté de 979 [11].

Ce nom de lieu dérive du gentilice *Priscinius* qui nous est connu par une inscription de Neuss où l'on trouve mentionné le vétéran Priscinius Florus [12]. *Priscinius* vient lui-même du surnom *Priscinus* qui est plus fréquent [13].

Les communes dont le nom moderne paraît tenir lieu d'un

1. *Vitae patrum,* c. VIII, § 11. Bordier, *Les livres des miracles,* t. III, p. 250. Edition Arndt et Krusch, t. II, p. 700, l. 15.
2. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* pp. 285, 286.
3. Tardif, *Monuments historiques,* p. 19, col. 2. Marquis de Blosseville, *Dictionnaire topographique du département de l'Eure,* p. 175.
4. Mabille, *La pancarte noire de saint Martin de Tours,* p. 231.
5. Dom Bouquet, V, 737 c. Cf. Sickel, *Acta Carolinorum,* t. II, p. 27, n° 42. Cf. Mabille, *La pancarte noire de saint Martin de Tours,* pp. 67, 106-107.
6. Dom Bouquet, IX, 497 b.
7. Dom Bouquet, IX, 511 c. Mabille, *La pancarte noire,* p. 88, n° XLV.
8. Dom Bouquet, IX, 543 b. Cf. Mabille, *La pancarte noire,* p. 58, n° VII.
9. Dom Bouquet, IX, 574 e. Cf. Mabille, *La Pancarte noire,* p. 57, n° VI.
10. Dom Bouquet, VIII, 650 e.
11. Dom Bouquet, IX, 660 d.
12. Brambach, n° 265.
13. *Corpus,* VIII, 9476; IX, 338, 3, 36; 2152, 2153, 3180.

primitif *Prisciniacus* sont au nombre de neuf, savoir : Précigné, Sarthe, et Pressagny, Eure, déjà cités ; deux Pressignac, Charente et Dordogne, et cinq Pressigny, sur lesquels deux dans l'Indre-et-Loire, dont il a été déjà question, et les trois autres dans les départements du Loiret, de la Haute-Marne et des Deux-Sèvres.

Romaniacus, chez Grégoire de Tours, est un adjectif qui sert d'épithète au substantif *campus* et qui désigne un endroit où, en l'année 560, deux armées de sauterelles se livrèrent bataille, dit-on, non sans éprouver de part et d'autre de grandes avaries[1]. C'est aujourd'hui Romagnat, Puy-de-Dôme[2].

La variante *Rominiacus,* avec *i* pour *a* dans la seconde syllabe, nous est fournie par un diplôme de Charles le Chauve pour l'abbaye de saint Médard de Soissons[3]. C'est aujourd'hui Romeny, Aisne, au XVIe siècle Romigni, Roumigny[4]. La forme romaine de ce nom est écrite Romagnanus pour * *Romanianus* en 899 dans un diplôme de Charles le Simple où elle désigne une villa située dans le comté de Besalu, en Catalogne[5].

* *Romanianus* et *Romaniacus* dérivent de *Romanius,* gentilice dérivé lui-même du *cognomen Romanus* et qui existait déjà au commencement de l'empire, comme l'atteste le nom de Romanius Hispo, délateur et rhéteur souvent cité par Sénèque le rhéteur et dont la première mention datée remonte à l'an 14 de notre ère[6]. D'autres Romanius nous sont connus par les inscriptions, par exemple L. Romanius Justus, dans une inscription de Patras en Grèce[7] ; M. Romanius Encolpus, dans une inscription d'Hermannstadt, en Hongrie[8] ; Q. Romanius

1. *Historia Francorum,* l. IV, c. 20; édition Arndt, p. 157, l. 12.
2. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* p. 510.
3. Tardif, *Monuments historiques,* p. 136.
4. Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne,* p. 235.
5. Dom Bouquet, t. IX, 484 b.
6. Tacite, *Annales,* liv. I, c. 74. Voir l'édition de Sénèque le Rhéteur donnée chez Teubner par Kiessling, p. 551 (*Index*).
7. *Corpus,* III, 505.
8. *Corpus,* III, 1613.

Verecundus, dans une inscription de Gebensdorf en Suisse [1]; Q. Romanius Probus, dans une inscription du musée de Mannheim [2]; C. Romanius Capito dans une inscription du musée de Mayence [3]; T. Romanius Epictetus [4] et Romanius Sollemnis [5] dans des inscriptions de Lyon. On a trouvé à Saint-Aubin-sur-Gaillon, Eure, le cachet de l'oculiste Sex. Romanius Symforus [6].

A *Romaniacus* remontent les huit noms de communes suivants : Romagnat, Puy-de-Dôme ; Romagné, Ille-et-Vilaine ; Romagnieu, Isère ; Romagny, Manche et territoire de Béfort ; Romigny, Marne ; Rumigny, Ardennes et Somme.

Romiliacus est une villa où, en 629, le roi Dagobert Ier répudia Gomatrude, sa femme, et la remplaça par Nanthilde [7]. On doit probablement reconnaître le même nom, malgré la différence d'orthographe, dans un *locus rumliacus* sis au pays de Thérouanne et acheté par l'abbaye de Saint-Bertin, en 704 [8]. On lit *Rumeliacus* dans un diplôme de Charles le Chauve en 842 [9], *Rumiliacus* dans un diplôme de Louis de Germanie en 875 [10], tous deux en faveur de l'abbaye de Saint-Arnoud, de Metz, et dans ces deux documents il s'agit de Remilly, Moselle, aujourd'hui Alsace-Lorraine [11].

Romiliacus, Rumiliacus, Rumeliacus, Rumliacus dérivent de *Romilius* ou *Romulius,* un des plus anciens gentilices romains qui donna son nom à une tribu, du nombre des rustiques ; le territoire de cette tribu était au nord du Tibre. A cette *gens*

1. Mommsen, *Inscriptiones helveticae,* nº 254.
2. Brambach, nº 600.
3. Brambach, nº 1229.
4. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon,* p. 189.
5. Boissieu, *ibid.,* p. 477.
6. Héron de Villefosse et Thédenat, *Cachets d'oculistes romains,* t. I, pp. 193-198.
7. Frédégaire, c. 58, chez Dom Bouquet, t. II, p. 436 b. *Gesta Dagoberti* I. c. 22, *ibid.,* p. 585 c.
8. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 265.
9. Dom Bouquet, VIII, 430 b.
10. Dom Bouquet, VIII, 424 c.
11. De Bouteiller, *Dictionnaire topographique de l'ancien département de la Moselle,* p. 213.

appartenait T. Romilius ou Romulius consul l'an 455 avant notre ère, décemvir en 451 [1]. Ce nom se rencontre rarement depuis. Cependant Tacite parle d'un centurion appelé Romilius Marcellus qui, en 70, lors de l'insurrection par laquelle Galba fut renversé, défendit en vain les images de ce prince contre les soldats révoltés [2]. On a trouvé en Hongrie une dédicace à Jupiter par L. Romulius Quintus [3]. Une inscription recueillie aux environs de Milan nous fait connaître les noms de C. Romilius Calla [4].

Romiliacus ou **Romuliacus* est la forme primitive des dix-sept noms de communes qui suivent : Romillé, Ille-et-Vilaine; cinq Romilly, sur lesquels deux dans l'Eure et un dans chacun des trois départements de l'Aube, d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; quatre Rumilly, Aube, Nord, Pas-de-Calais, Haute-Savoie; sept Remilly, sur lesquels deux dans les Ardennes, autant dans la Côte-d'Or, et trois dans chacun des départements de la Manche, de la Nièvre et du Pas-de-Calais.

Rufiacus ou *Ruffiacus* est une *villa* où étaient situés des biens qui furent donnés en 715 à l'abbaye de Saint-Bénigne, de Dijon [5]. C'est aujourd'hui Ruffey-lez-Echirey, Côte-d'Or [6]. Une monnaie mérovingienne a été frappée à *Rufiacu,* que l'on croit être Roufiac, Cantal [7]. Une église de Rufiac apparaît en 860 ou 866 dans le Cartulaire de Redon [8]. La paroisse de Rufiac, *plebs Rufiac,* est mentionnée dans une autre charte du même Cartulaire en 867. Cette paroisse est aujourd'hui la

1. Voyez les textes cités par Mommsen, *Corpus,* t. I, pp. 492, 493.
2. Tacite, *Histoires,* l. I, c. 56.
3. *Corpus,* III, 1352.
4. *Corpus,* V, 6026.
5. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 300. Voir aussi sur la même localité la *Chronique de saint Bénigne,* chez Dom Bouquet, VII, 830 d, elle nous offre l'analyse d'un diplôme de Charles le Chauve dont on trouve le texte chez Dom Bouquet, VIII, 618.
6. Garnier, *Nomenclature historique des communes du département de la Côte-d'Or,* p. 8.
7. Deloche, cité par M. de Barthélemy dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, t. XXVI, p. 460.
8. De Courson, *Cartulaire de l'abbaye de Redon,* p. 106.

commune de Ruffiac, Morbihan[1]. La même année, Charles le Chauve donne un diplôme dans la *villa Rufiacus* dont on ignore la situation[2]. *Rufiacus* a une variante *Rofiacus ;* un *fundus rofiacus* apparaît en 575 dans le testament du fondateur de l'abbaye de Saint-Yrieix, Haute-Vienne[3]. Il est question d'une *villa Rofiacus* en 891 dans une charte de l'abbaye de Cluny. Cette villa était située dans le Mâconnais[4].

Le gentilice *Rufius* est rare sous la république. Cependant une inscription qui le mentionne et qui a été trouvée près de Pérouse paraît antérieure à la période impériale[5]. Sous Claude, le chevalier Rufius Crispinus fut préfet du prétoire[6] ; élevé à la préture par cet empereur[7], il devint sous Néron le mari de la trop célèbre Poppée[8]. Ce gentilice est très fréquent dans les inscriptions. On le trouve notamment en Gaule : à Genève, une inscription nous a conservé les noms de Rufia Aquilina[9] ; à Chazey, Ain, on voit encore l'épitaphe de M. Rufius Cassiolus[10] ; à Murs, Ain, celle de Rufius Catullus[11] ; à Uriage, celle de M. Rufius Marcianus[12]. L'*f* est quelquefois doublé ; deux exemples de cette orthographe nous sont fournis par l'épitaphe du gladiateur Ruffius Ruffianus[13]. Le double *f* se rencontre aussi dans une marque du potier Ruffi m[anu][14].

De *Rufiacus* ou *Ruffiacus* viennent les dix-neuf noms de communes suivants : Roffey, Yonne ; Roffiac, Cantal ; sept Rouffiac, sur lesquels deux dans l'Aude et cinq dans chacun

1. De Courson, *ibid.*, pp. 106, 747.
2. Tardif, *Monuments historiques,* p. 129, col. 2. Cf. Dom Bouquet, VIII, 602 c, 603 a. M. Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne,* p. 238, émet l'hypothèse que ce serait Rouy, commune d'Amigny, Aisne.
3. Pardessus, *Diplomata,* t. I, p. 138.
4. Bruel, *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny,* t. I, pp. 51, 52.
5. *Corpus,* t. I, n° 1394.
6. Tacite, *Annales*, liv. XI, c. 1.
7. Tacite, *ibid.*, liv. XI, c. 4.
8. Tacite, *ibid.*, liv. XIII, c. 45.
9. Mommsen, *Inscriptiones helveticae,* n° 76.
10. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. III, p. 417.
11. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. III, p. 435.
12. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. IV, p. 479.
13. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. III, p. 397.
14. Boissieu, *Inscriptions de Lyon*, p. 435, n° 119.

des cinq départements du Cantal, de la Charente, de Charente-Inférieure, de Haute-Garonne et du Lot; Rouffy, Marne; deux Ruffec, Charente, Indre; trois Ruffey, sur lesquels deux dans la Côte-d'Or, un dans le Jura; deux Ruffiac, Lot-et-Garonne, Morbihan; Ruffieu, Ain; Ruffieux, Savoie. L'*ou* de Rouffiac et de Rouffy s'explique par le redoublement de l'*f* qui compensait l'abrègement de l'*u* primitivement long du latin *Rufus, Rufius*. Nous avons cité plus haut, d'après des textes qui remontent à l'époque romaine, trois exemples de ce redoublement de l'*f*, dans le nom *Ruffius* et dans son dérivé *Ruffianus*. Quant à l'orthographe française Ruffec, Ruffey, Ruffiac, Ruffieu et Ruffieux par double *f*, elle est défectueuse, l'*u* de ces mots suppose en latin un *u* long suivi d'un *f* simple, *Rufiacus* dérivé de *Rufius*, ce qui est la bonne orthographe latine.

Rulliacus est un *agellus* situé dans le territoire de Troyes et mentionné en 635 dans une charte de Palladius, évêque d'Auxerre [1]. On suppose que c'est Rouilly-Saint-Loup, Aube [2]. Un autre *Rulliacus* apparaît en 877 dans un diplôme de Charles le Chauve pour l'abbaye de Marchiennes [3]. L'orthographe *Ruilliacum* nous est offerte par un diplôme faux, attribué au roi Dagobert Ier [4]. On lit *Ruiliacus* dans un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'église du Mans en 832 [5]. La variante *Roliacus*, qui nous est donnée deux fois dans la vie de Charlemagne par le moine d'Angoulême, appartenait à l'abbaye de Saint-Cybard-lez-Angoulême. Dans un passage où est résumé un diplôme de Charlemagne en faveur de cette abbaye, il est question de deux localités, appelées l'une *Roliacus* [6], l'autre *Roliacus minor* [7]. Elles reparaissent dans un diplôme de

1. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 37.
2. Boutiot et Socard, *Dictionnaire topographique du département de l'Aube*, p. 138.
3. Dom Bouquet, VIII, 667 c.
4. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus*, p. 163, l. 20.
5. Dom Bouquet, VI, 586 a. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 179, n° 308.
6. Dom Bouquet, V, 184 e.
7. Dom Bouquet, V, 185 a.

Charles le Chauve en 852 et y sont appelées l'une *Roliacus super Noiram,* et l'autre *Ruliacus Minor*[1].

On voit que ce nom de lieu a été écrit tantôt avec double *l* et probablement *u* bref, tantôt avec *l* simple et probablement *u* long. L'orthographe étymologique est avec double *l*. Le gentilice *Rullius,* d'où le nom de lieu dérive, est lui-même un dérivé de l'adjectif *rullus,* rural, rustique, employé quelquefois comme surnom. Le plus ancien exemple du gentilice *Rullius* nous est offert par une inscription du temps de la république, qui a été découverte à Aquino, en Italie. On y lit le nom de *M. Rullius M. filius*[2]. Nous trouvons ensuite *C. Rullius Communis,* à Capoue[3]; *Rullius Celer,* à Formies[4]; *Rullia Galla,* à Aquilée[5]; *Cn. Rullius Calais,* à Isernia[6]; *P. Rullius Faustus,* en Afrique[7].

Rullius, avec double *l,* a donné le dérivé *Rulliacus* d'où, en France, Roilly, Côte-d'Or; Rouillac, Charente et Côtes-du-Nord; Rouillé, Vienne; deux Rouilly, Aube; un troisième, Seine-et-Marne. De la variante *Rulius* par *u* long et simple *l* est venu *Ruliacus* également par *u* long et simple *l,* en français de l'ouest, Ruillé, nom de quatre communes, deux dans la Sarthe et autant dans la Mayenne; ailleurs Rully, nom de trois communes: Calvados, Oise, Saône-et-Loire. Ainsi le nombre des communes qui tirent leur origine du gentilice *Rullius, Rulius,* est de quatorze.

Sabiacus est une villa qui, dès l'année 769, appartenait à l'abbaye de Saint-Aubin, d'Angers, comme l'atteste à cette date un diplôme de Charlemagne[8]. Ce nom de lieu a probablement la même origine que celui de *Saviacus* porté par une

1. Dom Bouquet, VIII, 521 e.
2. *Corpus,* I, 1181.
3. *Corpus,* X, 4319.
4. *Corpus,* X, 6097.
5. *Corpus,* V, 1170.
6. *Corpus,* IX, 2682.
7. *Corpus,* VIII, 1535.
8. Sickel, *Acta Karolinorum,* p. 17, n° 4; Dom Bouquet, V, 717 b.

localité des environs de Lyon où étaient situés deux manses qu'en 878 Louis le Bègue donna à l'église de Mâcon [1].

Ces noms de lieux supposent un gentilice *Sapius,* en basse latinité *Sabius* ou *Savius. Sapius,* adjectif signifiant sage, qui se rencontre dans le composé *nesapius* « dépourvu de sagesse ou de science », a été employé comme gentilice, exemple : M. Sapius Maximus dans une inscription de Turin [2]. La variante par $b = p$ est constatée par le nom de femme Sabia Optata portée par une affranchie de Sabius Plaetor dans une inscription d'Aquilée [3].

De *Sapius, Sabius* ou *Savius* est venu *Sapiacus, Sabiacus* ou *Saviacus.* De *Sabiacus* ou *Saviacus* sont venus probablement en français Savy, nom de deux communes, l'une dans l'Aisne, l'autre dans le Pas-de-Calais, et Sagy, aussi nom de deux communes, Saône-et-Loire et Seine-et-Oise. Quant à *Sapiacus,* c'est de cette forme que paraissent venir Saché, Indre-et-Loire, et Sachy, Ardennes.

Saciagus est le nom d'une *villa* dont Vigile, évêque d'Auxerre, dispose par une charte de l'année 670 [4]. C'est aujourd'hui Sacy, Yonne. *Saciacus,* variante archaïque de ce nom, désigne un *locus* du Beauvaisis dans une charte de Pépin le Bref, en faveur de l'abbaye de Saint-Denis, en 751 [5]. Dans un diplôme de Charles le Chauve pour l'abbaye de Compiègne, en 877, apparaît une *villa Sacciacus,* également située en Beauvaisis, qui est probablement différente [6]. En 892, un diplôme de Louis, roi de Provence, nous montre l'église de Lyon en possession d'une *Saciacus villa,* près de Valence [7]. En 912, une charte de l'abbaye de Cluny mentionne une *villa Saciagus* dans le Mâconnais [8]. En 926, une *Saciacus villa*

1. Dom Bouquet, IX, 411 e.
2. *Corpus,* V, 7192.
3. *Corpus,* V, 1359.
4. Pardessus, t. II, p. 154.
5. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus,* p. 109, l. 9.
6. Dom Bouquet, VIII, 660 c.
7. Dom Bouquet, IX, 674 e.
8. Bruel, *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny,* p. 175.

appartenait à l'église Saint-Bénigne, de Dijon, comme nous l'apprend une charte du roi Raoul[1].

De ce nom de lieu, l'orthographe la plus ancienne, bien que nous n'en ayons rencontré qu'un exemple, paraît être *Sacciacus,* dérivé du gentilice *Saccius,* conservé par l'inscription d'Igel, près Trèves, où se lisent les noms de L. Saccius Modestus[2]. *Saccius* a donné le dérivé *Sacciarius* employé comme *cognomen* dans une inscription de Leybach[3]. Il est dérivé de *Saccus,* autre *cognomen* porté par un chrétien d'Afrique qui fut martyrisé et dont le culte est célébré le 27 mai. Le cognomen *Saccus* est probablement identique au nom commun signifiant sac. De *Saccus* vient le dérivé *Sacco* employé à titre de *cognomen* dans une inscription de Terracine[4], d'où le gentilice *Sacconius* dans deux inscriptions, l'une de Naples[5], l'autre de Lyon[6].

De *Sacciacus* viennent les noms de Sacé, Mayenne, Sacey, Manche, et de quatre communes de Sacy, deux dans l'Oise, les deux autres dans la Marne et l'Yonne.

Salviacus, où l'abbaye de Saint-Denis posséda une église dédiée à saint Martial et que mentionnent deux diplômes faux, l'un de Dagobert Ier[7], l'autre de Clovis II[8], est aujourd'hui Saujat, commune de Montluçon, Allier[9].

Le gentilice *Salvius,* d'où *Salviacus,* remonte à la période de la république, comme le prouve l'épitaphe de C. Salvius Cassiae gn[atus][10] et l'inscription de Pescina qui nous a conservé les noms de A. Salvius Cledus[11]. Ce gentilice, d'abord obscur, fut rendu célèbre par l'empereur Othon, dont le règne éphémère appartient, comme on le sait, à l'an 70 de notre

1. Dom Bouquet, IX, 570 c.
2. Brambach, n° 830.
3. *Corpus,* III, 3874.
4. *Corpus,* X, 6394.
5. *Corpus,* X, 2198.
6. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon,* p. 241.
7. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus,* p. 159, l. 36.
8. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus,* p. 180, l. 45.
9. Longnon, *Examen géographique du tome premier des diplomata imperii,* p. 33.
10. *Corpus,* I, 1383.
11. *Corpus,* I, 1541 a.

ère. Ce prince s'appelait M. Salvius Otho. Son père, L. Salvius Otho Titianus, avait été consul en 52, et son grand-père avait été préteur[1]. Un certain Salvius fut chargé du gouvernement de l'Aquitaine avec titre de légat sous l'empereur Hadrien, 117-138. Nous avons encore l'analyse d'un rescrit que lui adressa cet empereur[2]. On pense que ce Salvius est identique au célèbre jurisconsulte Salvius Julianus[3]. Le gentilice *Salvius* n'est pas rare dans les inscriptions du temps de l'empire[4]. Ce gentilice pénétra en Gaule, comme l'atteste l'épitaphe de C. Salvius Mercurius, trouvée à Fourvières et conservée au palais des Arts, à Lyon[5].

De *Salviacus,* la forme moderne dans les régions méridionales de la France est Salviac, Lot; Sauviac, Gers, Gironde; Sauviat, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne; Saujac, Aveyron, sept noms de communes, sans compter les écarts; parmi ceux-ci, nous citerons Saugey, Savoie et Haute-Savoie qui nous offrent une forme septentrionale de ce nom; la variante romaine est *Salvianus,* qui a donné Sauvian, Hérault.

Salviniacus est une *villa* du Tonnerrois qui appartenait au IXe siècle à l'abbaye de Montier-la-Celle, comme nous l'apprend un diplôme de Charles le Chauve[6].

Salvinius, d'où *Salviniacus* dérive, n'est pas un gentilice commun; on l'a trouvé dans une inscription de Constantine qui nous apprend les noms de P. Salvinius Arat[or][7]. *Salvinius* est dérivé de *Salvinus,* qui a été employé comme surnom, exemple : Ulpius Salvinus dans une inscription de Karlsbourg[8].

1. Tacite, *Histoires*, l. II, c. 50. Cf Josephus Klein, *Fasti consulares,* p. 35.
2. Callistrate, livre V *de cognitionibus,* passage reproduit au Digeste, ivr. XLVIII, titre III, loi 12.
3. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* t. III, p. 253. Voir Teuffel, *Geschichte der rœmischen Literatur,* 3e édition, p. 817.
4. Voyez les index du *Corpus,* t. II, p. 729, col 3; t. III, p. 1083, col. 2; t. V, p. 1125, col. 4; t. VII, p. 370, col. 1; t. VIII, p. 1013, col. 3; t IX, p. 724, col. 2: t. X. p 1054, col 1.
5. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon,* p. 184.
6. Dom Bouquet, VIII, 642 e.
7. *Corpus,* VIII, 7706.
8. *Corpus,* III, 1145.

Salvinus, nom d'un évêque de Vérone mort vers 562, et d'un évêque de Verdun qui vivait au siècle précédent, n'est autre chose que ce *cognomen* dont le gentilice *Salvinius* est un dérivé[1].

De *Salviniacus* viennent les noms de communes suivants : Sauvignac, Charente ; deux Sauvigney, Haute-Saône ; et quatre Sauvigny, sur lesquels deux dans l'Yonne[2], un dans la Meuse[3], un dans la Nièvre[4].

Sansiacus est le nom d'une des propriétés de l'abbaye de Saint-Ouen, de Rouen, aux termes d'un diplôme donné par Charles le Chauve en 876[5]. *Sansiacus* tient probablement lieu d'un plus ancien **Sanctiacus,* dont la forme romaine était *Sanctianus ;* ce dernier mot a conservé son *t* dans l'orthographe *Santianae,* d'un nom de lieu que mentionne, vers l'année 846, un diplôme de l'empereur Lothaire en faveur d'un archevêque de Lyon[6].

Ces noms de lieux dérivent du gentilice *Sanctius* dont un exemple nous est conservé par une inscription de la Bavière rhénane où figure un personnage appelé Sanctius Honoratus[7]. On en trouve un autre exemple dans une dédicace conservée au musée de Genève et qui a pour auteur L. Sanctius Marcus[8]. Ce gentilice est lui-même dérivé du *cognomen Sanctus*, plus fréquent.

**Sanctiacus* a donné à la géographie moderne de la France les huit noms de communes suivants : deux Sansac, Cantal ; Sansais, Deux-Sèvres ; Sanssac, Haute-Loire ; Sanssat, Allier, Sanxay, Vienne ; Sanzay, Deux-Sèvres, et Sanzey, Meurthe-et-Moselle. **Sanctianus* a donné Sansan, Gers.

1. Ces évêques ont été placés au nombre des saints ; leurs fêtes ont été mises l'une au 12 octobre, l'autre au 4 septembre.
2. *Salvigniacum,* 1217, Quantin. *Dictionnaire topographique de l'Yonne*, p. 121.
3. *Salviniaco,* 846, Liénard. *Dictionnaire topographique de la Meuse*, p. 210.
4. *Salviniacum,* 817, Soultrait. *Dictionnaire topographique de la Nièvre*, p. 172.
5. Dom Bouquet, VIII, 650 e.
6. Dom Bouquet, VIII, 384 a.
7. Brambach, 1764.
8. Mommsen, *Inscriptiones helveticae,* n° 75.

SECUNDIACA est le nom d'une *cors,* c'est-à-dire d'une *villa* mentionnée dans le diplôme de fondation de l'abbaye de la Sainte-Trinité, de Poitiers, vers l'année 962 [1]. Cette localité était située près de Melle, Deux-Sèvres.

Secundiacus est dérivé de *Secundius,* gentilice qui n'est pas rare dans les inscriptions et qui est dérivé du surnom plus fréquent encore *Secundus.* Nous citerons : Secundius Crispus, dans une inscription de Trèves [2]; Secundius Ursio, au musée de Bonn [3]; Secundius Agricola, à Wiesbaden [4]; M. Secundius Saturninus, M. Secundius Acceptus dans une inscription de Lyon [5].

De *Secundius* est venu *Secundiacus* qui, dans le midi de la France, a donné Segonzac, Charente, Corrèze et Dordogne. Quant à Secondigné et Secondigny, Deux-Sèvres, ils supposent un primitif **Secundiniacus,* dérivé de *Secundinius* qu'on trouve dans la dédicace lyonnaise à Mithra, par Aur. Secundinius Donatus [6], et dans plusieurs autres inscriptions [7]. Il peut se faire que dans le diplôme cité plus haut on ait imprimé *Secundiacus* pour *Secundiniacus,* et que la localité mentionnée soit Secondigné, Deux-Sèvres, arrondissement de Melle.

SECURIACUS est un *locus* situé en Brabant, comme nous l'apprennent deux diplômes, l'un de Louis le Débonnaire, qui paraît dater de l'année 822 [8], l'autre de Charles le Chauve en 847 [9]. Dans un diplôme de Charles le Simple, en 899, *Securiacus* est qualifié de *villa* [10].

Ce nom de lieu dérive du gentilice *Securius* qui paraît très rare. Le seul exemple rigoureusement certain que nous en

1. Dom Bouquet, t. IX, p. 626 d.
2. Brambach, n° 825.
3. Brambach, n° 846.
4. Brambach, n° 1526.
5. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon,* p. 521.
6. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon,* d. 40.
7. Voyez les Index du *Corpus,* t. III, p. 1083, col. 2; t. V, p. 1126, col. 1.
8. Dom Bouquet, VI, 530 e. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 138, n° 180.
9. Dom Bouquet, VIII, 488 e.
10. Dom Bouquet, IX, 474 b.

puissions signaler se rencontre dans une dédicace à Jupiter trouvée près de Mayence. L'auteur de cette dédicace est le légionnaire Securius Carantus [1]. On suppose que le même gentilice était inscrit dans une épitaphe recueillie à Neumayer, Prusse rhénane. Cette épitaphe aurait été gravée par les soins de Securius Novellus ; mais quand a été trouvée cette inscription aujourd'hui perdue, le commencement de la ligne où ce nom avait été gravé manquait, et dans cette lacune était comprise la lettre initiale *s* de Securius [2].

*Silvaniacus est probablement l'orthographe primitive du nom de lieu écrit *Selvaniacus* dans un diplôme accordé par Louis le Débonnaire à l'abbaye de Conques, en 819 [3]. En effet, nous trouvons le même nom de lieu écrit à l'ablatif *Silvaniago,* avec un *i* à la première syllabe, dans une charte du XIe siècle conservée par le cartulaire de Conques [4]. Le nom actuel de cette localité estt Savignac, c'est une dépendance de la commune d'Asprières, Aveyron.

Silvaniacus est dérivé du gentilice *Silvanius,* dérivé lui-même du surnom *Silvanus*. L'épitaphe de Silvanius Fortunatus existe encore à Vienne, Isère [5]. Les noms de L. Silvanius Probus nous ont été conservés par une inscription de Rheïnzabern, en Bavière rhénane [6].

H. d'Arbois de Jubainville.

(A suivre).

1. Brambach, n° 921.
2. Brambach, n° 858.
3. Dom Bouquet, VI, 717 e. Gustave Desjardins, *Cartulaire de l'abbaye de Conques,* p. 410.
4. Desjardins, *Cartulaire de Conques,* p. 81.
5. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne,* t. III, p. 6.
6. Brambach, n° 1814.

ON THE MATERIA MEDICA

OF THE MEDIAEVAL IRISH.

The first of the following lists of articles employed in the practice of medicine by the mediaeval Irish is taken from Additional 15,403, a small vellum manuscript in the British Museum, to which my attention was directed by M. Gaidoz's notice in the Revue Celtique, VII, 165, 166. This ms. contains 72 folios in a hand of the fourteenth or fifteenth century, and is a treatise, in the Irish language, not only on the healing properties of various plants, but on those of various trees, metals, gums and stones, of salt, eggs, milk, butter, leaven: of hare-flesh and cantharides; bran and acorns, etc., etc. So that, instead of calling it an « Herbier médical », it should be described as a treatise on materia medica.

The second of these lists is taken from the pharmacological treatise in H. 2. 17, a ms. belonging to Trinity College, Dublin, and described in *Irische Texte,* zweite serie, I. Heft, p. 1.

As most of the names are given both in Latin and in Irish, and many of the Irish words are not found in the published dictionaries, these treatises are important both for Irish lexicographers and for students of mediaeval latinity. Their value for the historian of Irish medicine can only be determined by a man like Dr. Norman Moore, equally skilled as a leech and a linguist, from whom Celtic scholars would gratefully receive an edition of both works. Here I can only give the titles of the sections into which they are divided. In explaining the Latin names I have been aided chiefly by Mr. Mowat's editions, in the

Anecdota Oxoniensia, of the *Sinonoma Bartholomei,* 1882, and the *Alphita,* 1887. Of these books, the former will be denoted by S. B., the latter by A.

In explaining the Irish names I have been helped chiefly by Peter O'Connell's ms. dictionary, of which there is a copy by John O'Donovan in the library of the British Museum.

ADDITIONAL 15, 403

Fol. 3[b] Auripimentum [1] arsenicum [2] .i. anman*n*a in airgedlai*m* [3].

4[a] Arracia [4] atriplex [5] .i. in elet*r*eog [6].
Argentum uiu[u]m .i. in t-airget beo [7].

5[a] Asufetida [8] .i. gu*m* croin*n* [9].

5[b] Aristoloia longa. Ar*istoloia* rotunda [10] .i. in sdoinsi c*r*uin*n* 7 in sdoi*n*si fada [11].

6[b] Artemecia mater herbar*um* [12] .i. in buafallan liath [13].

7[a] Atanasia [14] tanesetum [15] .i. lus na f*r*angc [16].

COMMENTARY

1. auripigmentum « orpiment », yellow sulphuret of arsenic. — 2. auri pigmentum, S. B. 11. — 3. « names of the *airgedlam* » (?)

4. = *arache.* — 5. the explanation of *atriplex,* S. B. 12, and probably the Eng. *orach* « wild spinach ». — 6. *eletreog* = O'Reilly's « *elefleog* s. f. stinking orach; artiplex [leg. atriplex] olida ».

7. « the live (quick) silver. » W. *arian byw.*

8. assa-foetida. — 9. « gum of a tree. »

10. aristologia = ἀριστολοχία « birthwort » ? — 11. « the round *stoinsi* and the long *stoinsi* ». P. O'Connell gives *stoinnse* as synonymous with *copóg nimhe* « bestort the greater, or snakeweed ».

12. Artemisia « mugwort ».—13. the grey *buafallan,* O'Reilly's « *buafanán liath,* mugwort; Artemisia vulgaris ». Fr. armoise commune. *Buabhall* ragweed. P. O'C. dimin. *buabhlan.*

14. ἀθανασία. — 15. tanacetum A. 16. s. v. *atanasia.* — 16. « the herb of the Franks » = O'R.'s « *lus na ffranc* common tansey ».

7[b] Athasar[17] pole[giu]m regule[18] .i. puliol ruighel[19].
8[a] Auancia gariofilata[20] .i. in *m*acall[21].
8[b] Auellana nux barua[22] .i. in chnu gæidhiluch[23].
Auena .i. in coirce[24].
9[a] Auricala muris[25] .i. in liathlus .i. in liathlus beag[26].
Auram[27] .i. in t-or[28].

9[b] Balanon[29] glans adho*n* mesoga na n-darach[30].
Balsamum .i. gu*m* *c*roinn fhásas isi*n* baibiloi*n* e[31].
10[a] Barba filicana[32] plantagho maigher[33] .i. in *c*ruach pa*traic*[34].
10[b] Barba [u]rsina[35] .i. l*us* na lægh[36].

17. *athasar?* — 18. pulegium regale (A. 150). — 19. from which *puliol ruighel* is borrowed, though the *u* in Ir. *ruighel* is strange. *Puliol* re-occurs fo. 63[b].

20. avencia, avens caryophyllata. — 21. O'Reilly's « *machall fiadhain* common avens, herb bennet, geum urbanum ». P. O'C. has *machall coille* wood avens, *machall uisce* water avens. W. *mabcoll.*

22. avellana est coruli fructus, S. B. 12 : « barva » for parva. — 23. « the Irish nut » the hazel nut. A *cnú francach* occurs infra fol. 58[b].

24. the oat: *coirche* = W. *ceirchen,* pl. *ceirch.*

25. auriculus muris, S. B. 12, auricula muris, A. 17, Fr. *piloselle*. Eng. *creeping mouse-ear*. — 26. lit. « the grey plant, the little grey plant ». The cognate Cornish *lot-les* glosses artemisia. And according to P. O'C. the Irish *liathlus mór* is artemisia, while *liathlus beag* is the mouse-ear.

27. aurum. — 28. « the gold ».

29. βάλανος. — 30. « to wit, the acorns of the oaktrees ».

31. « gum of a tree which grows in Babylon it (is) ».

32. « Barba filicana » seems a synonym for plantago major. — 34. P. O'C.'s *cruach Phádraic,* O'R.'s *cruach-phadruig* s. the herb plantain Plantago latifolia.

35. barba ursina (hircina), eng. buckestonge, A. 21. — 36. « the plant of the calves ». O'R. explains *lus na laogh* by 1. orpine (sedum telephium). 2. golden saxifrage.

11[a] Barba siluana[37] .i. in glasair coill*ed*[38].
11[b] Barba iouis semp*er* uiua[39] adho*n* in teneacal[40].
Bardana[41] .i. in *m*eacun tugha*n*[42].
12[a] Branca ursina[43] .i. in gallfotha*nn*an[44].
12[b] Beta et pleta[45] et sicla[46] .i. tri hanman*n*a in biat*us*a[47].
13[a] Blionia molena[48] adhon in coin*n*eall muire[49].
Bolus arminic*us*[50] .i. uir sleibhi arme*n*ia[51].
13[b] Borax .i. gu*m* *cr*oin*n* e[52].
Betonica.
14[a] Bursa pastoris adhon lus in sparai*n*[53]

37. « barba siluana » I have not found elsewhere. — 38. = O'R.'s *glasair coille* « wood betony ».

39. barba Iovis, Fr. *ioubarbe,* Eng. houseleek, semperviva, Fr. *sempervive.* — 40. *in teneacal* = *in tenecal* infra fo. 46. P. O'C.'s *teineagal.*

41. Bardana, farfara, ungula equina A. 21. — 42. *meacun tughan* is = O'R's *meacán tuan* great common burdock, P. O'C's *meacan tua.*

43. sic A. 25. Fr. *branche-ursine* « acanthus mollis », Littré. — 44. lit. « the foreign thistle » (*fothannán*). This is P. O'C's *gallfóthadán* and *gallfóthanán* the herb bearsbreech or bear's foot.

45. beta major vel bleta uel bletis, atriplex agrestis vel domestica idem. Gall. arache blanc, A. 22. — 46. sicla .i. beta maior, A. 171. — 47. « Three names of the betony ». « *biatas, biatuis;* s. m. betony; beetroot, sea-beet, beta maritima », O'R. W. *beatus.*

48. *Blionia* is perhaps for *brionia* « briony »: *molena* is obscure to me. — 49. lit. « the candle of (the B. V.) Mary ». according to P. O'C. the herb mullen, torchweed or high taper, Lat. *verbascum.*

50. bolus armenicus, « quedam uena terre que in Armenia reperitur [et] per centum annos potest seruari » A. 24. — 51 « mould of a mountain of Armenia ».

52. « gum of a tree it (is). »

53. « to wit, the plant of the purse ». Eng. shepherd's purse.

Betonica .i. [i]n bitoi*ne* [54].
15[a] Balsamita [55] .i. in cartlan*n* [56].
Burneta [57] .i. in l*us* cree [58].
16[a] Bibolca [59] .i. in fochlug [60].
16[b] Butirum [61] .i. i*n* t-im [62].

17[a] Calamentum [63] .i. an cailement [64].
17[b] Ciclamen malum [*in top marg.* terrae] .i. in culará*n* [65].
18[a] Cameactis ebul*us* [66] .i. in ualabort [67].
19[a] Cardinis [68] benedict*us* [*in top margin*: labr*um* veniris] .i. an torcá*n* [69].

54. « the betony ».
55. « balsamita, salmentica, sisimbrium, menta aquatica ». A. 19.
56. « the water-mint », O'R's *cartloinn.*
57. « burnet », A. 25.
58. « the herb of... « *luscre* male speedwell ; Veronica officinalis », O'R.
59. obscure to me. — 60. « the brooklime » ? a kind of veronica.
61. butyrum. — 62. « the butter », *imm, imb* = lat. *unguen.*
63. calamintha, καλαμίνθη. — 64. « the calamint ».
65. cyclamen, malum panis terrae (ms. terra pans) porcin*us* calsamus (?) i. e. the earth-apple ? O'R. has *cularain* « cucumbers », and in Irish Glosses N° *cularan* glosses cucumer. But P. O'C. explains *cularán, clorán* by earthchestnut, earthnut, pignut, connecting it with W. *cular.* Bret. *koloren, keler* « noix de terre », Legon.
66. Cameactis [χαμαιάκτη, Diosc. IV, 172] interpretatur humilis sambucus [i. actis (ἀκτή) enim] ebulus dicitur, gallice eble, anglice wellewort uel walwort, A. 28. — 67. the walwort or ground-elder. The Ir. *ualabort* is borrowed from the English. P. O'C. gives it as *ualuárd, balbhárd* and *malbhárd.*
68. sic, i. e. Cardo benedictus A. 24, the Eng. *groundsel.* — 69. I know not whether we have here *orcán* or *torcán* : P. O'C.'s *organ* seems borrowed from lat. *origănum* wild marjoram : for groundsel Mac Curtin gives *gronnlus.*

Camedreus[70] [*in right margin*: quercula minor ger-mandrea] .i. i*n* dairgi*n* beg[71].

20[a] Camapiteus[72] [*in top margin*: ger*m*andrea quercula maior] .i. in dairghi*n* mór[73].

20[b] Camámilla [*in top margin*: antenum atenis bebonici[74]] .i. lus[75].

21[a] Campora [*in top margin*: canabus canabum[76]] .i. lus[77].

21[b] Camolea quinq*ue*folium[78] .i. in *coic*idhach[79].

22[a] Caniculata [*in top margin*: simponica iusy̆am*us* casi-lago insana[80]] .i. i*n* gabfan*n*[81].

23[a] Cantarides .i. na cuile[82].

Cantubrum[83] [*in top margin*: furfur t*r*itici] .i. i*n* bran[84].

70. i.e. chamaedrys χαμαίδρυς, camedreos A. 28. — 71. the great *dairgin* « the lesser germander ? »

72. χαμαιπίτυς *camepiteos* A. 28. — 73 « the greater ger-mander ». *dairghín na subh*, a kind of berry-bearing shrub', P. O'C.

74. *antenum* and *atenis* seem corruptions of ἀνθεμίς: *bebonici* is obscure to me. — 75. « a plant ».

76. « canabaria similis est in foliis canabo » A. 30, where Mr. Mowat conjectures that *canabaria* may be κάνναβις ἀγρία, of which Diosc. III, 156 says τὰ δὲ φύλλα ὅμοια τῇ ἡμέρῳ. But our *campora* may be camphora A. 33.

78. camolee [χαμέλαια], quinquefolium, pentaphilon [πεντάφυλλον] idem, A. 27. — 79. « the cinquefoil ».

80. caniculata, iusquiamus [ὗς κύαμος], cassilago, simpho-nita [leg. -ica ? cf. συμφωνιστική] dens caballinus idem. — 81. « the henbane », O'R.'s *gafann* henbane; hyoscyamus niger. This is the *gahen* (gl. simphoniaca) of the Cornish Vocabu-lary.

82. *cantharides* .i. e. the (spanish) flies » : *cuil* (W. *cylion*) cognate with Lat. *culex*.

83. *cantabrum* furfur tritici A. 33. — 84. « the bran » : *bran* chaff, O'R., bran, P. O'C.

23[b] Canopodium pes corui[85] [*in top margin* : apiu*m* emaroidar*um*] .i. i*n* gairgi*n*[86].

24[a] Caprifolium mater silua[e] [*in top margin* : uolubilis maior[87] gorrgiola[88]] .i. duill*e* feithi[89].

24[b] Carui [*in top margin* : cemella bip*er*da ameos[90]] .i. an carabúaidh[91].

Cacia fistula[92].

25[b] Diegreidium[93] .i. sugh luibe[94].

26[a] Dens leonis[94] .i. in serban muc[95].

Diureticam .i. g*ach* luibh a fuil br*igh* togairmthi in fuail 7 briste na cloch m*ar* ata sil melo*n*es 7 si*t*ruilli 7 *cu*curmis 7 cicurbit 7 sil fenel 7 m*er*se 7 ainis 7 p*er*silli 7 elestront 7 p*r*ema h*er*ri*m*i 7 milbh-

85. Perhaps this should be Chenopodium, cf. χηνόπους « goosefoot ». Apium emaroidarum (i. e. haemorrhoidarum) pes corui, A. 11. — 86. « the crowfoot », O'R's *gairgin*.

87. « caprifolium... mater siluana, uolubilis maior idem ». A. 29. — 88. *gorrgiola* must mean « honeysuckle » or « woodbine »; but I have never met the word elsewhere. — 89. « the woodbine ».

90. carui agreste cumnella ameos, A. 30, where the editor connects *carui* with κάρος and *ameos* with ἄμμι, Diosc. III, 59, 63. Our *cemella* must be = the *cumnella* of A. Our *biperda* is obscure to me. — 91. « the caraway », arab. *al-karavía* from lat. *careum* (Diez 90). After *carabúaidh* the Irish author writes: et adubairt Au. Cum caraui carui nuncum [i. e. nunquam] sine febre fui .i. anfad dobadhus can carabuaidh dochaithim nir sgarus re fiabras. — 92. cassia fistula, A. 35, S. B. 14.

93. diagridium scamonia idem, A. 50. « diacridium id est scamonea preparata acridium antiquitus dicebatur scamonea », Matth. Silv. cited ibid. 211. — 94. « juice of an herb ».

94. dandelion. — 95. literally « the pigs'oats ». dandelion « succory ». P. O'C. *serban* .i. coirce, O'Cl. *serban* .i. cenel n-arba, 7 ba doig co mbad e in corci, O'Mulc. H. 2, 16, col. 121.

bocain 7 bil*ur* 7 sil raideogi 7 fuil bocai*n* [26b] 7 cæra eighin*n* na *c*rand 7 g*ur*maille [96].

26b Diptan*nus* pulegium [97] martis .i. da ainm in eli*t*ronta [98].

27a Dragantum [99] .i. in copurrus [100].

28a Ebulus cameactis. adhon da ain*m* in ualuaird [101].

29a Edera arborea adhon eigheand na cran*n* [102].

29b Edera tearrastris .i. in t-eigen*n* talman [103].

30a Eliborus nigher .i. in t-athabha dubh [104].

30b Endiuia.

31a Elena campana [*superscribed* Enula ca*m*pana] .i. in*n* eillin*n* [105].

31b Epaitica .i. æ abund [106].

96. Diureticum .i. e. every herb in which there is power of calling forth the urine and breaking the stones, such as melon-seed and pumpkin[1], and cucumber, and gourd, and fennel-seed, and smallage, and anise, and parsley, and iris (?), and roots of ... and mallow, and cress, and myrtle-seed, and blood of toadstool, and the berries of tree-ivy, and gromwell (Fr. *grémil,* W. *gromil*).

97. « Diptannum multi dicunt pulegium agreste ». A. — 98. « The two names of the *elitront* » (?) A ms. in the Royal Irish Academy has Diptano .i. in elitronda.

99. Dragantum, uitriolum A. 48. — 100. copperas, P. O'C.'s *coprás,* W. *copras,* Fr. *couperose, cupri rosa,* χάλκανθον.

101. *Ebulus* and *chamaeactis,* to wit, the two names of the walwort.

102. « the ivy of the trees. » *eighenn,* gen. *eighinn,* infra fol. 26a, should be *eidhenn*. W. *eiddew*.

103. « Hedera terrestris i. e. the ground ivy. »

104. « Helleborus niger i. e. the black hellebore. »

105. « the elecampane. »

106. Hepatica « liverwort » : *ae aband* would mean « hepar amnis ».

1. *sitruilli* = Fr. *citrouille.*

Epitimen .i. blath i*n* time [107].

32[a] Esula .i. in esbeorna [108].

32[b] Euforbium .i. gum croind [109].

33[a] Es ustum .i. umha loisg*the* [110].

Ematites .i. cloch [111].

33[b] Emblici[112] .i. toradh croin*n* fas*us* an*n*sa do*m*an mor[113].

34[a] Eruca .i. in cerrbocan [114].

34[a] Ferrum ferrugo et scama ferri .i. in t-iaran*n* 7 in slaidhi 7 in tuiren*n* [115].

107. ἐπίθυμον i. e. the flower of the thyme.

108. Esula « petty spurge ». *esbeorna* is obscure. The R. I. Academy ms. above cited has Asula et sebran (?) .i. *da hainm na hespeorna*.

109. εὐφόρβιον i. e. gum of a tree.

110. Aes ustum i. e. burnt brass (κεκαυμένος χαλκός).

111. Haematites i. e. a stone (αἱματίτης λίθος).

112. Emblici sunt fructus crescentes ultra mare, purgant flegma et malencoliam, et est species mirabolanorum. A. 55. — 113. « fruit of a tree which grows in the great world (the Continent, « ultra mare »).

114. « the colewort ? *cerr-bocan,* cf. *mill-bocain, fuil-bocain* ». P. O'C. has *cearbhacán* a skirwick or skirret (= Mid. English *skirwhit,* S. B. 20), and O'R. has *cearracán* « carrot », which may possibly be a modern corruption of our *cerrbocan.*

115. « the iron, and the iron rust, and the spark from an anvil » *iarann* = O. Ir. *iarn, slaidhi* (*slaighi ?*) cf. *slaighthech* infra : *tuirenn* = O'R's *tuireann.* This word occurs in the following verse quoted by Dr. Todd (Lib. Hymn. 90) from the Betham MS. 22 a :

Geibidh tennchair caor nduibhdheirg
ima ndregaid alla uird.
sceinnidh tuireann ar gach leith,
imasech seinnid na builg.

i. e. Tongs grasp a black-red bar whereon huge sledges con-

35[a] Ferrarium[116] .i. in ladh bis a n-i*ch*tar an u*m*air ina mbaiter in t-iarand[117].
Flamula .i. in æibheall uis*g*i[118].
Fenug*r*egum .i. pis g*r*egach[119].
35[b] Fragaria[120] .i. luss na subh tal*man*[121].
36[a] Fraxinus .i. in fuin*n*seog[122].
Farinum ordi .i. in min eorna[123].
37[a] Feniculus .i. in fenel[124].
37[b] Feniculus porcinus adho*n* fenel muc[125].

tend[1] A spark springs up on every side: all around the bellows sing.

116. Ferra[r]ium est quod invenitur in trunco in quo faber refrigerat forcipes, unde illa *aqua* dicitur ferraria; et illa aqua mundata ualet contra opilaciones splenis et epatis cum herbis contra illam egritudinem coctis. A. 64. — 117. « the *ladh* (?) which is in the bottom of the vessel wherein the iron is dipt ».

118. *Flammula* is some plant which, when chewed, burns the tongue: see A. 63. The Irish *æibheall* means « a spark »: *uisci* is the gen. sg. of *uisce* « water »: so that *æibheall uisci* must mean some waterplant with acrid juice. P. O'C. renders *aoibheal uisce* by marshpenny-wort (a hydrocotyle).

119. « Faenum-graecum i. e. a Greek pea. » O'R. has *fenéil griagach*.

120. Fragaria, gall. fresere, angl. st[r]auberie, cuius succus uel fructus ualet contra telam in oculo, A. 63. — 121. « an herb or a strawberry »: *sub talman* is exactly the German *Erdbeere*. With *sub* cf. W. *syfi* (fraga), sg. *syfien*.

122. « the common ashtree ».

123. « Farina hordei .i. e. the meal of barley. »

124. « the fennel ». O'R's *feneul, fenéil griagach*.

125. « to wit, sow-fennel » also called *feineal sráide*, P. O'C., who gives names for three other kinds of fennel, viz. *feineal cúrda* sweet fennel, *feineal fathaigh* giant fennel, *feineal muire* flixweed. W. *ffenigl y moch*.

1. *dreagaid* .i. *comraicid*, Stowe Ms. XIX.

Epitimen .i. blath i*n* time [107].

32ᵃ Esula .i. in esbeorna [108].

32ᵇ Euforbium .i. gum croind [109].

33ᵃ Es ustum .i. umha loisg*the* [110].

Ematites .i. cloch [111].

33ᵇ Emblici[112] .i. toradh croin*n* fas*us* an*n*sa do*m*an mor[113].

34ᵃ Eruca .i. in cerrbocan [114].

34ᵃ Ferrum ferrugo et scama ferri .i. in t-iaran*n* 7 in slaidhi 7 in tuiren*n* [115].

107. ἐπίθυμον i. e. the flower of the thyme.

108. Esula « petty spurge ». *esbeorna* is obscure. The R. I. Academy ms. above cited has Asula et sebran (?) .i. *da hainm na hespeorna.*

109. εὐφόρβιον i. e. gum of a tree.

110. Aes ustum i. e. burnt brass (κεκαυμένος χαλκός).

111. Haematites i. e. a stone (αἱματίτης λίθος).

112. Emblici sunt fructus crescentes ultra mare, purgant flegma et malencoliam, et est species mirabolanorum. A. 55. — 113. « fruit of a tree which grows in the great world (the Continent, « ultra mare »).

114. « the colewort ? *cerr-bocan,* cf. *mill-bocain, fuil-bocain* ». P. O'C. has *cearbhacán* a skirwick or skirret (= Mid. English *skirwhit,* S. B. 20), and O'R. has *cearracán* « carrot », which may possibly be a modern corruption of our *cerrbocan.*

115. « the iron, and the iron rust, and the spark from an anvil » *iarann* = O. Ir. *íarn, slaidhi* (*slaighi ?*) cf. *slaighthech* infra : *tuirenn* = O'R's *tuireann.* This word occurs in the following verse quoted by Dr. Todd (Lib. Hymn. 90) from the Betham MS. 22 a :

Geibidh tennchair caor nduibhdheirg
ima ndregaid alla uird.
sceinnidh tuireann ar gach leith,
imasech seinnid na builg.

i. e. Tongs grasp a black-red bar whereon huge sledges con-

35[a] Ferrarium[116] .i. in ladh bis a n-i*ch*t*a*r an u*m*air ina mbaiter in t-iarand[117].
Flamula .i. in æibheall uis*g*i[118].
Fenug*r*egum .i. pis g*r*egach[119].
35[b] Fragaria[120] .i. luss na subh tal*man*[121].
36[a] Fraxinus .i. in fuin*n*seog[122].
Farinum ordi .i. in min eorna[123].
37[a] Feniculus .i. in fenel[124].
37[b] Feniculus porcinus adho*n* fenel muc[125].

tend[1] A spark springs up on every side: all around the bellows sing.

116. Ferra[r]ium est quod invenitur in trunco in quo faber refrigerat forcipes, unde illa *aqua* dicitur ferraria; et illa aqua mundata ualet contra opilaciones splenis et epatis cum herbis contra illam egritudinem coctis. A. 64. — 117. « the *ladh* (?) which is in the bottom of the vessel wherein the iron is dipt ».

118. *Flammula* is some plant which, when chewed, burns the tongue: see A. 63. The Irish *æibheall* means « a spark »: *uisci* is the gen. sg. of *uisce* « water »: so that *æibheall uisci* must mean some waterplant with acrid juice. P. O'C. renders *aoibheal uisce* by marshpenny-wort (a hydrocotyle).

119. « Faenum-graecum i. e. a Greek pea. » O'R. has *fenéil griagach*.

120. Fragaria, gall. fresere, angl. st[r]auberie, cuius succus uel fructus ualet contra telam in oculo, A. 63. — 121. « an herb or a strawberry »: *sub talman* is exactly the German *Erdbeere*. With *sub* cf. W. *syfi* (fraga), sg. *syfien*.

122. « the common ashtree ».

123. « Farina hordei .i. e. the meal of barley. »

124. « the fennel ». O'R's *feneul, fenéil griagach*.

125. « to wit, sow-fennel » also called *feineal sráide*, P. O'C., who gives names for three other kinds of fennel, viz. *feineal cúrda* sweet fennel, *feineal fathaigh* giant fennel, *feineal muire* flixweed. W. *ffenigl y môch*.

1. *dreagaid* .i. *comraicid*, Stowe Ms. XIX.

38[a] Fermentum .i. laibhin 7 do plur *c*ruithne*cht*a do-nit*er* e 7 d'uisg*i* 7 do thshal*ann* [126].
Fel .i. do*m*bl*as* æ g*ach* ainmidhe [127].
Filipendula.
38[b] Fumus terrae .i. in fuimit*erra* [128].
39[a] Fu ualeriana .i. in cærthan*n* curruidh [129].
39[b] Fugha demonum [130] .i. in bithn*ua*d [131].
Fructus iuniperi .i. cæra an ibhuir *c*raigi [132].
40[a] Ficus .i. na figda [133] (the *d* is written over the *g*).
40[b] Galbanum adhon sugh luibhi e [134].
41[a] Galanga .i. gailingan [135].
Galitricum .i. in cæi*n* ci*r* coill*ig* [136].
41[b] Gladiolus .i. soiles*t*rach [137].

126. « leaven ; and it is made of the flour of wheat, and of water and of salt ».

127. « bitterness of every animal's liver », v. Ir. Gl. n° 975.

128. Fr. *fumiterre,* Eng. *fumitory.*

129. *caerthann* is a common word for « rowan » ; and *curruidh* is for *curraigh,* gen. sg. of *currach : caerthann curruidh* (= *coerthand curruigh,* infra note 170) is P. O'C.'s *caorthann curraigh* the herb valerian, *polemonium caeruleum,* in English *Blue Jacob's ladder.*

130. Fuga demonum ypericon idem, A. 68, 78. ὑπέρεικον *St. John's Wort.* — 131. literally « the ever-new ». P. O'C.'s *biothnuaidh* and *beathnuaidh.*

132. « berries of the juniper », or, literally « of the yew of the crag ». Compare one of O'R.'s words for juniper, *iubhar beinne,* lit. « yew of the peak ».

133. « the figs ».

134. « to wit, the juice of an herb it (is) ».

135. « galingale ». *gaileanga, gaileangan,* P. O'C.

136. « the bright cock's-comb », *crista galli,* sometimes called in England *yellow rattle,* from the colour of the flower and the rattling of the seeds in the capsule.

137. *gladiolus* is the English *sword-lily. Soilestrach* is a de-

42[a] Gariofilus in clobus [138].
42[b] Genciana .i. coirci lacha[n] [139].
43[a] Guimi .i. gum 7 intan ad*e*rar gu*m* a focul coitcen*n* is do gu*m* araibi is coir a tuicsin [140].
Git .i. in cogal [141].
43[b] Genestula .i. i*n* gilcach [142].

44[a] He[r]modactuli .i. in tene talm*an* [143].
44[b] Herba sancti petri .i. in sobairgin [144].
45[a] Hipia madior .i. i*n* flidh [145].
Hipia minor .i. rind ruisg [146].

45[b] Isopus .i. isoip [147].

rivative of *soilestar* (gl. gladiolum) Ir. Gl. n° 775, O'R.'s *soiliosdar*. P. O'C.'s *seileastar* or *feileastar*. W. *elestr*.

138. καρυόφυλλον « the clove ». *clobhas*, P. O'C. W. *clowsen*.

139. « *gentiana* i. e. duck's oats. »

140. « *gummi* i. e. gum; and when « gum » is said as a common word « gum arabic » is to be understood. »

141. *gith* (A. 75) the corn-cockle (agrostemma githago): the Irish word is borrowed from the English, or from A. S. *coccel, cocel*.

142. « the broom. » P. O'C. has *giolcach sléibhe* « broom » and *giolcach nimhe* « butcher's broom ».

143. *Hermodactilis,* A. 82, and so in H. 2. 17, p. 282, *tene talman* (gl. hermodactilis). Perhaps meadow-saffron. The Irish words literally mean « fire of earth ».

144. « the cowslip » (primula veris).

145. « Hippia major, i. e. the pimpernel » (*anagallis?*).

146. « Hippia minor, i. e. chickweed. » The Irish glosses seem to have been transposed, for *flidh* (= W. *gwlydd*) is chickweed: so perhaps *rind ruisg*, lit. « eye's point », may be pimpernel. P. O'C., however, explains *rinn ruisc* by « eyebright » (euphrasia).

147. hyssop. *iosóip,* P. O'C. W. *isop*.

46[a] Ipoquisdidos .i. l*us* na meacan[148].
46[b] Iouis barba .i. in te*nec*al[149].
47[a] Iris .i. gloriam[150].
Ipofila .i. bil*ur* muire[151].

47[b] Lac .i. in bain*ne*[152].
48[a] Lactuca .i. let*us*[153].
48[b] Laudanum.
49[a] Lapa[ciu]m acutum .i. in corrcopóg[154].
49[b] Lapis laxuili .i. cloch[155].
Lapis maighnetis .i. cloch darab ain*m* maighnes[156].
50[a] Langciolata .i. in slanl*us*[157].
50[b] Lauriola .i. *cr*and[158].
51[a] Lenticula acaitica .i. in ros lachan[159].

148. ὑποκιστίς « the fungous excrescence growing from the root of the dogrose, A. 86 s. v. *ipoquistidos*. The Irish words mean « the plant of the roots ».

149. « the house-leek. »

150. *gloriam,* P. O'C.'s *gloiriam* « swordgrass », must be a loan, but from what ?

151. The Latin word is obscure to me : the Irish means « Mary's cress ». O'R. explains it by « brooklime ; veronica beccabunga ». *bilur* also occurs supra n° 26[a] and infra fo. 57[a].

152. « the milk ».

153. « lettuce »; from which word the Irish is borrowed.

154. « lappacium acutum, parella, paradella idem g[e] paiele, anglice reddokke » A. 94 (red dock) — seems *Rumex sanguineus*. But the Irish *corr-chopóg*, literally a dock (*copóg*) with pointed leaves (*corr* snout, bill, beak, O'R.), means « the great waterplantain », P. O'C.

155. Lapis lazuli, i. e. a stone.

156. Lapis magnetis, a stone named *magnes*.

157. « Lanceolata, i. e. the ribgrass, ribwort plantain : Plantago lanceolata », O'R.

158. « Laureola (A. 95), i. e. a tree. »

159. Lenticula aquatica, i. e. the (lesser) duckweed (*lemna*

51[b] Leuisticus .i. lubh [160].
Lepus .i. in *m*il m*aige* [161].
52[a] Lapis agaptis .i. cloch agapitis [162].
52[b] Licium .i. gu*m* *c*rain*n* [163].
53[a] Lilium .i. *in* lili [164].
Linga auis pigla .i. tenga enain [165].
53[b] Litairgerum .i. slaight*ech* in airgid [166].
54[a] Licricia .i. licoiris [167].
Lapa .i. in chopog [168].
54[b] Linga bouina .i. in t-oghradh [169].

55[a] Mas.
Maculta *t*reisfolium .i. in eachṡemar [170].

minor). This is the third *ross* mentioned in Cormac's Glossary, as found only on stagnant water (*nibí acht for marb-uisce*).

160. Levisticus (Engl. *lovage*) i. e. an herb.

161. « the hare » (lit. « the beast of the plain »).

162. Lapis agapis (A. 90) i.e. (the) stone *agapitis* (?)

163. λύκιον i. e. gum of a tree, succus caprifolii, A. 99.

164. « the lily ».

165. Lingua avis, pigula (idem), stitchwort. The Irish words mean literally « little bird's tongue ».

166. « λιθάργυρος, i. e. the *slaightbech* of the silver ». Litharge (lat. *spuma argenti*) is the vitrified lead collected in the process of separating lead from silver. P. O'C. has also *slaightheach óir, slaightheach stain, slaightheach luaighe* (leg. *luaidhe*).

167. *liquiritia* i. e. liquorice.

168. *lappa* i. e. the dock : cf. *corr-chopóg* supra.

169. The Latin seems = Lingua bovis, bugloss : the Irish is obscure. It is written *odrad* in L. B. 101 cited infra.

170. Maculatum trifolium ? i. e. the horse-clover, P. O'C.'s *seamar chapall*. The name of this plant occurs in the gen. pl. in Lebar Brecc, 101, in the lower margin : Denam bechlossa .i. L. m*ur* 7 echṡemmar 7 duille na sub talm*an* 7 na sub craeb 7 murdraigen 7 odrad it*ir* bun 7 barr 7 druchtain na monad 7 míndt*us* 7 cammamilla 7 coerthand curraig 7 duilleb*ar* chrand cumra 7 crand plima 7 imm lóei

55[b] Manna.
56[a] Malagranta .i. na hubhla g*r*ainneacha [171].
56[b] Marubium .i. in t-orafunt [172].

57[a] Nasturcium adhon in bilu*r* uisgi [173].
Napeum sinapium .i. da ainm in m*us*dárd [174].
57[b] Nenufar .i. blath na raibhi uisgi [175].
58[a] Nepta .i. in[n]eipt [176].
58[b] Nox magna .i. in chnu f*r*angcach [177].
59[a] Nus muscata .i. nutamuic [178].
59[b] Nux longa .i. almont milis [179].

60[b] Olibanum.
61[a] Opoponax 7 is inann opo isi*n* g*r*eig 7 sugh 7 is inan*n* ponax isi*n* tengaidh c*é*tna 7 luib oir sudh luibhi e [180].
61[b] Oua .i. na huighi [181].

belltaine 7 loei feil na croche 7 na luibe do buain laa belltaine. Here *murdraigen* means agrimony.

171. *mala granata* (A. 108) ,i. e. the graniferous apples.

172. *marrubium* (A. 110) ,i. e. the *orafunt* horehound?

173. « to wit, the water-cress ».

174. « the two names of the mustard ».

175. *nenuphar* flos ungule caballine aquatice idem (A. 124), « the flower of the water-rue ». *raibh*, rue P. O'C.

176. *nepeta* « the catmint ».

177. *nux magna* (A. 126) i. e. the French nut » (W. *cneuen ffrengig*), a walnut.

178. *nux muscata* (A. 124) i. e. nutmeg » (*noix muguette*). Th. Irish *nutamuic* is a loan from the Early English *note-muge*.

179. « a sweet almond ».

180. ὀποπάνακ« and *opo* in the Greek is the same as « juice » and in the same tongue *ponax* is the same as « herb »; for it (is the) juice of an herb. »

181. « the eggs ». *og* a neut. *s*-stem, pl. n. *uige*.

62[a] Os de cerui corde .i. in cnai*m* bis a *c*raidhi in fiadha [182].

62[b] Ordiam [superscribed : ordiu*m*] .i. in eorna [183].

Paninus [corrected: Pa*m*pinus] .i. duill*e* na finemhn*a* [184].

63[a] Pes accipidris .i. columbi*n* [185].

Pet*r*osellinum .i. p*e*rsilli [186].

63[b] Pulegi[um] muntanum .i. puliol munta*n* [187].

Piper nighrum .i. pib*ur* dubh [188].

64[b] Pullicaria .i. in millsen monadh [189].

Paritaria .i. paratari [190].

65[a] Polipoidium .i. in sgim [191].

65[b] Pipinella .i. in t-*ecrim* [192].

66[a] Politricum .i. gne do*n* dubhcosach [193].

Porrum .i. in lus [194].

182. « the bone that is in the heart of the deer. »

183. « *hordeum* ,i. e. the barley. »

184. *pampinus* ,i.e. the leaf of the vine.

185. *pes accipitris*, i. e. the columbine.

186. *petroselinum*, i. e. parsley. P. O'C.'s *peirsille*. W. *persli*.

187. brotherwort. The Ir. *puliol* is borrowed from English or French.

188. « black pepper ».

189. « the bog honey-suckle », according to O'R. P. O'C. has *milséan mara* a sort of sweet seaweed.

190. *parietaria* wall-pellitory.

191. *polypodium* .i. e. « the polypody », a kind of fern. So *in scim* (gl. polepodium) H. 2. 17, p. 297. P. O'C.'s *sceamh*.

192. *pimpinella* .i. e. the pimpernel : *ecrim,* P. O'C.'s *eigrim,* the herb burnet or stone parsley.

193. « *polytricum* (.i. adiantum », A. 147 a) .i. e. a kind of the black maidenhair, *in dubcosach* (gl. capillus Veneris) H. 2. 17, p. 286.

194. « the leek ».

67[a] Pingedo .i. methr*a*d[195].
Pira .i. na p*ered*ha[196].
67[b] Plumbum .i. in luaidhe[197].

Quercus .i. in dair[198].

68[a] Rafanos adhon ragam[199].
68[b] Ros marina .i. ross marina[200].
69[a] Reubarbarum.
69[b] Rosa rubia .i. in ros d*er*g[201].
70[a] Rubia maior .i. in *m*ad*r*a[202].
70[b] Ruta .i. ruibh[203].
71[a] Repercusiua .i. g*ach* ni i*n*a fuil br*igh* *f*rithbuailt*ech*[204].

Sambucus adhon t*r*om[205].
71[b] Sal .i. salun*n*[206].
72[a] Sarca colla .i. gu*m* c*r*ain*n*[207].
Scamonia.
72[b] Sateiria .i. sabhr...i[208] ?

195. *pinguedo* « fatness ».
196. « the pears ».
197. « the lead ».

198. « the oak ».

199. *raphanus* « horse-radish ». So *in ragum* (gl. rafanus), H. 2. 17, p. 280.
200. « rosemary ». W. *rhosmari*.
201. « the red rose ».
202. « the madder ».
203. « the rue ».
204. « everything in which there is a repercussive force. »

205. « to wit, an elder-tree ».
206. « salt ».
207. σαρκοκόλλα ,i. e. gum of a tree. »
208. *satureia*. The Irish word I cannot decipher.

H. 2. 17.

The pharmacological tractate in H. 2. 17 begins thus: Circa presens negocium in simplicibus medicinis mundum uersatur p*re*[p]ossitum... Simplex medicina est quae talis natura precedit.

P. 279. Flamula .i. in ibell[1].
P. 280. Cuscute .i. claman in lin... 7 iderar ris fos potagra lini, ar is e bus im cois in *lín*[2].
Rafanus .i. in ragum[3].
Uiola .i. in uioil[4].
Malua .i. in leamach muighi[5].

1. a mistake for *óibell* or *áibell,* W. *ufel-yn.*

2. *Cuscuta* (« dodder » a parasitical plant allied to the convolvulus) « i. e. the mange of the flax, and it is also called *podagra lini,* for it is at the foot of the flax. » O'R. has « *clamain ín lín* dodder, witherwind ». P. O'C. has *clamhan* dodder, *clamhan dearg,* red dodder.

3. « horse-radish », *ragam* = *racine, radicina,* with the regular medialization of *c,* and change of *n* to hard *m,* as in *membrumm* = membrana. So in Welsh: *latwm, offrwm, saffrwm,* Beitr. v. 219.

4. The gen. sg. *uiola* occurs in H. 2. 17, p. 289, col. 1: *ola na uiola 7 na roisi do cur isin mortel,* « the oil of the violet and of the rose to be put into the mortar ». W. *fioled.*

5. « the mallow of the field ». O'R. has « *leamhadh* marsh mallows. Althæa ». P. O'C. has *leamhach bhuidhe* marsh mallow.

P. 281. Aurotanus .i. liat[h]lus mara[6].

P. 282. Argentum uiu[u]m .i. in t-airged beo.
Linga auis .i. in teanga enan.
Hermo dactilis .i. in tene talman .i. in gairgin[7].
Striguum, morella, solatrum. domnidhi .i. aenluib inand sin[8].

P. 283. Sulfur .i. in traif[9].
Siloes siler mondtanus .i. in rait[10].

P. 284. Petrosilinum .i. p*er*silli.
Iarus barba .i. in gegar[11].
Cicuta .i. bindmer[12].

P. 285. Enula .i. in ellend.

P. 286. Cuminum .i. in cuimin.
Capillus Ueniris .i. in dubcosach.
Accetum [.i.] in finegra[13].

6. literally « sea mugwort ».

7. « *gairgin* crowfoot », O'R. *Gairgin* P. O'C.

8. *Striguum* (a scribal error for *Strignum* i. e. στρύχνος), *morella, solatrum (nigrum)*, a kind of lupine. *Domnidhi* is obscure to me.

9. *in t[s]raif*, where *sraif* is possibly = the *sraib* in O'Davoren's *sraibtine do neim* .i. *an tine saighnein*, the lightning, and the *srop* in *srop-tenid*, LB. 215 a 15. Probably a loan (with metathesis ot *r*) from Fr. *soufre* from Lat. *sulphur*.

10. *Siloes* perhaps for *Siseleos*, which seems in A 169, 171, to be a synonym of *siler montanum* (our « *mondtanus* »). *Siler* is said to be a kind of brook-willow. *rait*, P. O'C.'s *raid* bog-myrtle, bog-poppy, wild myrtle, sweet-gale.

11. *Iarus*, and *Barba* [*Aron*] are given in A. 84 as synonyms of *gigarus*, whence, or from the Ital. *gigora*, the Ir. *gegar* is borrowed. It is said to be the English *cokkowespitte* (now cuckoospittle?), Fr. *pied de veau*.

12. *bindmer* « hemlock » is = O'R.'s *minmbear* common hemlock: Conium maculatum. He also has *minnbear* « hemlock ».

13. « the vinegar », *finegra* (W. *gwinegr*) borrowed from Fr. *vinaigre*.

P. 288. Artimesia .i. in buafallan liath.
Acasia .i. sugh na n-airnedh n-anabaidh [14].
Alumen .i. in atramail [15].
P. 289. Plumbum .i. in luaidhi.
Pix .i. in picc [16].
Olibanum ditius .i. gumi croind [17].
P. 290. Pomum citrinum .i. in t-ubull buidhi [18].
Semper uiua .i. in tenegul [19].
Rubus .i. in feirdris [20].
P. 291. De absintico .i. donn aibsint [21].
P. 292. De uritica .i. don neandtoig [22].
P. 294. Cosc ar carraigi .i. rusc feithlinde [7] in eidhind 7 scert*ar* a forrusc de 7 brister go min iat 7 berbthar ar finegra 7 cuirt*er* 'mon cheand [23].
Menta .i. in minta [24].
P. 295. Epitimum .i. in duilli fetha [25].

14. *Acacia* (.i. succus dessiccatus prunellarum agrestium immaturarum, A. 1) « the juice of the unripe sloes ».

15. *atramail :* the gen. sg. *na hatramaili* occurs in the ms. four lines below the gloss. I have not met this word elsewhere.

16. *picc,* like W. *pyg,* is borrowed from an oblique case of Lat. *pix.*

17. « gum of a tree », frankincense.

18. « the yellow apple ».

19. *Semper uiua* is houseleek.

20. *feirdris* is O'R.'s *féirdhris* a bramble, briar, P. O'C.'s *eirrdhris feirrdhris* the dogbriar, buckbrier or wild rose, a compound of *dris* « briar », and some word obscure to me.

21. « of the absinth ».

22. « *de urtica* of the nettle » *(nenntog).*

23. « Cosc ar [leg. Coscar ?] carraigi i. e. the bark of honeysuckle and of the ivy, and its rind (?) is separated from it, and they are broken small and boiled in vinegar, and put round the head ».

24. « the mint ».

25. « the leaf of honeysuckle ».

P. 297. Polepodium .i. in scim [26].
P. 298. Fraxinus .i. in uindsend.
Sambucus .i. in trom.
De uomitis .i. don sceat[h]raidh [27].
Calmentum .i. in emir sleibi [28].
P. 300. Ros [ms. Rosa] marinus .i. in ros muiridi [29].

26. *Polypodium* is a kind of fern.

27. « of the vomitings ». *Scethrad* a noun of multitude, from *sceth,* W. *chwyd,* vomitus.

28. literally « the mountain *emir* » (calamint ?)

29. « the rosemary ».

ÉTUDES BRETONNES

VI

LA CONJUGAISON PERSONNELLE ET LE VERBE « AVOIR »

1. Les six conjugaisons bretonnes.

Il y a six façons de conjuguer les verbes bretons à l'indicatif actif. Ce sont :

1° La conjugaison personnelle, avec formes verbales distinctes pour chaque personne ; exemple, *kanañ* « je chante » (latin *cano*) ;

2° La conjugaison impersonnelle, où chaque temps a pour forme verbale unique celle qui est la troisième du singulier dans la conjugaison personnelle : *me a gan* ou *me 'gan* « je chante » (= **ego canit*) ;

3° La conjugaison avec l'auxiliaire « être » variable, le verbe restant au participe présent : *o kanañ oñ, 'kanañ oñ,* etc. « je chante » = *canens sum ;*

4° La conjugaison avec l'auxiliaire « être » à l'infinitif, le verbe se mettant au personnel : léonnais *beza e kanann* « je chante » = **esse cano ;*

5° La conjugaison avec l'auxiliaire « faire » au personnel, le verbe restant à l'infinitif : *kana 'rañ* « je chante » = **canere facio.*

6° La conjugaison du verbe avec lui-même comme auxiliaire : *goud a ouzon* « je sais » = **scire scio.*

La première de ces conjugaisons (personnelle, *kanañ*) est la plus ancienne, et encore aujourd'hui la plus usitée.

La deuxième (impersonnelle, *me* (*a*) *gan*) dérive de la première ; ce sont les deux plus importantes, les quatre dernières s'y rattachent quant à la forme des éléments qu'elles combinent de diverses façons.

Dans la troisième (*o kanañ oñ,* etc.), l'auxiliaire « être » peut avoir n'importe quelle forme et se mettre avant ou après le verbe ; il peut aussi en être séparé par un ou plusieurs mots. Cette conjugaison répond aux locutions anglaises comme *what is he doing ?* et françaises comme *Qu'est-ce qu'il est à faire?* en breton de Tréguier *Pesord emañ 'c'h ober?* ou *'Sord 'mañ 'h ober ?* Les grammairiens l'ont omise ; elle existe pourtant aussi en Léon et se trouve déjà en breton moyen. Il serait souvent impossible de la rendre littéralement en français, aussi bien que les expressions anglaises correspondantes. Exemples :

Trécorois *'mañ 'toñt* « il vient », « le voilà qui vient » = angl. *he is coming ;*

Léonnais *pa oann 'sevel var gorre 'r ros* « comme je montais au sommet de la colline » (chanson populaire, *Mélusine,* III, 572) = angl. *when I was ascending,* etc. ;

Breton moyen : *Tut Jesu so oz concluaf* « les gens de Jésus veulent (nous déshériter) », Sainte Barbe, 25 ; *tut... so ouz e heul pepret* « des gens le suivent toujours, sont toujours à le suivre », *Grand Mystère de Jésus,* 17 b, cf. 11, 61 b, *Poèmes bretons du moyen âge,* 35, Sainte Catherine, 33, 34, etc.

Comparez les expressions galloises comme *y mae* (*efe*) *yn dysgu*, et *dysgu y mae efe* « il apprend ».

La quatrième conjugaison (*beza e kanann*) est très peu connue en trécorois. Je n'en ai pas trouvé d'exemple certain en moyen breton. Elle est donnée dans la grammaire de Le Gonidec, et dans celle du P. Grégoire de Rostrenen, Rennes, 1738 : *beza ez carañ* « j'aime », etc., p. 115 et suiv., cf. 108, 132, etc. Autre exemple ancien : *beza e tleomp* « nous devons », *Introduction d'ar vuez devot,* Quimper, chez Derrien, p. 350, cf. 279 ; les approbations de cet ouvrage sont datées de 1710.

La cinquième conjugaison (*kana 'rañ*) répond à l'anglais *I do sing*. Elle est très usitée. Quelquefois elle est accompagnée d'un changement dans la forme infinitive.

Ainsi certaines localités de Cornouaille qui, par ailleurs,

préfèrent la terminaison *-o* pour l'infinitif, lui donnent plutôt une désinence *-ek* quand il est suivi de l'auxiliaire « faire » et aussi quand il se trouve de même, mais pour une autre raison, au commencement de la phrase : *c'hoarzek a ra* « il rit » ; *labourek a so red* « il faut travailler », à Saint-Mayeux, etc. (Voir *Etude sur le dialecte... de Batz,* p. 15).

En petit Tréguier, on emploie souvent, à cette cinquième conjugaison, la racine verbale sans aucune terminaison, lors même que cette forme d'infinitif est par ailleurs tout à fait inusitée : *gwel ë rañ* et *gwelet ë rañ* « je vois », *zell* et *zelled ë rañ* « je regarde », *klev* et *klevet ë rañ* « j'entends », *kerz* et *kerzet ë rañ* « je marche », *gouvé* et *gouvéed ë rañ* « je sais », *anav, anaved* et *an'vé ë rañ* « je connais », *gall* et *galled ë rañ* « je puis », *iv ë rañ* et *ivañ' rañ* « je bois », *joñj* et *joñjal ë rañ* « je pense » ; mais on dit toujours, par exemple, *red e gwelet, zellet,* etc. « il faut voir, regarder », etc. Notons l'expression *deu 'ra* « il vient », plus spéciale aux cas comme *deu 'ra jist* « il vient du cidre (du robinet) » ; par ailleurs on dit mieux *doñd ë ra* ou *doñ 'ra* (et toujours *red e doñt*).

Cette cinquième conjugaison existait en moyen breton, non seulement à l'indicatif, mais aussi à l'impératif, ce qui n'a plus lieu aujourd'hui : *ma sintif groa* « obéis-moi », Sainte Barbe, 225, *gret e aeren* « liez-le », *Gr. Myst. de Jésus,* 82, etc. Elle existe aussi en gallois : *gwnaethym ddysgu* « j'appris » ; et en cornique : *na wra ladhé* « ne tue pas ».

La sixième conjugaison (*goud a ouzon*) rappelle les expressions hébraïques comme « mourir tu mourras », *Genèse,* chap. II, vers. 17. Les grammairiens bretons n'en parlent pas. Elle ne se trouve que dans un petit nombre de verbes, en breton moderne et en breton moyen :

goud a ouzon « (savoir) je sais », cf. *gout a ouïe* « elle savait », P. D. de Goësbriand, *Fables choisies de La Fontaine traduites en vers bretons,* Morlaix, 1836, p. 6 ;

gallout ellet « (pouvoir) vous pouvez », *Mezellour an Ineo,* Saint-Brieuc, 1831, p. 167, *gallout ellont* « ils peuvent », 153, *gallout a ales* « tu peux », *Tragedien ar hiniveles ar mabic Jesus,* manuscrit dont je dois communication à l'obligeance de M. Bureau (scène entre les enfants et Hérode), etc. ;

donet a duy « (venir) il viendra », Sainte Nonne, v. 291 (*Rev. Celt.*, VIII, 260);

beza ez on « (être) je suis », *beza ez eus* « (être) il est, il y a », *beza am eus* « (avoir) j'ai ». Ceci pourrait paraître rentrer dans la troisième conjugaison (*beza e kanañ*); mais le trécorois, à qui elle est étrangère, emploie ces locutions : *beañ oñ* « je suis », *beañ 'm eus* « j'ai », etc. On lit dans le *Dict. et Colloque*, Morlaix, 1690, *beza eo* « il est », p. 124; *besa es eus* « il y a », 122; *beza on eus* « nous avons », 97;

en devout e hoez hui « (avoir) avez-vous », Guyot-Jomard, *Manuel* (vannetais) 1867, p. 122; = **illi-esse vobis-est* (cf. *Rev. Celt.*, VIII, 43).

Ober a rañ « (faire) je fais » rentre, au contraire, parfaitement dans la cinquième conjugaison (*kana 'rañ*) et ne reproduit que par hasard le type de la sixième, comme l'anglais *how do you do?* et le français *je vais aller*.

Les deux premières conjugaisons bretonnes (personnelle et impersonnelle) ont un seul point commun : la troisième personne du singulier. Il y a à ce principe deux sortes d'exceptions :

1° Le choix des divers mots qui veulent dire « il est » n'est pas indifférent, au point de vue des deux conjugaisons en question : par exemple *me eo* signifie « c'est moi », et *me zo* « je suis » ; *eo* est toujours de la conjugaison personnelle, le mot précédent ne peut pas être son sujet.

2° En léonnais surtout, et déjà en moyen breton, on met souvent un *i* ou un *y* devant l'imparfait impersonnel du verbe « être » et devant tous les temps de l'indicatif du verbe « aller », ce qui ne se fait pas au personnel : *me a ioa* « j'étais », *me a ia* « je vais », etc. Cela n'a guère lieu en trécorois que dans *me ias* ou *me* (*a*) *iez* « j'allai », et *me iei* « j'irai ». La forme de futur *iel, ielo* est exclusivement propre à l'impersonnel ; c'est la seule qui n'ait pas au personnel de correspondant sans *i* initial.

Ces deux catégories d'exceptions ne sont pas, d'ailleurs, tout à fait absolues. La différence entre *eo, e*, et *so, zo*, par exemple, ne tient pas toujours à la conjugaison employée. Ainsi *pred e* veut dire « il est temps » ; *amzer zou* « il y a du temps »; *me*

goñd 'h e pred « je crois qu'il est temps » ; *me goñd 'zou amzer* « je crois qu'il y a du temps ». Dans cette dernière phrase, *zou* est employé avec sens personnel, et cela peut lui arriver quand il signifie « il y a », et qu'il a pour attribut un substantif et non un adjectif.

Quant à l'*i* de *me a ioa,* etc., on le trouve parfois dans des formes personnelles : léon. *me ne iann* « je ne vais pas » (chanson populaire, *Mélusine,* III, 572) ; *ne ieas ket* « il n'alla pas », A. Drezen, *Buez Dom Michel Nobletz* (1879), p. 232 ; *pa ieas* « quand il alla », *Kanaouennou santel,* Saint-Brieuc, 1842, p. 106; vann. *eit ma yein* « pour que j'aille », *Buhé er sænt,* Vannes, 1839, p. 14 (cf. p. VIII, 18, 24), etc.

2. *Emploi des deux principales conjugaisons (personnelle et impersonnelle).*

La conjugaison personnelle règne à peu près sans partage à l'impératif, même dans le dialecte de Batz (presqu'île du Croisic, Loire-Inférieure) où par ailleurs cette conjugaison a presque complètement péri.

L'impératif s'accorde donc avec le sujet, que celui-ci soit avant ou après, ou sous-entendu. Exemples :

An peoryen bezent ... soutenet « que les pauvres soient secourus », Sainte Nonne, 618 ; *ar re pere o deveus graguez, bevent evel pa n'o deffe quet* « que ceux qui ont des femmes vivent comme s'ils n'en avaient pas », *Introduction d'ar vuez devot* (1710), p. 349, = trécorois *ar re en eus grague, beent evel p'ha n'ho defe quet, Testamant neve,* Guingamp, 1853, p. 385 ; *ar re pere en em servich eus ar bet-mâ, ... bevent evel pa n'en em servichent quet anezàn* « que ceux qui se servent de ce monde vivent comme s'ils ne s'en servaient pas », *Introd. d'ar v. d.*, p. 350.

Lequeant evez mad ann eneou pur-ze « que ces âmes pures prennent bien garde », *ibid.*, p. 217.

Cependant il vaut mieux mettre le singulier dans ce dernier cas, comme cela a lieu aussi au subjonctif et à l'indicatif pour tout verbe qui précède son sujet de la troisième personne plurielle, à moins que ce sujet ne soit le pronom « ils, elles » :

na vézet két dinerzet da zaouarn « que tes mains ne se relâchent point », Le Gonidec, = gallois *na laesed dv ddwylaw* (Sophonias, III, 16); vann. *deèt en ol speredeu* « viennent tous les esprits », *B. er s.* 41; cf. Sainte Nonne, vers 1644.

Le *Dictionnaire et colloque françois et breton* de G. Quiquer, de Roscoff, Morlaix, 1690, donne à la page 173 le paradigme suivant :

Té bés	sois
é béset	qu'il soit
ny besé	soyons
c'huy bésit	soyez
y besent	qu'ils soient

Il y a là une seule forme impersonnelle, c'est *ny besé* « soyons » dont le correspondant personnel est *bézémp-ny* « soyons », Grammaire du P. Grégoire, Rennes, 1738, p. 128 (= vann. *béemb* « soyons », *Grammaire française-bretonne* de Guillome, Vannes, 1836, p. 43).

Un autre mode où domine aussi la conjugaison personnelle est le subjonctif, qui a d'ailleurs de grandes affinités avec l'impératif. Ce mode est précédé des particules verbales *ra* et *da*, employées de même en moyen breton, et identiques aux préfixes du vieil irlandais *ro* et *do* : *Doué d'ho conduo* « Dieu vous conduise », *Doué da roi noz mat deoc'h* « Dieu vous doint bon soir », *Dict. et coll. de Quiquer,* 1690, p. 14, *deut mat da viet* « soyez le bien venu », p. 20, cf. p. 37, etc. (voy. mon édition de Sainte Barbe, p. 260, 403).

On trouve pourtant parfois le personnel après la particule *ra* précédée du sujet : *huy ra ve* « que vous soyez », *Gr. Myst. de Jésus,* 183 b, *huy raue,* S B 514, *me pet drouc darnnou ... ra disquenno,* 293 « je souhaite que quelques tuiles (vous) tombent », et *me ra fonto* « que je fonde », *Gwerz. Br.-Iz.,* II, 12, sont dans le même cas que *ny besé* cité plus haut. Nous avons vu aussi que, par suite d'un principe qui domine tout le verbe breton, on dit, par exemple, au singulier, *ra vézó berréet hé zeisiou* « que ses jours soient abrégés » = gall. *ychydig fyddo ei ddyddiau* (Ps. CVIII, v. 8 de la Vulgate).

Exemples de l'application de cette règle à l'indicatif : léon.

é-c'hîz ma ra ar bilpouzed « comme font les hypocrites », tréc. *evel ma ra an hypocrited,* gall. *fel y gwna y rhagrithwyr,* Matth., VI, 2.

Voici un passage où elle n'a pas été suivie : *evel a resont bobl Israel pere a gollas couraich pa oant arru* « comme fit le peuple d'Israel, qui perdit courage quand il était arrivé », *Instructionou christen,* Quimper, 1824, p. 104. Ce pluriel du verbe paraît d'autant plus *singulier* que le sujet n'est qu'un collectif, *pobl* (cf. Ste Cath. 25).

A l'indicatif, la conjugaison personnelle s'emploie :

1° Quand il y a négation : *ne ganañ ket* ou *'ganañ ket* « je ne chante pas ».

C'est seulement dans ce cas que le dialecte de Batz fait usage, à l'indicatif et très rarement, du reste, des quelques débris de la conjugaison personnelle qu'il a gardés, en dehors des verbes « être » et « avoir » (*Etude sur le dialecte... de Batz,* p. 23 et suiv.).

Cependant le moyen breton met parfois l'impersonnel avec la négation, après le sujet : *an re nen care* « ceux qui ne l'aimaient pas », *Gr. Myst. de Jésus,* 84 ; *a te na cret* « ne crois-tu pas », *ibid.,* 74 b; *a te na goar* « ne sais-tu pas », Sainte Barbe, 614; *huy na guel, Gr. Myst. de J.,* 147 b (mais *a huy na guelet,* S. B., 479). On lit encore *ha c'hui na vel* « ne voyez-vous pas », dans l'*Introduction d'ar vuez devot,* p. 158, 276 ; et dans l'ouvrage de Le Bris intitulé *Instruction var... ar Rosera* (Quimper, chez Perier), 2e partie, p. 79 ; *à c'huy na oar* « ne savez-vous pas », Quiquer, 1690, p. 59 ; *c'houi na ielo ket* « vous n'irez pas », *Barz. Br.,* 1867, p. 428, col. 1 ; *c'houi na iei ket,* 290 ; *ar re na gomzo ket* « ceux qui ne parleront pas », *Almanach de Léon et de Cornouaille,* Brest, 1877, p. 53.

2° Après la plupart des conjonctions : *kridign ë ra e kanañ* « il croit que je chante », *pa ganañ* « quand je chante », *mar kanañ* « si je chante », etc.

On lit pourtant *mar d'ar re he gass kuit a zo bugale dezhan* « si ceux qui le chassent sont ses enfants », A. Drezen, *Buez Dom Michel Nobletz* (1879), p. 208, ce qui semble un gallicisme, comme *pa he gof a zo* « quand son ventre est », Sauvé, *Proverbes et dictons,* n° 241.

veux-tu pas (littéralement n'auras-tu pas) de pain ? — Si, j'en veux » ; *'m ou ket.* — *Bou* « je n'aurai pas. — Si, tu auras, ou vous aurez », *'m a ket.* — *Boa* « je n'avais pas. — Si, tu avais, ou vous aviez », etc., proprement *non mihi erat.* — *Erat !* Cette décomposition exacte de syllabes aussi usées que *mou* = *em bou* « mihi erit », témoigne que la langue n'a pas perdu conscience de leur formation. Le *b* de *boa* (pour *oa*) est dû sans doute à l'influence des formes comme *bou,* où il est primitif.

Autres exemples : *N'ouvées ket.* — *Gouvéañ* « tu ne sais pas. — Si, je sais » ; (*na oar ket*). — *Goar* « si, il sait » (*n'alli ket*). — *Galleign* « si, je pourrai » ; *'rei ket.* — *Grei* « il ne fera pas. — Si, il fera ». Nous avons vu que ce dernier verbe peut en remplacer un autre : *Ne dal quet quement-sé.* — *Gra sur.* « Il ne vaut pas tant. — Si fait », *Dict. et coll.* de Quiquer, 1690, p. 78 ; *n'arriou ket.* — *Grei* « Il n'arrivera pas. — Si, il le fera, il arrivera ». Plusieurs verbes commençant par une voyelle peuvent, en pareil cas, prendre par analogie un *g-* initial ; ainsi on dit non seulement *arriou* « si, il arrivera », mais aussi *garriou.* On dit le plus souvent *gañ* « si, je vais », *geign* « si, j'irai », *goñ, goud, gè* « si, je suis, tu es, il est », etc., pour *añ, eign, oñ, oud, è,* etc. De même *geus* « si, il y a », et aussi « si, j'ai, tu as, il a », etc., parce que ce mot répond aussi bien à la négation de *'m eus ket* « je n'ai pas », littéralement « il n'y a pas à moi », etc., qu'à *n'eus ket* « il n'y a pas (en général) » ; c'est le même fait que nous avons vu plus haut pour *bou, boa,* etc.

Ce *g* initial se trouve déjà chez le P. Grégoire, qui donne *eo, gueo,* vannetais *gueü, guiv* « si, si fait », et dans le Dictionnaire vannetais de L'A., qui a *gihuë* « si ». De même le vannetais *gues,* P. Grég., *ghis, ghés,* D. Le Pell., « si », correspond au trécorois *geus* « si, il y a », etc.

Une autre circonstance fait apparaître aussi l'initiale primitive de verbes qui, par ailleurs, subissent presque toujours une mutation ; c'est lorsque ces verbes sont précédés de *mar* « si » (conjonction) : *mar be* « s'il est », *mar groa, mar gra* « s'il fait », *mar gallañ* « si je puis », etc. Les additions analogiques qui viennent d'être signalées ont souvent lieu encore ici : *mar*

boa « s'il en était, s'il y en avait » ; tréc. *mar goñ* « si je suis », *mar gañ* « si je vais », *mar ga* « s'il va », *mar garri* « s'il arrive »; *mar gu'erru*, id., *Introd. d'ar vuez devot*, p. 279. Ce *g* se montre même en dehors des deux cas en question, dans *me ga* « je vais », etc. (vannetais et dialecte de Batz), tréc. *na gueondi quet* « n'iront-ils pas », *Testamant neve* Guingamp, 1853 (Luc, VI, 39) ; *ne ges* « il n'y a pas », *me goua* « je donne », dial. de Batz, synonyme de *me ra,* par suite de l'analogie de la forme *groa* « il fait », restée en vannetais et en trécorois, dans certaines locutions.

Les mots *eo* « si, il est ou cela est », et *eus* « si, il y a », ont subi en vannetais, outre la préfixation du *g-*, qui n'est pas spéciale à ce dialecte, l'addition de la syllabe *-an ;* ce qui a donné *guéouann* (L'A.), *gheouan* P. Grég., « si », = *g-eo-an;* et *guezan* « si », « oui », *ne guezan*[1] « nenni », P. Grég. ; *ghezân* « si », *ne ghezân* « non fait », selon D. Le Pelletier, qui dit qu'on prononce *gzân ;* = *g-eus-an*. Cette syllabe *-an* se trouve aussi dans un autre mot vannetais d'emploi analogue aux précédents ; c'est *pazann* « non », que l'auteur du dictionnaire de L'A. nous dit, p. VII, être du mauvais breton usité à Gran-Champ, au lieu de *nonpass* (= français *non pas*) ; *pazann* = *pas-an*. Ce suffixe bizarre vient peut-être de l'analogie du synonyme breton, *nann* « non ».

La conjugaison impersonnelle est rarement obligatoire, en dehors du dialecte de Batz. On ne peut guère citer que le cas où le sujet est un mot interrogatif du pluriel, comme dans *pere a deu ?* « Lesquels viennent ? » Il faut rappeler aussi qu'un verbe est nécessairement à l'impersonnel lorsqu'il précède un sujet de la troisième personne du pluriel, autre que le pronom « ils » ou « elles » : *Perak na deuont-hi ?* « Pourquoi ne viennent-ils pas ? » *Perak na deu ket ho preudeur ?* « Pourquoi vos frères ne viennent-ils pas ? » Encore lit-on *ne vezint quet ar seurt tud se,* « (qui pourrait croire) que ces gens-là ne seront pas », *Instr. christ.*, 117, 118; littéralement, sans doute, « qu'ils ne seront pas, ces gens-là ».

1. Cf. plus haut *ne ges* « il n'y a pas », *me ga* « je vais », dial. de Batz, etc. Le *g* a fini ici par faire corps avec la racine.

On peut dire qu'en général quand le sujet est placé avant un verbe affirmatif, ce verbe doit être conjugué à l'impersonnel. Mais nous avons vu une exception, à l'impératif. Il faut ajouter que, si le sujet est un peu long et de la troisième personne du pluriel, le verbe se trouve quelquefois au personnel ; exemples :

Hac ar groague a ve poagnet, en poan a vugale,
Hac a laqueio o fianç, a vo guir quement-se,
A delho mat dar-lizer, scrivet gant hon Salver ;
In on gafoint delivret, en eur momet amzer.

« Et les femmes en mal d'enfant, qui auront confiance en la vérité de ceci, et qui tiendront à la lettre écrite par notre Sauveur, *elles* se trouveront délivrées à l'instant », *Recit... var sujet eur miracl arruet,* Guingamp, chez Jollivet, str. 20 (par Yan ar Guen).

Ar mann a vreine founuz, ken ar re a felle deze hen miret euz an eil de d'egile, hen *kevent...* leun a gontron, « la manne se corrompait si vite, que ceux qui en voulaient garder d'un jour à l'autre *(ils)* la trouvaient pleine de vers ». *Histoariou,* 27, 28.

Cf. Sauvé, *Prov.* 433 ; *Alm.* 1877, p. 30, l. 12 ; 39, l. 7, etc. ; et même sans que le sujet soit éloigné du verbe : *hor tiéien a réont* « nos cultivateurs font », p. 30, cf. 25, l. 13 ; 29, l. 15 ; p. 45, 46, 47, 48, 51.

3. *Origine de la conjugaison impersonnelle.*

Une expression comme *Doue a gar* a à la fois quatre sens : « Dieu aime » (conjugaison impersonnelle) ; « il aime Dieu » (conjugaison personnelle) ; « Dieu qui aime » (impers.), et « Dieu qu'il aime » (pers.).

Le sens impersonnel « Dieu aime », dérive de l'autre sens impersonnel « Dieu qui aime » ; *me a gar Doue* = « moi qui aime Dieu », d'où « j'aime Dieu » ; on voit que le verbe « être » est sous-entendu dans la seconde construction : *Deus (est) qui amat* et **ego (est) qui amat* « (c'est) Dieu qui aime », « (c'est) moi qui aime Dieu ».

La locution complète, en deux propositions dont la première contient le verbe « être », se trouve, par exemple, dans *pan ve huy... hon lesse, Gr. Myst. de Jésus,* 72 b « si vous nous laissiez », littéralement « si c'était vous qui nous *laissât* »; *maz vete a aznaffe* « si c'était toi qui *connût* », « si tu connaissais », Sainte Catherine, § 4, *Rev. Celt.,* VIII, 78[1]. Quelquefois même, le verbe « être » est répété : *mar be huy ve a rahe,* Sainte Barbe, 548, « si vous faisiez », mot-à-mot « si c'était vous que ce fût qui fit », cf. *Gr. Myst.,* 72 b. Des tournures de ce genre sont fréquentes en vieil irlandais; M. Loth a signalé cette analogie et montré ainsi l'origine de la conjugaison impersonnelle, *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris,* 1880, t. IV, p. 366, 367 ; *Essai sur le verbe néo-celtique,* Paris, 1882, p. 87, 88.

Il y a là trois phénomènes grammaticaux : 1° l'addition du verbe « être »; 2° la suppression de ce mot; et 3° la généralisation de la troisième personne du singulier, au second verbe. Exemple : breton primitif * *is mi a caram ;* gallois *mi a garaf ;* breton armoricain *me a gar, me 'gar* « j'aime ».

1° Le français présente des analogies remarquables avec les constructions comme **is mi a caram* = « c'est moi qui aime » pour « j'aime ». Exemples :

> *C'est* la mère Michel *qui* a perdu son chat,
> Qui crie par la fenêtre qui *est-ce qui* le lui rendra ;
> *C'est* le père Lustucru *qui* lui a répondu....
>
> *C'était* une bergère... *qui* gardait ses moutons.
>
> (Chansons populaires).

Les enfants emploient familièrement cette tournure dans les phrases exclamatives comme « c'est moi qui sais un beau nid! » « C'est lui qui a une belle toupie! », etc.

On peut citer, dans le style élevé :

> Vingt ans *il fut*
> *Celui que* portait la victoire
> Sur un affût.
>
> Victor Hugo.

1. La note 1, *Rev. Celt.,* VIII, 83, est à corriger en conséquence : « quand ce serait toi qui *fût* ».

Mais pour sauver ta tête du trépas,
S'il ne fallait qu'une seule parole,
Je *suis celui qui* ne parlerais pas.

Creuzé de Lesser, *La Table ronde,* 4e éd. Paris, 1829, p. 97.

Quant à la répétition du verbe « être », on peut comparer le français « qu'*est-ce* que *c'est* que cela ? » « qu'est-ce que c'est qu'il a dit ? », etc. — Cf. J. Rhys, *Rev. Celt.*, VI, 53, 54.

2° Le phénomène contraire, la suppression du verbe « être » dans le gallois *mi a garaf* et dans le breton *Doue a gar* « Dieu aime », se trouve aussi en français très familier, par exemple dans la chanson *C'était une bergère :*

Le chat *qui* la regarde... et rit d'un air fripon.

3° Enfin le changement de *mi a garaf, ego qui cano,* en *me a gar* = **ego qui canit* a lieu également dans plusieurs langues. En allemand, par exemple, on peut dire *du der krank ist* = « toi qui *est* malade ». En français, les grammairiens n'approuvent pas des phrases comme « ce ne serait pas moi qui *se ferait* prier », bien que Molière, Racine et Voltaire s'en soient servis (cf. Littré, s. v. *qui,* 4°); mais le peuple les emploie. En voici un exemple tiré du journal *La Caricature,* du 15 octobre 1887. C'est la légende d'un dessin relatif à « La sécurité au théâtre », et qui représente un pompier trouvant un monsieur avec une actrice ornée de bijoux : « Si c'est vous *qu'a* donné ces diamants, faut filer d'ici, M'sieu, les gens *qu'a* de la braise, n'en faut plus dans les coulisses ». On pourrait rendre littéralement « les gens qu'a de la braise », en petit Tréguier, par *ann dud en eus luteq* (*luteq* veut dire à la fois « chandelle de résine » et « argent, monnaie », cf. *Rev. Celt.*, IV, 161).

4. *Le verbe « avoir ».*

L'idée d'« avoir » est très souvent exprimée, dans toutes les langues néo-celtiques, par des tournures avec le verbe « être ».

Dans l'irlandais *rotbiat ... áinige* « tu auras des honneurs », le verbe est au pluriel et le mot *áinige* au nominatif, ce qui

montre que c'est bien le sujet; littéralement « tibi erunt honores » (Stokes, *The neo-celtic verb substantive,* p. 34). On peut voir dans cet intéressant travail, p. 34 et 39, d'autres formes irlandaises de ce genre, qui rappellent fortement le breton : par exemple *manim-bē* « à moins que je n'aie », cf. bret. *ma nam be.*

De même le gallois *peduar mab ar hugeint am bu* « j'eus vingt-quatre fils », ms. de Herghest (H. de la Villemarqué, *Les bardes bretons,* p. 150) est analogue au breton *pewar mab war-n-ugeñt am boe.*

Mais c'est seulement en breton et en cornique que ces locutions se sont développées de façon à donner lieu à un verbe nouveau, ayant une conjugaison à part. Bien que cette conjugaison soit restée souvent impersonnelle, l'analogie des autres verbes lui a fait donner en breton comme en cornique des formes plus ou moins complètement personnalisées, que nous allons passer en revue.

1re pers. sing.

ham bezif « que j'aie », *Gr. Myst. de Jésus,* p. 198, v. 11, littéralement « mihi sim », au lieu de *ham bezo* « mihi sit », forme ordinaire, cf. Sainte Nonne, 302, 448, etc. C'est proprement une première personne d'impératif, et nous avons vu que la conjugaison personnelle domine à ce mode.

em bijenn-me « j'aurais », abbé Henry, *Kanaouennou santel,* Saint-Brieuc, 1842, p. 3, l. 4; au lieu de *em bije.*

ne beñ keit « je n'aurai pas », dialecte de Batz; la forme ordinaire est *me bou keit.* Le mot *beñ* est identique au moyen breton *bezif* dans *ham bezif;* le pronom régime a disparu. Dans ce dialecte, les formes du verbe « être » qui commençaient originairement par un *b* ont toujours cette initiale dans le sens d'« avoir », même après la particule verbale *a,* et prennent *f* (venant de *v,* mutation de *b*) quand elles expriment l'idée du verbe substantif.

Comparez le cornique *am bef, am beff* « habui », *nam buef* « non habui »; *am been* « quod haberem », *nam vethen* « ut haberem », *Gramm. celt.,* 2e éd., 568. Ces formes correspondent au moyen breton *ham bezif.*

2e pers. sing.

hopysy dans l'Avocat Pathelin, *Rev. Celt.*, IV, 454, lisez *e pyzy* « tu auras » ? Ce serait la seconde personne de *ham bezif*, qui pour la forme est un futur employé comme subjonctif.

hazuez « aie », Catholicon, s. v. *Crist ;* = vann. *hé-vé* dans *hé-vé* ou *pé chonge* « souviens-toi », L'A. Ceci est un impératif, et par conséquent fait suite à *ham bezif ;* de **az bez*, avec affaiblissement de *b* en *v ;* cette lettre a été, au contraire, renforcée en *p*, dans le léonnais *az pez, ez pez* « aie », Le Gonidec ; *epe* « aye », Le Jeune, *Rudiment du Finistère*, Brest, chez Malassis, an VIII, p. 34.

ha pées « aie », en vann., *Grammaire* de Guillome, p. 52, *ha pées, Manuel bret. fr.* de Guyot-Jomard, 2e éd., p. 28, etc., de **az bezès*, avec une terminaison de conditionnel. Les impératifs en *-ez* sont fréquents en trécorois.

da vez « aie », *Middle-Breton Hours*, p. 20, *da-ve, Explication an doctrin christen*, Guingamp, 1838, p. 89 ; de **daz bez*, d'où aussi *da pez*, P. Grég., *da pe*, P. Maunoir, = « tibi sis ». La forme régulière de l'impératif se trouve aussi quelquefois : *naz bezet* « n'aie », Sainte Barbe, 636, *na vezet*, Sainte Cath., 27 (cf. 18), etc., = « ne tibi sit ».

béz « aie » ; trec. *bè, bé, Gramm.* de Hingant, p. 57 ; *bez, Barz. Br.*, 502, v. 13. Le pronom manque, comme dans *ne beñ keit*, etc.

e pez-te « que tu aies », *Histor... santez Barba*, chez Ledan, p. 6 ; pour *e(z) pe-te*, cf. *em bijenn-me*.

Comparez le cornique *a fus* « quam habuisti », *ny fyes* « non haberes «, Z², 568, 569, formes qui répondent à *béz*, etc.

3e pers. sing.

ho deuz-hi diroget « elle les a déchirés », *Gwerziou Breiz-Izel*, II, 18, de *deuz* « elle a », forme personnelle, + *hi*, sujet redondant ; la forme régulière est *e d-eûs-hi* « elle a », *ibid.*, II, 402 ; *ho* est le complément du participe suivant, *diroget*. C'est l'inverse de la construction régulière *am boa-han plantet* et *plantet am boa 'n ehan* « je l'avais planté », *ibid.*, II, 436.

On trouve de même, sans que le complément indirect du

verbe « être » soit exprimé d'aucune manière, *m 'ho pije laket* « je vous aurais mis », *ibid.*, II, 22 ; *ni er bije miret* « nous l'aurions gardé », *Buez ar pévar mab Emon,* Morlaix, 1866, p. 209 ; cf. cornique *yn bema* « (je te dirai comment) je l'ai eu », Z² 568.

beset « qu'il ait », Le Jeune, *Rudiment du F.*, 34.

bézo, béo « qu'il ou qu'elle ait », Hingant, *Gramm.*, 57. Pour l'emploi à l'impératif de cette terminaison *-o* de futur, cf. *Dict. et coll.*, 1690, *y ho déveso* « qu'ils ayent », p. 171, et *na deffoto à netra* « qu'il n'ait faut(e) de rien », p. 108 ; *bezo* « qu'il soit », Sauvé, *Prov.* 127.

1re pers. plur.

'm eus-om « nous avons » : tréc. *gwelloc'h 'wit 'm eus-om groet* « mieux que nous ne l'avons fait » ; *meuzom, An disput... entre diou plac'h,* veuve Le Goffic, p. 2. Ce mot est formé de *'m eus* « j'ai », = « mihi est », et de la terminaison *-omp* de *kanomp* « nous chantons ».

n'eusomp « nous avons », *Disput etre Jakez Lamrog,* etc., Brest, p. 15, 48, 56 (en cornouaillais). Ici on est parti, non de la première personne, mais de la troisième, *'n eus* « il a », = « illi est », et on a imité le rapport de *kan* « il chante », à *kanomp*.

meump « nous avons » : *ur buguel meump ganet* « un enfant que nous avons mis au monde », *Gwerz. Br.-Izel,* II, 496 ; *dalek ma meump* « du moment que nous avons », *Histoariou ha parabolenou...* Saint-Brieuc, 1857, p. 7 ; *hirie am meump* « aujourd'hui nous avons », p. 202, *ar pez a meump* « ce que nous avons », 18. Cette forme est fréquente en trécorois. On l'emploie même après le pronom sujet *ni* : *ni meum* « nous avons » ; *ni meump, Gwerz. Br.-Iz.*, II, 350, *ni a meump,* I, 50. Il est vrai que *ni am-eump* équivaut à la forme ordinaire *ni hon-eus,* où *hon eus* est aussi relativement personnel. Les Vannetais et les Trécorois disent aussi *ni en eus, ni en des,* avec la troisième personne du singulier, c'est-à-dire l'impersonnel, ce qui est plus conforme aux règles générales. *Am-eump, 'm-eump* ne doit pas être une contraction de *'m eus-om*, contraction qui serait très peu conforme à la phonétique tré-

coroise ; c'est plutôt une imitation analogique du rapport des autres formes de ce genre ayant un *m* au commencement, comme *mamp, am oemp,* etc., avec le singulier *'ma, am oe,* etc.

a m'oamp « nous avions », *Histoariou,* 191 ; *m'amp, Chanson neve var sujet eur bromese...,* veuve Le Goffic, str. 22.

am oemp « nous eûmes », *Testamant neve,* Guingamp, 1853, p. 334.

e meomp « nous aurons », Lecoat, *Ar govesion,* Lannion, 1881, p. 4 ; *momp* » nous aurons », *Chanson... an everezet,* Le Goffic, str. 7 ; *betek ma m'omp* « pourvu que nous ayons », *Histoariou,* 17 ; *na momp ket* « nous n'aurons pas », *Hist.,* 230 ; *m'omp* « que nous ayons », *Quimiad goasset... Roudoualec,* chez Haslé, str. 10 ; petit Tréguier *'m oum* « nous aurons ». Ces formes paraîtraient doublement étranges en Léon, où la première personne plurielle du futur est en *-imp;* mais les Trécorois disent *e véom(p)* « nous serons », etc. (cf. *veomp, Hist.,* 233), de sorte qu'ils n'ont pas eu à changer la voyelle du singulier *'m o, 'm ou* « j'aurai ».

ra em bemp « habeamus », Dumoulin, *Grammatica latino-celtica,* Prague, 1800, p. 83 ; *ememp* « (je voudrais) que nous ayons », *Vie de David,* ms. à M. Bureau (1850), p. 6 ; *na m'emp ket* « nous n'aurions pas », *Hist.,* 178.

em bijemp « que nous eussions », Lecoat, *Testamant nevez,* 1883 (Actes, ch. III, v. 12) ; petit Trég. *em ijemp.*

m' hor bomp « que nous ayons », *Chanson an dançou,* chez Ledan, p. 5. Ici commence une nouvelle série, où les formes personnelles proviennent directement des formes impersonnelles correspondantes : *m'hor bomp* « ut nobis simus » est pour *m'hor bo* « ut nobis sit ».

m'or bemp « que nous ayons », *en cas m'or bemp* « en cas que nous ayons », *à ny hon bemp* « ô si nous eussions », *Dict. et coll.* de Quiquer, 1690, p. 171 ; = vann. *hur bemb* « ayons », *Livr bugale Mari,* Rennes, 1881, p. 253, 431.

hun béemb « ayons » (vann.), *Gramm.* de Guillome, p. 52 ; *Manuel* de Guyot-Jomard, p. 28 ; *hur béemb, B. er s.* 43. Ceci est la forme qui correspond à la 2e pers. du sing. *ha pées* « aie », tandis que *hur bemb* répond à *hé-vé.*

pa nom boam « quand nous n'avions pas », *Vie de David.*

hon defem-ni « (vous voulez) que nous ayons », *Emg. Kergidu*, II, 63.

bézomp, béomp « ayons », en trécorois, Hingant, *Gramm.*, 57; léon. *bezomp*, I.-M. Lejean, *Parosian*, Rennes, 1874, p. 953. Le pronom est supprimé, comme au singulier *bez* « aie », etc.

bemp « ayons », *Maro kri ann Aotrone Done...* 1875, dernière strophe, v. 1 et 2 (trécorois), cf. vann. *hur bemb.*

mar bijemp « si nous avions », A. Durand, *Ar feiz hag ar vro*, p. 337.

Comparez cornique *nam beyn* « ne habeamus », Z², 568, 569.

2e pers. plur.

ho poac'h-hu « aviez-vous », *Mis maë... gat G. L... curé Taulé*, Brest, 1836, p. 254, 258; *id.*, dans l'édition de 1854; cf. plus haut *em bijenn-me, e pez-te, hon defem-ni;* et la forme régulière *n'o pise hu quet* « n'auriez-vous pas », P. Maunoir, *Templ consacret...*, p. 159.

m'ho pijet « si vous aviez », *ho pijet* » vous auriez », *Avanturiou eunn den yaouanq*, Morlaix, Lanoe, p. 21.

ho pezid « ayez », P. Grég., *Gramm.*, Rennes, 1738, p. 92; *ho pezit, Vocabulaire nouveau*, 6e éd., Quimper, 1778, p. 120; Lejean, *Parosian*, p. 945, 946, 949, 952, 954, etc.

Le trécorois *ho pet* « ayez » et le vann. *hou péet, Gramm.* de Guillome, 52, *Manuel* de Guyot-Jomard, 28, peuvent s'expliquer à la fois par *ho pezet* = *ho pezit* (personnel) et par *ho pezet* = « vobis sit », cf. *ho bezet, Nouelou*, 562, *ho bet*, 542; *noz bezet*, Sainte Nonne, 321.

bezit « ayez », *Parosian*, 939, 949; Lescour, *Telenn Gwengam*, 256; *Recit circonstanciet var... ar maleuriou ...er bloa* 1833, chez Lédan, p. 5; tréc. *béid, béd*, Hingant, *Gramm.*, 57; *bezet, Hist.*, 13; on dit aussi *beet*.

pi-re boc'h hui? « Lesquels aurez-vous? » (dialecte de Batz).

Comparez le cornique *asbetheugh why* « quam habebitis vos ». Z² 567, où *-betheugh why* = le breton *boc'h hui*.

3e pers. plur.

euz int « ils ont », Congrès celtique, Saint-Brieuc, 1868,

annexes, p. 9; *d'am nao a vugaligou N'euz-int bet* « à mes neuf enfants qui n'en ont pas eu (de pain) », *Barzaz Breiz*, p. 400 (dialecte de Cornouaille).

n'eusont « ils ont », *Disput... Jakez*, p. 50, *a n'euzont, id.*, p. 56. Cette forme cornouaillaise correspond à *n'eusomp* « nous avons ».

e n'eunt « ils ont », *Chanson nevez var sujet ar brezel*, 1871, chez J. Haslé, Morlaix, str. 28; par Louis ar Pouenot, de Gourin; *quen n'eun* « jusqu'à ce qu'ils ont », *Quimiad goasset... Roudoualec*, str. 12. Ceci répond au trécorois *meump* « nous avons ».

en devoant « ils avaient », *Barz. Br.*, 495, v. 5.

en cas men deffent « en cas qu'ils ayent », *Dict. et coll.* de Quiquer, 1690, p. 173.

n'izent « ils auraient », *Disput... Jakez*, 54.

ho devont « ils auront », *Chanson... an everezet*, str. 9. Ceci ne vient plus de la 3e pers. du sing., mais de celle du pluriel, *ho devo* « ils auront », = *illis erit*. La terminaison *-oñt* est usitée en trécorois en même temps que *-ouint*[1], à la 3e pers. plur. du futur : « ils ne seront pas » se dit *na vouint* ou *na voñt*, ou même *na voñk* (cf. *ordinal e vonq* « ils seront toujours », *Recit... var... eur miracl*, Guingamp, chez Jollivet, str. 18).

ho dijent « ils auraient », *Chanson... var... ar brezel*, str. 11.

ho bezénd, oz bezeand « qu'ils ayent », P. Grég., *Gramm.*, p. 92.

pliget gant Doue mar ó defent « Dieu veuille qu'ils ayent », *Dict. et coll.*, 1690, p. 171; *ho defféint* « qu'ils ayent », P. Grég., *Gramm.*, p. 92, *o déffent*, Le Jeune, p. 34, *hó défeñt*, Le Gonidec, *Gramm.*, 1807, p. 82; *y o deuezent, id.*, *Dictionnaire et colloque* de Quiquer, Saint-Brieuc, chez Doublet, 1640; vann. *ou déent* « qu'ils aient », Guillome, *Gramm.*, 52; Guyot-Jomard, *Manuel*, 28. L'expression *y o deuezent* rappelle *ni meump* « nous avons »; mais on a vu plus haut qu'à l'impératif un

1. Cf. *crescoint* « ils accroîtront ». *Tragedien sacr*, par Cadec, *natif en Escopty Treguer*, Brest (approbation de 1651), p. 6: *béoint* « ils seront », *éoint* « ils iront ». *Elémens de la langue des Celtes*, par Le Brigant, avocat à Tréguier, Strasbourg, 1779, p. 13; *Rev. Celt.*, V, 488, *Mélusine*, III, 477, etc.

verbe quelconque peut rester à la 3e pers. du pluriel après son sujet.

défant « ils avaient », *Barzaz Breiz*, 338, 388 (Cornouaille); *doant*, id., *Quimiad goasset... Roudoualec*, par N. Naour, str. 9.

ma faotred defint « mes fils auront », *Barz. Br.*, 319 (en cornouaillais). Remarquons le changement de voyelle : *defint* est pour *ho defo*, cf. *ho devont*, d'après *kaniñt* « ils chanteront. »

bézont, béont « qu'ils aient », Hingant, *Gramm.*, 57.

Infinitif.

L'infinitif régulier du verbe avoir est *endevezout, endevout* « avoir », mot de même formation que par exemple le futur *en devezo, en devo* « il aura ». Cette troisième personne du singulier *endevezout, endevout* « illi esse », s'est généralisée et appliquée aussi aux autres personnes, excepté dans le dialecte de Vannes, où cet infinitif se conjugue (cf. *Gramm.* de Guillome, p. 53 ; *Rev. Celt.*, VIII, 43) : *em bout* ou *m'em bout* « mihi esse », cf. *em eus* et *m'em eus* « j'ai », *ha pout* « tibi esse », *en devout* (*Manuel*, 29), *en dout* « avoir (à lui) », *hi dout* « avoir (à elle) »; *hun bout, hur bout* (*Guerzenneu eid ol er blai*, Vannes, 1864, p. 45), « nobis esse », *hou pout* « vobis esse », *ou devout* (*Choége nehué a gannenneu*, Vannes, 1829, p. 57), *ou dout* « illis esse », même avec l'auxiliaire « faire » : *hur bout e ramb* « nous avons », *B. er s.* 49 = **nobis esse facimus*, cf. 59, 62, etc. Dans *en devout e rehé m'anemisèd*, *Rev. Celt.*, VIII, 43, n. 2, l'infinitif est au singulier, comme son auxiliaire; = **illi-esse-faceret* (i. e. *haberent*) *mei inimici*.

Mais à côté de ces infinitifs impersonnels, où le verbe garde le sens primitif d'« être », il y en a un autre qui correspond aux formes personnelles comme *beñ* « j'aurai », *béz* « aie », *bézo* « qu'il ait », *bézomp* « ayons », *bézit* « ayez », *bézont* « qu'ils aient ». C'est *beza* « avoir ». En léonnais, *keuz am euz da veza laeret*, veut dire à la fois « je regrette d'*être* volé » = vann. *de vout lairet* et « d'*avoir* volé » = vann. *d'em bout lairet*. En léonnais et déjà en moyen breton, un pronom qui précède *beza* est le complément du participe suivant : *keuz am eus d'ho peza laeret* « je regrette de *vous avoir* volé », en vann. *d'em bout hou lairet; oc'h e beza grét* « pour l'avoir faite », (*e*

« elle », la prière) *Introd. d'ar v. devot,* 344, *dam bezaf nouet* « de *m'avoir* extrémisé », Sainte Nonne, 1311; cf. plus haut (p. 261) les expressions comme *m'ho pije laket* « je vous aurais mis », etc.

D'autres locutions impersonnelles ont donné lieu, comme *em eus* « mihi est », à des formes personnelles; exemple : moy. bret. *nem deur* « je ne veux pas », gall. *nymdawr, nymtawr* « peu m'importe », = peut-être **ni-m tā-r* « non meum est » (déponent), cf. v. irl. *nīmthā;* d'où l'imparfait gall. *ni ddorwn,* bret. *ne deurvezañ qet, ne deurvañ qet* « je ne veux pas », etc., P. Grég., *na teurvesit quet* « ne veuillez pas », Quiquer, 1690, p. 56. L'impersonnel *huy oz deur* « vous voulez », SB 226, *c'huy ô teur* Q 1690, p. 35, 86, *c'huy o teur* 68, *c'huy ho-teur* 103, *c'huy oteur* 79, est devenu, par assimilation, *c'hui euteur, Vocab.,* 1778, p. 105. De là diverses méprises de la langue : *c'hui a euteur* 91, *c'huy a euteur* Grég. s. v. *daigner; ne euteur qet* « il ne daigne pas »; *euteurvout* « daigner » (= **vobis-estur-esse!*), part. *euteurvëet, ib.; Euteur,* absolument, sans *c'hui,* « voulez-vous ? » *Voc. nouv.* 119; *Eurteur* (par assimilation plus complète), « voulez-vous ? », 82, 91, 101, 102, 130, 131, 138, 139, *c'hui a eurteur* 82. Ajoutons *c'huy a deurvez, c'huy deurv, c'huy deur* Grég., *c'hui'teur, Voc. nouv.* 116. Cf. *vutur fontan* « je veux fondre (comme beurre, si ...) », coll. Penguern; l'expression revient deux fois, comme *me ra fonto,* id., G. B. I., II, 12.

On trouve en d'autres langues le passage de l'impersonnel au personnel : *je me souviens* de *il me souvient, je m'ennuie* de *il m'ennuie, je me repens* de lat. *me (re)pœnitet; misereor* = *me miseret,* μεταμέλομαι = μεταμέλει μοι, angl. *will you please* = *will it please you,* etc.

E. Ernault.

MÉLANGES

I.

LUGUSELVA.

Tous les savants qui s'occupent des origines de notre histoire connaissent le précieux recueil auquel M. Allmer a donné le titre de *Revue épigraphique du midi de la France*. Dans le tome Ier, p. 14, de cette publication savante, ce compétent érudit a donné sous le n° 23 le texte d'une inscription du musée de Périgueux qui est très intéressante pour l'histoire du culte du dieu *Lugu-s* chez les Celtes du continent. C'est l'épitaphe d'une femme appelée *Julia Lugu-selva*. *Lugu-selva* veut dire « propriété, possession de *Lugu-s* », « celle qui appartient à *Lugu-s* ». On peut comparer le nom propre grec Θεό-δουλος « esclave de Dieu » et le nom propre franc *Anse-deus* « esclave des Anses » c'est-à-dire « des dieux ». *Selva* est identique au vieil irlandais *selb*, prononcez *selv* ou *selw*, thème féminin en *a* qui veut dire « propriété, possession ». En gallois, *helw*, qui a le même sens, est le même mot, avec cette seule différence qu'il est masculin. L'*h* initial de *helw* tient lieu d'une *s* primitive. *Julia Lugu-selva* à Périgueux fait pendant à *Valerius Luguadicus*, dont le fils *Valerius Annò*, né à Osma, en Espagne, nous est connu par son épitaphe conservée à Ségovie [1]. *Lugu-selva* est un composé dont *Lugu-s* est le premier terme. *Luguadicus* est un dérivé de *Lugu-s*. Le suffixe *-adicus*, dans *Lugu-adicus*, peut être considéré comme identique au suffixe

1. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. II, n° 2732.

-aticcus dans *Epaticcus*. *Epaticcus* a été signalé dans une légende monétaire de la Grande-Bretagne[1] et dans les inscriptions du trésor de Bernay[2]. *Epaticcus* est presque le même mot que l'irlandais *Eochaid* = * *Equatex*, génitif *Echdach* = * *Equatec-os*. L'irlandais a aussi un nom propre *Lugaid* = * *Luguatex*, génitif *Lugdach* = * *Luguatecos*[3]. *Lugaid* est à *Luguadicus* à peu près comme *Eochaid* à *Epaticcus*. *Eochaid* est presque le même mot que le latin *eques, equit-is* « cavalier ». *Luguadicus* peut être comparé aux noms propres grecs dérivés de noms divins tels que Δημήτριος, Διονύσιος, Ποσειδώνιος, Ἑρμιανός, Ἑρμηστιανός. Les Grecs n'avaient pas le monopole des noms dérivés de noms divins. Les Gaulois en formaient aussi. Tel est *Esuvius* d'*Esus*. *Esuvius* a été rendu célèbre par les deux empereurs gaulois *Tetricus* dont il était le gentilice[4]. Nous citerons encore le gentilice *Camulinius* dérivé de *Camulus* dans une inscription du musée de Trèves[5], et de ce gentilice on peut rapprocher le gentilice *Camullius* dans une inscription du musée de Vaison. Cette inscription a été publiée par M. Allmer dans son excellente *Revue épigraphique* à laquelle il faut souvent revenir lorsque, dans les questions celtiques, on veut établir les saines doctrines sur des bases solides[6].

Quant à des noms d'hommes gaulois composés dont le premier terme est un nom divin, on peut comparer à *Luguselva : Esu-nertus* « celui qui a la force d'Esus »[7], *Esu-magius*[8] « celui qui est puissant comme Esus », *Totati-gens* « fils de Teutates »[9].

H. d'Arbois de Jubainville.

1. A. de Barthélemy dans *Revue Celtique*, t. IX, p. 31, col. 2.
2. R. Mowat, *Notice épigraphique*, p. 100.
3. *Lugudeccas* dans une inscription ogamique citée par Whitley Stokes, *Celtic Declension*, 2e édition, p. 87.
4. Voir l'article que leur a consacré Vincent De-Vit, *Onomasticon*, t. II, p. 705.
5. Brambach, n° 825.
6. *Revue épigraphique*, t. I, p. 269, n° 300.
7. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, III, 246.
8. *Revue archéologique*, nouvelle série, t. IV (1861), p. 138.
9. *Corpus inscriptionum latinarum*, t. VI, n° 2407.

II.

LE JEUNE DU MERCREDI ET DU VENDREDI CHEZ LES IRLANDAIS DU MOYEN AGE.

En irlandais, au onzième siècle, le mercredi, dont le nom liturgique est *feria quarta*, s'appelle *cet-ain*, c'est-à-dire « premier jeûne »[1]. On écrit aujourd'hui *dia ceadaoin*. Le vendredi s'appelait en irlandais à cette date « dernier jeûne » *áin-didín*. Nous n'avons pas d'exemple de cette formule avant le onzième siècle[2]. Mais on a signalé dans le manuscrit irlandais de Milan, qui peut dater du huitième siècle, la formule équivalente *dia oine didine* « jour du dernier jeûne »[3]. L'expression irlandaise moderne est *aoine*. De là pour le jeudi le nom de jour « entre les deux jeûnes » *dardóen*[4] ou *dardain*[5] au moins dès le XIe siècle ; aujourd'hui *diardaoin* pour *dia dardaoin* qui suppose un plus ancien *dia etar dá óin*.

L'usage auquel ces expressions se réfèrent est constaté par le document le plus ancien que nous possédions sur la discipline ecclésiastique irlandaise. La collection canonique publiée par M. Wasserschleben consacre au jeûne son livre XII et on y trouve reproduit au c. XI un fragment de saint Paul aux Romains, chapitre XIV, verset 5 : *Nam alius judicat diem inter diem, alius judicat omnem diem*. L'auteur de la collection canonique explique les mots *diem inter diem* par deux jours dans la semaine, tandis que suivant lui *omnem diem* veut dire absti-

1. Bède de Vienne, fol, 1, v°, col. 1; chez Whitley Stokes, *Goidelica*, deuxième édition, p. 52 ; Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 255 ; — *Psautier de Southampton*, fol. 39 a ; chez Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 209 ; chez Whitley Stokes, *Goidelica*, deuxième édition, p. 58. Le premier de ces deux documents paraît dater du XIe siècle, et le second, du Xe ou du XIe. Cf. Atkinson, *The Passions*, p. 628, au mot dardáin.

2. *Epîtres de saint Paul* de Vienne, chez Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 284. On disait au génitif áin-didine, Atkinson, *The Passions and homilies*, p. 145, l. 3726 ; à l'accusatif et au datif *áin-didín* ou *óin didin*, *ibid.*, p. 81, l. 1439.

3. Manuscrit de Milan, fol. 113 c, dans un article de M. H. Zimmer, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, t. XXVII, p. 461.

4. Chronique de Marianus Scotus, fol. 33 a, chez Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 274.

5. *Saint Paul* de Vienne, f° 141 a, chez Zimmer, *Glossae hibernicae*, p. 284 ; cf. Atkinson, *The Passions*, p. 50, l. 327 ; p. 628, au mot dardáin.

nence perpétuelle [1]. Et de quels jours dans la semaine s'agit-il ? On trouve la réponse au livre quarante-six, *de ratione matrimonii* dont le chapitre onze est intitulé *de temporibus in quibus continere se debent conjugati.* Le synode irlandais a décidé que ce serait 1° pendant les trois carêmes, 2° le dimanche, le mercredi et le vendredi [2]. La continence est gardée le dimanche par respect, le mercredi et le vendredi par mortification.

Le jeûne du mercredi et du vendredi est une des plus anciennes coutumes de l'église chrétienne. On peut voir dans le glossaire de Ducange à l'article intitulé JEJUNIUM *feriae quartae et sextae* l'indication des principaux textes qui la constatent. Mais, au commencement du Ve siècle, le jeûne du mercredi disparut à Rome et fut remplacé par celui du samedi. Or, il est intéressant de faire observer que l'église irlandaise du moyen âge conservait sur ce point les usages de l'église primitive qui, à Rome, avaient été grandement modifiés.

Ces usages sont constatés au IIIe siècle par Tertullien [3]. Dans la langue ecclésiastique du IVe siècle, chez Rufin, ils portent le nom de jeûnes légaux, *jejunia legitima* [4]. De là l'expression de *legitimae feriae* pour désigner le mercredi et le vendredi dans un Pénitentiel attribué à Théodore, archevêque de Canterbury [5], 668-690, mais qui paraît être une compilation faite en France au IXe siècle [6].

1. Id est aut duos dies in ebdomada, aut abstinentiam usque ad mortem. Deuxième édition de Wasserschleben, p. 36.

2. In tribus quadragesimis anni, et in dominica die et in feriis quartis et in sextis feriis conjuges continere se debent. Deuxième édition de Wasserschleben, p. 187.

3. Sic et apostolos observasse, nullum aliud imponentes jugum certorum et in commune omnibus obeundorum jejuniorum ; proinde nec stationum quae et ipsae suos quidem dies habebant quartae feriae et sextae. *De jejuniis,* c. 2 ; chez Migne, *Patrologia latina,* t. II. col. 956.

4. Jejunia sane legitima, id est quarta et sexta feria monebat non esse solvenda, nisi grandis aliqua necessitas fieret, quia quarta feria Judas de traditione Domini cogitaverat et sexta feria crucifixus sit Salvator. — Recommandations faites par un certain abbé nommé Apollonius. Rufin, *Historia monachorum,* c. 7 ; chez Migne, *Patrologia latina,* t. XXI, col. 419.

5. Feria quarta et sexta quae legitimae sunt, c. 17, § 1 ; *Ancient laws and institutes of England,* t. II, p. 12. Cum legitimis feriis, c. 19, § 7 ; *ibid.,* p. 17 ; — c. 23, § 19 ; *ibid ,* p. 29.

6. Arthur West Haddan and William Stubbs. *Councils and ecclesiastical documents relating to Great Britain and Ireland,* t. III, p. 175, col. 2.

Vers la fin du IVe siècle ou environ, l'usage s'introduisit à Rome chez les gens très pieux de jeûner non seulement le mercredi et le vendredi, mais encore le samedi[1]. Le pape Innocent I, 402-417, trouva cette mortification exagérée, et il réduisit ces trois jours de jeûne à deux, qui furent le vendredi et le samedi[2]. Dès lors l'église romaine ne conserva plus le jeûne du mercredi que pour les Quatre-Temps[3].

Ce n'est pas la discipline de l'église gallicane au Ve et au VIe siècle, telle que nous la connaissons par le règlement de l'archevêque de Tours, Perpetuus, 464-494; ce règlement était encore en vigueur au temps de Grégoire de Tours, 573-595, qui l'a reproduit dans son *Histoire des Francs*. Suivant ce règlement, l'usage de jeûner trois fois par semaine est spécial au carême de la saint Martin qui commence le 11 novembre et se termine à Noël. Le jeûne le plus fréquent est celui qui se pratique deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi, savoir : de la Pentecôte au 24 juin, du 1er septembre au 11 novembre, et du 13 janvier au milieu de février[4].

Il faut rapprocher de ce règlement de l'église de Tours, le pénitentiel gallican du IXe siècle attribué à tort à l'archevêque Théodore de Canterbury, où comme nous l'avons dit, le mercredi et le vendredi sont appelés *legitimae feriae*.

Ainsi, la coutume irlandaise de jeûner le mercredi et le vendredi pendant toute l'année est la continuation d'un usage général de l'Eglise avant le pape Innocent I, 402-417, et qui, modifié par ce pape, s'est cependant maintenu en théorie dans l'église gallicane au moins jusqu'au IXe siècle. — H. d'A. de J.

1. Christianus qui quarta et sexta et ipso sabbato jejunare consuevit, quod frequenter romana plebs facit. *Lettres de saint Augustin*, l. II, ep. 36, c. 4, § 8; chez Migne, *Patrologia latina*, t. XXXIII, col. 139.

2. Lettre du pape Innocent I à l'évêque Decentius, ch. 4, dans le *Codex canonum ecclesiasticorum et constitutorum sanctae sedis apostolicae quesneltianus*, c. 23, chez Migne, *Patrologia latina*, t. LVI, col. 516. Cf. *Collectio decretorum pontificum romanorum*, par Denis Petit, chez Migne, t. LXVII, col. 239.

3. Annua nobis est dilectissimi jejuniorum celebranda festivitas quam mensis septimi solemnis recursus indicit. Quarta igitur et sexta feria succedente, solitis eamdem conventibus exsequamur. *Liber sacramentorum* du pape Léon le Grand, 440-461, cap. XXVII, chez Migne, *Patrologia latina*, t. LV, col. 105. Cf. col. 109 D et col. 41 A, 45 B.

4. *Historia Francorum*, l. X, c. 31; édition Arndt, p. 445.

III.

SWLLT, SOLT, SOUT.

Swllt a eu en gallois non seulement le sens actuel de *shelling,* mais aussi celui de trésor ; ex. *ac ynteu a gerdawd hyd yg Kaerwynt lle y doed swllt y brenhim ac vrenhinolyon oludoed* (Brut y Tywysogion, Myv. Archael., 2e éd., p. 606, col. 1) « et lui, il alla jusqu'à Winchester où était le trésor du roi et ses richesses royales ». On rencontre dans les chartes bretonnes un terme identique comme origine au mot gallois : cart. de Landevennec, éd. Le Men et Ernault : *Solt Hinuarn,* 18 ; Solt Gneuer (probabl. *guener ?*), 14. *L* devant *t* s'est vocalisée : *Soult-alarun,* cart. de Quimperlé, p. 44, aujourd'hui transformé en *Sant-Alarun* en Guiscriff, Morbihan ; *Sout-Wenhaes* (in illa parte perochie que sont (sic) Wenhaes vnlgariter nuncupatur (en Kerfeunteun, près Quimper), cart. de Quimper, Bibl. nat. 9891, fol. 35 r°, année 1228. Ce sont tous des noms de lieu. Si on songe au sens de *swllt* en moyen gallois, on est amené à supposer un sens analogue dans le terme breton. *Solt, sout* a évidemment la valeur de *fiscus* de l'époque carolingienne. Le *Fiscus* était un ensemble de biens fonds appartenant à un même propriétaire, soumis à un même système de redevances ; quand il se composait de plusieurs territoires, il y avait un chef-lieu. Les *Fisci* étaient de grandeur inégale (v. Guérard, Polyptique d'Irminon, chap. III, p. 39). La glose *soeul* du manuscrit d'Orléans est sur *fiscus,* mais il est impossible d'identifier *soeul* avec *solt, sout,* si on ne suppose une erreur du scribe ou un mot incomplet (la glose est de seconde main et postérieure d'un siècle au moins, selon toute probabilité, à celles de première main). On peut supposer *soeul*[*t*] ou *soeut*. L'orthographe *oe* présente une sérieuse difficulté. On trouve cependant *poe* pour *pou* = pagus dans le cart. de Quimper : Banadloc in *poe Carnoet,* Bibl. nat., 9890, fol. 6 r°, à l'année 1216. Il est vrai qu'ici *poe* est en quelque sorte enclitique et que *oe* peut fort bien indiquer une prononciation *eu* français (ö). *Swllt, solt* viennent de *solidus* ou plutôt de *soldus*.

J. Loth.

IV.

UN CAS DE PROVECTION INÉDIT.

Tout récemment, au Faouët, paroisse aujourd'hui du diocèse de Vannes, mais avant la Révolution du diocèse de Quimper, et parlant le dialecte de la haute Cornouailles, avec des particularités des plus remarquables, je fus frappé du traitement que subissent les explosives sonores, ou moyennes *b d g,* après le pronom possessif féminin *hi*. Si tous les dialectes breton, gallois, cornique, armoricain, changent en spirantes sourdes les ténues ou explosives sourdes *p t k* après ce pronom, tous aussi laissent intactes après lui les explosives sonores : *hi fenn, hi dorn*. Au Faouët, on suit bien la règle générale pour les ténues, mais on change les moyennes en ténues : tout le monde dit : *hi torn* « sa main », *hi car* « sa jambe », *hi prec'h* « son bras ». La théorie la plus répandue aujourd'hui attribue à l'influence d'un *s* disparu le changement des ténues en spirantes et au contraire la conservation des moyennes. Le fait curieux que je cite vient à l'appui de cette théorie. La provection des moyennes en ténues a eu lieu avant la disparition de l'*s;* l'*s* a disparu ensuite. C'est un fait analogue à celui qui s'est produit en breton après *oz* « votre », devenu *os* comme le montre encore le vannetais *hos* (prononcez *s* sourd) dans des expressions comme *hos auter* « votre autel ». L'*s* de *os* après avoir produit la provection de la moyenne en ténue s'est assimilé à la ténue puis a disparu : *hoz breuzr, hos preur, ho preur* (cf. Ebel, Cornica, Beiträge, V, p. 145 et suiv.). Le langage de Faouët présente beaucoup de traits curieux, qui demandent une étude détaillée. Le fait de provection que je viens de signaler me paraît général dans la partie cornouaillaise du canton de Faouët, c'est-à-dire celle qui est sur la rive droite de l'Ellé; il ne franchit pas l'Ellé et est inconnu aux gens du Browerec ou vannetais breton sur la rive gauche.

J. Loth.

V.

RHEGDDOFYDD, RHEGOFYDD.

Lady Guest, qui a souvent corrigé dans sa traduction les défectuosités de son texte, ne me paraît pas avoir été aussi heureuse dans le début du curieux récit de Kulhwch et Olwen. La femme du prince Kilydd, père de Kulhwch, à son lit de mort, appelle près d'elle son mari et lui dit : *marw uydaf i o'r cleuyt hwnn. A gwreic arall a uynny ditheu. A recdouyd ynt y gwraged weithon. Drwc yw itti hagen llygru dy uab.* Lady Guest traduit : « Of this sickness I shall die, and thou wilt take another wife. Now wives are the gift of the Lord, but it would be wrong for thee to harm thy son ». La réflexion de cette femme mourante et qui va user d'un artifice ingénieux pour empêcher son mari de se remarier, que les femmes sont un présent du ciel, est au moins bizarre. Le *weithon* qui signifie « en ce moment » ne s'explique pas bien non plus. La solution de la difficulté est dans *recdouyd*. Les auteurs de vocabulaires l'ont traduit les uns par « *présent de Dieu* », les autres, tellement ce sens leur paraissait peu naturel, par « *malédiction de Dieu* ». Le sens véritable est « maître, arbitre des présents », et il faut traduire : « Je vais mourir de cette maladie, et toi tu voudras une femme. A présent, ce sont les femmes qui sont les arbitres des largesses (qui tiennent les clefs en quelque sorte); ce serait mal à toi cependant de faire tort[1] à ton fils ». *Rec douyt* ou avec l'orthographe moderne *rheg-ddofydd* est la même expression que *rheg-ofydd* que j'ai relevée plusieurs fois dans les poésies imprimées dans le *Myv. archæology*. Le poète Cyndelw (1150-1200) en parlant de *Cadwallawn* qu'il vient de perdre, dit :

Recouit[2] oetwn oe daioni
Gan gyueisor por, pawb ae gwely.

1. Pour *llygru* dans ce sens, cf. *Ancient laws*, éd. Oven, p. 152, 292.
2. = *regovydd* d'après l'orthographe habituelle de ces poésies; de même pour *ouit* dans le Livre Noir.

« J'étais le distributeur, l'arbitre des présents, de son bien avec un seigneur qui me faisait son égal, chacun le voyait » (*Myv. arch.*, p. 159, col. 2).

Ibid., p. 227, col. 2 ; en parlant de la Vierge Marie :

hi yn uam uy thad
hi yn uyry heb uad
hi yn rec ouyt
hi yn hollaul rad

« Elle qui est mère de son père,
Elle qui est vierge sans contestation
Elle qui est l'*arbitre des présents,*
Elle toute grâce. »

Ibid, p. 231, col. 1, *Duw douyt recouyt* « Dieu le maître, l'arbitre des grâces » ;

Ibid., p. 181, col. 2, Judea rex *regovyd* hygar, *id.*, p. 239, col. 2.

On trouve *ofydd* avec bien d'autres mots: *Myv. arch.*, p. 164, col. 1. Hil Kedwyn *cad ouyt* « la race de Kedwyn, maîtresse des combats » ; *cred ouyd, Myv.*, p. 179, col. 2 ; *nwyl ouyt,* p. 249, col. 1; cf. Livre noir, *llid ouit, cred ouit* cités par J. Rhŷs, Lectures, p. 293-294. M. Rhŷs voit dans *Ofydd* un vieux celtique **ogmios,* vieux gallois **ogmidd,* **omydd,* identique à l'irlandais *ogma*. Il me semble qu'il y a à ce rapprochement séduisant une double difficulté : l'*m* n'eût pas dû devenir spirant, étant précédé de *g,* et l'accent ayant été après *m* : cf. les dérivés en *men* (v. Whitley Stokes, *The verb substantive,* p. 31) ; l'*o* bref eût dû être infecté : cf. *newydd* = *novio ; *mynydd,* en vieil armoricain *monid,* etc. Quoi qu'il en soit, *regdofydd* doit être rapproché de *galltovydd* « mécanicien, artiste en mécanique ». On trouve en effet les formes *galltovydd, galldovydd* et *gallovydd*. La forme *galldovydd* n'est pas correcte comme l'a fait remarquer M. Rhŷs ; on reste en présence de *galltovydd* et *gallovydd*. Le *t* de *galltovydd* peut s'expliquer par un *lj* primitif ; *gallu* est en effet de la même origine que le lithuanien *galiù* « je puis » (Rhŷs, Lect., p. 203). Pour l'absence de *t* on peut comparer *ffeirylliaeth* et *ffeirylltiaeth* « al-

chimie et chimie », dérivés de *Fferyllt* = *Fergiljus*. Mais on ne saurait donner la même explication pour les deux formes *recdouyd* et *recovyd*. On peut songer à une erreur du scribe dans les Mabinogion, et lire *reg-ovydd* (c'est ce que j'avais fait d'abord); on peut aussi supposer, sans erreur du scribe, une influence analogique de *galltovydd* et *gallovydd*, mais on resterait toujours en face d'un *ovydd* inexplicable, **ogmíos* étant rejeté. Je serais, pour ma part, très disposé à voir dans les formes en *ovydd* ou le nom du poète *Ovidius* ou plutôt une évolution de *dovydd* par analogie sous l'influence d'*ovydd*. On appelait *ovydd* un gradé dans la hiérarchie des lettrés qui n'était ni barde ni druide. *Ovide* a été aussi célèbre au moyen âge que Virgile qui a donné son nom à l'alchimie. *Ofydd*, le poète, est à chaque instant cité ou rappelé par des bardes qui ne l'avaient sûrement jamais lu en latin, comme Dafydd ab Gwilym; son nom est devenu synonyme d' « homme habile, maître dans l'art de ... ». Petit à petit *ovydd* est devenu l'équivalent du mot très gallois de *dovydd*. *Dofydd* est une expression qui accompagne très fréquemment le nom de Dieu et doit être rapproché du gallois *dof* « apprivoisé », et ses congénères, vieux breton *dometic* « domito », latin *domare*, etc. *Dofydd* suppose un vieux celtique *domíos* et signifierait « le dompteur », le *maître* en tous sens; cf. *dominus* à côté de *domitus*. L'*o* serait long (= *ā* vieux celtique), et n'aurait pas, à ce titre, été influencé par *-jo*: on peut comparer l'irlandais *dàm* « barde » (Windisch, Irische Texte, Wört.); irl. mod. *daim* (daimh) « poet, learned man », O'Reilly. Dans les composés, *dovydd* aurait été peu à peu influencé et supplanté par *ovydd* qui avait le même sens.

J. Loth.

BIBLIOGRAPHIE

Henri Kiepert. **Manuel de géographie ancienne**, traduit par Emile Ernault, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Poitiers, ouvrage accompagné d'un avant-propos et remanié en ce qui concerne la Gaule, par Auguste Longnon, membre de l'Institut. Paris, Vieweg, 1887; in-8, VII-365 p.

On doit à M. Henri Kiepert deux traités élémentaires de géographie ancienne : l'un, intitulé : *Lehrbuch der alten Geographie* qui a paru à Berlin en 1878, est un volume in-8 de XVI-544 pages; l'autre, abrégé du premier, est intitulé *Leitfaden der alten Geographie* et n'a que VIII-279 pages; il est destiné aux élèves des gymnases. M. Vieweg a voulu mettre cet ouvrage à la disposition des élèves de nos lycées et de nos collèges, voilà pourquoi il en a demandé une traduction à notre savant collaborateur M. Ernault. Toutefois, pour les Français, la partie de ce livre consacrée à la Gaule était trop succincte, en sorte que M. Ernault dans sa traduction a substitué à la Gaule du *Leitfaden* celle du *Lehrbuch* qui est plus développée. Enfin, depuis 1878, la géographie de la Gaule a été l'objet d'importants travaux qui ont modifié l'état de nos connaissances; aussi M. Vieweg a-t-il prié M. Longnon, dont la compétence est si connue, de reviser la description due à M. Kiepert et de la mettre au courant. C'est ainsi que *Acunum,* Anconne, *Lehrbuch,* § 438, note 1, p. 508, est devenu *Acunum,* Aygu, *Manuel,* note 1 de la p. 279, § 260; que de la même note ont été retranchés : *Albici,* Aulps, et *Vediantii,* Vence, qui ont été remplacés par *Vindasca,* Venasque, et par *Vorda,* Gordes. A la n. 3 du paragraphe 439, p. 509, du *Lehrbuch* qui est devenue la n. 1 de la p. 280 du *Manuel,* § 261, ont été

ajoutés les noms d'*Albinnum,* Albens; *Bergusium,* Bourgoin; *Bovis vicus,* Le Bœuf; *Luminis pagus,* Limony; *Turedonnum,* Tourdan. La note 6 du paragraphe 440, p. 510 du *Lehrbuch* est devenue la note 2, p. 282, § 262 du *Manuel; Ambrussum,* traduit par Ambroix dans l'original, est rendu par Pont Ambruis dans la traduction; *Vindomagus* qui, suivant Kiepert, serait Le Vigan, n'a pas d'équivalent moderne connu jusqu'ici d'après M. Longnon; et celui-ci, à la nomenclature du savant allemand, ajoute dans cette note *Andusia,* Anduze; *Aramo,* Aramon; *Mesua,* Mèze; *Trevidum,* Trèves; etc., etc..

Si j'ai une critique à adresser à M. Longnon, elle sera de n'avoir pas fait dans le texte original plus de corrections. Ainsi il n'est pas vrai qu'en Gaule existât l'usage de faire monter sur le char de guerre trois hommes, deux combattants et un conducteur, *Lehrbuch,* § 433, note 4, p. 503; *Manuel,* note 1 de la page 272, § 255. Le texte qui a inspiré cette assertion, Pausanias, livre X, c. 19, § 9-12, édition Didot, p. 516-517, ne parle ni de chars ni de conducteurs de chars; il y est question de trois guerriers à cheval. D'ailleurs ce texte appartient au récit d'une expédition en Grèce, et il n'est nullement prouvé que l'armée gauloise envahissante vînt des pays situés à l'ouest du Rhin.

M. Kiepert, *Lehrbuch,* § 434, p. 503; *Manuel,* § 256, p. 273, dit qu'en Gaule les terres se partageaient annuellement. Cette assertion est le résultat d'une confusion. C'est aux Germains et non aux Gaulois que César attribue cet usage, *De bello gallico,* livre VI, c. 22, § 2.

Au même paragraphe 434, p. 504 du *Lehrbuch,* § 526, p. 273 du *Manuel,* M. Kiepert prétend que les Druides avaient *dans chaque cité* un chef élu à vie qui souvent remplaçait les rois. Ce n'est point le sens du passage de César relatif à l'élection du chef des Druides. Dans ce passage, *De bello gallico,* livre VI, c. 13, § 8, il s'agit d'un chef unique élu pour tous les Druides de la Gaule.

Dans le *Lehrbuch,* § 448, note 1, p. 517, et dans le *Manuel,* p. 294, note 2, § 270, on trouve reproduite l'opinion généralement admise que l'île de Sena (Pomponius Mela, livre III, § 48; éd. Teubner-Frick, p. 66, l. 28) est identique à l'île de

Sein, canton de Pont-Croix, arrondissement de Quimper, Finistère. Cette doctrine ne peut s'accorder avec le nom breton de l'île de Sein, en breton *Sizun*, au XIe siècle *Seidhun*, dans le *Cartulaire de Landévennec*. Voyez l'index placé par M. Ernault à la suite de son *Cartulaire de Landévennec* (Mélanges publiés dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*, t. V, p. 296, col. 2).

Un passage du texte de Kiepert a été l'objet d'une correction fort légitime, mais qui ne me paraît pas suffisante. Zeuss, *Die Deutschen*, p. 168, après avoir parlé des Ibères et des Ligures établis au Ve et au IVe siècle sur les côtes aujourd'hui françaises de la Méditerranée, ajoute : « à cette époque primi-« tive les Celtes étaient encore loin de ces peuples maritimes. « On n'en trouve point dans la liste des auxiliaires d'Amilcar « chez Hérodote, livre VII, c. 165 ». Puis il reproduit le passage d'Hérodote où sont mentionnés les Ibères, ensuite les Ligures, enfin les *Helisyci* et les *Sardonii*, les premiers, Ibères ou Ligures, les seconds, probablement Ibères. C'était en 480. Avec ces troupes Amilcar vint en Sicile assiéger Himère (cf. Diodore de Sicile, livre XI, c. 20). Or voici comment Kiepert, *Lehrbuch*, § 433, note 2, p. 503, rend la doctrine de Zeuss : « Il y avait déjà des mercenaires celtes au Ve siècle « dans les armées carthaginoises en Sicile ; vraisemblablement « ils avaient été enrôlés en Espagne, car les Celtes ne touchaient « point alors à la Méditerranée. » M. Ernault s'est aperçu qu'il y avait là une doctrine sujette à caution et il a retranché la date, Ve siècle. Il aurait mieux fait de supprimer complètement cette note (*Manuel*, § 255, p. 271, note 1). Telle qu'elle est rédigée maintenant, elle reste inexacte. Elle pourrait permettre à un critique malveillant de supposer qu'elle s'applique aux mercenaires gaulois employés par les Carthaginois dans la première guerre punique, par exemple au siège de Lilybée en 249 av. J.-C. (Polybe, l. I, c. 43, § 4, édition Didot, p. 34; cf. Mommsen, *Roemische Geschichte*, 6e édition, t. I, p. 526 et suiv. ; Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, livre II, c. III). Or il n'y a aucune preuve qu'en 249 les Gaulois n'eussent pas atteint les côtes françaises de la Méditerranée, qu'incontestablement ils occupaient au début de la seconde guerre punique en 218 (Tite-Live, XXI, 26).

Nous espérons qu'on trouvera dans ces critiques la preuve de l'intérêt que nous portons à la savante publication de MM. Longnon et Ernault, et de l'attention avec laquelle nous l'avons lue. L'ouvrage de M. Kiepert est une des plus utiles publications qu'on doive à un des plus savants géographes de notre temps. Cet ouvrage, grâce à la collaboration de MM. Longnon et Ernault, est mis à la portée des étudiants français avec des modifications qui le rendent beaucoup supérieur à l'original.

H. D'A. DE J.

Dictionnaire d'étymologie française d'après les résultats de la science moderne, par Auguste SCHELER; troisième édition. Paris, Vieweg, 1888; gr. in-8, 527 p.

L'ouvrage de M. Scheler est le plus considérable qui existe dans ce genre. C'est une compilation où sous chaque mot français on trouve l'indication des différentes explications étymologiques dont il a été l'objet. Un recueil ainsi constitué rendra toujours de grands services, quand même l'auteur, faute d'une science personnelle suffisante et d'une critique un peu rigoureuse, aurait été souvent dans l'impossibilité de faire un choix entre des solutions diverses issues de systèmes contradictoires.

Ici nous n'avons à apprécier ce livre qu'au point de vue celtique. Il est fort regrettable que l'érudit belge croyant nous donner, comme il dit, « les résultats de la science moderne » n'ait pas connu le savant mémoire publié en 1884 par M. Thurneysen sous le titre de *Keltoromanisches*. Ce mémoire a dû paraître environ trois ans avant le jour d'octobre 1887 où M. Scheler a écrit sa préface.

Voici quelques exemples des cas où M. Scheler aurait bien fait de consulter M. Thurneysen.

Au mot *ambassade*, p. 21, M. Scheler renvoie au mot fictif *ambact* qu'il explique par l'allemand *ambacht (?)* [1], par le gothique *and-bahti* et par le vieux haut-allemand *am-paht*, aujour-

1. Il voulait dire, je suppose : par le substantif neutre vieil allemand *ambaht* ou *ambahti*.

d'hui *amt;* et il ne paraît pas se douter des difficultés de son sujet. L'embarras est grand quand on veut donner du mot allemand *am-baht, amt,* une étymologie germanique, même si l'on adopte comme primitive la forme gothique. En effet, cette forme gothique qui résout la difficulté pour le premier terme en remplaçant *am-* par *and-,* la laisse subsister pour le second, qui reste inexplicable [1]. Avec les langues celtiques, on est plus heureux. On y trouve les deux termes du composé gaulois *amb-actus* qui a été connu des Romains. Le premier terme est *ambi* « autour de », qui existe à la fois en gaulois et dans les langues néo-celtiques. Le second est **acto-s,* participe passé d'une racine AG que le vieil irlandais possède en commun avec le latin. César avait présent à l'esprit le sens du premier terme quand il écrivait : *plurimos circum se ambactos clientesque habet* [2]. Il est difficile de ne pas tenir compte enfin de deux faits; l'un est que le mot *ambactus* a été employé par Ennius, or Ennius est mort l'an 169 avant J.-C., c'est-à-dire à une date antérieure aux premières relations de Rome avec les Germains. Le second fait est que, suivant Festus, le mot *ambactus* est gaulois [3]. La question a été traitée par M. Thurneysen, *Keltoromanisches,* p. 29-30, avec quelques développements de plus que nous n'en donnons ici. Nous avons ajouté à ce qu'a dit le savant romaniste quelques indications secondaires qui confirment sa doctrine restée inconnue à M. Scheler.

Au mot *balai,* M. Scheler cite le breton *balan* « genêt »; mais *balan* tient lieu d'un plus ancien **banadl.* Le *Balandu,* relevé dans l'index du *Cartulaire de Redon,* doit être corrigé en *Halanau,* comme l'a constaté M. Loth. L'étymologie du mot *balai* reste donc à expliquer. Ce sujet a été traité par M. Thurneysen, mémoire cité plus haut, p. 89.

1. Fr. Kluge, *Etymologisches Wœrterbuch der deutschen Sprache.* 3e édition. p. 7.

2. *De bello gallico,* livre VI, c. 15, § 2. Comparez : Dumnorigem... magnum numerum equitatus suo sumptu semper alere et circum se habere. *Ibid.,* livre I, c. 18, § 3, 5. Les *equites* dont il s'agit dans ce passage étaient les *ambacti* de Dumnorix.

3. Voici les passages de l'abrégé de Festus par Paul Diacre : ambactus apud Ennium lingua gallica servus appellatur. — *Am*[*b*] prepositio loquelaris significat circum, unde supra servus *ambactus*, id est *circumactus* dicitur.

Chemise vient du mot latin *camisia*. Le plus ancien exemple de ce mot paraît se trouver chez saint Jérôme, *epistula* LXIV, *de veste sacerdotali*, § 11 : « Solent militantes habere lineas quas *camisias* vocant, sic aptas membris et adstrictas corporibus, ut expediti sint vel ad cursum, vel ad praelia, dirigendo jaculo, tenendo clypeo, ense vibrando, et quocumque necessitas traxerit. Ergo et sacerdotes, parati in ministerium Dei, utuntur hac tunica[1] ». Saint Jérôme a écrit ces mots en 396 ou en 397[2]. Le mot *camisia* se trouve chez Paul Diacre dans son abrégé de Festus; mais c'est une glose étrangère au texte original et qui appartient en propre à l'abréviateur. Il n'y a pas de preuve qui établisse que ce mot ait existé en latin avant l'époque où saint Jérôme l'a employé, c'est-à-dire avant les dernières années du IVe siècle. Les prêtres contemporains de ce docteur qui ont évangélisé l'Irlande y ont porté l'usage sacerdotal de la *camisia* constaté par le fragment de l'*epistula* LXIV cité plus haut. C'est en qualité de mot savant et emprunté que l'irlandais *caimmse* a conservé son *s*. Si ce mot était d'origine celtique, cet *s* placé entre deux voyelles n'aurait pu subsister. Cette observation est de M. Thurneysen, ouvrage précité, p. 51. M. Scheler a écrit son article *chemise* sans se douter de la difficulté signalée par le savant professeur de Fribourg.

Nous terminerons par le mot *lai*, genre de poésie. M. Scheler nous dit que ce mot est d'origine celtique. Il cite d'abord le gallois *llais* qui ne peut être qu'emprunté au français, puis, l'irlandais *laoith*, lisez *laoidh*; il serait préférable de parler du vieil irlandais *lóid*, signalé depuis longtemps dans un des petits poèmes du manuscrit 904 de Saint-Gall, p. 203 (IXe siècle). Du mot irlandais, M. Scheler rapproche d'après Diefenbach le verbe dérivé gothique *liuhtôn*, lisez *liuthôn*. Il ne se doute pas de la difficulté qu'offre la différence de dentale; *liuthôn* suppose un thème germanique *leutha-*, avant la première substitution des consonnes *leuta* qui est nécessairement le primitif de l'allemand *Lied*[3]. Pour attribuer à ce mot la même origine que l'irlandais *lóid*, il faut admettre un emprunt

1. Migne, *Patrologia latina*, t. XXII, col. 614.
2. Migne, *Patrologia latina*, t. XXII, col. LXVI.
3. Thurneysen, *Keltoromanisches*, p. 104.

du celtique au germanique, quand celui-ci avait déjà opéré la première substitution de consonnes. Nous aurions donc un celtique **leudi-s* venant du germanique **leutha-s*. Le *th* de la seconde syllabe du mot germanique aurait été traité par la race celtique comme le *th* initial du nom propre sugambre *Theudorix* écrit par Strabon Δευδόριξ[1] au commencement du premier siècle de notre ère. On constate le même phénomène au VIe siècle dans le *leudos* de Fortunat[2]. Le celtique **leudis* est devenu régulièrement **loudis*, **lódis*, en irlandais *lóid* (IXe siècle), enfin *láid* (vers 1100) d'où viendrait le mot français.

Je me bornerai à ces exemples pour montrer ce qui manque à la publication d'ailleurs estimable et utile de M. Scheler.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

The text of the Mabinogion and other Welsh Tales from the Red Book of Hergest, edited by John RHYS, M. A., and J. Gwenogfryn EVANS, xx-355 p. in-8, Oxford, 1887 (Issued to subscribers only).

Le point de départ de la philologie historique est dans les bons textes. De toutes les littératures anciennes que l'on étudie, la littérature galloise est peut-être la plus mal partagée à cet égard, et celle où l'esprit critique de notre temps a été le plus lent à se répandre. Nous ne voulons pas pour cela rabaisser le mérite de Gallois patriotes dont les œuvres brillent comme des phares dans l'histoire de la littérature galloise, les auteurs de la *Myfyrian Archaiology* (1801), Lady Charlotte Guest et ses *Mabinogion*, et les éditeurs des volumes de la *Welsh Text Society*. Ils publiaient leurs textes comme on le faisait généralement de leur temps, c'est-à-dire par à-peu-près, se préoccupant du sens plus que des mots, ne se gênant pas pour rétablir le texte suivant leurs présomptions, sans avertir le lecteur de ces restitutions. Ce défaut était celui de leur

1 Livre VII, c. I, § 4; éd. Didot, p. 242, l. 32. — Cf. Maroboduus (Tacite, *Annales*, II, 26) prononciation gauloise du germanique *Marabatu-s*.

2. Fortunat, *Carmina*, l. VII, 8, vers 69, éd. Leo. p. 163 (cf. *praefatio*, p. 2, l. 14) : Nos tibi versiculos, dent barbara carmina leudos.

époque plus que le leur propre ; il serait injuste de le leur reprocher ; car pour nous, modernes, qui nous sommes instruits à leur école et profitons tous les jours encore de leurs travaux, ce serait (pour reprendre la comparaison d'un écrivain français) ressembler à ces enfants qui, devenus drus et forts du lait de leur mère, battent le sein qui les a nourris.

Les éditeurs de notre temps sont plus justiciables de la critique. M. Skene, dans son livre *The four ancient Books of Wales* (1868), — livre qui, malgré ses défauts, reste une œuvre considérable dont on doit savoir grand gré à l'érudit écossais, — M. Skene s'était proposé de reproduire, lettre pour lettre, le texte de ces mss. L'intention était excellente; malheureusement M. Skene a souvent mal lu ses mss., et l'édition prochaine que M. Gwenogfryn Evans annonce du *Black Book of Carmarthen* va, pour un de ces mss., corriger l'œuvre de M. Skene. Le ms. étant de lecture difficile, et un *unicum,* M. Gwenogfryn Evans désarme par avance la critique en le reproduisant par la photographie. *Solem quis dicere falsum audeat ?*

Dans cette histoire de la philologie galloise, M. Robert William serait moins aisément innocenté avec ses *Welsh Texts* (1874 et années suivantes). A cette date, les règles de la publication d'un texte étaient connues : marquer d'une façon précise, avec cote, le ms. que l'on publie, établir sa date, indiquer dans l'édition les feuillets correspondants du ms., distinguer les différentes mains des copistes, donner en note le texte original du ms. lorsqu'on le modifie... M. Robert Williams ne s'est pas strictement attaché à ces règles, et il n'est même pas sûr qu'il ait toujours exactement copié ses mss. Sa publication, restée inachevée, est cependant utile pour l'histoire générale de la littérature; car, formée de textes traduits pour la plupart du latin ou du français, elle permet de suivre le *gulf-stream* de la littérature du moyen âge, mais elle ne fournit pas de textes sûrs aux philologues, de textes qui apportent leurs preuves avec eux-mêmes.

C'est cet état de désordre de la philologie galloise qui a inspiré à MM. Gwenogfryn Evans et Rhys l'idée d'une publication dont les *Mabinogion* du Livre Rouge de Hergest for-

ment le premier volume. Le titre général de la collection est *Diplomatic Reproductions of Old-Welsh Texts,* et une série de neuf volumes est annoncée du même coup comme étant en préparation. Le système adopté par MM. Gwenogfryn Evans et Rhys aboutit à de nombreux doubles emplois. Ainsi après avoir reproduit dans le premier volume le texte des *Mabinogion* d'après le Livre Rouge, on donnera dans le troisième volume une autre version de plusieurs d'entre eux d'après un autre ms. ; puis les volumes V et VI seront consacrés à un « Texte critique des Mabinogion ». Pour nous, ces volumes V et VI auraient suffi, surtout si nous avions en note les leçons des divers mss. ; c'est ainsi que sont faites les éditions critiques des textes grecs et latins, et leurs éditeurs gardent généralement pour eux-mêmes les copies qu'ils ont faites des mss. originaux. Les éditeurs des *Welsh Texts* ont préféré n'épargner ni leur papier et leur temps, ni l'argent de leurs souscripteurs. D'un excès de négligence, la philologie galloise passe ainsi à un excès de minutie. Cette critique faite sur le plan de l'œuvre, nous devons reconnaître que le plan choisi a été admirablement exécuté.

A la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci, le célèbre Owen Pughe avait préparé une édition et une traduction des *Mabinogion,* et nous sommes étonné qu'on n'ait pas rappelé ce fait dans la préface du volume que nous annonçons ; car l'hommage rendu aux ancêtres ne diminue pas le mérite des nouvelles générations. Cette édition est restée inédite dans les papiers de la famille Owen (voir *Cambrian Journal,* t. IV, 1857, p. 158, 197 et 285). Ce fait explique pourquoi dans son dictionnaire Owen Pughe a donné de nombreux exemples pris aux *Mabinogion,* alors inédits. Le premier tiers du *Mabinogi* de Pwyll, prince de Dyfed, a été publié (texte et traduction) dans le *Cambrian Register* (volumes de 1795 et 1796, sans signature ; mais il a été réimprimé avec le nom de Pughe dans le *Cambro-Briton,* t. II (1821), p. 271 et suivantes[1].

1. Notons aussi que le *Mabinogi* de Math, fils de Mathonwy, avait été publié, texte gallois et traduction anglaise, dans le *Cambrian Quarterly Magazine,* t. I (1829), mais sans aucun nom d'auteur

Quoi qu'il en soit, l'édition de Lady Guest (années 1838 et suiv.) peut être regardée comme l'édition *princeps* des *Mabinogion;* une traduction anglaise qui se lit avec autant de charme qu'une œuvre originale, et un commentaire excessivement riche et intéressant au point de vue de l'histoire littéraire, en font une œuvre que rien ne remplacera; et le nom de Lady Guest sera indissolublement attaché à la perle de la littérature galloise. Mais malgré le soin avec lequel le texte avait été copié pour Lady Guest par le Rév. John Jones (Tegid), il contenait des erreurs évidentes, et ces erreurs rendaient défiant pour le reste (voir Zeuss, *Grammatica Celtica,* 2e éd., p. 139). Or ce texte est, jusqu'ici, le plus important que l'on possède pour l'histoire du gallois-moyen.

L'édition de MM. Rhys et Gwenogfryn Evans supplée à ces imperfections; elle est faite pour les philologues et vise à leur donner une représentation du texte aussi fidèle qu'on peut l'atteindre sans recourir à la photographie ou au fac-simile. Pour rendre les diverses particularités de l'écriture, les éditeurs ont eu recours à neuf sortes de caractères. Du moment qu'on voulait donner une édition diplomatique, cette minutie n'était pas de trop; car la forme des lettres (dans des mss. où plusieurs signes sont employés pour représenter la même lettre) est un élément important pour les restitutions de la critique verbale. Le système suivi par M. Gwenogfryn Evans est assez compliqué et a dû lui demander une grande peine d'exécution; mais il a pour résultat de donner une édition après laquelle un ms. peut périr sans que le dommage soit irréparable.

Cette édition étant faite au point de vue philologique, nous n'avons pas à parler ici des *Mabinogion* au point de vue littéraire. Pourtant nous pouvons faire remarquer que la nouvelle édition contribuera à mieux faire apprécier et connaître ces poétiques récits. D'abord, il y a un index des noms propres d'homme et de lieu, ce qui comble une lacune de l'œuvre de Lady Guest et permet de mieux suivre l'histoire et les actions des personnages. Ensuite, un texte plus correct améliore le sens en plusieurs endroits; nous n'en donnerons qu'un exemple emprunté au début de Kulhwch et Olwen. La reine, mère du

héros, est sur le point de mourir. Je cite maintenant la traduction de Lady Guest.

« Je te recommande, dit-elle à son mari, de ne pas te re-
« marier jusqu'à ce que tu voies un églantier avec deux bou-
« tons sur ma tombe. » Il le lui promit. Après cela, elle le
« pria de faire nettoyer sa tombe tous les ans pour que rien
« n'y pût pousser. La reine mourut. Le roi envoyait un ser-
« viteur chaque matin pour voir si quelque chose poussait sur
« la tombe ».

Lady Guest a traduit exactement le texte qu'elle donne; mais dans ce texte une demi-ligne avait été passée, et celle-ci rétablie, on a ce sens :

« Il le lui promit. Après cela, elle fit appeler son confesseur,
« et le pria de faire nettoyer sa tombe, etc. »

Tout de la sorte devient clair et raisonnable, autant du moins qu'il peut être raisonnable chez une femme de vouloir empêcher son mari veuf de se remarier.

Nous aurions beaucoup à dire sur le fonds même des *Mabinogion,* aujourd'hui surtout que la littérature comparée a fait tant de progrès et que la science des contes est en train de se constituer. Des études délicates et approfondies de M. Alfred Nutt ont déjà montré l'intérêt de ces recherches. Nous ne devons pas allonger davantage cet article. Il nous suffit d'avoir montré la valeur et l'originalité de cette publication de textes. Si MM. Gwenogfryn Evans et Rhys peuvent achever toute la série qu'ils projettent, ils auront rendu un grand service à la fois à la philologie galloise et à la littérature comparée.

H. Gaidoz.

Notice épigraphique de diverses antiquités gallo-romaines, accompagnée de sept planches et de quarante figures dans le texte, par Robert Mowat. Paris, Champion, 1887; in-8, 178 pages.

M. Mowat a réuni dans ce volume cinq mémoires, tous fort intéressants, qui avaient été précédemment publiés par lui dans le *Bulletin monumental* et dans le compte rendu du *Congrès archéologique de France* de 1879. Les deux premiers de ces mémoires concernent le culte de Mercure en Gaule; le troisième,

les inscriptions romaines du Maine; le quatrième contient un recueil de vingt et une inscriptions pointillées sur des objets votifs en bronze; le cinquième est une étude sur les inscriptions des trésors d'argenterie de Bernay et de Notre-Dame d'Alençon.

On sait que sur le Puy-de-Dôme il y avait un temple de Mercure, *Mercurius Dumias*[1]. On a supposé que là s'élevait la statue colossale de Mercure due au sculpteur grec Zénodore : « Omnem amplitudinem statuarum ejus generis vicit aetate nostra Zenodorus Mercurio facto in civitate Galliae Arvernis »[2]. La statue de Zénodore paraît avoir été connue sous le nom de *Mercurius Arvernus,* qui semble avoir désigné le même objet que *Mercurius Dumias,* et on a recueilli tant en Bavière que dans la Prusse rhénane et en Hollande cinq dédicaces au Mercure Arverne. Une de ces inscriptions, celle de Hollande, trouvée à Horn, est placée au-dessous d'un bas-relief qui, probablement, reproduit la statue exécutée par Zénodore. Le Mercure Arverne de Horn est assis, tel devait être celui de Zénodore.

Dans les inscriptions du Maine, on peut signaler quelques noms celtiques, par exemple ceux des potiers : *Banvius* dérivé d'un nom commun signifiant « cochon », en breton *bano,* en gallois *banw,* en irlandais *banbh; Atepomarus,* nom composé de trois éléments bien connus, *ate, epo-, māro-.*

Parmi les noms contenus dans les inscriptions pointillées, on peut remarquer les noms d'homme *Vindoinissa, Romogillius,* etc., et les noms divins *Ounio-rix, Segomo, Ad-smerius, Alisanus, Dexsiva.*

Le trésor de Bernay contient plusieurs dédicaces au dieu *Mercurius Kanetonnessis. Kanetonnessis* est probablement dérivé de *Canetonnum,* qui doit être un nom de lieu. On remarque parmi les noms d'hommes et de femmes, *Camulo-gnata* (féminin), *Combaro-marus, Epaticcus, Germanissa, Sacco,* etc.

H. D'A. DE J.

---

1. *Revue archéologique,* t. XXVIII (1874), p. 332; t. XXIX (1875), p. 33. Paul Monceaux, Le Grand temple du Puy-de-Dôme, dans la *Revue historique,* t. XXXV (1887), p. 225-262; et t. XXXVI (1888), p. 1-28.
2. Pline, *Histoire naturelle,* l. XXXIV, § 45.

CHRONIQUE

SOMMAIRE : I. Publications de MM. Loth et Luzel dans les *Annales de Bretagne*. — II. Etude de M. Paul Monceaux sur le Mercure gaulois. — III. Les *Acta sanctorum Hiberniae*. — IV. Vie tripartite de saint Patrice et documents sur ce saint publiés par M. Whitley Stokes. — V. Nouvelles publications de M. de la Borderie. — VI. Les leçons de M. Rhys sur la mythologie celtique. — VII. Deux mystères bretons au théâtre de Morlaix. — VIII. Critique par M. Ernault du mémoire de M. Guillemaud sur les inscriptions gauloises. — IX. Communications de M. Héron de Villefosse à la Société des Antiquaires de France et à l'Académie des Inscriptions : *Camulogenus, avvot* et l'*ala Atectorigiana*. — X. Le *Celtic Magazine*. — XI. La société gaélique d'Inverness. — XII. Réplique de M. Standish O'Grady à M. Zimmer. — XIII. Critique de M. R. Atkinson par le Rev. B. Mac Carthy. — XIV. La *Revue des traditions populaires*. — XV. La *Revue anthropologique*. — XVI. Observations de M. Mowat sur le *d* barré et sur le mot *bratoude*. — XVII. L'Académie d'Irlande et les facsimilés des manuscrits irlandais. — XVIII. Facsimilé du Livre noir de Carmarthen. — XIX. L'évangéliaire irlandais de Saint-Gatien de Tours. — XX. La *Society for the preservation of the Irish language*. — XXI. Un nom de peuple gaulois dans une inscription grecque d'Asie Mineure. — XXII. La thèse de M. H. van Gelder sur les Galates. — XXIII. *The archaelogical Review*. — XXIV. Les *Annales d'Ulster* éditées par M. W. M. Hennessy.

I.

Au mois de novembre 1887, les *Annales de Bretagne* sont entrées dans leur troisième année.

La Chrestomathie de M. Loth continue à être dans cette revue la partie qui intéresse plus spécialement les lecteurs de la *Revue Celtique*. Après avoir étudié les principaux cartulaires qui nous ont conservé des mots bretons (cf. *Revue Celtique*, IX, 139-140), M. Loth aborde les textes suivis. Nous n'avons pour le breton armoricain aucun document de ce genre qui soit antérieur à la fin du XVe siècle. M. Loth donne d'abord des extraits de tous les ouvrages en moyen armoricain qui nous sont parvenus. Il laisse de côté quelques fragments par trop mutilés et altérés.

Pour le XVe siècle, nous avons : la vie de sainte Nonn (*Annales de Bretagne*, t. III, p. 59-72) [1] et l'inscription bretonne de Sainte Triphine déjà étudiée dans la *Revue Celtique* (VII, 277-279) [2].

Du XVIe siècle datent les textes publiés par M. Wh. Stokes sous le titre de *Middle-Breton hours* et qui comprennent : 1° les heures proprement dites

1. Ce texte a été publié dans la *Revue Celtique*, VIII, p. 230-301, 406-491.
2. Le texte de cette inscription doit être rétabli comme il suit : AN MATERI A STUDIAFF, IHS, P'E PREDERAF A CAFAF GARU : GOUDE HON HOLL FET EN BET MAN, DIVEZ PEB VNAN EU AN MARU.

(*Annales de Bretagne,* p. 73-78); 2° un extrait du Missel de Léon de 1526 (*ibid.,* p. 78-79); 3° un catéchisme imprimé en 1576 (*ibid.,* p. 79-81). Puis viennent : le Grand Mystère de Jésus (*ibid.,* p. 81-87); trois poèmes publiés par M. de la Villemarqué sous le titre de Poèmes bretons du moyen âge (*ibid.,* p. 205-214); le mystère de sainte Barbe (*ibid.,* p. 214-224)[1]; la vie de sainte Catherine (*ibid.,* p. 224-231)[2]; le Miroir de la mort (*ibid.,* p 231-233).

Les textes du XVIIe siècle que nous fait connaître M. Loth dans le numéro de janvier des *Annales de Bretagne* sont: le Miroir de la confession, imprimé à Morlaix en 1621 (*ibid.,* p. 233-235); la Doctrine des chrétiens, Morlaix, 1622 (*ibid.,* p. 235-238), le Dictionnaire et colloques français et breton. Morlaix, 1626 (ibid., p. 238-250).

Comme on le voit, la Chrestomathie de M. Loth donnera une idée très exacte des textes bretons qui nous sont parvenus. La première partie de sa Chrestomathie était intéressante au point de vue phonétique, la seconde partie peut surtout donner matière à des rapprochements littéraires. Malheureusement le plus souvent nous n'avons point les textes français ou latins qui ont servi directement à la rédaction du texte armoricain. Aussi est-il assez difficile de déterminer quelle part d'originalité revient à l'imitateur breton.

Le tome III des *Annales de Bretagne* contient encore, à côté d'intéressants articles historiques ou littéraires[3], un logogriphe breton français de la fin du XVIe siècle, publié par M. Loth, et une chanson bretonne inédite, *Pennérès Coadalez* recueillie et traduite par M. Luzel (p. 251-260).

G. D.

II.

La *Revue historique,* n^os de novembre-décembre 1887 et de janvier-février 1888, a publié une étude très instructive de M. Paul Monceaux sur le grand temple gallo-romain du Puy-de-Dôme et sur le culte du Mercure gaulois. Nous constatons avec satisfaction le succès d'un écrivain de talent qui a étudié les travaux de l'érudition celtique et qui les fait connaître dans un monde près duquel d'ordinaire elles passent inaperçues. Nous ferons cependant des réserves sur quelques étymologies un peu risquées (n° de janvier-février, p. 14-17; ou p. 51-53 du tirage à part).

III.

La Société de Saint-Augustin, Lille-Bruges, vient de faire paraître sous la date de février 1888 un catalogue où se trouve l'annonce suivante :

« ACTA SANCTORUM HIBERNIAE ex codice Salmanticensi nunc primum « integre edita opera Caroli DE SMEDT et Josephi DE BACKER, S. J., hagio- « graphorum bollandianorum, impensis Joannis Patricii Marchionis Bo- « THAE. In-4°, IV-975.

1. Voyez *Revue Celtique,* IX, 124-127.
2. Ce texte a été publié dans la *Revue Celtique,* VIII, 76-95.
3. Nous signalerons par exemple l'étude de M. J. Duchesne intitulée : *Un premier maître de La Fontaine découvert à la bibliothèque de Rennes.*

« Le *Codex Salmanticensis* est un manuscrit du XIVe siècle renfermant « des vies de saints d'Irlande ; il porte ce nom parce qu'il vient du collège « des Irlandais de Salamanque ; il se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque « de Bourgogne à Bruxelles.

« Les Bollandistes avaient eu souvent l'occasion de s'en servir ; ils vien- « nent de l'éditer intégralement sur l'initiative et aux frais du noble marquis « de Bute qui s'intéresse d'une manière si intelligente aux antiquités irlan- « daises. Le texte a été reproduit avec la fidélité la plus scrupuleuse ; chaque « document est analysé à la marge avec une grande exactitude : les variantes « sont indiquées au bas des pages. Un triple *index* des noms de *personnes*, « des noms de *lieux* et des vies des *saints* en facilite l'usage aux travailleurs.

« L'ouvrage est imprimé sur beau papier in-4, à deux colonnes, avec « double filet rouge ; tel qu'il se présente, ce volume est digne du Mécène « qui l'a fait exécuter et des savants qui lui ont donné leurs soins ».

Ce volume se vend quatre-vingt-dix francs. Par faveur spéciale, on fait aux travailleurs une remise de dix pour cent ; net : quatre-vingt-un francs. Les historiens de l'antiquité ne nous ont pas dit quel prix le Mécène authentique faisait payer aux amateurs de poésie les œuvres d'Horace.

IV.

Nous recevons à l'instant l'ouvrage depuis longtemps annoncé et si impatiemment attendu de notre savant collaborateur, M. Whitley Stokes : *The Tripartite Life of Patrick with other Documents relating to that Saint*, deux volumes in-8 de CXCIX et 676 pages. Cette publication est de tous points digne de l'auteur et du sujet. Nous en ferons à loisir ultérieurement un compte rendu détaillé. En attendant, nous féliciterons l'auteur de l'indépendance d'esprit dont il a fait preuve en écrivant p. CXXXV : « Patrick aimait et res- « pectait l'église de Rome : il n'y a pas de raison pour refuser de croire à « son désir d'obtenir pour sa mission l'appui de l'autorité romaine ; on au- « rait tort de mettre en question l'authenticité de ses décrets portant que, « lorsqu'il s'élèverait en Irlande des questions difficiles, elles seraient en « dernier ressort portées au siège apostolique ».

V.

M. de La Borderie a fait sur l'hagiographie bretonne deux travaux importants dont la *Revue Celtique* a rendu compte : un mémoire sur deux saints Caradec (*R. C.*, t. V, p. 501), et une édition d'une vie de saint Malo (*R. C.*, t. VI, p. 384). Les *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves*, annoncés dans notre tome VIII, p. 395, contiennent de lui une savante introduction de LXXVI pages [1]. Il vient de se créer de nouveaux titres à la reconnaissance des érudits en faisant paraître chez Champion : *Les trois anciennes vies de saint Tudual, texte latin et commentaire historique*, 1887, in-8, 134 pages. Nous espérons qu'il terminera prochainement son édition du précieux

1. Elle a été tout récemment réimprimée dans le volume intitulé : *Etudes historiques bretonnes*, Paris, Champion, 1888, in-8, VI-237 pages.

manuscrit de la bibliothèque de Quimper qui contient la vie de saint Guénolé et le cartulaire de l'abbaye de Landévennec.

VI.

Une note insérée dans le t. VII de la *R. C.*, p. 392-393, a prévenu nos lecteurs qu'en 1886 notre savant collaborateur, M. J. Rhys, avait été chargé des leçons connues sous le nom de *Hibbert-Lectures,* et elle a donné le programme de ces leçons qui avaient pour objet la mythologie celtique, étudiée principalement dans la littérature galloise. Ces leçons ont été publiées aux frais de la fondation Hibbert. Le volume qui les contient vient de paraître à la librairie Williams and Norgate de Londres qui l'annonce sous le titre suivant : *Lectures on the Origin and Growth of Religion as illustrated by Celtic Heathendom.*

VII.

M. Paul Sébillot, si connu par ses travaux sur les traditions populaires, nous apprend la nouvelle suivante, extraite par lui d'un journal breton, qui l'a publiée sous la date du 28 février dernier :

« Des fêtes seront données à l'occasion de l'inauguration du théâtre en « construction à Morlaix.

« Une troupe de curieux artistes bretons, découverts aux environs de « Plouaret et qui jouent en breton des façons de mystères moyen âge, prè- « teront leur concours à ces fêtes. C'est désormais chose entendue. Ils sont « quatorze : ils joueront leur répertoire en costumes appropriés aux sujets « des pièces. Deux représentations seront offertes au public morlaisien « dans l'ancien théâtre.

« Elles auront lieu, la première, le soir de l'inauguration de la nouvelle « salle, simultanément avec le spectacle donné rue de Brest, la seconde en « matinée le 15 avril, c'est-à-dire dans le courant de la journée.

« Des livrets en français seront mis à la disposition des spectateurs et don- « neront, pour les personnes peu familières avec le langage de ces pitto- « resques acteurs, la traduction des pièces bretonnes représentées. »

VIII.

Le *Bulletin mensuel de la Faculté des Lettres de Poitiers* contient, t. V, p. 391-396, une critique des travaux de M. J. Guillemaud sur les inscriptions gauloises dans la *Revue archéologique.* M. E. Ernault, auteur de cette critique, commence par féliciter M. J. G. de la découverte par lui faite d'une inscription gauloise à Nîmes (*Revue archéologique*, 1886, t. VIII, p. 360-363). Il passe ensuite à l'étude d'ensemble de M. G. sur les inscriptions gauloises découvertes jusqu'ici (*Revue archéologique,* 1887, t. IX, p. 210-229; 299-316; t. X, p. 217-228). Il est d'accord avec nous pour constater la déplorable faiblesse de cette dissertation grammaticale, écrite par un archéologue qui n'a pas de la grammaire celtique la plus élémentaire notion.

IX.

M. Héron de Villefosse a apporté à la Société des Antiquaires de France, dans la séance du 8 février dernier, une casserole d'argent découverte à Hastings, près Douvres, et qui porte l'inscription suivante tracée à la pointe :

NVM*ini* AVGVS*ti* DEO M*arti* ROMVLVS CAMVLOGENI FIL*ius* POSVIT.

Il est intéressant de trouver en Grande-Bretagne sous la domination romaine un nom d'homme identique à celui d'un chef Aulerque, qui combattit contre les Romains et perdit la vie en défendant contre eux l'indépendance gauloise, l'an 52 av. J.-C. (*De bello gallico,* VII, 57, 59, 62).

Dans le tome XV (1887), p. 251-255, des *Comptes rendus des séances* de l'Académie des Inscriptions, on pourra lire la note de M. Héron de Villefosse sur les inscriptions qui contiennent le mot gaulois AVVOT ou AVOT. Dans le même tome, p. 307-308, on verra le résumé de sa note sur l'épitaphe d'un soldat de l'*ala atectorigiana*. Il a été question de ces deux communications dans notre vol. VIII, p. 536-537, et le texte de l'épitaphe dont nous venons de parler a été publié par M. Cagnat dans la dernière livraison de la *Revue Celtique,* p. 78.

X.

Le *Celtic Magazine* de février dernier contient entre autres mémoires : 1° un résumé par M. Thomas Cockburn de la savante dissertation de M. Windisch sur le passif en *r* dont un de nos collaborateurs nous a promis un compte rendu et que jusqu'à présent nous nous sommes bornés à annoncer, t. VIII, p. 529 ; — 2° un poème gaélique sur la bataille de Gabhra ; ce poème a été dicté en 1868 par un vieillard âgé de quatre-vingts ans ; l'éditeur est le Rev. J. Campbell ; on sait que ce morceau appartient à la littérature ossianique, et qu'un poème irlandais qui porte le même titre a été publié dans les *Transactions of the Ossianic Society for the year* 1853 (vol. 1); — 3° une étude sur les versions diverses de la légende de *Derdriu* par M. A. Macbain; comparez à la rédaction gaélique publiée par le même érudit, *Celtic Magazine* de décembre 1887 (p. 69-77) et de janvier 1888 (p. 129-138) les leçons données par MM. E. Windisch et Whitley Stokes dans les t. I, p. 67-81, et II, p. 109-184, des *Irische Texte.*

XI.

La Société gaélique d'Inverness vient de faire paraitre le tome XIII de ses transactions. On y trouve plusieurs mémoires intéressants : mais ce qui en première ligne nous a semblé digne d'attention, c'est (p. 241-257) le texte original de la légende de Derdriu, dont M. A. Macbain a donné la traduction dans le *Celtic Magazine.* L'éditeur de ce texte est M. Carmichael qui l'a recueilli il y a vingt ans de la bouche d'un vieillard âgé de quatre-vingt-trois ans. — Nous signalerons ensuite la dissertation du prévôt Mac Andrew sur les Pictes (p. 230-240); cette dissertation a déjà paru dans le *Celtic Magazine* de mai et juin 1887, et la même revue a donné quatre articles de M. A. Macbain sur le même sujet dans les numéros suivants :

juillet, août, septembre et octobre. — Nous n'avons pu dans notre chronique parler de ces numéros qui nous sont parvenus avec plusieurs mois de retard. — La conclusion du prévôt Mac Andrew est que les Pictes étaient un peuple celtique du rameau gaélique. M. A. Macbain soutient que les Pictes devaient parler un dialecte du rameau gaulois fort proche parent du gallois. — Le Rev. Alex. Cameron a communiqué un recueil de ballades ossianiques, p. 269-300, et le Rev. Dr Stewart un recueil de chansons gaéliques inédites, p. 301-312. — Nous terminerons en mentionnant un mémoire de M. Liddall, sur le verbe en gaélique d'Ecosse, p. 8-42, et une étude de M. A. Macbain, éditeur du *Celtic Magazine,* sur les contes populaires en général, p. 103-122.

XII.

Nous ne savons quelle distraction nous a fait oublier dans notre dernière chronique le no de l'*Academy* du 8 octobre 1887 et la lettre qu'y a insérée M. St. O'Grady à l'adresse de notre aimable confrère M. H. Zimmer. Le savant irlandais constate que le professeur allemand s'est exprimé sur son compte en termes tels qu'en fait d'impertinence on ne pourrait désirer mieux.

Entre autres choses, M. Z. a traité d'ignorant ce pauvre M. St. O'Grady.

M. O'Grady a été chez les Franciscains de Dublin vérifier l'exactitude des citations faites par M. Z. de deux mss. ossianiques, l'un du XVe, l'autre du XVIIe siècle. Voici entre autres choses ce qu'il a constaté. Le second des deux mss. contient soixante-neuf poèmes. M. Z. a copié les commencements de chacun, et sur les soixante-neuf, cinquante et un sont copiés de travers. M. O. Grady ajoute : M. Zimmer a imprimé un grand nombre de gloses marginales de ces deux mss., j'en ai traduit une pour lui ; je le mets au défi de traduire les autres sans se faire aider, soit par ce bon M. Hennessy, soit par tel autre qui réellement sache l'irlandais.

XIII.

Dans l'*Academy* du 31 décembre 1887, p. 442. col. 2-3, a paru une lettre du Rev. B. Mac-Carthy, successeur de M. R. Atkinson comme *Todd-Professor*. Le savant ecclésiastique irlandais constate que M. Atkinson, *Todd-Lectures,* II. p. 87, l. 1630, a lu *itat kalaind Juil* au lieu de *i-tert kalaind Iuil* (*Leabhar Breac,* p. 172, col. 2, l. 67), en sorte que M. A., p. 330 de sa traduction, a mis la fête de saint Pierre et saint Paul au 1er juillet au lieu du 29 juin. M. B. Mac Carthy est dans son droit en relevant ce *lapsus ;* en le faisant il nous rend service; mais il manque de mesure dans sa critique, il paraît oublier qu'en matière d'études celtiques comme ailleurs, et même plus que partout ailleurs, *errare humanum est*. Pour ne pas écrire d'erreurs, il n'y a qu'un procédé, c'est de ne rien écrire du tout.

XIV.

La *Revue des Traditions populaires*, dans son numéro de janvier 1888, a donné, p. 45-51, un article de M. Le Calvez sur les usages relatifs aux fu-

nérailles et au culte des morts en Basse Bretagne. Dans le n° de février, p. 103, M. J.-M. Comault a publié : *Le château sous la mer,* légende bretonne.

XV.

La *Revue anthropologique* dirigée par le docteur Topinard a publié pendant l'année 1887 quelques articles qui touchent plus ou moins directement aux études celtiques. Tels sont les mémoires de M. Pompeo Castelfranco : 1° sur les *fonds de cabane ;* 2° sur les villages lacustres et les *terramare* en Italie, p. 182-200, p. 607-619 ; ceux de MM. Julien Fraipont et Ivan Braconier sur la poterie en Belgique à l'âge du mammouth, p. 385-407. Enfin le n° du 15 janvier 1888 contient, p. 59-72, un résumé par M. Deniker des travaux les plus récents sur les monuments préhistoriques de l'Allemagne. Ces mémoires donnent de précieuses indications sur les peuples qui ont précédé la race celtique dans les régions occupées par elle aux temps historiques.

XVI.

M. Mowat, dans le *Bulletin critique* du 1er septembre dernier, a renouvelé deux observations déjà faites mais auxquelles les celtistes ne paraissent pas donner assez d'attention : 1° Le *d* barré de l'épigraphie gauloise a été remarqué dans l'inscription Pélignienne, n° 11 (p. 19), du recueil de Zvetaieff, *Inscriptiones Italiae inferioris dialecticae :* 2° l'inscription vestine, n° 9 (p. 13, cf. p. 85-86), du même recueil, nous offre une formule *brat da ta,* qui présente une singulière ressemblance avec le *bratoude* de la Gaule méridionale : P. VIITIO | DVNO | | DIDIIT | HERCLO | | IOVIO | | BRAT | | DA TA. *P. Vetius dono dedit Herculi Jovio brat da ta.*

XVII.

Le 23 janvier dernier, l'Académie royale d'Irlande a tenu une séance où un de ses membres les plus autorisés a fait une motion d'une haute gravité. Ce membre est M. J.-T. Gilbert, auteur de la savante publication intitulée *Facsimiles of national manuscripts of Ireland,* cinq volumes grand in-folio : il a donné dans la collection du Maître des Rôles, en 1870, *Historic and municipal Documents of Ireland, from the Archives of the city of Dublin,* 1172-1320 ; en 1884 et 1885, *Chartularies of St. Mary's abbey, Dublin, etc., preserved in the Bodleian Library and British Museum,* deux volumes in-8 Ce n'est qu'une partie de ses ouvrages ; une liste complète serait trop longue ici.

Il a fait observer que les quatre volumes de facsimilés de manuscrits irlandais publiés par l'Académie, *Leabhar na h-Uidre, Leabhar Breac, Livre de Leinster, Livre de Ballymote,* n'étant pas accompagnés de traductions anglaises, restaient sans utilité pour la masse du public. En conséquence, il a proposé à l'Académie d'inviter son conseil à mettre à l'étude la question de savoir si l'on pourrait faire faire et publier des traductions de ces manuscrits en y employant les quatre cents livres (10.000 francs) que la Chambre des Communes alloue annuellement à l'Académie pour des travaux concernant les manuscrits irlandais. On pourrait même, a-t-il ajouté, consacrer à cet objet une partie des intérêts de la fondation Cunningham.

« C'est moi, a-t-il continué, qui, il y a bien des années, voulant donner une impulsion aux études celtiques, ai proposé à l'Académie de reproduire en facsimilé la totalité du contenu de quelques-uns de ses principaux manuscrits irlandais. Mes propositions ont été acceptées et on a tout lieu d'être satisfait des résultats. Ces résultats n'ont pas été seulement la production de quatre beaux volumes. De ces quatre volumes, il n'existait d'abord qu'un seul exemplaire exposé à beaucoup d'accidents et accessible seulement à Dublin. Maintenant, d'exacts facsimilés de ces livres existent en grand nombre et chacun peut se les procurer dans toutes les parties du monde. Ils contiennent les leçons les meilleures et les plus authentiques des œuvres composées par les anciens auteurs irlandais sur l'histoire et la littérature de leur pays avant l'établissement des Anglo-Normands. Ces œuvres n'ont jamais été traduites, et il est clair que tant qu'elles n'auront pas été rendues accessibles par des traductions anglaises, les Irlandais ne pourront avoir aucune connaissance exacte de leur île et de ses habitants dans les temps anciens. La publication des facsimilés de l'Académie et l'étude des gloses en vieil irlandais conservées sur le continent a donné à d'actifs érudits en Irlande et hors d'Irlande le moyen d'éclaircir les obscurités des anciens écrits irlandais et d'en publier des spécimens qui ont une haute valeur pour l'étude du vocabulaire. Les noms de ces éditeurs sont bien connus dans le monde des lettres, et j'ai des raisons de croire qu'ils donneraient avec joie leur concours à l'Académie pour publier les documents qui seraient plus spécialement de leur compétence. Suivant moi, l'Académie devrait se mettre en rapport avec les savants qui par leurs éditions de vieux textes irlandais ont attesté leurs connaissances spéciales dans cette branche de la science. On les inviterait à faire connaître les titres des pièces historiques contenues dans les facsimilés qu'ils voudraient traduire et publier avec des glossaires. Ces glossaires réunis fourniraient les matériaux d'un dictionnaire général du vieil irlandais qui, par l'emploi de ce procédé, acquerrait plus de valeur que par tout autre mode de préparation, puisqu'on y trouverait réunis les résultats de la mûre expérience et de l'érudition des principaux celtistes de notre temps. Chaque traduction et chaque glossaire serait publié avec le nom de l'auteur, par ses soins et sous sa responsabilité. La rémunération pourrait être réglée d'après le tarif établi par l'Académie pour la traduction des *Annales d'Ulster*. Elle serait payée, comme les frais d'impression, sur les fonds alloués annuellement par le Parlement à l'Académie pour des travaux relatifs à la langue irlandaise. Par le moyen que j'indique, l'Académie pourrait, dans une période relativement courte, faire traduire et publier les principaux monuments qui subsistent de la vieille histoire et de la littérature de l'Irlande. Elle repousserait ainsi le reproche de n'avoir pas su porter la lumière sur les vénérables et intéressants écrits qui concernent les annales du pays et de la race à laquelle ses membres appartiennent. »

Des applaudissements accueillirent cette motion. Le docteur Atkinson parla dans le sens contraire. Suivant lui, il était inutile de traduire aux frais de l'Académie les anciens monuments de la littérature irlandaise ; car un grand nombre de savants, dans toute l'Europe, avaient entrepris de les tra-

duire gratuitement. Il ne voyait donc pas l'utilité de la dépense. C'était la seule raison qu'il eût pour s'opposer à la motion. Certainement, tout le monde admettrait qu'il désirait autant que n'importe qui concourir au progrès des études irlandaises.

Malgré ces observations, la motion de M. Gilbert a été adoptée.

La question posée devant l'Académie d'Irlande est de savoir si l'on publiera ou non le facsimilé du Livre de Lecan. Il est certain que dans ce manuscrit comme dans le Leabhar Breac et dans le Livre de Ballymote, à côté de documents d'une importance considérable, il s'en trouve un certain nombre d'un intérêt secondaire. La littérature irlandaise est partie originale, partie une imitation de la littérature du continent. La première catégorie mérite beaucoup plus que la seconde l'attention des érudits. Le gros volume qu'a publié tout dernièrement M. Atkinson rendra de grands services à ceux qui veulent étudier la langue irlandaise, mais les documents qui y sont réunis manquent tout à fait d'originalité. Ce qui fera prendre un jour à l'Irlande une place dans l'histoire littéraire de l'Europe, ce sont ses monuments épiques et ses traités de droit. Les traités de droit sont l'objet d'une publication dont nous n'avons rien à dire ici, puisque l'Académie d'Irlande n'en est point chargée. Ce que, suivant nous, l'Académie devrait entreprendre, c'est la publication des monuments de la littérature épique. Mais elle ne devrait pas pour cela renoncer d'une façon absolue à donner des facsimilés. Bien au contraire.

Voici un exemple. Supposons que l'Académie décide la publication de l'épopée qui porte le titre de *Orgain Bruidne ui Dergu*. Le plus ancien manuscrit est le *Leabhar na h-Uihdre*, p. 83-99, mais le commencement fait défaut. Il y a cinq autres manuscrits du XIVe au XVIe siècle. L'Académie devrait publier en facsimilés la partie de chacun de ces manuscrits qui concerne ce document; elle mettrait ainsi un éditeur à même d'établir un texte critique et dont tout le monde pourrait contrôler les variantes. Ce serait une dépense incomparablement moins élevée que de publier le livre de Lecan. et elle donnerait un résultat immédiat. L'éditeur pourrait en toute sécurité accompagner son texte d'une traduction. Une fois ce document publié, on entreprendrait une opération identique pour un autre document de même catégorie et de même valeur : ceux qui connaissent les publications d'O'Curry n'auraient que l'embarras du choix.

XVIII.

Le 1er mars, fête de saint David, le grand évêque gallois, notre savant collaborateur, M. Gwenogfryn Evans a mis en distribution le facsimilé du Livre noir de Carmarthen, le plus ancien manuscrit de la littérature lyrique galloise, XIIe siècle. Le titre de cette publication est : Autotype facsimile of the Black Book of Carmarthen. On la trouve chez l'éditeur, 7, Clarendon Villas, Oxford. Il en a été tiré 250 exemplaires, dont 100 grand in-8 à 52 shillings 1/2 et 150 in-8 ordinaire à 33 shillings.

XIX.

On sait que grâce à la science et à la persévérante habileté de M. Léopold

Delisle, administrateur de la Bibliothèque nationale, la France vient de rentrer en possession d'environ deux cents numéros de la bibliothèque de lord Ashburnham enlevés à diverses bibliothèques françaises, un peu avant le milieu du siècle courant, par des voleurs dont le principal est Libri. Un de ces manuscrits est le numéro VI de la *Notice sur les manuscrits disparus de la bibliothèque de Tours,* publiée en 1883 par M. Delisle dans le t. XXXI, première partie, p. 19-22 de la collection intitulée : *Notices et extraits des manuscrits.* C'est un évangéliaire du VIIe ou du VIIIe siècle qui appartenait avant la Révolution à l'église cathédrale Saint-Gatien de Tours et qui de là était passé dans la bibliothèque de la ville. Les bénédictins auteurs du *Nouveau traité de diplomatique* le considéraient comme anglo-saxon. Mais il semble plutôt irlandais. Les peintures qui ornent la première page de chacun des quatre évangiles paraissent l'œuvre d'une main irlandaise. L'abréviation de l'*m* est conforme à l'usage des scribes irlandais. Le doublement de l'*s* dans les mots comme *quassi, possita,* la réduction du double *s* à un seul *s*, *remisius* pour *remissius*, est une faute constante dans les manuscrits irlandais. Le nom du scribe, Holcundus, n'a pas été signalé en Irlande à notre connaissance, mais s'expliquerait par un composé irlandais *oll-chond* dont le premier terme signifierait « beaucoup, très, » et dont le second serait le terme technique pour désigner la personne *sui juris : oll-chond,* écrit *Holcundus* dans la souscription du manuscrit, voudrait dire *optimo jure vir*.

Le manuscrit de Saint-Gatien de Tours est un de ceux dont Sabatier et Blanchini ont fait usage dans leurs travaux sur les anciennes versions de la Bible. Mais s'il est bien établi que ce manuscrit est irlandais, et non anglo-saxon, il peut en résulter des conséquences intéressantes pour l'histoire du texte latin de la Bible dans les Iles Britanniques.

Ce ms. se compose de onze cahiers formant un total de 111 feuillets numérotés. Chaque cahier, sauf le dernier, porte à la fin une signature consistant en une lettre capitale de l'alphabet latin ; la première est A, la dernière K.

XX.

Le 28 février dernier, M. Mac Sweeney a lu en séance de la *Society for the preservation of the Irish language* son rapport sur les travaux de cette compagnie et sur les résultats obtenus par elle en 1887. Le nombre des enfants qui passent avec succès l'examen pour la langue irlandaise dans les écoles nationales d'Irlande augmente lentement, mais d'une façon continue. Il était de 321 en 1886, il a été de 371 en 1887. Vingt-six maîtres d'école ont reçu en 1887 le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'irlandais.

XXI.

La *Chronique d'Orient* de M. Salomon Reinach, dans la *Revue archéologique* de janvier-février dernier, publie d'après l'*Ephémeris* d'Athènes du 1er août 1887 l'inscription suivante trouvée à Héraclée du Pont. On y trouve la mention de la πόλις Οὐλοκάσσινος.

Comparez le *pagus Vilcassinus*[1] ou *Velcassinus*[2] des documents mérovingiens. *Vilcassinus* ou *Velcassinus,* en français Vexin, est un adjectif dérivé du nom de peuple *Veliocasses* (De bello gallico, II, 4; VIII, 7), *Veliocassi* (De bello gallico, VII, 65) ou probablement plus exactement **Veliocassîs,* au génitif pluriel *Veliocassium* dans une inscription[3].

Voici le texte du monument qui vient d'être découvert:

Ἰοῦστος Βικτωρίῳ
Σαβίνῳ τῷ πάτρωνι
ἑαυτοῦ κατεσκεύασα[ς]
τὸ λατομίον ἐκ τῶν
ἑαυτοῦ. Λε[γε]ῶνος
πρώτης Μεινερβ[ί]ας
φρουμεντάρις, Αὔ-
γουστος χώρας Λου-
βούνου. Χαῖρε πολῖτα
πόλεως Οὐλοκαστ-
ίνου.

XXII.

Dans notre précédent numéro, nous avons annoncé que le 17 janvier dernier, M. H. van Gelder soutiendrait une thèse sur l'histoire des Galates. Cette thèse a paru à Amsterdam, chez J.-M. de Bussy. C'est un vol. in-8 de 302 pages. Son titre est: Galatarum res in Graecia et Asia gestae usque ad medium saeculum secundum ante Christum.

XXIII.

Au moment de donner le bon à tirer de cette chronique, nous recevons la première livraison du recueil périodique intitulé: *The archaeological Review, a Journal of historic and prehistoric Antiquities;* elle est datée de mars 1888 et vient de paraître chez David Nutt, à Londres. M. G. Laurence Gomme, directeur de cette publication, a mis en tête un avertissement destiné à faire connaître le but de son œuvre; il veut créer un trait d'union entre les différentes sociétés archéologiques de la Grande-Bretagne. Nous sommes heureux de signaler dans sa première livraison deux articles qui intéressent les celtistes: l'un, p. 48-54, est une étude de M. C. Elton sur les Pictes de Galloway; l'autre, p. 68-75, est le commencement d'une traduction de la composition épique irlandaise connue sous le nom de *Tochmarc Emere* « De-

1. Testament du fils d'Idda vers 690, chez Tardif, *Monuments historiques,* n° 26, p. 21, col. 1 et 2.
2. Testament précité du fils d'Idda, chez Tardif, *ibid.,* p. 21, col. 2; et jugement rendu vers 751 par Pépin, maire du palais, *ibid.,* p. 45, col. 2.
3. Glück, *Die keltischen Namen,* p. 161-163.

mande en mariage d'Emer par le héros Cûchulainn ». L'auteur de cette traduction est M. Kuno Meyer. Des mss. de ce document un seul a été publié, c'est en facsimilé, et personne ne l'avait traduit jusqu'ici.

XXIV.

Le bulletin d'annonces (*Advertisements*) qui accompagne la première livraison de l'*Archaeological Review* nous apprend la mise en vente du premier volume d'un ouvrage dont la publication était annoncée comme prochaine il y a quelques mois (*Revue Celtique*, t. VIII, p. 529). Ce sont les Annales d'Ulster par M. Hennessy. En voici le titre complet : *The Annals of Ulster*, a Chronical of Irish Affairs from A. D. 431 to A. D. 1540, edited with a translation and index par W. M. Hennessy, M. R. I. A. Vol. I. — Dès que cet ouvrage sera parvenu à Paris, la *Revue Celtique* en rendra compte, en y donnant l'attention que méritent les travaux du savant auteur.

Paris, le 20 mars 1888.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

ERRATA DE LA LIVRAISON PRÉCÉDENTE.

Page 9, ligne 21, *au lieu de* Livre au dos de neige, *lisez* Livre de Druimsnechta (nom de lieu).
P. 15, note 1, *au lieu de* Augustini, *lisez* Augustine.
P. 25, l. 14, *au lieu de* then, *lisez* thereafter.
l. 16, *après* come, *insérez* to them.
l. 20, *au lieu de* His, *lisez* its.
P. 88, l. 25, *au lieu de* ornemental, *lisez* ornamental.
P. 91, l. 36, *au lieu de* Tudgucde, *lesez* Tutguale.
P. 100, l. 16, *au lieu de* holly, *lisez* hazel.
P. 105, l. 3, *devant* that, *insérez* 10.
l. 23, *à supprimer*.
P. 132, note 1, *au lieu de* Güterbork, *lisez* Güterbock.

W. S.

ERRATUM DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

P. 153, ligne 3, *au lieu de* 1550, *lisez* 1450.

Le Propriétaire-Gérant : F. VIEWEG.

Chartres. — Imprimerie DURAND.

RECHERCHES

SUR L'ORIGINE DE

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

ET DES NOMS DE LIEU EN FRANCE

Cinquième article (*a*)

Les noms de lieux dérivés du gentilice *Silvanius* offrent une grande analogie avec ceux qui sont tirés de *Silvinius,* et il doit être souvent difficile de les en distinguer.

SILVINIACUS est le nom d'une *villa* dépendant de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, comme on le voit par un diplôme émané de Charles le Chauve en 851 [1]. Une autre *villa Silviniacus* était située dans le Tonnerrois et dépendait de l'abbaye de Montier-la-Celle, Aube, à laquelle elle fut donnée en 856 par le même roi [2]. Un troisième *Silviniacus* appartenait à l'église d'Autun et, à la fin du IXe siècle, était possédé à titre de précaire par une femme noble; le roi Eude la maintint en possession de ce bien en 890 [3]. En 979, le roi Louis V comprend un quatrième *Silviniacus* dans la nomenclature, qu'il donne, des propriétés de l'église d'Orléans [4].

La forme romaine de ce nom de lieu est *Silvinianus,* et

(*a*) Voyez t. VIII, p. 96 et 302; t. IX, p. 36 et 208.
1. Dom Bouquet, VIII, 518 b.
2. Dom Bouquet, VIII, 547 c.
3. Dom Bouquet, IX, 454 b.
4. Dom Bouquet, IX, 660 e, 661 a

nous la trouvons en 814 dans un diplôme de Louis le Débonnaire concernant une abbaye située à Brescia, et une autre abbaye à Nonantola, près de Modène[1].

Silviniacus est dérivé de *Silvinius*. Une femme dont l'épitaphe a été trouvée à Lyon avait pour mari un certain Silvinius Balbinus[2]. Une dédicace par L. Silvinius Respectus est conservée au musée de Cologne[3]. On a recueilli dans la Bavière rhénane une autre dédicace par deux Silvinius surnommés l'un Justus et l'autre Dubitatus[4].

De *Silviniacus* vient Selvigny, nom d'une commune du département du Nord.

Sentiacus, aujourd'hui Sinzig, près de Coblenz[5], est une localité où se trouvait un palais d'où Pépin le Bref a daté un diplôme en 762[6]. *Sentiacus* est aussi mentionné dans un autre diplôme du même prince et de la même année[7]. L'empereur Lothaire y fit un séjour en 842, et en nous rapportant ce fait, les *Annales de Saint-Bertin* se servent de l'expression *Sentiacum palatium*[8], les *Annales de Fulde* emploient celle de *villa sentiaca*[9]. Mais la forme masculine était la plus usitée : en 876, nous la retrouvons encore ; Louis, fils de Louis le Germanique, allant d'Andernach à Aix-la-Chapelle, passe à *Sinciacus*[10].

La forme romaine de ce nom est *Sentianus*, nom d'une station de l'Italie méridionale, non loin de Bénévent[11].

1. Migne, *Patrologia latina*, t. CIV, col. 1007. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, pp. 87, 88, n° 12.
2. Boissieu, *Inscriptions de Lyon*, p. 613.
3. Brambach, n° 406.
4. Brambach, n° 1790.
5. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 483. Cf. Mabillon, *De re diplomatica*, liv. IV, § cxxxi.
6. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 6, n° 19.
7. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 6, n° 20. Migne, *Patrologia latina*, t. XCVI, col. 1539 d.
8. Dom Bouquet, VII, 60 d.
9. Dom Bouquet, VII, 160 a.
10. Migne, *Patrologia latina*, t. CXXV, col. 1280 b ; *Annales de Saint-Bertin*, chez Dom Bouquet, VII, 122 e.
11. *Itinéraire d'Antonin*, édition Parthey et Pinder, p. 112 ; cf. *Corpus*, t. IX, p. 657.

Sentiacus dérive du gentilice romain *Sentius*. Le préteur C. Sentius, connu surtout parce que, comme le raconte Varron, il ne buvait de vin de Chio que par ordonnance de médecin [1], fut battu par les Thraces l'an 89 avant notre ère [2]. On lit sur des monnaies romaines les noms de L. Sentius C. filius [3]. C. Sentius Saturninus obtint les honneurs consulaires l'an 19 avant J.-C. [4]. Un autre C. Sentius fut préteur de Syrie trente-huit ans plus tard [5]. Ce gentilice, fréquent dans les inscriptions de la période impériale [6], pénétra en Gaule. Un certain C. Sentius apparaît dans une inscription du musée de Mayence [7]; Sentius Ursio, dans une inscription de Cologne [8]; Sentius Successianus dans une épitaphe trouvée à Fully, près Martigny, en Suisse [9]; C. Sentius Diadumenus, médecin, fit à Mars une dédicace dont on signale l'existence à Yverdun dans le même pays [10].

Sentiacus, dérivé de *Sentius,* n'a pas laissé en France de traces certaines. Il est cependant possible que Sincey, Côte-d'Or, soit un ancien *Sentiacus* [11]. En général, on peut croire qu'en français *Sentiacus* s'est confondu avec * *Sanctiacus,* traité plus haut.

Severiacus est le nom d'une *villa* située près de Tours et qui appartenait à l'église de Paris au vi^e siècle, comme nous le voyons par la vie de saint Germain, évêque de Paris,

1. Pline, *Histoire naturelle,* livre XIV, § 96.
2. Tite-Live, *epitome* du livre LXX. Cf. Cicéron, *in Verrem,* II, 93; *in Pisonem,* 34; et Mommsen, *Histoire romaine,* sixième édition, t. II, p. 285.
3. *Corpus,* I, 409.
4. *Corpus,* t. I, n°s 742, 743, pp. 546, 547; c'est sous son consulat que mourut Virgile. Voyez les fragments de Suétone dans l'édition de cet auteur donnée par L. Roth chez Teubner, p. 796.
5. Tacite, *Annales,* II, 74.
6. *Corpus,* t. V, p. 1126, col. 1 et 2; t. VIII, p. 1011, col. 1; t. X, p. 1054, col. 3 et 4; p. 1065, col. 4.
7. Brambach, n° 78.
8. Brambach, n° 361.
9. Mommsen, *Inscriptiones helveticae,* n° 13.
10. Mommsen, *ibid.*, n° 136.
11. Cette hypothèse n'est pas admise par Garnier, *Nomenclature historique des communes, etc., du département de la Côte-d'Or,* p. 171, n° 677.

qu'écrivit Fortunat[1]. Des documents de l'époque carlovingienne et du commencement de la période capétienne conservés par le cartulaire de l'abbaye de Conques, Aveyron, nous font connaître trois *Severiacus* situés dans le voisinage de ce monastère[2].

Severiacus est dérivé de *Severius,* gentilice romain dérivé lui-même du cognomen plus ancien *Severus*[3]. Le gentilice Severius se trouve en Italie; on a recueilli par exemple à Milan l'épitaphe de Q. Severius Saturianus[4]. Ce nom pénétra en Gaule. Le musée de Nîmes possède l'épitaphe de L. Severius Severinus, édile de la colonie de Nîmes[5]. Celui d'Avignon, l'épitaphe de Severius Viator[6]. On a trouvé à Die l'épitaphe de Severius Myron[7]. Le musée de Genève possède une dédicace au dieu Liber par P. Severius Lucanus. Elle a été trouvée à Saint-Prex, dans l'ancien territoire de la colonie de Noviodunum, aujourd'hui Nyon[8]. L. Severius Martius fit faire à sa femme une épitaphe découverte il y a plus de deux siècles près d'Avenche, en Suisse[9]. Non loin de là, à Wifelsburg, on a lu jadis une épitaphe que Severius Marcianus fit graver pour sa sœur[10]. Le musée de Chalon-sur-Saône possède l'épitaphe de Severia Severa[11]. Une seconde Severia Severa figure dans une autre épitaphe trouvée à Lyon[12]. L'épitaphe de Severia Fuscina existe au palais des Arts, à Lyon[13]. M. Germer Durand a lu, il y a quelques années, les noms de L. Severius Se-

1. *Vita sancti Germani parisiensis episcopi,* c. 64; Migne, *Patrologia latina,* t. LXXXVIII, col. 474 c.; éd. de Fortunat donnée par B. Krusch dans les *Monumenta Germaniae,* in-4°, t. II, p. 24. Cf. Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* p. 292.
2. Desjardins, *Cartulaire de l'abbaye de Conques,* p. 35, 135, 136, 185, 192, 505.
3. Voyez par exemple *Corpus,* t. I, n° 1422.
4. *Corpus,* V, 5962.
5. Herzog, *Galliae Narbonensis ... historia,* t. II, p. 35, n° 140.
6. Herzog, *ibid.,* p. 74, n° 357.
7. Herzog, *ibid.,* p. 98, n° 461.
8. Mommsen, *Inscriptiones helveticae,* n° 113.
9. Mommsen, *ibid.,* n° 191.
10. Mommsen, *ibid.,* n° 202.
11. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon,* p. 217.
12. Boissieu, *ibid.,* p. 421.
13. Boissieu, *ibid.,* p. 523.

verus dans une inscription de Brugès, commune de Palhers, Lozère [1].

Suivant M. Longnon, le *Severiacus* dont parle Fortunat, au VIe siècle, est Civray-sur-Cher, Indre-et-Loire. Le même département contient une autre commune dont le nom s'explique par la même étymologie, c'est Civray-sur-Esve. Il y a encore en France deux autres communes de Civray, l'une dans le Cher, l'autre dans la Vienne, et le nom de chacune a probablement la même origine. Dans le Midi, *Severiacus* a donné Civrac; on compte dans la Gironde trois communes de Civrac; ailleurs, la désinence *-acus* est devenu *-ieux* ou *-y :* nous citerons deux Civrieux, Ain, Rhône; quatre Civry, Côte-d'Or, Eure-et-Loir [2], Seine-et-Oise, Yonne [3]. Dans tous ces noms, l'*s* initial a été supplanté par un *c*. L'*s* persiste dans les suivants : Sevrai, Orne; Sevrey, Saône-et-Loire; Sévry, Cher; deux Séverac dans l'Aveyron [4].

On pourrait expliquer aussi par *Severiacus* le nom de six communes de Sivry, parmi lesquelles deux dans la Meuse et quatre dans les départements des Ardennes, de la Marne, de Meurthe-et-Moselle et de Seine-et-Marne.

Toutefois, le nom d'une de ces communes remonte à une autre origine. Sivry-sur-Meuse, dans le département de la Meuse, s'est appelé SUPERIACUS au Xe, au XIe et au XIIe siècle. L'*u* de la première syllabe n'a commencé à se prononcer *i* qu'au XIIIe siècle, comme l'établit M. Liénard dans son *Dictionnaire topographique du département de la Meuse*, page 224. *Superiacus* est dérivé de *Superius*, gentilice que nous fait connaître une épitaphe africaine, celle de Superius Flavianus [5]. On ne peut donc comprendre Sivry-sur-Meuse dans la liste des noms de communes qui offrent la forme moderne d'un primitif

1. *Bulletin épigraphique*, t. I, p. 74.
2. *Siveriacum* vers 1250. Lucien Merlet, *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, p. 49.
3. *Siveriacum* en 1170. Quantin, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*, p. 36.
4. Ce sont deux des *Severiacus* du *Cartulaire de Conques*. Severac, Loire-Inférieure, suppose un ancien * *Severacus* dérivé de *Severus ;* voyez *Cartulaire de Redon*, p. 314.
5. *Corpus*, t. VIII, nº 9639.

Severiacus. Il en reste vingt-trois. Il est possible que dans le nombre quelques-uns soient, comme Sivry-sur-Meuse, d'anciens *Superiacus,* cependant le gentilice *Superius* étant beaucoup plus rare que le gentilice *Severius,* le dérivé *Severiacus* a dû être plus fréquent que le dérivé *Superiacus.*

*Sexciacus est un nom de *fundus,* d'où vient le nom du *vicus sexciacensis* situé dans le Bigorre, c'est-à-dire probablement dans le département des Hautes-Pyrénées. Vers la fin du VIe siècle, Grégoire de Tours nous rapporte que là fut enterré le prêtre saint Justin et que, dans une dépendance de ce *vicus,* le prêtre saint Sévère fit bâtir une église[1]. **Sexciacus* est une orthographe de basse époque pour **Sextiacus*. L'orthographe plus altérée encore, *Sessiacus,* nous est offerte en 854 par un diplôme de l'empereur Lothaire pour l'abbaye de Saint-Claude[2].

Ces noms de lieux sont dérivés du gentilice romain *Sextius,* porté par une famille plébéienne. Dès l'an 339 avant notre ère, L. Sextius était tribun du peuple à Rome[3]. Un autre L. Sextius, tribun du peuple en 377, se rendit célèbre par l'ardeur et le succès de sa lutte contre les patriciens[4]; il fut le premier plébéien élevé au consulat, l'an 366 avant notre ère[5]. C. Sextius Calvinus, consul l'an 124 avant notre ère[6], porta ce nom en Gaule ; il y fut proconsul les deux années qui suivirent son consulat, et y fonda la ville d'*Aquae Sextiae,* aujourd'hui Aix en Provence, le premier établissement des Romains dans la région qui est devenue la France[7]. On a recueilli quelques inscriptions qui attestent l'existence en Gaule du gentilice de ce consul : telles sont l'épitaphe de M. Sextius Atticus, trouvée à Verenay, Rhône[8]; les marques de fabrique de C. Sex[tius]

1. *De gloria confessorum,* c. 49, 50; Bordier, *Les livres des miracles,* t. II, pp. 436, 438; éd. Arndt et Krusch, c. 48, 49, p. 777, l. 3, 11.
2. Dom Bouquet, VIII, 394 a.
3. Tite-Live, liv. IV, c. 49, § 6.
4. Tite-Live, liv. VI, c. 35.
5. Tite-Live, liv. VII, c. 1.
6. *Corpus,* t. I, pp. 534, 535. Cf. n° 632.
7. Voyez l'étude faite sur lui par M. E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* t. II, pp. 271-273.
8. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. III, p. 5.

Eutyches[1], et de C. Sext[ius] Post[umus] au musée de Vienne (Isère)[2]. Une inscription de Lyon nous a conservé les noms de P. Sextius Florus[3]; une inscription d'Ingweiler, Alsace, ceux de L. Sextius Marcianus[4]; une inscription d'Huttich, en Hesse, ceux de L. Sextius Pervvincus[5].

C'est d'un primitif * *Sextiacus* que viennent probablement les noms de deux communes de Sexey, Meurthe-et-Moselle, appelées chacune *Sessiacum* en 1050[6]. Sissy, Aisne, est aussi appelé *Sessiacum* en 1168[7]. Peut-être Cessey, Doubs, et Cessieu, Isère, ont-ils la même origine. On explique autrement le nom de Cessey-sur-Tille, Côte-d'Or[8], et de Cessy-les-Bois, Nièvre[9].

Siliacus est un *locus* dépendant de Lagny-le-Sec, Oise, aux termes d'un diplôme de Thierry III qui remonte à 688[10]. Un diplôme de Charlemagne pour l'abbaye de Saint-Calais, en 774, nous transporte dans le Maine « *in condita siliacense* ». Dans cette *condita* se trouve une *villa* appelée *curte Bosane*[11]. Un diplôme de Charles le Gros, en faveur de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon, en 885, nous montre en Bourgogne un autre *Siliacus* situé « *in comitatu uscarensi* », c'est-à-dire un peu au sud de Dijon[12].

Siliacus vient de *Silius,* gentilice qui apparaît dans les derniers temps de la république romaine, et qui n'était pas rare

1. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. IV, p. 9.
2. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. IV, p. 194.
3. Boissieu, *Inscriptions de Lyon,* p. 194.
4. Brambach, *Inscriptiones rhenanae,* n° 1878.
5. Brambach, n° 1088.
6. Lepage, *Dictionnaire topographique du département de la Meurthe,* p. 129.
7. Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne,* p. 261.
8. *Saciacus.* Garnier, *Nomenclature historique des communes, etc., du département de la Côte-d'Or,* p. 20, n° 80.
9. *Sassiacense monasterium, cenobium Saxiacense.* Soultrait, *Dictionnaire topographique du département de la Nièvre,* p. 32.
10. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 205; Tardif, *Monuments historiques,* p. 20, col. 2. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus,* p. 51, ligne 32. Cf. Longnon, *Examen géographique,* p. 26.
11. Dom Bouquet, V, 724 b. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 22, n° 22.
12. Dom Bouquet, IX, 336 c.

sous l'empire. Ainsi, sous la république, P. Silius Nerva, élevé à la préture l'an 59 avant notre ère, fut, quelques années après, avec le titre de propréteur, chargé de l'administration de la Bithynie et du Pont. C'était un des amis de Cicéron [1]. Le grand orateur eut des relations d'affaires avec un autre Silius dont le prénom était Aulus [2]. Sous l'empire, on trouve dans les fastes consulaires, en l'an 20 avant J.-C., P. Silius Nerva [3]. P. Silius fut *consul suffectus* en l'an 3 après J. C. [4] C. Silius parvint au consulat en l'an 13 de notre ère [5]. P. Silius Nerva obtint la même dignité en l'an 28 [6]. Sous Claude, C. Silius, consul désigné, dut une célébrité scandaleuse à son mariage avec Messaline [7]. Le poète Silius Italicus acquit par ses vers d'autres titres à la notoriété; il n'était pas seulement homme de lettres, il obtint les honneurs consulaires en l'an 68 de notre ère [8].

Les noms de lieux que nous avons cités attestent que ce gentilice pénétra en Gaule. Nous ignorons si ce fut par l'influence de l'un des personnages que nous venons de mentionner; ce que nous savons, c'est que le C. Silius, consul en l'an 13, commanda l'armée de la Germanie supérieure, avec titre de légat, pendant sept ans, de l'an 14 à l'an 21 de notre ère [9].

Siliacus, dérivé de *Silius,* est devenu dans le Midi Silhac; c'est le nom d'une commune du département de l'Ardèche; dans le Nord, d'autres formes modernes de *Siliacus* nous sont offertes par Sillé, nom de deux communes de la Sarthe; Silley, nom de deux communes du Doubs; Silli, nom d'une commune de l'Orne; Silly, nom porté par trois communes,

1. Cicéron, *Ad familiares,* liv. VII, ep. 21; liv. IX, ep. 16; liv. XIII, ep. 61, 62, 63, 64, 65.
2. *Ad Atticum,* liv. XII, ep. 24-31, 33, 35.
3. *Corpus,* t. I, pp. 540, 547. Josephus Klein, *Fasti consulares,* p. 9.
4. *Corpus,* t. I, p. 548. Josephus Klein, p. 13.
5. *Corpus,* t. I, pp. 550, 551, nos 762, 763. Josephus Klein, p. 20.
6. Josephus Klein, p. 26.
7. Tacite, *Annales,* liv. XI, c. 26, 27.
8. Josephus Klein, p. 41.
9. E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine,* t. III, p. 248.

deux dans l'Oise, une dans l'Aisne. Le nombre total de ces communes s'élève à neuf.

Silviagus, orthographe de basse époque pour *Silviacus,* est le nom d'un *vicus* où étaient situées des vignes qu'en 615 Bertramne, évêque du Mans, donna à la basilique de Saint-Germain, fondée par lui près de la ville du Mans[1]. La légende *Silviaco* se lit sur une monnaie mérovingienne[2], et nous ignorons où était située la localité que désigne cette légende monétaire. Mais il est vraisemblable que le *Silviacus* inscrit en 832 dans la liste des *villae* et des *vici* dépendant de l'église du Mans que nous a conservée un diplôme de Louis le Débonnaire[3] est identique au *Silviagus* du testament de Bertramne. Un autre *Silviacus* est aujourd'hui Servais, Aisne[4]; les empereurs carlovingiens y avaient un palais dont il est question pour la première fois sous le règne de Louis le Débonnaire. Ce prince data du palais royal de *Silviacus* deux diplômes, le premier en 820[5], le second en 830[6]. Plusieurs diplômes de Charles le Chauve ont été donnés au palais de Silviacus en 846[7], en 847[8], en 872[9]. On peut considérer comme défectueuse l'orthographe *Silvaico palatio,* dans un diplôme du même roi en 850[10], et l'orthographe *Silvacus* employée pour désigner le nom du lieu où aurait été promulgué aussi par Charles le Chauve un célèbre capitulaire de l'année 853[11]. Un troisième Silviacus, situé dans une tout autre partie de la France, dépendait en 967 du monastère de Saint-Pierre de

1. Pardessus, *Diplomata,* t. I, p. 209.
2. A. de Barthélemy, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* t. XXVI, p. 462, n° 599.
3. Dom Bouquet, VI, 585 e. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 179, n° 308.
4. Matton, *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne,* p. 260.
5. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 132, n° 162.
6. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 166, n° 270.
7. Dom Bouquet, VIII, 484 e.
8. Dom Bouquet, VIII, 492 b.
9. Dom Bouquet, VIII, 636 d.
10. Dom Bouquet, VIII, 508 e.
11. Dom Bouquet, VII, 613 c. Comparez Mabillon, *De re diplomatica,* livre IV, c. 132.

Vienne, Isère ; nous l'apprenons par un diplôme de Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne transjurane et de Provence [1].

Silvius, d'où *Silviacus,* est un nom qui appartient d'abord à l'histoire mythologique de Rome. Le fils d'Ascagne, fils lui-même d'Enée, s'appelle Silvius, règne sur les Latins, et après lui, Silvius devient un surnom commun à ses successeurs [2]. C'est dans les inscriptions du temps de l'empire que le gentilice *Silvius* apparaît. La Gaule nous en offre quelques exemples. Le musée du mont Saint-Bernard contient une dédicace à Jupiter Poeninus par Q. Silvius Perennius, *tabellarius* de la colonie des Séquanes [3]. Une inscription d'Yverdun nous a conservé les noms de T. Silvius Similis [4]. Ceux de Q. Silvius Spe[ratus], centurion de la première cohorte des Belges, nous sont connus par une inscription de l'île de Brazza sur la côte de Dalmatie [5]. On a trouvé plusieurs fois, tant en Gaule qu'en Angleterre, la marque du potier Silvius [6].

Simplicciacus est le nom d'une *villa* placée dans le Maine en 658 par un diplôme de Clotaire III [7]. Elle reparaît en 862 dans un diplôme de Charles le Chauve où son nom est écrit sans doublement du *c* de la troisième syllabe, *Simpliciaco* [8].

Simplicius, d'où *Simpliciacus* est dérivé, est un gentilice peu fréquent, mais usité en Gaule ; ainsi on a trouvé en Gueldre deux dédicaces émanées de personnages qui avaient ce gentilice. L'une a pour auteur Simplicius Superus, *decurio alae Vocontiorum* dans l'armée de Bretagne [9] ; on sait que les Vocontii habitaient Vaison, Vaucluse et les environs. L'autre dédicace a été faite par Simplicius Ingenuus [10]. L'épitaphe de Simplicia

1. Dom Bouquet, IX, 702 b.
2. Tite-Live, liv. I, c. 3, § 6, 7, 8 Cf. Virgile, *Enéide,* VI, 763, 769.
3. *Corpus*, V, 6887. Mommsen, *Inscriptiones Helveticae,* n° 42.
4. Mommsen, *Inscriptiones helveticae,* n° 138.
5. *Corpus,* III, 3093.
6. Schuermans, *Sigles figulins,* p 248, n°s 5240-5246.
7. Tardif, *Monuments historiques,* p. 13, col. 1. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus*, p 33, lignes 40, 41.
8. Tardif, *Monuments historiques,* p. 117, col. 2.
9. Brambach, n° 67.
10. Brambach, n° 97.

Acutilla, conservée à Milan[1], nous offre encore un exemple du gentilice Simplicius. Dans d'autres monuments c'est un *cognomen*.

Sociacus est une *villa* qu'un testament, écrit vers l'année 690, met en Vexin[2]. Un autre *Sociacus*, qualifié de *colonia*, appartenait à l'église Saint-Martin de Tours, en 862, comme on le voit par un diplôme de Charles le Chauve[3]. On croit que c'est Sausay, commune de Montrichard, Loir-et-Cher.

Sociacus est dérivé de *Socius*, gentilice peu commun dont la forme féminine nous est conservée par une inscription de Pola, en Istrie, où on lit les noms de Socia Maxima[4]. La variante Soccius résulte d'une inscription de Cherasco où l'on trouve les noms de Soccia Modesta[5].

Un gentilice qui présente avec celui-là une grande ressemblance de son, et qui a été beaucoup plus fréquent, est Sosius, nom par exemple d'un des deux partisans d'Antoine qui, à la bataille d'Actium, commandaient sa flotte[6].

De *Sosius* on a pu tirer le nom de lieu dérivé *Sosiacus* qui, à une basse époque, devait se confondre avec *Sociacus*. C'est par l'un ou l'autre que doivent probablement s'expliquer les noms des trois Soisy du département de Seine-et-Oise ; de Soisy, Seine-et-Marne ; de Soizé, Eure-et-Loir ; Soizy, Marne.

De * Sollemniacus, par abus **Solemniacus*, dérive l'adjectif *solemniacensis*, épithète d'un *ager* situé en Limousin, suivant l'acte de fondation de l'abbaye de Solignac, Haute-Vienne, par saint Eloi, en 631[7]. Solignac est une forme moderne de *Solemniacus*[8]. Un autre *ager solemniacensis*, situé dans le Ton-

1. *Corpus*, V, 6093.
2. Tardif, *Monuments historiques*, p. 21, col. 1.
3. Dom Bouquet, VIII, 573 a. Cf. Mabille, *La pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 65, nº XIV, p. 159, nº 61, p. 235.
4. *Corpus*, V, 141.
5. *Corpus*, V, 7678.
6. Velleius Paterculus, liv. II, c. 85, § 2. Cf. c. 86, § 3.
7. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 11.
8. Voir sur la même abbaye un diplôme de Louis le Débonnaire en 817, Dom Bouquet, VI, 504. Son nom est écrit avec deux *l* : *Sollemniacus*. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 117, nº 111.

nerrois, est mentionné dans un acte de Vigile, évêque d'Auxerre, en faveur de l'abbaye de Notre-Dame, fondée par lui près de cette ville en 670[1]. Une *villa Sollemniacus,* située en Anjou, fut donnée à l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, par Charles le Chauve en 850[2].

Solemniacus, ou mieux *Sollemniacus,* dérive de *Sollemnius,* gentilice assez rare. Une inscription d'Arabie nous a conservé les noms de Cl. Sollemnius Pac[atianus], *legatus Augusti pro praetore*[3]. On a trouvé dans une inscription de la Bavière rhénane, la mention d'une femme appelée *Sollemnia Justa*[4]. L'épitaphe de Solemnius Fidus paraît exister encore à Lyon[5].

A l'exception de Solignac, Haute-Vienne, nous ne pouvons affirmer avec certitude quelles sont les localités de la France moderne dans lesquelles on doit reconnaître d'anciens *Sollemniacus.*

*Soliacus est le nom de lieu que suppose l'adjectif *soliacensis* dans le livre second des miracles de saint Benoît écrit au temps d'Archambauld de Sully, archevêque de Tours, 981-1005[6]. Ce *castrum* est aujourd'hui Sully-sur-Loire, Loiret. Un autre *Soliacus,* moins connu, aujourd'hui Souillac, Lot, est mentionné en 962 dans le testament de Raimond I, comte de Rodez[7].

Soliacus paraît dériver de *Solius,* gentilice conservé par une inscription du musée de Mannheim qui nous apprend les noms de P. Solius Suavis[8]. Cependant, l'orthographe la plus fréquente est *Sollius* par deux *l.* L. Sollius Secundo, dans une inscription de Vérone[9]; M. Sollius Atticus, dans une ins-

1. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 153.
2. Tardif, *Monuments historiques,* p. 103, col. 2.
3. *Corpus,* t. III, n° 94; *Additamenta,* p 969.
4. Brambach, n° 1764.
5. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon,* p. 299.
6. E. De Certain, *Les miracles de saint Benoît,* p. 107. Cf. Dom Bouquet, IX, 140 c.
7. Dom Bouquet, IX, 727 c.
8. Brambach, 1382.
9. *Corpus,* V, 3469.

cription de Nereto, Italie centrale[1]; Sollia Salvia, à Milan[2]; G. Sollius Marculus et G. Sollius Marcus, à Grenoble[3]; Sex. Sollius Demosthenianus, à Cheyssieu, Isère[4]; M. Sollius Marcellus et G. Sollius Verus, à La Chapelle-Blanche, Savoie.[5]

Soliacus ou **Solliacus,* dérivés de *Solius* ou de *Sollius,* a donné les noms de communes : Souillac, Lot, dont le diminutif est Souillaguet, même département; Souillé, Sarthe; Souilly, Meuse[6]; enfin six Sully, savoir : deux dans le Loiret, les autres dans les départements du Calvados, de la Nièvre, de l'Oise, de Saône-et-Loire.

Tauryacus est le nom d'une *villa* située en Orléanais et donnée à l'abbaye de Saint-Denis, par Dagobert I, en 635[7]. Un second *Tauriacus,* situé dans le Maine, est mentionné dans un diplôme donné par Clotaire III, en 658, et qui nous apprend que c'était une villa, propriété de l'abbaye de Saint-Denis et détenue indûment par un tiers[8]. Ce *Tauriacus* est peut-être le même que celui dont il est question en 615, dans le testament de Bertramne, évêque du Mans[9]. Un troisième *Tauriacus* appartenait à l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Nous en trouvons la première mention dans un diplôme de Charlemagne en 775[10]. Son nom reparaît dans deux diplômes de Charles le Chauve en 862. L'un de ces diplômes nous apprend que cette villa était située en Touraine[11]. Une quatrième *villa* de ce nom appartenait à l'abbaye de Sainte-Colombe de

1. *Corpus,* IX, 5155.
2. *Corpus,* V, 6094.
3. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne,* t. I, p. 329.
4. Allmer, *ibid.,* t. III, p. 100.
5. Allmer, *ibid.,* t. III, p. 470.
6. M. Liénard, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse,* p. 227, propose de rapporter à Souilly la monnaie mérovingienne où l'on trouve la légende *Sauliaco vico.* Mais dans tous les autres textes qu'il cite le nom de Souilly est écrit avec *o* et non *au.*
7. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus,* p. 18, l. 22.
8. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus,* p. 33, ll. 41, 44.
9. Pardessus, *Diplomata,* t. I, p. 210.
10. Dom Bouquet, V, 737 c, où l'on a imprimé *Tauciacus.* Cf. Mabille, *La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours,* p. 69, n° XVIII : p. 151, n° 18; p. 236, col. 1.
11. Dom Bouquet, VIII, 576 e. Cf. 573 a.

Sens, comme le constate un diplôme de Louis le Débonnaire en 836[1]. Un cinquième *Tauriacus* était situé dans le diocèse de Rodez; l'abbaye de Joncelle y avait une église dans la possession de laquelle elle fut confirmée par un diplôme du roi Raoul en 891[2].

Tauriacus dérive de *Taurius*. Ce gentilice, bien qu'assez rare, apparaît déjà avant la fin de la république romaine, dans une inscription de Carthagène, où se lisent les noms de L. Taurius Aefolan[us], c'est-à-dire originaire d'Aefula, dans le Latium[3]. P. Taurius Secundus figure dans une inscription trouvée près d'Aquilée[4]; C. Taurius Ursinus, dans une inscription des environs d'Este[5]. Une épitaphe trouvée à Viel-Arzew, en Afrique, nous fait connaître les noms de Taurius Senecio[6].

Tauriacus est devenu dans le midi de la France Tauriac, nom de quatre communes, savoir : deux dans l'Aveyron, un dans chacun des départements de la Gironde et du Lot. On doit probablement attribuer la même origine aux deux Thoiré du département de la Sarthe ; aux trois Thoiry de l'Ain, de la Savoie et de Seine-et-Oise ; à Thoré, Loir-et-Cher ; à cinq Thorey, dont trois dans la Côte-d'Or, un dans chacun des deux départements de Meurthe-et-Moselle et d'Yonne ; à deux Thoury, Loir-et-Cher, Seine-et-Marne ; à Thuré, Vienne ; Thurey, Doubs, Saône-et-Loire ; à cinq Thury, sur lesquels deux dans l'Oise, un dans chacun des départements du Calvados, de la Côte-d'Or et de l'Yonne[7] ; enfin trois Toury dont un dans l'Eure-et-Loir[8], les deux autres dans la Nièvre[9].

1. Dom Bouquet, VI, 611 a. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 191, n° 347.
2. Dom Bouquet, IX, 456 a.
3. *Corpus*, t. I, p. 564, n° 1555 ; t. II, n° 3408.
4. *Corpus*, V, 8253.
5. *Corpus*, V, 2702.
6. *Corpus*, VIII, 9765.
7. Thury, Yonne, s'est d'abord appelé *Tauriacus*. Quantin, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne*, p. 128.
8. *Thauriacus*, vers 1020, Merlet, *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, p. 180.
9. Toury-sur-Abron, Nièvre, est appelé *Tauriacus* par une charte de l'année 1103. Soultrait, *Dictionnaire du département de la Nièvre*, p. 181.

Cela forme un total de vingt-huit noms de communes dérivés du gentilice *Taurius* qui paraît avoir été fort répandu en Gaule à l'époque romaine.

TAURICCIACUS est une villa mentionnée dans un jugement du roi Clotaire III, en 638[1].

Tauricciacus dont le *c* a été doublé pour représenter le double son qu'avait pris le *c* en s'assibilant, dérive de *Tauricius,* gentilice conservé par une inscription dédicatoire qui a été jadis trouvée dans un endroit inconnu, sur les bords du Rhin inférieur, où on lit les noms de C. Tauricius Verus[2], et par une inscription de Lyon où se trouvent les noms de L. Tauricius Florentius[3].

De *Tauricius* on forma le dérivé *Tauriciacus,* par lequel s'expliquent les noms de trois communes appelées Torcé, Ille-et-Vilaine, Mayenne, Sarthe; de Torcieu, Ain; de neuf communes du nom de Torcy: deux dans l'Aube, deux dans la Seine-Inférieure; les cinq autres dans l'Aisne, la Côte-d'Or, le Pas-de-Calais, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne; Torsac, Charente; Torciac, Haute-Loire; Torxé, Charente-Inférieure. Le total de ces noms s'élève à seize[4].

Taurisiacus, nom d'un *vicus* du diocèse de Tours où une église aurait été construite par ordre de l'archevêque Euphronius, 556-573[5] est vraisemblablement une variante de *Tauriciacus.*

TAURINIACUS est un nom de lieu mentionné vers l'année 700 dans le testament d'Erminthrude qui est daté de Paris[6] et qui paraît concerner des biens situés à peu de distance de cette

1. Tardif, *Monuments historiques,* p. 12, col. 2 Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus,* p. 32, l. 44.
2. Brambach, n° 1993.
3. Boissieu, *Inscriptions de Lyon,* p. 259.
4. Cf. Longnon, *Examen géographique du tome premier des diplomata imperii,* p. 36.
5. Grégoire de Tours, liv. X, c. 31; édition Arndt, p. 448, l. 5. Les précédents éditeurs avaient préféré la variante *Tauriacus.*
6. Pardessus, *Diplomata,* t. II, pp. 256, 257. Tardif, *Monuments historiques,* p. 33.

ville. Vers la même époque, c'est-à-dire en 692, Aiglibert, évêque du Mans, dispose des dîmes de plusieurs églises, entre autres *Tauriniacus,* qui paraît ici être le nom d'une paroisse de son diocèse [1].

Tauriniacus dérive du gentilice *Taurinius* dont nous ne pouvons citer qu'un exemple, c'est l'épitaphe de Taurinius Montanus, à Augsbourg [2]. Taurinius est dérivé de Taurinus, surnom que l'on rencontre quelquefois ; par exemple dans une inscription de Fontaine près Grésy-sur-Isère [3].

Tauriniacus est le nom primitif de dix communes de France; cinq Thorigné, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, Mayenne [4], Sarthe, Deux-Sèvres ; quatre Thorigny, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Vendée, Yonne; Torigny, Manche.

La forme romaine correspondant au gallo-romain *Tauriniacus* est *Taurinianus,* nom de lieu mentionné en 871 dans un diplôme de Charles le Chauve qui approuve la fondation du monastère de Saint-André au diocèse d'Elne, Pyrénées-Orientales [5]. C'est peut-être Taurinya, Pyrénées-Orientales. Le nom des deux communes de Taurignan, Ariège, est mieux conservé.

Turiliacus est le nom d'un *villare* situé en Vexin et donné à l'abbaye de Saint-Denis vers l'année 690 par le testament du fils d'Idda [6].

Turiliacus est dérivé de *Turelius,* gentilice rare, mais dont on rencontre les variantes *Turellius* et *Turillius.* Un certain Turelius Flavinus était, en l'an 188 de notre ère, curiale à Savaria, aujourd'hui Stein-am-Anger, en Hongrie [7]. L'épitaphe de M. Turellius Maximus a été trouvée à Guelma, en

1. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 226.
2. *Corpus,* III, 5820.
3. Allmer, *Inscriptions de Vienne,* t. II, p. 227.
4. M. L. Maître, *Dictionnaire topographique du département de la Mayenne,* p. 312, donne deux exemples de la diphtongue *au* à la première syllabe du nom de ce village ; *Tauriniacus,* XIIe siècle, Taurigné, 1217. *Turiniacus,* 802, est probablement une mauvaise leçon.
5. Dom Bouquet, VIII, 637 a.
6. Tardif, *Monuments historiques,* p. 21, col. 2. Pardessus, *Diplomata,* t. II, p. 211.
7. *Corpus,* III, 4150.

Algérie[1] ; celle de Turillius Caeso est conservée au musée de Vérone[2]; celle de Turillius Amiantus a été trouvée à Montelione, dans l'Italie méridionale[3].

C'est par *Turiliacus,* dérivé de *Turelius,* que s'expliquent les noms de Tourliac, Lot-et-Garonne, et de Tourly, Oise.

VICTORIACUS est le nom d'une forteresse, *castrum,* qui servit de retraite à Munderic prétendant à la royauté vers 532[4]. M. Longnon pense que ce *castrum* est Vitry-le-Brûlé, Marne[5]. Un second *Victoriacus* était situé près d'Arras ; c'était au VIe siècle une *villa publica* servant quelquefois de résidence aux rois des Francs. Clotaire I y épousa sainte Radegonde en 538[6]. Sigebert I y fut assassiné en 575 par deux émissaires de Frédégonde[7]. En 584, Chilpéric donna l'ordre d'y élever son fils nouveau-né[8]. Un troisième *Victoriacus* était situé près de Brioude ; il est qualifié de *castrum* en 825, dans un diplôme de Louis le Débonnaire[9].

Victoriacus dérive de *Victorius,* gentilice qui existe déjà sous la république. En l'année 194 avant notre ère, Q. Victorius, centurion de la seconde légion, se distingua dans une bataille contre les Gaulois[10]. Sous l'empire, vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, Quintilien dédia à Victorius Marcellus ses douze livres *Institutionis oratoriae.* Ce gentilice se rencontre dans les inscriptions. On a trouvé à Altenbourg, en

1. *Corpus,* VIII, 5466.
2. *Corpus,* V, 8825.
3. *Corpus,* X, 85.
4. *Historia Francorum,* livre III, c. 14 : M. Arndt, p. 120, l. 24, a imprimé Victuriaci castri, au génitif, pour Victoriaci castri, avec l'*u* tenant lieu d'*o* qu'on rencontre si souvent à l'époque mérovingienne.
5. *Géographie de la Gaule au sixième siècle,* pp. 409. 410.
6. Fortunat, *Vie de sainte Radegonde,* liv. I, c. 2. Dom Bouquet, t. III, p. 456 c.; édition Krusch, t. II, p. 39, l. 8.
7. Villam cui nomen est *Victuriacon.* Grégoire de Tours, *Historia Francorum,* l. IV, c. 51; édition Arndt, p. 186, l. 15. Cf. liv. V, c. 1, *ibid.,* p. 191, l. 14. Jonas, *Vita sancti Columbani,* c. 31 ; Dom Bouquet, t. III, p. 478 b c.
8. Grégoire de Tours, *Historia Francorum,* liv. VI, c. 41 ; édition Arndt, p. 281, ll. 19, 20.
9. Dom Bouquet, VI, 547 b. Cf. Sickel, *Acta Karolinorum,* t. II, p. 149 n° 216.
10. Tite-Live, liv. XXXIV, c. 46.

Hongrie, l'épitaphe du vétéran G. Victorius Urso [1]. Le musée de Wiesbaden possède une dédicace à Jupiter par G. Victorius Januarius [2] ; le musée de Trèves, une dédicace à la déesse Calva, par M. Victorius Pollentinus, monument gravé l'an 124 de notre ère [3]. On a trouvé à Huttich, en Hesse rhénane, l'épitaphe du vétéran Victorius Cassianus [4]. Une inscription de Lyon nous a conservé les noms de deux femmes qui, toutes les deux, avaient le gentilice Victoria ; elles y joignaient, l'une, un surnom commençant par les trois lettres *Lam...;* la seconde, fille de la première, le surnom de *Novella* [5].

Le nom de lieu *Victoriacus,* dérivé de Victorius, paraît avoir, dès le IXe siècle, perdu dans la prononciation l'*o* de la seconde syllabe, témoin les distiques d'Ermoldus Nigellus dans son poème sur Louis le Débonnaire :

> Aurelianenses sensim dehinc visitat agros,
> *Victriacum* villam jam pius ingreditur [6].

En règle générale, dans la langue moderne de la France, *Victoriacus* perd l'*o* de la seconde syllabe. Il devient Vitrac dans le Midi. C'est le nom de cinq communes, Aveyron, Cantal, Charente, Corrèze, Dordogne, Puy-de-Dôme. Dans le Nord, la désinence varie : Vitray est le nom d'une commune du département de l'Orne ; on compte deux communes de Vitray dans l'Eure-et-Loir, une dans l'Allier ; il y a une commune de Vitré dans l'Ille-et-Vilaine, une autre dans les Deux-Sèvres ; le Jura nous offre la variante Vitreux ; Meurthe-et-Moselle et la Haute-Saône ont chacun une commune de Vitrey. La forme la plus fréquente est Vitry. Ce nom est porté par douze communes : trois dans chacun des départements de la Marne et de Saône-et-Loire ; deux dans la Haute-Marne ; les quatre autres dans l'Aube, le Loiret, le Pas-de-Calais et la

1. *Corpus,* III, 4489.
2. Brambach, nº 1452.
3. Brambach, nº 853.
4. Brambach, nº 1064.
5. Boissieu, p. 507, nº XXIV.
6. *De rebus gestis Ludovici Pii,* liv. III, vers 275, 276. Dom Bouquet, VI, 43 b. Il s'agit de Vitry-aux-Loges, Loiret.

Seine. Le nombre total des communes dont le nom offre une forme moderne du primitif *Victoriacus* est de vingt-six.

Vinciacus est un *locus* situé aux environs de Cambrai et où Charles-Martel battit Chilpéric II et Rainfroi, maire de Neustrie en 717 [1]. La même localité reparaît dans un diplôme faux de Dagobert I [2]. C'est aujourd'hui Vincy, commune de Crèvecœur, Nord [3].

Le bas latin *Vinciacus* est dérivé de Vintius ou de Vencius. Une inscription de l'Italie méridionale nous fait connaître les noms de l'affranchi M. Vintius Acceptus et de sa patronne Vintia Saturnia [4]; et une inscription de Die, ceux de Sex. Vencius Juventianus [5].

Il y a en France trois communes dont le nom dérive du bas latin *Vinciacus*. Ce sont Vincey, Vosges, Vincy, Aisne, et Vincy, Seine-et-Marne.

Vindiciacus est le nom d'une localité d'Auvergne où l'on battit monnaie à l'époque mérovingienne ainsi que l'atteste la légende monétaire *Vindiciaco* [6]. Ce nom de lieu a donné le dérivé *vindiciacensis*, épithète de *domus* dans un manuscrit des *Vitae patrum* de Grégoire de Tours [7]. Dans le passage de Grégoire de Tours dont il s'agit ici, c'est encore d'une localité d'Auvergne qu'il est question.

Vindiciacus est dérivé de *Vindicius*. Vindicius est le nom de l'esclave qui, en l'année 509 avant notre ère, découvrit une conspiration pour le rétablissement de la royauté [8]. Vindicius,

1. Continuation de Frédégaire, c. 106. Chez Dom Bouquet, II, 454 a. Cf. Paul Diacre, *De Gestis Langobardorum*, liv. VI, c. 42; *ibid.*, p. 639 a.
2. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus*, p. 168, l. 21. Cf. Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 58.
3. Longnon, *Examen géographique*, p. 39.
4. *Corpus*, X, 431.
5. Herzog, *Galliae Narbonensis ... historia*, t. II, p. 97, n° 453.
6. A. de Barthélemy dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. XXVI, p. 464, n° 707.
7. C. 12, § 3. Bordier, *Les livres des miracles*, t. III, p. 296. Comparez Arndt et Krusch, p. 713, l. 33, et Longnon, *Géographie de la Gaule au sixième siècle*, p. 517.
8. Tite-Live, liv. II, c. 5, § 10.

sous l'empire, est un gentilice que l'on rencontre dans quelques inscriptions ; par exemple, en Afrique, dans les noms de femme Vindicia Theodora [1], Vindicia Victorina [2]; à Lyon, Vindicia Luperca [3]. On trouve aussi le nom d'homme P. Vindicius [4].

Vindecy, Saône-et-Loire, est probablement un ancien *Vindiciacus*.

Certains manuscrits de Grégoire de Tours écrivent VINDIACENSIS l'adjectif dérivé dont nous avons cité la leçon *vindiciacensis*. *Vindiacensis* suppose un nom de lieu *Vindiacus*, dérivé lui-même de *Vindius*. Tandis que *Vindicius*, dérivé de *Vindex*, est d'origine latine, Vindius paraît d'origine gauloise et dérivé de l'adjectif *vindos* qui, dans cette langue, a dû signifier « blanc », et par extension « beau, heureux ». On a trouvé à Vérone une inscription votive à Hercule par l'affranchi C. Vindius Priscus [5]. Une inscription de Pavie nous conserve les noms de Vindia Secunda [6].

Vindey, Marne, paraît être un ancien *Vindiacus*.

WARIACUS est le nom d'un *locus* situé dans le *pagus* Tellau, aujourd'hui compris dans le département de la Seine-Inférieure. Ce *locus* appartenait à l'abbaye de Saint-Denis en 775, comme on le voit par un diplôme de Charlemagne [7]. Ce même nom est écrit *Guariacus* dans un jugement rendu par Pépin le Bref en faveur de l'abbaye de Saint-Denis vers l'année 751, et où il s'agit évidemment de la même localité [8].

Wariacus ou *Guariacus* tiennent lieu d'un primitif* *Variacus*, dérivé du gentilice Varius, déjà usité à Rome au premier siècle avant notre ère. On trouve déjà six Varius mentionnés dans les œuvres de Cicéron. Le plus connu est Q. Varius Hybrida,

1. *Corpus*, VIII, 112.
2. *Corpus*, VIII, 323.
3. Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 527.
4. Allmer, *Revue épigraphique*, t. I, nº 209.
5. *Corpus*, V, 3228.
6. *Corpus*, V, 6457.
7. Dom Bouquet, V, 734 a. Sickel, *Acta Karolinorum*, t. II, p. 28, nº 45.
8. Pertz, *Diplomatum imperii tomus primus*, p. 109, l. 14. Tardif, *Monuments historiques*, p. 45, col. 2.

tribun du peuple l'an 91 avant notre ère, grand orateur, très influent, et qui, après avoir commis deux assassinats, finit par le dernier supplice[1]. Le poète tragique L. Varius Rufus fut contemporain de César et d'Auguste et se rendit célèbre par sa pièce intitulée Thyestes, plus encore peut-être par sa liaison avec Virgile et Horace[2]. Un des premiers Romains qui portèrent ce nom en Gaule fut le propréteur Varius Cotylo, c'est-à-dire « le buveur », légat d'Antoine en Gaule, l'an 43 avant notre ère[3]. Une inscription gravée sur un rocher à Groslée, Ain, nous apprend qu'un certain L. Varius Lucanus a fait dès la période romaine les travaux de canalisation qui fournissent encore aujourd'hui de l'eau de source aux habitants de ce village[4]. M. Varius Capito, étant préteur et duumvir à Narbonne, dirigea avec son collègue des travaux publics dont une inscription conservée au musée de cette ville perpétue la mémoire[5]. Inutile de citer les nombreux exemples qui attestent combien ce gentilice fut répandu dans les provinces au temps de l'empire[6].

De *Varius* on a fait le dérivé **Variacus* d'où les noms de communes Vayrac, Lot; Vairé, Vendée; et Verry, Meuse, ou mieux Véry, qui est en outre le nom de trois hameaux, Loire, Haute-Savoie, Vaucluse. La variante Guéry, correspondant à l'orthographe *Guariacus* du diplôme de Charlemagne cité plus haut, est conservée par le nom de deux hameaux, Cher, Lot-et-Garonne.

H. d'Arbois de Jubainville.

---

1. Cicéron, *De Oratore*, liv. I, c. 15, § 117; *Brutus*, c. 62, § 221; *De natura Deorum*, liv. II, c. 33, § 81.
2. Teuffel, *Geschichte der römischen Literatur*, troisième édition, pp. 453, 454.
3. Voyez les textes réunis par M. E. Desjardins, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. III, p. 34.
4. Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. III, p. 441.
5. Herzog, *Galliae Narbonensis ... historia*, t. II, p. 8, n° 16.
6. Voir les *Index* du *Corpus*, t. III, t. V, t. VII, t. VIII, t. IX, t. X.

ISTOIR D'EUS A CREATION AR BET-MAN

AR FORMATION AN DEN HAC HE VUE

AR HENTAN PHILOSOF A VOA ADAM, HAC HE VARO

HA BUE AR PROFET HENOC HAC ELI

AN DILUJ

HA BUE NOE HAC HE VARO

(Suite).

An eil proloc a comans.

Breman, assistantet, en eil act e voelet .
715 Hon tat quentan Adam hac Eva he priet,
O tonet assambles d'en eum antreteni
An eil gant eguile, dre bep sort materi.
Adam, compagnones, gant pep rejouissans,
En defoa bet pep tra en he obeissans;
720 E voant en eur plas brao, en ho hontantamant,
Voar bep sort deliço hi a voa trionfant.
Crouet voant gant Doue, caer ha delicius,
Da vean birviquen assambles evurus :
Lequet e voaint gant-han en pep sort deliço,
725 M'ho devije heuliet res he gourhemeno.
Mes an diaoul ifernal so en anvi bepret,
A enep un Doue hac he holl vignonet,

HISTOIRE DE LA CRÉATION DE CE MONDE

LA FORMATION DE L'HOMME ET SA VIE

LE PREMIER PHILOSOPHE FUT ADAM, SA MORT

LA VIE DU PROPHÈTE HÉNOCH ET CELLE D'ELIE

LE DÉLUGE

LA VIE DE NOÉ ET SA MORT

(Suite).

Le second prologue commence.

Assistants, le second acte va maintenant se dérouler sous vos yeux. Adam, notre premier père, et Eve, son épouse, viennent ensemble s'entretenir sur différents sujets.

Adam, mes amis, goûtait un bonheur parfait et voyait toutes choses rangées sous son obéissance. Avec Eve, il se trouvait dans un lieu charmant; ils avaient tout à souhait, et pouvaient, à leur gré, savourer toute sorte de délices. Dieu les avait créés beaux et intelligents, pour être ensemble heureux à jamais : il leur avait promis une félicité sans bornes, s'ils étaient fidèles à observer ses commandements. Mais l'esprit infernal est toujours dévoré d'envie contre l'Eternel et contre ses amis : il cherche nuit et jour l'occasion de tenter en ce monde les serviteurs de Dieu.

E man o clasq an tu ordinal, nos ha de,
Da denti er bet-man servicherien Doue.
730 Pa quitaas Doue ar jardin a Eden,
Hac Adam da cousquet dindan sqeut eur voeen,
E teuas an aërouant da vean consultet[1],
Da ataquin Eva, a guefent imparfet.
En tri form diferant teu d'en eum presantin
735 Da Eva, er jardin, evit he ataquin :
En guis eul leopart e teu ar voes quentan,
Evit-han he laquat gant eston da spontan;
An eil gues ma teuas, voa en guis d'eur minist,
En feson un den cos, ma rentas Eva trist;
740 En tervet gues ma teuas, en guis da eur serpant,
Da saludin aneshi dre gomso eloquant,
Oc'h houlen diont-hi : « Feumeulen, d'in e leret
« Ha houi eo an auteures, pa'n d-och ous ho miret,
« Ar freus caer, excelant, hac ar plantiso,
745 « Ar fleurio delicat hac an holl deliço ? »
Ma respontas Eva : « Salocroas, n'en d-oun quet,
« Createur an envo eo en deus he crouet :
« Hen-nes eo an auteur a bep sort materi,
« Ha n'en deus nemert-han conditor voar 'neshi. »
750 « — Itron, me ar serpant, houi a so puissant
« Voar quement so crouet ebars er firmamant :
« Ne ousoc'h quet an nombr, me lar d'ec'h guirione,
« Perac eo excelant ar voeen a vue.
« En istant ma tepret, houi deui da possedi
755 « Ebars er Barados, a bep sort materi;
« Houi a goufeo an holl deio da donet,
« Evel ar guir Doue en deveus ho crouet.
« Doue en defoa aon na vijac'h re savant,
« Ha na vijac'h mestres ebars er firmament.
760 « Rac-se, me ar serpant, me lar d'ec'h guirione,
« Mar credet ahanon, houi debro ar freus-se. »
Eva deu da houlen ous ar serpant neuse :

1. L'élision de *a* dans *an,* que le scribe n'a point faite, donne à ce vers treize syllabes. Cet accident se renouvelle si souvent que nous n'y reviendrons pas.

Lorsque le Seigneur eut quitté le jardin d'Eden, Adam s'était couché à l'ombre d'un arbre. L'Enfer tint conseil, et Satan fut chargé de diriger une attaque contre Eve, qui paraissait moins capable de résister. Il se présenta donc à elle au jardin, sous trois formes différentes, pour l'entraîner au mal. La première fois, il vint semblable à un léopard pour l'étonner et l'effrayer : la seconde, il prit les airs d'un ministre, l'aspect d'un vieillard, qui rendit Eve toute triste : la troisième fois, il parut sous la figure d'un serpent, et la salua en termes flatteurs, lui demandant : « Femme, dites-moi si c'est vous qui « avez créé, puisque vous en avez la garde, ces fruits su- « perbes, exquis, ces plantes, ces fleurs délicates, et toutes ces « merveilles délicieuses ? »

Eve répondit : « Non, ce n'est pas moi. Le Créateur du Ciel les a tirés du néant : c'est lui l'auteur de toute chose, et il n'y a que lui qui soit maître de la création. »

« Madame, reprit le serpent, vous avez puissance sur tout ce qui est créé au monde, mais vous ne savez pas, je vous le dis en vérité, pourquoi les fruits de l'arbre de vie sont excellents ? A l'instant où vous en auriez mangé, vous entreriez en possession, au Paradis, d'avantages de toute sorte. Vous connaîtriez la suite des jours à venir, aussi bien que Dieu qui vous a créée. Il craignait que vous ne fussiez trop savante, et que vous ne devinssiez maîtresse au firmament. C'est pourquoi, ajouta le serpent, je vous le dis en vérité, si vous m'en croyez, vous mangerez de ce fruit. »

Eve interroge alors le serpent : « D'où es-tu ? Tu ne viens

« Pe a nation oud-de ? N'out quet a beurs Doue,
« Pa fell d'it e torren cren he hourhemen.
765 « Mes caer ac'h eus presec, birviquen ne rafen.
« Hon-nes, eme Eva, so eur freus immortel,
« Ha mar touchomp ont-hi, e teufomp da vervoel,
« Ha ma fried Adam, quencouls hon bugale,
« Ha hoas bean privet demeus a gras Doue. »
770 « — Tevet, neb aon, Eva, mervoel na reet quet.
« Hac ho priet ha houi, hardiamant debret,
« Hac e veet egal d'ho Crouer beniguet. »
« — Evel, eme Eva, en eum gafan er bet,
« Pa'n d-oun impaleres voar quement so crouet.
775 « Me so groet a netra, hac assuret breman
« Voar quement so crouet er bet, bete breman.
« Me am eus, eme Eva, ha squiant, ha guenet,
« Doue ho roas d'in aboe en heur ma voan crouet :
« Mes bean hueloc'h ebars er firmamant,
780 « Gout an deio da donet, a se e ven contant. »
« — Neb aon, me ar serpant, n'ho peso drouc a-bet,
« Houi veso ar vestres en pales an Drindet.
« Dalet an aval-man, he-man so excelant,
« Queset lot d'ho priet breman, presantamant. »
785 Donet a ra Eva da guemer an aval,
Ha cas lot d'he friet, mont d'he cafet ractal,
Ha laret da Adam voa an excelantan
En defoa tafeet biscoas voar ar bet-man.
« Eva, eme Adam, petra eo quement-se ?
790 « N'en d-eo quet ar sort-se a debromp d'ar beure.
« Eur vorhet vras am eus n'en d-oc'h, siouas ! tentet
« Gant an drouc Satanas, ha n'hoc'h eus transgresset. »
Cals a boan e defoa Eva, pa intentas
Adam, he guir briet, da dibrin an aval glas :
795 Mes hi lare bopret : « N'ho peset nep doutans,
« Debret quercouls ha me, n'ho peso nep ofans. »
« — Me so groet, eme-han, gant Doue puissant,
« A so Prins hac Autro dindan ar firmamant :
« Monet d'he ofansi evit un tam aval,
800 « A ve ur gourmandis, lec'h d'eshan d'am tamal. »

pas de la part de Dieu, puisque tu veux me faire transgresser ses commandements ; mais tu auras beau prêcher, tu n'y réussiras pas. Ce fruit, continue Eve, est immortel, et si nous y touchons, il nous faudra mourir, et Adam, mon époux, et nos enfants, et de plus, nous serions privés de la grâce de Dieu. »

« Taisez-vous, et n'ayez pas peur, Eve, vous ne mourrez pas, ni vous, ni votre époux : mangez hardiment, et vous serez l'égale de votre divin Créateur. »

« Comme je le suis déjà en ce monde, réplique Eve, puisque je règne en impératrice sur tout ce qui existe. Je suis faite de rien, et mon pouvoir est assuré sur tout ce qui a été créé jusqu'à présent. Je possède, ajoute-t-elle, la science et la beauté ; Dieu me les a données au moment même où il me forma. Mais me voir placée plus haut dans le Ciel, connaître les jours à venir, cela ne me déplairait point. »

« Ne craignez rien, reprit le serpent, vous n'aurez aucun mal, et vous serez maîtresse au palais de la Trinité. Prenez cette pomme, elle est excellente, et portez-en immédiatement sa part à votre époux. »

Eve cueille la pomme, et pour la partager avec son mari, se dirige aussitôt vers lui, disant que c'était le fruit le plus exquis que jamais elle eût goûté sur la terre. « Eve, s'écrie Adam, qu'est-ce que cela signifie ? Ce n'est pas de cette espèce de fruit que nous avons mangé ce matin. J'ai grand'peur, hélas ! que vous n'ayez été tentée par Satan, l'esprit du mal, et que vous n'ayez désobéi. »

Eve eut beaucoup de peine à décider Adam, son époux, à manger la pomme ; mais elle répétait sans cesse : « Ne craignez donc rien, mangez comme moi, il ne vous arrivera aucun mal. »

« Je suis, dit Adam, l'ouvrage du Dieu puissant, prince et seigneur de ce qui existe sous le firmament : risquer de l'offenser pour un morceau de pomme, serait une gourmandise qu'il aurait raison de me reprocher. »

« — Adam, eme Eva, na veet quet tamalet :
« Debret hardiamant, rac me am eus debret.
« Me lar d'ec'h, eme-s-hi, mar debret an tam-se,
« E vesot quen savant ha quen fur ha Doue. »
805 Dont a ra d'he dafa, ha laret d'he briet :
« Me ho car fidelamant, dreist quement so er bet,
« Pa laret d'in eta, me ia da acceptin,
« Pa n'en deus nep doutans, couls ha houi, da dibrin. »
O maleur detestabl d'anveout tentation !
810 Blam a res he briet, a voa bet ocasion.
Coll a rejont ar c'hras souden, incontinant,
Hep gallout jouissan ar joaio trionfant.
Eva a houlenne mallos an holl Elle
D'ar serpant ifernal, a voa bet caus da se,
815 Rac ar hef miliguet a lavaras d'eshi,
Hac he friet hac hi, hardi, hellent dibri.
« Nin a voa, eme Adam, ar re quentan crouet
« Gant Doue eternel, en he gras confirmet :
« Allas ! hac es omp caus, sivoas ! divar hon pen,
820 « An holl quitibunan a ielo d'an Ifern. »
Collet ar c'hras ho defoa, hi a voie erfat se :
Pa deunt d'en em sellet an eil ous eguile,
En em quefjont en noas, gant ar confusion,
Pa voa ret d'eshe mont dirac Roue an tron.
825 Guelet a rejont Doue o tonet d'ho cafet,
Ha monet dirac-han, gant mes, na credent quet.
Dindan ar gue figues 'n em lequejont ho daou,
Evit en em holo eno, en mesq an deliou.
« Adam, eme Doue, sao alesse timat !
830 « Collet e t'eus breman graso Doue an Tat,
« Maleur e voe d'it biscoas ma bean ofanset !
« Gant reson competant te a vo punisset. »
« — Pardon, eme Adam, ma Doue, a houlennan !
« P'am eus clevet ho moes, es oun deut da crenan.
835 « Pardonet ma ine, n'en dei quet d'an Ifern,
« Ha ma lequet en tu da ober pinijen. »
« — Adam, eme Doue, perac ma out deut a-ben
« Da transgressin breman quer cren ma gourhemen ?

« Il ne vous reprochera rien, Adam, reprend Eve : mangez hardiment, puisque j'en ai mangé. Je vous assure, continue-t-elle, que si vous mangez ce morceau, vous serez aussi savant, aussi sage que Dieu. »

Adam se laisse aller à manger en disant à son épouse : « Je vous aime de cœur, par-dessus tout au monde ; puisque vous me le dites, j'accepte la pomme, et dès qu'il n'y a rien à craindre, comme vous, je vais la manger. »

O malheur détestable d'avoir cédé à la tentation ! Adam reproche à son épouse d'avoir été pour lui une occasion de chute. Ils perdirent immédiatement la grâce et ne purent plus jouir des joies triomphantes du Paradis. Eve appelait les malédictions de tous les Anges sur le serpent infernal ; n'avait-il pas été cause de ce malheur ? car c'était ce maudit qui lui avait dit qu'elle et son mari pouvaient sans crainte manger la pomme. « Nous étions, disait Adam, les premiers créés par l'Eternel et confirmés dans sa grâce. Hélas ! nous avons agi de telle façon que par notre faute tout le genre humain s'en ira en Enfer. »

Ils avaient perdu la grâce et ne pouvaient l'ignorer. Quand ils se regardèrent l'un l'autre, ils se virent tout nus, pleins de confusion à la pensée qu'il leur fallait se présenter devant le Roi des Cieux. Ils aperçurent Dieu qui arrivait les trouver : la honte les empêchait de se montrer à lui, et ils coururent l'un et l'autre sous un figuier, pour se cacher là au milieu des feuilles.

« Adam, dit le Seigneur, lève-toi et viens vite. Tu as maintenant perdu la grâce de Dieu le Père. Malheur à toi pour toujours, de m'avoir offensé ! Tu seras puni comme tu le mérites. »

« Pardon, s'écrie Adam, mon Dieu ! Je vous demande pardon ! Lorsque j'ai entendu votre voix, je me suis senti trembler. Pardonnez à mon âme, qu'elle n'aille pas en Enfer, et mettez-moi en mesure de faire pénitence. »

« Adam, demande Dieu, pourquoi es-tu venu à bout de transgresser si bien mon commandement ? Il te faudra mourir,

« Te a renquo mervel, ha quement crouadur
840 « A deui voar an douar, er bet, d'eus da natur.
« — Ma Doue, eme Adam, guen-e mar permettet,
« Ma friet a so caus, en deus ma foursivet. »
« — Eva, eme Doue, perac m'hoc'h eus debret
« Demeus an aval-se, ha roet d'ho priet ? »
845 « — Ar serpant, eme-s-hi, hen-nes a laras d'in
« Quemeret an aval, hardi hellen dibrin :
« Ha me creguin en-han hac o tibrin un tam,
« Hac e quessis ar rest d'am guir briet Adam. »
Doue a deuas da vlam ar serpant miliguet :
850 « Te vo dindan an treit quement loen so er bet.
« Birviquen, eme-han, das poanio na ve fin,
« Hac hep na dorn na troat, quers-se voar da beutrin. »
Auditoret meulabl, me gret, ous ho guelet,
E carac'h hep dale, guelet an actoret,
855 Pep hini en he renq, da housout guirione
Ma froloc, hac hen a so conformet diont-he.
Ha mar d-oun bet tardin, ha mar d-oun bet re bel,
Quentan hinin a deui, martese a rai guel.

SENNE I

Adam hac Eva antre.

Adam a coms.

Ha ! ma friet Eva, gant pep rejouissans !
860 Chetu pep tra breman en hon obeissans !
Ec'h omp en plas brao, leun a contantamant,
Voar bep sort deliço nin a so trionfant.

Eva a coms.

Sur, ma fried Adam, me am eus cals a joa,

toi et tous les enfants qui, sur la terre, naîtront de ta race. »

« Mon Dieu, répond Adam, si vous le permettez, mon épouse Eve en est cause, c'est elle qui m'a fourvoyé. »

« Eve, dit le Seigneur, pourquoi as-tu mangé cette pomme, et en as-tu donné à ton mari ? »

« Le serpent, répond-elle, c'est lui qui m'a dit de prendre hardiment la pomme, que je pouvais la manger. Et moi de la cueillir, d'en manger un morceau, et j'ai porté le reste à Adam, mon époux. »

Dieu alors réprimanda le serpent maudit : « Tu seras, lui dit-il, sous les pieds de tout animal vivant sur la terre. Ton supplice n'aura jamais de fin, et sans pieds, sans mains, tu te traîneras sur le ventre. »

Vous tous qui m'écoutez, vous êtes dignes d'éloges ; mais il me semble, en vous observant, comprendre que vous seriez aises de voir sans délai apparaître les acteurs, chacun dans son rôle, afin de constater la vérité de mon prologue, et de vous assurer qu'il est conforme à leurs personnages. Si je me suis attardé, si j'ai parlé trop longtemps, le premier qui se présentera fera peut-être mieux.

Scène I

Adam et Eve entrent.

Adam.

Ah ! Eve, mon épouse, quelle n'est pas notre joie de voir toutes choses maintenant rangées sous notre obéissance ! Nous sommes en un lieu charmant, nous avons tout à souhait, nous pouvons à notre gré savourer toutes sortes de délices.

Eve.

Certes, Adam, mon époux, mon cœur est plein d'allégresse

Hac er mister bras-man, pa hen consideran :
865 Crouet gant Doue, caer ha dilicius,
Da vesan birviquen assambles eurus ;
Chetu nin pur ha net, chetu nin immortel,
Rac-se teulomp eves ofansin hon C'hrouer.
Laquet es omp gant-han en pep sort deliço,
870 Ha nin heuliomp bepret he holl gourhemeno.

Adam hac Eva a sorti.

Belsibut a antre e unan, hac a coms.

Harao ! harao ! Pen bras so hanvet Satanas !
Berit ha Belsibut, ha quement so el las,
Astarot, Asmode, Mahom ha Jupiter,
Tostaet holl aman ebars en ber amser.

An diaoulien a antre.

Belsibut a continu.

875 Ret e d'imp conferin : un dra so a neve ;
P'ho peso clevet holl, leret ho polante.
Me a so oc'h arajin, evel disesperet,
Ma ne cafan conseil, ne ou'nn pelec'h monet.
Stinet holl ho lasso, ha divoallet erfat,
880 Ar voes-man hon deus holl ar bet da evessat.

Satanas a coms.

Ah ! Belsibut disesperet !
Petra a neve so hoarveet ?
Un dra benac hoc'h eus, certen,
Pa'n d-oc'h deut aman evel-hen ;
885 Rac-se lar d'imp petra so guir,
Nin a so sperejo subtil.

Belsibut a coms.

Me lar d'ech, evit ma intentet,
Adam hac Eva so crouet,
Laquet immortel gant Doue,
890 Hac int quer caer evel an Elle ;

en présence de ce grand mystère, lorsque j'y réfléchis ; Dieu nous a créés beaux et intelligents, pour être ensemble, heureux à jamais. Nous sommes sans tache et sans souillure, nous sommes immortels. Prenons donc garde d'offenser notre Créateur : il nous a placés dans un séjour de délices, à nous d'observer toujours tous ses commandements.

Adam et Eve sortent.

Beelzébut entre seul.

Haro ! Haro ! Notre grand chef s'appelle Satan. Berit et Beelzébut, et vous tous qui êtes pris dans le filet, Astarot, Asmodée, Mahom et Jupiter, approchez tous dans le plus bref délai.

Les diables entrent.

Beelzébut continue.

Il nous faut tenir conseil. Voici une chose nouvelle ; lorsque vous la saurez, vous donnerez votre avis. Pour moi, j'enrage, je suis au désespoir. Si je ne trouve un bon conseil, je ne sais vraiment de quel côté me tourner. Tendez tous vos lacets et prenez bien garde ; cette fois nous avons tous le monde à surveiller.

Satan.

Ah ! Beelzébut au désespoir ! Qu'y a-t-il donc de nouveau ? Vous avez sans doute quelque chose pour vous être ainsi assemblés en ce lieu. C'est pourquoi tu n'as qu'à nous dire ce qui est vrai, nous sommes des esprits déliés.

Beelzébut.

Je vous l'apprends, afin que vous m'écoutiez avec attention ; Adam et Eve ont été créés, Dieu les a faits immortels, et ils sont aussi beaux que les Anges. Il leur a dit que par eux et

Laret en deus d'eshe e vije ramplisset
Gant-he ha gant ho freus, hor hadorio collet.
Hac ec'h ann en araj, evel eur hi arajet,
Ma na veont tentet da goean en pehet.

Berit a coms.

895 Penos ? Int so en pep sort deliço,
Ha nin a so aman o soufrin ar poanio,
Me renoncin a gren d'ar bet, ha d'an douar,
Ma ne ou'nn an adres d'ho laquat en glahar.

Astarot a coms.

Ar voeen a vue so ont-he difennet,
900 Ha mar touchont ont-hi, e vesint holl collet :
Rac-s'e formin breman a bep sort materi,
Mar guellomp voar nep guis da donet d'ho senti.

Asmode a coms.

Pa la tetebiac'h ! Penos eshe a so ?
Poent e d'imp difuna, ha monet voar ho sro.
905 Adam a so den fin, a se ne doutet quet,
Mes quen abil hac hen, a so guesall trompet.

Satanas a coms.

Mar guellomp dont a-ben eur voes d'eus an afer-se,
Ni hor bo ar bet-man ebars en liberté ;
Ha quement crouadur a deui, divoar ho fen
910 A deui en eur vriat guen-emp-ni d'an Ifern.

Berit a coms.

Satanas, te eo ar finan,
Rac-se me comant d'it breman :
Que ractal d'ar Barados terestr,
A goues erfat an adres,
915 Que pront d'ar voeen a vue :
Mes tol ple mat ous quement-se,

par leur race, seraient occupés les sièges que nous avons perdus. Cela me met en fureur : je suis comme un chien enragé, si l'on n'arrive pas à les tenter pour les faire tomber dans le péché.

Berit.

Comment ? Ils sont dans les délices de toute sorte, et nous, nous sommes ici dans les tourments. Je renonce net au monde, à la terre, si je n'ai pas l'adresse de les plonger dans la douleur.

Astarot.

L'arbre de vie leur est défendu, et s'ils y touchent, ils seront tous perdus. Il faut donc maintenant chercher de toute manière comment nous pourrons réussir à les faire succomber à la tentation.

Asmodée.

Par la tête bleue ! Comment, il en est ainsi d'eux ? Il est temps de nous réveiller et de nous mettre à leurs trousses. Adam est un homme rusé, vous n'en doutez pas : mais aussi fin que lui s'est jadis laissé tromper.

Satan.

Si nous pouvons une fois mener à bien cette affaire, nous aurons le monde à notre entière disposition, et toutes les créatures qui naîtront, viendront, grâce à eux, dans une brassée avec nous en Enfer.

Berit.

Satan, tu es, toi, le plus malin. Je te l'ordonne donc à cette heure : va de suite au Paradis terrestre, tu sais parfaitement où il est situé, va vite à l'arbre de vie, mais prends bien garde

Rac mar deus a-ben a Eva,
Quent ar fin nin a raio un dra.

Astarot a coms.

Hen-nes a ve d'imp un tol caer !
920 Que en form eur serpant, pe un aër,
Que da Eva, ha lar d'eshi,
E hell franchamant da gredi ;
Ma car dibrin un tam aval,
E vo mestres en env quercouls hac en douar.

Satanas a coms.

925 Or sa ! Me ia ractal bete an tat Adam,
An hini so den pur, hac a behet divlam;
Ha mar gallan dre art, dont a-ben anehan,
Me a veso ar mest partout voar ar bet-man.
Mes dious a voelin, ne d-inn quet voar he dro,
930 Ha d'he briet Eva neuse me disclerio.
Hon-nes so frajiloc'h ; martese dre douster,
E hallen dont a-ben da formin ma matier.

Senne II

Adam hac Eva er Barados terestr.

Adam a coms.

A drugare Doue, ma Frins ha ma Autro,
A so a bep amser er gloar d'eus an envo !
935 Ha me a so aman gant pep contantamant,
N'em eus nac aon, na spont, nac anvoi, na tourmant.
Rac-se, ma guir briet, divoallet couls ha me,
Ret veso exantin ar voeen a vue :
Hou-man eo an hinin a voa bet difennet
940 Ous-imp, a bep amser, d'eus a beurs an Drindet.

à ceci : si tu viens à bout d'Eve, avant de terminer nous ferons une affaire.

Astarot.

Ce sera là pour nous un bon coup. Va sous la forme d'un serpent ou d'une couleuvre, va trouver Eve et dis-lui qu'elle peut franchement te croire, que si elle veut manger un morceau de pomme, elle sera maîtresse au ciel aussi bien que sur la terre.

Satan.

Or ça ! Je vais à l'instant vers le père Adam, l'homme sans tache et sans péché, et si je puis par artifice, l'amener à mes fins, je serai le maître en tous lieux dans ce monde. Mais, d'après ce que je verrai, je n'irai pas m'attaquer à lui, et alors je m'en prendrai à Eve, son épouse. Elle est plus faible : par douceur, je pourrai peut-être réussir dans mon entreprise.

Scène II.

Adam et Eve au Paradis terrestre.

Adam.

Merci, mon Dieu, mon Prince et mon Seigneur, qui règne éternellement dans la gloire des Cieux ! Pour moi, je vis ici au gré de mes désirs, je n'éprouve ni peur, ni effroi, ni ennui, ni tourment. Par conséquent, ma chère épouse, il faut ne point toucher à l'arbre de vie. C'est lui qui dès le premier jour, nous a été défendu par la Trinité.

Eva a coms.

Ha! ma fried Adam, guir a leveret d'in :
Na vin quet quer frajil donet da transgressin
Gourhemen ma Autro, en deveus ma c'hrouet.
Demeus a bep amser da vesan enoret!

Adam hac Eva a sorti.

Ar serpant en em presant, hac a coms.

945 Guelet am eus Adam, mes prest eo retornet;
O clevet he comso, tostat na greden quet.
Birviquen am eus aon, evit he fantasi,
Ne hallan dont a-ben da donet d'he tenti.

SENNE III

Eva e-unan o pourmen er Barados terestr, a coms.

O Doue eternel! Pa ho consideran
950 Ebars er blijadur am eus voar ar bet-man!
Me so impaleres voar quement so er bet,
Mestres, superiores voar quement so crouet.
Ha me ne voan quen nemert un tam douar,
Ec'h oun-me lequeet gant Prins, Roue ar gloar,
955 Un itron puissant voar quement so er bet.
Er mor hac en douar me a so enoret :
An evnet nij en er, er mor bras ar pesquet,
Hac al loenet brutal pere a so crouet,
Hac int loenet mortel, evel ma comandin,
960 Gant ur goms hep mui quen, a obeïsso d'in.
Chetu ar frejo mat, a pep sort materi [1],
Me a hell em souet, donet d'ho fossedi.

1. Le scribe avait répété les mots *a pep sort ;* il les a effacés la première fois pour les remplacer par *mat*.

Eve.

Ha! Adam, mon époux, vous dites vrai : je ne serai pas assez faible pour en venir à transgresser le commandement de mon Seigneur, dont je suis la créature. Puisse-t-il être éternellement honoré !

Adam et Eve sortent.

Le serpent se présente.

J'ai vu Adam, mais il s'est aussitôt détourné. A l'entendre parler, je n'osais pas approcher. J'ai bien peur, vu son caractère, de n'arriver jamais à le faire succomber à la tentation.

Scène III.

Eve se promène seule au Paradis terrestre.

O Dieu éternel ! Un cri de reconnaissance s'échappe de mes lèvres, lorsque je vous contemple du sein de la félicité que je goûte en ce monde. Je suis impératrice sur tout ce qui existe ; maîtresse, souveraine de tout ce qui est créé. Et moi qui n'étais qu'un peu de terre, je me trouve être, de par le Prince, le Roi de la gloire, une dame puissante sur tout l'univers. Je suis honorée sur terre et sur mer. Les oiseaux qui volent dans les airs, les poissons dans la grande mer, les bêtes féroces sorties des mains du Créateur, sont tous des êtres mortels, et suivant mon commandement, ils m'obéiront, sur une parole, sans plus, tombée de ma bouche.

Voici les fruits exquis, de différentes espèces, je puis m'en servir à mon souhait. Rien ne m'a été défendu sur la terre, si

N'en deus netra ous-in er bet-man difennet,
Nemert ar voen a vue, pa e-hi biniguet,
965 Ha ma touchen ont-hi, e ven en danjer bras
Da vesan tourmantet gant supliso divlas.

Ar serpant er voen a coms.

Clevet aman, Eva : houi a so puissant
Voar quement so crouet dindan ar firmamant.
Na ousoc'h quet an holl, me lar gant guirione,
970 Perac ma eo exantet ar voeen a vue ?
Me a justifi mar debret, houi deui da possedi
Ebars er Barados, a bep sort materi ;
Houi a voeso an holl, tremenet ha da donet,
Evel ma oar Doue en deveus ho crouet.
975 Rac hen en defoa aon na vijac'h re savant,
Ha ma vijac'h mestres ebars er firmamant ;
Rac-se, me a lar d'ec'h breman ar virione,
Mar credet ac'hanon, houi rai ho polante.

Eva a coms.

A pelec'h oud-de, pa gomses er guis-se ?
980 Me a gret n'out quet a beurs Doue,
Pa fell d'it e torren breman he hourhemen.
Mes caer ac'h eus presec, ne raen birviquen.
Me a lar d'it, certen, hon-nes so immortel,
Ha mar touchomp ont-hi, nin a renquo mervoel,
985 Ha ma friet ha me, quencouls hon bugale,
Ha hoas bean privet demeus a gras Doue.

Ar serpant a coms.

Tevet, neb aon, Eva, mervoel na reet quet,
Me lar gant guirione dira-hoc'h assuret.
Hac ho priet ha houi, debret hardiamant,
990 Hac e veet engal da Roue ar firmamant.

Eva a coms.

Me lar d'ech certen, an dra-se na rin quet,

ce n'est l'arbre de vie, parce qu'il est béni, et si je venais à y toucher, je serais en grand danger de me voir précipiter dans des supplices insupportables.

Le serpent dans l'arbre.

Venez ici, Eve, et écoutez-moi. Vous êtes puissante sur tout ce qui existe sous la voûte des cieux. Vous ne savez pas tout, je le dis en vérité : pourquoi l'arbre de vie vous est-il défendu ? Je vous garantis que, si vous en mangez, vous acquerrez au Paradis terrestre, toute sorte de connaissances ; vous connaîtrez tout, le passé et l'avenir, comme Dieu qui vous a créée. Il avait peur de vous voir trop savante et arriver à être maîtresse au Ciel. C'est pourquoi, je vous dis maintenant la vérité, si vous m'en croyez, vous ferez à votre guise.

Eve.

D'où es-tu, toi, pour me tenir ce langage ? Je ne crois pas que tu viennes de la part de Dieu, puisque tu voudrais me faire transgresser son commandement. Mais tu as beau prêcher, je n'en ferai jamais rien. Je te le dis, sans aucun doute, cet arbre est immortel, et si nous y touchons, il nous faudra mourir, et mon époux et moi, et aussi nos enfants, et de plus, nous voir privés de la grâce de Dieu.

Le serpent.

Taisez-vous, et n'ayez pas peur, Eve ; vous ne mourrez point, je vous le dis en vérité, et l'assure en votre présence. Et votre époux et vous, mangez hardiment, et vous serez les égaux du Roi du firmament.

Éve.

Je vous le dis avec certitude, je ne ferai pas cela. Dieu

Doue memeusamant en deus-han difennet.
Ha ma friet ha me, en deus groet promesse
Da vout obeissant bepret d'he Vajeste.

Ar serpant a coms.

995 Me a so un El guen en deus chanchet figur,
Evit donet aman d'ho cafet, an dra sur.
Me lar gant guirione, ha d'ec'h, ha da Adam,
Debret an aval-man, n'ho peso quet a vlam ;
Houi a veso quen fur goude bean debret,
1000 Impalares dous evel heol, loar hac ar steret.

Eva a coms.

Me a lar d'ec'h certen, neuse na greten quet
En eum presantin e nep guis, d'am priet,
Pehinin a garan evel d-oun ma-unan ;
Hac em eus aon goude, rac na ven pell en poan.

Ar serpant a coms.

1005 Me a lar d'ec'h certen, groet a gueret, Eva :
Me n'ho poursuivin mui, na na lerin netra,
Nemert hoc'h avantaj, mar queret ma sentin,
Voar an treo excelant houi a hell possedin.

Eva a coms.

Huel en eum cafan laqueet voar ar bet,
1010 Pa'n d-oun impalares da guement so crouet :
Me so lequet mestres, hac assuret breman,
Da guement so er bet crouet bete breman :
Me, ne defot quet d'in na squient, na guenet,
Doue ho roas d'in en heur ma voan crouet.
1015 Mes bean hueloc'h ebars er firmamant,
Gout an deio da donet, a se e ven contant.

Ar serpant a coms.

Neb aon, certenamant n'ho peso drouc a-bet,
Te a vo ar vestres en pales an Drindet.

nous l'a formellement défendu. Et mon époux et moi, nous avons promis d'obéir toujours à sa Majesté.

Le serpent.

Je suis un ange du Ciel qui a changé de forme pour venir ici vous trouver, je vous l'assure. Je vous le répète en vérité, à vous et à Adam, goûtez cette pomme, vous ne serez point réprimandée; après en avoir mangé, vous serez aussi sage que Dieu, vous serez impératrice, brillante comme le soleil, la lune et les étoiles.

Eve.

Je vous le redis avec assurance, si je le faisais, je n'oserais en aucune façon me présenter à mon époux, que j'aime autant que moi-même. Et j'ai peur ensuite de me sentir longtemps en peine.

Le serpent.

Je vous l'affirme encore, Eve, faites ce qui vous plaira : je n'insisterai pas davantage, et je n'ajouterai rien. Je cherche seulement votre profit dans les choses excellentes que vous pouvez vous approprier.

Eve.

Je me trouve haut placée dans le monde, puisque je suis impératrice de toute la création. J'ai été établie maîtresse, et maintenant confirmée dans ce rang sur tout ce qui existe dans l'univers. Il ne me manque ni science, ni beauté : Dieu me les a données au moment où il m'a formée. Mais être placée plus haut dans le firmament, connaître les jours à venir, cela me ferait plaisir.

Le serpent.

Soyez sans crainte : certainement vous n'aurez aucun mal, et vous serez la maîtresse dans le palais de la Trinité. Prenez

Quemer an aval-man pehini so excelant,
1020 Quesset lot d'ho priet breman presantamant,
Leret d'eshan dibrin : ia, na doutet quet,
Birviquen evit se, certen, na vi blamet.

Eva a guemer an avat hac a coms.

He-man so un aval glas, mes brao eo dreist musur,
Me a ia d'hen tafan, me gret en deus natur.....
1025 P'am eus-han tafeet, ha laquet em gueno,
Me casso lot d'am priet, couls ha me, e tebro.

Adam a antre.

Eva a ia d'hen caet, hac an aval gant-hi en he dorn, hac a coms.

Adam, ma faradur, me so deut d'ho caet breman,
Me ho pet da dibrin dimeus ar fresen-man ;
Evit-hen da vout glas, eo an excelantan
1030 Am boa biscoas debret aboe ma s-oun aman.

Adam a coms.

Eva, ma faradur, petra eo quement-se ?
N'en d-eo quet ar sort-se a debromp d'ar beure.
Ha doutans vras am eus n'en d-oc'h siouas ! tentet
Gant an drouc Satanas, ha n'hoc'h eus transgresset,
1035 Hac ar gomandamant d'hon Prins ha d'hon Roue,
Hen defoa difennet ar voeen a vue.
Leret d'in a pelec'h hoc'h eus-han comeret ?
Ha teulet eves mat rac na vec'h desevet.

Eva a coms.

Clevet hoas, ma friet, n'ho peset nep doutans,
1040 Debret quencouls ha me, n'ho peso neb ofans,
Rac ar serpant, certen en deus promettet d'in,
Ha houi ha me, hon daou, hardi, hellimp dibrin.

Adam a coms.

Chetu petra a so : me ne d-oun quet quiriec
Mar hoc'h eus ofanset hon Crouer biniguet :

donc cette pomme, elle est excellente, portez-en part à votre époux, ne tardez pas et dites-lui d'en manger. Oui, n'hésitez pas ; jamais assurément pour cela vous n'encourrez de blâme.

Eve prend la pomme.

Cette pomme est verte, mais elle est merveilleusement belle ; je vais y goûter, car je la crois de bonne qualité...

Puisque je l'ai portée à mes lèvres, je vais en faire part à mon époux, et comme moi il en mangera.

Adam entre.

Eve va vers lui tenant la pomme à la main.

Adam, mon époux, je viens à vous en ce moment pour vous prier de goûter à ce fruit; il est vert, néanmoins c'est le meilleur que j'aie encore mangé depuis que je suis ici.

Adam.

Eve, mon épouse, qu'est-ce que cela signifie ? Ce n'est pas de cette espèce que nous avons mangé ce matin. J'ai grand' peur, hélas ! que vous n'ayez été tentée par l'esprit du mal, par Satan, et que vous n'ayez transgressé le commandement de notre Prince, de notre Roi : il nous avait défendu l'arbre de vie. Dites-moi donc d'où vous avez cueilli cette pomme ? Prenez bien garde d'avoir été trompée.

Eve

Ecoutez encore, mon époux, et n'ayez aucune crainte, mangez comme moi, et vous n'aurez pas de mal. C'est le serpent qui m'a garanti que vous et moi, tous deux, nous pouvions hardiment en manger.

Adam.

Voilà ce que c'est. Je ne suis pas coupable si vous avez offensé notre bon Créateur. De cette pomme je ne mangerai

1045 Me ne debrin hesquen pa dlefen perissan,
Rac doutans vras am eus na deufe d'am lasan.
Me so laquet er bet gant Doue puissant,
A so Prins hac Autro dindan ar firmamant :
Monet d'hen ofansin evit un tam aval,
1050 A ve eur gourmandis, lec'h d'ehan d'am samal.

Eva a coms.

N'ho peset quet a dout da vean tamalet.
Debret neb aon ho lot, rac me am eus debret.
Me lar d'ec'h, ma friet, mar debret an tam-se,
E veet quer savant ha quen fur ha Doue,
1055 Ha bean ouspen-se evurus evel-t-han.
Rac-se, ma guir briet, debret pa ho pedan.
Nin so guir priedo, ha laquet assambles,
A gle en eum garet ebars ar Baradoes ;
Rac-se, m' ho pet, Adam, debret an tam aval :
1060 Birviquen evit-se n'ho peso nep scandal.

Adam a coms.

Certenamant, Eva, evel ma guir priet,
M'ho car fidelamant dreist quement so er bet.
E veet quer savant ha quen fur ha Doue,
Ne oufen birviquen donet da credin se.
1065 Pa leret d'in eta, me ia da acceptin,
Pa n'en deus nep danjer, couls ha houi, hen dibrin.

Ma teb an aval, ha goude e coms.

O maleur detestabl da voelet dentation !
O ma friet Eva, te so occasion.
Collet hon deus ar gras breman, incontinant,
1070 Birviquen na jouissomp er joaio trionfant.
Chetu nin en noas beo, gant ar confusion,
Pa vo ret d'imp monet dirac Roue an tron.

Eva a coms.

Mallos ar firmamant, ha couls an holl Elle,

pas une miette, quand je devrais perdre la vie, car j'ai bien peur que Dieu ne me fasse mourir. Je suis par lui placé sur la terre, il est puissant, seigneur et maître sous la voûte des cieux ; risquer de l'offenser pour un morceau de pomme, ce serait une gourmandise, et il aurait raison de m'en vouloir.

Eve.

Il ne vous en voudra pas, ne craignez rien. Mangez votre part et n'ayez point peur, car moi, j'en ai mangé. Je vous le dis, mon époux, si vous mangez ce morceau, vous serez aussi savant et aussi sage que Dieu, et de plus aussi heureux que lui. C'est pourquoi, mon cher mari, mangez, puisque je vous en prie : nous sommes de vrais époux, destinés à vivre ensemble, et nous devons nous aimer dans le Paradis. Aussi, je vous le demande, Adam, mangez ce morceau de pomme : jamais pour cela vous ne recevrez de reproche.

Adam.

Sans aucun doute, Eve, comme ma chère épouse, je vous aime sincèrement, et plus que tout au monde. Que vous soyez aussi savante et aussi sage que Dieu, je n'en croirai jamais rien. Mais, puisque vous me le dites, j'accepte, et dès qu'il n'y a aucun danger, comme vous, je vais en manger.

Adam mange la pomme.

Il reprend.

O malheur détestable d'avoir cédé à la tentation ! O Eve, mon épouse, c'est vous qui en êtes cause : nous avons maintenant, à l'instant, perdu la grâce. Jamais nous ne goûterons plus les jouissances dont nous étions comblés. Nous voici tout nus, et quelle confusion pour nous quand il faudra nous présenter devant le Roi des Cieux !

Eve.

Malédiction du Ciel, malédiction des Anges sur le serpent

D'ar serpant ifernal so caus da guement-se !
1075 Rac ar hef miliguet, hen-nes a laras d'in,
Ha ma friet ha me, hardi, hellemp dibrin
Un tam aval dimeus ar voeen a vue.
Chetu pe voar feson so arriet guen-e.
Ha me voe quen liger donet da credin d'han,
1080 Ha breman e oun caus da coll tout er bet-man.
Nin voa ar re guentan voa en douar crouet
Gant Doue eternel, hac en gras confirmet;
Allas! ha ma oun caus, siouas! divoar hon pen,
An holl quitibunan a ielo d'an Ifern.

Doue an Tat a ia da caet anhe.

Adam a coms.

1085 He-man eo ar maleur coet voar-n-omp hon daou,
Ha voar quement, siouas! hon goude a deuiou!
Me voell Doue an Tat o tonet d'hon guelet:
Me ia d'en em cusan, gant mes na creten quet
Chom aman dira-s-han, d'he vesan ofanset,
1090 Rac hor mes a so bras balamour d'hon pehet.
Demp breman a goste, en toes an delio,
Dindan ar gue figues da coach hon figurio.

Doue an Tat a coms.

Ma oud-de et, Adam ? Me gret e out coachet.
Ha sonjal a res-te n'oufen quet da voelet ?
1095 Ma oud-de et, Adam ? Sao alesse timat.
Collet e t'eus breman graço Doue an Tat.
Maleur vo d'it biscoas ma besan ofanset;
Gant reson competant e vesi punisset.

Adam a coms.

Pardon, misericord houlennan, ma Doue!
1100 Gant pep compassion ho pet ous-in true!
P'am eus clevet ho moes, e oun deut da grenan,
Ha gant oreur ha spont e oun deut da goean.
Me so sur regretant ha d'ar pes am eus groët;

infernal qui est cause de tout cela. Car c'est ce prince maudit, c'est lui qui m'a dit que mon époux et moi, nous pouvions hardiment manger une pomme de l'arbre de vie. Voilà de quelle manière la chose m'est arrivée. Et moi, j'ai été assez légère pour croire à ses paroles ! Maintenant, par ma faute, tout est perdu au monde. Nous étions créés sur terre, les premiers que Dieu éternel eût confirmés en grâce, hélas ! c'est moi qui suis cause si tous les hommes ensemble iront en Enfer.

Dieu le Père va les trouver.

Adam.

Quel malheur est venu fondre sur nous deux, et sur tous ceux, hélas ! qui naîtront après nous !

Je vois Dieu le Père qui se dirige de notre côté : je vais me cacher, j'ai honte, je n'oserais pas rester ici en sa présence, après l'avoir offensé. Notre confusion est grande à cause de notre péché. Retirons-nous à l'écart, au milieu des feuilles, sous les figuiers, afin de nous mettre à couvert.

Dieu le Père.

Où es-tu allé, Adam ? Je crois que tu te caches. Penses-tu donc que je ne puisse te voir ? Où es-tu allé, Adam ? Lève-toi de là vite. Tu as maintenant perdu la grâce de Dieu le Père. Malheur à jamais pour toi de m'avoir offensé, tu seras puni comme tu le mérites.

Adam.

Pardon ! Miséricorde ! je vous le demande, ô mon Dieu ! Soyez compatissant, ayez pitié de nous ! Lorsque j'ai entendu votre voix, je me suis senti trembler ; d'horreur et d'épouvante je me suis laissé tomber. Je regrette amèrement ce que

Queun am eus em halon d'ho pean ofanset.
1105 Pardonet ma ine! na n' d-inn quet d'an Ifern,
Ha ma lequet en tu da ober pinijen.

Doue an Tat a coms.

Lavar d'in-me, Adam, petra poa esperet
Da dont da transgressin ma gourhemen roet?
Te a renquo mervel, ha quement crouadur
1110 A deuio voar ar bet, ha dimeus da natur.

Adam a coms.

Me a lavaro d'ec'h, ma Doue, ia, mar permettet,
Ma friet a so caus, he deus ma foursivet.
Evid-oun-me, certen, ne rajen birviquen;
Me ne falfoa quet d'in terrin ho courhemen.

Doue an Tat a coms.

1115 Eva, lavar d'in-me perac e t'eus debret
Demeus an aval-se, ha roet d'as priet?

Eva a coms.

Autro Doue, nep hor c'hrouas,
Ar speret ifernal, hen-nes hon desevas,
O comer an aval, hoc o presanti d'in,
1120 Ma lavaras, hep blam e haljen he sibrin;
Ma creguis en aval, ha me dibrin un tam,
Ha me digas ar rest d'am guir priet Adam;
Allas! hac hen pedis dre ali Satanas,
Hac hen dibrin he lod dimeus an aval glas.

Doue an Tat a coms ous ar serpant.

1125 Pa t'eus groet quement-se, serpant, bes miliguet!
Te vo dindan vacsin quement loen so er bet.
Birviquen coulscoude d'as poanio na ve fin,
Hac nep na dorn na troat, quers-se voar da beutrin.

Doue a sorti.
Ar serpant er voeen a gri.

j'ai fait, j'ai le cœur contrit de vous avoir offensé. Pardonnez à mon âme ! Que je n'aille pas en Enfer, et mettez-moi en mesure de faire pénitence.

Dieu le Père.

Dis-moi, Adam, qu'espérais-tu donc en transgressant ainsi mon ordre formel ? Il te faudra mourir, avec toutes les créatures qui, de ta race, viendront au monde.

Adam.

Je vous le dirai, mon Dieu, oui, si vous me le permettez : mon épouse Eve est cause, c'est elle qui m'a fourvoyé. Pour moi, assurément, je ne l'aurais jamais fait : je ne voulais point violer votre commandement.

Dieu le Père.

Eve, dis-moi, pourquoi as-tu mangé cette pomme, et pourquoi en as-tu donné à ton mari ?

Eve.

Seigneur Dieu, qui nous avez créés, c'est l'esprit infernal, c'est lui qui nous a trompés. Il cueillit la pomme et me la présenta en disant que, sans encourir aucun blâme, je pouvais en manger. Je pris donc la pomme, j'en mangeai un morceau, et je portai le reste à mon époux Adam. Hélas, je le priai sur le conseil de Satan, et il mangea sa part de la pomme verte.

Dieu le Père au serpent.

Puisque tu as fait cela, serpent, sois maudit. Tu seras foulé par tous les animaux de la terre, jamais il n'y aura de fin à ton supplice, et, sans pieds, sans mains, tu marcheras sur ton ventre.

Dieu sort.
Le serpent crie dans l'arbre.

Belsibut a antre, hac a coms.

Harao ! harao da Satanas !
1130 Diaoulien an Ifern, deut holl, bihan ha bras,
Da guerhat ar serpant, pa na hell mui querset,
Rac gant Doue an Tat hen a so miliguet.

An diaoulien a coms.

Diaoulien an Ifern, deut holl quitibunan,
Da querhat ar serpant a so manet en poan.
1135 Manet eo er jardin, er voeen a vue,
Mes laquet eo ar bet dindan hon liberte.

Astarot a coms.

Cregomp en-han breman, pa na hell quet querset,
M'hen quessomp d'an Ifern, rac-se ma sicouret.

FIN D'EUS AN EIL ACT.

Beelzébut entre.

Haro ! Haro à Satan ! Diables de l'Enfer, venez tous, petits et grands, chercher le serpent, puisqu'il ne peut plus marcher. Il a été maudit par Dieu le Père.

Les Diables.

Diables de l'Enfer, venez tous ensemble chercher le serpent qui se trouve maléficié. Il est resté au jardin, dans l'arbre de vie ; mais le monde est désormais placé sous notre dépendance.

Astarot.

Prenons-le maintenant dans nos mains, puisqu'il ne peut plus marcher, et portons-le en Enfer. Venez donc à mon secours.

FIN DU SECOND ACTE.

MÉLANGES

I.

PROVECTION DE MOYENNES EN SPIRANTES SOURDES EN BRETON ARMORICAIN.

Dans son admirable étude sur l'effet des terminaisons sur la consonne initiale en cornique (Kuhn Beiträge, V, p. 162 et suiv.), Ebel établit le parfait accord du cornique avec le breton armoricain dans les différents phénomènes qui font l'objet de son étude, sauf en un point : le cornique fait passer *b* à *f*, *m* à *f* par l'intermédiaire de *v*; *gw* suit l'analogie de *g* qui peut passer à *h* et devient *w* et *hw*. Si on prend l'ensemble du breton armoricain, Ebel a raison de considérer ces faits comme propres au cornique, mais cette mutation est loin d'être inconnue sur le territoire breton. Je l'ai observée en bas-vannetais et en haute Cornouailles, à Guémené et au Faouët. Ainsi on ne dit pas dans ces régions : *ma e valo* « il est en train de moudre », mais *ma e falo* = *e ma oz valo* ou *valaff* en armoricain moyen. De même on dira à Guémené *ma e fahatat anehon* « il est en train de le battre » = *ma oz vazatat* (*bahatat* = léonard *bazatat*, de *baz* bâton), etc. ; *me gred e ferwa en dour* « je crois que l'eau bout » (Faouët) ; *e ferwa* = *ez verwa* ; de même à Guémené *e ferwa en daor*.

L'explication donnée par Ebel pour ces phénomènes en cornique s'applique naturellement à ceux que je signale : le *z* final de *oz* par sa situation de finale a passé à *s*, et a assimilé la spirante suivante ; par son influence *v* est devenu *f*. On pourrait expliquer ces faits autrement, mais ici les choses se

sont bien passées comme Ebel l'indique. Le *z* du pronom possessif de la 2e personne du pluriel a été incontestablement *s* avant de disparaître ; *hoz breuzr* « votre frère » a passé par la phase *hos breuzr* avant de devenir *ho preur ;* le haut-vannetais en fournit une preuve irrécusable : on dit en effet encore dans cette zône du vannetais : *hous auter* « votre autel » et non *hoz auter* (écrit *hou ç'auter).*

Ce fait dialectal se présente très fréquemment dans le mystère de Sainte Barbe ; en voici quelques exemples :

P. 14, strophe 58 (éd. Ernault), *pe effemp glan manet (pe effemp = pe ez vemp) ;*
P. 15, str. 62 : *dan* amser maz querhet, *effezo* net commencet *(effezo = ez vezo) ;*
P. 16, str. 65 : *ef fiziff* (ez viziff) ;
P. 17, str. 71 : ha me preder ... *effe* un termen avenant *(effe = ez ve) ;*
P. 20, str. 84 : pan guelhe *effe* pret *(effe = ez ve) ;*
P. 26, str. 108 : ne caffaff quet ... *effent* doeou *(effent = ez vent) ;*
P. 34, str. 140 : certen ouf ... *effen* lacaet ... dan maru *(effen = ez ven) ;*
P. 37, str. 152 : *effoe = ez voe ;*
P. 81, str. 344 : *effiont = ez viont ;*
Ibid., str. 342 : *ef fize = ez vize ;*
P. 93, str. 402 : *ef fezo = ez vezo ;*
P. 53, str. 220 : *effez = ez vez* (présent d'habitude).

Il y a bon nombre d'autres exemples à citer. M. Ernault n'en a donné qu'un petit nombre dans son dictionnaire sous *ez*. Il ressort très clairement de ces citations que l'auteur prononçait partout *f* le *v* initial du verbe *bout, bezaff* en construction avec *ez*, tout en l'écrivant souvent *v* et qu'il appartenait à une zône où avaient lieu les phénomènes que j'ai relevés à Guémené et au Faouët. Il y a tout justement à deux kilomètres du Faouët un pèlerinage célèbre de sainte Barbe. La chapelle a été érigée à la fin du xve siècle par le seigneur de Toulbodou, près Guémené, qui, surpris par un orage épouvantable dans la vallée de l'Ellé, avait fait vœu de construire

sur les lieux même une chapelle à la patronne de la foudre. L'auteur du mystère serait-il de la haute Cornouailles ? Il est bien possible, il est vrai, et même probable que ces phénomènes de provection se produisent ailleurs sur le territoire breton. On voit en tout cas que le seul phénomène dans le traitement des consonnes initiales qui parût séparer le cornique du breton armoricain n'est point étranger à celui-ci. Quelques celtisants semblent considérer le cornique comme une transition entre le gallois du sud et le breton armoricain. En réalité, le cornique est infiniment plus rapproché de l'armoricain que du gallois, et dans sa phonétique et dans ses formes et dans sa syntaxe. Si l'on voulait établir des groupements dans les langues bretonnes, on devrait mettre d'un côté le gallois et de l'autre le cornique et l'armoricain, ce qui ne surprendra personne tant soit peu au courant de l'histoire de la Cornouailles et de l'Armorique. Une des principales divisions de notre pays porte le même nom que la Cornouailles anglaise ; notre *Kerneo* = *Kernyw*, nom que les Gallois donnent encore à leurs voisins ; de plus, il y a bon nombre des noms de lieux identiques dans notre *Kerneo* et la *Kernyw* insulaire.

J. Loth.

II.

L'EXPRESSION *NEVEZ* IMPRIMET DANS LE TITRE DU GRAND MYSTÈRE DE JÉSUS ET DU MYSTÈRE DE SAINTE BARBE.

La date de l'impression du Grand Mystère est de 1530. M. de La Villemarqué a argué de l'expression *a nevez imprimet* du titre qu'il s'agissait d'une réimpression.

Or, cette expression indique simplement une nouveauté. C'est l'application à l'imprimerie d'un idiotisme breton bien connu indiquant une chanson nouvelle ; dans un très grand nombre de chansons, on trouve au début : *a nevez sauet, a neuez composet* « nouvellement composée ». La vie de sainte Nonne en fournit un exemple des plus clairs. Le prêtre cherche en vain de l'eau pour baptiser Devy ; une source jaillit sous

ses yeux, et il s'écrie : setu vn feunteum eyennet ... *a neuez savet,* credet sur « voici une source qui a jailli ... *fraîchement (à l'instant) sortie de terre,* croyez bien ». Il n'y a donc aucune raison pour croire la version bretonne du Mystère plus ancienne que 1530. M. Paul Meyer (*Revue celtique,* 1866, p. 210) a montré que l'auteur breton a suivi la rédaction d'Arnoul Gresban ou plutôt celle de Jean Michel, jouée à Angers en 1486 et bientôt après imprimée par Vérard.

Le titre du mystère de sainte Barbe offre un nouvel exemple de cette locution. La première édition de 1557 porte dans la Bibliographie bretonne de MM. Gaidoz et Sébillot ce titre : E Paris *neuez imprimet* gant Bernard de leuae. Imprimet e Paris euit Bernard de Leau pehiny a chom e montroulles var pont bourret en bloaz MDLVII. L'édition de 1647 ne porte pas les mots *neuez imprimet*. Il est parfaitement clair que cette expression ici a le même sens que dans le titre du Grand Mystère. L'édition de M. Ernault ne donne pas le titre complet de la première édition dont une copie a été communiquée à l'auteur par M. de La Villemarqué.

J. Loth.

III.

DO (DE, DA) PARTICULE VERBALE EN BRETON ARMORICAIN.

Zeuss (Gramm. Celt. 2, p. 417) signale l'emploi de *du (do)* comme particule verbale à la place de *ro* en irlandais. Mais personne, à ma connaissance, n'en a fait la remarque pour le breton armoricain. Cela tient à ce que l'emploi de *do* comme particule verbale est extrêmement restreint et ne s'observe que dans des formules de souhait. Aujourd'hui, on ne s'en sert que dans des formules comme : *Doué d'o pennigo* « que Dieu vous bénisse », *Doué d'en bennigo*. Il est impossible de prendre ces formes en *o* pour des infinitifs, l'infinitif n'étant régulièrement en *o* qu'en haute Cornouailles. Les Colloques de Quiquer de Roscoff qui donnent le langage familier en offrent un certain nombre d'exemples ; je me sers de l'édition de 1632, imprimée à Morlaix, chez George Allienne :

P. 185, *Doué da vezo meulet* « Dieu soit loué », au lieu de *Doué ra vezo meulet ;*

P. 70, *nos mat da roi*[1] *Doué dechu* « Dieu vous doint bonne nuict » ;

P. 16, *Doué da roiff*[1] *nos mat dech* « Dieu vous doit (leg. doint) bonsoir, la phrase précédente est *Doué r'ho conduyo ;*

P. 31, *Doué do benniguo* « Dieu vous benie », etc.

L'emploi de *do* se bornant à ces formules optatives, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'on n'en trouve pas d'exemple dans la Vie de sainte Nonne ou le Grand Mystère de Jésus. Je n'affirmerais pas d'ailleurs qu'une lecture attentive de ces textes et de ceux de la même époque n'en découvrît quelques-uns.

Il est à remarquer que *da* pour *ra* est toujours précédé du sujet.

L'emploi de *da* avec le futur-conjonctif en *o* se restreint aujourd'hui de plus en plus ; dans certaines parties de la Bretagne, le futur est remplacé par l'infinitif et la forme en *o* n'apparaît que dans des formules consacrées, comme *Doué d'o pennigo.*

J. Loth.

IV.

DE LA PRONONCIATION DES NOMS EN *IAC* EN BAS-VANNETAIS.

Dans le n° 1-3 du tome VIII de la *Revue Celtique,* p. 113, M. D'Arbois de Jubainville fait la remarque en passant que « c'est un phénomène moderne qui, dans *Briec* (au XIe siècle *Brithiac*) a fait triompher sur la prononciation gallo-romaine des bas-temps la prononciation néo-celtique de l'*ā* long dans le suffixe *âcus,* tandis que la prononciation gallo-romaine de la fin de l'empire persiste dans Avessac, Campénéac, Peillac ».

Je ne sais pas comment, à Briec même, on prononce l'*ec* finale. Il faudrait, pour en être sûr, faire le voyage de Briec

1. On lit *roit,* faute d'impression évidente. Le futur-conjonctif de ce verbe dans Quiquier est écrit ordinairement *roiff.* L'*ff* n'a ici aucune valeur étymologique, comme il est facile de s'en convaincre en feuilletant les Colloques. L'*ff* ne se prononçant plus dans un grand nombre de cas, a été employé à tort et à travers. La forme de l'infinitif de ce verbe est *reiff.*

même. Mais il existe des noms en *iac* dans le bas-vannetais que j'ai entendu cent fois prononcer, par exemple Priziac et Silfiac (arrondissement de Pontivy). Ces noms ont conservé l'orthographe traditionnelle, mais ils sont arrivés réellement à *iec* comme Brithiac ; on devrait écrire, si on se conformait à la prononciation : Prijec, Sillec (*l* mouillé). L'*e* de *ec* dans ces noms en *iac* se distingue très nettement de l'*e* de *ec* = āco breton ; l'*e* de *Prijec, Sillec,* se prononce très ouvert comme l'*e* de *fer, père, mère,* et s'écrirait à la française : *Prijèc, Sillèc.* Au contraire l'*e* de *ec* = oc = āco, se prononce comme l'e muet français (ö) bref ; on prononcerait, en bas-vannetais, Brièc = Brithiac, mais on dit : Sam-Briec (prononcez *Briöc*) « Saint-Brieuc ».

Briec sortant de Brithiac a dû avoir la même histoire que Priziac et Silfiac, mais en Cornouailles l'accent étant très fortement expiratoire et énergique sur la pénultième, il est fort probable qu'aujourd'hui on prononce à Briec même *Briöc* avec l'*ö* très bref, peut-être *Brik* avec l'i long, et un *e* à peine perceptible. Dans un récent voyage à Quimper, j'ai en vain essayé d'avoir la prononciation réelle de Briec à Briec même. Pour Avessac, Campénéac, Peillac, ils sont dans une zône depuis très longtemps française. On y prononce Avessa, Campegna, Peilla. C'est la prononciation de ce pays également pour les noms bretons en *avos :* Saint-Thuria, Saint-Sulia.

Cette prononciation identique des noms en *ávo-* et des noms gallo-romains en *âco* a même amené de singulières erreurs d'orthographe : ainsi on écrit officiellement Saint-Suliac, tandis que la vraie forme est Saint-Suliau.

Il y en a eu de plus amusantes encore pour une raison analogue, dans la transcription des noms bretons figés sous la forme *euc* = *oc* dans une zône où le breton a disparu vers le XIe-XIIe siècle. On prononce *eu* dans ce pays ; l'orthographe officielle a fait de plusieurs de ces noms des noms en *euf :* ainsi, dans l'Ille-et-Vilaine, *Rotheneuf* dont l'orthographe ancienne est *Roteneuc,* prononcé *Roteneu.* Tout récemment, M. Orain, dans sa Géographie pittoresque d'Ille-et-Vilaine, ouvrage dont on ne saurait dire trop de mal, a fait venir Rotheneuf de *rota nova !*

J. Loth.

V.

DU PRONOM SUFFIXE DE LA TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL ET DU PRONOM POSSESSIF DE LA TROISIÈME PERSONNE DU SINGULIER EN GALLOIS.

Sous le titre de *Observations on the welsh pronouns,* M. Max Nettlau a publié dans le vol. VIII, 2e partie, 1887, des Mémoires de la Société des Cymmrodorion, un travail curieux donnant beaucoup de formes dialectales qu'on chercherait vainement dans la grammaire de Zeuss. M. Max Nettlau a trouvé dans le dictionnaire de Davies des formes de la troisième personne du pluriel du pronom suffixe en *-udd* qu'il déclare modestement ne pas pouvoir expliquer (c'est une des seules choses qu'il n'explique pas). Il va même jusqu'à mettre en doute leur existence. Sur ce dernier point, il ne saurait cependant y avoir de contestation. M. Nettlau a eu le tort dans ses recherches de laisser de côté la très importante collection des poésies en moyen gallois de la Myvyrian Archaeology of Wales. Les formes en *-u* et en *-udd* y sont fréquentes. Je relève dans la deuxième édition les suivantes :

Je prends seulement les formes finales assonant en *-udd,* de façon à ce qu'il ne puisse y avoir de difficulté.

P. 169, col. 2 : *racdut*[1] « devant eux » assonant avec *gystut* (gall. moderne *gystudd*) ; dans la même série : *utut* « à eux » ; *kyfryngthut* « entre eux » ; dans l'intérieur du vers *eitut.*

P. 186, col. 2, *racdut; ganthut; arnadut.*

P. 187, col. 1, *eidut; trostut.*

P. 220, col. 1, avec une orthographe moderne : *ganthudd.*

P. 250, col. 1, daw *gantut* eu *but* (dans l'intérieur du vers).

Les formes en *-u* ne sont pas rares. Comme personne ne songe à les rejeter, je n'en cite pas (v. Myv. Arch., p. 193,

1. Le *t* pour *dd* est la règle dans le Livre noir et est aussi très fréquent dans les plus anciens mss. des Lois et chez plusieurs poètes de la Myv.

col. 2; 273, col. 1). La forme la plus ancienne se trouve très probablement dans les extraits du manuscrit de *Lichfield,* publiés en appendice dans le Liber Land, p. 271 : *ni be cas igridu;* il faut, selon toute vraisemblance, lire *irigdu* et traduire : « pour qu'il n'y ait pas de haine entre eux ». Quelle est l'explication de ces formes suffixées en *u,* propres au gallois ? J'en hasarde une, sans m'en dissimuler le caractère aventureux. Il est certain que les formes en *-o* du breton armoricain (*dezo, varnezo, gurthdo?* Gloses à Juv. : cf. irl. *impu*) sont des accusatifs. Les prépositions gouvernaient tantôt l'accusatif, tantôt le datif. L'armoricain nous a conservé l'accusatif; le gallois dans ses formes en *u* aurait conservé le datif pluriel en *-b* = vieux celtique **bis.* En partant d'une forme en **ŭ-b,* on arrive régulièrement à une forme *ü;* comme M. Whitley Stokes l'a montré pour ŭ *accentué : ŭ* + *b* devient *ü*[1] : ex. *du* = irl. *dub* (ann. Cambriæ, *Cat Dubgint*), grec τυφλός; on peut ajouter l'armoricain Jagü et Jegü = *Jacob* (Jegou vient de *Jedegou,* dérivé de *Judic*).

Les formes en *-udd* sont très probablement des formations analogues au cornique *dotho* (haut vannetais *dehou* = *dezo*), arm. *dezaff* (arm. mod. *dezan* et bas-vannet. *dehon*). Il est vraisemblable qu'à une époque ancienne le gallois, obéissant à un instinct qui ne l'a pas quitté, a ajouté au pronom suffixe de la troisième personne du pluriel une *nota augens,* c'est-à-dire un pronom de même origine et de même formation que les formes en *du,* à un cas différent. C'est la forme non accentuée qui naturellement a été suffixée comme pour *dezaf* = *do* + *dam,* puisqu'à un certain moment elle a été la seule en usage : *du (*tŭbis)* + *di ?* La *nota augens* se serait peu à peu soudée au pronom suffixe : c'est l'histoire de *dam* = probablement *do* + *sam.* La voyelle finale, la soudure faite, aura disparu. Les pronoms renforçant ont une tendance visible encore à s'user. M. Nettlau en a beaucoup d'exemples : *hwynthwy* a donné *hwyntwy, yntwy, ynhw, nhw,* etc. (v. Cymmrodor, VIII, p. 120, 121).

Le haut-vannetais a *int* comme pronom *sujet* (cf. irland. *iat*).

1. The verb subst., p. 25, 26.

VI.

UN CAS DE GÉNITIF DU PRONOM DE LA TROISIÈME PERSONNE DU SINGULIER EN GALLOIS.

Zeuss, Gr. Celt., 2e éd., p. 373, suppose un emploi du génitif de la troisième personne du singulier dans l'exemple suivant tiré du Liber Landavensis, p. 113, 114 : *pop cyfreith a vo dy brennin Morgannhuc yn lys ou,* ... tout droit qui sera au roi de Glamorgan dans sa cour (*in aula ejus*). Le livre de Taliessin offre un emploi semblable de *ou* sous la forme régulière en moyen gallois *eu* (Four ancient books of Wales, II, p. 189, vers 2). Après avoir montré son héros Urien partout triomphant, causant tout l'émoi et les cris que l'on entend de toutes parts, le poète ajoute :

nac vn trew na deu
ny nawd y rac eu.

c'est-à-dire : « ni un éternuement ni deux ne sont une protection devant lui ».

Rac joue le rôle de substantif, *y* est pour *dy*. Ce passage n'a pas été compris par Skene qui a traduit comme s'il y avait eu *y rac angeu* « ne sont une protection devant la mort », ce qui violente le texte, la métrique, et n'offre aucun sens. L'auteur veut dire que rien n'arrête Urien, qu'il ne se laisse arrêter par aucune crainte, pas même par l'*éternuement*. L'éternuement chez les anciens Gallois, au rebours des Grecs de Xénophon, était considéré comme un présage extrêmement néfaste. En voici deux preuves. La plus claire se trouve dans le Livre noir de Caermarthen (Skene, Four anc. books of Wales, II, p. 43). L'auteur du poème en question se met lui-même en scène : il part pour un long voyage, pour Rome, semble-t-il ; il entend *un éternuement (un trev a glyuaw),* mais, armé de la croix, il s'écrie aussitôt : « Ce n'est pas mon Dieu, je ne le croirai pas » ; et plus loin : « Où il y a nez, il y a éternuement » *(myn yd uo truin yduo trev).* Le vers le plus caractéristique est le suivant : « ce n'est

pas un obstacle pour le brave qu'un vain éternuement *(ny lut ar lev trev direid)*. Skene n'a rien compris à ce poème : il traduit *trev* tantôt comme *tref* « demeure », ce qui est contraire à l'assonance, aux habitudes orthographiques du scribe et au sens général, tantôt par éternuement. Un autre passage de Taliessin (Skene, II, p. 20, v. 25 et suiv.) semble bien inspiré par la même superstition. Le poète se plaint de la perte qu'il a faite en *Cunedda :* avant sa mort, dit-il :

Rymafei biw blith yr haf
Rymafei edystrawt yr gayaf
Rymafei win gloyw ac olew
Rymafei torof keith rac *untrew*.

« il me donnait ? une vache laitière l'été,
il me donnait un coursier l'hiver,
il me donnait vin brillant et huile,
il me donnait ..... contre l'éternuement ».

Torof keith signifierait littéralement une *troupe d'esclaves*. Mais *keith* est très probablement une faute de copiste pour *kerth* « sur ». *Torof* est ici bien extraordinaire (peut-être *toron* « manteau » : le copiste aura lu *torou* au lieu de *toron,* moderne *torrn*). En l'absence d'un texte diplomatique sûr, je m'abstiens de corrections. Ce qui est certain, c'est la terreur que cause l'éternuement au poète. L'expression *rag eu* dans le sens de devant me paraît se trouver également chez Taliess., p. 211, v. 22 :

. . . . . *rageu*
rac y varanres . . . . .

« devant lui, devant ses files de soldats ». Le passage, il est vrai, ne semble pas clair. Le proverbe gallois de la Myv. Arch., 2e éd., p. 854, col. 1 : *nid a un trew a dau i'r angau* « un éternuement ni deux ne vont à la mort » ne sont présages de mort, semble une protestation chrétienne contre cette vieille superstition. Le sens de *eu* dans le vers de Taliessin me semble donc bien établi. M. Whitley Stokes a rapproché le pronom personnel irlandais de la troisième personne au génitif *āi* du possessif gallois *ei, i,* armoricain *he, hi ;* il n'a pas cité *ou, eu* qui sont beaucoup plus caractéristiques comme forme et em-

ploi. *Ei,* masculin, comme il l'a fait remarquer, égale le sanscrit *asya; ei, i* féminin = *asyâs. Ou, eu* représentent le génitif irlandais *āi* de la façon la plus exacte; cela tient à ce que *ou, eu* ne sont pas proclitiques comme *i, ei;* de plus, leur emploi est indiscutablement celui d'un génitif.

J. Loth.

VII.

NOTE ON THE PERSONAL APPEARANCE AND DEATH OF CHRIST, HIS APOSTLES AND OTHERS.

The following note from the Yellow Book of Lecan, col. 332, may be added to those printed in this Revue, VIII, 362, 363. I transcribe it from a photograph.

crux. Christus folt dub et barba rufa longa.
crux. Petrus liath uile. barba n*on* longa.
gladius. Paulus mæl oisinech longa barba.
crux. Andreas dub longa barba.
gladius. IAcobus dub barba longa.
dormiuit. Hioh*an*nés folt dub si*ne* barba.
crux. Pilipus derg longa barba.
fen*n*ad. Partholomeus d*er*g barba. n*on* longa.
gladius. Tomás cas dub d*er*g. n*on* longa barba.
sonn. IAcobus Alphei gluinech. mong liath fair *et* barba longa.
gladius. IOh*an*nes bab*tis*ta. folt dub et barba lo*ng*a.
páis. Matheus euangelista.
lapidés. Tatheus.
crúx. Simón.
lapidés. Zefonus. [i. e. Stephanus].

Wh. St.

London, 8 nov. 1887.

VIII.

NOTES ON THE WUERZBURG GLOSSES.

The following notes, in continuation of those published in this Revue, IX, 104-108, are, for the most part, due to the

Rev. Edmund Hogan, S. J. of St. Stanislaus' College, Tullamore, who has brought great acuteness and learning to bear on the many difficult problems presented by the Old-Irish glosses on the Würzburg Codex Paulinus.

A. — CONJECTURAL EMENDATIONS OF THE TEXT.

5[b] 1, for *intí* read *indí* « they ».

6[d] 6, read *do thaidbsiu as fír dia,* « to shew forth that God is true ».

7[c] 4, for *cobrith* read *cobrich* [= *cuibrig* bond].

8[a] 7, read *argebaid* [*ó*]*inscol for aréli,* « for one school will overtake the other ».

11[a] 11, read *ní amal inní asóircc* [*aier*] « not like him who beats the air ».

11[c] 10, read *ambith cenchor*[*ó*]*in ished an*uelare *asbeirsom* « the being without a coronal tonsure, this is the *uelare* which he mentions ».

11[c] 19, read *ní forcain aicned* « a thing which nature teaches ».

12[b] 8, read *hore is oín (a)chorp* « because its body is one ».

13[b] 1, read ... *(doadb)adar intaidbsiu hisiu tra do(naib) coic cetaib (fer) robói,* etc.

13[c] 4, read .i. peccatis *immefolñget bás* vel [peccatoribus qui ante mortem habebant baptismi] uoluntatem.

13[c] 17, *cani m(ebo)l lib ambuid (li)b cenprecept doib (rúne) ind hesséirgi* « have ye no shame that they are with you without teaching them the mystery of the Resurrection? ».

14[a] 25, *nípa ainmith*[*ig*]*iu intain ronicfea* « it will not be more unseasonable when he shall come. »

16[c] 26, *nipu lugu a chuitsi*[*de*] *di* « not less was his share of it » (i. e. the manna).

20[b] 7, *digail* .i. *ad*[*aig*]*fether do* « vengeance, i. e. it will be inflicted upon him ». cf. *atom-aig* adigit me 10[d], *ataig taithbeim dia claidiub doib,* Serglige Conculainn, 6.

24[c] 13, [*cofar*] *fáiltisi* « with your gladness » : cf. 24[b] 26 : *co fáilti.*

25[d] 10, *is fír*[*i*]*on* « it is just ».

26[b] 21, ... *cenbiad ma(ni)...*
33[c] 4, *is hé a[s]sacart* « it is he who is a priest ».

B. — CORRECTIONS OF THE TRANSLATION.

1[a] 4, (p. 238) *for* that *put a colon (:).*
2[b] 19, (p. 241) *storide* (literally « historical ») is better rendered by « material » : so in 15[b] 2 (p. 258) *stoir*idetid « materiality ».
2[b] 28, « his faith (is)to be justified ».
3[b] 6, (p. 243) *bad bii* « be ye alive ».
3[c] 19, (p. 244) « is it a sin ? *non* ».
3[c] 23, (p. 244) *for* acting *read* committing (it).
4[b] 13, (p. 247) *for* He would not have come well, *read* it would not have happened to Him.
4[b] 17, *is nessa do inni lemm* = *is nessa lium do inni* (gl. putius) Ml. 46[c] 18. So in Ml. 54[a] 11 : *an as nessa lium* frequenter *indas* plerumque.
4[c] 38, (p. 248) « those for whom He destined mercy ».
5[a] 2, (p. 250) « the teachers ».
5[a] 10, *cretim do geintib,* lit. « belief to the Gentiles », i. e. that the Gentiles would believe.
5[b] 34, (p. 252) « wherein are Iudaei, etc. ».
5[b] 40, (p. 252) « for God can do it ».
5[c] 15, « no one knows them ».
5[c] 23, (p. 253) *for* every thing *read* anything.
5[d] 24, 25, (p. 254) *for* thee *read* you.
5[d] 35, *bid adas farmbáich* « there will be success in attacking *(bách)* you ».
5[d] 35, (p. 254) *for* them *read* him.
6[c] 1, (p. 256) *for* this *read* ye.
6[c] 18, *nách beir for nach n-éle* « do not pass judgment on any other ».
6[d] 2, (p. 256) *for* did *read* did it.
7[c] 4, (p. 258) *lase dombeir dia cobrich* [ms. *cobrith*] *n-occo* « when God puts a bond upon him « (scil. Satan) : cf. Apocal. XX 2, et ligavit eum per annos mille. The Ir. *cobrich* = *cuimrig,* acc. sg. of *cuimrech.*

7^d 3, (p. 259) « it is a marvel to me the grace of God (which is) with you ».

7^d 8, *for* « his hatred », ... « his love » *read* « hatred of them »..., « love of them ».

7^d 15, *hi tossuch* « at first » has dropt out.

8^a 7, (p. 260) *(ubi sapiens) apparebit gentilis de Graecis?* i. e. it is a question which he (Paul) asked, for one school will overtake the other.

8^a 14, « that which men could not do by their wisdom till it came by His Cross », etc.

8^b 10, (p. 261) « in that wise he in whom is the Holy Spirit knows the mysteries of God ».

8^c 16, *cotofutaircsi* = *co-tob-futhairc-si* « he waters you » : cf. *fothraicim*. Cancel the note.

8^c 18, « a building is adjusted to the foundation ».

8^d 2, « he that washes away *(conutu-nig)* minor sins ».

8^d 3, *dernum* « great injury » : cf. *nom* infra, at 16^b 6.

8^d 16, 17, « the *vita* » ... « the *mors* » (*á* is the neuter article).

9^b 23, (p. 264) *for* eating *read* dining.

9^c 3, (p. 264) *for* they *read* ye.

9^c 10, (p. 264) *for* them... they *read* him... he. Cancel the note.

9^d 5, (p. 265) *for* « she strips it not off *read* « he leaves her not then ».

9^d 19; *for* operations *read* frauds.

10^a 11, (p. 266) *amal fo-n-d-rodil in Comdiu* « as the Lord distributed it ».

10^b 8, (p. 267) « as if they used not ».

10^c 3, 6, for « eat, eats », *read* « use, uses ».

10^c 12, *frisor(r)the* « ye would offend ».

10^c 13, 14, (p. 269) *díltud, díltod* « scandal » (as in 5^b 7) : *arna derlinn* lest I should scandalize ».

11^a 10, (p. 270) *is glé limsa rombia buáid* « it is clear to me that I shall have victory ».

11^a 11, (p. 270) *for* boxes *read* beats (the air).

11^b 14, 15 (p. 271) *for* enjoying *read* partaking of.

11^b 18, (p. 272) ... « though he hath a desire to partake of the foods let him not consume (them) ».

11[c] 4, (p. 272) « indulgence to the weak in faith is glory to God and strength of faith ». Compare 10[b] 28.
11[c] 10, « the being without a tonsure, this is the *velare* which he mentions ».
11[c] 11, « it is a sign of evading (the marriage-)bond » *éelutha* gen. sg. of *élud*.
12[a] 1, (p. 273) *cid calléic* « even at present ».
12[a] 14, « Christ hath one body, i. e. *sancti et iusti* ».
12[a] 22, (p. 274) « as though, saith he (Paul), it were not of the body; but it *is* of it ».
12[c] 18, (p. 275) « ye may teach ».
12[c] 31, (p. 276) *bríg* « privilege, advantage ».
12[d] 4, 5, (p. 276) « in this world ».
12[d] 13, (p. 277) » though thou sayest ».
12[d] 24, (p. 277) *irmith* « that ye reckon ».
12[d] 25, (p. 277) *nis-tuccin* « I should not understand them ». Note 2 should be cancelled.
12[d] 39, (p. 277 « that morality ».
13[b] 24, (p. 280) *it primiti* « they are first fruits » i. e. *nomen plurale*.
14[b] 7, (p. 283) *fodlína* « supplies it ».
14[b] 27, « confident *in nobis* ».
14[c] 16, (p. 284) *no-b-tá* « which is in store for you ».
14[c] 31, (p. 285) *for* justice *read* truth.
14[d] 10, (p. 286) « it was juster that I should have joy from you than grief ».
14[d] 37, (p. 287) *ni dia móidem dosom* « this is not to boast of him(self) ».
15[a] 2, *taccu* « I affirm ». So in 19[a] 17 (p. 298).
15[c] 25, (p. 289) « no face will be covered »,
15[d] 10, « we are certain ».
15[d] 12, *aithis* « reproach ».
15[d] 20, (p. 290) *ciasberthe* peccatum *di* « though it should be called *peccatum*.
16[a] 7, *iarfir* « truly ».
16[a] 8, 9, *nochti, nocti* « nakedness ».
16[a] 10, «we have a desire to teach you teachings. »
16[b] 6, (p. 291) « there being no damage (*nom*), I had no re-

gret ». O'Reilly has *nom* « destruction », and *dernum* (gl. detrimentum) occurs in Wb. 8[d] 3.

16[d] 4, (p. 292) *nobertis* « they were bringing ».

17[b] 1, (p. 293) *anasberinn* « what I said ».

17[b] 6, *iar ríchte ní bar scéuil-si* « after the arrival of some tidings of you ».

18[a] 9, (p. 295) *indoich* « is it likely? ».

18[a] 24, (p. 296) *intan arallegthar* « when it is read out » *(praelegitur)*

18[b] 5, 22 (p. 296) *indib, indibsi* « in you ».

18[c] 7, (p. 296) « which is nothing».

19[b] 22, (p. 298) *co nocomalnide* « that it might be fulfilled ».

20[b] 13, (p. 300) *arna foircnea for crabud* « lest your piety should end ».

20[b] 15, « take ye heed of that ».

20[c] 4, (p. 300) « lest thou sin ».

20[c] 23, (p. 301) « they desire ».

21[a] 9, (p. 302), *for* clear *read* keen.

21[c] 21, (p. 303) « thay they might understand it.

21[d] 1, (p. 303) *a comairbert biuth* « their way of life » begins a new gloss.

21[d] 4, « every creature, in heaven and on earth, which is called by the name « father », it is from the Father (the name comes) to it ».

22[a] 4, (p. 304) « to him ».

22[a] 21, « it is *Est* indeed ».

22[b] 5, *tarési dæ* « in place of God ».

22[b] 7, (p. 305) *taraéssi* « in place of it ».

22[b] 8, *do deilb spir*[*to*] « in the image of the Spirit ».

22[b] 14, *na bad hed a méit nád mbæ* rl. This is an instance in Irish of the use of the double negation in order to intensify or continue negation. In English the second negative must be omitted: « let it not be so much as that it should be (mentioned), etc. Compare Greek phrases like οὐκ ἔστιν οὐδὲν κρεῖσσον ἢ νόμος πόλει.

22[d] 2, (p. 306) « so that *domini* may be the more obedient *mandatis Dei* ».

22[d] 3, « since He is present with His servants, they do no-

thing that He will not know ». In p. 306, line 5, of my translation « sure » is a misprint for « since ».

23[b] 15, (p. 307) « for good will ».

23[b] 26, Here *láthar* perhaps means « secret meaning », as in 5[c] 16.

23[c] 11, (p. 308) *saigid* « he says ».

23[d] 27, 28, (p. 309) *niba, ní ba* « it is not ».

25[b] 4, (p. 313) « for such they are ».

26[a] 9, (p. 316) *ní nach cuman lib* « a thing which ye remember not ».

26[a] 20, *amal do-n-d-rigénsat druíd* « as wizards have done them».

26[b] 20, *pennît dé* « penance for it ».

26[c] 5, 9, 27[b] 26, (pp. 318, 320) « of knowledge »: dele note 1.

26[d] 2, (p. 318) « so that it is He who », etc.

27[b] 16, (p. 320) « the raiment ».

27[c] 9, (p. 321) « it is not *tantum* when ye are before (his) eye that ye should do your master's will.

28[a] 7, (p. 323) « that I might preach His glory ».

28[b] 1, *matchobra* « if He desires it ».

32[d] 12, (p. 335) « so that He may forgive them their sin ».

33[b] 7, (p. 336) « so that he mentions (the) name of rest there ».

33[d] 8, (p. 337) « which he has imparted hitherto ». cf. 19[c] 8.

Whitley Stokes.

30 January 1888.

IX.

NOTES BRETONNES A PROPOS DU VOLUME VII DE LA *REVUE CELTIQUE*.

I. Trois mots d'origine bretonne dans l'Ille-et-Vilaine. — II. Le groupe *rm*. — III. Chansons vannetaises. — IV. Expressions vannetaises. — V. Un ʒ « liquide » en moyen breton.

I. Trois mots d'origine bretonne dans l'Ille-et-Vilaine.

Rev. Celt., VII, 44. Le mot *gwammel* « femme mariée », en argot de La Roche, semble identique au gallo *couamelle* « femme bavarde », usité à Rennes *(Glossaire patois... d'Ille-*

et-Vilaine, par Ad. Orain, Paris, 1886, p. 130). Je crois que l'emprunt a eu lieu du côté du haut bret. ; cf. *Rev. Celt.*, II, 141.

Le livre de M. Orain contient quelques autres mots bretons passés dans le langage d'Ille-et-Vilaine, par exemple *agouvreux,* s. m. « ménage de la mariée qu'on conduit chez le marié » (à Bain) ; la p. 186 du même ouvrage donne une chanson où ce mot est employé. Il vient du vannetais *argouvreu* « dot » = gallois *argyfreu ;* le son *v* a péri dans le correspondant léonnais *argourou,* qui est déjà dans le Catholicon. Ce doublet *argouvreu-argourou* suppose une forme antérieure *argobrou* (cf. *Rev. Celt.*, VII, 309), que D. Le Pelletier dit avoir lue dans plusieurs imprimés. *Argobrou* lui-même doit provenir de **arcobrou, *are-co-br-ov(es),* même racine que le grec φερ-νή, proprement « apport ». **Are-vo-qr-oves (Etudes grammaticales,* 17) aurait sans doute abouti à **arobrou.*

La finale vannetaise d'*agouvreux* se retrouve dans un autre mot du même département : c'est *bénilleux* « espèce de musette » *(Liste ... de ... mots en usage à Rennes,* publiée par M. F. A. Le Mière de Corvey, en 1824, dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France,* t. VI, p. 238, cf. 237, 241, 248, 272); du vannetais *benieu* « cornemuse ». Le même auteur donne aussi, p. 238, la variante *benilloux,* qui se rattache mieux à la forme léonnaise *biniou* (pour l'*e,* cf. trécorois *benio*). Manet écrit *binyou, biniou* et *bénigueux, Hist. de la Petite-Bretagne,* 1834, I, 213 ; plur. *binious,* II, 595.

Le mot *biniou,* que l'Académie ne mentionne pas, est bien connu en haute Bretagne. Le *Supplément* de Littré et Larousse le font prononcer *bi-ni-ou ;* V. Hugo lui a donné aussi trois syllabes, *L'art d'être grand-père,* II, 2. Brizeux, au contraire, le fait de deux syllabes, *Les Bretons,* chant VII, v. 202, 235 ; de même que l'auteur d'une chanson, devenue assez populaire, sur « un biniou de cornouiller ».

Une prononciation plus amollie encore est *bignou,* cf. le journal de Paris, *L'Orphéon,* 5 avril 1887, p. 1, où se trouvent d'intéressants détails sur cet instrument. On lit déjà la forme *bignou,* dans le *Lycée armoricain,* vol. IX, Nantes, 1827, p. 382, et vol. X, p. 266.

Biniou est-il un doublet de *binviou* « instruments », avec

chute du *v?* M. Quellien, dans son estimable travail sur l'argot de La Roche, est disposé à rejeter cette explication. Il est probable, en effet, que nous avons là deux racines différentes.

1. Le Catholicon donne le singulier *benny* « corne, lat. musa, cornemus », qui peut se rattacher à la même racine que le gallois *ban,* irlandais *benn* « corne ». En breton *kornboud* est le nom du gros bourdon du *biniou,* et Brizeux l'emploie en français pour l'instrument tout entier, que lui rappelle la *piva* ou cornemuse italienne :

> Un jour, si le *corn-boud* chante aux brouillards d'Arvor...
> (*Histoires poétiques,* l. V, *Les Cornemuses.*)

2. Le mot *benhuec* « instrument, outil », Catholicon, vannetais, *id.,* léon. *benvek,* m., est identique au vieux cornique *binfic* = latin *beneficium,* et au gallois *benthyg* « un prêt ».

Le pluriel est en breton moyen *binhuyou* « outils », trois syllabes (par exemple Sainte Barbe, 67, Grand Mystère de Jésus, 135 b) ; en léon. *binviou,* trec. *binwio.* Le P. Grégoire de Rostrenen donne les variantes plus complètes, vannetais *bennhuëcqeü,* léon. *benvijou.* On dit *binvijou* à Gourin (Cornouaille).

Pour nous rendre compte du traitement qu'a subi ici l'*f* latin, et aussi des rapports de ces formes plurielles, examinons l'histoire des descendants du latin *deficio* dans les idiomes bretons.

1° V. gall. *dificiuou* « diminutiones » ; *-uou* est une notation défectueuse du suffixe de pluriel, cf. v. gall. *damcirchinnuou* « détours », amenée par la combinaison des deux variantes graphiques *-ou* et *-uo,* cf. v. bret. *dadlou* et *dadluo* « lieux de réunion ». Le vieux breton devait avoir un pluriel **binficiou* « bienfaits, choses utiles » (quatre syllabes).

2° Gall. *diffygio* « manquer », *diffygiol* « fatigué, épuisé » ; vannetais *dihuiguiëtt* « épuisé », *dihuiguiadurr* « épuisement (de forces) », Dictionnaire de L'A. Ici le son *k* du latin *deficio* a été affaibli en *g,* entre les deux voyelles. Le degré correspondant, pour la descendance de *beneficium,* serait **binhuiguyou* en trois syllabes.

3° Moy. bret. *diffigo* « (le bien) manquera, s'épuisera, fera

défaut », Poèmes bret., 284, prononcez *diffijo,* l'avant-dernière syllabe rime avec *trig* = français *triche*[1]. Nous voyons que les sons *igyo* ont donné *ijo*. *Diffigo* a pour pendant le pluriel *benvijou* « instruments », P. Grég., cornouaillais *binvijou*.

4° Moy. bret. *diffiet* « (évêché) vacant », Sainte Nonne, 1742, 3 syll., cf. 1277, = trécorois *diviet* « épuisé, tari, lassé », cf. *Rev. Celt.,* IV, 151 ; c'est probablement le sens du nom propre *Diviet,* en 1268 (*Rev. Celt.,* III, 408). Les deux syllabes *igye* sont devenues ici *iye, ie* (deux syllabes). Correspondant phonétique : moy. bret. *binhuyou,* léon. *binviou,* trec. *binwio*. Cf. moy. bret. *beleyen* « prêtres », auj. *id.,* de **baeleguyen*.

Pour identifier *biniou* avec *binviou,* il faudrait admettre que le singulier *benny* « cornemuse », en moyen breton, ait été tiré du pluriel **bennyou,* qui lui-même serait pour **benviou,* de **benviguiou, *benficiou*. Le seul argument qui puisse appuyer cette explication, c'est le passage de Sainte Barbe, str. 369 : *me benuyo* « je ferai de la musique », qui suppose un verbe **benuyaff* tiré de **benuy,* singulier nouveau extrait du pluriel *binhuyou*. Il semble plus probable que *benuyo* est pour **bennyo,* du singulier *benny,* mais qu'il a subi l'influence analogique du mot *binhuyou* « instruments ».

II. Le groupe rm.

Rev. Celt., VII, 150-151. M. Loth a montré, *Rev. Celt.,* VIII, 172-174, que la seule forme bretonne correspondant au gaulois *Aremori-ca* est *arvor* « lieu sur le bord de la mer », *Armor* étant dû à l'influence de la prononciation française ; et que, d'un autre côté, l'unique forme gauloise attestée par des textes anciens était *Aremorica,* d'où, plus tard seulement, l'on fit *Armorica*. Ce sont là deux rectifications importantes, que je suis heureux d'avoir provoquées de la part de mon savant compatriote.

Mais je dois dire que je ne vois pas encore l'erreur de prin-

1. J'ai donné, *Dict. étym. du bret. moy.*, une autre explication ; je me rallie à celle de M. de la Villemarqué et je crois maintenant que *disych*, *Nouelou* 350, est une faute pour *difych,* « il manque ».

cipe qu'il y a à croire que *rm* celtique peut donner phonétiquement à la fois *rv* et *rm* en breton, par suite d'anciens doublets avec *rm* et *rmm,* quelle que soit d'ailleurs la raison d'être de ces doublets. Examinons les faits.

Quelle raison force à séparer le gallois *gwrm* « brun », de l'irlandais *gorm ?* Est-ce l'*m* final ? Mais le nominatif pluriel irlandais *gormma, Irische Texte,* I, 600, justifie cet *m* en gallois et en breton. Est-ce l'existence de variantes *worm-, wrm-,* dans ces deux langages ? Mais ils font un si grand emploi de ces initiales, qu'un peu d'extension abusive n'a rien d'étonnant, même dans les deux à la fois. Certaines formes du mot *gaou* « mensonge », présentent, en breton et en cornique, une irrégularité absolument semblable (*Rev. Celt.,* VII, 150); il faudrait donc aussi séparer *gaou* de l'irlandais *gó ?* Il s'est passé des phénomènes analogues après une gutturale suivie d'une liquide. Le trécorois *kroec'h* « en haut », vient de *krec'h* pour *cnech,* v. irl. *cnocc.* Il ne faut pas attribuer le son *w* de *kroec'h* (prononcé *krwec'h,* une syllabe) à la survivance de l'*u* du primitif **cuno-ccos,* mais bien à l'influence analogique des mots bretons comme *groeg* « femme », où le son *w* est régulier et n'a jamais péri entièrement. L'histoire du moderne *kroec'h* est la même que celle du moyen breton *croeaff* « créer », vann. *crouéein,* L'A., léon. *kroui;* moy. bret. *croeadur* « créature », aujourd'hui *krouadur,* de **cream,* **creatur,* gall. *creu, creadur,* du lat. *crĕare, crĕatura*[1]. L'explication donnée de *croeaff, Études grammaticales,* 9, ne tient pas compte de cette analogie phonétique, dont il y a d'autres exemples modernes et anciens, tels que vann. *Jésuss-Crouistt* « Jésus-Christ », autres dialectes et bret. moyen *Christ,* du lat. *Christus;* vann. *scrouïtur, scruïtur* « écriture », P. Grég., moy. bret. *scriptur,* léon. *skritur;* moy. bret. *scruitoer, scruytouer* « écritoire », *scruiuaff* « écrire », du lat. *scribere; salocroas* « nenni, non », litt. « sauf votre grâce », Quiquer, 1690, p. 71, *salo croas* 106, de *salo cras* 81, *salo graçç* 153; *salu ó gracç,* édit. de 1626;

1. Le Catholicon donne en français la forme *croeer* pour *créer,* ce qui ne peut être qu'un bretonnisme, de même que *hale* = bret. *hal* « crachat », de **halv, halo* (*hal, halo,* Grég.) = lat. *saliva.*

salv ho graç édit. 1671 (Loth, *Annales de Bretagne,* III, 247); vann. *salecrés* et *salecroës,* P. Grég.; du français *grâce.* On dit aujourd'hui *salokras* et, par « étymologie populaire », *saludkroas* (= « salut, croix »). Cf. *Rev. Celt.*, IV, 102.

Le gallois *cwlm,* breton *koulm* « nœud », se rattache à une prononciation semblable à celle du vieil irlandais *colmmene.*

Le breton, cornique et gallois *garm* « cri » n'est pas de formation obscure. C'est le représentant d'un celtique **garmme* venant de **gar-me* = v. irl. *gairm,* qui sert d'infinitif au verbe *gairim* « j'appelle », même racine que γηρύω.

Dira-t-on qu'il y a contradiction entre cette étymologie et celle du gallois *cwrw* « bière » = gaulois κοῦρμι, κόρμα, v. irl. *coirm, cuirm,* de **cur-me ?* Mais la question est précisément de savoir si cette contradiction est un fait. Je le crois, et cette antinomie me semble provenir de deux prononciations qui ont coexisté à une certaine époque. Quant à demander pourquoi le gallois n'a pas les variantes théoriquement légitimes **garw* et **cwrm,* autant vaudrait demander pourquoi le breton n'a pas *mols* « mouton », comme le cornique, à côté de *maout* = v. irl. *molt,* tandis qu'il a *bols* « voûte », à côté de *baot,* du bas latin *volta (Rev. Celt.,* VII, 152), et pourquoi toutes les séries étudiées *Rev. Celt.,* VII, 155-157, ne sont pas aussi complètes que celle-ci : bret. *orgued, oryadez* « amourette », P. Grég.; *orchaedis* « galanterie coupable » Sainte Barbe, 217.

Le vann. *armerhein* « ménager » = gall. *armerthu* « pourvoir » semble bien formé du préfixe *ar;* cf. léon. *merzout* « apercevoir », *diverz* « imperceptible » P. Grég.

Voici quelques autres mots bretons intéressés dans cette question de l'histoire de *rm :*

Helmoï « s'accouder », *helmoüer* « accoudoir », pl. *eu,* P. Grég.; *helmoi, helmouer,* m., plur. *ou,* Le Gonidec; cf. anglais *elbow* « coude », *elbow-chair* « fauteuil », allemand *ell(en)bogen* « coude », *ellenbogenpolster* « accoudoir ». Le mot breton semble d'origine germanique, quoique manquant aux dialectes celtiques de la Grande-Bretagne; il serait ainsi dans le même cas que *frealzi* « consoler », *Rev. Celt.,* VII, 153, et *scal* « rasoir » *Rev. Celt.,* VIII, 35.

Térmal « ahaner », vann. *termal, termeiñ,* P. Grég.. Pell., auj. *termal* « être essoufflé, haletant » ; du français, cf. *trimer.*

Fourondec « fromage », Catholicon *ms* et éd. *a, fouloudec* Cath. *b* et *c* (forme répétée deux fois dans chacune de ces deux éditions), du bas latin *formaticum.* L'*m* s'est ici vocalisé, comme dans *aluzen* « aumône », moy. bret. *aluson,* gall. *alwysen, elusen,* du lat. *eleemosyna.*

III. Chansons vannetaises.

Rev. Celt., VII, 179-180. Cette chanson « Le rossignol » est composée de distiques ; chaque vers a treize syllabes, avec césure à la septième.

P. 189-191. Voici le sens des premiers couplets de la chanson « Les naufragés » :

1. Un bâtiment de cinq cents tonneaux, ho ! — Un bâtiment de cinq cents tonneaux — A péri dans la rivière de Bordeaux.

2. Il y avait à bord cinq cents matelots, ho ! — Tous ont été noyés, sauf quatre.

3. Vous allez à la maison, moi je n'y vais pas, ho ! — Vous ferez là-bas mes compliments.

4. Vous ferez mes compliments, [ho !] — A ma douce Marie et à ma sœur Jeannette.

Sur le troisième couplet, M. Loth observe que « par une inspiration fort hardie et dramatique, le chanteur fait parler les morts ». Ce serait en effet d'autant plus hardi qu'il le ferait sans le dire. Mais cette explication est contestable. D'ailleurs, si le chanteur peut paraître évoquer les morts, ou plutôt un mort, frère de Jeannette et époux de Marie, c'est probablement parce qu'il n'a pas su évoquer ses propres souvenirs. La chanson en question n'est, en effet, qu'un fragment de celle qui se trouve dans les *Gwerziou Breiz-Izel,* t. II, p. 174-181. Les trois noms propres du texte vannetais se retrouvent, avec des emplois différents, dans la version trécoroise. Le navire des « Naufragés » se perd dans la rivière de *Bordeaux ; Marie* est la femme et *Jeannette* la sœur du héros de la chanson ; tandis que dans la rédaction qu'a fait connaître M. Luzel, le

navire est « chargé de vin de *Bordeaux* » (la traduction porte, par inadvertance, du vin d'Espagne, p. 179); *Marie* est le nom du navire, et *Jeannette* la femme du capitaine[1]. C'est ce dernier, Jean l'Arc'hantec, qui prononce ces pathétiques adieux qui sont presque identiques dans les deux dialectes. Il les prononce à un moment où il voit la mort de près, mais où cependant il est encore vivant, puisqu'il finit même par arriver au port sain et sauf.

J'ai recueilli, en 1886, une variante léonnaise de la dernière partie de cette chanson; mon chanteur, M. Uguen, de Lesnéven, âgé de vingt-quatre ans, n'en connaissait que ce fragment :

1. Martolodet divar ar mor,
C'houi ia d'ar ger, me ne d-ann ket.
2. C'houi ia d'ar ger, me ne d-ann ket;
Grit va goulc'hemenou d'am priet.
3. Grit va goulc'hemenou da dud ann ti
Ha d'am pried paour dreist pep hini.
4. Lavaret d'ei kas he map da skol,
Demezi he merc'h d'eunn den a vor,
5. Ma talc'h chonch deus komchou he zad
A zo er mor trivac'h gourat.

Traduction.

1. Matelots de sur la mer, — Vous allez à la maison, moi je n'y vais pas.

2. Vous allez à la maison, moi je n'y vais pas[2]; — Faites mes compliments à ma femme.

3. Faites mes compliments aux gens de la maison, — Et à ma pauvre femme plus qu'à personne.

1. M. Luzel cite, p. 180, une variante tirée d'une version différente et où il est question d'un fils du capitaine, qu'on ne pourra empêcher d'être « homme de mer, comme son père »; comparez les couplets sept et suivants de la version de M. Loth.

2. Ce vers se trouve dans le *Barzaz Breiz*, éd. de 1867, p. 209; il manque dans la version trécoroise correspondante recueillie par M. Luzel et publiée par M. d'Arbois de Jubainville, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1869, p. 621 et suiv.

4. Dites-lui d'envoyer son fils à l'école — Et de marier sa fille à un homme de mer.

5. Si elle se souvient des paroles de son père — Qui est dans la mer, à dix-huit brasses[1].

Il est probable que l'avant-dernier couplet est altéré, et que son second vers dit le contraire de ce qu'il devrait dire : « Et de [ne pas] marier sa fille à un homme de mer ». Je crois que l'auteur du dernier vers a voulu dire « qui sera au fond de la mer, alors » (quand on transmettra ses dernières paroles à sa famille).

IV. Expressions vannetaises.

Rev. Celt., VII, 326, l. 5, *Mistr*[*ed*] « maîtres ». S'il manque quelque chose à ce mot *mistr*, c'est un simple *e* mi-muet. La « Vie des trois rois » est de 1745 ; le *Dictionnaire françois-breton ... du dialecte de Vannes*, par M. L'A***, daté de Leide, 1744, donne uniquement au pluriel de *mæstre* « maître » les formes *meistre* et *mistre* (cf. *Rev. Celt.*, VII, 101).

Il est dit (*Rev. Celt.*, VII, 322), que les *e* correspondant à l'*e* final français, dans le texte de la Vie des trois rois, n'existent pas en réalité dans la prononciation. Il serait plus exact de remarquer qu'ils ne comptent jamais devant une voyelle et pas toujours devant une consonne. Ainsi au v. 8 (p. 334) *(er) veistre* « (le) fiel » compte pour une syllabe devant une consonne ; au vers 58 (p. 338), *mestre* « maître » pour une syllabe devant une voyelle ; et aux vers 11 et 136 (p. 346) *Mæstre* « maître », pour deux syllabes devant une consonne. Les autres exemples de cette valeur d'une syllabe donnée à l'*e* final, dans cette pièce, sont : *atærse* « rechercher », p. 346, v. 150 ; *douje* « crains ! », p. 336, v. 46 ; *eure* «or », p. 344, v. 127 ; p. 356, v. 241 ; *ézance* « encens », p. 354, v. 215 ; *inourable* « honorable », p. 350, v. 170 ; *lausque* « laisse ! », p. 344, v. 117 ; *poble* « peuple », p. 356, v. 238 ; *a zégasse* « qui apporte », p. 340, v. 84. Les cas où l'*e* ne compte pas

1. Cf. *Barz. Br.*, p. 347, « Il est à trente brasses au fond de la mer » ; le passage correspondant dans les *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I (Jann. Skolan) contient une idée différente.

devant une consonne, dans le corps du vers, sont des exceptions assez rares : *leine* « lire », p. 334, v. 9 ; *ézance* « encens », p. 354, v. 209 ; *né glasque* « il ne cherche », p. 356, v. 232. A la fin de chaque hémistiche, l'*e* ne compte jamais (exemples d'*e* au premier hémistiche : *Mæstre* « Maître », p. 344, v. 110 ; autres mots, p. 342, v. 105 ; p. 350, v. 168 ; p. 352, v. 188). On sait que l'ancienne poésie française avait la même licence. Le son final *hue* ne forme point syllabe dans l'unique passage où il n'est pas à l'hémistiche : *arihue* « arrivé », p. 344, v. 125. Il compte pour une syllabe, *Barzaz Breiz*, p. 369, l. 4 (*piue* « qui », deux fois) ; p. 383, dernière ligne (*marue* « mort », rime en *é*) ; p. 467, col. 2, l. 5 (*marue* « morte », devant une voyelle). Dans les deux premiers cas, il faut écrire sans aucun doute *pihue e hou konfortai, pihue e rei;* dans le troisième, *marhue* peut être pour *marhue e* « *il est* mort » ; dans le dernier, pour *marhuet*.

Tous les exemples de la prononciation de cet *e* que nous fournit la Vie des trois rois appartiennent à des mots qui ne sont pas d'origine celtique. Il y a là une influence française. Les deux dernières syllabes de *a zégasse* « qu'il apporte », viennent de *-casse* « il envoie », correspondant du français « il chasse », bas latin *captiat*. C'est une prononciation intermédiaire entre celle de *chas* « chiens » et *chasé* « chasse », tous deux du français *chasse* (= vann. *chasse* « chiens », *chache,* m., « chasse, terme de marine », *casse,* m., « mouvement, agitation », L'A. ; c'est le français vulgaire *chasse* « chaleur, rut »).

L'*e* français mi-muet donne aussi en breton *a (Rev. Celt.*, VIII, 526), *añ :* moy. bret. *mandamant, familiarament,* Sainte Nonne, 49 ; *enorablement* Sainte Catherine, 31 ; *væna gloar* Quiquer, 1690, p. 166, moy. bret. *vaene gloar; syra* Sainte Nonne, 293, *syr* P. Grég., vann. *sire* L'A (cf. cornique *sira,* v. franç. *sendra,* etc.) ; *Glauda* Claude, *blavéola* bluet P. Grég., du fr. *blavéole* (Littré) ; moy. bret. *Indaff, finesaff* Sainte Cath. 10 ; trec. *Annañ, Barbañ, Radegoñtañ, Jenovefañ,* vann. *Anna, Barbe, Radegonde, Jeneveu ; Basila* et *Basil,* « Basile », P. Grég., etc.

P. 330. *A zrebi er goug béd er grouiss* veut dire « depuis le

cou jusqu'à la ceinture », et *a zrebi er pænn bed er grouiss,* p. 326 « depuis la tête jusqu'à la ceinture ». La même expression se trouve plusieurs fois dans le Dictionnaire de L'A.; par exemple : « (On prend la sardine... sur la côte de Bretagne), depuis Belle-Isle jusqu'à Brest, ... *à zrebu er Guærvérr bétt Breste* », s. v. *sardine.* Elle est écrite encore *a zrebu,* s. v. *culasse* (au supplément); *à-zrebi,* s. v. *buste, à zrebu* et *à zrebi,* s. v. *brisis* (au supplément); *a zrebi Galile* « depuis la Galilée », *Aviel revé sant Maheu,* Londres, 1857 (ch. XXVII, v. 55). Elle correspond à la locution vulgaire en français *du depuis; a* veut dire « de », et *zrebi, zrebu* vient par mutation de **drebui,* emprunté au français *depuis.* Pour l'insertion de l'*r* après un *d* initial, cf. vannetais *drespétt* = « dépit », *Rev. Celt.,* VII, 334, v. 5; on dit à Mûr *drillaou* « feuilles », de *deliou.* Pour *u* et *i* venant de *ui* français, comparez *cundu,* f. « conduite », P. Grég., vann. *a gondi* « qui conduit », *Rev. Celt.,* VII, 334, v. 18.

P. 342. Le mot *hilguænnat* est une variante de *hilguænnein* par lequel le Dictionnaire de L'A. traduit « tirailler »; le supplément de ce même ouvrage donne le dérivé *hilguænnereah* « tiraillement ». Peut-être pour **hælquinnat,* dérivé de la *mesnie Helquin,* cf. v. franç. *hèrliquiner,* que M. Godefroy suppose avoir signifié « disputer ».

P. 348, n. 4. L'emploi du présent au lieu du futur, avec le mot « jamais », est assez fréquent en breton moyen et en breton actuel : *bizhuiquen ne louenhaff* « jamais je ne me réjouirai », Sainte Barbe, 45; *bikenn n'ho kwelan er bed-man* « jamais je ne vous verrai en ce monde », *Gwerziou Breiz-Izel,* II, 402. Dans ce dernier vers, qui est répété deux fois, la rime ne peut être cause du changement de temps; cf. les phrases françaises comme « demain je vais chez vous », etc.

D. Le Pelletier cite, au mot *barz,* un dicton à rimes intérieures, *Birvik, birviken Riwal Varz ne c'hourz' out den* « jamais, jamais Riwal le barde ne se moquera plus de personne ». Ce dicton fait allusion à un « ménestrel ambulant » du commencement du XVIe siècle, cf. H. de la Villemarqué, *Bulletin de la Société archéologique du Finistère,* 1883, p. 14, 15. Il faut lire *c'hoarz* au présent. De même dans *Bikenn n'ho kwel' ma daou-*

lagad « jamais mes yeux ne vous reverront », *Gwerziou Breiz-Izel,* II, 398, *kwel* n'est pas par apocope pour *kwelo.*

Le présent dans le sens du futur se trouve dans d'autres expressions comme *seul maz vezaff* « tant que j'existerai », Sainte Barbe, 199; cf. 740, v. 1; 386, v. 6, et l'anglais *so long as I live,* allemand *so lange ich lebe,* etc.

V. Un z *« liquide » en moyen breton.*

P. 235, l. 6, 7. Ici l'expression *na fizy,* Poèmes bretons, 261, est expliquée par **naz bizy* « tu n'auras pas ». Le texte est : *Na fizy pynvizyc en nygun.* M. de la Villemarqué avait traduit « Tu ne seras plus riche ». Je crois que le sens est « Ne te fie, ô riche, à personne ».

Le vers doit avoir, comme les autres du même poème, huit syllabes ; il en a une de trop, si l'on prend *fizy* pour la 2e personne du singulier du futur de *bezaff.*

Il faut donc prononcer *fizy* en une seule syllabe, avec *y* demi-consonne ; ou plutôt *fiz'* par *z* mouillé ou *liquide,* selon l'expression de Le Gonidec dans sa Grammaire. En effet, il y a là une première rime intérieure « Na fiz' pynvizyc ». C'est un ornement fréquent dans cette versification savante, plus fréquent qu'il ne semble au premier abord, car il se rapporte à la prononciation, et non à l'écriture : ainsi à la strophe 265, le vers *Quen coz hac ho tat ne patont* « ils ne vivront pas aussi vieux que leurs pères » se disait certainement comme aujourd'hui « Ken koz hak ho zat ».

Le vers 1915 de Sainte Nonne est analogue à celui du poème qui nous occupe ; c'est *Na fizi quet aman bed an hoaz* « ne te fie pas au lendemain ici-bas ». Il doit avoir huit syllabes, par conséquent *fizi* est un monosyllabe, comme le *fizy* en question.

Une troisième façon d'écrire le même mot est *fiz,* qui se trouve dans le *Mirouer de la Mort,* f° 3, au sens de « il se fie » (*en,* dans)[1].

E. Ernault.

1. Je dois la connaissance d'une copie partielle de cet ouvrage en moyen breton à une obligeante communication de M. le vicomte H. de la Villemarqué.

X.

NOTES SUR LE VOLUME VIII DE LA *REVUE CELTIQUE.*

P. 16, n. 1. Le gallois *ys gwir* veut dire « c'est vrai », de **iss wir,* pour **esti vīron.* Il est impossible d'identifier ce mot *ys* « il est », v. gall. *iss, is,* v. bret. *is,* avec le moyen breton *ez,* particule qui, placée devant un adjectif, en fait un adverbe; car le *z* ici est bien certain. Il y avait en moyen breton un autre mot ayant absolument la même fonction que *ez;* c'est *ent,* cf. le breton moderne *end-eün* « précisément »; en vieux breton *int* = grec ἀντί (Stokes). Le moyen breton *ez* vient sans doute de **eth* = **ett* pour *ent;* comparez le doublet moyen breton *eza* et *enta* « donc » (*enta* existe encore en vannetais). C'est ainsi qu'en gallois *ewythr* « oncle » répond au breton *eoñtr,* du gaul. **avuntros* = lat. *avunculus* pour **avuntlos.*

On peut citer, comme exemple d'assimilation de nasale, donnant lieu à une aspirée, le vieux breton *truch,* gl. obtusi, d'où aujourd'hui *trouc'ha* « couper », du lat. *truncus;* et peut-être le v. bret. *cofrit* = moy. bret. *queffret* « ensemble », de **copprit* pour **comprit* = moy. bret. *compret* « prendre » (de **com-bri-t, *com-bre-t*). Le *b* du v. gall. *amcibret* = gall. mod. *amgyffred* « comprendre » peut représenter *ph,* comme *d* représente *th* dans le v. gall. *henoid* « cette nuit » ; **-ciphret,* auj. *cyffred* « comprendre », de *compret,* équivaudrait à v. gall. *cithremmet,* gl. libra, de **con-trum-;* gall. mod. *cythrawl* = bret. *koñtrol,* v. bret. *control-,* du lat. *contrarius,* etc.

Au doublet breton *enta-eza* « donc », on peut comparer en gallois *cethrëu* « pousser » — *canre* « poursuite », cf. bret. *cantren,* participe *cantreet* « courir çà et là », Pell., moy. bret. *quantren* « fureur » ; vann. *cantréein* « hanter », L'A.

P. 30. Le correspondant du vannetais *maleu* « béquilles » existe en Goello, à Pléhédel, sous la forme *malou.*

P. 34. Le latin *ālum* « ail sauvage », vient de **anslom* selon M. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen,* t. I, Strasbourg, 1886, p. 177.

P. 36. Le Gonidec donne *géler,* m., plur. *iou* « tréteaux (funèbres) », mais en annonçant qu'il ne connaît ce mot que par D. Le Pelletier, qui l'écrit *ghelher*. J'ai entendu *ar c'heler,* dans une chanson populaire du Léon : *Penn ar c'heler eo daoulinet* « il s'est agenouillé près de la bière ». Cette forme indique un féminin, genre du gallois *(g)elor.*

P. 36, l. 8, lisez **callu-ccos.*

P. 80-81, n. 10; p. 92, l. 2. Le moyen breton *onestant* est aujourd'hui *enostant* (Trévérec, etc.) par exemple dans le proverbe

Enostant d'ar vest
Moderasion ve onest

« Malgré la fête » (c'est-à-dire l'abondance et la bonne qualité de la nourriture) « il est bon de se modérer » ; formule usitée à Saint-Gilles-les-Bois pour refuser poliment ce qui est offert à table.

P. 162-163. Les curieux fragments en moyen breton que M. Loth fait connaître sont à peu près dans le même état que les premières pages de Sainte Nonne, *Rev. Celt.*, VIII, 230-240 ; c'est dire qu'ils auraient besoin d'une médication énergique, mais d'un autre côté l'absence d'un contexte suffisant oblige à les traiter avec prudence.

Il semble probable que ces deux fragments appartiennent à la même pièce, puisqu'ils contiennent tous les deux le nom propre *Jahanic ;* et c'est le n° 1 qui devait terminer cette pièce, comme l'indique la formule finale. Etudions-les dans cet ordre.

(II, l. 1) ..... nep bezoet gay
.. diffalas ? em casser
..... men : er a ober joyae

Il est possible que *nep bezoet* soit pour *hep bezout*. La seconde ligne est analogue à *diblas en caset* « vous le haïssez cruellement », *Grand Mystère de Jésus,* 119, v. 3 ; *diffalas* est pour *diffulas,* voyez *Dictionnaire étymologique du breton moyen,* s. v. *diblas.*

Les lignes 2 et 3 peuvent ne faire qu'un vers, la finale du premier hémistiche, *cass* **er**, rime régulièrement avec deux syllabes suivantes dont une est l'avant-dernière du vers : ..... *men :* **er** *a ob* **er** *joyae* (ce mot, = *joae,* rime très bien avec *gay* = *gae).*

Traduction : « ..... sans (?) être gai
.. on me hait cruellement
..... (?) de me réjouir ».

(l. 4) .. Jahanic me oz pet
tavarnen na hoateit quet
. a palamour den davarn
. a : er bedis ouz ho barn.

Ce couplet diffère du précédent ; il est composé de quatre vers rimant deux à deux et sans rimes intérieures.

Peut-être *tavarnen* est-il pour *tavarneu,* pluriel vannetais, et *hoateit* pour *hantett.* Le commencement des deux dernières lignes pouvait être [*rac*] *a palamour* et [*em*]*a*[*n*] *er bedis. Er* serait l'article ; pour l'*e,* cf. l. 6, *den davarn ;* pour l'*r,* cf. l. 14, *er bet.*

Trad. « .. Jahanic, je vous prie,
ne hantez pas les cabarets ;
[car] à cause du cabaret
les gens vous jugent (litt. sont à vous juger) ».

La traduction proposée par M. Loth « les habitants du monde vont hors de leur jugement » suppose une autre restitution, [*ez*] *a er bedis.* Mais *ouz* voulant dire en moyen breton « contre, envers, à », et non « hors de », le sens serait : « les gens vont à leur condamnation ».

(l. 8) .. al merch flam en pep amser
... casser en hon bro ny
... quement den a so en hy
[bras] ha bihan a pet gant hi.

Ici reparaissent les rimes intérieures. Un troisième système est employé pour l'arrangement des rimes finales ; *amser* rime avec le couplet suivant.

Trad. « ... fille pure en tout temps
... on hait (?) dans notre pays ;
... tous les gens qui y sont
[grands] et petits prient pour elle ».

On disait en moyen breton par exemple *pidif gant an anaffuon* « prier pour les défunts », Sainte Nonne, 1267, comme on dit aujourd'hui *pidein gañd an anaon.*

(l. 12) [Fur ?] nez mat ha habaster
.... hanet en pep amser
... ha lavenez er bet man

Trad. « sagesse (?) et patience
... et pur (?) en tout temps
... et joie en ce monde ».

(I, l. 1) de nep a amao...
ha deze ol gotib[unan]
nep a solicita en dra.

Il faut corriger au derniers vers *solicita* en *solicito,* cf. *appresset* pour *oppresset, Rev. Celt.,* VIII, 232, note 11 ; et *en* en *an,* cf. *ibid.,* n. 5, et p. 80, l. 5, 6. Les lignes 2 et 3 de ce fragment semblent ne faire qu'un vers, où *gotibun*an rime avec an ; comparez le premier couplet de l'autre fragment.

Trad. « à celui qui ....
et à eux tous, sans exception,
qui solliciteront la chose ».
(l. 4) adieu Jahanic deffet
an autru doe ro si[cou]ro
Jesus map doe roey en ...
roz sicoro ouz ho tiege.
Amen.

La forme *autru* serait un indice du dialecte vannetais, s'il n'était probable que sa finale rime avec *sic*ou*ro*. Le mot *roey* est pour *roe,* cf. *edoay* « il était », *Rev. Celt.,* VIII, 92, l. 31, = *edoæ,* p. 78, l. 13, etc. *Deffet,* s'il n'est pas pour *en effet,* pourrait être le franç. *de fait,* voy. *Dict. étym. du bret. moy.*, s. v. *defaet*. Rimes intérieures : *adieu* (*ad*eo), *d*eff*et,* cf. Sainte Nonne, 1074; *autr*(o)u, *sic*ou*ro; d*oe, *r*oey. Le système des rimes finales n'est pas facile à déterminer.

Trad. « adieu, Jahanic, certes (?)
que le seigneur Dieu vous aide,
que Jésus fils de Dieu, roi de ... [... ant).
vous soulage de votre ... (*ou* vous aide, en vous
Amen ».

P. 230, n. 6. La restitution conjecturale des trois premiers vers n'est pas exacte, car si le troisième finit par *detry* il faut que les deux premiers soient en *et;* lisez *Autronez parfet Deoch ez vezo net?*

P. 271, v. 434. Au lieu de « Il parlera si bien, que je ne puis l'exprimer (?) », lisez : « Si bien qu'il dira franchement : Je ne puis prononcer une parole ». Cette correction est due à M. Loth, *Annales de Bretagne,* III, 65.

P. 370-374. Ce jeu gallois est la mise en scène d'une randonnée bien connue en français ; j'ai entendu chanter ainsi la finale de chaque couplet :

Ah ! ah ! tu sortiras, biquon, biquette,
Ah ! ah ! tu sortiras de ces choux-là !

Cf. Julien Vinson, *Le folk-lore du pays basque,* Paris, 1883, p. 216-220 :

« La mort est venue là — pour tuer le boucher ; — la mort (tue) le boucher, — le boucher le bœuf, — le bœuf l'eau, — l'eau le feu, — le feu le bâton, — le bâton le chien, — le chien le loup, — le loup le bouc, — le bouc le maïs : — ôtez le bouc, ôtez, ôtez ! — le maïs était à nous ».

Comparez aussi les randonnées publiées par M. E. Rolland, *Rimes et jeux de l'enfance*, Paris, 1883, p. 115-118 et 124-125 :

« ... le chat a pris la souris ; — la souris a rongé la courroie ; — la courroie a lié le bœuf ; — le bœuf a bu la rivière ; — la rivière a éteint le feu ; — le feu a brûlé le bâton ; — le bâton a fessé le chien ; — le chien a aboyé le loup ; — le loup a mangé Pété — qui était dans le bois et qui ne voulait pas s'en venir » (Maine).

« Je te vends la mort qui a pris le boucher qui a pris la masse pour tuer le bœuf qui a bu l'eau qui a éteint le feu qui a brûlé le bâton qui a tué le chien qui a tué le chat qui a mangé le rat qui a mangé la souris ..... » (Loiret).

P. 372, n. 3. La forme *bac'h* « bâton », dans un document populaire qui contient le mot *cas* « chat », est remarquable, mais c'est un emprunt au dialecte de Vannes. Ceci n'a rien d'étrange, dans un pays où le cornouaillais est si voisin du vannetais ; d'autres formes du même genre, quoique moins accusées, sont, dans ce texte, l'article *en, er,* et *deit* « venez ».

P. 384 « [Γ]ΡΑΣΕΛΟΣ ? », voyez *Rev. Celt.*, VII, 106-108. Il y a bien des inconvénients à mettre, dans une liste de noms gaulois, tous les mots au nominatif ; cela préjuge la question d'interprétation.

P. 403, l. 5, 22 avril, *lisez* 20 mai.

P. 486, v. 1910, *lisez* prisoniet en bet man.

P. 550, *lisez* roiau « des bêches ».

E. Ernault.

XI.

LE CHAR DE GUERRE DES CELTES DANS QUELQUES TEXTES HISTORIQUES.

§ I. — Les Grecs et les Romains.

Combattre à cheval est chez les Européens un usage relativement récent. Les chars de guerre ont précédé la cavalerie.

Dans l'*Iliade,* le char de guerre porte deux hommes : le cocher, ἡνιοχός[1], et le guerrier, παραιβάτης[2], ou ἱππεύς[3], et la dernière de ces expressions, employée au pluriel, peut comprendre avec les guerriers les cochers[4].

A l'époque historique en Grèce, le char de guerre est abandonné, et le cheval de guerre n'est plus une bête de trait, il est monté par un guerrier; mais en l'an 424 av. J.-C., on conservait encore en Béotie le souvenir de la tactique ancienne par une dénomination caractéristique : la troupe d'élite des Béotiens se composait de trois cents hommes qu'on appelait encore ἡνίοχοι et παραβάται et qui passaient en tête du reste de l'armée[5] comme autrefois leurs homonymes dans l'*Iliade*[6].

A Rome, le seul souvenir du char de guerre, que les institutions eussent conservé, était, semble-t-il, l'usage du char dans la pompe triomphale; c'était dans un char que le général vainqueur s'avançait vers le Capitole. Dès les époques les plus anciennes, *eques* paraît avoir signifié « cavalier » et non « guerrier combattant en char », comme le grec ἱππεύς. Il est vaisemblable que ce phénomène est purement apparent, il a pour cause l'état fragmentaire dans lequel nous sont parvenus les plus anciens monuments de l'histoire romaine et les retouches que ces monuments ont subies avant d'arriver jusqu'à nous.

Nous sommes plus heureux pour la race celtique. Comme dans l'*Iliade,* c'est en char qu'apparaissent les guerriers dans la plus ancienne littérature épique de l'Irlande. La mention de l'équitation est dans cette littérature un des indices d'une composition relativement récente. Les historiens grecs et les historiens romains sont d'accord avec la littérature épique irlandaise pour constater l'usage du char de guerre chez les Celtes dans l'antiquité.

1. *Iliade,* V, 580; XI, 45; XXIII, 132.
2. *Iliade,* XXIII, 132.
3. *Iliade,* XI, 52; XXIII, 133.
4. *Iliade,* XV, 258, 270.
5. Diodore de Sicile, V, 70, § 1; édition Didot, t. I, p. 455; cf. Adolf Bauer, dans l'Encyclopédie d'Ivan Müller, t. IV, 1re partie, p. 296.
6. *Iliade,* XXIII, 132-133.

Toutefois, comme ces textes antiques grecs et latins se rapportent à des populations celtiques auxquelles le contact avec les Grecs et les Romains, avait appris les inconvénients du char de guerre, ils nous montrent chez les Celtes la cavalerie concurremment avec ce char.

§ II. — Les Gaulois d'Italie.

La bataille de Sentinum, 295 avant J.-C., est la première des batailles livrées par les Romains aux Gaulois dont le récit semble autre chose qu'une œuvre d'imagination. Tite-Live emprunte probablement son récit à Fabius Pictor; celui-ci, né trente ans après cette bataille, avait pu s'entretenir avec des témoins oculaires. Or, suivant l'historien romain, les Gaulois y avaient une cavalerie, *equitatum*[1], et des guerriers montés sur des chars de guerre, *essedis carrisque superstans armatus hostis,* le bruit que faisaient les chevaux et les roues de ces chars effraya les chevaux des cavaliers romains[2]. Ces chars étaient, dit-on, au nombre de mille[3]. Un détail caractéristique qui nous est donné par Tite-Live semble bien indiquer l'emploi d'une source originale par cet écrivain. Avant le récit de la bataille, Tite-Live dépeint l'arrivée des cavaliers gaulois : vainqueurs dans une première rencontre, ces cavaliers portent suspendues au poitrail de leurs chevaux ou fixées au bout de leurs lances les têtes des légionnaires qu'ils ont tués et ils chantent des hymnes[4]. Ils furent vaincus.

Au récit de la bataille de Sentinum, il est curieux de comparer celui de la bataille de l'Allia, qui n'est qu'une amplification de rhétorique. Evidemment Tite-Live ne connaissait de la bataille de l'Allia que le nom, la date et le résultat[5], tandis qu'en écrivant son tableau de la bataille de Sentinum, il avait sous les yeux un récit détaillé dû à un auteur plus ancien. A la bataille de Télamon, en 225, les Gaulois avaient, outre

1. Bis avertere Gallicum equitatum, Tite-Live, X, c. 28, § 8.
2. Tite-Live, X, c. 28, § 9.
3. Tite-Live, X, c. 30, § 5.
4. Tite-Live, X, 26.
5. Tite-Live, V, 38; cf. Plutarque, *Camille,* 18.

cinquante mille fantassins, vingt mille guerriers, tant à cheval qu'en char[1]; mais ils se défiaient de leurs chars qui, à Sentinum, n'avaient pu leur assurer la victoire, ils ne les lancèrent pas contre l'armée ennemie; ils les partagèrent en deux groupes qu'ils placèrent l'un à droite, l'autre à gauche du corps de bataille[2]. Malgré cette précaution, ils ne furent pas plus heureux qu'à Sentinum.

En 222, à la bataille de Clastidium, ils ne semblent avoir mis en ligne aucune troupe de guerriers montés sur des chars. Plutarque, reproduisant plus complètement que Polybe le récit de Fabius Pictor, nous parle de leur cavalerie plus nombreuse que celle des Romains[3] et de l'infanterie mêlée à cette cavalerie[4]. De chars de guerre il ne dit mot. Toutefois, nous savons qu'à cette bataille le roi Virdumarus était en char : ce fut du haut d'un char qu'il menaça de son gæsum le consul Claudius Marcellus. Celui-ci, qui était à cheval, prévint son adversaire, le frappa d'un premier coup de lance, le renversa, puis lui donna deux autres coups dont le dernier fut mortel[5]. C'est, je crois, le dernier exemple connu d'un Gaulois combattant en char en Italie.

§ III. — Les Gaulois en Grèce.

Dans la péninsule des Balkans, les Gaulois arrivèrent avec des chariots, mais ce n'étaient probablement point des chars de guerre. Lors de l'expédition contre Delphes, en 279, Brennus avait, dit-on, cent cinquante mille fantassins, dix mille cavaliers et deux mille chariots destinés, semble-t-il, au transport des bagages. Voilà ce que nous apprend Diodore de Sicile, et celui-ci nous donne vraisemblablement un arrangement du texte de Timée, auteur contemporain de cette guerre célèbre[6].

Nous devons à Pausanias un autre arrangement du texte de

1. Polybe, l. II, c. 23, § 4, édition Didot, p. 84.
2. Polybe, l. II, c. 28, § 5, éd. Didot, p. 88.
3. Plutarque, Marcellus, c. 6, § 5, édition Didot, p. 359.
4. Plutarque, Marcellus, c. 7, § 4, édition Didot, p. 360.
5. Plutarque, Marcellus, c. 7, § 2, édition Didot, p. 359; cf. Properce, livre IV, élégie 11, v. 39-44.
6. Ἁμαξῶν δισχιλίων. Diodore, l. XXII, c 9, édit. Didot, t. II, p. 437-438.

Timée ; les chariots y sont négligés. En effet, suivant Pausanias, l'armée gauloise se composait de cent cinquante-deux mille fantassins et de vingt mille quatre cents cavaliers[1]. En combinant la rédaction de Diodore avec celle de Pausanias et en les complétant l'une par l'autre, on peut arriver à ce résultat que Timée attribuait à Brennus cent cinquante-deux mille fantassins, vingt mille quatre cents cavaliers et deux mille chariots. Pausanias a négligé les deux mille chariots qu'il considérait comme peu intéressants au point de vue stratégique; Diodore, afin de donner des chiffres ronds, a écrit pour les fantassins cent cinquante mille au lieu de cent cinquante-deux mille, et pour les cavaliers il en a supprimé quatre cents. Quant à dix mille, μυρίων, chez le même Diodore, c'est une faute de copie pour δισμυρίων, vingt mille.

Dans l'armée de Brennus, en 279, la cavalerie gauloise avait une organisation dont il n'est question nulle part ailleurs. Chacun des vingt mille quatre cents cavaliers était accompagné de deux domestiques à cheval, en sorte que l'effectif réel de la cavalerie était triple de l'effectif nominal et comprenait soixante et un mille deux cents hommes et autant de chevaux. Cette organisation spéciale de la cavalerie gauloise est un résultat de la suppression du char de guerre. Le cocher qui accompagnait le guerrier sur le char est doublé d'un aide, et tous deux montent à cheval comme leur maître.

§ IV. — Les Gaulois dans la Gaule transalpine et dans les Iles-Britanniques.

Quand Posidonius fit son voyage dans le sud de la Gaule transalpine, c'est-à-dire peu après l'année 100 avant notre ère, il trouva dans ce pays, qui devait être un jour la France méridionale, des corps de troupes combattant en char. Chacun de ces chars portait un cocher et un guerrier. Le guerrier lançait son javelot du haut du char, puis il mettait pied à terre pour se battre à l'épée. Nous lisons l'exposé de cette tactique chez Diodore de Sicile, qui l'a tiré de Posidonius comme le reste de sa description des mœurs gauloises[2]. Il y a un exemple célèbre

1. Pausanias, livre X, c. 19, § 9; éd. Didot, p. 516.
2. Diodore, l. V, c. 29; édition Didot, t. I, p. 271. Cf. Strabon, l. IV,

du char de guerre chez les Gaulois de la Transalpine à une date peu antérieure à celle où écrivait Posidonius. Nous voulons parler du char où combattit le roi des Arvernes, Bituitus, le 8 août 121. En cette journée, Bituitus fut vaincu par le consul Q. Fabius Maximus [1]. L'année suivante, Fabius obtint les honneurs du triomphe, et, dit Florus, Bituitus y figura, assis sur son char de guerre, qui était d'argent [2].

Les savants travaux de M. Alexandre Bertrand sur les chars de guerre dans les sépultures gauloises ont donné à Diodore de Sicile et à Posidonius une éclatante confirmation.

Quand César arriva dans la Gaule transalpine l'an 58 avant notre ère, il n'y trouva pas de chars de guerre. L'usage en avait disparu. Les troupes gauloises se composaient exclusivement de fantassins et de cavalerie. Mais le char de guerre était encore usité en Grande-Bretagne. Les Bretons avaient à la fois et des cavaliers et des *essedarii* [3], c'est-à-dire des guerriers qui combattaient sur des *essedа* [4] ou chars. Suivant l'auteur des *Commentaires,* le roi breton Cassivellaunus aurait eu sous ses ordres en l'an 54 avant J.-C. environ quatre mille *essedarii* [5], c'est-à-dire deux mille chars de guerre, à deux hommes par char, en comptant le cocher avec le guerrier. C'était le double du nombre de chars que les Gaulois avaient mis en ligne contre les Romains à Sentinum 240 ans plus tôt. Suivant Tacite, au temps d'Agricola (78-84), c'est-à-dire plus d'un siècle après César, l'usage du char de guerre persistait chez quelques nations bretonnes [6].

Le char de guerre apparaît souvent plus tard dans la plus ancienne littérature épique de l'Irlande. C'est en char que nous y voyons toujours combattre les guerriers. Le cavalier n'in-

c. 5, § 2, éd. Didot, p. 166, l. 37-38 : πρὸς δὲ τοὺς πολέμους [Πρεττανοὶ] ἁπήναις χρῶνται τὸ πλέον, καθάπερ καὶ Κελτῶν ἔνιοι.

1. Mommsen, *Roemische Geschichte,* 6e éd., t. II, p. 162.

2. Argenteo carpento qualis pugnaverat. Florus, livre I, c. 36 (III, 2, édition Iahn, p. 59, l. 26-28). Cf. *Acta triumphorum Capitolina,* dans le *Corpus inscriptionum latinarum,* t. I, p. 460.

3. *De bello gallico,* IV, 24; V, 15, 19.

4. *De bello gallico,* IV, 33 ; V, 9, 16, 17.

5. *De bello gallico,* V, 19

6. In pedito robur : quædam nationes et curru praeliantur. *Agricola,* 12.

tervient dans les monuments de cette littérature que par l'effet d'additions postérieures aux rédactions primitives. Le char de guerre dans l'épopée irlandaise, comme dans l'*Iliade,* et chez Posidonius, porte deux hommes : le guerrier et le cocher[1].

H. d'Arbois de Jubainville.

XII.

UNE VERSION INÉDITE DU *PÉRÉDUR* GALLOIS.

A l'occasion du *Pérédur* gallois récemment donné par M. Kuno Meyer, il y a une observation à faire que je n'ai point vue dans les comptes rendus publiés sur ce livre. C'est que M. Kuno Meyer a ignoré l'existence d'un autre ms. où se trouve également ce texte. Pourtant la collation de ce ms. lui aurait permis d'établir plus sûrement son texte et aurait donné à son édition une valeur originale.

Nous présentons cette observation comme renseignement, non comme critique adressée à M. Kuno Meyer. En effet, les mss. gallois se rencontrent surtout dans des collections particulières, et si des catalogues sommaires — très sommaires — des principales de ces collections ont été publiés autrefois dans diverses revues, les découvertes récentes d'anciens mss. gallois ont le plus souvent passé inaperçues.

En janvier 1876, l'*Archæologia Cambrensis* (4e série, t. VII, p. 79) annonçait que parmi les mss. de la vente de Bronyrhwylfa en 1875, mss. acquis par M. Breese, se trouvait un ms. contenant « quatre *Mabinogion* qui ne figuraient pas dans le recueil de Lady Guest ». Nous écrivîmes aussitôt à M. Silvan Evans pour avoir des renseignements plus circonstanciés. Il nous répondit que ce ms. contenait cinq Mabinogion : *Bown o Hamtwn; — Peredur ab Efrog; — Caer yr Anrhyfeddodau a Gwiddonod Caerloew; — Ystoria Ysgan ab Asgo; — Selyf a Marcholff.*

1. Le char de guerre assyrien porte trois et quatre personnes. G. Perrot. et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. II, p. 463, 491, et pl. x.

C'est-à-dire :

1° Beuve d'Hamton;

2° Pérédur fils d'Efrog;

3° La ville des merveilles et les sorcières de Gloucester (histoire qui est probablement le développement d'un épisode de Pérédur);

4° Histoire d'Ysgan fils d'Asgo;

5° Salomon et Morolf (ce dernier texte est incomplet).

M. Breese, à son tour, est mort en 1881, et en annonçant sa mort dans la nécrologie de cette Revue (t. V, p. 156) nous disions : « il laisse une belle collection de livres et de manuscrits gallois : les journaux du pays expriment l'espoir que cette collection sera acquise par un établissement public ».

Cet espoir n'a pas été réalisé, car nous recevons le catalogue de vente de la bibliothèque de M. Ed. Breese qui doit se disperser aux enchères à Londres, le 31 mai 1888. Ce catalogue ne ressemble en rien aux catalogues faits avec tant de soin par nos libraires-experts de Paris et qui gardent une valeur bibliographique après la vente. Le catalogue de la vente Breese est des plus succincts et les manuscrits y figurent pêle-mêle avec les livres. Nous croyons pourtant y retrouver le manuscrit en question dans ce titre, malgré la date récente qu'on lui attribue :

N° 214. *Mabinogion or Juvenile Tales in Welsh. Manuscript.* 1844.

Il sort encore de temps à autre des vieilles bibliothèques, sinon des mss. complets, au moins des feuillets d'anciens mss. gallois. Au mois de septembre dernier (1887) nous avons vu chez un libraire de Galles du Nord plusieurs feuillets de mss. gallois qui nous ont paru être du xve siècle; ce n'étaient malheureusement pas des *Mabinogion,* mais des textes religieux. Le libraire n'a pas voulu du reste nous en dire un prix; car il les réservait à un bibliophile qui a dû les lui acheter depuis.

H. Gaidoz.

BIBLIOGRAPHIE.

South Kensington Museum art handbooks. — Early Christian Art in Ireland by Margaret STOKES, avec cent six gravures sur bois, publié pour le comité du Conseil d'Education, par Chapman et Hall, 11 Henrietta Street, Covent Garden, 1887, in-8, XVI-210 pages.

Ce charmant volume est un résumé de l'histoire des arts en Irlande depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la conquête anglo-normande et l'importation de l'architecture et de l'écriture gothique. On peut y distinguer quatre parties, la première traite des manuscrits et principalement de leurs miniatures, la seconde des objets métalliques, la troisième de la sculpture sur pierre, la quatrième de l'architecture.

La première partie consiste en une étude sur les plus anciens manuscrits en écriture irlandaise conservés tant dans les Iles-Britanniques que sur le continent. Mlle Stokes résiste courageusement à la tendance générale qui porte ses compatriotes à exagérer l'ancienneté de leurs manuscrits ; cependant je penche à croire que certains de ces manuscrits sont encore moins anciens que le savant auteur ne l'admet. Il me semble que, par exemple, le livre de Kells ne remonte pas à la fin du VIIe siècle, et qu'il ne peut être antérieur au IXe.

Parmi les objets métalliques dont traite la seconde partie, on remarque en premier lieu les cloches, d'abord en fer forgé[1], à commencer par celle de Saint-Patrice, Ve siècle, puis en bronze fondu depuis le Xe siècle. Un certain nombre de cloches en fer forgé étaient considérées comme des reliques et conservées

1. Il en existe encore cinquante-six en Irlande.

dans des châsses, et six de ces châsses existent encore aujourd'hui : elles ont été fabriquées du xe au xiie siècle.

La belle époque de l'orfèvrerie irlandaise commence, suivant Mlle Stokes, au viie siècle et finit avec le ixe ; à cette période appartiennent la broche de Tara et le calice d'Ardagh. Les boîtes de livres (*cumdach*) en orfèvrerie paraissent postérieures à cette période, les plus anciennes qui subsistent datent du xie siècle, et les textes n'en mentionnent point qui aient été fabriquées avant les dernières années du ixe. Les plus anciennes crosses épiscopales ou abbatiales ne semblent pas remonter au delà de la fin du xe siècle ou du commencement du xie. S'il y a une exception, elle est unique, c'est la crosse de saint Berach qui est une canne d'if couverte de bronze, elle est sans valeur artistique. La plus belle des crosses d'Irlande est celle de l'abbaye de Clonmacnois conservée au musée de l'Académie d'Irlande.

Mlle Stokes ne cite que trois reliquaires et une croix de procession antérieurs à la conquête anglo-normande, quant aux reliures de livres en orfèvrerie de la même époque, on n'en a guère que des débris.

Les monuments de la sculpture consistent en tombes, en autels et en croix monumentales. Ces croix ont souvent une valeur artistique, on en compte quarante-cinq. Mlle Stokes donne de treize d'entre elles une description détaillée.

L'architecture irlandaise débute par les dolmen qui paraissent abriter pour la plupart des sépultures par inhumation. Viennent ensuite les *tumuli* qui, quelquefois, recèlent dans leurs flancs de vastes chambres ; ce sont des sépultures par incinération qu'on y trouve, des urnes y renferment les cendres des morts. Dans les chambres des *tumuli* les parois sont décorées de figures variées, parmi lesquelles on chercherait inutilement la *divergent spiral* ou le *trumpet pattern,* caractère distinctif de la décoration celtique dès le iie siècle avant J.-C., suivant Mlle Stokes (p. 73, 121, 147-148), et qui restèrent en usage en Irlande jusqu'au commencement du xie siècle.

Dans l'architecture chrétienne d'Irlande, on peut distinguer trois époques : la première ne connaît ni l'usage du mortier ni la taille de la pierre. La seconde époque commence au vie, au

VIIe ou au VIIIe siècle et se termine dans le courant du XIe. Elle comprend des édifices composés d'une seule chambre sans distinction architecturale entre le chœur et la nef, et à partir du Xe siècle on leur adjoint une tour ronde en maçonnerie qui est à la fois un clocher et un donjon. Au XIe siècle, on commence à construire des églises romanes imitées de celles du continent.

Le livre de Mlle Stokes résumant sous la forme d'un ouvrage élémentaire les nombreux travaux et la science acquise par la longue pratique archéologique du savant auteur, se recommande à l'attention de toutes les personnes qu'intéresse en général l'histoire de l'art en Europe et spécialement l'histoire de l'art dans les régions celtiques.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Ernst WINDISCH. **Ueber die Verbalformen mit dem Character *r* im Arischen, Italischen und Celtischen** (Abhandlungen der philolog.-histor. Classe der Kœnigl. Sæchs. Gesellschaft der Wissenschaften, p. 447-512). Leipzig, Hirzel, 1887, 66 p. in-4; prix: 3 mark.

Un des principaux traits communs à la fois aux langues celtiques et aux langues italiques, et qui leur donne une physionomie à part dans l'ensemble des langues de l'Europe, est la présence d'un *r* dans la plupart des formes médio-passives du verbe. Bopp, le premier, émit l'hypothèse que cet *r*, en latin, venait de l'*s* du pronom réfléchi de la troisième personne : *amatur* serait pour *amat-se, u* étant « voyelle de liaison ». Le rhotacisme de l'*s* intervocalique étant de règle en latin, cette explication ne soulève pas de trop graves difficultés : d'ailleurs, les langues letto-slaves, qui ont formé leur passif par un procédé analogue, les tournures françaises et allemandes comme « cela se vend bien » ou « das verkauft sich gut » montrent avec quelle facilité les peuples les plus divers passent de l'idée réfléchie à l'idée purement passive.

M. Whitley Stokes a été le premier à contester l'exactitude de cette théorie. Dans les *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung* (t. VII, p. 56 ss.), il fit remarquer que, phonétiquement admissible pour le latin et pour l'ombrien qui suit

les mêmes règles de rhotacisme que le latin, psychologiquement possible pour toutes les langues, l'explication de Bopp ne peut s'appliquer ni à l'osque ni aux langues celtiques : car, dans ces langues, l'*r* du médio-passif serait le seul à provenir d'un ancien *s*, tous les autres *s* ayant subi d'une manière parfaitement constante un traitement différent. Ainsi en osque, *s* intervocalique devient *z* (noté tantôt par *s*, tantôt par *z*) : l'infinitif de la racine *es-* « être » est *ez-um*, non *er-um* comme en ombrien ; le génitif pluriel des thèmes en *a-* (sanscrit *tāsām*) est en *-asum* ou *-azum*, jamais en *-arum* (ombrien et latin *-arum*). On trouve dans une même inscription (Zvetaieff, *Sylloge inscriptionum oscarum*, n° 142) à la l. 4 *comparascuster* (futur antérieur passif : cf. les formes actives comme *fefacust*) et à la l. 11 *ezum :* cette même inscription contient de plus quatre ou cinq exemples de l'adjectif démonstratif (en sanscrit *esha* avec *sh* provenant de *s*) qui en ombrien est régulièrement *ero-* (Bréal, *Tables Eugubines*, p. 354), mais qui en osque est *eizo-* [1]. Dans les langues celtiques, l'*s* intervocalique est tombé de bonne heure (comme en grec) ; jamais il n'est devenu *r :* comparer au gothique *eisarn* « fer » le vieil irlandais *iarn* et le vieux gallois *hearn ;* au sanscrit *svasā* « sœur » (latin *soror* avec le changement régulier de *s* intervocalique en *r*) le vieil irlandais *siur* et le vieux gallois *chwaer*.

De là il résulte qu'il faut ou bien séparer les formes médio-passives en *r* du latin et de l'ombrien des formes analogues non seulement des langues celtiques, mais aussi de l'osque [2], ou bien trouver à ces formes une origine commune, en partant du principe que la consonne qui le caractérise était dès le

1. L'exemple, cité par M. Windisch, d'une inscription où se trouvent côte à côte *sakahiter* « sacratur » et *aasas* « arae » n'est pas suffisamment probant, car on trouve ce même mot *asa* constamment écrit par *s* sur les Tables Eugubines, où le rhotacisme de *s* intervocalique est pourtant de règle. Le rapport de *asa* avec le latin *ara* n'est pas encore clairement connu.

2. Et cela dans l'hypothèse la plus favorable à la théorie de Bopp, en admettant que la voyelle qui suivait l'*s* n'est tombée qu'assez tard. Car s'il s'agissait du changement de *s final* en *r*, non seulement la phonétique de l'osque et des langues celtiques, mais celle même du latin et de l'ombrien (qui présente des formes médio-passives en *r* dans les tables en écriture étrusque où le rhotacisme de *s* final est en principe inconnu) s'opposeraient à cette théorie.

début le seul son qui puisse apparaître à la fois dans toutes ces langues sous la forme *r*, c'est-à-dire un *r*. Quelles que soient les raisons psychologiques qui militent en faveur de l'opinion de Bopp, force nous est de reconnaître qu'elle est en contradiction formelle avec tout ce que nous savons de certain sur la phonétique italo-celtique.

Un peu après M. Whitley Stokes, M. E. Windisch, reprenant l'étude du même sujet (*Beiträge z. vgl. Sprachf.*, t. VIII, p. 465 ss.) fit ressortir la singulière ressemblance des troisièmes personnes du parfait indien comme *mēnirē* « ils pensèrent », *jajñirē* « ils furent enfantés », avec les formes médio-passives italiques et celtiques : v. irland. *do-ménar* « je pensai », latin *gignuntur* « ils sont enfantés ». C'est cette idée qu'il reprend et qu'il développe dans le mémoire dont nous avons transcrit le titre en tête de cet article.

Les formes verbales en *r* sont assez nombreuses en sanscrit : mais à l'exception d'une seule, *ur*, qui se trouve à la troisième personne du pluriel du parfait et de l'optatif, toutes ces formes présentent avec les formes en *r* des langues italo-celtiques une différence essentielle : l'élément caractéristique *r* se trouve en sanscrit avant la désinence ordinaire du verbe, dans les langues italo-celtiques il est placé après. Une forme indienne comme *ávavṛt-r-anta* ne diffère du latin *uert-untu-r* que par la place de l'*r* : et c'est la plus grosse difficulté de la théorie de M. Windisch, qui présente d'autre part tant de vraisemblance qu'on est peut-être autorisé à négliger cette différence dans la place de l'élément *r*. D'ailleurs ces formations ayant disparu à l'époque historique de presque toutes les langues indo-européennes, c'est un indice que vers la fin de la période d'unité elles n'étaient déjà plus guère en usage, et il n'y a rien de surprenant à ce qu'une des familles de langues n'ait conservé qu'une partie de ces formations, tandis que l'autre en conservait une autre partie. Ce qu'il y a de caractéristique pour leur signification, c'est qu'on trouve au moins quelques-unes de ces formes dans le *Ṛig-Vēda* avec le sens moyen ou, plus rarement, le sens passif : ainsi *dadhirē* dans ce vers (III, 51, 6), *túbhyam bráhmāṇi gíra indra túbhyam satrā́ dadhirē* « à toi des prières, à toi, Indra, des hymnes ont été offerts en même

temps ». Mais jamais le sujet logique de l'action (complément du verbe passif) ne se trouve à l'instrumental comme il l'est d'ordinaire après les vrais passifs : d'ailleurs, dans de telles constructions, le sens passif est le plus souvent mêlé au sens moyen, et assez difficile à en dégager.

Il faudrait reproduire en entier ce que M. W. dit du détail des formes celtiques en *r* : nous nous contenterons d'indiquer quelques-uns des résultats les plus intéressants. Et d'abord il a rendu à peu près certain que la caractéristique *r* était primitivement réservée dans ces langues à la troisième personne, et probablement à la troisième personne du pluriel : car l'*a* de *do-berar,* par exemple, ne peut représenter que la voyelle thématique, laquelle était *o* (celtique *a*) au pluriel, mais *e* au singulier. Une autre question est de savoir si l'*r* était final : et cette question nous semble avoir été résolue par M. W. avec beaucoup de sagacité. Dans les langues italiques la voyelle que suivait *r* a pu tomber comme celle de *puer(os)* sans laisser de traces de son existence. Il n'en est pas de même en celtique. *Berair* opposé à *do-berar* présente dans la seconde syllabe un *i* difficile à expliquer : il n'est pas dû à l'influence de l'*e* de la première syllabe, puisque *do-berar* se maintient intact dans les mêmes conditions. Il faut donc admettre qu'après l'*r* de *berair* se trouvait un son *e* ou *i* qui a disparu après avoir altéré l'*a* de la syllabe pénultième : *berair* se trouverait ainsi remonter à une ancienne forme **berari* tout à fait comparable aux formes indiennes en *-rē*. Le parallélisme sera complet si, comme la phonétique nous y autorise, on restitue pour *-berar* un prototype **berara* (védique *aduh-ra*). La différence de la forme absolue *berair* et de la forme conjointe *-berar* remonte ainsi en dernière analyse à la différence des désinences primaires et secondaires (grec φέρεται, ἐφέρετο). — Au parfait déponent, l'irlandais *ménair* (pour **ménari*) correspond de même tout à fait au parfait indien (3e p. pl.) *mēnirē*.

On peut objecter que dans les formes indiennes la voyelle thématique (indo-européen *o,* celtique *a,* sanscrit *a* ou *ā* suivant la structure de la syllabe) manque toujours dans les formes en *r,* tandis qu'elle se trouve régulièrement dans les langues italo-celtiques. Mais cette objection ne suffit pas à dé-

truire les ressemblances profondes qui existent pour ces formes entre les deux groupes de langues : la différence que nous signalons est due à ce que les idiomes italo-celtiques ont presque complètement perdu toute trace de la conjugaison athématique ; la présence de la voyelle thématique dans les formes en *r* n'a rien de plus extraordinaire que sa présence dans toute la conjugaison de tant de verbes où elle manquait à l'époque indo-européenne. On a d'ailleurs en Inde même un fait exactement comparable à celui qui s'est produit dans l'Europe occidentale : le pâli et les divers prâcrits ont généralisé l'emploi de l'*r* dans la conjugaison thématique.

La partie du travail de M. W. qui concerne le latin est malgré ses mérites moins intéressante et moins neuve. Il faut remarquer toutefois un nouvel argument apporté en faveur de l'ancienneté relative de la troisième personne parmi les formes en *r* : c'est que le latin a ajouté la caractéristique du médio-passif à la troisième personne, alors que le moyen était encore en usage (*agitu-r, aguntu-r* ; cf. ἥγετο, ἤγοντο), tandis que la première personne est formée sur l'actif : *ago-r*.

M. Windisch termine par quelques réflexions sur l'origine de ces formes en *r ;* il voudrait identifier la finale *-ra* (indo-europ. *-ra* ou *-ro?*) du sanscrit avec le suffixe nominal de même forme (indo-europ. *-ro-*). Il est certain que les adjectifs comme *kshiprá-* « rapide », proprement « se lançant » (rac. *kship* « jeter, lancer »), *chidrá* « fendu » (rac. *chid* « fendre ») ont pu être employés sans verbe auxiliaire, comme en latin *legimini* (= λεγόμενοι) et prendre peu à peu le sens verbal : mais tout cela est bien hasardé. Le principal argument de M. W., l'identification qu'il emprunte à M. Ascoli du participe neutre pluriel *bharanti* « les portants, ceux qui portent », et de la 3e pers. plur. *bharanti* « ils portent » n'est pas faite pour diminuer nos doutes : car ces deux formes, identiques en sanscrit, ne le sont que par hasard. A l'époque indo-européenne elles différaient notablement. L'*i* final du participe neutre pluriel a la même origine que l'*i* de *pitā* « père », que le second *i* de *íti* « ainsi » : il est représenté dans les langues de l'Europe par un *a* bref : grec φέροντα, πατήρ ; latin *pater, ita*. L'*i* final de la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent actif est un *i* véri-

table, comme le premier *i* de *îti,* et celui de *imás* « nous allons », conservé sous cette forme dans les langues de l'Europe : dorien φέροντι, latin *ita,* grec commun ἴμεν.

Mais cette hypothèse n'est qu'accessoire dans le travail de M. Windisch, qui est en général un modèle de sagacité, de prudence et de clarté.

Louis Duvau.

Annala Uladh, Annals of Ulster, otherwise Annala Senait, Annals of Senat, a chronicle of Irish affairs from A. D. 431 to A. D. 1540, edited with a translation and notes by William M. Hennessy, M. R. I. A, the assistant deputy Keeper of the Records. Vol. I, A. D. 431-1056, published by the authority of the Lords Commissioners of Her Majesty's Treasury under the direction of the Council of the Royal Irish Academy. Dublin, Hodges, Figgis and Co. 1887; gr. in-8, III-599 p.

Quand j'ai pour la première fois appris que le savant M. Hennessy préparait une édition de cette chronique, je n'ai pu retenir l'expression d'un étonnement. En voici la cause. La partie la plus ancienne de la chronique d'Ulster a été composée à la fin du xve siècle. Je me demandais pourquoi M. Hennessy ne préférait pas entreprendre une édition de la chronique de Tigernach qui remonte au xie siècle.

La chronique de Tigernach et les Annales d'Ulster ont été publiées toutes deux par O'Conor dans ses *Rerum hibernicarum scriptores,* la première, dans le tome II, la seconde, dans le tome IV. Mais on ne peut donner qu'une très médiocre confiance aux textes d'O'Conor. Leur défectuosité a été mise en évidence dès 1874 quand M. Gilbert, dans ses *Facsimiles of national manuscripts of Ireland,* première partie, planches XLIII et XLIV, a donné le facsimilé d'un feuillet des *Annales de Tigernach,* f° 6 du manuscrit Rawlinson B. 502 de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford.

Une nouvelle édition des Annales de Tigernach est nécessaire et urgente. Pourquoi M. Hennessy a-t-il préféré nous donner les Annales d'Ulster ? Il a eu, je suppose, deux raisons. L'une est que les Annales d'Ulster n'ont été publiées par O'Conor que d'une façon incomplète ; l'édition donnée par ce savant s'arrête à l'année 1131, tandis que le manuscrit dont il

s'est servi (Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, Rawlinson B. 489)[1] va jusqu'à l'année 1541. L'autre motif qui aura décidé M. Hennessy est que la partie la plus ancienne de la chronique d'Ulster est bien plutôt une compilation qu'une composition originale. L'auteur s'est en général borné à réunir en les copiant des fragments de chroniques diverses aujourd'hui perdues. Ces textes, lorsqu'il s'agit des premiers siècles, sont presque exclusivement latins. Cependant on y rencontre quelques mots irlandais, et ces mots sont notés de temps en temps avec une orthographe archaïque ; cette orthographe nous fait remonter à une période bien antérieure à celle où écrivait le compilateur. C'est ainsi qu'à la page 108, ligne 3, nous lisons : *Duncath aue Ronain jugulatus. Aue* est l'orthographe en vieil irlandais du mot écrit *úa* en irlandais moyen, *o* en irlandais moderne, et qui veut dire « petit-fils ». Dans ce passage, il s'agit d'un événement qui se produisit au milieu du VIIe siècle, et qui fut probablement noté par un contemporain dans la chronique d'une abbaye. La même orthographe avec une légère variante, *auae,* se retrouve à la page 148, ligne 13, où il est question de faits datés de l'an 700 de notre ère. A la page 62, l. 12, *aeu* est une faute d'impression pour *aue.*

La plupart du temps, l'auteur des Annales d'Ulster ne dit pas où il a pris les fragments de chroniques monastiques dont la juxtaposition constitue son œuvre. Il cite cependant quelques autorités, et la plus intéressante, comme l'ont déjà fait observer dans les deux siècles qui nous ont précédés Ware et Harris[2], et plus récemment O'Donovan[3], est le livre de Cuana, scribe de l'abbaye de Trevet au comté de Meath. Cuana mourut en 738[4]. Il est cité treize fois dans les Annales d'Ulster ; la première sous la date de 467, la dernière sous la date de 628.

Un autre auteur un peu plus récent est Dubdalethe, troisième

1. *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae partis quintae fasciculus primus. Confecit Guill.* Macray, col. 709.

2. *The history of the writers of Ireland,* Dublin, 1764, p. 26.

3. *Annals of the Kingdom of Ireland,* by the four masters, 1851, t. I, p. 46.

4. Cuana, nepos Bessain scriba Treoit pausat. Hennessy, *Annales d'Ulster,* t. I, p. 196, 197.

du nom, archevêque d'Armagh, mort en 1065 suivant Harris[1], en 1064 suivant les *Annales des Quatre Maîtres* et celles de Tigernach[2], et en 1061 suivant le *Cronicum Scotorum*[3]. Les Annales d'Ulster citent le livre de Dubdalethe sous les années 628[4], 962[5] et 1021[6]. Le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Bodléienne, fascicule premier de la cinquième partie, par Macray, 1862, col. 730, nous apprend qu'outre une chronique, le livre de Dubdalethe contenait le récit légendaire intitulé *Baile in Scáil*. Cette mention appartient au numéro 33 de l'analyse du manuscrit Rawlinson B. 512[7].

Un troisième auteur, qui n'est cité qu'une fois, c'est Maucteus ou Mochte, dont l'auteur des Annales d'Ulster aurait eu entre les mains une lettre commençant ainsi : Maucteus peccator, prespiter, sancti Patricii discipulus, in Domino salutem[8]. Ce monument serait le plus ancien que nous possédions du culte de saint Patrice. Car Mochta mourut en 534 ou en 536 suivant les Annales d'Ulster, en 534 suivant celles de Tigernach[9]. Ce texte a du reste été déjà signalé par Usserius, après lui par les Bollandistes[10], et en dernier lieu par O'Donovan.

1. *The works of Sir James Ware concerning Ireland,* t. I, 1739, p. 50.
2. Edition O'Donovan, 1851, t. II. p. 886. — O'Conor, *Rerum hibernicarum scriptores,* t. II, p. 305.
3. Edition Hennessy, p. 286, 287.
4. Edition O'Conor, p. 44 ; édition Hennessy, p. 98, 99.
5. Edition O'Conor, p. 275 ; éd. Hennessy, p. 478.
6. Edition O'Conor, p. 372 ; éd. Hennessy, p. 546. Voir sur le même événement les *Annales de Loch Cé,* éd. Hennessy, t. I, p. 20. 22. On y trouve aussi un renvoi à Dubdalethe et il est fort intéressant de comparer les deux textes.
7. M. Zimmer, dans les *Gœttingische gelehrte Anzeigen* du 1er mars 1887, p. 182, a découvert que Macray avait négligé de mentionner le nom de Dubdalethe et qu'il n'y avait eu que deux évêques d'Armagh de ce nom. Voyez, sur les trois Dubdalethe, Harris, *The works of Sir James Ware,* p. 42, 48-50, et les *Annales d'Ulster,* éd. Hennessy, p. 272, 504, 588. Cf. Harris, *The writers of Ireland*, p. 65, 66, et *Revue Celtique,* t. IX, p. 97-98.
8. Page 46. La même formule initiale est citée dans les *Annales de Tigernach* avec une légère différence d'orthographe : Mocte*us* pe*c*cator, p*r*espi*ter, sanct*i Pa*t*ricii discip*ulus* in D*omi*no salutem. O'Conor, *Rerum hibernicarum scriptores,* t. II, p. 134-135.
9 Voyez les renvois contenus dans la note précédente.
10. Tome III d'août, p. 739. La fête se faisait le 19 août. *Martyrologe d'Oengus,* édition Whitley Stokes, p. CXXIV, CXXXII. Cf. *Vie de saint Columba* par Adamnan, édition Reeves, p. 6. Todd, *Saint Patrick,* p. 29. Harris, *The*

Mais il avait été défiguré par O'Donovan qui, au lieu de Maucteus, écrit Macutenus.

Mentionnons aussi le *Liber monachorum* auquel il est renvoyé sous la date de 511 [1], et le *Liber Mochod* dont il est question sous la date de 527 [2].

Enfin l'auteur des Annales d'Ulster, sans nommer ses autorités, parle de temps en temps des contradictions qui existent entre elles. Une étude sur les sources des chroniques irlandaises qui nous ont été conservées serait un travail plein d'intérêt, et de cette étude on trouverait probablement dans les Annales d'Ulster les principaux éléments.

M. Hennessy n'a pas mis de préface à son édition. Un avertissement d'une demi-page nous prévient que l'introduction paraîtra quand l'édition sera terminée, et qu'elle contiendra une étude sur les sources des Annales d'Ulster et sur les manuscrits qui ont servi de base au texte adopté par le savant éditeur. Il y aurait certainement témérité de notre part à prétendre devancer ici l'érudit irlandais. Nous nous bornerons à une observation.

Des Annales d'Ulster, il y a deux manuscrits principaux. L'un, qu'O'Conor considérait comme le meilleur, est celui dont ce savant a reproduit le texte [3]. C'est, comme nous l'avons dit, le manuscrit Rawlinson B. 489 de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford [4]. L'autre appartient au Collège de la Trinité de Dublin où il porte la cote H. 1. 8. Un feuillet en a été reproduit par M. Gilbert dans ses *Facsimiles of National Manuscripts of Ireland,* troisième partie, planche LXXVII. Ce manuscrit paraît être resté inconnu à O'Conor. L'usage qu'en a dû faire M. Hennessy constitue pour ce savant une grande supériorité sur son devancier.

works of James Ware, t. I, p. 19. 182. Il fut, dit-on, le premier évêque de Louth, *Annales des Quatre Maîtres* sous l'année 534; éd. O'Donovan (1851), t. I, p. 176.

1. Page 36.

2. Page 42.

3. *Rerum hibernicarum scriptores veteres,* t. I, seconde partie *Prolegomena,* pars I, p. CLXIX. Cf. O'Curry, *Lectures on the manuscript materials*, p. 83. 84.

4. Il a été décrit par Macray dans son catalogue précité, col. 709-710. Cet érudit le date des XVe et XVIe siècles.

Le texte est accompagné d'une traduction anglaise en regard. Il paraît avoir été fixé avec l'exactitude à laquelle les précédentes publications du savant auteur nous ont habitué. Nous signalerons cependant les fautes d'impression : *pegni* pour *regni,* p. 4, l. 3 ; *moritus* pour *moritur,* p. 92, l. 7 ; *nerotum* pour *nepotum,* p. 150, l. 4. Les fautes de ce genre sont une conséquence inévitable de l'emploi des caractères irlandais ; et franchement, nous ne comprenons pas l'utilité de cet emploi, surtout quand il s'agit d'imprimer un texte latin.

H. d'Arbois de Jubainville.

MÉLUSINE. Revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages fondée par H. Gaidoz et E. Rolland, 1877-1887, dirigée par Henri Gaidoz. Paraît le 5 de chaque mois, à Paris, chez E. Lechevalier, par livraisons de 12 pages in-4. Prix de l'abonnement pour un an : France et Union postale, 12 fr.

Depuis que nous annoncions à nos lecteurs la résurrection de ce recueil en 1884, il a poursuivi régulièrement sa féconde carrière. Les tomes II et III se composent chacun de 24 numéros parus en deux années consécutives; le tome IV a commencé avec 1888, sous la direction unique de M. Gaidoz.

Ce que nous disions alors (*Revue Celtique,* VI, 391), à propos du tome II de *Mélusine,* de l'intérêt que présente cette publication au point de vue spécial des études celtologiques, n'a pas cessé d'être vrai. Voici, par exemple, l'indication des articles du tome III relatifs à la Basse-Bretagne :

Chansons populaires (texte, sauf pour la 4e, et traduction; souvent aussi l'air noté) : « Le navire du Port-Blanc », col. 77-82 ; « Noel pour demander ses étrennes », 82-83 ; « Le meunier de Kergantec », 161-162 ; « La lavandière qui avait oublié de prier Jésus », 162-163 ; « Le plongeur », 182-184, et 453-455 ; « La nourrice et les voleurs », 184-188; « L'amant éconduit », 208-210 et 570-573 ; « La maîtresse pauvre », 260-262; chansonnette », 327-328; « La rage », 350-352 et 393-395 ; « L'embrassade », 421-422; « La jeune amoureuse », 477-478.

Devinettes, col. 88-89, 132-133, 235 ; Inscription en breton moyen, col. 92-93 ; Sur Guionvac'h, col. 145-150 et 207-208 ; Proverbes, col. 232-233 ; Prière populaire, col. 236 ; Usages de la féodalité, col. 274-276.

Superstitions : « Précautions à prendre quand on doit voyager de nuit », col. 358 ; « L'enfance et les enfants », 374-376 et 568 ; Le mariage, 376-379 ; La coqueluche, le rachitisme, 380-381.

Contes populaires, col. 474-476 ; Alexandre le Grand, 487-496 ; Les conseils d'un père mourant, 529-537.

M. Gaidoz commence, dans le tome IV de *Mélusine,* la publication d'une série d'anciens textes irlandais qu'il traduit et commente avec sa double compétence de celtisant et de folkloriste. Il nous a donné déjà deux légendes chrétiennes fort curieuses « Les trois clercs et le chat », d'après le Livre de Leinster et le Livre de Lismore (*Mélusine,* IV, 5-11 ; 41-42) ; et « L'enfant juif ». d'après un manuscrit du xve siècle, de la Bibliothèque Nationale (*Mél.,* IV, 39-41).

Signalons encore, dans ce même tome, col. 62-65, un article très instructif de M. Loth sur les présages fâcheux que les anciens Gallois tiraient de l'éternuement. L'auteur reproduit le texte d'un poème du Livre noir de Caermarthen (n° xxvii des *Four ancient books of Wales*) et corrige heureusement la traduction de Skene. Qu'il me permette cependant une petite observation. Il traduit les premiers vers des strophes 6 et 7 :

Dyrcheuid bran y hasgell
Dyrcheuid bran y hadein

par « Que le corbeau élève ses ailes ». Comme le fait remarquer M. Gaidoz, il s'agit d'un mauvais présage, qui n'arrête pas un chrétien sur le point d'aller où Dieu l'appelle. Ces vers sont donc à comparer au 2e de la str. 2 :

« C'est au profit de mon roi que je m'habille
« Aujourd'hui : *j'entends un éternuement...*
str. 3 ... « je ne crois pas à un présage...
str. 5 ... « le devoir victorieux sera mon maître » ;

et puisque dans *un trev a glyuaw* « j'entends un éternuement » le verbe est à l'indicatif, le contexte demande. aux str. 6 et 7, la traduction

« Le corbeau élève son aile ».

On sait, d'ailleurs, que le vieux gallois avait, comme le vieil irlandais, des troisièmes personnes du singulier de l'indicatif présent en *-id* (conjugaison absolue).

E. Ernault.

Etudes iconographiques et archéologiques sur le moyen âge, par Eugène Müntz, conservateur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts. Première série. Paris, Ernest Leroux, 1887, in-16, VI-173 p.

Sous ce titre, le savant auteur a réuni quatre mémoires. Les trois premiers sont étrangers aux sujets dont s'occupe la *Revue Celtique*. Ils concernent : les pavements historiés du IVe au XIIe siècle ; la décoration d'une basilique arienne (Sancta Agatha in Suburra, à Rome) au Ve siècle ; la légende de Charlemagne dans l'art du moyen âge. Mais le dernier est une étude sur la miniature irlandaise et anglo-saxonne au IXe siècle. M. Müntz s'était déjà occupé sommairement de cette matière dans le tome III de la *Revue Celtique* où il a publié, p. 243-245, d'intéressantes « Recherches sur l'origine des ornements connus sous le nom d'entrelacs ». Il démontre que l'entrelacs est un genre d'ornement usité bien avant l'époque où il commence à paraître dans les monuments celtiques. L'entrelacs était déjà connu des artistes chaldéens. On le trouve en Syrie et dans les monuments de l'art romain à une date antérieure aux plus anciens manuscrits irlandais.

Sur la spirale, M. Müntz est moins affirmatif et il n'ose pas déclarer mal fondée la doctrine de Mlle Stokes (voir plus haut, p. 396). En effet, on a tiré des tombeaux de Hallstatt des fibules à spirale qui paraissent celtiques et qui peuvent remonter au IIe siècle avant J.-C. Cela n'empêche pas que la spirale n'ait été employée ailleurs dans l'antiquité, par exemple à Rhodes et chez les Chaldéens.

H. d'A. de J.

Ueber romanische Ortsnamen in Salzburg von Theodor von Grienberger. Salzburg, Dieter, 1886, in-16, 62 p.

Salzbourg était situé dans le Norique, c'est-à-dire dans une région celtique. On doit donc s'attendre à y trouver des noms de lieu formés de la même façon que ceux de la Gaule. C'est ce qui résulte du mémoire de M. Grienberger. Morzg s'appelait en 800 *Marciagus*. C'est un dérivé gaulois très fréquent en France du gentilice romain *Marcius* comme on l'a pu voir dans ce volume, p. 39-43. La variante romaine de ce nom de *fundus* est *Marcianus,* d'où le français Marchiennes, Nord (*villae Marcianae,* p. 43); cette variante se trouve aux environs de Salzbourg, au XIVe et au XVe siècle, avec les orthographes Martzan et Marczan. Après les suffixes géographiques *-acus* et *anus,* d'autres suffixes qu'on trouve quelquefois en France et dont nous n'avons point parlé jusqu'ici, sont les suffixes *-lus* et *-avus*. Ainsi, les textes du moyen âge nous montrent en Limousin un ruisseau appelé *Marciolis*[1]. Milhau, Aveyron, est un ancien *Aemiliavus;* Belleneuve, Côte-d'Or, est un ancien *Belenavus*[2]. Nous retrouvons ces suffixes près de Salzbourg. Une localité appelée aujourd'hui Marzoll est nommée *ad Marciolas* en 788 (p. 48); Campanif, près de Salzbourg, s'écrivait *ad Campanavam,* en 930 (p. 12). A côté de ces noms d'origine romaine on en peut signaler d'autres qui paraissent gaulois. Anif s'appelait *Anava* au XIIe siècle : *ad villam quae vocatur Anava ubi fontes decurrunt*. *Anava* est probablement identique au mot gallois *anaw* « harmonie » si fréquent au IXe siècle dans les noms d'hommes du *Cartulaire de Redon*[3] et plus tard dans ceux du *Liber Landavensis*[4]. Comparez le *cognomen* Anaus dans une inscription d'Espagne[5] et le nom de peuple Anauni dans l'Italie du nord[6]. Kuchl, le *Cuculle (Cucullae)* de la *Table de Peutinger,* au datif *Cucullis* chez Eu-

1. Deloche, *Etudes sur la géographie historique de la Gaule,* deuxième partie, p. 317.
2. Ecrit à tort avec deux *l* dans la *Chronique de Bèze :* Garnier, *Nomenclature historique...,* p. 40, n° 174.
3. Voir l'index, p. 632.
4. *Grammatica celtica,* deuxième édition, p. 129.
5. *Corpus inscriptionum latinarum,* t. II, n° 1690.
6. *Corpus inscriptionum latinarum,* t. V, p. 537-538.

gippius, *Vita Severini; ad Cucullas* dans un document de l'année 800, nous offre la forme féminine du *cucullus* de Juvénal :

Tempora Santonico velas adoperta cucullo[1].

Le féminin a été préféré par les auteurs ecclésiastiques, qui écrivent *cuculla,* d'où en français la coule monastique.

H. D'A. DE J.

Esquisses du Bocage normand, par Jules LECŒUR. II. Paris, Emile Lechevalier, 1887, gr. in-8, 440 p., avec gravures hors texte.

Dans ce gros volume, M. J. Lecœur a réuni d'intéressantes scènes de mœurs villageoises et de nombreux renseignements sur les croyances et superstitions populaires dans le Bocage normand. Son livre offre donc un double attrait; le littérateur y trouvera avec plaisir des portraits bien tracés et très vivants et le folkloriste pourra y découvrir quelque document important pour la science des traditions. Il nous serait fort agréable de nous arrêter quelque temps à regarder ces types villageois que nous connaissons bien et que M. L. nous remet devant les yeux : le taupier (p. 141), le faucheur (p. 232), le pâtour (p. 276). Malheureusement M. L. ne touche que fort rarement à quelque partie du folklore celtique ou plus particulièrement du folklore breton. Aussi nous nous bornons à annoncer ce livre écrit sans prétention scientifique et qui se lit avec un grand plaisir.

G. D.

Studies in the Topography of Galloway being a list of nearly 4000 Names of Places with Remarks on their origin and meaning and an Introductory Essay by Sir Herbert Eustace Maxwell, Bart. of Monreith. M. P., F. S. A. etc. Edimbourg, David Douglas, 1887, in-8, xv, 340 p.

On a parlé gaélique en Galloway jusqu'au commencement du XVIe siècle. Il y a donc en Galloway un nombre considé-

1. Satire VIII, vers 145.

rable de noms de lieux d'origine gaélique ou irlandaise. Malheureusement les documents remontant à cette époque sont très rares dans cette région des Iles-Britanniques, et souvent il est difficile de reconnaître les mots néo-celtiques sous la forme orthographique que leur a donné la notation anglaise. Se figure-t-on Bordeaux écrit *Bawdoe,* Rouen représenté par *Roweng,* Richelieu par *Reeshlew,* etc. Sir Herbert Maxwell a étudié la toponomastique irlandaise qui est relativement bien documentée, et par la comparaison des noms de lieux de l'Irlande avec ceux de Galloway, il paraît avoir jeté sur son sujet beaucoup plus de lumière qu'on n'aurait pu l'espérer. Son œuvre nous semble raisonnable ; il est bien rare qu'on puisse dire cela d'un recueil d'étymologies.

CHRONIQUE

SOMMAIRE : I. Les Annales de Bretagne et la Chrestomathie bretonne de M. Loth. — II. Le dictionnaire gallois de M. Silvan Evans. — III. Publications de M. Ascoli. — IV. Le *Tochmarc Emere* traduit par M. Kuno Meyer. — V. Cantique irlandais du XVIe siècle publié par M. Donald Masson dans l'*Archaeological Review*, critique de la traduction de M. Donald Masson par M. Standish O'Grady. — VI. Mort de M. Evan Davies. — VII. Vies de saints bretons dans les *Analecta Bollandiana*. — VIII. Nouvelle édition des *Annales Cambriae* par M. J.-B. Phillimore. — IX. Tombes de Gaulois trouvées à Alexandrie, en Egypte. — X. Tome XII du *Corpus inscriptionum latinarum* (Narbonnaise). — XI. Atlas historique de la France par M. Longnon. — XII. L'épopée irlandaise dans le Celtic Magazine. — XIII. Le mystère breton de sainte Tryphine au théâtre de Morlaix. — XIV. Un nouveau mémoire de M. Nettlau. — XV. Gloses bretonnes inédites du IXe siècle. — XVI. Un conte breton publié par M. Luzel. — XVII. The Journal of the Royal historical and archaeological Association of Ireland. — XVIII. Nouvelles publications de M. Zimmer. — XIX. Prix Volney décerné à M. E. Ernault. — XX. Le char de guerre gaulois d'Issoudun (Indre).

I.

La troisième livraison du tome III des Annales de Bretagne a paru au mois d'avril dernier. Dans la dernière livraison (janvier) M. Loth avait commencé à donner des extraits de textes du XVIIe siècle. Il continue dans celle-ci en nous faisant connaître : 1° (p. 396-399) un recueil de *Cantiques bretons* publiés à Quimper en 1642. Les airs de ces cantiques sont d'après l'*Advertissement au lecteur* empruntés en grande partie à Claude le Jeune, musicien de Henri III. — 2° (p. 399-400) *An novelou ancient ha devot* gant Tanguy Guegen. E Qemper Caurintin, gant G. Allienne, 1650. — 3° (p. 401-405) *Le sacré collège de Jésus divisé en cinq classes ov l'on enseigne en langue armorique les leçons chrestiennes avec les 3 clefs pour y entrer, vn Dictionnaire, vne grammaire, et syntaxe en même langue*. Composé par le R. P. Ivlien Mavnoir ... Quimper-Corentin, chez Jean Hardouin, 1659. On peut dater de ce livre le commencement de la période de l'armoricain moderne. Le premier, le P. Maunoir écrit régulièrement les mutations de consonnes initiales. — 4° (p. 406-408) *Canticou spirituel hac instructionou profitabl evit disqui an hent da vont d'ar barados*, composet gant an Tat Julian Maner. Quemper, Jan Perier vers 1686. 5° (p. 408-414) Un formulaire de prône en breton de Vannes conservé dans un manuscrit de 1693 qui appartient au chapitre de Vannes. C'est le texte suivi le plus ancien en dialecte de Vannes. M. Loth le donne en entier.

Pour le XVIIIe siècle, la langue étant à peu près dans le même état qu'aujourd'hui, M. Loth se bornera à un petit nombre d'extraits. Voici les ou

vrages appartenant à cette époque que la troisième livraison des *Annales de Bretagne* nous fait connaître : 1° (p. 414-420) *Cantiqueu spirituel ar deverieu ar christen en quenver an autrou Doué, en quenver e hunon, hac en quenver e nessan,* composet dre Per Barisy, person à Parès Inguiniel, escopti a Guenet, MDCCX. C'est un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Quimper. — 2° (p. 421-427) *Pedennou hac Instructionou christen evit servichout da Heuryou Brezonec e favér ar Bopl* composet gant M. Ch. ar B. Belec eus a escopti Leon 1712. G. D.

II.

La première livraison du dictionnaire gallois du Rev. Silvan Evans a paru l'année dernière. Elle contenait la lettre A. La seconde livraison, contenant la lettre B et atteignant la page 608 du tome I, vient d'être publiée.

III.

M. Ascoli vient de mettre au jour la quatrième livraison de son excellente édition du manuscrit irlandais de la bibliothèque Ambrosienne. A cette livraison sont annexées les trois premières feuilles de son dictionnaire du vieil irlandais dédié à M. Whitley Stokes et destiné à rendre de grands services aux celtistes. Nous en espérons le prochain achèvement.

En même temps, M. Ascoli a fait paraître un recueil de corrections aux trois premières livraisons du ms. irlandais de l'Ambrosienne. Ce recueil, inséré dans les Mémoires de l'Institut Lombard, classe des sciences morales et historiques, t. XVII, p. 113-128, a été tiré à part.

IV.

Dans le n° II de l'*Archaeological Review,* p. 150-155, M. Kuno Meyer continue la traduction de la « Demande en mariage d'Emer » *Tochmarc Emere* qu'il avait commencée dans le numéro précédent.

V.

Dans le même numéro de l'*Archaeological Review,* p. 147-149, M. Donald Masson a publié les premiers quatrains d'un cantique irlandais sur le jugement dernier imprimé à Dublin en 1571. Ce document a été découvert par Henry Bradshaw, le regretté bibliothécaire de Cambridge, dans les papiers de l'archevêque Parker à la bibliothèque du Corpus Christi College de Cambridge. L'exemplaire de l'archevêque Parker est probablement le seul qui existe aujourd'hui. L'imprimeur, Seon Uiser, comme on écrivait en irlandais, c'est-à-dire John Ussher, des presses duquel il est sorti, fit paraître la même année le catéchisme irlandais de John O'Kearnagh, qui est considéré comme le premier livre imprimé en Irlande [1]. L'édition de M. Donald Masson est accompagnée d'un essai de traduction anglaise.

1. Gilbert, *History of Dublin,* t. I, p. 385. Cf. Richard Robert Madden, *The history of Irish periodical Literature,* t. I, p. 105-108.

M. Standish O'Grady, un des hommes qui, aujourd'hui, savent le mieux l'irlandais, a critiqué dans l'*Academy* du 12 mai dernier la traduction de M. Donald Masson et en a proposé une autre qui a d'abord le mérite d'être claire, qui ensuite est beaucoup plus conforme au sens du texte irlandais. Voici quelques exemples : commençons par le premier distique du troisième quatrain :

An cheandsachd chaitheas rinde
is grian angar dhilinde

« La mansuétude qu'il exerce envers nous
est [comme le] soleil près du déluge ».

M. Donald Masson a traduit le second vers par : « a sun (?) is of long indignation », « est un soleil (?) de longue indignation ». Il a pris l'irlandais *angar* « près de » (O'Reilly: *angar*, near, hard bye) pour le gaélique d'Ecosse *angar*, qui est emprunté à l'anglais, qui n'est autre chose que l'anglais *anger,* colère (Dictionnaire gaélique de l'Highland Society, t. I, p. 55), il a confondu *dilinde* ou *dilinda,* génitif du moderne *dilion* « déluge » (autrefois *dili,* gén. *dilenn*) avec les adverbes *dilin* (O'Reilly), *gu dile* (Highland Society) « toujours ». Des quatre mots dont se compose le second vers du distique, il n'en a compris que deux : *is* « est », *grian* « soleil », et pour le second sa traduction lui a paru douteuse, il l'a fait suivre d'un point d'interrogation. La faute en est au gaélique d'Ecosse *angar* (colère), mot qui n'est point irlandais.

Un autre mot avec lequel M. Donald Masson a joué de malheur est *adhaint* (quatrain 5) aussi écrit *adhuint* (quatrain 14). M. St. O'Grady y a reconnu avec raison un substantif dérivé du verbe *adanaim* « j'allume » dont O'Reilly note l'infinitif *adanad* et le participe passé *adanta.* Ce verbe, comme l'a fait observer M. Whitley Stokes, est un dérivé d'*adann* « torche », mot expliqué dans le *Glossaire* de Cormac. M. Donald Masson a dans un endroit confondu *adhaint* avec le gaélique d'Ecosse *statuin* « loi » ; dans un autre avec je ne sais quel temps du verbe *dúnaim* « j'enferme, je mets en sûreté ». Voici le premier passage, quatrain 5 :

Fogus d'a fherg ah-adhaint,
dhuinn ni cuirthe a gcunntabhairt :
La na togharma dho theachd,
a-chomarrdha ata ag toigheachd.

Littéralement : « Près de sa colère son feu. — A nous n'était pas mis « leur doute : — jour de l'appel venir, — son signe est arrivant » ; c'est-à-dire : « Sa colère est près de s'allumer. — Nous ne pouvons douter de deux « choses : — le jour de l'appel approche, — le signe précurseur arrive ». M. Donald Masson a traduit : « Près de sa colère est sa loi, ce qui ne nous « était pas assigné n'a pas été envoyé », etc. Le reste de sa traduction de ce passage est bon.

Passons au quatrain 14 :

Gach anam — is he a-bhunadh —
tiocfais — trathd ha nothugadh (*correction de M. St. O'Grady*
La an tobhaigh — ar-ceand a chuirp —; [*pour* motugad)
gearr o n-fholaidh a hadhuint.

Littéralement : « chaque âme (c'est sa nature originelle) — viendra (mo-« ment de sa notation) : — jour de l'exaction, devant son corps ; — court de « la substance son feu » ; c'est-à-dire « chaque âme (ainsi le veut sa na-« ture) — viendra (il est temps d'en prendre note) — au jour du jugement « se réunir à son corps. — Peu après la matière prendra feu ». M. Donald Masson a entendu à peu près le premier distique, mais suivant lui le second veut dire : « Le jour où mis en liberté sera aussi le corps près du vide « qui est fermé ». Ce n'est pas seulement un contre-sens, c'est un non-sens.

Ce cantique est en général difficile à comprendre, cependant il y a des passages qui semblent ne l'être guère. Voici le dernier quatrain :

Suidhfidh a-neullaibh nimhe
os ciond na n-ord n-ainglidhe :
Gairm shluaghaidh ar chach cuire,
fath uamhain a iondhsuighe.

Littéralement : « Il sera assis dans les nuages du ciel — au-dessus des « ordres angéliques ; — cri de convocation guerrière pour chaque troupe, « — cause de terreur sa visite ».

M. Donald Masson a traduit *suidhfidh* « il sera assis » par *he shall ride* « il dirigera », et *os ciond na n-ord n-ainglidhe* « sur les ordres angéliques », par *above the order of angels* « au-dessus de l'ordre des anges », ne s'apercevant pas que *ord* est au pluriel. L'auteur du cantique irlandais admettait la doctrine du pape saint Grégoire le Grand : *Novem vero angelorum ordines diximus,* etc. (Homélie 34 sur les évangiles, Migne, *Patrologia latina,* t. 76, col. 1249 D.)

M. St. O'Grady a eu raison de protester contre les erreurs de traduction commises par M. Donald Masson.

VI.

Le 23 février dernier est mort à Pontypridd, dans le comté de Clamorgan, M. Evan Davies, ou, comme il se faisait appeler, Myfyr Morganwg. Il avait acquis une célébrité bizarre en prétendant rétablir la religion druidique et en s'en faisant grand-prêtre. Il avait trouvé un certain nombre de disciples qui se réunissaient à des dates déterminées à Pontypridd pour célébrer le culte druidique dont il croyait avoir retrouvé les rites mystérieux.

VII.

Depuis 1882, les savants continuateurs des Bollandistes font paraître, à côté des *Acta sanctorum,* une publication d'un format plus modeste et qui est appelé à rendre de grands services aux érudits. Ce sont les *Analecta Bollandiana,* recueil de documents hagiographiques réunis sans ordre de matières, au fur et à mesure des découvertes et des travaux qui se produisent. C'est dans ce recueil qu'ont été imprimés les documents sur saint Patrice, extraits du Livre d'Armagh par le P. Edmund Hogan, S. J. (t. I, p. 531-585, t. II, p. 35-68, p. 213-238). Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer le travail du P. Hogan qui a été fort utile en donnant pour la première fois des bases certaines à la critique hagiographique en ce qui concerne l'origine de la légende de saint Patrice.

Les *Analecta Bollandiana* contiennent aussi un certain nombre de textes relatifs à la Bretagne française. Nous ne parlerons pas de la Vie de saint Paul de Léon publiée par Dom Plaine (t. I. p. 208-258, cf. t. II, p. 191-194) et dont une meilleure édition a été donnée par M. Cuissard dans la *Revue Celtique* (t. V, p. 417-458). Mais nous citerons les Vies de saint Brieuc (t. II, p. 161-190), de saint Meven (t. III, p. 141-156), de saint Judicael (extrait), t. III, p. 157-158, de saint Melorus ou Melorius (t. V, p. 165-176), de saint Samson (t. VI, p. 77-150) publiés par Dom Plaine.

Dans chaque volume des *Analecta Bollandiana*, à partir du tome II, on trouve comme appendice, avec une pagination séparée, le catalogue des manuscrits hagiographiques de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Ce catalogue forme déjà un premier volume de 614 pages, et le commencement d'un second volume qui en atteint 288. On y a décrit les manuscrits d'après lesquels a été établi le texte d'une grande partie des vies de saints publiées dans les *Acta sanctorum*. Des tables alphabétiques donnent le moyen de s'y reconnaître. Nous signalerons dans le tome VI des *Analecta,* seconde partie, c'est-à-dire tome II du *Catalogus codicum hagiographicorum Bibliothecae regiae* Bruxellensis, p. 126, 127, la notice consacrée au manuscrit coté 7672-7674. C'est le fameux *codex Salmanticensis* qui contient un recueil de vies de saints irlandais (voir plus haut, p. 290-291).

VIII.

M. J.-B. Phillimore vient de donner dans le tome IX, première partie, du *Cymmrodor,* une édition des *Annales Cambriae* et des Généalogies galloises contenues dans le manuscrit Harléien 3859. Il reproduit ce manuscrit lettre pour lettre, ligne pour ligne, en respectant les abrèviations. Le manuscrit Harléien 3859 est celui qui a servi de base à l'édition de Petrie, *Monumenta historica britannica,* 1848, in-folio, p. 830-840, cf. préface, p. 92, et à celle du Rev. John Williams Ab Ithel dans la collection in-8 du Maître des rôles, 1860.

IX.

M. Salomon Reinach, le savant et zélé conservateur adjoint du musée de Saint-Germain, m'a signalé dans l'*American Journal of Archaeology*, vol. III, juillet-décembre 1887, nos 3 and 4, p. 261-298, un article de M. Augustus C. Merian sur des stèles sépulcrales peintes trouvées en Egypte, à Alexandrie. Ces stèles sont au nombre de six. Elles proviennent toutes du même cimetière. Elles appartiennent à M. E.-E. Farman, ancien consul des Etats-Unis d'Amérique, en Egypte, qui les a exposées quelque temps au musée métropolitain de New-York. Trois d'entre elles proviennent des tombes de Galates, peut-être, croit-on, de soldats au service des Ptolémées (?). Une des inscriptions se lit complètement : Βέτος Λόστοιεκ ὁ Γαλάτης. Les deux autres sont en partie effacées, on lit sur l'une :

.... Ἰσίδωρος
.... Γαλάτης

sur l'autre :

.... λάτης

D'autres stèles de la même provenance sont arrivées au musée du Louvre. Sur une d'elles on lit Δεύιος κελτός. Sur une autre Χετόσετος γαλάτης ; ces lectures sont de M. Héron de Villefosse.

Enfin quelques épaves de même origine ont été acquises par le musée de Saint-Germain. Suivant M. Reinach, elles pourraient bien ne pas remonter au delà du premier siècle avant notre ère. M. Héron de Villefosse penche à croire que l'ensemble de la trouvaille est postérieure à cette date.

Les stèles acquises par le musée de Saint-Germain sont au nombre de quatre. Deux portent des inscriptions. Sur l'une M. de Villefosse a lu :

Φιλω .... γυνή .... ωνος
ανδ ..... γαλάτου

sur l'autre :

..... γαλάτης
αιλ .....

X.

Le tome XII du *Corpus inscriptionum latinarum*, dont l'impression est depuis si longtemps commencée, est enfin arrivé à Paris. Il contient quatre provinces : les *Alpes Maritimae*, les *Alpes Cottiae*, les *Alpes Graiae et Poeninae* et la *Gallia Narbonensis*. Quand verrons-nous enfin paraître la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Belgique ?

Ce volume, qui est dû à M. Hirschfeld, ne renferme pas beaucoup d'inscriptions inédites. Il y en a cependant quelques-unes. On peut citer un exemple nouveau du nom divin *Belenus*, n° 5693, 12. C'est une décou-

verte de M. Allmer, elle a été faite à Nîmes. La dédicace au même dieu découverte à Narbonne par M. Lebègue (*R. C.*, t. VIII, p. 392) porte le n° 5958. Ce sont les seules inscriptions de la Gaule où soit mentionné le dieu Bélénus.

XI.

M. Longnon vient de publier à la librairie Hachette la seconde livraison de son *Atlas historique de la France*. Elle concerne la Gaule au IXe et au Xe siècle. La première livraison qui traitait de la géographie de la Gaule depuis et y compris l'époque de César jusques et y compris l'époque de Charlemagne, avait paru en 1884. La première livraison est par conséquent celle qui concerne le plus directement les études celtiques. Mais on se tromperait grandement si l'on croyait que la seconde livraison est sans intérêt pour elles. Elle comprend en effet une étude sur les *pagi* de la Gaule, dont un certain nombre portent des noms celtiques et peuvent remonter à l'époque celtique. Parmi les noms de lieux, un grand nombre d'origine celtique apparaissent pour la première fois dans les documents carlovingiens, et par conséquent sont mentionnés dans la seconde livraison, tandis qu'il n'en est pas question dans la première. Dans la seconde livraison, les noms composés dont le second terme est *dunum* sont au nombre de trente-six, ceux dont le second terme est *dura, durum* sont au nombre de dix, ceux dont le second terme est *magus* ou ses équivalents, dont *-mum* est le plus fréquent, sont au nombre de trente-quatre. Nous croyons avoir reconnu sept exemples des équivalents du terme *-briga*, comme *bria, bra, brum*. Nous avons compté 618 exemples de noms en *-iacus*, 67 de noms en *-acus*, 40 de noms de lieu identiques à des gentilices, 20 de noms de lieu identiques à des cognomina.

Cette publication est de tout point digne du savant auteur. Nous n'avons guère à lui adresser qu'une critique. C'est d'avoir quelquefois donné à des noms de lieux bretons une forme qui n'est pas antérieure au XIIe siècle.

XII.

Dans la livraison de mai du *Celtic Magazine*, M. Alex. Macbain a commencé, p. 319-326, la traduction d'une rédaction du *Táin bó Cualnge* recueillie dans les Highlands par M. Carmichael ; et un auteur anonyme a donné (p. 327-333) une étude sur les mots celtiques empruntés par l'anglais.

XIII.

La représentation de mystère breton annoncée à Morlaix pour le mois d'avril dernier a effectivement eu lieu les 14 et 15 de ce mois. La pièce représentée a été sainte Tryphine, publiée avec une traduction française en 1863 par M. Luzel et par l'abbé Henry, un volume in-12 de 453 pages. M. Luzel avait composé pour la circonstance un prologue en vers bretons qui a paru accompagné d'une traduction française à Morlaix chez Haslé et qui forme une brochure de treize pages. On y retrouve l'élégance du poète

breton que les années ont blanchi et dont elles ont fait, hélas ! un érudit et un archiviste. Le *Monde illustré* du 24 avril dernier a donné un compte rendu de cette représentation avec plusieurs gravures, où l'on voit le portrait des acteurs revêtus de leurs costumes et leur jeu dans quelques scènes.

XIV.

Notre collaborateur, M. Nettlau, a publié dans le tome IX des *Cymmrodorion* (p. 56-119) un recueil de savantes observations sur le verbe gallois.

XV.

M. L. Delisle, le savant administrateur de la Bibliothèque Nationale, nous a signalé quelques gloses bretonnes dans le manuscrit 45 du fonds Ashburnham nouvellement acquis, IXe siècle. La principale est au f° 7 r° sur les mots *numeros notis singulis ;* elle est ainsi conçue : *not do pop un nimer*, littéralement : » note à chacun nombre ». Nous citerons ensuite, f° 6 r° : *alt* sur *palme artum, blein* sur *summitatem.*

XVI.

M. Luzel a publié dans le Bulletin de la Société archéologique, n° de mars 1848, un fort joli conte breton : Marie, Yvon et la Sirène, avec des notes de M. Reinhold Koehler et de M. le vicomte de la Villemarqué.

XVII.

Le numéro de janvier-avril du *Journal of the Royal historical and archaeological Association of Ireland* contient (p. 238-240) un très intéressant article du Rev. Charles Scott sur le droit de préséance autrefois reconnu aux évêques de Meath, c'est-à-dire d'un canton primitivement assigné au roi suprême d'Irlande. Si l'église d'Irlande se fût conformée à la pratique suivie dans l'empire romain, l'évêque de Meath aurait été primat d'Irlande. La primauté fut donnée à l'archevêque d'Armagh. Le siège de Meath ne devint pas même archiépiscopal, mais l'évêque de Meath eut le pas sur les autres évêques.

Le principal article du numéro est la suite d'un travail de M. W.-G. Wood Martin sur les monuments de pierre non polie d'Irlande, p. 254-299. Nous regrettons de ne pas connaître le commencement de ce savant mémoire qui est l'œuvre d'un archéologue de grand talent. L'auteur y constate notamment que la population à laquelle on doit les chambres funéraires construites dans les tombelles irlandaises avait l'habitude de brûler ses morts. C'est la coutume qui a précédé sur le continent l'usage gaulois de l'incinération. Nous continuons à regretter que M. Wood Martin, si compétent quand il s'agit d'archéologie, continue à négliger le côté linguistique de ses études. *Leabaigh*, p. 259, note 1, est une mauvaise leçon pour

leabaid, plus anciennement *lepad,* avec un *dh* au lieu d'un *gh* final; mais c'est une vétille. Nous ne comprenons pas que l'association archéologique d'Irlande soit sans relations avec les sociétés françaises analogues. Les Français y gagneraient certainement beaucoup. Les Irlandais pensent-ils qu'ils n'y apprendraient rien ?

XVIII.

M. Zimmer vient de publier deux articles intéressants quoique peut-être un peu longs : l'un dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum und Litteratur,* t. XXXII, p. 196-334; l'autre dans la *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung,* t. XXX, p. 1-292. Cela forme un total de quatre cent trente et une pages, un joli petit volume in-8.

Le premier article a pour objet une étude sur les éléments germaniques dans la tradition épique irlandaise. Le second est un recueil de trois mémoires : 1° contributions à l'étude du vocabulaire moyen irlandais (p. 1); 2° l'aoriste sigmatique indo-européen en celtique et le prétérit celtique en *s* (p. 112); à ce mémoire se rattachent trois appendices : sur le prétérit en *t* (p. 198); sur *dorat* « il donna » (p. 217); sur *rofetar* « je sais » (p. 221); 3° le passif et le déponent italo-celtique (p. 224). On aurait tort d'oublier un postscriptum où la première question traitée par M. Zimmer est la question la plus importante à ses yeux et par conséquent aux yeux de ses bons amis comme nous, c'est de savoir si pour l'étude du passif et du déponent celtique la priorité appartient à M. Windisch ou à lui. Le mémoire de M. Windisch a paru environ six mois avant celui de M. Zimmer; c'est une injustice du sort. M. Zimmer croit que son mémoire était achevé deux mois avant celui de M. Windisch et que par conséquent sur ce point, comme sur tant d'autres, c'est lui, Zimmer, qui l'emporte sur le professeur de Leipzig. Cette conviction chronologique et personnelle fait le bonheur de M. Zimmer et, certainement, elle ne causera au public aucun chagrin.

Les amis de M. Zimmer, parmi lesquels nous serions heureux qu'il voulût bien nous compter, regretteront peut-être que ce grammairien érudit, si légitimement attentif quand il s'agit de défendre ses prétentions à la priorité, laisse à ses critiques le soin de remplir pour lui ce devoir de tout homme courtois qui consiste à signaler, le cas échéant, la priorité des autres. Prenons comme exemple son travail sur les noms communs d'origine germanique dans les monuments épiques les plus anciens de l'Irlande. M. Zimmer a relevé vingt-quatre de ces noms, p. 267-288 du tome XXXII de la *Zeitschrift für deutsches Alterthum.* Or il y en a quatorze qui figurent dans le glossaire placé par M. Windisch à la suite des *Irische Texte,* et M. Zimmer, ce farouche défenseur du droit de priorité, ne renvoie qu'une fois à ce glossaire. C'est à la page 273, au mot *ammor, amor,* au sujet duquel il a une critique à adresser à M. Windisch. Les lecteurs de M. Zimmer qui croiraient que l'article *ammor* du vocabulaire de M. Windisch ait été le seul article de ce vocabulaire consulté par M. Zimmer, se tromperaient malheureusement beaucoup. Ainsi de M. Zimmer, p. 270, commence son article *rót* en disant que ce mot est masculin. Or il l'a appris par un passage du *Felire*

Oengusso où l'on rencontre l'accusatif pluriel *rótu,* et ce passage est cité par M. Windisch. M. Zimmer doit donc à M. Windisch la connaissance du genre de *rót,* à moins qu'il ne l'ait acquise dans l'index du *Felire* par M. Whitley Stokes qu'il ne cite pas davantage. Quant aux exemples du mot *rót* auxquels renvoie M. Zimmer, ils sont au nombre de sept, deux de plus que dans le glossaire de M. Windisch. Mais sur les sept, trois se trouvaient déjà chez M. Windisch: Cormac; L. U. 104[b] 8, 106[a] 3 (deux passages du *Fled Bricrend,* chez Windisch, *F. B.* 34, 47); deux sont étrangers à la littérature épique, ce sont L. L. 308[a] 45, 308[b] 37. Ainsi le contingent de M. Zimmer se réduit à deux articles, l'un emprunté au *Tochmarc Emere,* L. U. 122[b] 7, où se trouve l'expression *ríad róot* mentionnée par M. Windisch d'après L. U. 106[a] 3; l'autre au *Cath Ruis na Rig,* L. L. 175[b] 11. où on lit *cend róit,* c'est-à-dire *róit* au génitif singulier. C'est même là la seule addition sérieuse de M. Zimmer à l'article de M. Windisch. L'article de M. Zimmer pourrait être conçu ainsi : « Sur le mot *rót,* voyez Windisch, *Irische Texte,* « t. I, p. 748, col. 1. Aux exemples de cas cités par le savant auteur, « ajoutez le génitif singulier *róit*, L. L. 175[b] 11 ». Rédigé de cette manière, il serait moins long, moins prétentieux et plus équitable envers un prédécesseur de l'auteur.

Mais, dira-t-on, M. Zimmer a eu le premier le mérite de reconnaître que les vingt-quatre mots qu'il a étudiés étaient d'origine germanique. Il est regrettable que cela ne soit pas certain pour la totalité de ces vingt-quatre mots. Ainsi les savants qui ont traduit jusqu'ici *penning* par *penny,* comme O'Donovan et M. Windisch, ont entendu que *penning* était d'origine germanique, et cette doctrine était déjà énoncée en 1881 dans une brochure publiée à Paris sous le titre d'*Etudes sur le droit celtique*, p. 33, 54. On y voit que la monnaie dont il s'agit est mentionnée dons la glose du *Senchus mór* et que son nom « est d'importation germanique ».

Le mot *rossál* « morse », en allemand « Wallross », donne lieu à la même observation. C'est M. Windisch qui a proposé l'identification avec le mot allemand en donnant d'après l'*Amra Choluimbchille*, § 60, publié par M. Whitley Stokes, *Goidelica*[2], p. 164, l'orthographe *ros-ualt* qui se rapproche beaucoup plus de la source germanique que l'orthographe *rossál* du *Cath Ruis na Rig,* L. L. 172[b], auquel renvoie M. Zimmer. M. Zimmer fait le rapprochement des deux formes, mais c'est à M. Windisch qu'il doit la connaissance de *ros-ualt* comme la traduction et l'étymologie *Wallross.* C'est en vain que pour donner le change aux ignorants, au lieu de renvoyer comme M. Windisch à l'édition de l'*Amra* donnée par M. Whitley Stokes, M. Zimmer cite le facsimilé du *Lebor na h-Uidre* qui contient le même texte. La leçon du *Lebor na h-Uidre* est connue depuis longtemps, même de ceux qui n'ont pas entre les mains le facsimilé publié par l'Académie d'Irlande et qui apprécient l'avantage de trouver une traduction en regard d'un texte irlandais, puisqu'en 1871 O'Beirne Crowe a publié une édition de ce texte avec traduction anglaise. Cela n'a pas empêché M. Zimmer de consacrer quinze lignes à la reproduction du texte irlandais et à sa traduction imitée de celle d'O'Beirne Crowe, qu'il dédaigne trop pour le

citer. Entre sa copie et celle d'O'Beirne Crowe ou celle de M. Whitley Stokes, on ne peut guère remarquer qu'une différence. Elle porte sur le génitif pluriel du substantif qui veut dire « année ». Ce génitif dans les deux manuscrits (*Liber hymnorum* du Collège de la Trinité de Dublin et *Lebor na h-Uidre*) est écrit *blia* avec un signe d'abréviation. La copie de M. Whitley Stokes porte bliadan en plaçant ce mot dans la déclinaison féminine en *a*. La copie d'O'Beirne Crowe donne *bliadna,* en mettant ce mot dans la déclinaison en *i*. Il y a des autorités pour chacun des deux systèmes. M. Zimmer ne voulant se prononcer ni pour l'un ni pour l'autre a écrit *bliad,* c'est une des grandes découvertes qui sont destinées à illustrer son nom.

Il n'est pas certain que les étymologies germaniques de M. Zimmer soient admises toutes sans exception. Mais nous en avons assez dit sur cet article pour craindre de fatiguer le lecteur et nous passons aux savantes études sur le vocabulaire irlandais qui occupent les cent douze premières pages du tome XXX de la *Zeitschrift* de Kuhn.

M. Zimmer commence par l'expression *dia bliadna* « dans un an à pareil jour ». Il revient par conséquent sur une question qui a déjà été traitée dans la *Revue Celtique*, t. VII, p. 282, à propos d'une note publiée par M. Standish O'Grady dans l'*Academy* du 14 novembre 1885, p. 324-325. La question était de savoir comment il fallait lire et traduire la formule *dia bl* avec un signe abréviatif dans le *Livre de Leinster,* p. 114, col. 1, l. 25. M. Windisch a lu *dia bliadain*. La faute était peu grave : il fallait *dia bliadna* « dans un an à pareil jour ». M. Zimmer, *Keltische Studien,* I, p. 35, 1881, proposa de lire *di Ailill*, c'est-à-dire : « à Ailill, roi de Connaught » en se moquant agréablement du savant professeur de Leipzig qui n'avait pas su faire cette belle découverte.

La vérité avait été connue il y a trente ans par O'Curry (*Manners and Customs*, III, 372) et c'est à M. Standish O'Grady que revient l'honneur de l'avoir établie scientifiquement. Il s'est appuyé pour cela d'abord sur la formule *dia mís* « dans un mois à pareil jour », *Book of Leinster,* p. 288, col. 2, l. 33. Cf. Windisch, *Irische Texte,* t. I, p. 477, col. 1. Puis il a réuni huit exemples de la formule *dia bliadna*, l'un est emprunté au Livre de Leinster, p. 106, col. 1, l. 44; un autre au *Lebor na h-Uidre*. p. 122, col. 1, l. 4; les autres aux manuscrits Egerton 92, 1782 et Harleian 5280 du Musée britannique. M. Zimmer a recueilli sept exemples de *dia bliadna :* deux sont les mêmes que ceux de M. Standish O'Grady. Il est très méritoire pour M. Zimmer d'avouer en 1888 l'exactitude d'une doctrine traitée par lui d'absurde en 1881. Ce n'est rien encore. M. Zimmer nous apprend qu'il a fait cette bonne action avant de connaître l'article publié par M. O'Grady en 1885 et peut-être avant que l'article de M. O'Grady n'existât. Partout, même quand il s'agit de réfuter ses propres thèses, M. Zimmer a la priorité, et, si les apparences sont contre lui, c'est la faute des imprimeurs.

Le second mot dont parle M. Zimmer dans la *Zeitschrift* de Kuhn, 1888, est *cennide ;* il a trouvé que ce mot qui a pour équivalent *cathbarr* dans certains mss. veut dire « couvre chef ». Mais cette traduction a été donnée au Col-

lège de France pendant l'année scolaire 1885-1886 par un professeur dont l'incapacité, *unfæhigkeit,* est, suivant M. Zimmer, chose établie. Il y a dans Paris quelqu'un qui a reçu de Leipzig, sous la date du 17 décembre 1886, une lettre où on lit : « Au sujet de *cennide* vous avez raison : dans le ms. « Rawlinson on lit : *Is and sin ro lá Conchabar a chathbarr dia chend* ». De là vient que dans la traduction du *Scél mucci mac Dáthó* publiée par M. Duvau dans la *Revue archéologique,* numéro de novembre-décembre 1886, p. 342, *cennide* est traduit par « couronne » ; il s'agit d'un roi ; on trouve *cathbarr* désignant la coiffure d'une reine, et O'Curry a rendu ce mot par *diadem* (*Manners and customs*, t. III, p. 394). Ainsi la découverte de M. Zimmer était dans le domaine public dix-huit mois avant d'être imprimée par lui.

M. Zimmer n'a pas de chance. Il fait continuellement le premier des trouvailles qu'il admire ; d'autres, bien inférieurs à ce grand homme, font ces découvertes après lui et les portent avant lui à la connaissance du public. Mais il a pour lui sa conscience et la conviction de sa supériorité sur ses concurrents au milieu d'une injustice presque universelle ; il en résulte qu'il est le plus content des hommes. La *Revue Celtique* est heureuse de le constater. On aurait tort de supposer à cette revue d'autres sentiments ; ce ne seraient pas de petites mésaventures comme celles dont elle vient de parler qui pourraient troubler la majestueuse quiétude de l'illustre professeur de Greifswald.

XIX.

Nous avons le plaisir d'annoncer que la Commission chargée par l'Institut de France d'examiner les ouvrages envoyés au concours fondé par Volney, vient de décerner le prix à notre collaborateur M. E. Ernault, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers. Les travaux qui lui ont mérité cette distinction sont : 1° sa thèse de doctorat sur *le Parfait en grec et en latin,* qui a paru dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, chez F. Vieweg ; 2° et le glossaire moyen breton placé à la suite du *Mystère de Sainte Barbe*, librairie Thorin.

XX.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de M. Buhot de Kersers, le savant archéologue de Bourges, une lettre où il donne des détails circonstanciés sur une découverte faite à Issoudun (Indre) en 1874, et signalée pour la première fois beaucoup plus tard par cet érudit dans sa brochure intitulée : « Note sur trois épées de bronze et un mors de bride « gaulois, trouvés en Berry. » Il s'agit d'une sépulture gauloise contenant un char de guerre. On a trouvé les débris de chars de guerre gaulois dans les départements de la Marne, l'Aisne, la Côte-d'Or, en Suisse et en Allemagne [1]. On n'en avait pas signalé dans le centre de la France.

1. Mazard, *Essai sur les chars gaulois de la Marne*, *Revue archéologique,* t. XXXIII (1877), p. 154-172, 217-229.

En 1874, on faisait des fouilles pour construire un bâtiment destiné à la malterie de la brasserie d'Issoudun (Indre). Ces fouilles mirent à jour : 1° les deux cercles de fer qui entouraient les roues d'un char, 2° les boîtes de fer qui servaient au passage de l'essieu, 3° des fragments de mors de bride en bronze, enfin quelques autres débris métalliques. Les cercles ont été laissés sur place. On a recueilli les boîtes et les fragments de mors. Le mieux conservé de ces fragments de mors a été publié par M. Buhot de Kersers dans la brochure dont nous avons donné le titre.

Paris, le 7 juin 1888.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

ERRATA DE LA LIVRAISON PRÉCÉDENTE.

P. 230, l. 13, for h*er*rimi, read h*ec*, rimi.
note 91, *for* Au. *read* Au*icenna*.
P. 233, notes, l. 1, *for* « springs up », *read* « flies off ».
l. 6, for « *ladh* (?) », read « rusty sediment ».
l. 16, *for* « an herb or a strawberry », *read* « the plant of the strawberries ».
P. 234, l. 9, for « *figda* », read « fig*e*da ».
l. 12, for « coill*ig* », read « coill*ed* ».
P. 235, notes, l. 6, *for* « common word », *read* « generic term ».
P. 236, notes, l. 13, *read* sanguineus.
P. 239, notes, l. 10, for *milséan*, read *milseán*.
P. 240, l. 2, for p*ered*ha, read p*ired*ha.
last line, The Irish word is *sabhræi*.
P. 243, note 23, Cosc ar carraigi « a remedy for the scab ».
For most of the above corrections I am indebted to M. St. H. O'Grady.

Wh. ST.

Le Propriétaire-Gérant : F. VIEWEG.

Chartres. — Imprimerie DURAND.

LA PROCESSION DITE *DE LA LUNADE*

ET

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN

A TULLE (BAS LIMOUSIN).

LA FÊTE DU SOLSTICE D'ÉTÉ

ET

LE COMMENCEMENT DE LA PÉRIODE DIURNE

CHEZ LES GAULOIS.

Le sujet du présent mémoire est de ceux qui paraissent tou d'abord n'offrir qu'un intérêt local, mais dont l'étude peu conduire à des conclusions d'une importance générale au point de vue de notre histoire nationale. Par l'époque de l'année et l'heure où elle est célébrée, par le rite suivant lequel on l'accomplissait dans les siècles passés et où elle s'accomplit encore, la solennité religieuse dont nous allons nous occuper se rattache aux pratiques superstitieuses de nos aïeux, et nous montre la persistance au moyen âge, voire même jusqu'à nos jours, de cérémonies païennes et du système usité pour la mesure du temps dans l'ancienne Gaule.

I.

Depuis une date fort reculée et qui, nous le montrerons bientôt, remonte au moins à quatre siècles, on célèbre chaque année à Tulle, en bas Limousin, le soir du 23 juin, une fête

appelée le *Tour de la Lunade*. C'est une procession qui a lieu en l'honneur de saint Jean-Baptiste, la veille de sa Nativité.

Après le coucher du soleil et dès que la lune paraît à l'horizon, le clergé de la cathédrale et des trois autres paroisses de la ville, les confréries de pénitents blancs et bleus, les congrégations religieuses, suivies d'un nombreux concours de fidèles, sortent de l'église cathédrale, portant en grande pompe la statue du saint Précurseur. Cette statue, en bois de chêne, grossièrement sculptée et noircie par le temps, est vêtue, comme une madone italienne, d'une robe, ou plus exactement d'un riche manteau de soie, noué au cou et ne laissant paraître ni les bras ni la taille. La tête est ceinte d'un diadème en argent ou cuivre doré.

En 1680, un ecclésiastique du pays, le P. Béril, publia un opuscule intitulé la *Sainte Lunade de S. Jean-Baptiste,* qu'il adressa à Etienne Baluze et qui est à la Bibliothèque Nationale parmi les manuscrits de l'illustre érudit[1]. Suivant l'itinéraire qui y est minutieusement décrit et qui est actuellement encore, ou du moins était naguère observé, le cortège gravit les rampes abruptes d'un faubourg situé à l'est de la ville, parcourt les hauts plateaux qui la dominent, et après des stations faites devant sept oratoires ou chapelles[2] établis sur son passage, rentre dans l'église, où l'on replace la statue du saint sur l'autel qui lui est consacré.

Quelle est l'origine de cette curieuse solennité, la plus populaire assurément de la contrée ?

La plus ancienne mention que j'en aie rencontrée jusqu'ici, se

1. Volume 263, fol. 177 et suivants. Le P. Béril était curé de Saint-Salvadour, paroisse rurale voisine de Tulle. Cette brochure de 36 pages fut imprimée « à Tulle, chez Jean Dalvy, imprimeur du clergé et du collège « de Mauriac, en 1680 ».

2. Voici, d'après l'opuscule précité du P. Béril, l'ordre dans lequel les stations étaient placées, du moins au XVIIe siècle : la première était la chapelle dédiée à saint Jean ; la seconde une chapelle sise au faubourg d'Alverge et nommée *de la Présentation Notre-Dame ;* la troisième l'oratoire dit *de Saint-Jean,* bâti sur un petit côteau appelé *le petit Calvaire ;* la quatrième l'oratoire dit de *la Malaurie*, situé au milieu d'un bois ; la cinquième l'oratoire dit *de Breyge*, construit à l'entrée du plateau ; la sixième l'oratoire dit *de la Bachellerie ;* la septième la chapelle *des Malades*, qui avait pris depuis peu le nom de *Notre-Dame de la Santé.*

trouve dans un extrait de registres des actes de notaires de Tulle. Un acte daté du 27 juin 1490, désigne les confrontations d'une terre et d'une vigne, notamment « avec un « chemin appelé *le chemin de la Lunade* », « et cum itinere « vocato *lo chami de' lo Lounado.*[1] »

Nous sommes ainsi assuré que la procession dont il s'agit ici remonte à une époque antérieure à 1490; mais à cela se bornent, en réalité, les notions précises et certaines que nous possédons sur ses commencements.

D'après le P. Béril déjà cité, le vœu de la Lunade aurait été fait en l'honneur de S. Jean-Baptiste, « en 1340, à cause de « la peste, de la famine et de la guerre qui ravageaient le Li « mosin[2] », et l'écrivain produit à l'appui de cette énonciation: 1° un prétendu titre qu'il désigne en ces termes : « Extrait du « livre de S. Jean Baptiste, en lettre Gothique (sic) sur le « parchemin, en vieux Limosin »; 2° une déclaration d'un habitant notable de Tulle attestant la tradition établie à ce sujet.

Voici, telle qu'elle est rapportée par le P. Béril, la première de ces pièces qui, nous le ferons voir, a dû être confectionnée à une époque de beaucoup postérieure à celle des faits qui nous occupent.

« L'an millo tres cent quarante, en lo citat et villo de Tulo, « et en tout lo part olentour, avia granda aversitat, tant dé « guerra, dé fomina, qué dé mortalitat, et fut avisa et or- « donnat per los prud'hommes et dévots de la d. citat, una « solemnitat et confraria o l'honnour dé Diu, dé nostra Dama, « et dé Monseignour S. Jean Baptista, châcun an, el moustié « de Tulo, ofin qué Monseignour S. Jean Baptista fut inter- « cessour dé lous préserva dé la dita adversitat; et incontinent « quoguérou commençat la dita Festa, la dita Citat et Pays « tourneren en grendo prospéritat per lo intercessiu dé Mon- « seignour S. Jean; e fara si Diou play. Dé laquella Festa s'en « seguent las Ordonnanças, &ª (sic)[3] ».

1. *Arch. départem. de la Corrèze*, Registres des actes de notaires de Tulle des XVIe et XVIIe siècles; Reg. 50, fol. 153, vo.

2. Ubi supra, p. 6 de la brochure du curé de Saint-Salvadour.

3. Page 7 de l'opuscule du P. Béril. Voici la traduction de cette notice: « L'an mil trois cent quarante, en la cité et ville de Tulle, et dans tout

La deuxième pièce intitulée : « Attestation de Me Jean « Brossard, advocat », est ainsi conçue :

« Nous attestons comme quoy des Personnes fort agées, de « tout sexe, nous ont déclaré, à diverses fois, qu'un religieux « du Monastère de S. Benoist de la présent ville de Tulle, à « présent sécularisé, qui passait pour un saint religieux, célé- « brant la sainte Messe sur un autel qui est à côté des orgues « de la dite église, à présent la Cathédrale, contre la chapelle « de l'Assomption N. Dame, il eut révélation que, pour faire « cesser la peste qui désolait la présent ville et toute la pro- « vince, il falloit porter l'image de S. Jean, dans un lieu que « Dieu lui avoit inspiré, en Procession, à laquelle les habi- « tants assisteroient en chemise et nuds pieds, ce qui fut « exécuté; et d'abord la peste cessa, et du depuis la même « procession fut instituée, dans la forme insérée dans le titre « qui fut trouvé dans la châsse de S. Ulphard[1] : ce que nous « attestons avoir appris par la tradition de notre père et autres « anciens habitants de la present ville.

« Signé Brossard attestant ce dessus[2]. »

Baluze, qui non seulement avait connaissance du livre du P. Béril, mais en tenait, comme nous l'avons dit, un exemplaire des mains de l'auteur[3], s'est borné, dans son Histoire de

le pays d'alentour, il y avait grande adversité, tant de guerre et de famine que de mortalité ; et il fut conçu et ordonné par les prud'hommes et gens dévots de ladite cité, une solennité et confrérie en l'honneur de Dieu, de Notre-Dame et de Monseigneur S. Jean-Baptiste, chacun an, au monastère de Tulle, afin que Monseigneur S. Jean-Baptiste, intercédât, pour les préserver de ladite adversité. Et aussitôt qu'ils eurent commencé ladite Fête, ladite cité et le pays tournèrent en grande prospérité par l'intercession de Monseigneur S. Jean. Et ainsi en sera fait, à l'avenir, si Dieu plaît. De laquelle Fête s'ensuivent les Ordonnances, etc., etc. ».

1. Saint Ulphard était un des patrons de l'église et de la ville de Tulle, dont la cathédrale possédait des reliques.

2. Page 36 du livret du P. Béril.

3. Voici la lettre d'envoi qui est à la suite du livret, dans les mss. de Baluze, volume 263, fol. 195 :

« Monsieur,

« De l'advis d'un de vos parents, j'ay la hardyesse de vous présenter mon livret de la Lunade de Tulle, que je vous prie d'accepter. J'ay fait une prose de la sainte Résurrection que je vous fairay tenir si le desirés. Je

Tulle publiée en 1717, à reproduire la tradition ci-dessus, en transportant toutefois à l'année 1348 l'événement que le P. Béril avait placé en 1340 : nous traduisons le passage qu'il a consacré à ce sujet :

« L'année 1348, dit-il, est tristement célèbre, non seule-
« ment par les guerres qui troublaient notre contrée, mais
« surtout à cause de la famine et de la peste. Au milieu de la
« consternation générale, il est certain qu'il vint à l'esprit de
« nos concitoyens d'implorer le secours de saint Jean-Bap-
« tiste. On est peu fixé *(parum compertum habetur)* sur la ma-
« nière dont les choses se passèrent. Ceux qui disent tenir la
« tradition de plus anciens déclarent qu'un moine de Tulle,
« réputé pour sa sainteté... » (suit le récit de Brossard touchant la révélation annoncée par le religieux, la cérémonie accomplie et la cessation du fléau).

« Ce qui est constant, ajoute Baluze, c'est qu'alors et dans
« cette pensée, les habitants de la ville établirent en l'hon-
« neur de Dieu, de la bienheureuse Vierge Marie et de saint
« Jean-Baptiste, une confrérie qui subsiste encore..... Nous
« ne devons pas omettre de dire qu'il existe dans notre
« ville deux congrégations religieuses de Pénitents : l'une
« de Pénitents gris[1], l'autre de Pénitents blancs. Les pre-
« miers font le tour de la Lunade la veille de la Nativité de
« saint Jean-Baptiste, avec le clergé et le peuple, les autres le
« jour même de cet anniversaire.

« Par la même cause fut instituée dans l'église de Saint-
« Pierre[2] une confrérie de S. Léger, évêque d'Autun, qui fai-

vous auray obligation si, vous souvenant de l'amitié du temps passé, vous me tenès encore au nombre de ceux qui vous sont acquis comme restant,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéyssant serviteur,

« Béril, curé de St-Salvadour.

« Le 26 septembre 1680 ».

1. Ces pénitents ont été remplacés par les Pénitents bleus, dont la chapelle est au Puy-Saint-Clair, dans l'enclos du cimetière : ils ont pour patron saint Jérôme ; saint Jean-Baptiste est le patron des Pénitents blancs, dont l'ancienne chapelle, placée sous ce vocable, a été érigée récemment en paroisse.

2. Cette église, qui était la plus ancienne des églises de Tulle, a été détruite pendant la Révolution ; elle était située dans l'ancien *castrum*, sur

« sait dans ce temps-là de fréquents miracles. Cette confrérie « subsiste également de nos jours[1]. »

Ce dernier fait est attesté par une notice en langue romane, que Baluze a publiée à la fin de son ouvrage, et dont voici le texte :

« En l'an de nostre Seignor, mial et CCC e XLVIII, éra guerra « en Francia et de Angleterra ; e lo jorn de la festa de tots « Senhs, la vila fo presa pels Angles[2]. E el qual an MCCC et « XLVIII, fo mortoudat universal per tot lo mon et grande « fems e pestillesa. Per che li prodome de la ciptat de Tulla, « regardan lo peril en que estavo, recoguéro a nostre Seignor, « ordonero e establiro entre lor que, a la honor de Diou e « de Nostra Dama e de touta la court celestial companya, fo « facha una confreyria de Mosseignor Saint Legier, loqual « ovio fach e fosia e fay tout journ grand cop de bels miracles[3]. »

Ce document se traduit ainsi :

« En l'an de Notre Seigneur, mil trois cent et quarante- « huit, il y avait guerre en France avec l'Angleterre ; et le « jour de la fête de tous les Saints, la ville fut prise par les « Anglais. Et dans cette année mil trois cent et quarante-huit, « il y eut mortalité universelle par tout le monde, et grande « famine et pestillence. C'est pourquoi les prud'hommes de la « cité de Tulle, considérant le péril où ils étaient, recoururent « à Notre Seigneur, ordonnèrent et établirent entre eux que, « en l'honneur de Dieu et de Notre Dame et de toute la cour « de la céleste compagnie, il fût fait une confrérie de Mon- « seigneur Saint Léger, lequel avait fait, et faisait et fait tou- « jours, un grand nombre de beaux miracles. »

le plateau qui est au confluent de la Corrèze et d'une petite rivière appelée la Solane, et qui a gardé le nom de « *Quartier Saint-Pierre* ».

1. *Hist. Tutel.*, p. 199-200.

2. Baluze a pensé qu'il fallait remplacer la date de 1348 par celle de 1346, par le motif que, dans cette dernière année, la ville fut prise par les Anglais. (*Ibid.*, Appendice, col. 718 in fine.) Nous croyons qu'il faut maintenir la date de 1348 : 1° parce qu'elle a été inscrite en deux endroits de la notice, ce qui exclut la probabilité d'une inadvertance ; 2° parce que rien ne s'oppose historiquement à ce que la ville ait été prise une première fois en 1346, abandonnée et puis reprise en 1348. De pareils faits étaient fréquents dans la longue et calamiteuse guerre contre les Anglais.

3. *Hist. Tutel.*, Append., col. 717-718.

II.

Les passages du récit de Baluze que nous avons mis sous les yeux du lecteur suggèrent des observations importantes.

Notre historien a reproduit, en modifiant seulement la date de l'événement, la tradition rapportée par le P. Béril, mais il s'est abstenu de publier, à l'appui, le vieux titre inséré dans la notice de cet écrivain; il ne le mentionne même pas, ce qui dénote chez l'habile diplomatiste de très grands doutes relativement à son authenticité.

Cette pièce a disparu depuis longtemps [1], et nous n'avons aucun moyen d'en vérifier le caractère et la valeur. Mais, telle qu'elle est présentée par le P. Béril, qui était sans doute peu compétent pour l'apprécier, elle soulève les plus sérieuses objections.

Et d'abord, la date de 1340 qui y est énoncée est difficile à justifier; elle ne s'accorde ni avec celle de 1348, que porte la notice concernant la confrérie de Saint-Léger, ni avec celle de 1346, que Baluze, à tort selon nous, a proposé d'y substituer [2].

Quant à la langue romane limousine, dans laquelle la pièce dont il s'agit a été rédigée, elle diffère essentiellement de la notice précitée, qui est pourtant également écrite en langue limousine [3]. Or, une telle diversité entre deux documents qui auraient été rédigés DANS LA MÊME LOCALITÉ ET PRESQUE AU MÊME MOMENT, est absolument inadmissible, à ce point que l'un des deux documents doit être, suivant nous, nécessairement considéré comme faux. Ce ne peut être la notice de la

1. La châsse de S. Ulphard ou Ulfard, où cet acte était conservé, au dire de Me Brossard, a dû être enlevée et probablement détruite, en 1793, comme les autres châsses qui ornaient l'église cathédrale de Tulle.

2. Voir ci-dessus, p. 420, note 2.

3. Ainsi dans la notice de la confrérie de Saint-Léger on lit: *mial* (mille), *mortoudat* (mortalité), *prodome* (prud'hommes), *la honor* (l'honneur), *confrayria* (confrérie), *mosseignor* (monseigneur). — Dans le ms. de la châsse de saint Ulphard, ces mêmes mots sont écrits : *millo*, *mortalitat*, *prod'hommes*, *l'honnour*, *confraria*, *monseignour;* autant de formes d'un patois beaucoup plus moderne, et ne remontant guère qu'au XVIe siècle.

confrérie de Saint-Léger, qui est écrite dans un idiome beaucoup plus ancien que l'autre, et que Baluze, qui l'a eue sous les yeux [1], n'a certainement éditée qu'à bon escient. Donc, c'est l'autre notice qui est fausse.

Il me semble même que la pièce attestant la création d'une confrérie sous l'invocation de S. Léger, à l'époque et à l'occasion des malheurs que subissait la ville, rend invraisemblable la fondation, *au même instant et pour les mêmes causes,* d'une deuxième confrérie sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, et surtout d'une cérémonie telle que la procession de la Lunade, dont l'importance et la solennité étaient autrement grandes et sur laquelle on ne comprendrait pas que le rédacteur de cette pièce eût gardé le silence.

Cette notice doit être conséquemment écartée, et la tradition orale restant le seul appui du récit du P. Béril, il nous paraît difficile de le regarder comme ayant une valeur historique.

Néanmoins, et pour des raisons qu'il nous a laissé ignorer, Baluze a accepté comme faits avérés l'appel des Tullistes à l'intercession de S. Jean et l'établissement d'une congrégation nouvelle sous son patronage.

Nous verrons plus loin comment ces deux faits pourraient se concilier avec une explication différente de celle que l'honorable ecclésiastique limousin a donnée des causes et de la date de la procession de la Lunade.

Il nous suffit, pour le moment, d'avoir montré qu'en l'absence de preuve positive, cette question d'origine reste ouverte aux investigations de l'archéologue et de l'historien.

III.

Dans l'étude à laquelle nous allons procéder, notre attention s'arrêtera particulièrement sur le jour de l'année où a lieu la procession de la Lunade, l'heure à laquelle elle commence, le

1. Baluze annonce qu'il publie ce document *ex veteri codice Tutelensi ms.; Hist. Tutel.*, Append., col. 717.

cérémonial qu'on y observe et sa relation avec certaines coutumes païennes des Gaulois.

Le soleil fut longtemps, on le sait, l'objet de l'adoration des hommes et en particulier des populations celtiques. Notre savant confrère, M. d'Arbois de Jubainville, nous fait connaître, dans son Cours de littérature celtique, que le roi suprême de l'Irlande, Loégairé, contemporain de saint Patrice (431-464)[1], ayant été fait prisonnier par les habitants de Leinster révoltés, n'obtint sa liberté qu'en prêtant serment de ne plus exiger la redevance qui avait motivé la révolte ; voici la formule de ce serment, qui nous a été conservée : « Il jura par « *le Soleil et la Lune,* l'eau et l'air, le jour et la nuit, la mer « et la terre[2] ».

Au VIIe siècle, le culte du Soleil et de la Lune était encore pratiqué en Gaule, puisque saint Eloi, dans une des homélies qui lui ont été attribuées par l'auteur de sa Vie, défend aux fidèles « d'appeler *Seigneurs* (c'est-à-dire *Dieux*) le Soleil et la « Lune, ou de jurer par eux ; car, ajoute-t-il, ils sont des « créatures de Dieu, et par l'ordre de Dieu servent aux be- « soins des Hommes. » — « Nullus *Dominos* Solem aut « Lunam vocet, neque per eos juret, quia creaturae Dei sunt, « et necessitatibus hominum jussu Dei inserviunt[3]. »

La fête du Soleil se célébrait au solstice d'été ; le 24 juin est le jour où tombe le solstice, où le soleil est au tropique du Cancer, arrivé à son plus grand éloignement de l'Equateur, et paraît, pendant quelques jours, y être stationnaire[4].

1. S. Patrice a commencé sa prédication vers 431 et est mort vers 464.

2. *Introduct. à la littérat. celtique*, p. 181. Cf. *Le Cycle mythologique irlandais*, du même auteur, p. 251.

3. Vita S. Eligii, auctore Audoëno, dans D'Achery, *Spicilegium*, édit. in-4, t. V, p. 216. D'après une opinion développée par M. O. Reich dans une thèse soutenue en 1872, certaines parties de la Vie de S. Eloi dateraient bien de la période mérovingienne, mais d'autres y auraient été ajoutées ou intercalées sous les Carolingiens (*Über Audoens Lebensbeschreibung des Heiligen Eligius*. Inaugural dissertation, Halle, 1872). Cette circonstance serait ici indifférente, et même la date plus récente des sermons attribués à S. Eloi prouverait une persistance plus prolongée des pratiques païennes en Gaule au moyen âge, persistance qui ressort d'ailleurs de nombreux documents de la période feodale.

4. *Solstitium* signifie proprement « arrêt du soleil » de *sol,* soleil, et de *stare,* rester debout, s'arrêter.

« Quel temps plus propice pour cette solennité, suivant la « remarque de Leber, que celui où le soleil paraît dans son « plus grand éclat..., où la terre présente tant de richesses et « tant d'espérances, où, de plus, ce point de sa course est « facile à saisir et ne demande pas d'observation délicate ! [1] ». Aussi, comme l'ont dit J. Grimm [2] et après lui M. Gaidoz [3], « le solstice d'été fut-il généralement, chez les nations indo- « européennes, l'époque de l'année à laquelle on rendait un « culte particulier à l'astre-roi. » M. A. Breuil, dans un important mémoire sur le *Culte de S. Jean-Baptiste et les usages profanes qui s'y rattachent,* s'exprime ainsi : « Les peuples de l'antiquité qui avaient fondé leurs diverses religions sur l'observation des phénomènes de la nature, et dont les principales divinités étaient des personnifications du Soleil, célébraient de grandes fêtes aux moments les plus considérables du cours de cet astre, notamment à l'époque du solstice d'hiver et à celle du solstice d'été [4] ».

Longtemps après l'établissement du christianisme, cette dernière fête conservait un tel prestige et exerçait encore un tel empire sur l'esprit des foules, qu'au milieu du VIIe siècle, dans un des sermons déjà cités, saint Eloi en faisait l'objet d'une prohibition spéciale. « Que nul, dit-il, à la fête de S. Jean ou « dans des solennités quelconques, ne célèbre les *Solstices* et « ne se livre à des danses tournantes ou sautantes, ou à des « *caraules* ou à des chants diaboliques. » — « Nullus in festi- « vitate sancti Joannis, vel quibuslibet solemnitatibus, *Solsticia*, « aut vallationes vel saltationes, aut caraulas, aut cantica dia- « bolica exerceat ».

1. Article de Leber, dans la *Collection des meilleures dessertations relatives à l'histoire de France,* par Leber, J.-B. Salguy et J. Cohen, t. VIII, année 1826, p. 477-481.

2. *Deutsche Mythologie*, deuxième édition, p. 583.

3. *Gargantua. Essai de mythologie celtique ;* dans la *Rev. archéol.*, 2e série, année 1868, t. I, p. 190. — *Le Dieu gaulois du Soleil et le symbolisme de la roue;* dans la *Rer. archéol.*, 3e série, année 1884, t. II, p. 19 ; nous faisons ici toutes réserves touchant le passage de ce savant mémoire, où l'auteur fait dériver la fête du solstice d'été chez les anciens peuples d'une idée qui, d'après nous, n'est point la vraie.

4. *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, t. VIII, p. 199.

Ces défenses impliquent évidemment que les actes condamnés par le prédicateur étaient fréquents, sinon usuels. Nous y trouvons donc la preuve de la persistance, parmi les populations, de l'adoration du Soleil et de la célébration du Solstice d'été.

L'Église chrétienne s'appliqua, avec le concours actif et énergique de l'autorité royale, à déraciner ces restes des anciens cultes; mais, quand elle eut reconnu l'inanité de ses efforts, « elle laissa subsister ces vieilles coutumes et se con« tenta de les sanctifier en leur donnant un sens chrétien[1] ». « Les feux de Bélénus furent dédiés à S. Jean-Baptiste, dont « la fête tombe au solstice d'été[2] ».

Telle est l'origine des *Feux de la Saint-Jean*, de ces nombreux bûchers qu'on allume encore, à cette époque de l'année, sur les places, dans les carrefours et les rues de petites villes et de bourgades de plusieurs de nos provinces. C'est là assurément, et de l'avis unanime des érudits, une des pratiques survivantes du paganisme gaulois.[3]

Il convient de noter ici un détail qui se produit, ou du moins se produisait jadis à la procession de la Lunade, et dont j'ai été souvent témoin dans mon enfance. Les fidèles faisant partie du cortège ne manquaient pas, quand ils passaient auprès des Feux de la Saint-Jean, de faire toucher par les flammes des branches de noyer ou de châtaigner qu'ils tenaient ensuite pour des rameaux bénits, et qu'ils conservaient pieusement dans leur demeure, comme une sauvegarde contre les dangers de maladie ou autres.

L'abbé Lebeuf, qui, dans le *Journal historique de Verdun*, a consacré à ce sujet deux dissertations, cite, dans la première, deux anciens auteurs: Durand de Chartres, évêque de Mende

1. Leber, ubi supra.

2. Mémoire de M. T. Pinard sur la commune de Saint-Germain-le-vieux-Corbeil (Seine-et-Oise); dans la *Revue archéol.*, première série, année 1848, p. 745.

3. « Les feux qu'on allumait alors représentaient la chaleur brûlante de l'astre. Quel moyen plus naturel de célébrer sa fête que d'allumer ces feux qui en sont l'image? ». Leber, dans la *Collection de dissertations* déjà citée, t. VIII, p. 480.

en 1290[1], et le docteur Jean Beleth (XIIe siècle)[2], d'après lesquels, à la fête de saint Jean, la coutume était de porter des flambeaux allumés[3].

Dans sa deuxième dissertation, le même savant cite le livre des *Antiquités de Paris,* où Sauval décrit la manière dont se faisait le *Feu de la Grève* et reproduit le mémoire des frais de ce feu et des accessoires, dressé d'après un rôle de 1573 et comprenant, entre autres détails, « la symphonie, les bouquets, « les chapels de roses, les torches de cire jaune et de cire « blanche, le baril d'artifices, les dragées, etc., etc.[4] ».

Il est intéressant de rapprocher ces détails de la description que le P. Béril nous a laissée de la procession de la Lunade à Tulle, au XVIIe siècle. Il y signale : « la grande quan- « tité de feux de joye dont les rues sont toutes parées ». On y voit les représentants des confréries de la ville, portant « des « cierges de cire allumés à quatre mèches et garnis de ver- « dure et de fleurs ; les porteurs de la statue du saint, cou- « ronnés de guirlandes de cire ou de fleurs, et de jeunes gar- « çons portant en outre des chaperons de fleurs de camomille « en forme d'écharpes ; les femmes marchant pieds nus, le « front ceint de guirlandes de cire et la taille ornée de cein- « tures d'herbes entremêlées de fleurs ; le *Roy de la fête,* ayant « au bras gauche un chaperon de fleurs, tenant de la main « droite une chandelle allumée, et suivi d'une bande de « violons ; le jeu des pièces d'artillerie et des fusées volant en « l'air comme des serpents de feu, et les feux d'artifice ; enfin « (ce qui rappelle la symphonie du feu de la Grève), les flûtes, « phiphres, tambours, hautbois, trompettes et clairons qui sont « aux tourelles du grand clocher, qui, à raison de sa hauteur, « domine sur toute la ville, et font unanimement une ar-

1. *Rationale divinorum officiorum.*
2. *Summa de divinis officiis*, c. 137. Ce livre a été écrit en 1162.
3. *Journal hist. de Verdun*, t. 65, année 1749, p. 428. Voir aussi la *Collection des meilleures dissertat. relatives à l'hist. de France*, par C. Leber et autres, t. VIII, année 1826, p. 472 et suiv.
4. *Journal histor. de Verdun*, t. 70, année 1751, et *Collection des meilleures dissertations, etc.*, t. VIII, p. 476 et note.

« monie si douce à l'ouye que vous diriez que c'est un « concert d'anges suspendu dans l'air[1] ».

Dans un autre endroit de sa deuxième lettre, l'abbé Lebeuf fait observer que, chez les Gaulois, les fêtes et les réjouissances qui avaient lieu à l'époque du solstice d'été, avaient pour but d'attirer les populations aux grandes assemblées nationales fixées à cette date si solennelle, et qu'elles furent transformées et sanctifiées par le christianisme[2].

Si les fêtes et réjouissances et les feux de la veille de la Nativité de S. Jean sont la reproduction des cérémonies païennes de la veille du solstice d'été chez les Gaulois, il est, ce semble, tout naturel de penser que la procession de la Lunade, qui se célébrait *le même jour, au même moment, et suivant un rite semblable,* avait le même caractère et la même origine.

Nous allons voir qu'il y en a d'autres indices.

IV.

Nous rappellerons, en premier lieu, que les processions à travers les bourgades et dans les champs, avec port de *simulacra,* c'est-à-dire de représentations matérielles de divinités païennes, d'animaux ou d'objets divinisés, étaient une des pratiques superstitieuses encore usitées dans le haut moyen âge.

Nous en avons un témoignage dans un passage de la Vie de S. Martin, où Sulpice Sévère (commencement du ve siècle) raconte le miracle suivant: Un jour S. Martin rencontra sur son chemin le cortège funèbre d'un Gentil : il s'arrêta à la distance d'environ 500 pas, et comme il voyait s'avancer une troupe de gens de la campagne et que le linceul jeté sur le corps du défunt était agité par le vent, « *il crut que ces gens se* « *livraient aux pratiques profanes des sacrifices, parce que c'était* « *la coutume des paysans gaulois de porter à travers leurs champs*

1. Mss. de la Biblioth. Nat. Arm. de Baluze, t. 263, fol. 195 et suiv.
2. *Journ. histor. de Verdun*, t. 70, p. 130 et 131. Voir aussi la *Collection des meilleures dissertat.*, etc., ubi supra.

« *les misérables simulacres des faux dieux, œuvres de leur dé-* « *mence, couverts d'un voile blanc* ». Martin ayant de la main marqué au devant d'eux le signe de la croix, ils furent arrêtés subitement comme changés en pierres, et s'efforçant de marcher, ils tournaient ridiculement sur eux-mêmes, jusqu'à ce que, vaincus, ils eurent déposé à terre le cadavre qu'ils portaient. Mais lorsque le saint homme eut reconnu son erreur, il éleva de nouveau la main et donna au cortège le pouvoir de continuer sa marche et d'enlever le corps.

Voici le texte du passage que nous avons souligné comme se rapportant directement à notre sujet : « Profanos sacrifi- « ciorum ritus agi credidit : quia esset haec Gallorum rusticis « consuetudo, *simulacra daemonum* candido tecta velamine « misera *per agros suos circumferre* dementia[1] ».

Cette même pratique se trouve mentionnée dans l'*Indiculus superstitionum et paganiarum,* qui paraît avoir été rédigé au IXe siècle et dont l'art. XXVIII est ainsi conçu : « De *simu-* « *lacro* quod per campos portant[2] ». L'autorité séculière sévissait contre les actes que l'Eglise condamnait, ainsi que l'atteste le titre IV du capitulaire de Karloman, de 743[3], édicté d'ailleurs après d'autres dispositions analogues.

On peut voir un usage semblable dans le cérémonial du *Tour de la Lunade,* où l'on portait la vieille statue, le *simulacrum* de S. Jean, à travers la campagne.

1. Voir l'édition des œuvres de Sulpice Sévère, par C. Halm ; dans le *Corpus scriptor. ecclesiasticor. latinor.,* t. I, Vienne (Autriche), 1866, p. 122, Fortunat (fin du VIe siècle), qui, dans sa Vie de S. Martin, a mis en vers celle de Sulpice Sévère, reproduit dans le vers suivant le passage par nous cité :

« Dum putat inde vehi *cultu simulacra profano* ».

Monum. German. histor., édit. in-4°. Auctor. antiq., t. IV, première partie, p. 303-404.

2. Edition de Borétius, dans *Monument. Germaniae historic.,* in-4, *Capitular. reg. Franc.,* t. I, p. 223.

3. « Decrevimus quoque, quod et pater meus ante praecipiebat, ut qui *paganas observationes* in aliqua re fecerit, multetur et damnetur quindecim solidis ». Ubi supra, p. 28 ; Pertz, *Monum. german. historic.,* Leg., t. I, p. 20 ; Baluze, *Capitul. Reg. Franc.,* t. I, col. 150.

V.

Un trait encore plus caractéristique est l'heure à laquelle la solennité limousine devait commencer.

Baluze énonce qu'elle « avait tiré son nom de ce qu'elle « s'accomplissait après que le Soleil avait disparu et fait place « à la lune » ; « quia fit postquam sol recessit et lunae locum « fecit[1] ».

Le P. Béril a déterminé avec plus de précision cette partie du cérémonial. « Ce doit être, dit-il, à *sept heures du soir pré-* « *cisément,* que le clergé se rend à la chapelle S. Jean, baise « l'autel et sort par ordre[2]. »

Cette particularité de l'ouverture de la procession, fixée à *la veille de la Nativité de S. Jean,* c'est-à-dire du solstice d'été, *au moment du lever de la Lune,* c'est-à-dire au commencement de la nuit, n'a fait, que je sache, l'objet d'aucune réflexion de la part des historiens[3]. Ils n'ont pas recherché la raison pour laquelle cette solennité, à la différence des autres cérémonies du culte chrétien, avait lieu la veille au soir et non le jour de l'anniversaire. C'était là pourtant un fait digne de remarque et qui appelait une explication.

Cette explication, nous croyons pouvoir la donner.

C'est d'abord parce que, chez les Gaulois, la Lune était

1. *Hist. Tutel.*, p. 200. Le P. Béril a donné des explications de ce nom, plus bizarres et plus inadmissibles les unes que les autres : 1° la procession passait dans les bois et le tour qu'on y fait « ressemble à un croissant de lune » ; 2° en faisant le vœu, on a invoqué conjointement avec S. Jean la Vierge Marie, qui est cette « mystique et belle Lune, *pulchra ut Luna,* qui, dans nos adversités, nous a communiqué les influences de la miséricorde de Dieu » ; 3° les habitants allumaient anciennement et quelques-uns allument encore aux fenêtres, lorsque la « vénérable image de saint Jean est reportée de la procession, des luminaires, *sive Luns* en Limosin ». Dans l'opuscule cité, *La sainte Lunade*, etc., p. 9 et 10.

2. Ubi supra.

3. M. René Fage, qui a publié en 1885 une intéressante brochure intitulée *Les Anglais à Tulle, La Lunade* (Limoges, Barbou et Cie), n'a point touché cette question.

l'objet d'un culte fervent[1], et qu'elle était même par eux adorée à l'égal du Soleil[2]. S. Eloi les réunit dans une même prohibition, qui nous fait voir qu'ils étaient réunis dans un culte commun. « Que nul, dit-il dans un passage déjà cité de « ses homélies, n'appelle *Seigneurs* (c'est-à-dire *Dieux*) le Soleil « et la Lune et ne jure par eux. » — « Nullus *Dominos* Solem « et Lunam vocet, neque per eos juret[3]. » En commençant la procession au lever de la Lune, on préludait, par l'adoration de la déesse, à l'adoration du Dieu-Soleil.

S. Eloi insiste d'ailleurs beaucoup sur d'autres superstitions qui se rattachaient aux influences de la Lune, à ses diverses phases et à ses éclipses, de manière à nous faire comprendre la grande place qu'elle occupait dans l'imagination et les croyances populaires.

« Que l'on ne soit, s'écrie-t-il, si superstitieux que de « pousser des cris quand la Lune s'obscurcit et perd sa « lumière; d'autant qu'à certaines époques, suivant les dis- « positions divines, elle s'éclipse. Et que personne ne fasse « difficulté d'entreprendre un ouvrage quelconque à la nou- « velle Lune[4], Dieu ayant créé la Lune pour désigner et mar- « quer les temps et pour diminuer l'obscurité des nuits, et non « pour empêcher aucun travail de l'homme ou mettre son « esprit en démence, comme le pensent les gens ignorants qui

1. On ne devait faire l'importante cérémonie de la cueillette du gui de chêne qu'au sixième jour de la lune ; c'était également à ce jour que commençaient, en Gaule, les mois, les années et les siècles (Pline, *Histoire naturelle,* livre XVI, § 250; éd. Ianus, t. III, p. 45). Au reste, les Anciens attribuaient à la Lune le pouvoir de communiquer la fertilité à la terre, d'influer sur toutes ses productions et de procurer l'accroissement et la végétation. Dom J. Martin ,*Religion des Gaulois*, t. I, p. 367, cite à ce sujet Porphyre, *De abstinentia,* II, p. 248, et Macrobe, *Somn. Scip.*, I, 19.

2. « Les anciens monuments allient ordinairement ces deux astres. » Dom J. Martin, Op. cit., t. I, p. 369.

3. Vit. S. Eligii, dans D'Achery, *Spicileg.*, édit. in-4, t. V, p. 217.

4. Les Germains avaient au contraire la coutume de se réunir, à moins d'empêchement fortuit et subit, les jours de nouvelle et de pleine lune : « Coeunt, nisi quid fortuitum et subitum incident, certis diebus, cum aut inchoatur Luna aut impletur. Nam agendis rebus hoc auspicatissimum initium credunt ». Tacite, *German.*, XI; Tacite, *Opera*, édit. Halm, collect. Teubner, t. II, p. 197.

« estiment que les personnes possédées des démons souffrent « par l'influence de la Lune[1] ».

Si l'on objectait que S. Eloi, évêque de Noyon, s'adressait à des populations du nord de la Gaule, adonnées à des pratiques ignorées peut-être de celles du Centre, je répondrais :

En premier lieu, d'après ce qui nous est connu des croyances, des usages comme des institutions et du langage des habitants de cette contrée, les tribus de la confédération autonome ne différaient que peu ou point les unes des autres. Quand César, Tite-Live, Pline, Ammien Marcellin nous apprennent un trait des mœurs gauloises, ils ne distinguent point entre les diverses parties du domaine de nos ancêtres.

En second lieu, l'on ne doit pas perdre de vue que S. Eloi était né en Limousin, dans le village de Chatelat, « villa Catalacensis », situé à peu de distance de Limoges ; que son enfance et sa jeunesse s'écoulèrent dans ce village et à Limoges, où il travailla, comme on sait, sous la direction d'Abbon, alors chef de l'atelier public des monnaies de cette cité.

Il avait donc assisté, durant bien des années, aux pratiques superstitieuses qui abondent dans les régions montagneuses du massif central. Il avait dû même sans doute y prendre part, et il est tout naturel de penser qu'en décrivant les coutumes païennes qu'il interdisait à son troupeau, il s'inspirait beaucoup des souvenirs des premières périodes de sa propre existence.

Il est même à remarquer que, parmi les prélats du haut moyen âge dont les discours nous ont été conservés, il est un de ceux qui se sont le plus étendus sur ce sujet.

Nous sommes conséquemment autorisé à croire que lorsqu'il condamnait avec tant de véhémence des superstitions invétérées, S. Eloi avait présentes à sa mémoire celles de son pays natal.

1. « Nullus, si quando Luna obscuratur, vociferare praesumat, quia Deo jubente certis temporibus obscuratur, nec Lunâ novâ quisquam timeat aliquid operis arripere quia Deus ad hoc Lunam fecit, ut tempora designet et noctium tenebras temperet, non ut alicujus opus impediat, aut dementem faciat hominem, sicut stulti putant, qui a daemonibus invasos a Luna pati arbitrantur ». D'Achery, *loc. cit.*, p. 216.

Nous avons enfin quelques témoignages de la persistance, dans cette région, d'usages qui prouvent le rôle important attribué à la lune [1].

S. Eloi disait, comme on l'a vu plus haut, qu'elle « servait « à désigner et à marquer les temps ». « Deus ad hoc lunam « fecit, ut tempora designet » [2].

En voici un exemple. A Tulle, au moyen âge, on mentionnait, dans l'acte de présentation d'un nouveau-né sur les fonds du baptême, *la phase lunaire* pendant laquelle la naissance avait eu lieu : Les registres des actes de notaires du xve siècle en contiennent plusieurs : l'un d'eux, daté du 18 février 1473 (n. s.), porte ces mots : « Luna erat in descensu, « in tercio quartierio [3] ».

Un deuxième fait à noter est le suivant : dans les marchés passés entre les marchands de bois et les entrepreneurs de flottage sur la haute Dordogne et ses affluents, les délais pour le transport et la livraison se comptent encore, non par jours, mais *par lunes*.

Quelle est la raison de ce mode de computation ? C'est que la Lune est la reine, la déesse de la nuit, et que, chez les

1. Dans les métairies des environs de Tulle, quand une des bêtes à cornes est malade, le paysan va la nuit dans le champ le plus voisin, où il sait que croît *la camomille*, et, *à la clarté de la lune*, il cueille une gerbe de fleurs de cette plante et en fait, sur place, une couronne qu'il passe au cou de l'animal malade. Je ne sais si cet usage s'est maintenu, mais il existait encore il y a trente ans, d'après les récits que m'en ont fait des paysans. Il est à remarquer que, dans son *Livret de la Lunade*, le P. Béril nous apprend « que *suivant la tradition de père à fils*, quelques hommes vieux et plusieurs jeunes garçons en grand nombre ont gardé jusqu'à présent la sainte et louable coutume d'aller à la Lunade, en chemise..., ceints de ceinture, piés nus, tête nue, portant par-dessus leur habit blanc de grands chaperons de *fleurs de camomille* en forme d'écharpes ».

2. Vit. S. Eligii, dans D'Achery, *Spicileg.*, édit. in-4, t. V, p. 216.

3. Voici le texte entier de cet acte intéressant : « Die 18^a^ februarii, anno 1472, circa auroram diei sive *al oulba* (à l'aube), natus est Petrus Octavus Genitus ; eum levaverunt de fontibus dominus Petrus Arnaldi presbiter et Isabellis de Saquet, filia Johannis Saquet Tutelle. *Luna erat in descensu, in tercio quartierio.* Sextarium siliginis valebat 5 solidos et 6^d^ ; sextar. frumenti, 8^s^ 4^d^ ; sextar. avene, 4^s^ et 4^d^ ; pinto vini 3^d^ ». *Arch. départ. de la Corrèze*, Registres des actes des notaires publics de Tulle aux xve et xvie siècles, liasse 81, fol. 36. Il y a des actes conformes à celui que nous rapportons, aux années 1460, 1465 et 1475.

Gaulois, la période diurne, au lieu de commencer, ainsi que cela a eu lieu depuis, suivant le système romain, *au milieu de la nuit,* commençait *avec la nuit même,* et finissait quand le jour finissait.

Cette dernière remarque nous conduit à exposer la deuxième et principale raison de la fixation du commencement de la procession de la Lunade au lever de la Lune, c'est-à-dire à l'entrée de la nuit.

VI.

« Dans la doctrine druidique, nous dit M. d'Arbois de Ju-
« bainville, la mort précède la vie; la mort engendre la vie,
« et, comme la mort est identique à la nuit, et la vie identique
« au jour, la nuit précède et engendre le jour. De même, dans
« le monde divin des Irlandais, les Fomôré, dieux de la nuit
« et de la mort, sont chronologiquement antérieurs aux
« Tuâtha de Danann, dieux du jour et de la vie[1]. »

Cela nous fait bien comprendre le passage suivant du livre VI des Commentaires de la guerre des Gaules, où César a donné, comme on sait, un tableau comparatif des croyances, des institutions et des mœurs des Gaulois et des Germains :

« Les Gaulois, dit-il, se proclament tous issus de *Dis pater*
« (le Jupiter infernal ou Pluton), et disent tenir cette tradition
« de leurs druides. Pour cette cause, ils mesurent les inter-
« valles de tout temps (c'est-à-dire de toute période), *non par*
« *le nombre de jours, mais par le nombre de nuits ;* et ils mar-
« quent les jours de naissance et les commencements des
« mois et des années de la vie, de façon que *le jour suit la*
« *nuit.* » — « Galli se omnes ab Dite patre prognatos praedicant,
« idque ab druidibus proditum dicunt. Ob eam causam spatia
« omnis temporis *non numero dierum sed noctium* finiunt; dies
« natales et mensium et annorum initia sic observant, ut
« *noctem dies subsequatur*[2]. »

1. *Cours de littérature celtique*, t. II (Le cycle mythologique irland. et la mytholog. celtiq.), p. 104.
2. Caesar, *de Bello Gallico*, VI, 18; édit. de C. Nipperdey, p. 393; éd. de D. Dinter, dans la collect. Teubner, p. 114.

Ce que César a si formellement constaté chez les Gaulois, Tacite l'a observé chez les anciens Germains : « Ce n'est « point, dit-il, par le nombre des jours, comme nous le fai- « sons, mais par le nombre de nuits qu'ils comptent ; ils ont « établi cette règle qui est observée de tous : la nuit semble « précéder le jour. » — « Nec dierum numero, ut nos, sed « noctium computant. Sic constituunt, sic condicunt : nox « ducere diem videtur[1]. »

C'est pourquoi nous retrouvons le même système de computation dans la Loi Salique[2], dans les Capitulaires des rois mérovingiens, additionnels à cette loi[3], dans les traités de paix et décrets de ces princes[4], dans l'Appendice aux Formules de Marculfe[5] et dans la *Lex emendata,* édictée par Charlemagne[6].

De là vient aussi que, suivant la remarque de Jérôme Bignon, beaucoup de personnes disaient encore de son temps (première moitié du XVIIe siècle) : *Anuict,* comme *hac nocte* (cette nuit) pour *aujourd'hui*[7]. Enfin, dans le patois du bas Limousin, où *nuit* s'exprime par *nè,* on emploie, pour dire *aujourd'hui,* le mot *onè,* par abréviation pour *oquesto nè,* qui signifie proprement *cette nuit,* comme on parlait autour du savant jurisconsulte parisien[8].

Ainsi s'explique ce fait que le solstice d'été, qui tombe le *24 juin,* était célébré par les Gaulois le *23 au soir :* c'est

1. *De moribus Germaniae,* cap. XI. Edit. des Œuvres de Tacite par C. Halm, dans la collect. Teubner, 1875, t. II, p. 197.

2. Voir dans Behrend et Boretius, *Lex Salica,* etc., le *Pactus Legis Salicae,* tit. XXXVI, XXXVII, XLV, L, LII, LVI ; p. 44, 45, 49, 59, 65, 69 et 73.

3. *Ibid.,* p. 91, 96, 114.

4. *Ibid.,* p. 101, 103, 107, 109.

5. E. de Rozière, form. CCCCLXXIX, t. II, p. 581.

6. Tit. XXXIX, XLII, XLVII, XLIX, LII, LIV, LIX. Pardessus, *La Loi salique,* p. 301, 303, 308, 310, 311, 313 et 316.

7. « Quo fit ut ad haec usque tempora plerique *anuict,* quasi *hac nocte* pro *hodie,* usurpent. » Hieronymi Bignonii notae ad Appendicem Marculfi. Cf. Baluze, *Capitul. reg. Francor.,* t. II, col. 955. J. Bignon, né en 1589, est mort en 1656. Son édition des Formules de Marculfe a paru en 1610.

8. Mes savants confrères, MM. Hauréau, Pavet de Courteille et Siméon Luce m'ont fait connaître que l'on se servait de termes analogues dans les patois du Maine et de Normandie.

parce que, à ce moment, en réalité, s'ouvrait chez eux la période diurne du *solstice du 24 juin*.

C'est pour le même motif que les feux de la Saint-Jean étaient et sont encore allumés la veille au soir et non le jour de la Nativité du Précurseur, c'est-à-dire du solstice.

Enfin, telle est sans doute l'origine de cet usage général de célébrer les fêtes patronales des particuliers et de leur porter les offrandes avec les vœux des parents et des amis, non pas le jour, mais la veille au soir de leur fête.

Des développements qui précèdent, ressort cette conclusion que, suivant toutes les probabilités, la procession limousine de *la Lunade* tire, comme les *Feux de la Saint-Jean*, son origine première de la cérémonie païenne du Solstice d'été, que l'Eglise a simplement transformée en une fête consacrée à S. Jean-Baptiste.

VII.

A quelle époque cette transformation s'est-elle opérée ? Nous n'avons aucun moyen de l'indiquer, même approximativement.

A partir du moment où la Nativité de S. Jean-Baptiste eut été mise au rang des fêtes chrétiennes (ce qui remonte au moins au premier tiers du ve siècle)[1] et que la célébration en eut été fixée au 24 juin, c'est-à-dire au jour de la grande fête gauloise du solstice d'été, l'Église s'efforça de faire disparaître les pratiques païennes que les populations s'obstinaient à observer à cette date. L'histoire nous enseigne que ses efforts restèrent longtemps infructueux. Il en dut être ainsi, plus qu'en toute autre contrée, parmi les habitants du centre de la Gaule, qui furent toujours les derniers à renoncer à leurs vieilles coutumes. Aussi est-il à présumer que, jusque dans une période assez récente du moyen âge, on célébrait encore

1. Voir, dans le mémoire de M. Breuil, cité plus haut (p. 434), les renseignements concernant l'ancienneté de la fête de la Nativité de S. Jean (*Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, t. VIII, p. 161-162. Cet écrivain l'a fait remonter au IVe siècle ; mais nous croyons qu'il convient de s'en tenir au commencement du Ve siècle, où s'arrêtent les preuves.

à Tulle et en bas Limousin la fête du solstice, la veille de la Saint-Jean.

En l'absence de tout document historique qui permette de déterminer l'époque de l'institution de la cérémonie religieuse de la Lunade, on peut, ce semble, comme nous l'avons annoncé dans la première partie du présent mémoire, concilier notre thèse avec le récit légendaire du P. Béril.

En effet, d'après la notice de la confrérie de S. Léger, publiée par Baluze, la guerre, la famine et une épidémie meurtrière causaient, en 1348, de terribles ravages dans le bas Limousin, et comme les populations continuaient de célébrer, le 23 juin au soir, la fête païenne du Solstice d'été, rien n'empêche de supposer qu'aux approches de ce jour, un des religieux de l'abbaye de Saint-Martin de Tulle imagina de mettre à profit l'épouvante qui régnait alors dans le pays pour déterminer les habitants à changer la procession annuelle du Solstice en une procession destinée à honorer le saint précurseur du Christ. La nouvelle cérémonie religieuse aurait été naturellement réglée de manière à s'effectuer le même jour, au même moment que l'ancienne, et suivant un rite se rapprochant autant que possible du rite gaulois.

Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, l'Eglise aurait rattaché au culte chrétien une solennité païenne dont elle n'avait pu, jusque-là, obtenir l'abandon.

M. Deloche.

THE VOYAGE OF MAEL DUIN.

The following ancient story, now for the first time published in the original, is said to have been arranged by one Aed the Fair, chief sage *(ardecnaid)* of Ireland. Of him I know nothing, the only Aed Finn mentioned in the Annals having been the chief of Dál Riata, who died A. D. 771, and who was probably more given to making raids and beheading his foes than to composing imaginative literature. The author seems to have been a layman, for had he been a cleric he would hardly have called one of his own body after the malignant Briecne of the Conchobar-cycle; and he would hardly have recounted the incidents in the introduction and chap. XXVIII with such a total absence of professional denunciation. But he seems to have had some classical culture, for he cites Vergil and the Vulgate.

The text is taken from four vellums, all more or less defective, which are here denoted respectively by *LU.*, *YBL.*, *H.*, and *E.*

LU., the Lebor na hUidre, is a ms. written about 1100, and preserved in the library of the Royal Irish Academy, Dublin. This codex contains two large fragments of our story, namely, in p. 22 the first half of the introduction, and in pp. 23-26 (which are divided into chapters numbered with roman numerals) the latter half of chap. X, the whole of chapters XI-XXVI, and the beginning of chap. XXVII. I have transcribed from the lithographic facsimile published in 1870.

YBL., the Yellow Book of Lecan, is a ms. in the library of Trinity College, Dublin, marked H. 2. 16. This codex is of

various dates. Columns 370-340 contain the whole of our story except its last two sentences, and seem to have been written in the fourteenth century. I have transcribed from a photograph made for me by Mr Mercer of 30 Westmoreland Street, Dublin.

H. is a fifteenth century ms. in the British Museum, marked Harleian 5280. Our story begins at fo. 1[a] and ends imperfectly at fo. 20[b], with the sixth line of the verses following chap. XXXI.

E. is another ms. in the British Museum, marked Egerton 1782, and written in the fifteenth or beginning of the sixteenth century. It contains two fragments of our story. The first fragment (fo. 124[a], 124[b]) comprises the latter half of chap. XVII, chapters XVIII-XXV and the beginning of chap. XXVI. The second fragment (fo. 125[a], 125[b]) comprises the latter part of chap. XXXII, and the whole of chap. XXXIII.

There are no verses in the copies contained in *LU.* and *E.* But the copies in *YBL.* and *H.*, at the end of each chapter, give its substance in Irish verse. The latter copies, moreover, prefix to the story a poem in four stanzas, each consisting of two twelve-syllabled rhyming lines. Of these stanzas the following is the first:

Ardri uasal na n-uile[1], tustidhe[2] in[3] domuin,
in gach aimsir, is in[4] gach re, ron-be a chobair[5]!

that is:

The noble overking of all things, the parent of the world,
In every time and in every season may we have His help!

The story seems to me full of fancy and even of imaginative power; and I am unable to make more than a few guesses at the sources of the author's inspiration.

1. uasol inanuile, *H.*
2. Sic *H.* tuistidhi, *YBL.*
3. Sic *H*, an *YBL.*
4. Sic *H*, an *YBL.*
5. Sic *H.* imachobair *YBL.*

Two of the incidents (in cc. XXI and XXVIII) may have been suggested by the words of Calypso and the cast made by the Cyclops in the Odyssey. The intoxicating fruits (chap. XXIX), and the need of mingling their juice with water, remind one of the fishes in Lucian's Vera Historia, οἴνῳ μάλιστα καὶ τὴν χρωὰν καὶ τὴν γεῦσιν προσεοικότας. The enormous nuts cast into the sea (chap. XXIV) recall the nutshells used by the Καρυοναῦται as boats: the ants as large as foals (chap. II) the Ἱππομύρμηκες. The account (chap. X) of the swine-like beasts that shook with their tails the golden apples from the trees may be compared with that of the mysterious animals of Taprobanè which (in fragment LIX of Megasthenes, ed. Schwanbeck) coil their tails round the date-palms and shake them so violently that the ripe fruit comes tumbling down. The serpents of enormous size mentioned in the same fragment, « of which some kinds seize the cattle when at pasture and devour them », may have suggested the description in chap. XXIII of the tree-python seizing and devouring the ox. The pilgrim « whose clothing was his hair » (chap. XIX) reminds one of S. Macarius (Wright, *St Patrick's Purgatory,* p. 97).

From other Irish stories the writer may have taken the name Briccne, which is = Briccriu Nemthenga (« poison-tongue », « bisweilen Bricni geschrieben[1] ») of the Conchobar-cycle. The incident of the lady drawing back her departing lover by means of the thread of a magic clew (chap. XXVIII) occurs also in the story of Bran mac Febail (LU., p. 121[a]), and in the account of the Argonautic expedition prefixed to the *Togail Troi,* Book of Leinster, 221[b]. The accounts of the mill and the Miller of Hell (chap. XIV) the Island of weeping (chap. XV), and the Island of laughter (chap. XXXI) are found also in the *Imram hua Corra,* Book of Fermoy, ff. 105[a]-108[b]. And the notion of the food that tastes as the eater prefers (chap. XVI) occurs elsewhere in Irish literature. So does the fancy that the souls of the

1. Windisch, *Wœrterbuch,* p. 871.

departed abide here in the forms of birds (chap. XIX). The incident in chap. XII, of the white sheep becoming black, and the black sheep becoming white reminds one of passage in the Mabinogi of Peredur, R. B. Mab. 225, Guest's *Mab.*, I, 344.

But the piece from which our author has apparently drawn most is the *Perigrinatio* (or *Navigatio*) *sancti Brandani Abbatis,* a Latin romance, of which one copy, said to be of the ninth century[1], is preserved in the Vatican (Regin. Christinae, 217, vell. 4to): another of the twelfth century (Ms. 2333, A. Colbert) has been published by M. Achille Jubinal[2] and Dr Moran[3]; and a third, also of the twelfth century (in the « Ms. 844 der Pauliner Bibliothek zu Leipzig »), by Dr Carl Schröder[4]. The passages of this romance which seem to have been imitated by, or known to, Aed Finn are quoted in the notes to the following translation.

Two or three small portions of the text now printed have been published, with more or less incorrectness, by Dr Petrie[5], O'Curry[6], and Crowe[7].

A translation of the whole text by Crowe, which I have never seen, is said to be in the library of the Royal Irish Academy. The so-called translation printed in Dr Joyce's *Old Celtic Romances,* pp. 112-176, is intended for popular reading, not serious criticism. One may, at all events, say that it has suggested to a great English *fili,* Lord Tennyson, a poem — *The Voyage of Maeldune* — which is full of colour and music, — full, too, of wise counsel for the Irish, — though it bears, as we shall see, only a remote relation to the original.

1. Hardy's *Descriptive Catalogue of Materials relating to the history of Great Britain and Ireland,* i. 159.
2. *La Légende latine de S. Brandaines.* Paris, 1836.
3. *Acta Sancta Brendani.* Dublin, 1872, pp. 85-131. Dr Moran mentions another ms. in the Bibl. Sessoriana, Rome, no. 114, « probably of the 11th century ».
4. *Sanct Brandan,* Erlangen, 1871.
5. *Round Towers,* p. 378.
6. *Manners and Customs,* III, pp. 159, 164.
7. In a note to his edition of the *Siabarcharpat Conculainn,* p. 440.

CONTENTS.

INTRODUCTION.	Mael duin's conception. His father's murder. Mael duin's birth and rearing. He sets out by sea to avenge his father.
CHAP. I.	He finds the murderers in an island, but before he can slay them is driven away to the ocean by a storm.
II.	The Island of the enormous Ants.
III.	The Island of the great Birds.
IV.	The horselike Monster.
V.	The Demons' Horserace.
VI.	The House of the Salmon.
VII.	The wondrous Fruit.
VIII.	The feats of the Island Beast.
IX.	The Fighting Horses.
X.	The Fiery Beasts and the Golden Apples.
XI.	The Guardian Cat.
XII.	The Transformed Sheep and Rods.
XIII.	The Island of the Swine, the Burning River and the enormous Calves.
XIV.	The Mill for grinding begrudged Wealth.
XV.	The Island of the black Wailers.
XVI.	The Island of the Four Fences.
XVII.	The Magic Bridge and the beautiful Hostess.
XVIII.	The Island of the chanting Birds.
XIX.	The Island of the lonely Pilgrim.
XX.	The Island of the wondrous Fountain.
XXI.	The Island of the savage Smiths.
XXII.	The Sea of Glass.
XXIII.	The Sea of Cloud and the Tree-python.
XXIV.	The Cliffs of Water and the terrified Islanders.
XXV.	The Water-Arch and the Salmon.
XXVI.	The Silver Column and the Silver Net.
XXVII.	The Island on the Pedestal.
XXVIII.	The Island Queen and her Seventeen Daughters.
XXIX.	The Intoxicating Fruits.
XXX.	The Hermit and the Ancient Eagle.
XXXI.	The Island of the Laughers.
XXXII.	The Island of the Revolving Rampart of Fire.
XXXIII.	The Hermit from Torach.
XXXIV.	The Return to Ireland.

[L. U. 22a.]

IMmram Curaig Mailduin inso[1].

tri blia*dna* 7 *secht* mis iss *ed* bói f*or* merogod issind ocian[2].

Bai fer amra di Eoganacht Ninussa (.i. Éoganacht na n-Árand) .i. Ailill Ochair Ága a ainm[3]. Trén mílid s*ed*e,7 læch-thigerna a thuáthi 7 a cenéoil fein. M*a*c-caillech banairchinnech cilli caillech rochomraic-seom f*r*ia. Baí m*a*c sáinemail etorro díblínaib .i. Mæl duin m*a*c Ailella esside.

Iss e c*r*uth iarsa luid a chomp*er*t-som 7 a gein Maili duin[4].

Fechtus dolluid rí Eóganachta f*or* tiri hi c*r*ích 7 hi cendathaig n-aile[5], 7 Ailill Ochair Agai [22b] ina choemtecht. Scorsit 7 gabsit dúnad hi sleib and. Bói cell chaillech hi comfoc*us* don tsleib-sin[6]. Medón-aidchi iarom, o roan cách do imtecht is dúnud, luid Ailill don chill. Is é t*r*áth són dodeochaid in chaillech[7] do béim chluic do íarmérgi. Gabais Ailill a láim[8], 7 dos-tascar[9], 7 dogéni a coblige. Asb*er*t in banscál f*r*is: « Ní

1. Incipit do imrum (de nauigatione, *H.*) curaig Mael duin andso, *YBL*
2. De navigatione Mæl duin anno intigro et .iiii. mensibus, et de mirbuilibus (mirapilibus, *H.*) ighnotis quae indiuisa Trinitas illi ostenndit in ociano infinito, *YBL.*
3. Do Eoganacht Ninais do Mælduin ar in bunad*us*. Ai*li*ll acher agha a athair.
4. For rochomraic... duin, *YBL.* has: a math*air*. IS amlaid di*diu* forcæmnacair a comp*er*t-so*m*.
5. for creich 7 innrud ilchendadach, *YBL.*
6. isan maighin-sin .i. cell dara aniu, *YBL.*
7. tanic an banaircindeach, *YBL.*
8. doscuir do Ailill, 7 gabais Ailill a laim lais, *YBL.*
9. dodatrascair, *YBL.* dodotascuir, *H.*

THE VOYAGE OF MAEL DUIN'S BOAT THIS.

Three years and seven months was it wandering in the ocean.

THERE was a famous man of the Eoganacht of Ninuss (that is, the Eoganacht of the Arans): his name was Ailill of the Edge of Battle[1]. A mighty soldier was he, and a hero-lord of his own tribe and kindred. And there was a young nun, the prioress of a church of nuns, with whom he met. Between them both there was a noble boy, Mael duin, son of Ailill, was he.

This is the way according to which Mael duin's conception and his birth came to pass.

Once upon a time the king of the Eoganacht went on a raid into another district and province[2], and with him fared Ailill of the Edge of Battle. They unyoked and encamped on an upland therein. There was a church of nuns near to that upland[3]. At midnight, then, when every one had ceased from moving in the camp, Ailill went to the church. It was the hour that the (aforesaid) nun went to strike[4] the bell for nocturn. Ailill caught her hand, and threw her down, and lay

1. *ochair* gen. of *ochar* « edge » = W. *ochr*, Skr. *açri-s*, Gr. ἄκρος, ἄκρις, ὄκρις, occurs in composition in *ochar*-cless one of Cúchulainn's feats: cf. *faebor-chless*. *iga* sg. gen. of *ig* cognate with ἀγών and Skr *āji-s*

2. *LU.* here seems corrupt. *YBL.* « upon a raid and inroad on many provinces ».

3. *YBL.* has « in that place, even Kildare today. »

4. to strike (not to ring) the bell, which was tongueless, as still in Coptic churches.

segda ar cor[1] », ol si: « amser chomp*er*ta damsa inso[2] », ol si. « Can do chenel 7 cia th'ainm? » ol si.

Asb*er*t in læch: « Ailill Ochir Ága mo ainm-se », ol se: « di Éoganacht Ninussa[3] (.i. a túath-mumain) ».

Luid iarom in rí día ch*r*ích[4] iar n-inriud 7 giallai do[5], 7 Ailill da*no* lais.

Gair íar ríchtain do Ailill día thúaith nan-ortatar díb*er*caig lóingse. Loscit Dubcluáin fair[6].

Tofuisim a mbanscál m*a*c cind *nói* mís, 7 dob*er*t ainm fair[7]; Mæl dúin es*e*de. Bretha in m*a*c iarsin fó chlith cúa bancharait .i. co rígain ind ríg, 7 alt-som la sudi, 7 asb*er*t bá sí a máthair.

Rodn-alt íarom óen mumme éseom 7 t*r*i m*a*i*c* ind ríg i n-óenchliab 7 f*or* ænchich 7 f*or* ænchúd[8].

Alaind di*diu* a delb-som, 7 is infechtain má robói hi colaind nech bed chomalaind dó. Asais iarom co mbu óclách [7] co mbu thúalaing airb*ir*t[9] gascid. Bá mór da*no* a áine 7 a uallchas 7 a chluichechaire. Bá f*or*ggaine f*or* 'cách a cluiche[10], et*ir* imarchor liath*r*áite 7 rith 7 leim 7 cur liac 7 imrim ech. Bá leis, t*r*á, búaid cech cluchi díb-sin.

Laa n-óen and rof*or*mdigestár alaile óclæch amsach f*r*iss[11], *co*

1. comruc, *YBL.*
2. annosa, *YBL*, indossa, *H.*
3. Ninais dam, *YBL.*
4. tigh, *YBL.*
5. iar n-innrud na c*r*iche 7 iar ngíalladh do, *YBL.*
6. Gar bec iarum iar riachtain do Ailill dia tig rod-marbsad díbergaig Laigsi, 7 loiscit fair in chill dianadh ainm Dubcluain, *YBL.*
7. Tic da*no* amser tuismidh (tuismedho, *H.*) do (don, *H.*) caillig a cind noi m's, 7 berig [leg. berid] m*a*c, 7 doberar ainm fair, *YBL.*
8. 7 æn glun, *YBL.*
9. imberta, *YBL.*
10. 7 ba f*or*tail for cach in gach cluiche dognitis, *YBL.*
11. gabais formud (format fris. *H.*) oclach diumsach don macraid fris, *YBL.*

with her. Said the woman to him : « Unblessed is our state[1] », saith she, « (for[2]) this is the time for my conceiving. Whence is thy race and what is thy name ? »

Said the hero : « Ailill of the Edge of Battle is my name, (and I am) of the Eoganacht of Ninuss in Thomond. »

Then after ravaging and taking hostages, the king returned to his district, Ailill also being with him.

Soon after Ailill had reached his tribe, marauders of Leix[3] slew him. They burn (the church named) Dubcluain upon him.

At the end[4] of nine months the woman brought forth a boy, and gave him a name, Máel dúin was he. The boy was afterwards taken secretly to her friendess, even to the king's queen; and by her Mael duin was reared; and she gave out that she was his mother.

Now the one fostermother reared him and the king's three sons, in one cradle, and on one breast, and on one lap[5].

Beautiful, indeed, was his form; and it is doubtful[6] if there hath been in flesh anyone as beautiful as he. So he grew up till he was a young warrior and fit to use weapons. Great, then, was his brightness and his gaiety[7] and his playfulness[8] ». In his play he outwent[9] all his comrades, both in throwing balls, and running, and leaping, and putting stones, and racing horses. He had, in sooth, the victory in each of those games.

One day, then, a certain soldier[10]-warrior grew envious

1. *segda* seems to mean « sained » (*gesegnet*), and thence « lucky », « fortunate ».

2. *cor* state, condition, circumstance, situation, predicament, etc. P. O'C.

3. *LU.* has, corruptly, « marauders of a fleet » (*loingsc*). *YBL.* and *H.*: « marauders from *Laigis* », which seems to have been on the seacoast, and cannot, therefore, be identified with the modern Leix part of the present Queen's County.

4. *cind* locative sg. of *cenn.*

5. For *cúd* (which I have not met elsewhere, and which seems for **scûd* = Nhg. *schooss*) *YBL.* has *glun* « knee ».

6. *infechtain* or *inbechtain.* inbheachtain .i. contabhairt, P. O'C. and see other *belegstellen* in Ir. Texte, zweite serie, 1 Heft, p. 135.

7. *uallchas* = *uallachas,* still living in the Highlands.

8. *cluichechaire* an abstract formed from *cluichech* « playful, gamesome ».

9. *forggaine* (lit. superior?) which I have not met elsewhere, corresponds with the *fortail* of *YBL.*

10. I suspect the *amsach* of *LU.* is a scribal error for *diumsach* « haughty ».

n-ep*er*t la recht 7 feirg[1] : « T*us*su », ol se, « nád fess ca*n* cland ná cen*é*l duit, 7 ni*con* fes [do]mátair ná hathair, do giallud f*or*ni[2] in cech óen chluchi, cid f*or* tír, cid f*or* usci, cid f*or* fidchill, cótrisam f*r*is ».

Sóchtais Mæl dúin iarom, ar doruménair[3] co sin co mbá m*a*c dond ríg hé 7 don rígáin, dia m*um*me. Asb*er*t iarom f*r*ia m*um*mi : « Ni p*r*aindigiub-sa 7 ní ib ní *co n*-erbara f*r*im », ol se, « mo máthair 7 m'athair[4] ».

« Inge », ol si, « cid notái do íarmóracht indí-sin ? Ná tabair dot m*en*main bríath*r*a na n-óclách ndiumsach. Messe do máthair », ol si. « Ni fulliu serc am-m*a*c la dóine in tíre andas do serc-so limsa[5] ».

« Doecmaic[6] aní-sin », [ol sesium], « *ocus* arai fessa dam mo th*us*tidi féin ».

Dolluid a m*um*mi leis iarom, *co n*da-tárat il-laim a mathar[7], [*YBL*. col. 370] 7 co n-atacht iarsin a math*air* co n-erbaradh f*r*is a ath*air* ».

« Bæth », ol si, « inni fora tái, ar cia rofessair h' ath*air* ni fuil bá duit de, 7 ni bat failte de, ar as cian uad o ramarb[8] ».

« As fer-di[9] liumsa a fis », ol se, « cip si cruth ».

Asb*er*t iarsin a math*air* fris o firindi. « Ai*l*ill Ochair Aga h'ath*air* », ol si, « do Eogan*acht* Nindais ».

Luid iarsin dia athar-[col. 371]-du 7 dia f*or*ba fein, 7 a co-

1. co feirg 7 lonn*us* fris, *YBL*.
2. 7 na fes cia cu rod-*cum*tusmi (rot-chac, *H*.) for otrach, do derscudugh (-ugudh, *H*.) dinn, *YBL*.
3. dorumeidhir, *H*.
4. conna caithfid biadh na digh co n-erbaradh fris a mathair 7 a athair, *YBL*.
5. nocho n-uilliu lind serc duine oldas do shercc, *YBL*.
6. dofomai*n*g, *YBL*. defomai*n*g, *H*.
7. Her ends the first fragment in LU.
8. os marb, *H*.
9. Is ferrde, *H*.

against him, and he said in transport[1] and anger : « *Thou* », saith he, « whose clan and kindred no one knows, whose mother and father no one knows, to vanquish *us* in every game, whether we contend with thee on land or on water, or on the draughtboard ! »

So then Mael duin was silent, for till then he had thought that he was a son of the king and of the queen his fostermother. Then he said to his fostermother : « I will not dine and I will not drink until thou tell me, » saith he, « my mother and my father. »

« But »[2], saith she, » why art thou inquiring after that ? Do not take to heart the words of the haughty warriors. I am thy mother, » saith she. « The love of the people of the earth for their sons is no greater than the love I bear to thee ».

« That may be, » saith he : « nevertheless, make known my parents to me ».

So his fostermother went with him, and delivered him into his (own) mother's hand; and thereafter he entreated his mother to declare his father to him.

« Silly, » saith she, « is what thou art doing, for if thou shouldst know thy father thou hast no good[3] of him, and thou wilt not be the gladder, for he died long ago ».

« 'Tis the better for me to know it, » saith he, « however it be ».

Then his mother told him the truth. « Ailill of the Edge of Battle was thy father », saith she — « of the Eoganacht of Ninuss ».

Then Mael duin went to his fatherland and to his own her-

1. *recht* = O'Clery's *reacht* .i. cumas « power, might, strength : also an ungovernable fit, frake or transport of joy or grief, laughing or crying ». P. O'C.

2. *inge* = *ingi* .i. acht, *LU.* 119b 37. *Anc. Laws*, I, 90, l. 30.

3. *ba*, .i. maith, O'Cl., better *ba* or *baa*, LL. 240b, 242b.

maltai leis, 7 ba hoclaich cæma cid iatsidhe. *Ocus* ba failidh a cenel f*r*issium iarom, 7 dobertatar mesnig moir ann.

I N-araile amsir iarsin robatar lín oclach i relic chille Dubcluana i[c] cor liac. Arsis*ed* iarum a cos Maile duin for folaig n-athloisc[th]e na hecailsi, 7 ba tairrsi noleicedh an licc. Alaile fer nemthengthach do muindt*ir* na cille, Briccne a ainm, asb*er*t-sidi f*r*i Mael duin : « Bad ferr », ol se, « ba da digail dognethea in*n* fír roloiscedh sund inas cor liac tara cnamaib loma loistighi[1] ».

« Cia son? » ar Mael duin.

« Ailill », or se, « h' athair-si ».

« Cia rod-marb? » ol Mæl duin.

Asb*er*t B*r*iccne : « Dibergaig do Laighis[2] », ol se, « *ocus* rodn-ortadar isin lath*r*ach-sa ».

Leicis uada an licc iarom, 7 gabais a b*r*at uime 7 a gaiscedh fair, 7 ba b*r*onach de. *Ocus* imcomaircis conair do ascnam do Laigis, 7 asb*er*tadar eol*aig* f*r*is nad bái a techt *acht* for muir.

Luid iarom i tir Corcomruadh do fiarfaighi[3] seoin 7 solaigi do druid bai ann, do tindscedal denma nói .i. Nuca ainm an druadh, 7 is uad ainmni[g]ter Boirend Nucca. Asb*er*t-sidi f*r*is lá ina tinnscanad[4] næ, 7 lin an fiall*aig* *con*-tes*ed*[5] indti .i. *secht* fir dec, *no* sesca iar foirinn aile, 7 asb*er*t f*r*is na dics*ed* lin bud lia nach bud uaiti oldas sin, 7 asb*er*t f*r*is an lá notes*ed* fo[r] muir.

Dogni di*diu* nói trechodlidi, 7 batar urlaim leis da*no* inní

1. tar a chnamha loma loiscthe, *H.*
2. Laighsi, *H.*
3. fiar*f*uidhigh, *YBL.* fhiar*f*a*i*ge, *H.*
4. tinnscanfad, *H.*
5. nothes*ed*, *H.*

itage, having his (three) fosterbrothers with him; and beloved warriors were they. And then his kindred welcomed him, and bade him be of good cheer[1].

At a certain time afterwards there was a number of warriors in the graveyard of the church of Dubcluain, putting stones. So Mael duin's foot was planted on the scorched ruin[2] of the church, and over it he was flinging the stone. A certain poison-tongued man of the community of the church, — Bricene was his name — said to Mael duin: « It were better, » saith he, » to avenge the man who was burnt there than to cast stones over his bare burnt bones ».

« Who (was) that? » saith Mael duin.

« Ailill », saith he, « thine (own) father ».

« Who killed him? » asked Mael duin.

Bricene replied: « Marauders of Leix, » saith he, « and they destroyed him on this spot ».

Then Mael duin threw away the stone (which he was about to cast), and took his mantle round him, and his armour on him; and he was mournful thereat. And he asked the way to wend to Leix, and the guides told him that he could only go by sea.

So he went into the country of Corcomroe to seek a charm and a blessing[3] of a wizard who dwelt there, to begin building a boat. (Nuca was the wizard's name, and it is from him that Boirenn Nuca is named). He told Mael duin the day on which he should begin the boat, and the number of the crew that should go in her, to wit, seventeen men, or sixty according to others. And he (also) told him that no number greater or less than that should go; and he (lastly) told him the day he should set to sea.

Then Mael duin builds a three-skinned boat[4]; and they who

1. lit. « gave great courage (*meisnech*) there ».
2. *folaig* seem acc. sg. of *fol* .i. *fulebrith* ruina, H. 2. 16, col. 111.
3. *solaigi* should, be *solaidh;* cf. Ra airnaidit andsain *sína* 7 *soloda* 7 líthlatheda lána ra airthriall imthechta, LL., 219[b].
4. i. e. a large canoe of wickerwork, covered with three folds or layers of hide.

noragtais ina comaite*cht* inti. Bai and ém German 7 Diuran Leccerd.

Luid *tra* for muir iarom an la asb*ert* fris an drui imte*cht*. Am*al* dolotar biucan o thir, iar tocbail an tseóil, is and tancatar isin purt inaneis a t*ri* comalta-som, *tri* m*aic* a aite 7 a muime, 7 congairtetar fair co tistais andochom doridisi arculo aracend do te*cht* léo.

[« Airc*id*h do far tichc[1],] ar cia risam forculu », ar Mæl duin, « ni raga limsa *acht* an lín atam sund ».

« Ragmuid-ne at degaig isin muir conorṁ-báit*er*[2] and mina tisiu cuccaind ».

Dos-corad[3] a t*ri*ur iarom isin muir, 7 snaghid[4] cocian o thir. O't*con*airc iarom Mæl duin [anní sin[5]] impais cuco aracend arna robaiditis, 7 do[s]b*ert*[6] cuci ina curach iat.

[I.]

Batar al-la-sin co fesc*ur* ic[7] imrum 7 an adhaig ina diaidh co medonaidche, co fuaratar da indsi beca mæla, 7 da dun[8] inntib, co cualatar iarom isna[9] dúinib amach nuall 7 fogur na mesca 7 na mil*ed* 7 na comrum. *Ocus* ba hedh[10] asb*ert* in fer f*r*ia cele : « An dim, tra », ol se, « am ferr do læch[dai][11] andai, ar is me romarb Ai*li*ll Ochair Agha, 7 roloisc Dubcluain fair,

1. Sic *H*.
2. conorbat*ar*, *H*.
3. Duscorat, *H*.
4. snaised, *H*.
5. Sic *H*.
6. d*us*bir, *H*.
7. oc, *H*.
8. da ndún, *H*.
9. co cólatar iarsin asna, *H*.
10. hann, *H*.
11. im ferr do laecdhai, *H*.

were to go in it in his company were ready. Germán was there and Diurán the Rhymer[1].

So then he went to sea on the day that the wizard had told him to set out. When they had gone a little from land, after hoisting the sail, then came into the harbour after them his three fosterbrothers[2], the three sons of his fosterfather and fostermother; and they shouted to them to come back again to them to the end that they might go with them.

« Get you home, » saith Mael duin; « for even though we should return (to land), only the number we have here shall go with me ».

« We will go after thee into the sea and be drowned[3] therein, unless thou come unto us ».

Then the three of them cast themselves into the sea, and they swim[4] far from land. When Mael duin saw that, he turned towards them so that they might not be drowned[5], and he brought them into his boat.

I.

That day till vespers they were a-rowing, and the night after it till midnight, when they found two small bare[6] islands, with two forts in them; and then they heard out of the forts the noise and outcry of the intoxication, and the soldiers, and the trophies[7]. And this was what one man said to the other: « Stand off[8] from me, » saith he, « for I am a better hero[9] than thou, for it is I that slew Ailill of the Edge

1 *leccerd* = *leith-cerd* a half-poet. This was a name for the *ansruth*-poet, because he had half the knowledge of the *ollomh*, O'Don. Supp.

2. So tres fratres come from Brendan's monastery, when all his crew had embarked, Perigrinatio, 6.

3. *con-orm-báiter*. The infixed pronoun of the 1st pl. *or*, *orn* is not uncommon in Middle Irish. So *con-or-tinóltar* (gl. locemur) L.H. 3b.

4. *snaghid* for *snait*, pres. ind. pl. 3 of *snaim* = Skr. *snāmi*, Gr. νάω.

5. *baiditis*, the *passive* 2dy pres. pl. 3 of *baidim*.

6. lit. bald.

7. i. e. the boasting of the heroes as they displayed their trophies.

8. lit. stay.

9. lit. « better of heroism ».

7 ni dernad olc [col. 372] *f*rium ind cosse o[a] cheneol[1], 7 ni dernais a samail-sin ».

« Coscor illama anní-seo », ar German 7 ar Diuran Leccerd. « As diriuch don-fuc Dia 7 roghab Dia ar crannán[2] remoinn. Tiagam 7 orgem an [dá] dun sa[3], o rofoillsigh[4] Dia duinn ar naimdiu [indiph[5]].

Am*al* robatar-som forsna briathraib sin[6], dosn-anic gæth mor, co mbatar for imarchor an aidche[7] co maitin. *Ocus* cid iar maidin iarom ni facatar tir na talmain, 7 ni fhindtais cia leath teighdis. Ba hand adb*er*t[8] Mæl duin: « Leicid in noi ina tost cen imrum, 7 an leth b*u*s ail do Dia a brith, beraidh[9].

Lotar iarom isan ocian[10] mór nemf*oir*cendach[11], 7 asb*er*t Mael duin iarsin *f*ri[a] comaltaib: « Sibsi foruair duinne so, for telgadh[12] dun isin curuch tar b*r*eithir an tsenaire 7 an druadh. Adb*er*t *f*rind ni tismais isan curach *acht* an lín bamar arbarcindsi[13].

Ní raibe *f*reac*r*a accosom[14], *acht* bit[h] ina tost bic[15].

II.

T*r*i la 7 .iii. haidhche doib, 7 ni fuaratar tir na talmain. Matain iarom an tres læ co cualatar fog*ur* uaidhib soirtuaidh. « Gair thuindi *f*ria tír so », ol German. Intan iarom ba la solus doib doscuicsed[16] don tir. Am*al* batar oc cor chrandchoir d*ús* cia noraghad dib a tir, is andsin dolotar ealta mor de senganaib[17], 7 meit serraig cechai dib, isa[n][18] traigh andochum

1. oa chinel, *H.*
2. ar cradn an, *H.*
3. in dá dun sa, *H.*
4. ar rofaillsig.
5. Sic *H.*
6. so, *H.*
7. in océin, *H.*
8. ispert, *H.*
9. beraigh, *YBL.*
10. isin oicen, *H.*
11. naf*or*cendach, *H.*
12. telcad, *H.*
13. bómar arforcindsi, *H.*
14. freccra agaibsium, *H.*
15. *H* omits.
16. doscuichsit, *H.*
17. sengannuib, *H.*
18. isin, *H.*

of Battle, and burnt Dubcluain on him; and no evil hath hitherto been done to me therefor by his kindred; and *thou* hast never done the like of that! »

« We have the victory in our hands! » saith Germán and saith Diuran the Rhymer. « God hath brought us direct, and God hath guided our barque. Let us go and wreck these two forts, since God hath revealed to us our enemies in them! »

As they were saying these words, a great wind came upon them, so that they were driven (over the sea, all) that night until morning. And even after morning they saw nor earth nor land, and they knew not whither they were going. Then said Mael duin: « Leave the boat still[1], without rowing; and whithersoever it shall please God to bring it, bring ».

Then they entered the great, endless ocean; and Mael duin afterwards said to his fosterbrothers: « Ye have caused this to us, casting[2] yourselves upon us in the boat in spite of the word of the enchanter[3] and wizard, who told us that on board the boat we should go only the number that we were before you came ».

They had no answer, save only to be silent for a little space[4].

II.

Three days and three nights were they, and they found neither land nor ground. Then on the morning of the third day they heard a sound from the north-east. « This is the voice of a wave against a shore, » said Mael duin. Now when the day was bright they made towards land. As they were casting lots to see which of them should go on shore, there came a great swarm of ants, each of them the size of a foal, down to the strand towards them, and into the sea. What the ants desired

1. i. e. let her drift. So Brendan: « Mittite intus omnes remiges et gubernacula, tantum dimittite vela extensa, et faciat Deus sicut vult de servis suis et de sua navi, » Perigrinatio, p. 7.
2. *telcad, telgad · tealgadh* .i. caitheamh « a casting or hurling ». P. O'C.
3. *sénaire* a derivative of *sén* = signum.
4. lit. « to be in their little silence ».

ocus[1] isan muir. A n-adcobairsed a n-ithi cona nói, 7 techit iarom t*r*i la ele[2] 7 teoro aidchi doib, 7 ní facatar tír na talom.

[III.]

Matan an t*r*eas lai co cualatar fog*ur* tuindi f*ria* tracht, 7 conacatar la soillsi lái indsi n-aird moir, 7 forscamon immacuairt impi. Issliu cachæ achele dib, 7 line do c*r*andaib[3] impe, 7 eoin mora imda forsna crandaib[sin][4]. *Ocus* bói comairle leo dus cia noraghad do fromudh na hindsi 7 roptar cendsa na heoin. « Messi ragas », ar Mæl duin. Doluidh iarom M*ael* d*uin,* 7 dofoichlenn an innsi, 7 ni fuair ní do ulcc indti, 7 rosasta [o na henaiph[5],] 7 dob*er*tadar alaile dib leo ina nói.

[IV.]

Tri lái 7 teora aidche doib f*or* muir iarsin. Matan[6] iarom an c*eth*ramudh lai ráthaigsit indsi moir n-aile. Ganemdha a talum. Im tancatar do t*r*acht na hindsi, adchonncatar anmanda isinn indsi am*al*[7] each[7]. Cossa *co*ndai leis, co n-ingnib garbaib gerraib[7], 7 ba mor a failti [sium][8] f*r*iu, 7 nobid ic surdlaig ina fiadhnaise, ar ba saint les[7] a n-ithi cona nói. « Ni b*r*onach atathar ararcind », ar M*ael* d*uin:* « tiadham on n-indsi arculo «, ar Mæl d*uin*. Dogn[i]ad[9] annisin, 7 o rorath*aig* an t-anmanda teichedh doibsi*u*m, doluith isin t*r*aigh,

1. *H* omits.
2. oili, *H*.
3. line cranna, *H*.
4. Sic *H*.
5. Sic *H*.
6. immaitin, *H*.
7. *H* omits.
8. Sic *H*.
9. 7 dogniat, *H*.

was to eat the crew and their boat: so the sailors flee for three days and three nights; and they saw nor land nor ground.

III.

On the morning of the third day they heard the sound of a wave against the beach, and with the daylight they saw an island high and great; and terraces[1] all round about it. Lower was each of them than the other, and there was a row of trees around it, and many great birds on these trees. And they were taking counsel as to who should go to explore the island and see whether the birds were gentle. « I will go, » saith Mael duin. So Mael duin went, and and warily searched[2] the island, and found nothing evil therein. And they ate their fill of the birds, and brought some of them on board their boat.

IV.

Three days thereafter, and three nights were they at sea. But on the morning of the fourth day they perceived another great island. Sandy was its soil. When[3] they came to the shore of the island they saw therein a beast like a horse. The legs of a hound he had, with rough, sharp nails; and great was his joy at seeing them. And he was prancing (?)[4] before them, for he longed to devour them and their boat[5]. « He is not sorry to meet us, » saith Mael duin; « let us go back from the island ». That was done; and when the beast perceived them fleeing, he went down to the strand and began

1. *forscamon* seems the neut. pl. of a compound of the prep. *for* and *scamon* cognate with Latin *scamnum* « a bank or ridge of earth »; but I have not met the word elsewhere.
2. *do-foichlenn:* cf. *foichlim* in Windisch's *Wœrterbuch*. W. *di-ogel*.
3. *im* for *amal?*
4. *surdlaig*. What is this?
5. Which, be it remembered, was covered with a triple layer of edible hide.

7 gabais tochlaidh in t*r*achta *con*a ingnib gerraib[1] 7 oca ndiubrucadh, 7 nir' sailset[som][2] eludh uad.

[V.]

Raisid[3] a cein iarsin, 7 adchiat maiginis moir uaidhib. Dochuir iarom do German droch crandcor dul do descin na hinnse-sin. « Ragmait dib linaib », ar Diuran Lecerd, « *co n*decaissi[4] liumsa nach fe*cht* n-aile a n-indsi dom-ria crand[5] ». Lotar iarom a ndis isan innsi. Mor a met 7 a lethed, 7 *con*acatar faichthi fota moir indti 7 fuilliuchta dermara each indti. Meit seolb*r*ait luingi fo[l]liucht[6] crui gach eich[7], *con* accatar and da*no* blæsca [col. 372] cno mor[8] amal cóedi 7 *con*acadar[9] da*no* tuartha mora do preid daine[10] n-imda and. Ataigsidar[11] iarom anni a[d]condcatar 7 congartadar a muind*tir* cuco [do] descin[12] a[n] neich adchonncatar. Batar[13] imeclaigh, da*no*, iar n-aicsin an neich adcondcatar; 7 lotar as uile codian deinmnitach ina curach.

O dolotar biucan o thir[14] *con*acatar dirim moir iarsin muir don innsi, 7 feraiset g*r*afaind tar riachtain faigthi na hindsi. *Ocus* luaithiu[15] gæth gach[16] ech, 7 ba mor a nuall 7 a ugair 7 a fog*ur*, co clos[17] iarom do Mæl duin bemenda[18] na n-eachlasc ocon ænach, 7 rochuala da*no* a n-adbeiridh cach dib .i. « Tuc ind-each nglass! » « Uig in gabair n-uidir thall! » « Tuc in ngabuir ngil! » « As luaithe mo each-sa! » « Ferr leim mo eich-si! » O'tchualatar na briat*r*a sin, lotar ass fo n*ert*

1. geraiph, *H.*
2. Sic *H.*
3. Raisit, *H.*
4. dechuisiu, *H.*
5. isin insi domrua a crannch*or*, *H.*
6 fuill*echt*, *H.*
7. eith, *YBL.*
8. mora, *H.*
9. conacotar, *H.*
10. preidh doeni, *H.*
11. Ataigsetar, *H.*
12. do deiscin, *H.*
13. bótar, *H.*
14. on tir, *H.*
15. luathithir, *H.*
16. cach.
17. cloistis, *H.*
18. bemind, *H.*

digging up the beach with his sharp nails, and pelting them (with the pebbles), and they did not expect to escape from him.

V.

Thereafter they rowed afar, and a great, flat island they see before them. Then to Germán fell an ill lot to go and look at that island. « Both of us will go, » saith Diuran the Rhymer, « and thou wilt come with me some other time into an island which it falls to my lot to explore »[1]. So the two of them entered the island. Great was its size and its breadth, and they saw therein a long, great green, with vast hoof-marks of horses upon it. As large as the sail of a ship was the mark of the hoof of each horse. They saw, moreover, the shells of huge nuts like..., and they saw there, also, great leavings[2] (?) of the plunder of many men. So they dreaded that which they saw, and they called their people to them to see what they beheld. They were afraid then, after seeing what they beheld, and they all, swiftly, hastily, went on board their boat.

When they had gone a little from land, they beheld (rushing) along the sea to the island a great multitude, which, after reaching the green of the island, held a horse-race. And swifter than the wind was each horse, and great was the shouting (of the multitude) and their outcry and noise. And then the strokes of their horse-rods at the meeting were heard by Mael-duin, and he heard, moreover, what each of them was saying : « Bring the grey steed ! » « Drive the dun horse there ! » « Bring the white horse ! » « My steed is faster ! » « My horse leaps better[3] ! » When the wanderers heard those

1. *cóedi :* cf. *cona cóidib crèduma fairsin anuas*, LL. 295b.

2. *tuartha :* cf. *tuartheit* « remnant, remainder, manet ? » O'Don. Supp. ni tuairthet and iarsin acht sé lathi trichat, LB. 47a : bó 7 *tri screpaill* iss *ed* tuarteit ann, Harl. 432, fo. 16a (= Laws, i. 246, l. 3), *tiruairsi* « remnant », Laws II. 212.

3. lit. « Better (is) my horse's leap ! »

a mbagh[1], ar ba derb leo ba hænach demna adconncatar.

VI.

Sechtmuin lan doib iarsin ic imrum i ngorta 7 i n-itaidh[2], co fuaratar indsi moir n-aird 7 teach mor indti i traigh an mara, 7 dor*us* asan tig hi maigreidh na hinnsi, 7 dor*us* n-aill isan muir, 7 comla lecdha *f*risin dor*us* n-isin. Bói derec *tr*esan comluith sin forsa tochratis tonna an mara na heicne[3] isin tech-sin ar medhon. Lotar som isin teach sin, 7 ní fuaratar neach and. C*on*acatar iar suidhiu lighi cumtachta do aircindeach an tighe a ænur, 7 ligi gach thrir do[4] muntir, 7 biadh gach t*r*ir arbelaib gac[h] imda, 7 lestar glaine[5] co ndeglind ar belaib gacha imdha[6], 7 dalem di glain for gach lestar. Praindighsed[7] iarom a mbiadh sin 7 a lind, 7 atlaigit buidhi do Dia uilec*umach*tach rodus-foir on gorto.

[VII.]

A ndolotar ond indsi sin batar sel mór oc imrum cen biadh cogortach, co fuaratar indsi 7 allt[8] mor uimpi do gach[9] leith, 7 fidh cæl fota i suidhiu, 7 mor a fot 7 a caile. Gabais Mæl duin slait am*al* tarraigh don fidbuith sin ina laim ic[10] tocht[10] seacho[10]. T*r*i la 7 teoro n-aidhche búi an tslat ina láim, 7 an c*ur*ach fo seol la tæb in alla, 7 isan t*r*easló fuair crobung

1. fon*er*tabagh. *H*.
2. anitaigh, *YBL*.
3. in mara ina écne, *H*.
4. dia, *H*.
5. glain, *H*.
6. cecha himdei, *H*.
7. 7 praindicsit, *H*.
8. ailld, *H*.
9. impi di cech, *H*.
10. *H* omits.

words, they went away with all their might[1], for they felt sure it was a meeting of demons they beheld.

VI.

A full week were they voyaging, in hunger and in thirst, when they discovered a great, high island with a great house therein on the seashore and a doorway out of the house into the plain[2] of the island and another door (opening) into the sea, and against that door there was a valve of stone. That valve was pierced by an aperture, through which the sea-waves were flinging the salmon into the midst of that house. Mael duin and his men entered that house, and therein they found no one. After this they beheld a testered bed for the chief of the house alone, and a bed for every three of his household, and food for three before every bed, and a vessel of glass with good liquor before every bed, and a cup[3] of glass on every vessel. So they dined off that food and liquor, and they give thanks to Almighty God, who had helped them from the hunger.

VII.

When they went from the island they were a long while[4] voyaging, without food, hungrily, till they found (another) island, with a great cliff round it on every side, and therein was a long, narrow wood, and great was its length and its narrowness. When Mael duin reached[5] that wood he took (from it) a rod in his hand as he passed it. Three days and three nights the rod remained in his hand, while the boat was under sail, coasting the cliff, and on the third day he found a

1. cf. *a nertaib bághfear,* infra. c. ix.
2. *maig-rèidh*, lit. plain-level : cf. *maig-sliab.*
3. *dailem,* usually « cupbearer » here seems to mean a cup used for distributing liquor.
4. *sel* = W. *chwyl* « versio », Davies.
5. *tarraigh* for *tarraidh* « traf, überfiel, holte ein », Windisch's Wœrterbuch, 811.

.iii. n-uboll for ind na slaitte. Cet*r*acha aidhci nodo-sás gach[1] uball[2] diib.

[VIII.]

[col. 374]. Fuaratar [dna[3]] iarsin indsi n-aile, 7 sondach leacdha uimpe[4]. A ndolotar a comfoc*us* di at*r*aig anmanda mór isind indsi 7 cor-reith*id* imon indsi immacuairt. Ba luaithi la Mæl duin oldas [an][5] gæth, 7 luid iarom i n-ard na[6] hinnsi 7 dirgis creit and .i. a cend siss 7 a cosa súas, 7 is am-l*aid* nobidh, imsoadh ina crocend[7] [.i.] an feoil 7 na cnama do impodh, in crocund im*morro* dian*echt*air cen scibiudh. *No* an croicend fe*cht*[8] n-aile da*no* dian*echt*air do impudh am*al* muilend[9] do impudh, na cnami 7 an feol ina tairisium[10].

O robái cocian in cruth sin, at*r*acht suas dorisi[11] 7 reithidh[12] timcell na hindsi immachuairt[13] am*al* dorighne artús. Luidh da*no* doridhisi isan inad c*ét*na, 7 an fe*cht* sin an leath dia crocund nobidh sís cen scibiudh 7 an leath n-aill nobid suas imrethedh imacuairt am*al* licc muilind. Ba hisin t*r*a a abair[t][14] antan bidh ic timcholl na hindsi. Teichis Mæl duin cona muindt*ir* a nertaib bághfear, 7 rathaigis[15] an t-anmanda tech-eadh doib[sium][16] 7 doluid isin t*r*acht dia tarr*acht*ain, 7 gabais esorgain iat, [7] dibruicidh[17] 7 sraighl*id* di clochaib na caladh[18]

1. rotasas cech, *H.*
2. ugall, *YBL.*
3. Sic *H.*
4. impi. *H.*
5. Sic *H.*
6. inna *H.*
7. immasoad ina crocann, *H.*
8. fes. *YBL.* fecht, *H.*
9. muilind, *H.*
10. Sic *H.* tair*im*sium, *YBL.*
11. arisi, *H.*
12. Sic *H.* reitigh, *YBL.*
13. *H* omits.
14. abuirt, *H.*
15. rathuighsit, *H.*
16. Sic *H.*
17. dibruicigh, *YBL.*
18. 7 diburc*ed*h 7 sraigled di clochaib inna cairce, *H.*

cluster[1] of three apples at the end of the rod. For forty nights each of these apples sufficed them.

VIII.

Thereafter, then, they found another island, with a fence of stone around it. When they drew near it a huge beast sprang up in the island, and races round about the island. To Mael duin it seemed swifter than the wind. And then it went to the height of the island and there it performed (the feat called) « straightening of body »[2], to wit, its head below and its feet above; and thus it used to be: it turned in its skin, that is, the flesh and the bones revolved, but the skin outside was unmoved. Or at another time the skin outside turned like a mill, the bones and the flesh remaining still.

When it had been for long in that wise, it sprang up again and races round about the island as it had done at first. Then it returned to the same place; and that time the lower half of its skin was unmoved, and the other half above ran round and round like a millstone. That, then, was its practice[3] when it was going round the island.

Mael duin and his people fled with all their might, and the beast perceived them fleeing, and it went into the beach to seize[4] them, and began to smite them, and it casts and lashes

1. *crobung*, properly a cluster of nuts : O chall cáin na crobang cas, Book of Fenagh, p. 396, l. 11. bang .i. crú, ut est crobhang, H. 3. 18, p. 633, col. 1. O'Reilly explains this word by « a strong-handed man »! P. O'C. has « *crobhaing* a bunch or cluster of berries, derived from *crobh*, W. *craving* a claw or clutch. *Crobhaingeach* of or belonging to clusters or bunches ».

2. Cf. *dirgiud crette for a rind* « straightening of body on his spear-point, » one of Cúchulainn's feats catalogued in LU. 73a.

3. abairt .i. bés, H. 3. 18, p. 51b .i. ealadha no bés, O'Cl. abairt .i. ab airte [leg. arte] .i. issi abairt doni .i. elada, H. 2. 16, col. 88. Roboth ocond reib sin 7 ocond ábairt on tráth co(*a*)raile, LU. 71b 14. It é di*diu* dorigensat ind abairt sin etorro andis, LU. 71b 27. dogníth ábairt dia sirsellad, LU. 129b 43.

4. *tarrachtain* : cf. fri tarrachtain drechta dib día n-airlech, LU. 72a. can tarrachtain « without being caught », O'Don. Supp. O'Clery's *tarracintain* .i.di oghail « vengeance » seems a bad guess.

inandiaidh. Luid cloch dib iarom ina[1] *cur*ach co rot*r*eag-dastair[2] sciath Mæl d*uin* 7 *co* ndechaidh[3] [is]an[4] drumluirg in curaig.

[IX.]

Ni bu cian iarsin dano co fuaratar indsi n-aird aile, is si aib-ind, 7 anmanda mora imda indte cosmaile *fr*i heocho. No-gaibedh gachæ dib mir a tæb alaile, 7 no beridh *con*a croc-end[5] 7 *con*a feoil leis[6], co maidhitis[7] a srotho fola *for*dergi asa tæbaib co mba lán an talom di.

Facsat[8] da*no* an indsi sin codian, dremun, denmnitach, toirrsig, geranaig, mertnigh; 7 ni fedatar cia leth isan bith noragtais, 7 cia baile i fuigebtais cobair no tir no talmuin.

[X.]

Rancatar da*no* indsi moir [n-] ale[9], iar scis móir do gorto 7 ítaid doib, ité[10] toirsig[11], geranaig, iar mben[12] cheille [doib[13]] do chobair. Cranda imda isan indsi sin: ite tortoirthech: ubla mora orda foraib. Geirrmila derga amail mucco fo na crandaib sin. Nocoisitis[14] iarum *fr*isna *cr*ando sin, 7 nos-bentais

1. isin, *H.*
2. corotregtastar, *H.*
3. ndechaigh, *YBL.*
4. isin, *H.*
5. chrocund, *H.*
6. *H* omits.
7. Sic *H.* muighitis, *YBL.*
8. Facbuigsiut, *H.*
9. n-aili, *H.*
10. 7 ate, *H.*
11. toirsid, *YBL*, tairs*ig* mertnig, *H.*
12. mbein, *H.*
13. Sic *H.*
14. nuscoisitis, *H.*

after them with stones of the harbour[1]. Now one of these stones came into their boat, and pierced through Mael duin's shield, and lodged in the keel[2] of the curragh.

IX.

Now, not long after that they found another lofty island, and it was delightful, and therein were many great animals like unto horses. Each of them would take a piece out of another's side, and carry it away with its skin and its flesh, so that out of their sides streams of crimson blood were breaking, and thereof the ground was full[3].

So they left that island swiftly, madly, hastily (and they were) sad, complaining[4], feeble; and they knew not whither in the world they were going and in what stead they should find aidance or land or ground.

X.

Now they came to another great island, after great weariness of hunger and thirst, and they sad and sighing, having lost all hope of aidance. In that island were many trees: fullfruited were they[5], with great golden apples upon them. Red short animals like swine[6] were under those trees. Now they used to go[7] (?) to those trees and strike them with

1. *caladh* gen. sg. of *cala*. *Caladh* .i. *cuan*, a port, harbour or haven: shore or strand. O'Cl.

2. *drumluirg* I have not met elsewhere. It seems the acc. sg. of *druimlorg*.

3. A reminiscence of the *echtress* « horse-fight » of the ancient Irish, which corresponded with the *hestavig* of the Icelanders.

4. *geránaig* pl. of *geránach*, a deriv. of *gerán* a complaint, groan, P. O'C.

5. *tortoirtech*, perhaps a scribal error for *toirthech*.

6. It appears from the sequel that they were wholly or in part composed of fire. A sentence to this effect has probably dropt out here.

7. *no-coisitis* seems 2dy pres. pl. 3 of the simplex of *do-chóid*, *ad-chuaid*.

*con*a n-iarluib, co tuititis a n-ublai[1] diib, 7 conos-caithdis[2] iarsin. O matain co fuinid ligrene dognítis andsin. O fuinedh grene im*morro* co maitin ni art*r*aigtiss et*ir*, *acht* nobitis a fochlaib talmun[3]. Eoin imda f*or* fosnam[4] immon indsi sin immacuairt forsna tonda imuig. O matain co nonai sia 'sa sía nosnaidis on innsi[5]. O nonai *immorro* co fescor neso 'sa neso ticdis don indsi [LU., p. 23] co téigtís íar funiud g*ré*ne issin n-insi.

Nolomraitis iar*u*m na hubla[6] 7 nos-ithitís[7]. « Tíagam », ar Mæl dúin, « isin n-insi [itait ind eoin[8]]. Ní hansu dún oldás dona hénaib ». Luid fer díb[9] do déicsin na hinsi 7 dogair-síde[10] a chéli[11] chucai i tír. Te in talam fúa cossaib-som, [7 nir' fedsat atrab and ara thes, [12]] fóbíth ba tír tentidi [hé, 7][13] ind anmannai 7 notheigtís in tálmain úasaib.

Tob*er*tatár[14] bec dini[15] hublaib léo a cétlá nos-ithitís inna curuch[16]. Intan bá sol*us* in matan dollotár ind éoin ónd insi f*or* snám isam-muir. La sodain tócaibtís ind anmannai thentidi a cenna asa fochluib, *ocus* no-ittís na hubla co funed ng*ré*ne. Intan adcuirtís inna fochlói nothéigtís ind éoin daranessi do ithi na n-ubull[17]. Dolluid[18] da*no* Mæl dúin *con*a muint*ir* 7 tecmallsat[19] an ba dina hublaib in n-aidchi sin. Cumma arangairtís gortai 7 íttaid díb na hubla. Iss *ed* aní línsait a curach dina hublaib am*al* bá mellach léo[20], 7 lotair f*or* muir af*r*idisi.

1. n-ublaib, *YBL.*
2. condas-itis, *H.*
3. hi fochlaib fo talm*ain*, *H.*
4. fo*n*nadh, *H.*
5. ond inse, *H.*
6. cranna, *H.* crannu, *YBL.*
7. nohithetis iersin. *H.*
8. Sic *H.*
9. uaidhib, *YBL.*
10. dogart-sidhe, *YBL.* digard-side, *H.*
11. fer aile, *YBL.*
12. Sic *H.*
13. Sic *H.*
14. Doberaid, *YBL.* Doberad, *H.*
15. dona, *YBL.*
16. *For* « a cétlá... curuch », *YBL.* has: 7 tiaghaid ana *cur*ach, ciar bo lesc leo, ar[nir]bo din iar scis e doib, *acht* ba iar ngorta moir 7 sæthar o thuind do thuinn doib.
17. For « ocus... n-ubull », *YBL.* has: do thochaithem na n-ubull o maitin co fescor; o fescor *immurro* co maitin tictis an eoin do ithi na n-uboll.
18. Dothæd, *YBL.*
19. teclomsad, *YBL.*
20. For... « cumma... afridisi », *YBL.* has: 7 linsad a *cur*ach dona hu-

their hindlegs[1] so that the apples would fall from the trees, and then they would consume them. From dawn to sunset the animals did not appear at all, but they used to stay in the caverns of the ground. Round about that island many birds were swimming[2] out on the waves. From matins to none, further and further they used to swim from the island. But from none to vespers nearer and nearer they used to come to the island, and arrive therein after sunset.

Then they used to strip off the apples and eat them. « Let us go, » saith Mael duin, « into the island wherein the birds are. Not harder for us (to do so) than for the birds ». One of the crew went to see the island, and he called his comrade to him on shore. Hot was the ground under their feet, and they could not dwell there for its warmth, because it was a fiery land, and the animals used to heat the ground above them.

On the first day they brought with them a few of the apples which they were eating in their boat. When the morning was bright the birds went from the island swimming to sea. With that the fiery animals were upraising their heads out of the caves, and kept eating the apples till sundown. When they were put back into their caves the birds use to come in place of them, to eat the apples. Then Mael duin went with his people, and they collected all the apples that were there that night. Alike did the apples forbid[3] hunger and thirst from them. So then they filled their boat with the apples as seemed good[4] to them, and went again to sea.

1. *iarluib* I have never met elsewhere. It is the dat. pl. of a word which must mean either « hind-leg », or « tail ».

2. *fosnam* is perhaps a scribal error for the *fonnadh* of *H*. This is explained by « *gluasacht no siubhal* a going, proceeding, moving, walking ». P. O'C. cf. Eng. *wend*. If *fosnam* be right, it may be = *snam* « swimming ». with the diminutive prefix *fo* = ὑπο-.

3. *ar-ang-gairtís*, 2dy pres. pl. 3 of *air-gairim*, with infixed relative

4. *mellach* from *meldach* « gratus » H. 10,

XI.

INtan iar*u*m arrochiúirtár na hubla hísin[1], 7 bá mór a ngorta 7 a n-ítu[2], 7 intan batír lána a mbéoil 7 a sróna di bréntaid in mara, atchiat insi nár'bu mór, 7 dún indi, 7 múr gel ard im sodain am*al* bad du ǽl chombruithiu dognethe, *no* am*al* bed oen chloch calca uile. Már a dícsa[3] ón muir acht nad roched néolu[4]. Óebela robói in dún. Tige snechtaidi márgela[5] immám-múr. Al-lotár is-tech[6] bá moam dib, ni *con* facatár nech and acht catt bec bói f*or*sind lár oc cluchiu f*or*sna cetheóraib uáitnib[7] lecdaib bátar and. Nolinged di cech uáitniu f*or*araili. Dofécai[8] biucán na[9] firu, 7 nín-tairmesc[10] día chluchiu. *Con*-accatár iarsin téora sretha isind[ḟ]*r*aigid in taige[11] immácuaird ónd ursaind díarali[12]. Sreth and chetum*us* di bretnasaib óir 7 argit, 7 a cosa isind f*r*aigid, 7 sreth di muntorcaib óir 7 argit, mar chirclu dabcha cechæ[13]. In t*r*es sreth di

bl*aib*, oir rancatar a les gorta 7 itaid do beim dib, 7 lotar focétoir doridisi for muir intan ba mithig leou.

1. Inbuidh tairnectair doib na hubla sin, *YBL*.
2. *YBL* inserts: bai foraib, 7 batar mugaighti (mudaigh, *H*.) *acht* becan (biucan, *H*.).
3. airde, *YBL*.
4. niullo nime, *YBL*.
5. glegela and, *YBL*.
6. Dolotar isan teach, *YBL*.
7. for ceit*ri* uaitneb, *YBL*.
8. Dechais, *YBL*.
9. inna, *YBL*.
10. ni rotairmisc, *YBL*.
11. for fraighidh an tighi, *YBL*.
12. co araile, *YBL*.
13. Sreath aile da*no* di muncib moraib am*al* chirclu daibche di ór 7 di airged, *YBL*.

XI.

Now when those apples failed[1], and their hunger and thirst were great, and when their mouths and their noses were full of the stench of the sea, they sight an island which was not large, and therein (stood) a fort surrounded by a white, high rampart as if it were built of burnt[2] lime, or as if it were all one rock of chalk. Great was its height[3] from the sea: it all but reached the clouds. The fort was open wide. Round the rampart were great, snow-white houses. When they entered the largest of these they saw no one there, save a small cat which was in the midst of the house, playing on the four stone pillars that were there. It was leaping from each pillar to the other. It looked a little at the men, and did not stop itself from its play. After that they saw three rows on the wall of the house round about, from one doorpost to the other. A row there, first, of brooches of gold and of silver, with their pins in the wall, and a row of neck-torques of gold and of silver: like hoops of a vat was each of them. The third row (was) of great swords, with hilts of

1. *ar-ro-chiúirtar* pl. 3 perf. of *ar-chrinim*. The sg. 3, *ar-ro-chiuir*, is in the Félire Oengusso, prol. 67, 127. Skr. *çrnāti*, *çaçre*, Windisch in Kuhn's Zeitschrift, XXIII, 205.

2. *combruithiu*, dat. sg. m. of *com-bruithe*, for *com-bruighthe*, *bruighim* = φρύγω?

3. *dicsa*, a deriv. of *digas* « high »: *digas* (gl. edito) Ml. 41c 9: *digas no ard* (gl. edito) Ml. 47c 19.

claidbib móraib *co n*-imdornaib óir 7 airgit. Lána inna himda di cholcthib gelaib 7 di tlachtaib et*r*ochtaib[1]. Dam bruthe da*no* 7 tinne f*or*sind lár, 7 lest*r*a mára *co n*deglind inmesca. « In dunni f*or*rácbad so ? » ol Mæl duin f*r*isin cat. Dosn-écacha talmaidiu 7 gabais cluche arísi[2]. Atgéoin iarom Mældúin ba doib f*or*ruis*ed*[3] in p*r*aind. P*r*ain[dig]sit[4] iarom 7 ibsit 7 con- [p. 23[b]] toilset. Dob*er*tatár diurad ind lenna isna paitti 7 docosechtatár diúrad in biid. Intan asb*er*tsat iarom imthecht[5], asb*er*t a thris comalta Máili dúin : « In b*ér*sa lemm múince dinaib muincib-se? » « Ni thó », ol Mæl dúin, « ni ce*n* chomet atá a tech ». Dob*er*t cammai[6] corrici lár ind lis. Dolluid in cat inandiáid, 7 lebling t*r*ít am*al* saigit tentidi, 7 loiscthi[7] co mbu lúathred, 7 luid arísi cor-rabi[8] f*or* a uáitni. Róailgenaig iar*om* Mælduin *con*a briáthraib in cat[9], 7 sudigestár in muince ina inad, 7 glanais a luath*r*ed di lár ind lis, 7 fochairt i n-alt in maro[10].

Lotár iar*u*m inna curach am-moltais 7 an-n-adamraigtis in Comdid[11].

XII.

Matan moch t*r*es-lái iarsin atchíat insi n-aili 7 sonnach

1. Lana na himdagha an tighi di cluim gil 7 di tlachtaib gelaib. Conacatar iarsin dam etc., *YBL.*
2. *For this sentence, YBL. has:* 7 nir tairmeisc an cat dia cluiche.
3. foracbudh, *YBL.*
4. praindighsed, *YBL.* -sid, *H.*
5. 7 contascitar f*or*g*r*adh (furg*r*ad) an bídh, 7 imraidhsid iarom imte*cht*, *YBL.*
6. Dober (dobir, *H.*) leis araisin, *YBL.*
7. nus-loisc, *YBL.*
8. condesidh, *YBL.*
9. Acallais Mælduin he o briathraib, *YBL.*
10. 7 focherd isan all mara, *YBL.*
11. 7 lotar iarom ina nói, 7 molaid 7 aitchid an Comdigh 7 beraid buidi do, *YBL.*

gold and of silver. The rooms were full of white quilts and shining garments. A roasted ox, moreover, and a flitch in the midst of the house, and great vessels with good intoxicating liquor. « Hath this been left for *us?* » saith Mael duin to the cat. It looked at him suddenly and began to play again. Then Mael duin recognised that it was for them that the dinner had been left[1]. So they dined and drank and slept. They put the leavings (?)[2] of the liquor into the pots[3], and stored up the leavings (?) of the food. Now when they proposed to go, Mael duin's third fosterbrother said: « Shall I take with me a necklace of these necklaces? » « Nay, » saith Mael duin, « not without a guard is the house ». Howbeit he took it as far as the middle of the enclosure. The cat followed them, and leapt through him (the fosterbrother) like a fiery arrow, and burnt him so that he became ashes, and (then) went back till it was on its pillar. Then Maelduin soothed the cat with his words, and set the necklace in its place, and cleansed the ashes from the floor of the enclosure, and cast them on the shore of the sea[4].

Then they went on board their boat, praising and magnifying[5] the LORD.

XII.

Early on the morning of the third day after that they espy another island, with a brazen palisade over the midst of it

1. I translate the *fo-r-acbad* of *YBL.* The *forruised* of *LU.* is obscure to me.

2. *diurad:* cf. *diurtha* .i. rét becc (a little thing), O'Dav. 77.

3. *paitti* pl. acc. of *pait* in *pait meda LU.* 54b = *paitt meda*, LL. 117a: *da phait fina,* LB. 129a 35. *fon pait foilcthi,* so Laws i. 152, l. 28.

4. Compare the story of Brendan's wicked monk who steals an *argenteum frenum*, Perigrinatio, p. 8

5. As to expressing the present participle with the aid of the conjunction *an,* see Kuhn's Zeitschrift, XXIX, 376.

umaide tara medón ros-rand[1] in n-insi in[2] dé, 7 atchíat *tré*ta móra di chairib inti .i. *tré*t dub *fri* sonnach adíu 7 *tre*t gel *fri* sonnach denall. *Ocus con*accatár fer már oc et*ir*gl*em*[3] na cærech. An focherded cáirig find tar son*nach* desíu cósna duba bá dub fóchetóir. An docured da*no* cair*ig* nduib tarsin sonnach ille bá find fóchétóir. Bátir immecal-som[4] oc aicsin ind ní-sin[5]. « IS *ed* as maith [dun] », ol Mæl dúin, « cuirem dá bunsaig[6] isin n-insi. Día cóemchlót[7] dath *con*clóechbam-ni[8] día tiasam indi ». Fochartatár íar*u*m bunsaig ccr-rúsc dub isa leth i mbátár na finna 7 finnais fóchétóir. Fochartatár da*no* bunsaig snaisi gil issa leth i mbátár na duba, 7 ba dub fóchetóir[9]. « Ní sechbaid », ol Mæl dúin, [in promad sin][10] ná dechammár isin n-insi. Bes ní bád ferr ol ndath-ni oldáti[11] na bunsacha ».

Tollotár *for*cúlu ónd insi la himeclai[12].

XIII.

Tres lou iarsin da*no* rathaigsit araili insi máir lethain, 7 *tré*t mucc n-álaind indi. Gegnait-son banb bec díb. Asro[m]us iar*um*

1. rorand, *YBL.*
2. ardó, *YBL.*
3. ic deliug*ud*, *YBL.*
4. i meaglaigh-sium, *YBL.* imeclai-sium, *H.*
5. oga fégad sin, *YBL.*
6. ar mbunsacha, *YBL.*
7. clæchload, *YBL.* claemhclat, *H.*
8. clæchlobamuitne, *YBL.* claechlamaitne, *H.*
9. Focerdatur bundsacha [*con*]a rusc dub isin leth i rabatar na finda 7 batar finda fochétoir, 7 cuirit bundsacha finda isan leith a mbatar na cairig duba 7 batar duba fochetoir, *YBL.*
10. an fromudh sin, *YBL.* in fromadh sin, *H.*
11. nibud ferr arndath oldate, *YBL.*
12. Lotar foracula doridhisi ate mertnig, scitha, imeclaig 7 ate gortaig, acorcho, *YBL.*

which divided the island in two, and they espy great flocks of sheep therein, even a black flock on this side of the fence and a white flock on the far side[1]. And they saw a big man separating the flocks. When he used to fling a white sheep over the fence from this side to the black sheep it became black at once. So, when he used to cast a black sheep over the fence to the far side, it became white at once. The men were adread at seeing that. « This were well for us (to do), » saith Mael duin: « let us cast two rods[2] into the island. If *they* change colour we (also) shall change if we land on it ». So they flung a rod with black bark on the side wherein were the white sheep, and it became white at once. Then they flung a peeled[3], white rod on the side wherein were the black sheep, and it became black at once. « Not fortunate (?)[4] was that experiment, » saith Mael duin: « let us not land on the island. Doubtless our[5] colour would not have fared better than the rods ».

They went back from the island in terror[6].

XIII.

On the third day afterwards they perceived another island great and wide, with a herd of beautiful swine therein. Of these they kill a small pig. Then they were unable[7] to carry[8]

1. *fri... adiu... fri... denall* : cf. *adiu 7 anall*, LU. 127[a] 15. *denall* = *do-anall* G. C. 611.

2. *bunsaig,* dual acc. of *bunsach* « rod ». « pole, switch, wattle, », P. O'C.

3. *snaisi* (ex **snaid-ti*), part. pret. pass. of *snaidim* = W. *naddu* « asciare, dolare ».

4. *sechbaid* = *sechfaid,* Trp. Life, p. 228, l. 25.

5. *oln* for *arn* seems a scribal error.

6. According to *YBL*. « They went back again, mournful, wearied, fearful, hungry, famished. »

7. *Asro(m)us* seems pret. pass. sg. 3 of **as-medim*, of which *ímdim* (Windisch's Woerterbuch) is the dependent form.

8. *brith* « bearing, carrying » Even a *small* specimen of these swine required the whole crew to carry it !

a brith día doud[1], *co* tuidchetar uli imbi. Fannóiset 7 nam-b*er*tatár inna curach cucu.

Atchiat úadib iarsin slíab már isind insi, 7 imráidset techt día déicsin na hindse ass[2]. Al-lotár iar*u*m Díurán Leccerd 7 Germán [p. 24[a]] do ascnam in tslébi arrecat abaind let[h]ain nád bo domain aracind. Tummis German irlund a gai issin n-abaind, 7 imm*á*n-díbdai dó fóchétóir am*al* bid tene nod-loscad[3], 7 ní lotár ní bad sire. *Con*accatar and da*no* frisin n-abaind anall daumu móra mǽla ina ligu. 7 fer mór ina sudiu occaib. Bi Germán iar sudiu c*r*and f*r*ía sciath do bup-thad na ndam[4]. « Cid día mbúpthai[5] na bǽth-lægu ? » ol in t-ǽgaire már hi-sin. « Cairm hi tat ammaithre[6] nal-loeg-sa ? » ol Germáne. « Atát f*r*isa sliab ucut, » ol se, « anall ». Tollotár af*r*isi coa céli, 7 adfiadar scéla doib[7].

Dollotár ass iar*u*m[8].

XIV.

Fúaratár insi nir' bu chían iarsin, 7 mulend már g*r*ainne and, 7 mulleóir már brúichnech g*r*ainne and[9]. Immufoacht[10] dó : « Ciá mulend so ? » « Nícó ám, » ol se, « ní nách eolach iarmifóich ní nách aithgenaid-si, » ol se. « Nátho, » ol seat-som[11]. « Leth n-etha f*or* tíre ám, » ol se, « is sunda melair. Nách ní b*e*res cesacht de isin muilind-sa *con*mel*air*. »

1. gegnait*er* (gegnaid, *H.*) banb leo (beu, *H*) dib 7 nom-b*er*aid (nus-beraid. *H.*) leo dia fuine, *YBL.*
2. *For* « ass », *YBL*, *has* da siriudh.
3. 7 ethaidh am*al* bidh tene noloiscedh an gæ, 7 batar a (hi, *H.*) socht, *YBL.*
4. B*en*ais achrundu (a crandæ, *H.*) fria sciath do ubtadh (di fubtadh, *H.*) na ndam.
5. fubthai, *YBL.*
6. a maithrecha, *YBL.*
7. *YBL.* adds: « Ni ricfom eter, » ol Mæl duin, « in indsi isa scel sin ».
8. Imraiset iarsin ond indsi sin co scith atoirsech, *YBL.*
9. 7 muilleoir bruichneach gruganach garb croblom cringranna and, *YBL.*
10. Imcomairsed, *YBL.* imcomairctis, *H.*
11. *For this and the preceding sentence*, *YBL.* has: muilenn Innbir tre senant andso, ol an muilleoir.

it to be roasted[1], so they all came round it. They cooked it[2] and bore it into their boat.

Then they see a great mountain in the island, and they proposed to go and view the island from it. Now when Diuran the Rhymer and Germán went to visit the mountain they find before them a broad river which was not deep. Into this river Germán dipt the handle of his spear, and at once it was consumed[3] as if fire had burnt it. And (so) they went no further. Then, too, they saw, on the other side of the river, great hornless oxen lying down, and a huge man sitting by them. Germán after this struck his spear-shaft against his shield to frighten the oxen. « Why dost thou frighten the silly calves? » saith that huge herdsman[4]. « Where are the dams of these calves? » saith Germáne. « They are on the other side of yonder mountain, » saith he. Diuran and Germán return to their comrades, and tell them the tidings[5].

So thence they (all) went[6].

XIV.

Not long thereafter they found an island, with a great hideous mill wherein was a miller huge, . . .[7], hideous. They asked him: « what mill is this? » « Not. . . indeed » saith he, . . . asks what ye shall not know ». « Nay » say they. « Half the corn of your country, » saith he, « is ground here. Every thing which is begrudged is ground in this mill ».

1. *doud* (now written *doghadh*) burning, singeing, scorching.
2. *fa-n-nóiset:* cf. orce... fonoiset for beraib cairthind, LL. p. 120a 12 of the facsimile.
3. *immán-díbdai,* pres. ind. act. sg. 3 of *imm-díbdaim,* with infixed pron. of 3d sg.
4. lit. « shepherd », but generalised into « herd », like βουκόλος in ἱπποβουκόλος.
5. *YBL.* adds: « We will not go at all, » saith Maelduin, « into an island of which that is the news. »
6. *YBL.* has: « Then they voyaged from that island wearily (and) sadly ». This chapter is obviously incomplete as to the swine and the calves.
7. *brúichnech* = *bruighneach* riotous, quarrelsome. P. O'C. *YBL.* has: « and a miller... rough, barehanded, withered and hideous therein. »

La sodain atchíat na heriu tromma díarmidi[1] for echaib 7 dóinib don mulinn 7 áad dano afrisi : *acht* aní doberthe úad is síar noberthe. Imcomarctár atheruch cía ainm in mulind-se. « Mulenn Inbir tre cenand, » ar mulleóir.

Noda-sénsat iarsin ó airdiu croiche Crist íarsinní o'tchúalatár 7 ó'tchoncatár na huli-sea[2]. Lotár for intech[3] inna curach.

XV.

Al-lotár[4] dano ond insi sin in mulinn fúaratár insi mair 7 sochaide mór di dáinib indi. Hit é dubá etir churpu 7 etach. Cennaithi[5] imma cenna 7 ní chumsantais di chui[6]. Dofuit di-crañdchor[7] don dala comaltai Máili duin dul isin n-insi. Al-luid side cusna dóini robátár oc cói bá cumthach friu fóchétoír 7 gabais cói léo. Foite días día thabairt ass 7 nín-athgénatár etir a célib [p. 24[b]] fecsit cadesne for cói[8]. Ba hand asbert Mæl duin : « Tét cethrar uaib », ol se, « co n-armaib 7 tucaid na firu arecin, 7 ná décid in talmain nach in n-aer, 7 tabrid for n-étaige immóbar sróna, 7 immóbar mbeolu, 7 ná súgid aér in tíre[9], 7 [na] gataid for sella do for feraib fodeisne[10] ».

1. dogach leith, *YBL.*
2. iar n-aicsin in muilind-sin doib 7 iar cloistecht a scel, *YBL.*
3. for teichedh iarsin, *YBL.*
4. Amail dolotar, *YBL.*
5. 7 cendpaite, *YBL.* 7 cendpati, *H.*
6. 7 siad ic sirchái 7 toirsi cen airisium, *YBL.*
7. Dochuir do crandchur, *YBL.*
8. *For* Alluid... cói, *YBL.* has: cosna dainib robatar acon cói 7 ba comdath é friu focetoir 7 gabais i coi leo.
9. arnaro suighti an aer an tire, *YBL.*
10. do for fer fodein, *YBL.*

With that they see the heavy, countless loads on horses and human beings (going) to the mill and from it again; only that what was brought from it was carried westward. Again they asked: « What is the name of this mill? « « The mill of Inber Tre-cenand, » saith the miller.

Then after this they sained themselves with the sign of Christ's cross. When they heard and saw all these things they went on their way[1] into their boat.

XV.

Now when they went from that island of the mill they found a large island, and a great multitude of human beings therein. Black were these, both in bodies and raiment. Fillets[2] round their heads, and they rested not from wailing. An unlucky lot fell to one of Mael duin's two fosterbrothers[3] to land on the island. When he went to the people who were wailing he at once became a comrade[4] of theirs and began to weep along with them. Two were sent to bring him thence, and they did not recognise him amongst the others, (and) they themselves turned[5] to lament. Then said Mael duin: « Let four (of you) » saith he, « go with your weapons, and bring ye the men perforce, and look not at the land nor the air, and put your garments round your[6] noses and round your mouths, and breathe[7] not the air of the land,

1. So in the *Imram hua Corra*, Book of Fermoy, 175[a], the miller, after declaring that jewels and treasures and kine were cast into the mouth of his mill, says: gach ni ara n-dentar cesacht isin domun-se, iss e sin dob*e*rim-si a mbel in muil*inn*-si, (7) misi muilleoir If*i*rn, « every thing as to which niggardliness is shewn in this world, *that* I put into the mouth of this mill; and I am the Miller of Hell. »

2. *cennaithi* = *cenn-snáithi* « head-thread », « fillet ».

3. One of Mael duin's three fosterbrothers having been killed by the cat, he had now only two.

4. *comthach*, LL. 227[a] 48. « comrade, companion, » P. O'C. *YBL* has *comdath* « of the same colour ».

5. *feacadh* a bending or bowing, stooping down, P. O'C.

6. *immó-bar* « round your ». Cf. immuan-eclis « round their church » Book of Armagh, 18[a] 2.

7. Lit. suck.

Dogníth samlaid anísin. Luid in cethrar[1], 7 dobertatár léo in díis n-aili arécin. A n-immácomraicthe ced atconcatár isin tír, asbertís: « Nicon fetammár ám, » ol seatsom, « acht a n-atchondcamár dorígensam »[2].

Táncatár iarom cohellam iarsin ond insi.

XVI.

Recait iarsin insi n-aird n-aili i mbá rubatár cethri sonnaig[3], nod-randsat hi cethair. Sonnach di ór chetumus, alale di argut, in tress sonnach di humu 7 in cethrammad di glain. Ríg isin chethrammad[4] r[a]ind, rígna i n-alaili, óclácha i n-alaili, ingena isind aili. Tolluid ingen aracend 7 dosnderaid[5] hi tír, 7 dobert bíad dóib. Fri cáise rosamlaisetar-som, 7 secip blas bá mellach la nech fogebed fair. *Ocus* dális dóib a cilurn[6] bic co comtalsatar mesci[5] tri laa 7 téora aidchi. Rombói ind ingen oca timthirecht in tucht-sa. A ndofochtraiset[7] isin tres [ló] bá inna curuch for muir bátár. Ni con-facatar nách dú a n-insi nách a n-ingin.

Ráisit ass iarom.

1. *YBL. inserts:* 7 dogniait (dogniat, *H.*) an asbert (amal aspert, *H.*) Mæl duin.
2. 7 doberait leo areicin a fer muntire 7 imcomarcais Mæl duin dó: « Cidh adconairc isin indsi? » « Ni fetar, » ol se, « acht a n-atconarc doronussa fo bes na tuaithe etir a mbitbus (?) »
3. sondaighe, *YBL.* sonnaiche, *H.*
4. chetraind, *YBL.* cedna raind, *H.*
5. duss-uc, *H.* dos-ucc, *YBL.*
6. 7 dalais lind a (i, *H.*) lestar bic doib coro cotailset ar mesce, *YBL.*
7. Amal roduisigsed, *YBL.*

and take not your eyes off your own men ». The four went, and brought back with them perforce the other two[1]. When they were asked what they had seen in the land, they would say: « Verily, we know not, » say they; « but what we saw (others doing) we did ».

Thereafter they came rapidly from the island.

XVI.

Thereafter they come to another lofty island, wherein were four fences, which divided it into four parts. A fence of gold, first: another of silver: the third fence of brass: and the fourth of crystal. Kings in the fourth division, queens in another, warriors in another, maidens in the other. A maiden went to meet them, and brought[2] them on land, and gave them food. They likened it to cheese; and whatever taste was pleasing to anyone he would find it therein[3]. And she dealt (liquor) to them out of a little vessel, so that they slept[4] an intoxication of three days and three nights. All this time[5] the maiden was tending them. When they awoke[6] on the third day they were in their boat at sea. Nowhere did they see their island or their maiden.

Then they rowed away[7].

1. but not the fosterbrother.
2. The *do-sn-de-raid* of *LU.* is obscure to me. It seems the redupl. pret. sg. 3 of **do-de-rithim?*
3. A common incident in Irish legend.
4. *comtalsatar,* deponential s-pret. pl. 3 of *comtalaim*: cf. *tistai-si isin dún acht comtalat* « ye shall come into the fort provided they are asleep », LL. 252a.
5. *in-tucht-sa, tucht* « time or season », P. O'C. tucht imrulaith in Líath Macha 7 in Dub Sainglend fén charput, LU. 105b 16.
6. *dofochtraiset,* s-pret. pl. 3 (absolute form) of the verb of which *diuchtrad* (awaking) is the infinitive.
7. This chapter also is incomplete. The mention of the quadripartite division of the island must have been made for some purpose.

XVII.

Fogaibset insi n-aili iarsin nár'bu mór, 7 dún indi. Dor*us* umaide fair 7 ágai umaidi and. Drochet glainidi ar in dor*us*. Am*al* nothéigtís súas f*or* in drochet dofuittitís sís f*or*cúlu. La sodain atchiat banscáil asin dún [immach] 7 cilor[n]d[1] inna láim. Tócbaid clár nglainidi a hicht*ur* in drochit, 7 línais cilornd asin tip*r*ait bói fón drochat[2], 7 luid áf*r*isi isa ndún.

Tæt ferthigis[3] f*ri*[4] Mæl dúin », ol Germáne.

« Mæl dúin ón ém[5], » ol sisi, la dúnad in dorais tara héissi.

B*en*tais íarsudiu inna hágu[6] umaidi 7 al-lín n-umaide robói f*or*aib, 7 in fog*ur* iar*u*m dorígensat bá céol meldach n-áilgen són[7]. La sodain fochairt inna cotlud co matain arabárach.

A ndofócht*r*aiset[8] *con*acca[tar] in mbanscáil[9] cetna asin dún 7 a cilornd inna l(áim), 7 línaid[10] fón chlar chétna.

« I*n*ge tæt ferthaigis (arcenn) Mæl dúin, » ol Germ*án*.

« Amra bríge [lium »] ol si, « Máel dúin, » la dúnad ind lis tarahessi.

Fosn-álaig som (in ceol) cétna co arabárach[11].

1. cilarn, *YBL*. cilurnn, *H*.
2. clar, *YBL*.
3. ferdaigis, *YBL*.
4. arcend, *YBL*.
5. Mælduin amæ, *YBL*.
6. 7 bertaidhis (bertaigis, *H*) iarsin na (ina, *H*.) gái.
7. ba céol tlaith teidbind (tetbinn, *H*.), *YBL*.
8. Amail tuiscised ar maitin, *YBL*.
9. an mnai, *YBL*.
10. 7 linais asan tiprait cetna bui fon clar, *YBL*.
11. la dunad in dorais, 7 fogni [leg. dogní] dorisi an ceol cetna, 7 foscerd doridhisi ana cotlud co arabarach, *YBL*.

XVII.

Thereafter they found another island which was not large. Therein was a fortress with a brazen door and brazen fastenings[1] thereon. A bridge of glass (rose) by the portal. When they used to go up on the bridge they would fall down backwards. With that they espy a woman coming out from the fortress, with a pail in her hand. Out of the lower part of the bridge she lifts a slab of glass, and she filled the pail out of the fountain which flowed beneath the bridge, and went again into the fortress.

« A housekeeper[2] comes for Mael duin! » saith Germáne.

« Mael duin indeed![3], » saith she, closing the door behind her.

After this they were striking[4] the brazen fastenings and the brazen net[5] that was before them, and then the sound which they made was a sweet and soothing music, which sent them to sleep till the morrow morning.

When they awoke they saw the same woman (coming) out of the fortress, with her pail in her hand, and she fills (it) under the same slab.

« But a housekeeper comes to meet Mael duin! » saith Germán.

« Marvellously valuable do I deem Mael duin! » saith she, shutting the enclosure after her.

The same melody lays them low[6] then till the morrow.

1. *ágai*, pl. acc. *águ*, infra, perhaps from **pāgu*, cognate with πηγό; ἐ-πάγην, *pa-n-git*.

2. *ferthigis* oeconomus, Windisch's Wœrterb., 544.

3. The *amæ* of *YBL.* = *amai*, Ascoli, *Gloss. pal. hib.*, p. xl.

4. *ben-t-ais* an accumulation of the forms proper to the *t*- and the *s*-preterites.

5. a portcullis?

6. *fo-sn-alaig*, pres. indic. act. sg. 3 of *fo-algaim* « sterno », « prostro »; cf. the pret. sg. 3 *fos--rolaich*, Fiacc's hymn, 62.

T*r*i láa 7 téora aidchi... dóib fond rí*an* sain[1]. ISin chet*r*amad lou (iar*u*m) dolluid in banscál andoc*u*m. Alain (dem tu-naic and.) [p. 25[a]] Brat gel impe, 7 buinne óir immá moing. Mong orda f*uir*ri. Dá mælán argit imma cossa gelchorc*r*ai. Bretnas[2] argit *co m*brephnib[3] óir ina brut, 7 léne srebnaide síta f*r*ia gelchnes[4].

« Mochen duit, a Máil d*úin !* » ol si, 7 ainmnigestár cach fer fo leith *con*a anmaim diles fein. « IS cían o tá hi fis 7 hi for*us* f*or* tíchtain[5] sund, » ol si.

Dob*eir* lei iarom hi tech mór bói hi comfoc*us* don muir, 7 tocaib a curach hi tír. *Con*accatar iarom aracind isin tig d*ér*gud do Mæl d*úin* a óenur 7 dérgud cach t*r*iir dia muintir. Dob*er*t biad doib i n-óen chiss[6] cosmail do chássi[7] nó tháth. Ataig cuit cach t*r*ir. Cach blas adcobrad cach iss *ed* fogebed fair. Nothimthirted[8] da*no* do Mæl d*úin* f*or* leth. Línais d*ano* cilarnd fón clár chetna, 7 dális doib sel cach th*r*ir lee[9]. Atgeoin da*no* intan ba leór[10] leo. Anais do dail dóib.

« Ben chomadas[11] do Mæl d*úin* in b*en*-so ! » f*or* cách[fer] dia muintir.

Luid-si iarom *con*a henchiss 7 *con*a cilurnd [uaidhib.]

Asb*er*tatar[12] a muint*er* f*r*i Mæl dúin : « Inn eberam f*r*ia d*ús* in fæfed lat[13] ? »

1. fonn innus sin, *YBL.*
2. Bretnais, *YBL.*
3. cona breifnib, *YBL.*
4. gelcorp, *YBL.*
5. bar tiachtain, *YBL.*
6. latin *cista,* a chest, *interlined:* .i. in-oen lest*ur*.
7. chasiu, *YBL.*
8. Doimtirthedh. *YBL.*
9. lé fo sech, *YBL.*
10. tan bad lór, *E.*
11. comadhais, *YBL.* comaduis, *E.*
12. Asperat, *E.*
13. in eb*er*tais f*r*ie in faif*ed* laiss, *E.*

Three days and three nights were they in that wise[1]. On the fourth day thereafter the woman went to them. Beautiful, verily, came she there. She wore a white mantle, with a circlet[2] of gold round her hair. Golden hair she had. Two sandals[3] of silver on her rosy[4] feet. A brooch of silver with studs[5] of gold in her mantle, and a filmy[6], silken smock next her white skin.

« My welcome to thee, O Mael duin! » saith she; and she named each man (of the crew) apart, by his own name. « It is long since your coming here hath been known and understood ».

Then she takes (them) with her into a great house that stood near the sea, and hauls up their boat on shore. Then they saw before them in the house a couch for Maelduin alone, and a couch for every three of his people. She brought them in one pannier food like unto cheese or *táth*[7]. She gave a share to every three. Every savour that each desired this he would find therein. There she tended Mael duin apart. And she filled her pail under the same slab, and dealt liquor to them. A turn for every three she had. Then she knew when they had enough. She rested from dealing to them.

« A fitting wife for Mael duin were this woman, » saith every man of his people.

Then she went away from them, with her one vessel and with her pail.

Said his people to Mael duin: « Shall we say to her, would she, perchance, sleep[8] with thee? »

1. *rían,* P. O'C's *rian* and *raon* a road, way or passage.
2. *buinne,* P. O'C's *búine* a hoop: also the hem of cloth.
3. *maelán,* acc. pl. *maelanu,* LU. 3[b] 45, where it corresponds with the *in medio ficonis sui* of Nennius.
4. Lit. « white-purple ».
5. *brephnib* seems pl. dat. of *brefne* .i. *poll no ionga* « holeor nail », P. O'C.
6. Lit. « membranaceous », a derivative of *sreabhan* a caul or membrane, P. O'C.
7. *táth* .i. *mulchán,* cheese unpressed made of sour milk curds, P. O'C.
8. *fæfed,* 2dy *b-* fut. sg 3 of the verb of which the b- fut. sg. 1 is *fífatsa,* LU. 78[a], sg. 3 *fæfe* infra: perf. sg. 3, *fiu,* pl. 3 *feotar.*

« Cid gatas uaib, » ol seseom, « ci atb*er*aid *f*ria[1] ? »

Tic-si arabarach[2]. Asb*er*tatar *f*ria: « In dingne-siu carat*r*ad *f*ri Mǽl d*úin,* 7 in fǽfe lais, 7 cid na hanai hifos innocht ? »[3] Asb*er*t-si na hathgéoin 7 na fit*ir* cu[4] rét peccad. Luid iarom úadib día tig, 7 tic arabarach in t*r*áth cetna *con*a thimthirecht dóib. *Ocus* o roptar mescai[5] 7 roptar sáthig rádit na briat[h]ra cetna *f*riasi[6].

« Imbarach th*r*a, » ol si, « dob*ér*thar athesc dúib dind-ísin. » Luid iarom dia tig 7 *con*tuilet som *f*ora nd*er*godaib. Am*al* ro-d*úis*cset som bá ina curach bátar *f*or carraic, 7 ní accatár in n-inis *no* in dún *no* in ben *no* in magen i mbátar riam[7].

XVIII.

Amal dolotar ón magin sin co cualatar anairtuuid gáir móir 7 lex am*al* bid oc cetol salm[8] nobethe and. Ind adaig sin 7 al-la arabarach co nónai dóib oc imram co festais cia gair no cia lex rochúalatar. A[t]chiat[9] insi n-áird slíabdai lán d'énaib dubaib 7 odraib 7 alathaib oc nuall 7 oc labra mór[10].

1. *YBL. adds:* ni dernaidh forro. *E* has: Cia ághat*us* díp a rádo, or sé.
2. *YBL. adds:* in trath cetno do timtireacht doib am*al* dognidh reme. *E. adds only:* do thimthirecht doib.
3. Asp*er*at fria: in fai*fi* ra Moel*duin* no an anf*ai* hifus ino*cht, E.*
4. cia, *YBL., E.*
5. mescdo, *E.*
6. roráidsit in cetno friasi, *E.*
7. « Immaroch foghebtai aithescc, » or si, oc imtecht uaidib, 7 tulsit som iarum, *con*ad ed rodus-duscet ina curuch, 7 ni fetatar cia leth hi raba in dún na*ch* in insi, *E.*
8. spalm, *E.*
9. *Con*facotar. *E.*
10. oc nuál 7 erlap*r*a gomór, *E.*

« How would it hurt you, » saith he, « to speak to her[1]? »

She comes on the morrow. They said to her: « Wilt thou shew affection to Mael duin, and sleep with him? and why not stay here tonight? » She said she knew not, and had never known, what sin was. Then she went from them to her house; and on the morrow, at the same hour, she comes with her tendance to them. And when they were drunken and sated, they say the same words to her.

« Tomorrow, » saith she, « an answer concerning that will be given to you ». Then she went to her house, and they sleep on their couches. When they awoke[2], they were in their boat on a crag; and they saw not the island, nor the fortress, nor the lady, nor the place wherein they had been.

XVIII.

As they went from that place they heard in the north-east a great cry and chant[3] as it were a singing of psalms. That night and the next day till none they were rowing that they might know what cry or what chant they heard. They behold a high, mountainous island, full of birds, black and dun and speckled, shouting and speaking loudly.

1. lit. « what (is it) that takes from you », saith he, « though ye speak to her? »

2. *ro-dúscset*, s-pret. pl. 3 of *dúscim* (de-fo-oscim ?) Windisch's Wœrterbuch 485.

3. *lex* pl. acc. *lexu*, *lexa*, *lechsa*, Fél. Nov. 14. Compare λάσκω?

XIX.

IMraiset[1] biúcan ond insi sin co fuaratar insi n-aile nar'bu mór. C*r*aind imdai inti, 7 eóin imdai f*or*aib. *Ocus con*ac(ca)-tar[2] iarsin fer[3] isind indsi, 7 a folt ba hetach[4] dó. (Ro)iar-faigset[5] dó iarom cuich he 7 ca*n* a cen*é*l. « Do (fe)raib Her-end damsa, » ol se. « Dodeochad im ailith*r*i (i cu)rruch biuc, 7 dlugis mo churach fóm am*al* (do)dechad biucan ó thír[6]. Dolud-sa do thír arise[7], » (ol s)e, « *ocus* dobiur[8] fót dom thír fom chossaib, *ocus* f*r*issocb*us*[9] (fair) f*or* muir. Rofothaig-estar[10] in Comdiu damsa isin ma-[p. 25[b]]-gin-se[11] in fot-sain, » ol se, « *ocus* dob*eir*[12] Dia t*r*aig cacha bli*adne* f*or* a leth-et o sin co se, 7 c*r*and cacha bliadna do ás[13] and. Ind éoin atchithi-si[14] da*no* isna c*r*annaib, », ol se, « anmand[15] mo clainne-sea 7 mo cheinóil, et*ir* mna 7 firu : até súr oc ernaide lai bratha. Leth-bairgen 7 ordu eisc 7 lind in topair[16] dorat Dia dam. Dom-fic[17] sin cach dia, » ol se, « t*r*ia thimthirecht aingel. T*r*ath nona da*no* dosn-íc-seom aile lethbairgen 7 ordo eisc cech oen fir dib súr 7 cach óen mná[18]. Lind in topair am*al* as lór la cach ».

O roptar lána a teora aidchi óigidechta, celeb*r*aiset, 7 asb*er*t-som f*r*iu : « Rosesaid-si uli, » ol se, « do f*or* tír *acht* óenfer »[19].

1. Dolotar, *E*.
2. Atchiat, *E*.
3. ænfer, *YBL*.
4. a folt is he ba hetach, *E*.
5. imcomaircset, *YBL*. Imcomuirscet, *E*.
6. 7 dluighis in curach am*al* tíaghed o thír, *E*.
7. aridhisi, *YBL*. 7 immpamsi doridisiu, *E*.
8. toibghiu, *YBL*. tobgiu, *E*.
9. romtogaib, *E*.
10. Romfothuig, *E*.
11. isin aitsi, *YBL*.
12. tóran*n*uid, *E*.
13. dofhás, *YBL*, and *E*.
14. adcidsi, *YBL*.
15. anmanda, *YBL*. anmundo, *E*.
16. *E inserts* is *ed*.
17. domairiuc, *YBL*. dom airchisecht, *E*.
18. Donic chuci da*no* al-lásin a lethbar*gen* uodein 7 lethuharg*en* gach fir do fhiallach Mo*el duin*, *E*.
19. O robtar lána teóra lá áeguidechto doaib celep*r*ait don ógla*ch*, 7 ro-tarngair doib rosechtis slán uile *acht* óinfher. *E*.

XIX.

They rowed a little from that island, and found another island which was not large. Therein were many trees, and on them many birds. And after that they saw in the island a man whose clothing was his hair. So they asked him who he was, and whence his kindred. « Of the men of Ireland am I, » saith he. « I went on my pilgrimage in a small boat, and when I had gone a little from land my boat split under me. I went again to land, » saith he, « and I put under my feet a sod from my country, and on it I gat me up[1] to sea. And the LORD stablished that sod for me in this place, » saith he, « and God addeth a foot to its breadth every year from that to this, and a tree every year to grow therein. The birds which thou beholdest in the trees, » saith he, « are the souls of my children and my kindred, both women and men, who are yonder awaiting Doomsday. Half a cake, and a slice of fish, and the liquor of the well God hath given me. That cometh to me daily, » saith he, « by the ministry of angels[2]. At the hour of none, moreover, another half-cake and slice of fish come to every man yonder and to every woman, and the liquor of the well, as is enough for every one ».

When their three nights of guesting[3] were complete, they bade (the pilgrim) farewell, and he said to them: « Ye shall all, » saith he, « reach[4] your country save one man ».

(La suite au prochain numéro.) Whitley STOKES.

1. *frissocbus*, s-pret. sg. 3 of *frisócbaim* « ich erhebe mich nach etwas hin » (Windisch).

2. Die Speisung Frommer durch Engelbrot gehœrt zu den Lieblingemotiven der Legende. Schrœder, *Sanct Brandan,* 42, citing Liber de infantia Mariae, ed. Schade. [On peut remonter plus haut. Ce prodige est emprunté à l'*Ancien Testament, Rois,* III, 19, v. 5-6; et à la vie de saint Paul, ermite. Note de la rédation.]

3. Note here (1) the similarity of the Old-Irish to the Teutonic and gaulish practice of counting time by nights instead of by days, and (2) the identity of the fixed period of guesting with that which seems to have prevailed in Melita (Acts, XXVIII, 7).

4. *ro-sesaid,* redupl. s-fut. pl. 2 of **segaim : segait* gl. adeunt, Ml. 66b 5.

CHRONIQUE

SOMMAIRE : I. Rectifications. — II. La vie de saint Guénolé par Gurdestin dans les *Analecta Bollandiana*. — III. La littérature épique irlandaise dans le *Celtic Magazine*. — IV. Le ms. irlandais de Milan et le glossaire vieil irlandais de M. Ascoli dans l'*Archivio glottologico*. — V. Deux contes bretons publiés par M. Luzel. — VI. Les thèmes en *s* dans les langues celtiques, par M. Whitley Stokes. — VII. Etude du même savant sur le glossaire cornique du Musée Britannique. — VIII. *The Journal of the royal historical and archeological Association of Ireland*. — IX. La statue de Brizeux à Lorient.

I.

J'ai fait dans ma dernière chronique deux grosses erreurs : l'une, faute de mémoire, l'autre, par simple distraction.

La première est à la page 421, où j'attribue à M. E. Windisch une découverte renouvelée par M. Zimmer en 1888, celle de l'identité du mot irlandais *Rosualt* avec l'allemand *Wallross*. M. Windisch a publié en 1880 le tome premier de ses *Irische Texte*, où, p. 748, il propose brièvement cette identification. Mais ce sujet avait déjà été traité *ex professo* en 1872 par M. Whitley Stokes dans la *Revue Celtique*, t. I, p. 258, seize ans avant que M. Zimmer, reprenant le même sujet, ne fit la même trouvaille sans se douter que sur cette route érudite il avait été précédé par deux autres voyageurs, et en donnant ainsi à son insu une éclatante confirmation à leurs observations concordantes.

Mon autre erreur a consisté à parler de l'usage gaulois de l'*incinération* (p. 419. troisième ligne à partir du bas) ; je voulais dire *inhumation* comme le sens l'exige et comme le veut la vérité historique.

II.

Les savants directeurs des *Analecta Bollandiana* viennent de donner place dans leur recueil à la vie, par Gurdestin, du saint breton Guénolé, abbé de Landévenec. Ils la publient d'après le ms. de la Bibliothèque Nationale de Paris, Lat. 5610 A, qui date de la fin du xe siècle ou du commencement du xie. L'édition commence dans le tome VII, fasc. II, p. 167. La préface porte la signature du P. Ch. de Smedt. Nous sommes sans nouvelles de l'édition du même texte que M. de La Borderie va donner d'après le ms. de Quimper.

III.

Dans le numéro de juin du *Celtic Magazine*, p. 351 et suivantes, M. Al. Macbain a continué la publication de la version populaire du *Táin bo Chúalgne* conservée par les Gaels d'Ecosse. Le même auteur a donné dans le numéro de juillet de la même revue une étude sur le héros Cûchulainn dans la littérature épique irlandaise. Le même numéro contient, p. 412-415, une étude sur le passif en *r* d'après M. Zimmer par M. Thos. Cockburn.

IV.

M. Ascoli vient de faire paraître une livraison nouvelle des vol. V et VI de son *Archivio glottologico*, qui contiendront l'un le texte et la glose du ms. irlandais de l'Ambrosienne, l'autre le dictionnaire du vieil irlandais composé par le savant professeur de Milan. Ces deux publications sont également dignes de la légitime réputation de l'érudit auteur. Nous n'avons à faire que d'insignifiantes critiques :

T. V, p. 529, f° 127 *d* 1. *cethalitride* (tetragrammaton) nous semble une faute d'impression pour *cetharlitride*.

Dans le glossaire, t. VI, p. L, la traduction de *comaithech* par « qui una vel contigue agros conducit » ne nous paraît pas exacte. La législation ancienne de l'Irlande nous fait remonter à un état social où la propriété était collective, où la féodalité terrienne était inconnue, où il n'y avait pas de *landlords* : et, dans les *Ancient laws of Ireland*, les traductions qui contredisent cette doctrine sont des contre-sens ; telle est la traduction par *land* « terre » du mot *deis*, gén. *desa* (t. I, p. 230, l. 7 ; t. III, p. 20, l. 7) qui est un terme collectif signifiant « vassaux » (t. IV, p. 320).

Au sujet des termes de droit que son glossaire contient, M. Ascoli renvoie ordinairement au glossaire d'O'Donovan. Ce travail d'O'Donovan a rendu et rendra encore de grands services, mais il est aujourd'hui très arriéré. Il nous offre par ordre alphabétique le recueil des notes lexicographiques recueillies par le savant irlandais en rédigeant sa traduction des lois des Brehons, et les renvois se rapportent aux pages des copies alors inédites qu'O'Donovan et O'Curry avaient faites de ces lois. Aujourd'hui ces lois sont en grande partie publiées, et l'indication des volumes et des pages des *Ancient laws of Ireland* où se trouvent les mots cités par M. Ascoli serait bien plus utile que la mention du glossaire d'O'Donovan qui cite d'inabordables copies.

Ainsi sur le mot *aitheach*, p. XLIX-L, M. Ascoli renvoie au glossaire d'O'Donovan. Or, celui-ci nous apprend que la formule *Aithech ar aitrebha* se trouve dans la copie des lois des Brehons par O'Curry, p. 492 ; que la formule *cenn aithig for rig* se rencontre dans la copie d'O'Donovan, p. 553, qui dans cet endroit transcrivait une page inconnue du ms. H. 3. 17 du collège de la Trinité de Dublin. On peut aujourd'hui consulter les deux

passages en question dans *Ancient laws,* t. IV, p. 306, l. 24, et t. III, p. 106, l. 4-5. Ainsi, au lieu de nous parler d'O'Donovan et de son glossaire, M. Ascoli aurait mieux fait de nous renvoyer à *Ancient laws,* III, 106, l. 4-5; IV, 306, l. 24.

De même, au sujet de la relation de droit appelée *comaithcheas,* p. L, la ligne et demie qui parle du glossaire d'O'Donovan aurait été beaucoup plus avantageusement employée à nous renvoyer au traité consacré spécialement à ce phénomène juridique; ce traité est intitulé *Breatha comaithcesa,* et se trouve dans les *Ancient laws,* t. IV, p. 68-159.

A propos d'*ingen* « ongle », p. LXXXVII-LXXXVIII, au lieu de cf. *ingen for meraid* apud O'Donovan, il aurait fallu, je crois, dire: *ingen ar meraib, Ancient Laws,* IV, 282, l. 20; 286, l. 1; 290, l. 9.

M. Ascoli paraît avoir reconnu dans une certaine mesure l'avantage qu'il y avait à se reporter aux *Ancient laws;* il les cite quelquefois, notamment au mot *eric,* p. LVIII, où il renvoie au t. II, p. 142 de ce recueil; mais cette page n'est ni la première ni la plus importante, soit au point de vue de la définition du terme, soit à celui de la déclinaison. Il aurait été plus intéressant de citer les petits traités de l'*eric* qui se trouvent au t. III, p. 536-539, et au t. IV, p. 240-261, des *Ancient laws of Ireland.*

Mais ces critiques n'ont qu'une très minime importance. M. Ascoli fait une foule d'observations grammaticales intéressantes. C'est ainsi qu'il explique, p. LXXXIII, la préposition *is* « au-dessous de » par un primitif *ens* = ἔνς, εἰς; le verbe *do-fu-islim,* p. LXXXIV, par *to-fo-isl* (dont le dernier terme serait identique à l'adjectif *isel* « bas ») au lieu de *to-fo-ess-sal* (*Revue Celtique,* VI, 148); c'est ainsi que (p. XC) il rejette l'explication proposée pour *indossa* « maintenant » par M. Zimmer, *Keltische Studien,* I, p. 75; etc.

V.

M. Luzel vient de publier la traduction de deux contes bretons inédits: 1° dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère:* « L'oiseau à l'œuf d'or »; 2° dans la *Revue des Traditions populaires,* n° de septembre dernier: « Jannic aux deux sous ».

VI.

M. Whitley Stokes a inséré dans les *Transactions* de la *Philological Society* un nouveau mémoire sur les thèmes en *s* dans les langues celtiques. Dans notre tome VIII, p. 534, il est déjà question des précédentes études du même savant sur ce sujet. Les thèmes vieil irlandais en *s* qui n'ont pas été signalés par Ebel dans la *Grammatica celtica* ni par M Thurneysen dans le tome XXVIII, p. 153, de la Revue de Kuhn (cf. *Revue Celtique,* t. VII, p. 123) seraient au nombre de douze: 1. *ag* « bête à corne; 2. *all* « rocher »; 3. *au* « oreille »; 4. *delg* « épine » « fibule »; 5. *dess* « dieu »; 6. *glenn* « vallée »; 7. *grúad* « joue »; 8. *ond* « pierre »; 9. *og* « œuf »; 10. *sál* « mer »; 11. *ten* « feu »; 12. *téib* « côté ».

VII.

L'*Academy* du 25 août dernier, p. 120, contient une notice de M. Whitley Stokes sur le glossaire cornique conservé par le ms. Cotton. Vesp. A. 14 du *Musée Britannique*. Le savant linguiste pense que l'auteur de ce glossaire avait pris pour base de son travail un vocabulaire anglo-saxon dont une leçon se trouve au Musée Britannique dans le ms. Cotton. Julius A II. M. Whitley Stokes donne de sa thèse plusieurs preuves concluantes : telle est la traduction du latin *classis* « flotte » par le cornique *luu listri*, littéralement « troupe de vaisseaux » ; elle rend fort mal *classis*, mais elle est calquée sur l'anglo-saxon *skip-here* « armée de vaisseau » qui traduit *classis* dans le ms. Julius A II. L'auteur du glossaire cornique a pris dans le vocabulaire anglo-saxon les fautes *theolenarius* pour *telonearius*, *enula* pour *paenula*, etc.

Il y a dans le texte latin du glossaire cornique, *Gramm. Celt.*, p. 1065-1081, plusieurs fautes qui se corrigent à l'aide du vocabulaire anglo-saxon :

P. 1068, l. 1, victricus « altrou », *lisez* vitricus.
P. 1069, l. 2, emptius « caid primid », *lisez* empticius.
P. 1069, l. 9, ofinitina « gofail », *lisez* officina.
P. 1070, l. 1, namus « cor », *lisez* nanus.
P. 1070, l. 5, linthuus « toll corn », *lisez* lituus.
P. 1074, l. 7, noctualis stix « hule », *lisez* Noctua vel Strix.
P. 1076, l. 12, vigila « melhyonen », *lisez* viola.
P. 1077, l. 1, fraxus « onnen », *lisez* fraxinus.
P. 1079, l. 8, globus « pellen », *lisez* glomus.

M. Whitley Stokes termine par quelques observations sur quelques mots d'emprunt dans les langues celtiques. Sont empruntés à l'anglo-saxon les mots corniques *vilecur* (parasitus), *stut* (culex), *saut* (dapes). Il y a aussi des mots irlandais empruntés à l'anglo-saxon, tel est *gual*, qui vient de l'anglo-saxon *géol*, en anglais *yule*, noel.

VIII.

Dans le n° de juillet du journal de la Société historique et archéologique d'Irlande, le colonel Wood-Martin a continué son intéressante étude sur les monuments de pierre brute en Irlande. Nous signalerons dans le même numéro un article du colonel Philippe D. Vigors sur la fronde et sur les pierres de fronde.

IX.

L'érection de la statue du poète Brizeux à Lorient ne peut être passée sous silence par la *Revue Celtique*. Brizeux a écrit en breton quelques vers. La cérémonie a inspiré à M. Quellien une jolie pièce de vers bretons.

Jubainville (Vosges), le 16 octobre 1888.

H d'Arbois de Jubainville.

NÉCROLOGIE

Depuis l'achèvement de la dernière livraison, la rédaction de la *Revue Celtique* a perdu son éditeur que, depuis quelque temps, une maladie douloureuse et l'âge avaient contraint à se retirer presque entièrement des affaires. Hanovrien de naissance et naturalisé français, M. F. Vieweg appartenait à la petite mais honorable phalange des libraires qui, dédaignant les succès faciles, consacrent leurs efforts à la publication des livres d'érudition. Chez lui ont paru les premiers écrits de plus d'un jeune inconnu qui est devenu plus tard un savant illustre. C'est chez lui qu'ont pris naissance la *Romania* qui lui est restée fidèle, la *Revue critique* qui depuis a changé de main et qui, toutes deux, ont exercé sur l'érudition française une influence aussi grande qu'utile. Si M. Gaidoz a pu fonder la *Revue Celtique,* c'est grâce au hardi concours de M. F. Vieweg. M. F. Vieweg était un des libraires français les plus instruits, et la rédaction de la *Revue Celtique* ne perdra jamais le souvenir de sa physionomie distinguée, intelligente et douce où dans les dernières années les souffrances et la maladie avaient marqué leur empreinte sans pouvoir en altérer la sérénité.

TABLE

DES

PRINCIPAUX MOTS CELTIQUES ÉTUDIÉS DANS LE VOLUME IX

DE LA *REVUE CELTIQUE*[1].

I. GAULOIS OU ANCIEN CELTIQUE.
(Voir p. 28-35.)

-acus, 358, 359, 409, 418.
-adicus, 267.
Adsmerius, 288.
Agedillus, 80, 81.
Agedincum, 80.
Agedomapatis, 83.
Alisanus, 288.
ambactus client, 281.
ambi- autour de, 281.
Anauni, 409.
Anaus, 409.
Anava, 409.
arcantodan, 27.
Aremorica, 373.
Atectorigiana (ala), 78, 293.
Atectorix, 78.
Atepomarus, 288.
-aticcus, 268.
Avennacum, 145, 146.
-avo-s, 359, 409.
AVVOT, AVOT, 293.
Banvius, 288.
Belatucadros, 146.
Belenus, 146, 417.
Belisama, 146.
Βίτος, 417.
βρατουδε, 295.
-briga, -bria, -bra, -brum, 418.

1. Cette table a été faite par M. Emile Ernault.

Camulinius, 268.
Camullius, 268.
Camulogenus, 293.
Camulognata, 288.
Camulus, 146, 268.
Kanetonnessis, 288.
κελτός, 417.
Cernunnos, 146.
Cobnertus, 86, 87.
Cogidubnus, 85.
Combaromarus, 288.
Comnertus, 86, 87.
Conconnetodubnus, -dumnus, 82, 84, 85, 87.
Conertus, 87.
κόρμα, κοῦρμι, bière, 375.
Covinertus, 87.
Covnertus, 87.
cucullus coule, 409, 410.
Δεύιος, 417.
Dexsiva, 288.
-dunum, 418.
-dura, -durum, 418.
Epaticcus, 268, 288.
Epotsorovidi (gén.), 77.
Esumagius celui qui est puissant comme Esus, 268.
Esunertus celui qui a la force d'Esus, 268.
Esus, 146, 268.
Esuvius, 268.
Γαλάτης, 417.
Gedemonis (gén.), 77.
Germanissa, 288.
Guariacus, 320, 321.
-iacus, 418.
-illus, 80.
Jovincillus, 71.
Λόστοιεκ, 417.
Luguadicus, 267.
Luguselva propriété de Lugus, celle qui appartient à Lugus, 267, 268.
madriacensis, 44, 48.
-magus, -mum, 418.
Malliacus, 36, 37.
Manciacus, 37, 38.
Marcelliacenses, 38, 39.
Marciacus, 39-43.
Marciagus, 39-43, 409.
Marciliacus, Marcilliacus, 38, 39.
Mariacus, 43, 44.
Mariniacus, 44-46.
Martiacus, 39-43.
Martiniacus, 46, 47.
Mauriacus, 48, 49, 55.
Melliacus, 49, 50.
Miliacus, 49, 50.
Montaniacus, 50-52.
Montiniacus, 50-52.
Moriacum, 48, 49.
Mulciacum, 53, 54.
Musciacus, 52-54.
νεμετον sanctuaire, 74.
Nobiliacus, 56-58.
Noniacus, 54.
Novaliacus, 58.
Noviacus, 54, 55.
Noviliacus, 56-58.
Novilliacus, 56-58.
Otuaneuni (gén.), 77.
Ouniorix, 288.
Πεννοουινδος, 33, 148.
Piciacus, 58.
Pisciacus, 58, 59.
Pociacus, 59.
Podentiacus, 61, 62.
Pompeiacum, 59, 60.
Ponciacus, 60, 61.
Pontiliacus, 208.
Postumiacus, 62, 63.
Primiacus, 208, 209.
Prisciacus, 209, 210.
Prixiniacus, 211, 212.
Romaniacus, 212, 213.

Romiliacus, 213, 214.
Rominiacus, 212, 213.
Romogillius, 288.
Rufiacus, 214-216.
Rulliacus, 216, 217.
Sabiacus, Saviacus, 217, 218.
Sacciacus, 218, 219.
Sacco, 288.
Salviacus, 219, 220.
Salviniacus, 220, 221.
Sansiacus, 221.
sebo suif, 147.
Secundiaca, 222.
Securiacus, 222, 223.
Segomo, 288.
-selva propriété, possession, 267.
Selvaniacus, Silvaniago, 223.
Sentiacus, 302, 303.
Sessiacus, 306, 307.
Severiacus, 303-306.
sexciacensis, 306, 307.
Siliacus, 307-309.
Silviacus, 309-310.
Silviniacus, 301, 302.
Simplicciacus, Simpliciaco, 310, 311.
Sociacus, 311.
Soliacus, 312, 313.
Sollemniacus, 311, 312.
Superiacus, 305, 306.
Tauriacus, 313-315.
Tauricciacus, 315.
Tauriniacus, 315, 316.
Totatigens, fils de Teutates, 268.
trigaranus, 74.
Turiliacus, 316, 317.
Οὐλιοκασσίνου (πόλεως), 299.
Urupatis, 83.
Veliocasses, 299.
vercobretos sorte de magistrat, 27.
Victoriacus, 317-319.
Vinciacus, 319.
vindiacensis, 320.
Vindiciacus, 319, 320.
Vindius, 320.
Vindoinissa, 288.
vindos blanc, beau, heureux, 320.
Wariacus, 320, 321.
Χετόσετος, 417.

II. Irlandais.

abairt coutume, 471.
abbdaine rang de l'abbé, suprématie, 132.
abstanait abstinence, 132.
acarb très aigu, 132, 133.
accur bonheur, 108.
ad-, 132.
adanaim j'allume, 414.
adann torche, 414.
æ abund, hépatique, 231.
ægaire berger, 482, 483.
æibheall flammula, 233.
ág bataille, 453.
ag bête à corne, 498.
ágai chaînes, 489.
ài de lui, 363, 364.
aibsint absinthe, 243.
aile défense, clôture, 15.
ailithir-genti étrangers, 106.
ainches gl. fiscina, 107.
áin-didin vendredi, 269.
ainsi-unn il nous protégera, 123.
-air suffixe de 3e pers. sing. de l'indic. prés. passif, 400.
airde signe, 127.
airec désir, inclination, 105.
airer territoire, district, 103.
airgairim je défends, j'empêche, 475.
airgedlam orpiment? 225.
airget beo vif-argent, 225, 242.

airt place, 107.
aitheach vassal, 497.
aithis reproche, 368.
aithne dépôt; mandat; commandement, 133.
all rocher, 498.
almont amande, 238.
an signe de participe présent, 479.
anac j'allai, 137.
anacar, affliction, 108.
angar près de, 414.
ansa difficile, 137.
aoine vendredi, 269.
-ar suffixe de passif, ind. prés. 3e pers. sing., 400.
ar-chrinim je manque, je finis, 477.
athabha ellébore, 231.
atramaili alun, 243.
au oreille, 498.
aue, auae, petit-fils, 403.
ba bon 457.
bainne lait, 226.
banbh cochon, 288.
bara colère, 102.
barend rocher, 102.
benn corne, 372.
bentais ils frappaient, 489.
biatas m. bétoine, 227.
bilur cresson, 236, 238.
bindmer ciguë, 242.
bithnuad, fuga dæmonum, 234.
bitoine bétoine, 228.
biur je porte, 147.
-bocan, 232.
brafal tromperie, 100.
braflacc piège, 100, 101.
braga prisonnier, 15.
bran du son, 229.
brefne clou, 491.
brúichnech querelleur? 483.
bruighim je brûle, 477.
buafallan armoise 225, 243.
buinne anneau, 491.
bunsach verge, baguette, 481.
cæin cir coilled, crista galli, 234, 424.
caerthann curruigh, valériane, 234.
cailement, calamintha, 228.
caimmse chemise, 282.
cala*port, 473.
canim je chante, 137.
carabúaidh carvi, 230.
caris il aima, 123.
carsi tu aimas, 123.
cartlann balsamita, 228.
carus j'aimai, 123.
cearracán carotte, 232.
cennaithi bandeau, 485.
cennide coiffure, couronne, 422, 423.
cerrbocan gl. eruca, 232.
cet-ain mercredi, 269.
cind au bout de, 455.
claideb épée 74, 127, 146.
claman in lin gl. cuscuta, 241.
clobus girofle, 235.
cnocc hauteur, colline, 374.
cnu frangcach noix, 238.
cnu gæidhiluch noisette, 226.
cogal, agrostemma githago, 235.
coicidhach quintefeuille, 229.
coinneall Muire, blionia molena, 227.
coirce avoine, 226.
coirci lachan, gentiane, 235.
coirm, cuirm, bière, 375.
coll perte, 127.
colmmene nœud, 375.
columbin colombine, 239.
comaithcheas vassalité, 498.
comaithech vassal, 497.
comgaire voisinage, 15.
comman ocus cretair, chose très sacrée et précieuse, 20.
comus pouvoir, 133.
confodli(d) vous communiez, 107.

copóg lappa, 237.
copurrus couperose, 231.
cor état, condition, 455.
corr-chopóg plantain, 236.
cotofutaircsi il vous baigne, 367.
cretra (comnai ocus —), voy. comman, 20.
crobung grappe, 471.
cruach Phádraic, plantago latifolia, 226.
cúd giron, 455.
cuil mouches, 229.
cuilefaid, culebad, gl. flabellum, 15.
cuimin cumin, 242.
cuimrech lien 365, 366.
cuit part, un peu, quelque, 105.
culará́n noix de terre, 228.
dailem échanson, coupe, 469.
dair chêne, 240.
dairgin germandrée, 229.
dàm, daim barde, poète, savant, 276.
dardóen, dardain jeudi, 269.
delg épine, 498.
dernum grand dommage, 367, 369.
dess dieu, 498.
dia bliadna, dans un an à pareil jour, 15, 422.
dia mís dans un mois à pareil jour. 103, 422.
dia oine didine, vendredi, 269.
diardaoin jeudi, 269.
digas haut, élevé, 477.
dili déluge, 414.
díltud scandale, 367.
diluigim je pardonne, 134.
dirgiud crette, l'action de se tenir la tête en bas et les pieds en haut, 471.
diurad reste? 479.
díuscim s'éveiller, 493.
do, du particule verbale, 250, 357, 358.
dofoichlenn il cherchait, 465.
dofuislim tomber, 498.
do-ménar je pensai, 399.
dorat il donna, 420.
doud, doghadh, brûler, 483.
dreagaid ils luttent, 233.
druimlorg quille d'un vaisseau, 473.
du, do particule verbale, 250, 357, 358.
dub noir, 361.
dubcosach, capillus Veneris, 239, 242.
duille feithi chèvre-feuille, 230.
dulbair ceux qui parlent lentement, 107.
eachšemar maculatum trifolium? 237.
echtress combat de chevaux, 473.
ecrim pimpinella, 239.
eidhenn lierre, 231.
eillinn, elena campana, 231.
eisles négligence, 15.
elestront iris? 230.
eletreog atriplex, 225.
elitront, diptannus, pulegium Martis, 231.
ellend enula, 242.
emir sleibi calmentum, 244.
Eochaid, 268.
eorna orge, 239.
eric réparation de crime, 498.
esbeorna esula, 232.
fæfed il dormirait, 491.
fant creux, 15.
feacadh se baisser, 485.
feirdris rubus, 243.
fenel fenouil, 233.
ferthigis œconomus, 489.
fid bois, 102.
fidchuach un autour, 102.
figeda figues, 234, 424.
fine parenté, 141, 142.
finegra vinaigre, 242.

flidh, hippia, 235.
fo sous, 475.
fo-algaim je jette par terre, 489.
fochlug, bibolca, 228.
fóit mission, 106.
fol ruine, 459.
for, or, dit-il, 103.
forbas siège, 15.
fordat, ordat, disent-ils,
forggaine supérieur? 455.
forscamon terrasses, 465.
fothannán chardon, 227.
frisócbaim je m'élève vers, 495.
frisor(r)the vous offenseriez, 367.
frithbuailtech (force) répercussive, 240.
fuimiterra fumeterre, 234.
fuinnseog frêne, 233.
gabhann jusquiame, 229.
gailingan galanga, 234.
gairgin renoncule, 230, 242.
gairm appeler, 375.
gallfothannan branche-ursine, 227.
gegar pied-de-veau, 242.
geilfine « parenté de la main », 141.
gerán plainte, gémissement, 473.
gessa il fut prié, 101.
gessi adorandus, 101.
gilcach genêt, 235.
glasair coilled barba silvana, 227.
glenn vallée, 498.
gloriam iris, 236.
gó mensonge, 374.
goibél, pl. gobuil bras de mer, 100.
gorm brun, 374.
gronnlus sèneçon, 228.
grúad joue, 498.
gúal, en anglais yule (noel), 499.
gum gomme, 235.
gurmaille grémil, 231.
Holcundus, optimo jure vir? 298.
iarfír vraiment, 368.
iarluib, (dat.) pattes de derrière? queues? 475.
íarn fer 232.
iat, ils, eux, 361.
imb, imm beurre, 228.
infectain (il est) douteux, 455.
inge mais, 457.
ingen ongle, 498.
innocht cette nuit, 137.
is dessous, iset bas, 498.
isoip hysope, 235.
iubhar beinne genièvre, 234.
iubhar craigi, genièvre, 234.
ladh rouille, 233, 424.
láid chant, 283.
laithiu (gén.) des jours, 98.
lathar sens caché, 105, 370.
leamach mauve, 241.
iebenn échafaud, plate-forme, 101.
leccerd poète inférieur, 461.
letus laitue, 236.
lex chant, 493.
liathlus, liathlus beag, piloselle, 226.
liathlus mara, aurone, 242.
liathlus mór armoise, 226.
licoiris réglisse, 237.
lili, lis, 237.
lóid chant, 282, 283.
luaidhe plomb, 240, 243.
Lugaid, 268.
Lugudeccas, 268.
lus porreaux, 239.
lus cree, burneta, 228.
lus in sparain, bursa pastoris, 227.
lus na frangc, tanaisie, 225.
lus na lægh barba ursina, 226.
lus na meacan, ipoquisdidos, 236.
macall, avencia caryophyllata, 226.
madra garance, 240.
maelán sandale, 491.
maig-réidh plaine, 469.
meacun tughan, bardane, 227.

meisnech courage, 459.
mellach agréable, 475.
membrumm membrane, 241.
mesoga glands, 226.
mesrugud adjudication, 15.
methrad graisse, 240.
mil maige lièvre, 237.
millsen monadh, pullicaria, 239, 424.
minta menthe, 243.
molt mouton, 375.
murdraigen aigremoine, 238.
musdard moutarde, 238.
neipt cataire, 238.
nemed sanctuaire, 74.
nenntog ortie, 243.
nessa plus près, 137.
nīmthā n'est pas à moi, 266.
nocht nuit, 137.
nochti nudité, 368.
nocoisitis ils avaient coutume d'aller? 473.
nom dommage, 368, 369.
nutamuic muscade, 238.
o petit-fils, 403.
ochar pointe, 453.
ochtrach excrément, 106.
og œuf, 238, 498.
oghradh lingua bovina, 237.
Ogma, 275.
óibell, áibell étincelle, 241.
ond pierre, 498.
ónni de nous, 105.
or, orn, nous (pron. infixe), 461.
orafunt marrubium, 238.
orddu lámae gros doigt de la main, 146, 147.
organ, orcan, voy. torcan, 228.
paratari pariétaire, 239.
penn plume à écrire, 99.
penning penny, 421.
persilli, persil, 239, 242.
pettan-eoin (acc.) oiseau favori, 102.
pibur poivre, 239.
picc poix, 243.
piredha poires, 240, 424.
pis gregach fenugrec, 233.
puliol muntan, pulegium montanum, 239.
puliol ruighel, pulegium regale, 226.
-r suffixe du passif, 293, 397-402.
ragam, ragum, raphanus, 240, 241.
raibh, ruibh, la rue, 238, 240.
rait siler montanum, 242.
recht transport, accès violent, 457.
rian, raon, route, passage, 491.
rind ruisg, hippia, 235.
ro particule verbale, 250.
rofetar je sais, 420.
ros rose, 240.
ros lachan, lemna minor, 236.
ros muiridi romarin, 244.
rosesaid vous atteindrez, 495.
ross marina romarin, 240.
rossál, ros-ualt morse, 421, 496.
rotbíat seront à toi, 258.
-s suffixe de prétérit, 420.
sabhræi satureia, 240, 424.
sád-aile aise, 137.
saigid il dit, 370.
sal mer, 498.
salunn sel, 240.
scethrad vomissements, 244.
scim, sgim, polypodium, 239, 244.
segda béni, fortuné, 455.
sel mór longtemps, 469.
selb propriété, possession, 267.
sen Patricc le vieux Patrice, 116.
sénaire un enchanteur, 463.
serban muc, dens leonis, 230.
sianan sorte de musique vocale, 15.
silín cerise, 68.
sitruilli citrouille, 231.
siur sœur, 398.
slaidhi rouille, 232.

slaightech in airgid, spuma argenti, 237.
slanlus, plantago lanceolata, 236.
snaidim je taille, je coupe, 481.
snáim je nage, 461, 475.
sobairgin primevère, 235.
soilestar, soilestrach, glaïeul, 234, 235.
sraif soufre, 242.
sreabhan membrane, 491.
stoinsi aristoloche, 225.
storide historique, matériel, 366.
sub talman fraise, 233.
surdlaig, ic — bondissant? 465.
-t signe de prétérit, 420.
taccu j'affirme, 368.
talmaide terrestre, 104.
tarési au lieu de, 369.
tarrachtain, dia — pour le saisir, 471.
tarraidh il atteignit, 469.
táth sorte de fromage, 491.
tech coitchenn le commun, les latrines, 101.
telcad, telgad jeter, 463.
ten feu, 498.
tene talman gl. hermodactilis, 235, 242.
tenecal, teneacal, tenegul, joubarbe, 227, 236, 243.
tenga enain, teanga enan lingua avis, 237, 242.
testa il manquait, 101-103.
tóib côté, 498.
toirthech, plein de fruits, 473.
torcán ou orcán? chardon béni, 228.
trom sureau, 240, 244.
tuartha restes?467.
tucht temps, 487.
tuirenn étincelle, 232.
-u eux, 361.
úa petit-fils, 403.
ualabort, ualuard, hièble, 228, 231.
uallchas gaîté, 455.
ubull pomme, 243; ubhla grainneacha, mala granata, 238.
uindsend frêne, 244.
uioil violette, 241.

III. Gaélique d'Ecosse.

angar colère, 414.
caill perte, 127.
sirist cerise, 68.
statuin loi, 414.

IV. Mannois.

shillish cerise, 68.

V. Gallois.

(Voir p. 67-76.)

-ai suffixe indiquant l'instrument, l'agent, 74.
alwysen aumône, 376.
am bu j'eus, 259.
amgyffred comprendre, 382.
anaw harmonie, 409.
anawdd difficile, 137.
argyfreu dot, 371.
armerthu pourvoir, 375.
arwyddai enseigne, 74.
ban corne, 372.
banw cochon, 288.
beatws bétoine, 227.

berywon milans, 75.
briwo briser, 75.
byfoliaeth biographie, 75.
canre poursuite, 382.
canu chanter, 137.
kawad ondée, 75.
cawr géant, 74.
ceirchen avoine, 226.
ceiri géants, 74.
ceirios cerise, 68.
cenaw, ceneu petit d'un animal, 73.
Kernyw Cornouaille d'Angleterre, 356.
cethrëu pousser, 382.
chwaer sœur, 398.
chwyl un tour, 469.
chwyd vomissement, 244.
cithremmet gl. libra, 382.
cleddyf épée, 74, 127.
clowsen girofle, 235.
clyweist tu as entendu, 122.
cneuen ffrengig noix, 238.
copras couperose, 231.
craving griffe, 471.
crawol baies d'aubépine, 75.
creu créer, 374.
criafol opulus arbor, 75.
cular noix de terre, 228.
cwlm nœud, 375.
cwrw bière, 375.
cwyr cire, 120.
cyffred comprendre, 382.
kyfryngthut entre eux, 360.
cylion mouches, 229.
cymhellai éperon, 75.
cyrafol, cyrafon cormes, 75.
cythrawl adversaire, démon, 382.
damcirchinnuou détours, 372.
defnydd, denfydd substance, 75, 76.
deuaf je viens, 72, 73.
diawl diable, 69.
diffygio manquer, 372.
dificiuou diminutions, 372.
diwarnawt journée, 137.
dof apprivoisé, 276.
dofydd maître, 276.
dometic dompté, 276.
Dubgint, 361.
duiu dieu, 75.
dwywol divin, 75.
dybi, ië — oui certes, 73.
-ed terminaison d'impératif, 3e pers. sing., 250.
ei, i, son, sa, ses, 363, 364.
eiddew lierre, 231.
elestr glaïeul, 235.
eu, rac — devant lui, 362-364.
ewythr oncle, 382.
ffenigl fenouil, 233.
fferylliaeth, fferylltiaeth alchimie, chimie, 275, 276.
galltovydd, gallovydd mécanicien, artiste en mécanique, 275.
gallu pouvoir, 275.
goreu le meilleur, 74.
gromil grémil, 231.
gurthdo contre eux, 361.
gwinegr vinaigre, 242.
gwlad la campagne, 76.
gwlanen flanelle, 76.
gwledig rustique, 76.
gwlŷdd hippia minor, 235.
gwnaethym je fis, 247.
gwrm brun, 374.
haearn fer, 398.
helw propriété, possession, 267.
heno, henoid cette nuit, 137, 382.
hwynthwy eux, 361.
-id terminaison de 3e pers. sing., indic. prés., 407, 408.
Ieuan Jean, 72.
ieuanc jeune, 71, 72.
isop hysope, 235.
Ithel, 72.

latwm laiton, 241.
lliwio colorer, 75.
mabcoll avencia, 226.
mach caution, 110.
mynydd montagne, 137.
naddu asciare, dolare, 76, 481.
neddai, neddyf, doloire, 75.
nes plus près, 137.
neuadd salle, 74.
newydd nouveau, 275.
nos nuit, 137.
nouodou salles, 74.
nymdawr peu m'importe, 266.
ochr pointe, 453.
Ofydd Ovide, 276.
ofydd ouyt homme habile dans un art, maître, 275, 276.
ovydd gradé dans la hiérarchie des lettrés, 276.
pant creux, 15.
persli persil, 239.
powys état de repos, 72.
pyg poix, 243.
racdut devant eux, 360.
recdouyd, recouyt maître, arbitre des présents, 274, 275.
rheg-ddofydd, rheg-ofydd maître des présents, 274.
rhosmari romarin, 240.
ryfel guerre, 137.
surian cerise, 68.
swllt shelling, trésor, 272.
syfi fraises, 233.
taflu jeter, 75.
taradr tarière, 74.
trev éternuement, 362, 363.
-u -udd eux, 360, 361.
ufelyn étincelle, 241.
ulai hydrogène, 75.
ulyf restes d'une chose brûlée; carbone, 75.
utut à eux, 360.
worm-, wrm- brun, 374.
-yf suffixe d'instrument ou d'argent, 75.
y mae il est, 246, 253.
ys gwir c'est vrai, 382.

VI. Cornique.

a fus, que tu as eu, 260.
altrou vitricus, 499.
am been que j'aurais, 259.
am bef j'eus, 259.
asbetheugh que vous aurez, 263.
caid primid emptitius, 499.
cor nanus, 499.
dotho à lui, 361.
gahen jusquiame, 229.
gofail officina, 499.
gwra fais, 247.
jawl, jowl diable, 69.
lotles armoise, 226.
melhyonen viola, 499.
mols mouton, 375.
nam beyn que nous n'ayons pas, 263.
nedim hache, 75.
onnen fraxinus, 499.
pellen glomus, 499.
sira sire, 379.
yn bema je l'ai eu, 261.
stut culex, 499.
toll corn lituus, 499.
hule noctua vel strix, 499.
vilecur parasitus, 499.

VII. Breton.

(Voir p. 91, 92.)

a qui, que; particule verbale, 252, 253, 256-258.

-al terminaison d'infinitif, 247.
Alan, 140.
alt gl. palme artum, 419.
aluson aumône, 376.
am boe j'eus, 259.
añ je vais, 253.
-añ termin. d'infinitif, 247.
Anna, Annañ Anne, 379.
añpat augmenter, 253.
argoez intersigne, 127.
argourou dot, 127, 371.
argouvreu dot, 371.
arihue arrivé, 379.
armerhein ménager, 375.
Armor, 373.
arvor lieu sur le bord de la mer, 373.
a zrebi, a zrebu depuis, 379, 380.
bac'h, baz, bâton, 110, 354, 387.
balan genêt, 281.
baot voûte, 375.
Barbañ Barbe, 379.
Basila Basil, 379.
bazatat battre, 354.
baz-valan entremetteur de mariages, 110.
beleyen prêtres, 373.
beñ j'aurai, 259.
benhuec, benvek instrument, 372.
benieu, benio cornemuse, 371.
benny cornemuse, 372, 373.
benvijou, binhuyou, binviou instruments, 371-373.
benuyo il fera de la musique, 373.
beont qu'ils aient, 265.
bez aie, 260, 265.
beza, bezaff, être, 246, 248, 257, 265, 355, 381 ; avoir, 265, 266.
bihier bonal, potred er — —, entremetteurs de mariages, 110.
biniou cornemuse, 371-373.
bizhuiquen, birviken, biken jamais (dans l'avenir), 380, 381.
blavéola bluet, 379.
blein sommet, 419.
boc'h vous aurez, 263.
boet, bwit nourriture, 120.
bols voûte, 375.
bou si, si fait, 253, 254.
bout être, 355.
Briec, 358.
Brithiac, 358.
cadarn fort, 127.
kanañ, kana'rañ, etc. je chante, 245.
cantréein hanter, 382.
cantren courir çà et là ; quantren fureur, 382.
caris j'aimai, 123.
casse mouvement ; il envoie, 379.
kazek dimignow entremetteuse de mariages, 110.
queffret ensemble, 382.
qeresen, qirisen cerise, 68.
Kerneo Cornouaille, 356.
chache, m. chasse, t. de marine, 379.
chas chiens, 379.
chasé chasse, 379.
cnech en haut, 374.
koer, koar cire, 120.
coèt bois, 120.
coll perte, 127.
koloren, keler noix de terre, 228.
compret prendre, 382.
control contraire, 382.
korn-boud le gros bourdon du biniou, 372.
koulm nœud, 375.
krec'h, kroec'h en haut, 374.
croeaff, crouéein, kroui créer, 374.
Crouisst (Jésuss —) Jésus-Christ, 374.
cundu conduite, 380.
da particule verbale 250, 252, 357, 358.
dadlou, dadluo lieux de réunion, 372.

defint auront, 265.
dehon à lui, 361.
dehou à lui, 361.
deit venez, 387.
deu'ra il vient, 247.
deuz elle a, 260.
dezaff, dezañ à lui, 361.
dezo à eux, 361.
diblas cruellement, 383.
diffigo manquera, s'épuisera, 372, 373.
dihuiguiêtt épuisé, 372.
diviet épuisé, tari, lassé, 373.
do à, 419.
donet venir, 248.
drespétt dépit, 380.
drillaou (*l* mouillé) feuilles, 380.
du noir, 361.
e signe de participe présent, 354.
-e mi-muet, 378, 379.
-ec, 359.
-ek terminaison d'infinitif, 247.
effe il serait, 355.
effez il est (habituellement), 355.
ef fezo il sera, 355.
ef fize il eût été, 355.
effoe il fut, 355.
em bemp (ra — —) que nous ayons, 262.
em bout avoir (à moi), 265.
ema, emañ, 'mañ il est actuellement, 246, 253.
-émp 1re pers. pl., impératif, 250.
en, er, le, la, les, 387.
en que; particule verbale, 252.
end-eün précisément, 382.
endevezout, en devout avoir, 248, 265.
e n'eunt ils ont, 264.
enostañt da, malgré, 383.
ent particule adverbiale, 382.
-ent, -eant terminaison de 3e pers. pl., impératif, 249.
enta donc, 382.
eo, e c'est; si, si fait, 248, 254, 255.
eoñtr oncle, 382.
er car, 252.
-et impératif, 3e pers. sing., 250.
-et terminaison d'infinitif, 247.
eus si, si fait, 255.
euteur vous voulez; il daigne, 266.
euteurvout daigner, 266.
euz int ils ont, 263, 264.
ez particule adverbiale, 382.
ez, e, en que; partic. verbale, 252, 355.
eza donc, 382.
familiarament, familièrement, 379.
finesaff finesse, 379.
fizy, fizi, fiz fie-toi; il se fie, 381.
fourondec, fouloudec, fromage, 376.
frealzi consoler, 375.
g- préfixe verbal, 254, 255.
gallout pouvoir, 247, 253.
gañ je vais, 254.
gañt (prier) pour, 385.
gaor chèvre; ober er aor, être entremetteur de mariages, 110.
gaou mensonge, 374.
garm cri, 375.
geler f. tréteaux funèbres, 383.
geo, geus si, si fait, 254.
Glauda Claude, 379.
goñ si, je suis, 254.
goua il donne, 255.
gout savoir, 245, 247.
gra il fait, 254.
groa fais, 247.
groeg femme, 374.
guéouann si fait, 255.
guezan si fait, 255.
gwammel femme mariée, 370, 371.
ha et, 252.
hal, halo crachat, 374.
Halanau, 140, 281.

ham bezif que j'aie, 259.
hazuez aie, 260.
he, hi, son, sa, ses, 273, 363.
helmoï s'accouder, 375.
hi, he, son, sa, ses, 273, 363.
hilguænnat tirailler, 380.
ho leur, 381.
ho, hoz, hos, hous votre, 273, 355.
ho pezit ayez, 263.
hon defem-ni que nous ayons, 263.
hor bomp que nous ayons, 262.
hun béemb, hur bemb ayons, 262.
hur bout avoir (à nous), 265.
ia il va, 248.
iann je vais, 249.
Indaff l'Inde, 379.
int ils, 361.
int particule adverbiale, 382.
ioa il était, 248.
is il est, 382.
Jagu, Jegu, Jacob, 361.
Jegou, 361.
Jeneveu, Jenovefañ, Geneviève, 379.
luteq chandelle de résine; argent, monnaie, 258.
mæstre maître, 378, 379.
malou béquilles, 382.
mandamant, mandement, 379.
Manenberen, Banenberen, 111.
maout mouton, 375.
mar si 251, 254, 255.
marc'h cheval; entremetteur de mariages, 110, 111.
marc'h bonal, marc'h dimignow intermédiaire pour les mariages, 110.
marhue mort, 379.
meistre, mistre, maîtres, 378.
m'em bout avoir (à moi), 265.
Merlevenez, Brelevenez, 111.
merzout apercevoir, 375.
meump nous avons, 261, 264.
meuzom nous avons, 261.
monid montagne, 138, 275.
nann non, 255.
ne ne pas, 251.
nem deur je ne veux pas, 266.
n'eusomp nous avons, 261.
n'eusont ils ont, 264.
nevez, a nevez, nouvellement, récemment, 356, 357.
nimer nombre, 419.
nonpass non pas, 255.
not note, 419.
-o 3e pers. sing., futur et impératif, 261.
-o terminaison d'infinitif, 247.
-o eux, 361.
o deuezent (y- —) qu'ils aient, 264.
oa il était, 254.
ober faire, 248.
-omp 1re pers. pl. du futur, 262.
oñ je suis, 246.
onestant malgré, 383.
-oñt 3e pl. futur, 264.
orchaedis, orgued, oryadez amourette, 375.
-oint, ouint, 3e pers. pl. de futur, 264.
oz, o, signe du participe présent, 246, 354.
oz votre 273.
pa quand, 251, 252.
pazann non, 255.
pobl peuple, 251.
poe, pou pagus, 272.
pop un chaque, 419.
Prijèc, 359.
ra particule verbale, 250, 252.
Radegoñtañ Radegonde, 379.
Roteneuc, 359.
salokras, salokroas, saludkroas non, nenni, 374, 375.
Sam-Briëc Saint-Brieuc, 359.
scal rasoir, 375.
skritur, scruïtur écriture, 374.

scruitoer écritoire, 374.
Seidhun, Sizun, Sein 279.
seul tant que, 381.
Sillèc, 359.
syra, sire, syr sire, 379.
soeul gl. fiscus, 272.
solt, soult, sout, fiscus, 272.
térmal ahaner, 376.
teurvesit veuillez, 266.
trev territoire d'une succursale, 126.
trig triche, 373.
trouc'ha couper, 382.
væna gloar, vaine gloire, 379.
ver, ber on est, 253.
zo, zou (il) est, 248, 249.

ERRATA DU VOLUME IX DE LA *REVUE CELTIQUE*.

P. 78, note 1, *Société,* lisez *Faculté.*
P. 255, l. 6 av. la fin, *deuont,* lisez *deuoñt.*
P. 357, l. 5, *Revue celtique,* lisez *Revue critique.*
P. 383, l. 9 et 11, *enostant,* lisez *enostañt.*
P. 392, dern. l., *pedito,* lisez *pedite.*
P. 419, l. 16, après *Société archéologique,* ajoutez *du Finistère.*

Le Propriétaire-Gérant : F. VIEWEG.

Chartres. — Imprimerie DURAND.

581465

P
LaCelt
R

Revue Celtique.
t.9(1888)

DATE

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED